image not available

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI
N.° d'inventario 1876
Sala Grande
Scansia 29 Palchetto 6
N.° d'ord. 4

Digitized by Google

Pilat. XXVI 30

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU

DE LA SITUATION

DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS

DANS L'ALGÉRIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

587103

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

TABLEAU

DE LA SITUATION

DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DANS L'ALGÉRIE.

1852 — 1854.

DEUXIÈME PARTIE.

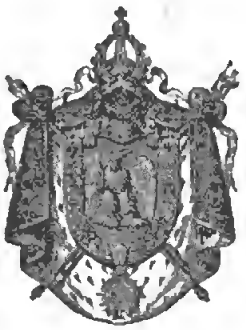

PARIS.
IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LV.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DE LA SECONDE PARTIE.

Pages.

VII. COMMERCE ET INDUSTRIE 571
§ 1er. Mouvement commercial 571
§ 2. Navigation 572
§ 3. Banques et institutions de crédit 572
§ 4. Brevets d'invention 574
§ 5. Exposition permanente des produits de l'Algérie, à Paris et à Alger 576

VIII. TRAVAUX PUBLICS 579
Chap. Ier. — Ponts et chaussées 579
Exercice 1852. — Province d'Alger 579
Province d'Oran 588
Province de Constantine 588
Exercice 1853. — Province d'Alger 588
Province d'Oran 589
Province de Constantine 589
Chap. II. — Service des bâtiments civils 590
Exercice 1852. — Province d'Alger 590
Province d'Oran 597
Province de Constantine 597
Exercice 1853. — Province d'Alger 597
Province d'Oran 598
Province de Constantine 598
Chap. III. — Service du génie. — Travaux exécutés depuis l'occupation jusqu'au 31 décembre 1853 600
Direction d'Alger 600
Direction d'Oran 612
Direction de Constantine 626
Chap. IV. — Lignes télégraphiques 640
Lignes aériennes 640
Lignes électriques 640
Ligne sous-marine 641
Organisation du personnel 645
Chap. V. — Mines et forages 651
§ 1er. Mines. — Province d'Alger 651
Province d'Oran 654
Province de Constantine 657
§ 2. Forages 660
Chap. VI. — Carrières 661
Chap. VII. — Eaux thermales et minérales 664

Digitized by Google

Pages.
IX. FINANCES 668
Chap. Ier. — Enregistrement et domaines 668
Chap. II. — Service forestier 713
Province d'Alger 713
Province d'Oran 718
Province de Constantine 720
Chap. III. — Douanes 730
Commerce et navigation. — 1852 730
1853 775
1854 826
Chap. IV. — Contributions diverses 899
1852. — Province d'Alger 900
Province d'Oran 912
Province de Constantine 925
1853. — Province d'Alger 936
Province d'Oran 952
Province de Constantine 965

APPENDICE.

Le cheval de guerre, par le Général E. Daumas 975

VII.

COMMERCE ET INDUSTRIE.

§ Ier. — MOUVEMENT COMMERCIAL DE L'ALGÉRIE.

En réunissant les deux éléments du commerce algérien avec la France et l'étranger, pendant les trois dernières années 1852, 1853 et 1854, on peut apprécier l'importance progressive du commerce total de l'Algérie.

COMMERCE GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE AVEC LA FRANCE ET L'ÉTRANGER.

	1852.	1853.	1854.
IMPORTATIONS.			
Valeur officielle [1]	65,392,041f	72,788,015f	81,234,447f
EXPORTATIONS.			
Valeur officielle [1]	21,554,519	30,782,592	42,176,068
	86,946,560	103,570,607	123,410,515

Ainsi qu'on le voit, l'augmentation de 1853 sur 1852 a été, en nombres ronds, de 16,500,000 francs; de 1853 à 1854, de 20 millions, c'est-à-dire, en deux années, plus de 36 millions de francs. Grâce à cette progression continue, l'Algérie entre aujourd'hui pour 1/21e dans le commerce total de l'Empire français.

Après cet aperçu sommaire, voici l'énumération des principaux articles qui figurent dans le mouvement commercial de l'Algérie en 1853 et 1854.

A l'importation, en 1853, les tissus de coton, de laine et de soie figurent pour près de 24 millions de francs; en 1854, ils atteignent le chiffre de plus de 29 millions; les peaux préparées et ouvragées, qui, en 1853, présentaient une valeur de 1,780,000 francs dépassent, en 1854, 3,130,000 francs. Tous les autres articles tels que fruits frais, secs ou oléagineux, sucres bruts ou raffinés, café, tabacs, houille, fer, fontes, faïence, etc., suivent une progression relative. On voit, au contraire, les farineux alimentaires, les huiles de graine grasse, les savons, les boissons, les tissus de chanvre et de lin, se présenter en diminution, et cela s'explique suffisamment, pour certains produits, par le prix élevé sur les marchés de la métropole, et pour d'autres par la diminution de l'effectif de l'armée d'occupation.

[1] On sait que la valeur réelle des marchandises est de beaucoup supérieure à la valeur constatée officiellement par le service des douanes.

Digitized by Google

Mais l'accroissement de la valeur afférente à presque tous les autres articles est un indice certain que l'Algérie est entrée dans une voie de prospérité qui ne peut que s'accroître de jour en jour.

A l'exportation, se présentent en première ligne les blés, qui, de 1853 à 1854, passent de 12,840,000 francs à 26,800,000 francs, et les orges de 7,540,000 francs à 8,265,000 francs. Tous les autres produits, presque sans exception, se présentent également en augmentation : les sangsues, les graisses, les légumes, les tabacs, l'huile d'olive, les fourrages, les minerais de fer et de plomb, sont représentés par des chiffres bien supérieurs à ceux de l'année précédente, qui, cependant, avaient déjà acquis un avantage marqué sur les expéditions de 1852. (Voir le tableau comparatif, page 844.) Mais ce qui appelle surtout de la manière la plus sérieuse l'attention des économistes, c'est qu'après avoir pourvu à sa consommation, en 1854, l'Algérie a pu livrer à l'exportation pour la métropole environ 1,600,000 hectolitres de grains de toute sorte et plus de 60,000 quintaux de farine et de biscuits dont la plus grande partie a été envoyée à notre armée d'Orient, où l'on a expédié également 94,566 quintaux de fourrages.

§ II. — NAVIGATION.

Une grande activité, qui s'est étendue, tant à l'entrée qu'à la sortie de la navigation de l'Algérie, à toutes les provenances et destinations, a marqué les mouvements de la navigation, et les résultats réalisés se traduisent, en faveur de 1854, par un accroissement de 1,273 navires mesurant ensemble 223,247 tonneaux, dû à la multiplicité de nos relations avec la métropole, à l'arrivée d'un grand nombre de navires étrangers nolisés par le Gouvernement pour transporter les denrées d'approvisionnements à destination de la mer Noire, et au commerce des céréales, qui a imprimé à la navigation côtière un mouvement extraordinaire. Le commerce de cabotage a occupé à l'entrée 3,360 navires jaugeant 108,762 tonneaux et à la sortie 3,485 navires jaugeant 109,298 tonneaux. Le rapprochement de ces totaux à ceux de 1853 (voir le résumé comparatif du mouvement du cabotage, page 890) permet de constater, à l'avantage de 1854, un accroissement de 2,121 navires d'un jaugeage de 74,550 tonneaux.

De pareils résultats disent assez haut le rôle que l'Algérie est appelée à remplir dans les destinées commerciales de la France, dès que l'assimilation douanière, établie en partie par la loi du 11 janvier 1851, sera devenue complète entre les deux pays.

§ III. — BANQUES ET INSTITUTIONS DE CRÉDIT.

La banque d'escompte, de circulation et de dépôt, fondée à Alger par la loi du 4 août 1851, est une des institutions les plus propres, après la loi de douanes du 11 janvier de la même année, à développer le mouvement commercial de l'Algérie. Et ce n'est pas le commerce seulement qui a été appelé à profiter de ces avantages, ce sont toutes les industries, et notamment l'industrie agricole, qui ont éprouvé les heureux effets de cette institution.

Il y a quelques années encore, le commerce de banque proprement dit n'existait pas à Alger et la circulation du papier se bornait à une émission restreinte absorbant les rares capitaux que l'on trouvait fort difficilement dans quelques mains. Aujourd'hui, après trois ans d'existence, la banque de l'Algérie escompte pour plus de 18 millions de valeurs et en reçoit à l'encaissement pour un chiffre à peu près égal. Ces résultats, qui dépassent toutes les espérances que l'on avait conçues de cet établissement, démontrent d'une manière incontestable les progrès incessants du pays algérien.

Avec un capital fixé à trois millions de francs, la banque de l'Algérie escompte, à un taux qui ne peut dépasser 6 p. 0/0 par an, les effets de commerce payables en France ou dans le pays même. Ses opérations consistent encore :

Digitized by Google

A prêter sur effets publics, à recevoir en compte courant sans intérêt les sommes qui lui sont déposées; à se charger des encaissements, à émettre des billets à ordre et des traites ou mandats.

Dès le commencement de l'année 1853, la banque d'Algérie avait reconnu que le moment était arrivé de provoquer, conformément aux dispositions organiques de la loi du 4 août 1851, la création d'une succursale dans chacune des provinces de l'Est et de l'Ouest.

Le chiffre de la population d'Oran, le montant des importations et des exportations des ports qui en ressortissent, désignaient naturellement cette ville pour être le siége de la première succursale de la banque d'Alger, dans l'Ouest.

Autorisée par le décret impérial du 13 août 1853, la création de la banque d'Oran a eu pour effet immédiat d'activer le développement de toutes les forces industrielles et commerciales de cette province, et d'accroître dans une forte proportion le montant de ses échanges annuels avec la métropole et l'étranger.

Les opérations de la succursale d'Oran n'ont point ralenti le mouvement des affaires de la banque centrale d'Alger, qui desservait auparavant, en grande partie, le rayon commercial de la province d'Oran.

Loin de là, l'existence simultanée de ces deux établissements a été un véritable bienfait pour l'Algérie tout entière.

Les chiffres suivants, extraits du compte rendu présenté le 30 novembre 1854 par M. Lichtlin, directeur de la banque de l'Algérie, viennent à l'appui de cette affirmation.

Du 1er novembre 1853 au 31 octobre 1854, les escomptes effectués, tant pour la banque d'Alger que pour sa succursale d'Oran, se sont élevés.

Pour Alger à	18,319	effets représentant une valeur de	14,625,965f 26c
Pour Oran à	3,469	*idem*	3,592,916 50
TOTAL	21,788	*idem*	18,218,881 76
Les escomptes de la période 1852-1853 avaient donné	17,369	*idem*	13,728,668 76
Augmentation pour l'exercice 1853-1854	4,419	*idem*	4,490,213 09

A l'encaissement, le mouvement des affaires présente, pour 1853-1854,

A Alger	23,484	effets représentant une valeur de	15,359,871 10
A Oran	1,413	*idem*	1,235,538 31
TOTAL	24,897	*idem*	16,595,409 41
Eu 1852-1853, l'encaissement n'avait été que de	19,289	*idem*	12,672,264 38
D'où une différence en faveur de 1853-1854 de	5,608	*idem*	3,923,145 03

Enfin, la circulation permanente des billets a été,

Pour Alger, d'une valeur de	2,094,279 00
Pour Oran, *idem*	196,166 00
TOTAL	2,290,445 00
Elle n'avait été, au 31 octobre 1853, que de	1,580,987 00
Augmentation en faveur de 1853-1854	709,458 00

Dans cet accroissement de la circulation, Alger entre pour la somme de 513,292 francs.

Les effets restés en souffrance pendant l'exercice clos se sont élevés seulement :

Pour Alger, à	4,229 85
Pour Oran, à	491 86
TOTAL	4,721 71

Tel est le résultat des opérations de la banque d'Algérie et de la succursale d'Oran pendant l'exercice 1853-1854. On peut en conclure que l'agriculture qui produit, le commerce qui crée le débouché et le crédit qui multiplie les transactions en alimentant les sources du travail, sont appelés à constituer et développer de plus en plus par leur étroite solidarité la richesse algérienne.

D'autres établissements de crédit fonctionnent autour de la banque d'Algérie et rendent d'utiles services à la place d'Alger. En tête de ces établissements, il faut mentionner la caisse du commerce algérien sous la raison sociale Robert, Saint-Lager et compagnie. Fondée au mois d'août 1853, cette caisse a répondu à un besoin réel en venant faciliter et multiplier les transactions commerciales.

En effet, la caisse du commerce algérien, qui avait débuté avec un capital réalisé de 48,350 francs, porté quelques mois après à 119,850 francs seulement, était parvenue, moyennant ces faibles ressources, à élever le chiffre de ses opérations, pendant le premier semestre à 8,378,500 francs.

Les opérations du deuxième semestre de l'année 1853-1854 ont pris plus de développement encore : ainsi, du 1er février au 31 juillet 1854, le mouvement des affaires a été de 13,552,591 francs.

Ces chiffres indiquent l'extrême utilité de la caisse du commerce algérien qui, grâce à l'appui tutélaire de la banque de l'Algérie, est appelée à rendre les plus signalés services à tout le petit commerce de la colonie, c'est-à-dire au plus grand nombre, et à résoudre par cela-même un des plus intéressants problèmes du crédit financier algérien.

Les études relatives à la création d'une banque de crédit foncier pour l'Algérie se continuent avec la persévérance et la maturité que comporte un objet de cette importance, et l'on peut espérer de voir fonctionner un jour cette salutaire institution, si des conjonctures favorables viennent seconder les résolutions et les engagements déjà pris par la propriété foncière algérienne en vue de déterminer sa création.

De cette manière, l'Algérie se verrait dotée d'un système de crédit susceptible de répondre à toutes les nécessités de la colonisation, et digne, à cet égard, de la haute sollicitude du Gouvernement de l'Empereur.

§ IV. — BREVETS D'INVENTION.

Le décret du 5 juillet 1850, qui a rendu applicable en Algérie la loi du 5 juillet 1844, a eu pour objet d'étendre aux brevets d'invention demandés dans la colonie les priviléges attachés à ceux de la métropole.

L'effet salutaire de cette mesure, qui s'était fait sentir dès les premières années de son application, a contribué à élever, d'une manière très-sensible, le chiffre des brevets pris en Algérie pendant la période de 1852-1854, comme on peut en juger par la nomenclature suivante :

ANNÉE 1852.

Brevet d'invention de quinze ans au sieur Garnier Savatier, d'Alger, pour une pompe sans clapet ni soupape;

Brevet d'invention de quinze ans aux sieurs Renard, Martin et Bertren, d'Oran, pour la fabrication de

Digitized by Google

blocs destinés aux travaux hydrauliques, d'ardoises factices pour toitures et de tubes pour conduites d'eau, au moyen de l'huile de houille dite *coltar*.

Brevet d'inventioo de quinze ans au sieur Turgis et à la dame Hennequin, d'Oran, pour une machine à force motrice spontanée et contioue;

Brevet d'ioventioo de quinze ans au sieur Lavoute aîné, de Constantine, pour un double levier hydraulique dit *de Lavoute aîné*.

ANNÉE 1853.

Brevet d'inveotion de quinze ans au sieur Borde, de Philippeville, pour l'extraction d'une huile du fruit du leotisque;

Brevet d'inventioo de quinze ans au sieur Bénier, d'Alger, pour la transformation en filasse des feuilles du palmier-naio;

Brevet d'inveution de quinze ans au sieur Cruzel, d'Alger, pour la fabrication du crin végétal au moyen de la sparterie;

Brevet d'invention au sieur Salaville, d'Alger, pour un appareil destiné à transformer les blés durs en blés blancs et teodres;

Brevet d'invention au sieur Mourguet, d'Alger, pour un procédé propre à la fabrication du crin végétal au moyen de la sparterie;

Brevet d'invention au sieur Daigre, à Alger, pour un appareil propre à la destruction des charançons;

Brevet d'invention de quinze ans aux sieurs Millon et Mouren, d'Alger, pour des perfectionnements apportés par eux daos le traitement des blés et antres grains;

Brevet d'inventioo de quinze ans au sienr Danduran, pour un appareil plongeur;

Brevet d'invention de quinze ans au sieur Le Batteux, pour un appareil désigné sous le nom de pêcheur sous-marin;

Brevet d'invention de dix ans au sieur Maggiolo, d'Alger, pour une boisson dite *bière gazeuse d'Afrique*.

ANNÉE 1854.

Brevet d'invention de quinze aos à la dame Cauvin, pour un cosmétique dit *eau d'Oran*.

Brevet d'ioveotion de quinze ans délivré aux sieurs Bressoo et Benazet pour amélioration dans la mouture des céréales;

Brevet d'invention de quinze ans au sieur Roche, pour la fabrication d'un papier à cigarettes hygiénique;

Brevet d'invention de quioze ans au sieur d'Agon de Lacontrie, pour une machine à égrener le coton dite *égreneuse algérienne*, et pour une machine à ouvrir préalablemeot le coton;

Brevet d'invention de quinze ans au sieur Torgue, pour une presse destinée au pressage des huiles, des vins, du cotoo, etc.

Digitized by Google

§ V. — EXPOSITION PERMANENTE DES PRODUITS DE L'ALGÉRIE A PARIS ET A ALGER.

On a dit dans le précédent volume du tableau, page 388, comment fut formé, au ministère de la guerre, une collection des produits les plus remarquables envoyés par l'Algérie à l'exposition française des Champs-Élysées, en 1849, et à l'exposition universelle de Londres, en 1851.

Cette collection, placée dans une dépendance du ministère de la guerre, fut transférée et réorganisée, en 1853, dans une maison particulière de la rue de Bourgogne. Dès ce jour, ouverte au public, elle ne tarda pas à acquérir une popularité qui en détermina le rapide accroissement par l'affluence des dons particuliers et des envois de l'administration algérienne, au point que bientôt le local fut reconnu insuffisant.

Dans sa haute sollicitude pour les intérêts de l'Algérie, si étroitement liés désormais à ceux de la France, le ministre de la guerre a voulu que rien ne fût négligé pour donner à cette exposition un aspect digne de son objet et du but qu'il s'agit d'atteindre, celui d'initier le pays de plus en plus à la connaissance des innombrables ressources que l'Algérie offre aux entreprises de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, et à toutes les activités. En un mot, représenter l'Algérie dans les productions les plus variées et les plus avantageuses pour le développement de l'œuvre colonisatrice, comme les plus utiles au travail de l'industrie métropolitaine, telle est la mission essentielle de l'exposition permanente de Paris.

Disposées dans les plus belles conditions de jour et d'espace, les nouvelles salles affectées à l'exposition algérienne depuis les derniers mois de 1854, dans l'hôtel Sesmaisons, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 137, répondent parfaitement à cette double destination : Tableau du présent, appel à l'avenir.

Quelques indications sur l'ordre suivi dans le classement des échantillons, leur nature et leur distribution dans les salles, trouvent ici leur place naturelle.

L'exposition algérienne comprend huit salles, six grandes et deux petites; la première qui s'offre aux yeux des visiteurs contient les échantillons des bois de toutes espèce que produit la colonie, les spécimens de liége, de garance, de tabac en feuilles et fabriqué, les cannes à sucre, les bambous, les plantes textiles et leurs diverses préparations, et, enfin, les plantes tinctoriales.

Puis vient la salle renfermant les céréales, les farines, les semoules, les opiums, les vins, les graines et les fruits oléagineux et leur huile, les cires, les miels, les fruits frais ou secs, les spiritueux obtenus avec les figues douces, les dattes, et l'asphodèle, tubercule précieux que l'on rencontre en quantités innombrables sur le sol de l'Algérie.

La troisième salle contient les produits du règne minéral parmi lesquels figurent en première ligne les minerais de cuivre de Mousaïa et de Tenez, les minerais de plomb argentifère de Kef-oum-Theboul, ceux d'antimoine, de galène et de fer; des lames d'épées et de sabres, des couteaux, des limes, des instruments d'agriculture fabriqués avec la fonte aciéreuse des mines de l'Alélik près de Bône, figurent naturellement à côté des minerais. On mentionnera encore de beaux spécimens de lignites découvertes dans le voisinage de Condé (Smendou). Le choix et la beauté de tous ces échantillons, la richesse de leur composition, l'importance économique du métal qu'ils recèlent, suffisent pour démontrer avec la dernière évidence l'avenir réservé aux mines de l'Algérie.

La même salle renferme, en outre, la collection des marbres, porphyres et granits algériens, parmi lesquels se distinguent les marbres blancs de Filfila qui le disputent à ceux de Carrare pour la beauté du grain, sa blancheur, sa finesse et sa solidité; les fragments d'un granit des environs de Bône, dont on pourrait détacher des blocs de 20 mètres de longueur; d'admirables échantillons d'un marbre translucide des anciennes carrières romaines d'Aïn-Tekbalek dans la province d'Oran, qui promet à l'art une nouvelle matière première du plus riche aspect, et dont la sculpture et la décoration intérieure sont appelées à tirer un grand parti. Une colonne antique en marbre onyx est placée dans l'escalier de l'exposition et donne une idée de l'importance des blocs que peuvent fournir les carrières d'Aïn-Tekbalek; à côté de ces échantillons

on voit avec intérêt d'autres marbres dans les tons du rouge, du jaune et du vert antique, du noir veiné de jaune ou porte-or, du gris rayé ou pommelé, etc., dont l'exploitation deviendra une nouvelle source de richesses pour la colonie.

La salle suivante dont tous les murs sont garnis de tapis ou teotures arabes est exclusivement réservée aux produits de l'industrie indigène : burnous, baïks, robes de juives avec leurs broderies d'or, benika ou coiffures de femmes, babouches, paniers en sparterie, objets de sellerie, étriers, éperons, bracelets de bras et de jambes, colliers, huiles essentielles de jasmin, de rose, de géranium, de Portugal, de néroli, etc. Toute cette collection est l'œuvre patiente des Arabes. Uno série de lithographies coloriées représentant les divers types de la population algérienue vient compléter utilement cette page de l'industrie locale.

Une petite pièce voisine, destinée à recevoir ultérieurement des objets d'histoire naturelle, contient quelques dessins représentant des épisodes de la conquête de l'Algérie; des scènes de la vie arabe et des costumes de l'armée d'occupation. On remarque également dans cette pièce de magnifiques échantillons de corail provenant des pêcheries de la Calle.

La sixième salle de l'exposition algérienne offre la preuve la plus évidente en même temps que la plus remarquable de la richesse de certaines essences de bois d'Algérie. Le thuya, entre autres, dont personne ne peut contester aujourd'hui la supériorité sur presque tous les bois propres à l'ébénisterie, a reçu l'accueil le plus favorable de la part des principaux fabricants de Paris, qui se sont empressés de déposer à l'exposition permanente les uns des bois de lit, des consoles, des meubles de salon, des armoires à glace, les autres des buffets, des pianos, des objets de nécessaires, des papeteries, des caves à liqueurs, des porte-cigares et quantité d'autres articles de luxe dont Paris a le monopole. Le bois d'olivier a reçu de son côté une heureuse application dans quelques objets fabriqués tant à Alger qu'à Paris.

Le milieu de cette pièce est occupé par une table en bois de cèdre d'un seul morceau et mesurant un mètre soixante-six centimètres de diamètre. L'arbre qui fournit le plateau de cette table provient de la forêt de Teniet-el-Haâd (province d'Alger).

L'une des plus riches productions de l'Algérie, la soie, a trouvé également sa place dans cette salle; on l'y rencontre sous toutes ses formes, cocons, filés, étoffes fabriquées, soit en Algérie, soit en France; et, sous tous ses aspects, on admire sa beauté et sa finesse, qui lui ont déjà valu les récompenses les plus honorables à l'exposition universelle de Londres.

La salle suivante est, sans contredit, l'une des plus intéressantes de l'exposition, en raison des matières premières qu'elle renferme, et qui sont appelées à former, dans un avenir peu éloigné, une des principales sources de richesses de l'Algérie; on veut parler des cotons, des laines et des cochenilles.

Les cotons, qui ont été si hautement appréciés par l'Angleterre lors de l'exposition de 1851, ont pris, depuis cette époque, un développement immense dans la culture algérienne. On voit dans la salle consacrée au coton des échantillons de toutes les espèces de coton récoltées dans la colonie; on les y voit en capsules et en laines, coton Géorgie longue soie et courte soie, coton Jumel, coton Louisiane, coton nankin, et tous attestent les progrès réalisés par cette culture, qui, il y a quelques années seulement, n'était encore qu'à l'état d'essai dans la colonie, et dont les produits rivalisent aujourd'hui avec les plus beaux similaires de l'Amérique.

Des filés et des tissus obtenus avec les cotons algériens par les meilleurs fabricants de la métropole complètent la collection.

Les laines et les cochenilles sont pour l'Algérie deux nouvelles sources de richesses à ajouter à la nomenclature de celles que nous avons déjà mentionnées.

La dernière salle de l'exposition algérienne offre aux visiteurs une série de cartes et d'ouvrages relatifs à l'Algérie que chacun peut consulter, et dans laquelle on ne saurait manquer de trouver d'utiles renseignements sur la position des centres de population, sur le nombre et l'importance des cours d'eaux et des forêts, etc., sur le commerce ou l'industrie, et, en général, sur tout ce qui a rapport à la colonisation.

Cette simple nomenclature suffit pour démontrer que l'exposition permanente des produits de l'Algérie

Digitized by Google

constitue une véritable encyclopédie algérienne; c'est l'Algérie rendue visible et palpable à tous. A ceux qui doutaient d'elle, la jeune colonie de la France répond, en leur faisant toucher du doigt les trésors de son agriculture et les promesses de son industrie; à ceux mieux renseignés, elle met en main des justifications irréfragables de leur foi et de leurs espérances.

L'exposition permanente des produits de l'Algérie est ouverte au public tous les jeudis, de midi à 4 heures; les cartes d'entrée sont délivrées sur simple demande adressée au ministre de la guerre. On a dit quelle était la mission de l'exposition permanente de Paris; dans un but analogue et pour exciter chez les colons une salutaire émulation, une exposition permanente des produits algériens a été fondée, à Alger, par les soins de M. le général Randon, gouverneur général; elle sera comme l'entrepôt des produits de l'Algérie destinés à l'exposition permanente de Paris.

Digitized by Google

VIII.

TRAVAUX PUBLICS.

CHAPITRE Ier. — PONTS ET CHAUSSÉES.

PROVINCE D'ALGER.

EXERCICE 1852.

§ Ier. — TRAVAUX MARITIMES.

I. — PORTS.

On a continué en 1852 les travaux des ports d'Alger et de Cherchel.

Port d'Alger. — On a construit la plate-forme en béton qui couronne, au-dessus de l'eau, le musoir du môle Nord, et doit servir de base aux fortifications de ce musoir; et l'on a renforcé tout autour les talus du massif de ce musoir par des échouages de blocs de béton et de blocs naturels; 1,250 mètres cubes de béton et 4,817 mètres cubes de roches naturelles ont été employés à ces renformis.

Sur les réclamations du commerce, les enrochements commencés au musoir de la jetée sud, et qui formaient écueil pour les navires à l'entrée du port, ont été élevés hors de l'eau, afin de les rendre visibles et d'empêcher les accidents. A mesure que le massif se construisait, on a dû recouvrir ses talus vers le large par des blocs en béton, pour les protéger contre les grosses mers. Sur le développement de cette jetée, on a continué les échouages de blocs naturels et de blocs de béton; 72,124 mètres cubes de roches nsturelles, et 28,899 mètres cubes de béton ont été employés à ces divers enrochements.

Port de Cherchel. — Les crédits alloués ont été principalement employés à la continuation de la jetée Joinville, et au draguage dans l'intérieur du port des débris de l'ancien bâtardeau qui fermait l'entrée contre la mer pendant son creusement. Lors du tremblement de terre du mois d'octobre et du coup du vent des premiers jours de décembre, ce port s'est trouvé entièrement rempli de navires qui sont venus y chercher un refuge.

Digitized by Google

Tenez. — Des réparations urgentes ont été effectuées au débarcadère de Tenez; les bois vermoulus et les câbles d'amarrage ont été remplacés; les bittes ont été reconstruites. Le prolongement du débarcadère qui sera exécuté cette année permettra d'attendre le commencement des travaux du port de Tenez, qui sera si utile pour les exploitations agricoles et minérales des circonscriptions de Tenez, d'Orléansville et de la vallée du Chélif.

Dellys. — On a achevé la réparation, du débarcadère, qui avait été commencée en 1851:

Les dépenses faites pendant l'exercice 1852 se résument comme il suit:

INDICATION DES PORTS.	DÉPENSES FAITES PENDANT L'EXERCICE 1852		
	pour l'entretien.	en travaux neufs.	totaux
Port d'Alger	6,567f 29c	1,598,435f 64c	1,605,002f 33f
— de Cherchel	»	31,287 21	31,287 21
Débarcadère de Tenez	4,609 21	»	4,009 21
——— de Dellys	1,261 34	»	1,262 34
Totaux	11,838 84	1,629,722 25	1,641,561 09

2. — ÉCLAIRAGE DES CÔTES.

PHARES ET FANAUX.

La tour du phare de Cherchel, en construction sur l'ilot Joinville, commence à s'élever au-dessus de son soubassement. La difficulté des approvisionnements en matériaux, qui viennent de France, et la limitation des crédits annuels ne permettront de terminer qu'en 1854 cet appareil d'éclairage; un feu Bordier-Marcet signale provisoirement le port. Le logement des gardiens du phare est achevé.

Le phare d'Alger et son feu de port, ainsi que les feux des ports de Tenez, de Cherchel et de Dellys, n'ont eu besoin que de travaux d'entretien.

Les dépenses faites pendant l'exercice 1852 se résument ainsi:

INDICATION DES LOCALITÉS.	DÉPENSES FAITES PENDANT L'EXERCICE 1852		
	pour l'entretien.	en travaux neufs.	totaux.
Phare et feu du port d'Alger	4,897f 67c	»	4,897f 67c
Construction du phare de Cherchel	»	19,712f 79c	19,712 79
Feu du port de Cherchel	427 56	»	427 56
——— de Tenez	200 00	»	200 00
——— de Dellys	1,100 95	»	1,100 95
Totaux	6,626 12	19,712 79	26,338 91

Digitized by Google

§ II. — ROUTES ET PONTS.

I. — ROUTES.

Route d'Alger à Blidah par Douéra. — Une chaussée neuve, moitié en blocage, moitié en empierrement, a été construite dans l'étendue depuis Ben-Aknoun jusqu'à Dély-Ibrahim, où la route se trouvait presque impraticable pendant la saison des pluies.

Route d'Alger à Dellys par Rouiba et le Boudouaou. — Un pont en charpente a été établi sur le Hammiz, et la route a été achevée depuis sa bifurcation avec la route de Constantine jusqu'au village de Rouiba; elle est devenue praticable, et a été livrée à la circulation publique dès que les remblais dans la traversée des terrains marécageux ont été recouverts par une couche de gravelage extrait en majeure partie du lit du Hammiz.

Route d'Alger à Koléah par Staouëli. — On a terminé la construction de la chaussée en empierrement de cette route, ce qui permet aux diligences et au roulage de la parcourir aisément en toutes saisons.

Route d'Alger à Cherchel par le pied du Sahel. — On a commencé la chaussée d'empierrement dans la partie comprise entre Saint-Charles et la baraque des forestiers, qui était impraticable pendant l'hiver, et quelques ouvrages supplémentaires, tels que aqueducs et approfondissement de fossés, qui étaient indispensables pour empêcher la route d'être inondée par les eaux qui descendent des coteaux du Sahel dans les pluies.

Route de Blidah à la mer par Koléah. — La route a été exhaussée sur 2 kilomètres de longueur entre les bornes kilométriques 14 et 16, où elle était fréquemment submergée pendant l'hiver par les inondations de la Chiffa; et elle a été empierrée depuis le village d'Oued-el-Halleg jusqu'au Mazafran.

Chemin de l'Oued-el-Halleg à L'Arbâ par Boufarik et Sidi-Moussa. — On a continué la construction du pont sur l'Arrach, à l'Hsouch-Mimouch, et les digues latérales de cette rivière qui doivent protéger les abords du pont contre ses crues. On a réparé aussi divers ouvrages d'art qui avaient éprouvé des avaries entre le village d'Oued-el-Halleg et Boufarik.

Chemin de ceinture de la rive droite de l'Arrach. — On a continué la chaussée d'empierrement de ce chemin, qui dessert une grande étendue de territoire, et forme en même temps la voie la plus courte de la Maison-Carrée à L'Arbâ et même d'Alger à L'Arbâ.

Chemins vicinaux hors la commune d'Alger. — La passerelle sur le Beni-Messous, à la traversée du chemin de Chéragas à Guyotville, a été reconstruite, et le chemin qui y conduit a été amélioré.

Chemins vicinaux aux environs de Douéra. — Une partie du chemin de Douéra à Birkadem a été empierrée; des terrassements, des aqueducs et des empierrements ont été construits sur les chemins de Douéra à Maelma et à Saint-Ferdinand pour les rendre plus praticables.

Chemins vicinaux aux environs de Boufarik. — A l'aide des transportés politiques, on a construit le chemin de Boufarik vers Saint-Charles jusqu'à l'usine Roumili, et on l'a tracé sur une certaine longueur au delà de cette usine.

Digitized by Google

Chemins vicinaux aux environs de Médéah. — Quelques ouvrages d'amélioration ont été exécutés sur les chemins des environs de Médéah.

Chemins vicinaux aux environs de Milianah. — On a réparé plusieurs parties de la voie muletière de Milianah à Affreville, qui est extrêmement fréquentée.

Les dépenses auxquelles ces travaux neufs et ces grosses réparations ont donné lieu, ainsi que toutes les dépenses d'entretien, sont résumées dans le tableau ci-après :

INDICATION DES VOIES DE COMMUNICATION.	DÉPENSES FAITES PENDANT L'EXERCICE 1858		
	POUR L'ENTRETIEN.	EN TRAVAUX NEUFS.	TOTALES.
1° ROUTES IMPÉRIALES.			
Route d'Alger par Birkadem	72,990f 81c	4,474f 48c	77,465f 29c
——— à Blidah par Douéra	48,107 50	21,001 79	69,100 00
Route de Blidah à Milianah	11,499 66	»	11,499 66
——— d'Alger à Constantine par le Fondouck	52,698 79	7,601 38	40,500 17
——— d'Alger à Dellys par Rouiba et le Boudouaou	960 00	25,596 47	26,556 56
——— d'Alger à Rovigo	23,398 41	»	23,398 41
TOTAUX pour les routes impériales	189,655 06	58,674 12	248,329 18
2° ROUTES STRATÉGIQUES.			
Route d'Alger à Aumale par L'Arba	3,759 82	280 73	4,020 55
Route de Cherchel à Milianah par le Bourkika	8,000 00	»	8,000 00
——— par Beni-Menad	600 00	»	600 00
——— de Milianah à Teniet-el-Haad	1,500 00	»	1,500 00
——— de Médéah à Boghar	1,500 00	»	1,500 00
——— à Milianah	2,500 00	»	2,500 00
TOTAUX pour les routes stratégiques	17,839 82	280 73	18,120 55
3° ROUTES PROVINCIALES.			
Route d'Alger à Koléah par Staouéli	15,294 16	24,999 66	40,293 82
——— à Cherchel par le pied du Sahel	14,726 28	16,211 16	30,957 44
——— de Blidah à la mer par Koléah	5,247 82	17,534 35	22,582 17
——— du Boudouaou à Blidah par le pied de l'Atlas	6,983 50	24,778 78	31,762 08
——— de Tenez à Orléansville	8,600 00	»	8,606 00
——— de Milianah à Orléansville	3,000 00	»	3,000 00
——— de Cherchel à Tenez	3,500 00	»	3,500 00
TOTAUX pour les routes provinciales	57,351 66	83,323 95	140,675 51
4° CHEMINS VICINAUX ET DE COLONISATION.			
Chemin de l'Oued-el-Halleg à L'Arba par Boufarik et Sidi-Moussa	4,000 00	5,773 98	7,775 98
——— de Saint-Charles à Féroukа par Boufarik	3,210 38	»	3,210 38
——— de culture de la rive droite de l'Arrach	»	25,999 61	25,999 61
Chemins vicinaux hors la commune d'Alger	5,820 26	8,961 37	14,781 77
——— des environs de Douéra	6,515 33	6,218 96	12,734 29
——— de Koléah	500 00	»	500 00
——— de Médéah	1,300 00	2,199 99	3,499 99
——— de Milianah	700 00	800 00	1,500 00
——— d'Orléansville	799 80	»	799 80
TOTAUX pour les chemins vicinaux et de colonisation	22,845 71	47,954 11	70,799 82

Digitized by Google

RÉCAPITULATION DES DÉPENSES FAITES POUR LES ROUTES ET LES VOIES DE COMMUNICATION DU DÉPARTEMENT D'ALGER.

Routes impériales	248,329f 18c
Routes stratégiques	18,120 25
Routes provinciales	140,675 51
Chemins vicinaux et de colonisation	70,799 82
TOTAL	477,922 76

2. — PONTS.

On a achevé : 1° la reconstruction de la levée gauche du pont de la Chiffa, sur la route commune de Blidah à Médéah et à Milianah; 2° l'estacade qui doit défendre cette levée; 3° le remplacement des bois pourris dans les anciennes palées du pont. La crue du mois de décembre, qui n'était cependant qu'une crue ordinaire, a occasionné des avaries notables à la levée et à l'estacade, et sans les massifs d'enrochements placés au raccordement de l'estacade avec la levée, cette dernière aurait été emportée.

Dans les ponts américains du Mazafran, à Douaonda et à Mokta-Khera, on a remplacé les tabliers qui étaient usés, et une partie des bois pourris. Dans peu d'années, on devra songer à leur reconstruction.

On a consolidé par des perrés les abords des ponts de l'Oued-Bellah sur la route de Cherchel à Milianah, et de l'Oued-Neckla sur le chemin d'Ouled-Fayet à Saint-Ferdinand.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, le pont sur le Hammiz pour la traversée de la route d'Alger à Dellys a été entièrement construit et livré à la circulation; et le pont sur l'Arrach à l'Haouch-Mimouch pour la route centrale de la Mitidja a été continué.

Les dépenses pour l'exercice 1852 se résument comme il suit :

INDICATION DES PONTS.	DÉPENSES. faites pendant l'exercice 1852 en travaux neufs et grosses réparations.	OBSERVATIONS.
Pont de la Chiffa (routes de Blidah à Médéah et à Milianah)	110,749f 26c	
— du Mazafran à Douaonda (route d'Alger à Koléah par Staouéli)	5,002 85	
— du Mazafran à Mokta-Khera (route d'Alger à Cherchel par le pied du Sahel)	2,043 50	
— de l'Oued-Bellah (route de Cherchel à Milianah)	6,166 87	Longueur de 18 mètres.
— de l'Oued-Keckla (chemin d'Ouled-Fayet à Saint-Ferdinand)	3,811 45	Voûte en plein cintre de 5 mètres d'ouverture
— du Hammiz (route d'Alger à Dellys)	54,000 00	
— de l'Arrach à l'Haouch-Mimouch (route médiane de la Mitidja)	55,520 05	
— de l'Oued-Smarr (chemin de culture de la rive droite de l'Arrach)	1,238 37	
TOTAL pour les ponts	238,532 35	

Digitized by Google

§ III. — DESSÉCHEMENTS.

On a continué les travaux d'endiguement de l'Oued-Djemmâ destinés à empêcher cette rivière de déborder sur les propriétés riveraines et de les ravager; mais la crue du mois de décembre 1852 leur a causé de grandes avaries, et a fait de nouveau reconnaître la nécessité de revêtir les portions des digues les plus exposées aux courants par des perrés maçonnés fortement assurés au moyen d'enrochements et de pieux en bois.

Les ouvrages de défense des berges du Hammiz, commencés en 1851, ont été complétés.

Autant que l'ont permis les crédits, des foucardements et des curages ont été exécutés sur divers canaux de desséchement pour procurer aux eaux un libre écoulement.

Enfin, pour donner issue aux eaux d'inondation de la Chiffa qui submergent la route de Blidah à la mer et le territoire de Jarghen, on a rectifié et approfondi les fossés de la route sur une grande étendue en amont de leur embouchure dans le Mazafran.

Voici le résumé des dépenses pour l'exercice 1852 :

INDICATION DES LOCALITÉS.	DÉPENSES FAITES PENDANT L'EXERCICE 1852		
	pour l'entretien.	en travaux neufs et grosses réparations.	TOTAUX.
Canaux, rigoles et digues de desséchement dans le bassin de la Mitidja	27,632f 31c	698f 95f	28,331f 26c
Endiguement de l'Oued-Djemmâ	»	108,343 37	108,343 37
Défense des berges du Hammiz	»	7,626 41	7,626 41
Rectification des fossés de la route de Blidah à la mer	»	9,059 96	9,059 76
TOTAUX pour les desséchements	27,632 81	125,728 69	153,361 00

§ IV. — VOIRIE URBAINE.

La construction des rues El-Douaouda et El-Arida dans la ville de Koléah a été commencée; des rigoles pavées pour l'écoulement des eaux et des empierrements ont été exécutés dans plusieurs rues des villes de Médéah, de Milianah et d'Orléansville. On a terminé la rectification des traverses du village d'Oued-el-Halleg par la route de Blidah à la mer, et par la route centrale de la Mitidja, le nivellement de la portion de la rue d'Isly à Alger comprise entre la porte et la place d'Isly, les trottoirs et les empierrements exécutés dans la traverse de la ville de Blidah. Les ouvrages de fondation de la statue du maréchal Bugeaud au milieu de la place d'Isly à Alger, sont également classés parmi les travaux de voirie.

Digitized by Google

Les dépenses de ces divers travaux neufs ou de grosses réparations et les dépenses d'entretien de l'exercice 1852 se résument comme il suit :

INDICATION DES LOCALITÉS.		DÉPENSES FAITES PENDANT L'EXERCICE 1852		
		pour l'entretien.	en travaux neufs et grosses réparations.	TOTAUX.
Alger. — Grande voirie		35,998f 54c	8,621f 83c	44,620f 39c
Blidah. — Grande voirie		1,540 00	1,370 51	2,910 51
Blidah (hors la commune). — Petite voirie		606 39	"	606 39
Village d'Oued-el-Halleg. — Grande voirie		"	717 23	717 23
Douéra	Grande voirie	1,995 00	"	1,996 00
	Petite voirie	1,469 80	"	1,469 80
Koléah	Grande voirie	748 25	18,971 99	19,720 24
	Petite voirie	1,817 58	574 88	2,392 38
Médéah	Grande voirie	1,400 00	"	1,400 00
	Petite voirie	800 00	2,800 00	3,600 00
Cherchel	Grande voirie	1,900 00	"	1,600 00
	Petite voirie	1,200 00	"	1,200 00
Tenes	Grande voirie	1,159 50	"	1,159 50
	Petite voirie	700 00	"	700 00
Milianah	Grande voirie	1,130 90	"	1,130 90
	Petite voirie	700 00	1,200 00	1,900 00
Orléansville	Grande voirie	2,000 00	2,000 00	4,000 00
	Petite voirie	500 00	2,009 00	2,500 00
TOTAUX pour la voirie urbaine		55,366 88	38,256 46	93,623 34

§ V. — AQUEDUCS, FONTAINES ET ÉGOUTS.

On a commencé l'égout de ceinture destiné à écouler hors du port d'Alger toutes les matières qui sortent des égouts de la ville; les deux portions dites de Bab-el-Oued et de la Marine déjà construites fonctionnent utilement.

On a continué la reconstruction de l'aqueduc d'Aïn-Zéboudja, qui fournit de l'eau à la partie supérieure de la ville d'Alger, entre le raviu Chauveau et la Casbah. On a construit une partie de l'aqueduc établi sous la route d'Alger à Douéra, le tunnel du fort l'Empereur, et la conduite à ciel ouvert depuis ce tunnel jusqu'à celui du consulat de Suède; on a commencé le tunnel du consulat de Suède et continué celui des Sept-Sources; en somme, 400 mètres de galerie souterraine et 1,000 mètres d'aqueduc à ciel ouvert sont ou achevés ou en cours d'exécution.

La conduite d'eau de la ville de Médéah a été réparée dans quelques endroits où elle était fort avariée. La fontaine en fonte de fer qui avait été primitivement destinée pour la place d'Isly à Alger a été posée au milieu de la place d'armes de Médéah et environnée d'un bassin; elle y sert à la fois d'ornement et de réservoir public.

Digitized by Google

L'égout de la porte Sarahoui a été prolongé jusqu'au ravin Baroura, afin d'éloigner les exhalaisons qui se répandaient dans cette partie de la ville et dans les jardins environnants.

On a construit une fontaine, un lavoir et un abreuvoir au village d'Oued-el-Halleg, une conduite d'eau pour la fontaine et le lavoir de Guyotville, et on a commencé la conduite d'eau de la nouvelle fontaine de Dély-Ibrahim.

Les eaux de la fontaine d'Aïn-Safra étant insuffisantes pour le village d'Affreville, il a été ouvert une prise d'eau supplémentaire sur le canal d'Aïn-Sultan.

L'égout de la rue Saint-Jean à Milianah a été reconstruit.

Enfin on a terminé la conduite d'eau du village de Chéragas.

Ces travaux neufs et de grosses réparations, ainsi que les travaux d'entretien, ont donné lieu aux dépenses suivantes pendant l'exercice 1852 :

INDICATION DES LOCALITÉS.	DÉPENSES FAITES PENDANT L'EXERCICE 1852		
	pour l'entretien.	en travaux neufs et grosses réparations.	TOTAUX.
Aqueducs d'Alger	20,000f 00c	59,840f 03c	79,840f 03c
Conduite d'eau de Chéragas	»	4,588 70	4,588 70
Conduite d'eau et lavoir de Guyotville	»	3,010 84	3,010 84
Conduites et fontaines du Fondouck, de la Maison-Carrée, de L'Arba, Dély-Ibrahim, Ouled-Fayet, Drariah, Saoula, El-Achour, Mérédja	6,255 02	300 97	6,054 00
Fontaine, lavoir et abreuvoir d'Oued-el-Halleg	»	2,516 22	2,516 22
Aqueducs et fontaine de Douéra	4,463 95	»	4,483 05
——— de Koléah	2,125 26	»	2,125 20
——— de Blidah (hors la commune)	»	230 00	230 00
——— de Cherchel	3,200 00	»	3,200 00
——— de Tenez	3,700 50	»	3,700 50
——— d'Orléansville	1,000 02	»	1,000 20
Aqueducs, fontaines et égout de Médéah	744 15	7,122 27	7,660 42
——— de Milianah et d'Affreville	1,819 10	2,600 00	4,410 10
Égout de ceinture du port d'Alger	»	99,000 82	99,999 82
TOTAL pour les aqueducs, fontaines et égouts	43,418 18	180,323 75	223,741 03

§ VI. — IRRIGATIONS.

On a complété le recouvrement des aqueducs de dérivation du Bon-Roumi, de l'Oued-el-Had et de l'Oued-Ben-Chaouch dans les parties susceptibles d'être encombrées par les terres et les pierres entraînées des coteaux en temps de pluie; on a terminé la construction de tous ces ouvrages, celle de l'aqueduc de dérivation de l'Oued-Beni-Aza, et celle de l'aqueduc de dérivation du Ti-Hammemin, qui doit arroser le territoire de Rovigo.

Moitié à l'aide de cotisations volontaires, moitié à l'aide d'une subvention accordée par M. le général commandant la division d'Alger, on a exécuté un canal d'irrigation pour le territoire de M'ta-el-Habbous.

On a étudié les irrigations du territoire de la rive gauche de l'Arrach, de Koléah, du Fondouck et de Tenez.

Digitized by Google

Les dépenses soit de travaux neufs ou grosses réparations, soit d'entretien pendant l'exercice 1852, sont résumées ci-après :

INDICATION DES LOCALITÉS.	DÉPENSES FAITES PENDANT L'EXERCICE 1852		
	pour l'entretien.	en travaux neufs et grosses réparations.	TOTAUX.
L'Arbâ, Rovigo et territoire de la rive droite de l'Arrach	6,600f 00c	4,172f 04c	10,772f 04c
Dalmatie et Beni-Mered	»	4,445 32	4,445 32
El-Afroun et Bou-Roumi	»	16,150 43	16,150 43
Koléah	»	600 00	600 00
Mouzaia-Ville et M'ta-el-Habbous	»	5,635 15	5,635 15
Pépinière de Médéah	»	399 09	399 09
TOTAUX pour les irrigations	6,600 00	31,402 03	38,002 03

§ VII. — PLANTATIONS.

Pendant l'année 1852, vu l'état des crédits alloués, on n'a fait qu'entretenir les plantations existantes, et remplacer un certain nombre d'arbres morts dans les villes et villages et à leurs abords. Les arbres vivants à la fin de l'année et les dépenses de l'exercice sont résumés ci-après.

INDICATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE des arbres vivants.	DÉPENSES faites PENDANT L'EXERCICE 1852 pour l'entretien.
Routes, chemins, canaux et centres de population dans le Sahel d'Alger et la plaine de la Mitidja, ensemble	20,000	12,334f 29c
Pépinière des ponts et chaussées à L'Arbâ	1,800	
Médéah et ses environs	702	
Cherchel et ses environs	388	
Milianah et ses environs	10,546	
Pépinière des ponts et chaussées à Milianah, nombre des plants d'arbres	12,000	
Tenes et ses environs	1,624	
Orléansville et ses environs	5,282	
TOTAUX pour les plantations	50,332	12,334f 29c

§ VIII. — CRÉATION DE VILLAGES.

On a couvert d'une toiture les habitations des hameaux valaisans de Djoudi-el-Allès et Saïghr, afin de les rendre habitables.

La dépense n'a été que de 6,409 fr. 20 cent.

Digitized by Google

PROVINCE D'ORAN.

1° *Territoire civil.* — Route d'Oran à Mascara..... 50,000f
Cette route s'est continuée dans les exercices suivants, et à la fin 1854 elle était très-avancée.
Ouverture de la rue Charles-Quint, à Oran..... 30,000
Ce travail n'est pas encore achevé.
Achèvement de la consolidation de la falaise du quai de la Moune, à Oran..... 48,000
La falaise du quai de la Moune a subi des dépressions qui ont entraîné des éboulements. Ce travail a pour but de les prévenir.

2° *Territoire militaire.* — Route de Mostaganem à Arzew..... 25,000

PROVINCE DE CONSTANTINE.

1° *Territoire civil.* — Route de Bône à Mondovi..... 10,000
Cette route est maintenant à peu près achevée.
Route de Philippeville à Constantine..... 100,000
Cette route, très-fréquentée et sur le parcours de laquelle des défoncements s'étaient produits, a été améliorées par des empierrements en divers lieux.

2° *Territoire militaire.* — Route d'Alger à Constantine (partie comprise entre Sétif et le Moulin Lavie)..... 15,000

EXERCICE 1853.

DEPARTEMENT D'ALGER.

1° *Territoire civil.* — Endiguement de l'Oued-Djemmâa..... 90,000
Ce travail est à peu près achevé.
Desséchement des marais de l'Oued-Boutan dans la plaine du Chéliff..... 8,000
Canal de dérivation de l'Oued-bou-Chemma..... 8,000
Construction de la rampe de Koléah pour les routes de Blidah à la mer et du pied du Sahel. 15,000
Achèvement de la partie de la route du pied de l'Atlas comprise entre Soumah et l'Arrach... 50,000
Construction d'un pont en charpente sur l'Arrach en face de Rovigo..... 50,000
Aqueducs d'Aïn-Zboudja et de Telemly, à Alger..... 60,000
Travaux presque terminés.
Construction d'un égout de la pépinière, à Médéah..... 14,800
Achèvement du chemin de Chéragas à Guyotville..... 8,000
Reconstruction d'un pont sur l'Oued-Bouzoua..... 6,100
Travaux divers dans les colonies agricoles : construction de fontaines, de puits, de conduite d'eau et plantations..... 32,000

2° *Territoire militaire.* — Desséchement des marais de Sidi-bel-Abbès, près d'Aïn-Sultan.... 17,500
Route d'Alger à Médéah par la Chiffa..... 40,000
—— de Blidah à Cherchel par Marengo et Zurich..... 20,000
—— de Tenez à Orléansville..... 45,000
—— de Blidah à Milianah par la Bourkika..... 55,000
—— de Médéah à Boghar et à Laghouat..... 220,000
Cette route s'est continuée en 1854. Elle a été nécessitée par la prise de Laghouat.
Nivellement et empierrement des rues à Aumale..... 40,000

Digitized by Google

DÉPARTEMENT D'ORAN.

1° *Territoire civil.* — Desséchement des marais d'Aïn-Sfia, à Mostaganem	8,000f
Dérivation du Tlelat	15,000
Route d'Oran à Mascara	42,000
Rectification de la route des Carrières	31,000
Route de Mostaganem à Arzew	60,000
—— d'Oran à Tlemcen	30,000
Construction de la rue Charles-Quint, à Oran	30,000
Ce travail a été continué en 1854.	
Conduite d'eau à Arzew	30,000
Travaux de distribution, à Oran	7,000
———— à Tlemcen	16,000
Construction de fontaines, de conduites d'eaux, plantations, etc., dans les colonies agricoles	33,500
2° *Territoire militaire.* — Canaux d'irrigation des deux rives de la Mekerra	5,000
Construction d'un canal de desséchement et d'irrigation à Maghrnia	6,000
Route d'Oran à Mascara	30,000
———— à Sidi-bel-Abbès	30,000
———— à Tlemcen	35,000
Construction d'un abreuvoir, à la Sadouca	6,000
Construction d'égouts dans les rues de petite voirie, à Sidi-bel-Abbès	16,000
Conduite pour amener les eaux à Aïn-bou-Dinar (colonie agricole)	16,000

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE.

1° *Territoire civil.* — Construction de canaux d'irrigation dans les environs de Constantine	10,000
Route de Bône à Guelma	60,000
—— de Philippeville à Constantine	50,000
Construction d'un pont sur la Seybouse	66,000
———— sur l'Oued-el-Amar	30,000
Route de Sétif à Bougie	30,000
Couverture des citernes romaines, à Philippeville	21,000
Conduite pour amener à Constantine des eaux du Djebel-Ouach	50,000
———— les eaux d'Aïn-bou-Ouzzaïa, à Sétif	15,000
Construction d'une fontaine au Cherakat, dans la banlieue de Constantine	10,000
Nivellement et empierrement des rues de petite voirie, à Sétif	14,000
———— à la Calle	10,000
2° *Territoire militaire.* — Desséchement de la plaine des Beni-Kaïd, près Djidjelli	8,000
Desséchement des marais autour de Batna	9,500
Route de Stora à Biskara	50,000
—— de Mdaourouch à Alger	50,000
—— de Bougie à Sétif	10,000
—— de La Calle à Tabarque par Oum-Teboul	33,000
Ouverture d'un chemin allant de Batna à la forêt des Cèdres	5,000
———— allant de Sétif à la forêt de Bou-Thaleb	5,000
Nivellement et empierrement des rues de petite voirie à Condé	6,000

Digitized by Google

CHAPITRE II. — SERVICE DES BÂTIMENTS CIVILS.

EXERCICE 1852.

PROVINCE D'ALGER.

Les travaux exécutés par le service des bâtiments civils se rapportent à la construction, l'appropriation et l'entretien des bâtiments et édifices publics, et aux travaux de voirie dans les localités non érigées en communes.

Les travaux de voirie faits en 1852 ne concernent que deux localités, Médéah et Cherchel. Dans la première, des bancs dont la mise en place a coûté 349 fr. 56 cent. ont été posés sur la place d'armes pour les promeneurs; dans la seconde, il a été fait une dépense de 751 fr. 31 cent. pour travaux de nivellements exécutés au jardin public.

Les travaux de fontaines, abreuvoirs, lavoirs, embranchements d'aqueducs, ceux d'installation de nouveaux centres de population et de construction d'enceintes précédemment dans les attributions des bâtiments civils, ont été dévolus, par arrêté ministériel du 28 avril 1852, au service des ponts et chaussées. Les seuls travaux de ce genre exécutés dans les premiers mois de l'exercice se rapportent à l'entretien des lavoirs et abreuvoirs de Tenez, Rovigo et la Chiffa : ils se sont élevés à 1,263 fr. 32 cent., savoir : 966 fr. 81 cent. pour la Chiffa, 222 fr. 20 cent. pour Rovigo et 74 fr. 31 cent. pour Tenez.

BÂTIMENTS ET ÉDIFICES PUBLICS.

Les travaux exécutés dans les bâtiments et édifices publics, et se rapportant à l'entretien, figurent dans le tableau ci-après; nous ne parlerons ici que des constructions et des appropriations.

La classification de ces travaux a été ainsi établie :

1° Service de la justice;
2° Service de l'instruction publique;
3° Service des cultes;
4° Administration générale;
5° Services municipaux;
6° Services maritimes;
7° Services financiers;
8° Administration arabe;
9° Établissements hospitaliers.

1° SERVICE DE LA JUSTICE.

TRIBUNAUX ET PRISONS.

Les tribunaux et justices de paix, installés pour la plupart dans des maisons particulières, n'ont donné lieu qu'à des réparations locatives peu importantes.

Blidah. — A Blidah, où la justice de paix est installée dans un immeuble appartenant à l'État, une dépense de 1,574 fr. 23 cent. a dû être faite pour la reconstuction d'un mur et son reculement sur l'alignement.

Digitized by Google

Alger. — Diverses appropriations à l'hôtel de M. le procureur général impérial ont occasionné une dépense de 2,723 fr. 25 cent.

Prisons civiles. — Il a été payé, aur les crédits de l'exercice 1852, une somme de 30,000 francs pour travaux d'achèvement. Cette somme a été allouée par M. le ministre pour faire face aux augmentations reconnues nécessaires.

Un projet de palais de justice pour Alger a été présenté.

Un projet de tribunal et de prison pour Blidah est à l'étude.

2° INSTRUCTION PUBLIQUE.

Alger. — L'école des jeunes musulmanes, précédemment installée dans un immeuble domanial de la rue du Regard devenu trop restreint à raison du développement de l'établissement et de l'augmentation du nombre d'élèves qui le fréquentent, a été transférée dans une maison de la rue de Toulon, louée à un particulier. L'installation a donné lieu à une dépense de 1,342 fr. 40 cent.

Kouba. — Un immeuble, acquis en 1852 par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, a servi, sous le nom d'établissement de la Sainte-Enfance, à une école de jeunes filles et à une salle d'asile. L'état de cet immeuble a nécessité une dépense première d'appropriation pour la réfection des terrasses dont le montant a'est élevé à 1,055 fr. 91 cent.

Novi. — École des filles. — L'école des filles de Novi est installée dans une maison construite par le génie militaire. Divers travaux complémentaires d'installation et d'entretien ont donné lieu à une dépense de 1,002 fr. 26 cent.

Médéah. — Une école de jeunes filles a été installée dans une maison domaniale. Le dépense s'est élevée à 1,800 francs.

Orléansville. — École de jeunes filles et salle d'asile. Cette construction, commencée en 1851 par le génie militaire, a été continuée par le service des bâtiments civils.

Des projets d'école et de salle d'asile ont été présentéa.

3° SERVICE DES CULTES.

Alger. — Synagogue. La continuation de la synagogue d'Alger a donné lieu à une dépense de 28,730 francs. Le détail estimatif de la construction est de 110,000 francs. Jusqu'à ce jonr on a dépensé 54,452 fr. 14 cent., de sorte qu'il reste à allouer 64,547 fr. 80 cent. pour achèvement.

Mosquée de la rue de la Marine. Des travaux d'entretien et de restauration ont donné lieu à une dépense de 1,273 fr. 66 cent.

Fort de l'Eau. — Ce village de récente création a été doté d'une église dont la dépense s'est élevée à 14,320 francs.

Une commission a été créée par M. le gonverneur général pour l'établissement de projets-types d'églisea pour les localités de l'Algérie. Douze projeta ont été étudiés pour diverses catégories d'après les programmes arrêtés.

Un projet de reatauration de la mosquée Sidi-Youssef à Milianah a été présenté.

Digitized by Google

4° SERVICES ADMINISTRATIFS.

Blidah. — Sous-préfecture. La construction de la sous-préfecture de Blidah a été commencée en 1851. Au 31 décembre 1852, les dépenses faites se sont élevées à 50,000 francs. Les travaux seront terminés dans le courant de l'année 1853. Le montant de la construction sera de 60,000 francs.

Boufarik. — Caserne de gendarmerie. La caserne de gendarmerie, installée précédemment dans une maison particulière dont le bail est expiré, a été transférée dans une partie de l'ancien caravansérail. Les travaux d'appropriation que cette installation a nécessités se sont élevés à 3,777 francs.

Douéra.—Caserne de gendarmerie. La caserne de gendarmerie, installée précédemment à titre provisoire et par tolérance dans une partie de l'ancien camp, y a été établie définitivement, après remise des locaux par l'administration militaire. L'ensemble des travaux d'installation exécutés a été de 8,100 francs, répartis par portions égales sur les crédits des exercices 1851 et 1852.

Dély-Ibrahim. — Gendarmerie. L'état de vétusté de cette caserne a nécessité des réparations importantes dont la dépense a été de 2,253 fr. 89 cent.

Un projet de construction d'une caserne de gendarmerie pour Médéah et un projet d'agrandissement du casernement de la gendarmerie de Milianah ont été fournis.

5° SERVICES MUNICIPAUX.

Médéah. — Abattoir civil. Les dépenses faites en 1852, pour complément d'installation, se sont élevées à 2,025 fr. 25 cent.

Milianah. — Abattoir civil. Divers travaux d'appropriation se sont élevés à 2,825 fr. 25 cent.

Milianah.—Commissariat de police. Les travaux de réparation et d'installation exécutés dans cet immeuble ont donné lieu à une dépense de 1,591 fr. 68 cent.

Rovigo. — Il a été construit à Rovigo une maison de secours pouvant servir, dans les premiers temps de la création du village, de mairie, de chapelle ou d'infirmerie. La dépense de cette construction s'est élevée à 11,811 fr. 46 cent.

La seule dépense faite en 1852 pour l'entretien des cimetières s'est élevée à 288 fr. 97 cent. Elle se rapporte à l'établissement d'un ponceau pour le cimetière du village de la Chiffa.

6° SERVICES MARITIMES.

Alger. — Atelier des mécaniciens de la marine. Les travaux d'agrandissement nécessités pour la pose de deux machines à outillage dont le service de la marine avait été récemment pourvu ont occasionné une dépense de 11,091 fr. 93 cent., comprenant également des travaux de grosse réparation exécutés à la toiture des bâtiments de la marine.

Alger. — Direction du port. La direction du port occupe avec le service sanitaire une maison à l'État dont la construction a été faite dans les premiers temps de l'occupation. L'entretien de cet immeuble a donné lieu, en 1852, à une dépense de 2,118 fr. 13 cent.

Cherchel. — Direction du port. Les travaux de restauration que nécessitait la mise en état de cet immeuble se sont élevés à 1,545 fr. 72 cent.

Digitized by Google

7° SERVICES FINANCIERS.

Alger. — Caserne des Douanes. Le service des douanes a été installé dans une ancienne caserne de construction moresque dite *caserne Didon*. La dépense d'appropriation s'est élevée à 2,083 francs en 1852.

Alger. — Entrepôt des tabacs. Les dépenses faites pour l'agrandissement des locaux de l'ancien camp de Mustapha, occupés par le service et les magasins des tabacs se sont élevées à 2,907 fr. 64 cent.

Fort de l'eau. — Une brigade de douane a été installée dans les bâtiments de l'ancien fort. Les dépenses d'appropriation se sont élevées à 1,857 fr. 71 cent.

Blidah. — Bureaux des domaines. Les bureaux des domaines de Blidah sont installés dans une ancienne maison moresque. Les dégradations des terrasses et des planchers, la reconstruction d'une partie des murs qui menaçait ruine, ont nécessité une dépense d'entretien de 3,860 francs.

Un projet de construction de magasin pour les tabacs, à Hussein-Dey, et d'appropriation des bâtiments de l'ancien camp, a été fourni.

8° ADMINISTRATION ARABE.

Alger. — Bureau arabe. L'installation du bureau arabe dans une partie de la caserne Didon a donné lieu à une dépense de 4,202 fr. 13 cent.

On a présenté un projet d'agrandissement de la maison des hôtes arabes, à Milianah.

9° ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS ET ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES.

Mustapha. — Établissement des orphelines. Les dépenses faites pour divers travaux d'appropriation et d'agrandissement se sont élevées à 4,736 francs.

Douéra. — Hôpital civil. L'hôpital civil de Douéra, installé en 1850 dans les bâtiments de l'ancien camp dont l'état d'entretien laissait beaucoup à désirer, a dû nécessiter de fortes réparations. Le mauvais état des toitures à réparer et divers travaux d'assainissement ont donné lieu, en 1852, à une dépense de 8,000 fr.

Un projet de translation de l'hôpital civil d'Alger à Mustapha dans les bâtiments de l'ancien camp a été présenté.

STATUE DU MARÉCHAL BUGEAUD.

La statue du maréchal Bugeaud a été inaugurée à Alger, le 15 août 1852. Les travaux faits par le service des bâtiments civils pour la construction du piédestal de cette statue se sont élevés à 11,721 fr. 65 cent. Les blocs employés ont été tirés du cap de Fer, et les dépenses d'extraction et de transport ne sont pas comprises dans ce chiffre de 11,721 fr. 65 cent.

Les dépenses ci-dessus ont été portées au tableau suivant, qui comprend également les autres dépenses faites pour l'entretien simple des bâtiments.

Digitized by Google

TRAVAUX EXÉCUTÉS DANS LA PROVINCE D'ALGER EN 1852.

DÉSIGNATION DES BÂTIMENTS.	SERVICE de la guerre.	SERVICE de l'instruction publique.	SERVICE des cultes.	ADMINISTRATION générale.	SERVICES municipaux.	SERVICES maritimes	SERVICES financiers.	ADMINISTRATION arabe.	ÉTABLISSEMENTS hospitaliers.	STATUE du maréchal Bugeaud.	TOTAL général.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
ALGER.											
Prison civile	30,000 00	»	»	»	»	»	»	»	»	»	30,000 00
Hôtel du gouverneur	»	»	»	6,720 08	»	»	»	»	»	»	6,720 08
Campagne du gouverneur	»	»	»	6,571 28	»	»	»	»	»	»	6,571 28
Hôtel de la préfecture	»	»	»	3,777 08	»	»	»	»	»	»	3,777 08
Bureaux et direction des affaires arabes	»	»	»	»	»	»	»	5,228 80	»	»	5,228 80
Service des douanes	»	»	»	»	»	»	3,003 45	»	»	»	3,003 45
Secrétariat général du gouvernement	»	»	»	4,053 53	»	»	»	»	»	»	4,053 53
Hôtel du procureur général	2,723 25	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2,723 25
Tribunal de première instance	525 10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	552 10
Service académique	»	234 03	»	»	»	»	»	»	»	»	234 03
Bâtiments maritimes	»	»	»	»	»	14,642 43	»	»	»	»	14,642 43
Logement de l'exécuteur des hautes œuvres	336 77	»	»	»	»	»	»	»	»	»	336 77
Service des domaines	»	»	»	»	»	»	686 50	»	»	»	686 50
Justices de paix	220 00	»	»	»	»	»	»	»	»	»	220 00
Bureau arabe départemental	»	»	»	»	»	»	»	1,080 82	»	»	1,080 82
Contributions diverses	»	»	»	»	»	»	1,850 46	»	»	»	1,858 46
Entrepôt des poudres	»	»	»	»	»	»	310 97	»	»	»	316 97
Trésor et postes	»	»	»	»	»	»	48 78	»	»	»	40 78
Service des mines	»	»	»	30 96	»	»	»	»	»	»	30 96
Commissariat général de police	»	»	»	96 51	»	»	»	»	»	»	96 51
Construction d'une synagogue	»	»	28,730 12	»	»	»	»	»	»	»	28,730 12
Statue du maréchal Bugeaud	»	»	»	»	»	»	»	»	»	11,091 93	11,091 93
Hôpital civil	»	»	»	»	»	»	»	»	195 00	»	195 00
Casernes de gendarmerie	»	»	»	»	981 21	»	»	»	»	»	981 21
Exposition agricole	»	»	»	»	633 24	»	»	»	»	»	633 24
École des jeunes musulmanes	»	1,410 90	»	»	»	»	»	»	»	»	1,410 90
Logement du directeur du port et bâtiments de la santé	»	»	»	»	2,118 33	»	»	»	»	»	2,118 33
Matériel du lazaret	»	»	»	»	706 87	»	»	»	»	»	706 87
Mosquées et marabouts	»	»	3,090 01	»	»	»	»	»	»	»	3,090 01
Dépôt des ouvriers	»	»	»	»	»	»	»	»	1,100 71	»	1,100 71
Salle d'asile à la Salpêtrière	»	266 03	»	»	»	»	»	»	»	»	266 03
Salle d'asile des indigènes	»	»	»	»	»	»	»	»	205 24	»	205 24
Tribunal des medjélés	106 10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	106 10
MUSTAPHA.											
Entrepôt des tabacs	»	»	»	»	»	»	2,907 04	»	»	»	2,907 04
Télégraphe	»	»	»	106 80	»	»	»	»	»	»	106 86
Pépinière centrale	»	»	»	4,053 53	»	»	»	»	»	»	4,053 53
Établissement des orphelines	»	»	»	»	»	»	»	»	4,736 45	»	4,736 45
Caserne de gendarmerie	»	»	»	»	393 67	»	»	»	»	»	393 67
Courses aux chevaux	»	»	»	»	2,003 91	»	»	»	»	»	2,065 91
SAINT-EUGÈNE.											
Caserne de gendarmerie	»	»	»	»	31 43	»	»	»	»	»	31 43
FORT DE L'EAU.											
Poste de douaniers	»	»	»	»	»	»	1,857 71	»	»	»	1,857 71
Construction d'une église	»		17,000 00	»	»	»	»	»	»	»	17,000 00
DÉLY-IBRAHIM											
École communale	»	635 55	»	»	»	»	»	»	»	»	635 55
Caserne de gendarmerie	»	»	»	»	2,711 60	»	»	»	»	»	2,711 60
Église et presbytère	»	»	355 18	»	»	»	»	»	»	»	355 18
Horloge	»	»	»	»	60 00	»	»	»	»	»	60 00
HUSSEIN DEY.											
École et salle d'asile	»	71 17	»	»	»	»	»	»	»	»	71 17
Église et presbytère	»	»	1,596 02	»	»	»	»	»	»	»	1,596 02

Digitized by Google

TRAVAUX EXÉCUTÉS DANS LA PROVINCE D'ALGER EN 1852. (Suite.)

DÉSIGNATION DES BÂTIMENTS.	SERVICE de la justice	SERVICE de l'instruction publique.	SERVICE des cultes.	ADMINISTRATION générale.	SERVICES municipaux.	SERVICES maritimes.	SERVICES financiers.	ADMINISTRATION arabe.	ÉTABLISSEMENTS hospitaliers.	STATUT du maréchal Bugeaud.	TOTAL général.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
BIRKADEM.											
Caserne de gendarmerie	»	»	»	»	16 89	»	»	»	»	»	16 89
Horloge	»	»	»	»	50 00	»	»	»	»	»	50 00
Église et presbytère	»	»	223 42	»	»	»	»	»	»	»	223 42
EL-BIAR.											
Caserne de gendarmerie	»	»	»	»	74 41	»	»	»	»	»	74 41
BIRMANDREIS.											
Église et presbytère	»	»	490 15	»	»	»	»	»	»	»	490 15
DRARIAH.											
Église et presbytère	»	»	1,386 85	»	»	»	»	»	»	»	1,386 85
FONDOUCK.											
École de garçons	»	154 51	»	»	»	»	»	»	»	»	154 51
Caserne de gendarmerie	»	»	»	»	159 84	»	»	»	»	»	159 84
SIDI-FERRUCH.											
Colonne commémorative du débarquement	»		»	52 51	»	»	»	»	»	»	52 51
Chapelle	»	»	216 73	»	»	»	»	»	»	»	216 73
ROVIGO.											
Construction d'une maison de secours	»	»	»	»	13,000 00	»	»	»	»	»	13,000 00
Fontaine, lavoir et abreuvoir	»	»	»	»	222 20	»	»	»	»	»	222 20
L'ARBÂ.											
Chapelle provisoire	»	»	220 35	»	»	»	»	»	»	»	220 35
KOUBA.											
Établissement de la Sainte-Enfance	»	»	1,055 91	»	»	»	»	»	»	»	1,055 91
VILLAGES.											
Du Staouéli	»		»	»	363 13	»	»	»	»	»	363 13
Du Boudouaou	»	»	»	»	79 90	»	»	»	»	»	79 90
DOUÉRA.											
Commissariat civil	»		»	144 75	»	»	»	»	»	»	144 75
Recette des domaines	»	»	»	»	»	»	630 14	»	»	»	630 14
Hôpital civil	»	»	»	»	»	»	»	»	7,997 87	»	7,997 87
Église	»	»	441 42	»	»	»	»	»	»	»	441 42
Dépôt des pompes	»	»	»	»	63 84	»	»	»	»	»	63 84
Caserne de gendarmerie	»	»	»	»	4,761 60	»	»	»	»	»	4,761 60
BLIDAH.											
Bureau arabe	»	»	»	»	»	»	»	166 01	»	»	166 01
Sous-préfecture	»	»	»	55,407 20	»	»	»	»	»	»	55,407 20
Télégraphe	»	»	»	26 77	»	»	»	»	»	»	26 77
Recette des domaines	»	»	»	»	»	»	3,860 73	»	»	»	3,860 73
Justice de paix	16 28	»	»	»	»	»	»	»	»	»	16 28
Prison civile	221 53	»	»	»	»	»	»	»	»	»	221 53
École française arabe	»	»	110 40	»	»	»	»	»	»	»	110 40
KOLÉAH.											
Bureau des domaines	»	»	»	»	»	»	53 82	»	»	»	53 82
MOUZAÏA.											
Logement de l'instituteur	»	793 07	»	»	»	»	»	»	»	»	793 07

Digitized by Google

TRAVAUX EXÉCUTÉS DANS LA PROVINCE D'ALGER EN 1852. (Suite.)

DÉSIGNATION DES BÂTIMENTS	SERVICE de la justice.	SERVICE de l'instruction publique.	SERVICE des cultes.	ADMINISTRATION générale.	SERVICES municipaux.	SERVICES maritimes.	SERVICES financiers.	ADMINISTRATION arabe.	ÉTABLISSEMENTS hospitaliers.	STATUE du maréchal Bugeaud.	TOTAL général.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
LA CHIFFA.											
Fontaine, lavoir et abreuvoir	»	»	»	»	966 81	»	»	»	»	»	966 81
Cimetière	»	»	»	»	288 97	»	»	»	»	»	288 97
BENI-MERED.											
Télégraphe	»	»	»	28 90	»	»	»	»	»	»	28 90
BOUFARIK.											
Caserne de gendarmerie	»	»	»	»	4,271 80	»	»	»	»	»	4,271 80
MÉDÉAH.											
Télégraphe du Nador	»	»	»	197 16	»	»	»	»	»	»	197 16
Pépinière	»	»	»	291 67	»	»	»	»	»	»	291 67
Abattoir civil	»	»	»	»	2,025 25	»	»	»	»	»	2,025 25
Halle aux grains	»	»	»	»	878 08	»	»	»	»	»	878 08
Mosquée	»	»	138 84	»	»	»	»	»	»	»	138 84
Synagogue	»	»	195 92	»	»	»	»	»	»	»	195 92
Place d'armes	»	»	»	»	349 56	»	»	»	»	»	349 56
Église	»	»	20 23	»	»	»	»	»	»	»	20 23
Caserne de gendarmerie	»	»	»	»	49 54	»	»	»	»	»	49 54
École des garçons	»	999 00	»	»	»	»	»	»	»	»	999 00
Éclairage	»	»	»	»	880 99	»	»	»	»	»	880 99
MILIANAH.											
Commissariat civil	»	»	»	199 05	»	»	»	»	»	»	199 05
Maison affectée aux services financiers	»	»	»	»	»	»	114 93	»	»	»	114 93
Bureau arabe	»	»	»	»	»	»	»	68 91	»	»	68 91
Tribunal du kadi	52 65	»	»	»	»	»	»	»	»	»	52 95
Télégraphe	»	»	»	48 93	»	»	»	»	»	»	48 93
Logement du hakem	»	»	»	»	27 55	»	»	»	»	»	27 55
Logement de l'aga	»	»	»	»	19 02	»	»	»	»	»	19 02
Abattoir civil	»	»	»	»	2,583 21	»	»	»	»	»	2,583 21
Latrines publiques	»	»	»	»	28 10	»	»	»	»	»	28 10
Minaret de l'horloge	»	»	»	»	49 03	»	»	»	»	»	49 03
Mosquée Sidi Youssef	»	»	485 76	»	»	»	»	»	»	»	485 76
Logement du kadi	49 80	»	»	»	»	»	»	»	»	»	49 80
École des filles	»	125 69	»	»	»	»	»	»	»	»	125 69
Travaux de voirie	»	»	»	»	28 00	»	»	»	»	»	28 00
Éclairage	»	»	»	»	1,172 08	»	»	»	»	»	1,172 08
Installation du bureau arabe	»	»	»	»	1,591 68	»	»	»	»	»	1,591 68
CHERCHEL.											
Commissariat civil	»	»	»	126 68	»	»	»	»	»	»	126 68
Direction du port	»	»	»	»	»	1,545 72	»	»	»	»	1,545 72
Jardin public	»	»	»	»	1,279 31	»	»	»	»	»	1,279 31
École de Noël	»	1,002 26	»	»	»	»	»	»	»	»	1,002 26
Éclairage	»	»	»	»	339 36	»	»	»	»	»	339 36
TENEZ.											
Douane	»	»	»	»	»	»	19 50	»	»	»	19 50
Caserne de gendarmerie	»	»	»	»	192 06	»	»	»	»	»	192 06
École des garçons	»	95 72	»	»	»	»	»	»	»	»	95 72
Salle d'asile	»	85 19	»	»	»	»	»	»	»	»	85 19
Église provisoire	»	»	35 42	»	»	»	»	»	»	»	35 42
Abattoir civil	»	»	»	»	71 19	»	»	»	»	»	71 19
Éclairage	»	»	»	»	1,033 91	»	»	»	»	»	1,033 91
ORLÉANSVILLE.											
Bureau arabe	»	»	»	»	»	»	»	17 97	»	»	17 97
Abattoir civil	»	»	»	»	491 39	»	»	»	»	»	491 39
Salle d'asile	»	19,949 76	»	»	»	»	»	»	»	»	19,949 76
Éclairage	»	»	»	»	56 21	»	»	»	»	»	56 21
TOTAUX	34,278 24	19,724 77	55,769 12	81,847 97	47,972 19	19,188 15	15,499 69	9,561 91	14,235 27	11,991 93	299,178 04

Digitized by Google

PROVINCE D'ORAN.

Achèvement de la préfecture d'Oran	3,506f
Commencement des travaux de l'entrepôt des tabacs, à Karguentah	14,000
Caserne de la marine, à Oran	10,000
——— des marins et des douaniers, à Mers-el-Kebir	12,400
Construction d'un fondouck, à Tlemcen	24,000
Appropriation à l'église de Mascara	5,000
Travaux du mur de soutenement de la direction du port, à Arzew	5,000
——— du poste de la douane à l'embouchure de la Macta	7,500
Achèvement de la caserne de gendarmerie, à Sidi-bel-Abbès	18,000
——— de la chapelle du village d'Aïn-el-Turk	8,500
Total pour la province d'Oran	107,906

PROVINCE DE CONSTANTINE.

Appropriation d'une ancienne mosquée en église catholique, à Constantine	7,000
Subvention pour la construction d'un théâtre communal, à Constantine	5,000
Établissement de bains dans la salle d'asile de Djemma-el-Kebir, à Constantine	3,500
Travaux d'agrandissement à la préfecture, à Constantine	4,590
Installation d'une seconde salle d'asile dans l'ancienne mosquée Djosa, à Constantine	8,500
Travaux d'agrandissement de la pépinière de Bône	17,505
Construction d'une école des frères, à Bône	44,000
Continuation des travaux de construction de l'église, à Bône	30,000
Achèvement de la douane de Philippeville	15,000
Construction du bâtiment de la direction du port, à Bougie	36,000
Travaux à la maison forestière de la Calle	8,000
Installation d'un jardin d'acclimatation, à Biskara	12,000
Travaux d'extraction des porphyres destinés au piédestal de la statue du maréchal Bugeaud, à Alger, et exécutés au cap de fer, près Philippeville	30,000
Total pour la province de Constantine	221,005

EXERCICE 1853

PROVINCE D'ALGER.

Achèvement de la prison civile d'Alger	33,000
(Cette prison cellulaire a occasionné une dépense d'environ 700,000 francs).	
Continuation des travaux de construction de la grande synagogue	35,504
Achèvement du théâtre d'Alger, pour	Mémoire.

(Ces travaux, commencés en 1851, ont été terminés en 1853. La dépense sur les deux exercices a été de 820,000 francs, qui ont été soldés à l'entrepreneur en terrains domaniaux, concédés à cet effet à la ville par le gouvernement.

Digitized by Google

Translation de l'hôpital civil à l'ancien camp de Mustapha Pacha, près Alger	53,000
Travaux de construction de l'entrepôt des tabacs achetés par la régie, et qui a été définitivement installé dans l'ancien camp des chasseurs, à Hussein-Dey, près Alger	179,500
(La dépense totale s'élèvera à environ 550,000 francs, dont 205,000 francs ont été employés en 1854.)	
Appropriations à l'établissement des orphelines de Mustapha-Pacha, près Alger	7,500
École et salle d'asile des filles à Kouba	7,500
Construction d'une église à L'Arbâ	20,000
——— d'une maison de secours au village de l'Oued-el-Halleg	10,500
Achèvement de la sous-préfecture de Blidah	50,000
Construction d'une école et d'un asile des filles, à Cherchel	30,000
Solde des travaux de construction de la douane, à Cherchel	7,000
Restauration de la maison des hôtes, à Milianah	10,000
——— de la mosquée de Sidi-Youssef, à Milianah	14,500
——— à l'abattoir de cette ville	4,500
Travaux d'un abattoir, à Aumale	17,000
Construction d'une église dans la ville de Dellys	45,000
——— de la douane de ladite ville	24,000
Total pour la province d'Alger	548,514

PROVINCE D'ORAN.

Travaux de ravalement à la préfecture d'Oran	4,300
Commencement des travaux du bureau arabe de Mascara	10,000
Appropriation à la caserne de gendarmerie de Tlemcen	5,000
Grosses réparations au bureau arabe de Tlemcen	6,800
Commencement des travaux d'un abattoir, à Sidi-bel-Abbès	10,000
Construction de la caserne de gendarmerie, à Sidi-bel-Abbès	20,000
Achèvement de plusieurs caravansérsils dans la province	12,000
Travaux supplémentaires à la caserne de gendarmerie, à Mers-el-Kebir	5,000
Construction du presbytère d'Aïn-el-Turk	6,200
——— du presbytère d'Hennaya (commencement des travaux)	7,400
Citerne pour la maison forestière de Muley-Ismaël	3,200
Caserne de gendarmerie, à Saint-Louis	4,000
Construction de presbytère, à Valmy et à Mazagran (déduction faite des 6,200 francs ci-dessus portés pour celui d'Aïn-el-Turk)	14,800
Total pour la province d'Oran	108,700

PROVINCE DE CONSTANTINE.

Construction d'une caserne de gendarmerie, à Constantine	29,500
Appropriation à la prison civile, à Constantine	7,500
Travaux de la halle aux grains, à Constantine	9,000
——— d'une école destinée à la population juive, à Constantine	7,000
——— pour l'installation du cimetière européen, à Constantine	6,000

Travaux pour la restauration de plusieurs mosquées, à Constantine	10,000
Achèvement des travaux de construction de l'église de Bône	15,000
Appropriation d'un laboratoire de chimie, à Bône	5,700
Établissement d'une salle d'asile dans la même ville	20,000
Travaux d'achèvement de l'église de Philippeville	50,000
——— du mur de soutenement du port de Stora	9,000
——— de la chapelle catholique de la même ville	6,500
TOTAL pour la province de Constantine	175,200

RÉCAPITULATION.

1852.	Province d'Alger	299,178f	628,089
	——— d'Oran	107,906	
	——— de Constantine	221,005	
1853.	Province d'Alger	548,514	832,414
	——— d'Oran	108,700	
	——— de Constantine	175,200	

Digitized by Google

CHAPITRE III. — SERVICE DU GÉNIE.

TRAVAUX EXÉCUTÉS DEPUIS L'OCCUPATION JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

DIRECTION D'ALGER.

§ Ier. — TRAVAUX MARITIMES.

1. — PORTS.

Pour le port d'Alger, le service du génie n'a eu à s'occuper que des travaux de défense qui sont en cours d'exécution.

La dépense a été, en 1853, de 75,000 francs.

Cherchel et Dellys. — Le service du génie n'a été chargé d'aucuns travaux.

Tenez. — En 1845-1846, on a exécuté le travail de dérasement d'une roche sous-marine et celui d'un débarcadère en bois d'une longueur de 40 mètres.

La dépense a été de 20,000 francs.

2. — ÉCLAIRAGE DES CÔTES.

Le service du génie n'a été chargé d'aucuns travaux concernant l'éclairage des côtes.

Digitized by Google

§ II. — ROUTES ET PONTS.

TABLEAU DES ROUTES ET VOIES DE COMMUNICATION ÉTABLIES DANS LA PROVINCE D'ALGER JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

DÉSIGNATION DES LOCALITÉS ET DES VOIES DE COMMUNICATION.	LONGUEUR DES ROUTES				ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	DÉPENSES EN CONSTRUCTION jusqu'au 31 décembre 1853	SERVICES auxquels LES TRAVAUX ont été confiés.	OBSERVATIONS.
	STRATÉGIQUES.	IMPÉRIALES.	PROVINCIALES.	CHEMINS VICINAUX.				
	mètres.	mètres.	mètres.	mètres.		fr. c.		
1° ROUTES IMPÉRIALES.								
D'Alger à Médéah, par Birkadem, Blidah et la gorge du Nador	"	88,000	"	"	1832 à 1851.	3,038,060 07	Génie militaire, artillerie et ponts et chaussées.	Ces routes sont aujourd'hui à l'état d'entretien. (Copie de la précédente publication.)
Embranchement de la nouvelle porte d'Isly	"	3,000	"	"	1850 et 1851.	51,701 53		
Section d'Alger à Douéra jusqu'aux quatre chemins	"	30,000	"	"	1832 à 1851.	377,516 53	*Idem.*	*Idem.*
TOTAUX	"	121,000	"	"	.....	3,467,278 23		
D'Alger à Milianah, par Blidah, Mouzaïa et la Bourkika.								
1re section. — D'Alger à Blidah (partie commune à la route de Médéah)	"	"	"	"		"	"	
3e section. — De Blidah à Bourkika	"	28,000	"	"	1849 à 1853.	141,500 00	Génie militaire	Non compris la partie entre le Chiffa et Mouzaïa qui a été construite par les ponts et chaussées. La dépense a été, en 1852 et 1853, de 80,000 francs
4e section. — De Bourkika à Milianah	"	40,000	"	"	1844 à 1853.	380,000 00	*Idem.*	
TOTAUX	"	68,000	"	"	.....	521,500 00		
D'Alger à Constantine, par le Fondouck.	"	32,000	"	"	1844 à 1849.	786,631 77	Génie militaire et ponts et chaussées.	Ouverte seulement jusqu'au Fondouck. (Copie de la précédente publication.)
D'Alger à Dellys (par le Bordj-Menaïel).	"	83,700	"	"	1832 à 1851.	"	*Idem.*	Praticable aux voitures. La dépense a été, en 1852 et 1853, de 25,216 francs.
D'Alger à Orléansville	"	"	"	"	"	"	"	
1° De Blidah à Milianah	"	"	"	"	"	"	"	Déjà porté plus haut.
2° De Milianah à Orléansville	"	90,000	"	"	1846 à 1853.	4,500 00	Génie militaire.	On a fait un ponceau. La route a été ouverte par des travaux de campagne. La route définitive est à l'état de projet
De Cherchell à Teniet-el-Haâd (par Milianah)	"	"	"	"	"	"	"	En projet.
De Tenes à Orléansville	"	53,000	"	"	1843 à 1853.	697,900 00	*Idem*	40 kilomètres sont à l'état d'entretien. On a établi 8 ponts et 12 ponceaux.
D'Orléansville à Mostaganem (faisant suite à la route de Milianah)	"	"	"	"	"	"	"	En projet.
TOTAUX	"	258,700	"	"	.....	"		

RÉCAPITULATION DES ROUTES IMPÉRIALES DE LA PROVINCE D'ALGER.

	LONGUEUR.	DÉPENSES.
	mètres.	fr. c.
D'Alger à Médéah	121,000	3,467,278 03
D'Alger à Milianah	68,000	521,500 00
Routes diverses	258,700	"
TOTAUX	447,700	"

Digitized by Google

TABLEAU DES ROUTES ET VOIES DE COMMUNICATION ÉTABLIES DANS LA PROVINCE D'ALGER JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853. (Suite.)

DÉSIGNATION DES LOCALITÉS ET DES VOIES DE COMMUNICATION.	LONGUEUR DES ROUTES				ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	DÉPENSES DE CONSTRUCTION jusqu'au 31 décembre 1853	SERVICES auxquels LES TRAVAUX ont été confiés.	OBSERVATIONS.
	STRATÉGIQUES.	IMPÉRIALES.	PROVINCIALES.	CHEMINS VICINAUX.				
2° ROUTES STRATÉGIQUES.	mètres.	mètres.	mètres.	mètres.		fr. c.		
Routes en Kabylie.								
ROUTE D'ALGER À DRA-EL-MIZAN.								
1° d'Alger à Bordj-Menaiel (déjà comprise dans les routes impériales)	"	"	"	"	"	"	Génie militaire	Cette route est ouverte sur une largeur moyenne de 3 mètres. L'empierrement est fait sur un mètre de large. (On n'a rien fait dans la partie d'Alger à Bordj-Menaiel).
2° de Bordj-Menaiel à Dra-el-Mizan	38,000	"	"	"	1852 à 1853.	29,397 00		
ROUTE D'ALGER À DRA-EL-MIZAN PAR LE FONDOUCK.								
1° d'Alger au Fondouck (partie dite *route impériale*)	"	"	"	"	"	"	"	
2° du Fondouck à Dra-el-Mizan	70,000	"	"	"	1852.	0,366 00	Génie militaire.	On a fait une partie du sentier muletier depuis le plateau de Tendjiget jusqu'à l'Isser. Le reste est au projet.
ROUTE D'ALGER À TIZIOUZOU.								
1° d'Alger à Bordj-Menaiel	"	"	"	"	"	"	"	Déjà portée plus haut.
2° de Bordj-Menaiel à Tizioouzou	47,000	"	"	"	1852.	9,318 00	Génie militaire.	On a ouvert la route pour le passage des voitures par de simples moyens de campagne sans empierrement, ni fosse, ni travaux d'art.
Route de Dra-el-Mizan à Bordj-Boghni	16,000	"	"	"	1853.	14,124 00	Idem.	On a ouvert la route sur 5 mètres de largeur avec fosses, talus, etc. On a fait une partie de l'empierrement.
Route de Dra-el-Mizan à Bordj-Bouira	20,000	"	"	"	1852.	10,554 00	Idem.	On a ouvert la route muletière, mais sans empierrement ni travaux d'art.
Route de Tizioouzou à Dellys	40,000	"	"	"	1853.	2,793 00	Idem.	Le parcours est facile aux transports par mulets.
TOTAUX des routes en Kabylie	237,000	"	"	"	.....	72,552 00		
ROUTES DIVERSES.								
Route d'Alger à Aumale par L'Arbâ. (La partie d'Alger à Rovigo n'est pas comprise)	111,600	"	"	"	1843 à 1853.	"	Ponts et chaussées et génie militaire.	Cette route doit être abandonnée sur une grande partie de son parcours. La partie comprise entre Aumale et Chebel-el Fabrie, est définitive et a été mise, en 1853, à l'état d'entretien. La dépense a été de 1,000 francs en 1853.
Route d'Aumale à Bou-Seda	28,000	"	"	"	1850 à 1851.	8,000 00	Génie militaire.	On a fait quelques terrassements sur 28 kilomètres à partir d'Aumale.
ROUTE D'ALGER À LAGHOUAT.								
1° Route d'Alger à Médéah	"	"	"	"	"	"	"	Déjà portée dans les routes impériales.
2° Route de Médéah à Boghar	70,000	"	"	"	1851 à 1853.	234,260 40	Génie militaire.	18 kilomètres peuvent être considérés comme à l'état d'entretien. Le reste n'est ouvert que sur une longueur de 8 mètres. Les fosses ne sont pas faites, ni les travaux d'art.
3° Route de Boghar à Laghouat	"	"	"	"	"	140,000 00	Idem.	On a commencé les terrassements, fait le barrage, et on a commencé les ponts destinés à jalonner la route.
Route d'Alger à Milianah par l'Oued-Djer (entre les 2 embranchements sur la route d'Alger à Milianah par la Bourkika)	28,000	"	"	"	1843 à 1849.	93,300 00	Idem.	Cette route doit être abandonnée. (Comme la dernière publication.)
Route de Cherchel à Milianah par les Beni-Menad (partie comprise entre Cherchel et l'embranchement sur la route de Blidah à Milianah	66,000	"	"	"	1849 à 1852.	452,600 00	Idem.	La route est empierrée sur 6 kilomètres; il a été établi 9 ponceaux.
Route de Cherchel à Milianah, par les Beni-Menacer	79,000	"	"	"	1842 à 1853.	250,654 45	Génie militaire.	Route muletière de 3 mètres de largeur. On a empierré 10 kilomètres à partir de Cherchel.
Route de Milianah à Teniet-el-Haâd, par l'Oued-Deurdeur	72,000	"	"	"	1843 à 1849.	52,000 00	Idem.	Cette route n'est ouverte que par des travaux de campagne.
Route de Sebdou à Saïkara, par Teniet-el Haâd et Boghar	"	"	"	"	"	"	"	En projet.
Route de Teniet-el-Haâd à Tiaret	16,200	"	"	"	1853.	5,880 00	Génie militaire.	Ouverte par des travaux de campagne.
Route d'Orléansville à Tiaret	70,000	"	"	"	1850 à 1852.	18,000 00	Idem.	Route muletière rendue praticable aux voitures jusqu'au bordj des Beni-Hindell.
Route de Tenez à Tléat des Chorfas	"	"	"	"	"	"	"	Route muletière en projet qui doit relier Tenez et une maison crénelée située près de Tléat-les-Chorfas.
Route d'Orléansville au bordj de Bal	44,000	"	"	"	1852.	6,000 00	Génie militaire.	Route muletière praticable aux voitures jusqu'à Aïn-Merzan. Le reste est en projet.
TOTAUX GÉNÉRAUX	827,800	"	"	"	.....	"		

Digitized by Google

TABLEAU DES ROUTES ET VOIES DE COMMUNICATION ÉTABLIES DANS LA PROVINCE D'ALGER JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853. (Suite.)

DÉSIGNATION DES LOCALITÉS ET DES VOIES DE COMMUNICATION.	LONGUEUR DES ROUTES				ANNÉES pendant lesquelles les travaux ont été exécutés.	DÉPENSES EN CONSTRUCTION jusqu'au 31 décembre 1853.	SERVICES auxquels ont été exécutés.	OBSERVATIONS.
	STRATÉGIQUES.	IMPÉRIALES.	PROVINCIALES.	CHEMINS VICINAUX.				
	mètres.	mètres.	mètres.	mètres.		fr. c.		
3° ROUTES PROVINCIALES.								
D'Alger à Coléah par Staouéli	"	"	31,469	"	1843 à 1851.	353,870 99	Génie militaire et ponts et chaussées.	Copie de la précédente publication.
De Médéah à Milianah	"	"	20,000	"	1853.	"	Génie militaire.	Chemin arabe amélioré ; il n'est pas carrossable. La dépense a été payée par les fonds arabes.
De Cherchel à Blidah :								
1° De Cherchel à Zurich	"	"	"	"	"	"	Génie militaire.	Partie comprise sur la route de Cherchel à Milianah par les Beni Menad.
2° De Zurich à Marengo 3° De Marengo à Bourkika	"	"	12,500	"	1849 à 1853.	34,317 00	Idem.	La route est empierrée sur une longueur de 2,500 mètres. (Une partie est encore en projet. Cette partie va être remise aux ponts et chaussées.)
4° De Bourkika à Blidah	"	"	"	"	"	"	Idem.	Déjà portée dans les routes impériales.
De Milianah à Bougie	"	"	"	"	"	"	Idem.	En projet.
De Cherchel à Tenez	"	"	22,300	"	1849 à 1853.	49,400 00	Idem.	On a amélioré, sur une longueur de 18 kilomètres, les travaux existants, et fait des empierrements dans les parties nouvelles.
TOTAUX	"	"	92,209	"	.....	437,593 99		
4° CHEMINS VICINAUX ET DE COLONISATION.								
Chemins divers du Sahel	"	"	"	22,000	1835 à 1844. 1852 à 1853.	113,300 00	Idem.	On a ouvert, en 1852 et 1853, un chemin qui va de Bou-Ismaël au Mazafran. La dépense a été de 18,300 francs.
Chemin d'Aumale au Ksenna	"	"	"	1,200	1849.	4,000 00	Idem.	On a fait quelques terrassements pour rendre ce chemin praticable aux voitures.
Chemin de colonisation d'Aumale	"	"	"	2,400	1849.	2,000 00	Idem.	400 arbres.
Chemin des Moulins à Médéah	"	"	"	2,000	1848 à 1851.	8,200 00	Idem.	A l'état d'entretien.
Route de Médéah à Lodi	"	"	"	3,500	1850 à 1853.	29,000 00	Idem.	Le chemin est empierré sur toute sa longueur; il est pourvu des ouvrages d'art.
Chemin de Damiette à la route d'Alger à Médéah	"	"	"	4,000	1850 à 1852.	11,000 00	Idem.	L'empierrement est fait sur une longueur d'environ 1,000 mètres et 2 mètres de largeur. Il n'y a pas d'ouvrages d'art.
Chemin de la ferme du Be à Damiette	"	"	"	1,000	1850 à 1852.	1,200 00	Idem.	A l'état d'entretien.
Chemin de Lodi à Mouzaïa-les-Mines	"	"	"	8,000	1850 à 1853.	20,500 00	Idem.	Empierré sur une étendue d'environ 1,500m.
Chemin d'exploitation de Lodi	"	"	"	2,000	1850 à 1851.	300 00	Idem.	Ce chemin se relie à la route de Médéah à Milianah ; il a été construit en 1850 et 1851 pour les besoins de la colonie.
Chemin de Milianah à Affreville	"	"	"	3,000	1841 à 1849.	15,000 00	Idem.	Ouvert par des travaux de campagne.
Chemin de Milianah au pont du Chélif	"	"	"	5,500	1848.	10,000 00	Idem.	Idem.
Chemin d'Aïn-Sultan au ponceau Sidi-Abed	"	"	"	1,400	1850 à 1851.	3,880 00	Idem.	On a fait un ponceau sur l'Oued-Sidi-Abed.
Chemin de Dellys à l'Oued-Garabat	"	"	"	4,000	1850 à 1853.	1,500 00	Idem.	Une partie est empierrée, l'autre n'est que tracée.
Chemin de Dellys aux Jardins	"	"	"	4,000	1847 à 1851.	1,800 00	Idem.	Idem.
TOTAUX	"	"	"	64,000	.....	221,680 00		

Digitized by Google

TABLEAU DES PONTS CONSTRUITS ET EN COURS D'EXÉCUTION DANS LA PROVINCE D'ALGER JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES PONTS et DES LOCALITÉS OÙ ILS SONT CONSTRUITS.		LONGUEUR DES PONTS ENTRE LES CULÉES. En charpente	Sur piles en maçonnerie. En charpente.	Sur piles en maçonnerie. En maçonnerie.	ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	DÉPENSES DE CONSTRUCTION jusqu'au 31 décembre 1853.	SERVICES qui ont exécuté LES TRAVAUX.	OBSERVATIONS.
		mètres.	mètres.	mètres.		francs.		
Pont sur l'Oued-Merdja	Route impériale d'Alger à Médéah.	»	23	»	1848.	100,700	Génie militaire.	Comme à la dernière publication.
Pont sur un ravin		»	»	5 35	1832 à 1851.	»	Idem.	Ces 4 ponts ont été omis lors de la formation du tableau de 1850-1851; la dépense a été implicitement comprise dans celle de la route.
Pont sur le Chabed-Boas		»	»	5 40	1832 à 1851.	»	Idem.	
Pont sur un ravin		»	»	2 45	1832 à 1851.	»	Idem.	
Pont sur l'Oued-Aïn-Zarza		»	5	2 45	1832 à 1851.	»	Idem	
Pont sur l'Oued-el-Taba	Route impériale d'Alger à Aumale.	»	»	»	1847.	5,000	Idem	Comme dans la dernière publication.
Pont sur le Chabet-el-Fahria		»	»	0 00	1850.	11,000	Idem.	Idem.
Pont des Gorges	Route de Tenes à Orléansville.	24 45	»	»	1843.	25,500	Idem.	Idem
Pont de l'Oued-Allalah		»	»	6 30	1849.	27,050	Idem.	Idem
Pont du Chélif		140 00	»	»	1831 à 1844.	141,000	Idem.	Idem
Pont sur l'Oued-Rehan		»	»	4 00	1851.	9,000	Idem.	Idem
Pont sur l'Oued-Ouaran, non dénommé		»	»	4 00	1851.	8,500	Idem	Idem
Pont sur l'Oued-Ouaran, des Heumis		»	»	0 00	1852.	10,000	Idem.	Idem
Pont sur l'Oued-Ouaran, Metgelha-el-Dib		»	»	6 00	1853.	9,000	Idem	Idem
Pont sur l'Oued-Ouaran, Bou Médied		»	»	0 00	1853	9,000	Idem.	Idem.
Pont sur l'Oued-Ouaran, Mçoussr		»	»	6 00	1853.	9,000	Idem.	Idem.
Pont sur l'Oued-Ouaran, Sidi-Mohammed		»	»	6 00	1851.	10,000	Idem	N'est pas porté dans la dernière publication.
Pont sur le Baroura (chemin des Moulins à Médéah)		»	»	4 50	1847 et 1848.	050	Idem.	Comme à la dernière publication
Pont sur la Raz-Calloucha (chemin de Lodi à Médéah)		»	»	5 00	1850 et 1851.	»	Idem	Ce pont a été omis dans la précédente publication. Sa dépense est implicitement comprise dans celle du chemin lui-même.
Pont sur l'Oued-Boutan (de Milianah à Teniet-el-Haâd)		»	»	3 00	1845.	5,000	Idem.	Comme à la dernière publication.
Pont sur l'Oued-Bellac	Route impériale de Cherchel à Milianah.	»	»	18 00	1845 à 1851.	10,680	Génie militaire et ponts et chaussées.	Idem
Pont de l'Oued-Bendjenan		»	»	4 00	1843.	2,500	Génie militaire.	Idem
Pont de l'Oued-Bourkika		0	»	»	1844.	1,200	Idem.	Idem
TOTAUX		170 45	28	100 45	.....	407,230		

Digitized by Google

§ III. — DESSÉCHEMENTS.

TABLEAU DES TRAVAUX DE DESSÉCHEMENT EFFECTUÉS DANS LA PROVINCE D'ALGER JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS où les travaux ont été exécutés.	LONGUEUR DES CANAUX principaux.	secondaires.	tertiaires.	SURFACE des terrains desséchés.	ANNÉES pendant lesquelles les travaux ont été exécutés.	DÉPENSES de construction jusqu'au 31 décembre 1853.	SERVICES qui ont exécuté les travaux.	OBSERVATIONS.
	mètres.	mètres.	mètres.	hectares.		fr. c.		
TRAVAUX ANTÉRIEURS À 1843.								
Marais de la Maison-Carrée	»	»	14,000	150	1833 à 1835	50,000	Génie.	Comme dans la précédente publication.
Marais de l'Arrach à l'Oued-Kerma	»	»	20,000	250	*Idem.*	75,000	*Idem.*	*Idem.*
Marais de Boufarik	5,000	7,000	10,000	250	1835 à 1837	77,400	*Idem.*	*Idem.*
Vallée du Mazafran	»	1,500	8,000	90	1838 et 1839	30,000	*Idem.*	*Idem.*
Marais de l'Arbâ	»	»	3,000	30	1838	10,000	*Idem.*	*Idem.*
TOTAUX	5,000	8,500	55,000	770	.....	242,400		
ARRONDISSEMENT D'ALGER.								
Curage de l'Oued-Essour	»	1,000	»	»	1850	1,500	*Idem*	Comme la précédente publication.
ARRONDISSEMENT DE MILIANAH.								
Marais de l'Oued-Sidi-Abed	»	6,500	»	70	1851-1853	33,000	*Idem.*	Ce travail est terminé. On a fait les canaux de thalweg et de ceinture. On a construit deux ponts en bois avec calices en pierre.
Marais de l'Oued-Rehan	»	3,000	»	73	1849-1852	40,000	*Idem.*	Travail terminé...
Marais de l'Oued-Souffay	1,075	»	»	2	1846-1847	27,000	*Idem.*	*Idem.*
Marais de l'Oued-Chaâbet	1,000	1,800	500	10	1847	20,000	*Idem.*	*Idem.*
Marais de l'Oued-Boutan	2,410	»	»	70	1846 à 1849	43,000	*Idem.*	On a construit deux ponts en bois avec calices en pierre. On a planté 17,000 pieds d'arbres. } Ces travaux, qui ne sont pas indiqués à la dernière publication, ont été remis à l'administration civile le 5 août 1851.
ARRONDISSEMENT DE CHERCHELL.								
Marais de l'Oued-el-Hakem	»	1,000	»	30	1850	12,000	*Idem.*	Comme dans la précédente publication.
TOTAUX	5,685	13,900	500	255	.....	170,500		
REPORT des travaux antérieurs à 1843.	5,000	8,500	55,000	770	.....	242,400		
TOTAUX GÉNÉRAUX	10,685	22,400	55,500	1,025	.....	418,000		

§ IV. — VOIRIE URBAINE.

TRAVAUX DE GRANDE ET PETITE VOIRIE EXÉCUTÉS DANS LA PROVINCE D'ALGER JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES TRAVAUX ET DES LOCALITÉS où ils ont été exécutés.	LONGUEUR DES RUES de grande voirie.	de petite voirie.	ANNÉES pendant lesquelles les travaux ont été exécutés.	SERVICES qui ont exécuté les travaux.	DÉPENSES DE CONSTRUCTION jusqu'au 31 décembre 1853.	OBSERVATIONS.
	mètres.	mètres.			fr. c.	
Aumale	»	2,000	1847-1853	Génie militaire.	02,000 00	A l'état d'entretien ; on a planté 750 arbres.
Médéah	1,150	»	1840 à 1851	*Idem.*	16,700 00	Comme dans la précédente publication.
	»	4,410	1844 à 1851	*Idem.*	24,770 00	
Boghar	»	1,080	1845 à 1853	*Idem.*	16,767 00	Dans le développement de la petite voirie on a compris la rue du Rempart, qui a 740 mètres de longueur. La dépense, en ce qui concerne cet objet, ayant été insérée à la fortification, n'est pas comprise dans la colonne des dépenses ci-contre.
Tenes	820	2,054	1843 à 1849	*Idem.*	27,000 00	A l'état d'entretien comme dans la précédente publication.
Ameur-el-Ain	500	»	1850 et 1851	*Idem.*	1,500 00	Comme dans la précédente publication.
Bourkika	700	»	1850 et 1851	*Idem.*	4,275 00	*Idem.*
Zurich	»	100	1852	*Idem.*	100 00	On a amélioré les chaussées du village.
Dellys	2,030	3,115	1844 à 1853	*Idem.*	44,491 70	1,000 mètres de rues de grande voirie et 1,100 mètres de rues de petite voirie sont à l'état d'entretien. (Omis dans la précédente publication.)
TOTAUX	5,200	12,759	»	.....	197,603 70	

Digitized by Google

§ V. — AQUEDUCS, ÉGOUTS

TABLEAU DES TRAVAUX EFFECTUÉS ET DES DÉPENSES FAITES D

INDICATION DES LOCALITÉS ET DES TRAVAUX.	CONDUITES D'EAU D'AQUEDUCS.		ÉGOUTS.	CHATEAUX D'EAU OU RÉSERVOIRS.	FONTAINES et BORNES-FONTAINES.	LAVOIRS
	Longueur.	Débits journaliers.	Longueur.	Nombre.	Nombre.	Nombre.
	mètres.		mètres.			
Abreuvoir de Dra-el-Mizan	160	"	"	"	1	1
Aumale (aqueducs et fontaines)	2,410	290,000	"	1	4	"
Blidah. Travaux exécutés par le service du génie	"	"	"	"	"	"
Blidah. Travaux exécutés par le service des ponts et chaussées	"	"	550	"	"	"
Douéra (conduite d'eau, fontaines, lavoir, abreuvoirs, égouts)	600	30,000	160	4	4	1
Cherchel (Amélioration des aqueducs, établissements de fontaines.)	"	"	"	1	"	"
Tenez	3,250	361,800	"	"	"	"
Tenez	"	"	"	1	7	1
Orléansville	4,650	1,440,000	"	"	4	1
Ain-Beida (près d'Orléansville)	1,000	7,200	"	"	1	"
Pontebe (village)	"	"	"	"	"	1
La Ferme (village)	"	"	"	"	"	"
Montenotte (village)	500	"	"	"	"	"
A la Smala, près de Tenez	"	"	"	"	"	"
Trois-Palmiers (village)	560	8,000	"	"	1	"
Barrage de l'Oued-Dger	"	"	"	"	"	"
Village de Marengo	1,185	1,026,000	"	"	"	"
Bou-Ismael et Tefeschoun (villages)	"	"	"	"	1	1
El-Afroun et Bou-Roumi (villages)	"	"	"	"	1	1
Ameur-el-Ain (village)	"	"	"	"	"	1
Bourkika (village)	"	"	"	"	"	1
Boghar	2,000	425,400	"	"	2	1
Médéah	3,350	6,223,800	863	"	17	3
Milianah	100	2,880,000	364	1	11	"
Teniet-el-Haéd	126	8,640	"	2	2	1
Dellys. (Sources en ville.)	"	43,200	"	1	2	1
—— Conduite d'Ain-Foukain	225	8,640	"	2	1	"
—— Conduite d'Ain-Sidi-Sounan	500	7,200	"	3	3	"
—— Fontaines d'Orléans et du Caïd	90	28,800	"	3	1	
—— Aiguade de la marine	240	2,920	"	2	1	1
—— Égouts	"	"	170	"	"	"
Oued-Boutan, Fontaine-Noire et Affreville. (Route de Milianah à Teniet.)	4,090	110,400	"	1	7	1
Bou-Medfa, Vesoul-Benian et Ain-Sultan	4,700	36,000	"	"	3	3
TOTAUX	29,736	12,938,000	2,107	22	74	20

Digitized by Google

ONTAINES, ABREUVOIRS.

LA PROVINCE D'ALGER JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

ABREUVOIRS. — Nombre.	ANNÉES pendant lesquelles ces ouvrages ont été exécutés.	DÉPENSES de constructions jusqu'au 31 décembre 1853.	SERVICES qui ont exécuté ces travaux.	OBSERVATIONS ET SITUATION DES TRAVAUX
		francs.		
1	1853.	1,500 00	Génie militaire.	Travail terminé.
»	1848-1852.	74,000 00	*Idem.*	*Idem.*
»	1840.	18,736 00	*Idem.*	Comme dans la précédente publication
»	1847.		Ponts et chaussées.	
3	1837-1851.	00,940 00	*Idem.*	*Idem.*
»	1838.	1,878 00	Génie militaire.	*Idem.*
»	1843-1845.	00,000 00	*Idem.*	*Idem.*
»	1843-1845.	07,000 00	*Idem.*	*Idem.*
1	1843-1853.	101,800 00	*Idem.*	Les eaux sont prises dans l'Oued-Tighanet à 4 kilomètres de la ville. On a fait 400 mètres de canal souterrain d'un mètre sous-chef et 60 centimètres de largeur. Les eaux font tourner un moulin qui peut moudre en hiver 30 quintaux par jour. En été, en production s'élève à trois quintaux environ.
1	1850.	5,000 00	*Idem.*	Comme dans la précédente publication.
»	1851.	9,050 00	*Idem.*	On a construit 5 puits au lieu de 2 portés dans la précédente publication ; on a fait 2 bassins et un lavoir.
»	1851.	4,500 00	*Idem.*	On a construit 3 puits. Comme dans la précédente publication pour le reste.
»	1850	11,000 00	*Idem.*	Remis au service civil.
»	1850.	3,000 00	*Idem.*	On a construit 3 puits. Comme dans la précédente publication.
1	1852.	4,500 00	*Idem.*	Omis dans la dernière publication.
»	1844-1845.	23,450 00	*Idem.*	Omis dans la précédente publication.
4	1851-1853.	35,000 00	*Idem.*	Copie de la précédente publication. On a fait, en 1853, le barrage de l'Oued-Mouzaïa, qui a coûté 10,000 francs.
1	1848 à 1853.	5,000 00	*Idem.*	Omis dans la précédente publication.
1	1848 à 1853.	5,000 00	*Idem.*	Omis dans la précédente publication.
1	1853.	5,000 00	*Idem.*	Le service des ponts et chaussées a fait une conduite d'eau dont l'inscription a été faite à la dernière publication
1	1853.	5,000 00	*Idem.*	
1	1847-1849 et 1853.	9,500 00	*Idem.*	On a construit en 1853 une fontaine et un lavoir ; la dépense pour ces travaux a été de 6,500.
»	1845-1851.	32,000 00	*idem.*	Comme dans la précédente situation.
»	1845 à 1853.	110,000 00	*Idem.*	On a fait 196 courants d'égouts en 1852-1853 et amélioré la conduite d'eau.
1	1848 à 1840.	15,000 00	*Idem.*	Comme dans la dernière publication.
1	1844 et 1845.	2,000 00	*Idem.*	*Idem.*
1	1844 et 1845.	5,430 70	*Idem.*	Le lavoir qu'alimentait cette fontaine a été supprimé par suite de l'organisation de la place de l'Église
»	1847 à 1850.	18,390 60	*Idem.*	Des erreurs ont été commises dans la dernière publication.
»	1844-1845 et 1853.	3,459 58	*Idem.*	La fontaine d'Orléans a été construite en 1853. La dépense a été de 2,000 francs. Celle du Café en 1844-1845 ; omise dans la dernière publication.
»	1850.	5,000 00	*Idem.*	Omis dans la dernière publication.
»	1850-1852.	5,500 00	*Idem.*	On a fait en 1852, 100 mètres d'égout
1	1848 à 1851.	34,000 00	*Idem.*	On a omis dans la dernière publication les travaux d'Affreville, qui se composent de 3,000 mètres de conduite dans cet 96,000 litres 1 château d'eau, 6 fontaines et 1 lavoir et 1 abreuvoir. La dépense pour ces travaux a été de 25,000 francs.
4	1850 et 1851.	44,791 00	*Idem.*	Ces travaux sont portés séparément par village dans la dernière publication
24		849,125 94		

Digitized by Google

§ VI. — TRAVAUX CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DES PÉPINIÈRES.

TABLEAU DES TRAVAUX EXÉCUTÉS ET DES DÉPENSES FAITES DANS LA PROVINCE D'ALGER JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

DÉSIGNATION DES LOCALITÉS ET DE LA NATURE DES TRAVAUX.	ÉTENDUE occupée par LES PÉPINIÈRES.	DÉPENSES d'établissement DES PÉPINIÈRES. Clôtures, irrigations, bâtiments.	ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	SERVICES qui ont exécuté CES TRAVAUX.	OBSERVATIONS.
	hectares	francs.			
Pépinière de Castiglione	1	300	1851.	Génie militaire.	Omis dans la dernière publication.
——— d'El-Afroun	»	1,500	1851.	*Idem*	*Idem.*
——— de Médéah	4 000	4,370	1844-1849.	*Idem*	Comme dans la dernière publication.
——— de Milianah	7 440	7,430	1844-1851.	*Idem*	*Idem.*
——— d'Orléansville	13 500	23,700	1845-1851.	*Idem*	*Idem.*
TOTAUX	24 940	37,300			

§ VII. — BÂTIMENTS CIVILS.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — TABLEAU DES DÉPENSES AUXQUELLES ONT DONNÉ LIEU LES BÂTIMENTS AFFECTÉS AU SERVICE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LA PROVINCE D'ALGER JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS ET DÉSIGNATION DES TRAVAUX	DÉPENSES jusqu'au 31 décembre 1853.	ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	SERVICES qui ont exécuté LES TRAVAUX.	OBSERVATIONS	
	fr. c.				
Aumale ..... École et salle d'asile	5,000 00	1850.	Génie militaire.	Comme dans la dernière publication.	
Médéah ..... École de filles et de garçons	34,860 00	1846 à 1849.	*Idem*	*Idem.*	
Lodi ..... *Idem*	1,450 00	1850.	*Idem*	*Idem.*	
Damiette .... *Idem*	1,550 00	1851.	*Idem*	*Idem.*	
Zurich ..... École de filles et de garçons	2,083 00	1852.	*Idem*	Il y a erreur sur la dernière publication	Au moyen de deux mesures doubles.
Novi ..... École de filles et de garçons	890 30	1851.	*Idem*	Omis dans la dernière publication	
Orléansville .. École et salle d'asile	11,000 00	1851.	*Idem*	Comme dans la dernière publication	Remis au service civil.
Pontebba .... École	2,200 00	1851.	*Idem*	*Idem*	
TOTAL	58,033 30				

SERVICE DES CULTES. — TABLEAU DES DÉPENSES EFFECTUÉES DANS LA PROVINCE D'ALGER JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS ET DÉSIGNATION DES TRAVAUX	DÉPENSES. CULTE catholique. Églises et chapelles.	CULTE protestant. Temples.	CULTE musulman. Mosquées.	CULTE israélite. Synagogues.	ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	SERVICES qui ont exécuté LES TRAVAUX.	OBSERVATIONS.
	francs	francs.	francs.	francs.			
Médéah. Église	5,000	»	»	»	1846.	Génie militaire.	On approprié à cet usage un bâtiment existant (Omis à la dernière publication.)
Médéah. Mosquée	»	»	2,500	»	1846.	*Idem*	Indiqué à tort dans la dernière publication, comme exécuté par les services civils.
Village de Lodi	750	»	»	»	1851.	*Idem*	*Idem.*
——— de Damiette	600	»	»	»	1851.	*Idem*	*Idem.*
——— de Zurich	500	»	»	»	1851.	*Idem*	*Idem.*
——— Novi	1,700.	»	»	»	1851.	*Idem*	*Idem.*
Dellys .. Église	45,000	»	»	»	1844 à 1846.	*Idem*	*Idem.*
Dellys .. Mosquée	»	»	38,127	»	1853.	*Idem*	En construction
TOTAUX	53,550	»	40,627	»			

Digitized by Google

SERVICES ADMINISTRATIFS. — TABLEAU DES DÉPENSES EFFECTUÉES DANS LA PROVINCE D'ALGER JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS et DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSES. PRÉFECTURES.	SOUS-PRÉFECTURES.	COMMISSARIATS civils.	POLICE générale.	GENDARMERIE.	ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	SERVICES qui ont exécuté LES TRAVAUX.	OBSERVATIONS.
					fr. c.			
Orléansville.. Gendarmerie.....	"	"	"	"	40,000 00	1843-1840.	Génie militaire.	Comme dans la dernière publication.
Tenez..... Gendarmerie.....	"	"	"	"	35,000 00	1846-1840.	*Idem.*	*Idem.*
Aumale..... Gendarmerie.....	"	"	"	"	22,000 00	1850-1851.	*Idem.*	*Idem.*
Dellys..... Gendarmerie.....	"	"	"	"	15,000 00	1850-1851.	*Idem.*	*Idem.*
TOTAUX.....	"	"	"	"	112,000 00			

SERVICES MUNICIPAUX. — TABLEAU DES DÉPENSES EFFECTUÉES DANS LA PROVINCE D'ALGER JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS et désignation des travaux.	DÉPENSES. MAIRIES et police municipale.	MARCHÉS.	ABATTOIRS.	HORLOGES publiques.	POMPES.	CIMETIÈRES.	ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	SERVICES qui ont exécuté LES TRAVAUX.	TOTAL des dépenses au 31 décembre 1853.	OBSERVATIONS
	fr.	fr.	fr.	fr. c.	fr.	fr.			fr. c.	
ORLÉANSVILLE.										
Marché.....	"	10,000	"	"	"	"	1843 à 1849.	Génie.	30,000 00	Comme dans la dernière publication.
Cimetière.....	"	"	"	"	"	11,000	1843 à 1850.			
Abattoir.....	"	"	18,000	"	"	"	1843 à 1850.			
TENEZ.										
Abattoir.....	"	"	38,000	"	"	"	1845-1846.	*Idem.*	42,500 00	*Idem.*
Cimetière.....	"	"	"	"	"	4,500	1846 à 1840.			
MÉDÉAH.										
Abattoir.....	"	"	34,000	"	"	"	1846 à 1851.	*Idem.*	38,000 00	*Idem.*
Cimetière.....	"	"	"	"	"	4,000	1843 à 1840.			
MILIANAH.										
Cimetière.....	"	"	"	"	"	1,500	1845 à 1847.	*Idem.*	1,500 00	*Idem.*
TENIET-EL-HAÂD.										
Mairie.....	1,500	"	"	"	"	"	1850 et 1851	*Idem.*	1,500 00	*Idem.*
DELLYS.										
Cimetière.....	"	"	"	"	"	4,200	1844 à 1846.	*Idem.*	5,087 21	*Idem.*
Horloge publique.....	"	"	"	887 21	"	"	1847.			
AUMALE.										
Abattoir.....	"	"	17,000	"	"	"	1853.	*Idem.*	17,000 00	Omis dans la dernière publication.
TOTAUX.....	1,500	10,000	107,000	887 21	"	25,200			144,587 21	

SERVICES MARITIMES. — TABLEAU DES DÉPENSES EFFECTUÉES DANS LA PROVINCE D'ALGER JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS et DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	SOMMES qui ont été dépensées.	ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	SERVICES qui ont exécuté LES TRAVAUX.	OBSERVATIONS.
	fr. c.			
Tenez..... Caserne de marins..... Logement du directeur du port....	48,000 00	1843 et 1844.	Génie militaire.	Comme dans la dernière publication.
Dellys..... Direction du port.....	6,469 00	1845 à 1849.	*Idem.*	*Idem.*
TOTAUX.....	54,469 00			

Digitized by Google

SERVICES FINANCIERS. — TABLEAU DES DÉPENSES EFFECTUÉES DANS LA PROVINCE D'ALGER JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS et DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSES. Hôtels des douanes et hangars du commerce.	Bâtiments du domaine.	Trésor et postes.	Sous-préfectures.	Forêts.	ANNÉES pendant lesquelles les travaux ont été exécutés.	SERVICES qui les ont exécutés.	DÉPENSES par LOCALITÉ.	OBSERVATIONS.
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.			fr.	
Tenez..... Entrepôt de la douane...	49,000	»	»	»	»	1845-1846.	Génie.	49,000	Comme dans la dernière publication.
Médéah.... Bâtiments du domaine...	»	29,000	»	»	»	1846-1849.	*Idem.*	29,000	*Idem*
Milianah... *Idem*.....	»	24,500	»	»	»	1845-1847	*Idem.*	24,500	*Idem*
Dellys..... Douane.....	24,000	»	»	»	»	»	*Idem.*	24,000	En construction
TOTAUX.....	73,000	53,500	»	»	»	.....	.....	126,500	

ADMINISTRATION ARABE. — TABLEAU DES DÉPENSES EFFECTUÉES DANS LA PROVINCE D'ALGER JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS et DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSES. Bureaux arabes.	Maisons des bêtes.	Maisons de commandement.	ANNÉES pendant lesquelles les travaux ont été exécutés.	SERVICES qui ont exécuté les travaux.	OBSERVATIONS.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.			
Dra-el-Mizan.....	»	»	43,600 23	1852.	Génie militaire.	Cette maison comprend : un logement pour le chef du bureau arabe, son adjoint, un médecin et 2 chambres pour les sous-officiers de distinction. Un logement pour 60 hommes, des écuries pour 15 chevaux, une manutention, une prison et un magasin à poudre.
Aumale.....	20,000 00	30,000 00	»	1851-1853.	*Idem.*	Cet établissement se compose de deux maisons séparées. Terminé.
Beni-Mançour sur l'Oued-Sahel (près Aumale).....	»	»	25,000 00	1851-1853.	*Idem.*	Occupée par le commandant du cercle. Il y a une manutention.
MÉDEAH.						
Médéah..... Maison des bêtes.....	»	11,000 00	»	1846-1849.	*Idem.*	Comme dans la dernière publication.
Djelfa..... Maison de commandement.....	»	»	25,706 00	1852-1853.	*Idem.*	
El-Hamman . *Idem*.....	»	»	»	1851.	*Idem.*	Exécuté sur les fonds arabes. (Omis dans la dernière publication.)
Tenet-el-Had. Bureau arabe.....	13,500 00	»	»	1847-1848.	*Idem.*	Comme dans la dernière publication.
ORLÉANSVILLE.						
Orléansville .. Bureau arabe.....	13,000 00	»	»	1843-1849.	*Idem.*	*Idem.*
Les Chéhéias. Maison de commandement (2e ordre)..	»	»	10,500 00	1847.	*Idem.*	Omis dans la dernière publication.
Aïn Bal..... *Idem*.....	»	»	4,000 00	1845-1847.	*Idem.*	*Idem.*
Aïn-Meran... *Idem*.....	»	»	11,000 00	1852-1853.	*Idem.*	
Beni-Hindel... Maison de commandement (1er ordre).	»	»	30,000 00	1852-1853	*Idem.*	
Dellys. ..... Bureau arabe.....	10,717 00	»	»	1844 à 1848.	*Idem.*	Comme dans la dernière publication
TOTAUX.	63,217 00	41,000 00	149,212 23			

Digitized by Google

CARAVANSÉRAILS ET FONDOUCKS. — TABLEAU DES DÉPENSES EFFECTUÉES DANS LA PROVINCE D'ALGER JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS et DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSES.		ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	SERVICES qui ont exécuté LES TRAVAUX.	OBSERVATIONS.
	CARAVANSÉRAILS.	FONDOUCKS.			
	fr. c.	fr. c.			
ALGER.					
Caravansérail de Souk-el-Djema	15,000 00	»	1853.	Génie militaire.	Situé sur la route de Dra-el Mizan.
AUMALE.					
Caravansérail des Ouled-Sidi-Aïssa	13,572 00	»	1853.	*Idem.*	Situé sur la route d'Aumale à Bou-Saada.
MÉDÉAH.					
Caravansérail de Gueit-el-Stel	12,000 00	»	1853.	*Idem.*	Situé sur la route de Laghouat.
——— de Sidi-Makhlouf	2,500 00	»	1853.	*Idem.*	*Idem.*
Fondouck de Beghari	»	»	1853.	*Idem.*	*Idem.*
MILIANAH.					
Caravansérail d'Aïn-Defla	16,000 00	»	1852.	*Idem.*	*Idem.* La dépense n'a pu être donnée.
——— d'Anseur-el-Louza	18,000 00	»	1853.	*Idem.*	Sur la route d'Orléansville.
CHERCHEL.					
Caravansérail de l'Oued-Dahmous	16,000 00	»	1853.	*Idem.*	Sur la route de Tenies-el-Had.
ORLÉANSVILLE.					
Caravansérail de l'Oued-Fodda	13,000 00	»	1852-1855.	*Idem.*	Sur la route de Teniet.
DELLYS.					
Fondouck	»	6,000 00	1852.	*Idem.*	Terminé.
TOTAUX	106,072 00	6,000 00			

§ VIII. — POSTES TÉLÉGRAPHIQUES.

Il n'a été créé, dans la province d'Alger, aucun poste télégraphique pendant les années 1852 et 1853.

Il n'a été fait que des dépenses d'entretien aux postes qui existaient antérieurement. Ces postes ont été inscrits au tableau de la dernière publication.

Digitized by Google

DIRECTION D'ORAN.

§ Ier. — TRAVAUX MARITIMES.

TABLEAU DES TRAVAUX EXÉCUTÉS DANS LES PORTS MARITIMES DE LA PROVINCE D'ORAN JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS.	JETÉES.		QUAIS.		DÉBARCADÈRES		CALES de MALAGE.	ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	DÉPENSES de CONSTRUCTION.	SERVICES QUI ONT EXÉCUTÉ LES TRAVAUX.
	LONGUEUR construite.	SURFACE de la coupe d'eau abritée.	LONGUEUR construite.	SURFACE obtenue.	EN CHARPENTE. Longueur.	EN MAÇONNERIE. Longueur.				
	mètres.	mètres.	mètres.	mètres.	mètres.	mètres.			francs.	
Nemours.....					44			1847 à 1851.	16,421	Génie militaire

§ II. — ROUTES ET PONTS.

TABLEAU DES ROUTES ET VOIES DE COMMUNICATION ÉTABLIES DANS LA PROVINCE D'ORAN JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS et des VOIES DE COMMUNICATION.	LONGUEUR DES ROUTES				DÉPENSES de CONSTRUCTION jusqu'au 31 décembre 1853.	ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	SERVICES auxquels LES TRAVAUX ont été confiés.	OBSERVATIONS ET SITUATION DES TRAVAUX.
	STRATÉGIQUES.	IMPÉRIALES.	PROVINCIALES.	CHEMINS VICINAUX.				
	mètres.	mètres.	mètres.	mètres.		fr. c.		
1° ROUTES IMPÉRIALES.								
D'Oran à Mers-el-Kebir.....	»	8,000	»	»	1833 à 1844.	»	Génie militaire et ponts et chaussées.	Depuis la remise de la route aux ponts et chaussées par le service du génie en 1839, ce dernier service n'y a plus rien fait. La distance est de 8,000 mètres au lieu de 7,000 mètres, ainsi que l'indique la dernière publication.
D'Oran à Tlemcen.....	»	130,000	»	»	1842 à 1853.	»	Idem.	La distance d'Oran à Tlemcen, en suivant l'ancienne route, est de 147,500 mètres, ainsi que l'indique la dernière publication. En suivant la nouvelle route cette distance sera de 130,000 mètres. Cette route est terminée et empierrée entre Oran et Misserghin sur une longueur de 15,000 mètres, entre Brédia et Bou-Tlélis sur une longueur de 5,000 mètres, entre le col de l'Isser et cette rivière sur 7,000 mètres de longueur, et entre Lamigueur et Tlemcen sur une longueur de 21,000 mètres. On a fait les terrassements entre Misserghin et Bou-Tlélis sur 10,000 mètres tant en deçà qu'au delà de Bourchach, sur 6,000 mètres à partir d'Aïn-Témouchent en se dirigeant vers l'Isser, sur 8,000 mètres entre le col Safra et le col de l'Isser. La route est débroussaillée seulement dans le restant de son parcours. Un pont de trois arches sur l'Isser, 11 ponceaux, 4 aqueducs et 10 gargouilles ont été construits. La dépense faite en 1852 et 1853 a été de 250,000 francs pour la partie de route comprise entre Misserghin et Tlemcen, dont l'exécution était confiée au service du génie
D'Oran à Mascara.....	»	96,000	»	»	1842 à 1853.	»	Idem.	Longueur totale de la route d'après le nouveau tracé 96,000 mètres. Bien que cette route soit remise au service des ponts et chaussées jusqu'à Saint-Denis-du-Sig à 52,000 mètres d'Oran, le service du génie a été encore chargé d'une partie des travaux de ce tronçon de route; il a exécuté les terrassements entre Sainte-Barbe et l'Ougare et dépensé 13,200 francs. De Saint-Denis-du-Sig à Mascara le service du génie est chargé exclusivement des travaux de la route. Entre l'Oued-el-Hammam et Mascara, cette dernière est terminée et empierrée sur une grande partie de sa longueur, qui est de 20,000 mètres. La partie comprise entre l'Oued-el-Hammam et le Sig est également ouverte dans toute sa longueur, 24,000 mètres; mais les terrassements et quelques ouvrages d'art ne sont pas achevés. On a construit 9 ponceaux en maçonnerie et quelques autres en pierres sèches. 2 ponts sont achevés l'un sur le Kroufi, l'autre sur l'Oued-Loos. Les ponts de Lohas et de l'Oued-Malah sont en cours d'exécution. Dépenses faites en 1852 et 1853, 255,000 francs pour tous les travaux dont l'exécution a été confiée au service du génie.

TABLEAU DES ROUTES ET VOIES DE COMMUNICATION ÉTABLIES DANS LA PROVINCE D'ORAN JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853. (Suite.)

INDICATION DES LOCALITÉS et des VOIES DE COMMUNICATION.	LONGUEUR DES ROUTES.				ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	DÉPENSES de CONSTRUCTION jusqu'au 31 décembre 1853	SERVICES auxquels LES TRAVAUX ont été confiés	OBSERVATIONS SUR L'ÉTAT DES LIEUX DES TRAVAUX
	STRATÉGIQUES.	IMPÉRIALES.	PROVINCIALES.	GRANDES VICINALES.				
	mètres.	mètres.	mètres.	mètres.		fr. c.		
D'Oran à Daya (section comprise entre Daya et la route d'Oran à Mascara).....	»	126,000	»	»	1844 à 1853.	259,850 00	Génie militaire	Cette route a été ouverte par des travaux de campagne, lors de la création du poste de Daya en 1844, et maintenue dans cet état jusqu'à la fin de 1847, époque de la fondation d'une ville à Sidi-bel-Abbès. Ce n'est que du commencement de 1848 que furent les premiers travaux d'amélioration sérieux, ayant pour but de rendre carrossable en toute saison la partie importante de cette communication, celle comprise entre Sidi-bel-Abbès et Oran. En 1848 et 1849, on a empierré et bordé de fossés les plus mauvaises parties de la route dans la vallée du haut Tlélat et dans la plaine de l'Ouad-Imber. En 1850 et 1851, on a mis à l'état d'entretien la partie située du parcours compris entre l'Ouad-Imber et les Trembles; 4 aqueducs et 5 ponceaux ont été exécutés sur divers points. Enfin, en 1852 et 1853, on a achevé, de la même manière et livré à la circulation 6,000 mètres de route entre les Trembles et Sidi-bel-Abbès; on a fait les terrassements et l'empierrement du tronçon de route compris entre Sainte-Barbe et Sidi-bel-Kheiri; on a construit 3 aqueducs ou ponceaux et un pont à deux arches, de 6 mètres de partie chacune, sur l'Ouad-Sarno, dont les crues occasionnaient de fréquentes interruptions dans les communications pendant l'hiver. En résumé, à la fin de 1853, sur 56,000 mètres de route compris entre Sidi-bel-Abbès et la route d'Oran à Mascara, 31,500 mètres peuvent être considérés comme à l'état d'entretien, 6,000 mètres sont empierrés mais ont besoin à subir des rectifications de pentes et réclament plusieurs ouvrages d'art, enfin 16,500 mètres restent encore à l'état de chemin ouvert par des travaux de campagne. Il en est de même des 72,000 mètres compris entre Sidi-bel-Abbès et Daya; sur ce dernier parcours on a substitué, en 1851, un pont de chaussée du Tessim, qui manquait autrefois, une chaussée en terre, percée d'un aqueduc, d'un débouché suffisant. C'est par erreur que la longueur totale de cette route a été portée dans la statistique de 1850 et 1851 comme étant de 141,500 mètres, elle n'est que de 126,000 mètres.
D'Oran à Mostaganem par Arzew.....	»	91,800	»	»	1844 à 1853.	»	Génie militaire et ponts et chaussées.	On a construit un ponceau sur le ravin à la sortie du village de Méfessour, remblayé la route en cette partie, régié des terrassements et consolidé la chaussée entre Arzew et Mostaganem, dépense 13,303 fr. 56 cent. Il avait encore été accordé au service du génie, pour continuer les travaux en 1852, sur somme de 18,000 francs, mais on lui a été remis au service des ponts et chaussées, qui route chargé d'achever la route.
D'Oran à Mostaganem par les colonies.....	»	86,800	»	»	1852 à 1853.	49,286 05	Génie militaire.	Complétement ouverte depuis Hacï-ben-Okba jusqu'à Saint-Cloud; on a fait les terrassements de la route depuis Saint-Leu jusqu'à Sainte-Léonie. Construit 3 ponceaux.
De Mostaganem à Orléansville.....	»	140,000	»	»	1841 à 1853.	»	Génie militaire et ponts et chaussées.	La dépense faite jusqu'au 31 décembre était de..... 38,000' En 1852, on a terminé cet empierrement le tronçon de Mostaganem à Aboukir sur une longueur de 13,000 mètres, dépense..... 38,200 Total..... 76,190 Depuis le commencement de 1853, ce tronçon a été remis au service des ponts et chaussées, qui n'y a rien fait.
De Mostaganem à Tenes.....	»	146,900	»	»	1841 à 1853.	»	Idem.	Au 31 décembre 1851 la dépense faite, y compris le pont sur le Chélif, qui a coûté 443,500 fr. 10 cent., était de... 478,720' Il a été dépensé, en 1852, pour le tronçon de Mostaganem à Tounia, pour une longueur de 9,000 mètres.. 8,200 Il a été dépensé en 1853, pour tous de Tounia à Aïn-Tedlès, longueur 11,500 mètres..... 30,000 Total au 31 décembre 1852..... 516,920 Les ponts et chaussées n'ont fait encore dépense en 1853.
De Mostaganem à Mascara par El-Bordj.....	»	74,000	»	»	1845 à 1849.	109,245 00	Génie militaire.	Il y a aujourd'hui 13,000 mètres de cette route à l'état d'empierrement, mais de figurant déjà sur la route de Mostaganem à Orléansville. Plusieurs aqueducs ont été construits, mais, depuis 1849, on n'y a pas fait de travaux neufs. Cette route n'est pas empierrée, elle est très peu praticable dans la mauvaise saison. Sa longueur totale est de 74,000 mètres et non de 66, portée dans la statistique de 1850 et 1851.
D'Arzew au Sig.....	»	40,000	»	»	1848 à 1853.	73,665 61	Idem.	On a fait les terrassements et l'empierrement jusqu'au col des moulins, sur un développement de 11,000 mètres à partir de l'embranchement sur la route d'Arzew à Mostaganem.
TOTAUX.....	»	939,500	»	»	.....	492,046 66		

Digitized by Google

TABLEAU DES ROUTES ET VOIES DE COMMUNICATION ÉTABLIES DANS LA PROVINCE D'ORAN JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853. (Suite.)

INDICATION DES LOCALITÉS et des VOIES DE COMMUNICATION.	LONGUEUR DES ROUTES				ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	DÉPENSES de construction jusqu'au 31 décembre 1853.	SERVICES auxquels LES TRAVAUX ont été confiés.	OBSERVATIONS SUR DÉTAILS DES TRAVAUX.
	STRATÉGIQUES.	IMPÉRIALES.	PROVINCIALES.	CHEMINS VICINAUX.				
	mètres.	mètres.	mètres.	mètres.		fr. c.		
ROUTES STRATÉGIQUES.								
De Mascara à Tiaret.....	110,000	»	»	»	1844 à 1849.	49,979 00	Génie militaire.	Ouverte, mais non empierrée, carrossable en été, non en hiver.
De Mascara à Saïda.....	80,000	»	»	»	1843 à 1853.	25,163 90	Idem.	Ouverte, mais non empierrée. Le pont de l'Oued-Taria, construit provisoirement en 1843, a été enlevé par les eaux en 1846. Route carrossable en été, non en hiver. C'est par erreur que la longueur de cette route a été portée dans la situation de 1850 et 1851 comme étant de 60,000 mètres.
De Tlemcen à Mascara, entre Tlemcen et Sidi bel-Abbès.	8,200	»	»	»	1845 à 1853.	14,550 00	Idem.	Ouverte seulement sur 8,200 mètres; 4,200 ouverts en 1852 et 1853 avec quelques parties empierrées depuis le pont de la Safsaf jusqu'au premier affluent de l'Amigueze. Pont de la Safsaf restauré en pierres construit. La dépense faite en 1852 et 1853 a été de 11,000 francs.
De Tlemcen à Nemours.....	70,000	»	»	»	»	»	Idem.	C'est par erreur qu'en 1851 on a porté pour la longueur 66,750 mètres. Cette route, sauf un embranchement de 11,000 mètres, ouverte par des travaux de campagne pour s'en directement de la Tafna à l'Oued-Benédiela, se confond avec celles de Tlemcen à Maghrnia et de Maghrnia à Nemours.
De Tlemcen à Nemours, par les Traras, partie comprise entre la Tafna et la route carrossable de Nemours...	29,000	»	»	»	1852 à 1853.	4,500 00	Idem.	Chemin à mulet de 3 mètres de largeur, partant du gué de la Tafna en pente et suivant des marabouts de Bou-el-Noar et passant par les crêtes des Traras pour aller joindre la route de Nemours à 9,000 mètres en deçà de ce point.
De Tlemcen à Sebdou.....	34,100	»	»	»	1844 à 1853.	31,000 00	Idem.	Empierrée en 1845 et 1847 sur 8,000 mètres entre Tlemcen et le versant sud dela Mefrouch, mais actuellement rendue à pentes trop roides pour être conservée définitivement. Une rectification terrassée avec pentes réglées de 8,000 mètres du longueur a été faite en 1853 dans le massif de montagnes qui sépare le bassin de la Mefrouch de celui de la Tafna. La dépense de ce travail a été de 3,000 francs; le reste de la route a été ouvert par des travaux de campagne 1844 à 1847. Cette route n'est pas praticable aux voitures.
De Tlemcen à Maghrnia.....	51,000	»	»	»	1844 à 1852.	02,770 00	Artillerie et génie militaire.	C'est par erreur qu'en 1851 on a porté pour la longueur 44,100 mèt. 11,000 mètres rectifiés par le génie militaire en 1852 sont terrassés avec empierrement entre Tlemcen et le village d'Hennaya; le reste a été ouvert, de 1844 à 1849, par des travaux de campagne que l'artillerie a exécutés. Ce tracé peut être considéré comme définitif jusqu'à l'Oued-ben-Mennoud; de m point à Maghrnia on devra le rectifier. 5,000 francs ont été dépensés en 1851 entre Tlemcen et Hennaya. Un pont sur l'Oued-Zeitha, près de Tlemcen.
De Tlemcen à Daya (partie comprise entre Tlemcen et la Mekerra).....	01,000	»	»	»	1844 à 1846.	4,000 00	Génie militaire.	On a terrassé et empierré 23,000 mètres. Ces travaux, exécutés par le génie militaire, de 1844 à 1846, ont été l'objet d'une dépense de 4,000 francs.
De Tlemcen à Rachgoun, depuis son embranchement à Hennaya.....	48,000	»	»	»	1853.	4,000 00	Idem.	Cette route, dont le projet est complétement fait, emprunte 11,000 mètres à la route de Tlemcen à Nemours, sur laquelle elle vient s'embrancher à Hennaya. Elle a été ouverte à 5 mètres de largeur sur un développement de 26,000 mètres à partir d'Hennaya.
De Nemours à Maghrnia....	39,000	»	»	»	1844 à 1848.	24,010 00	Idem.	C'est par erreur qu'en 1851 on a porté 44,000 mètres. Ouverte de 1844 à 1848 par des travaux de campagne, sans pentes réglées, mais trop roides sur beaucoup de points pour pouvoir être conservée définitivement.
De Sebdou à El-Aricha.....	12,000	»	»	»	1852 à 1853.	1,200 00	Idem.	Chemin praticable aux voitures, de 4 mètres de largeur, ouvert jusqu'à la sortie du col de Tenist-el-Djeba sur 12,000 mètres de longueur. Depuis Tenist-el-Djeba jusqu'à El-Aricha, il en reste plus à traverser qu'une vaste plaine d'Alfa.
TOTAUX.....	550,300	»	»	»	.....	221,772 90		

Digitized by Google

TABLEAU DES ROUTES ET VOIES DE COMMUNICATION ÉTABLIES DANS LA PROVINCE D'ORAN JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853. (Suite.)

INDICATION DES LOCALITÉS et des voies de communication.	LONGUEUR DES ROUTES stratégiques.	impériales.	provinciales.	chemins vicinaux.	ANNÉES pendant lesquelles les travaux ont été exécutés.	DÉPENSES de construction jusqu'au 31 décembre 1853.	SERVICES auxquels les travaux ont été confiés.	OBSERVATIONS sur l'exécution des travaux.
	mètres.	mètres.	mètres.	mètres.		fr. c.		
ROUTES PROVINCIALES.								
De Mostaganem à Mascara, par la route Perregaux et l'Oued-el-Hammam.....	"	"	80,000	"	1841 à 1853.	"	Génie militaire et ponts et chaussées	Cette route se compose de quatre sections : 1° De Mostaganem à Aïn-Nouïssy; longueur 16,000 mètres. Ouverte par des travaux de campagne de 1841 à 1851, cette partie fut complétement empierrée en 1852 et remise aux ponts-et-chaussées le 1er janvier 1853. 2° D'Aïn-Nouïssy à la redoute Perregaux, longueur 24,000 mètres. Cette partie a été ouverte en 1852 et 1853 sur une longueur de 8,000 mètres. Un pont en a été construit sur l'Oued Abdelouf. 3° De la redoute Perregaux à l'Oued-el-Hammam; longueur 20,000 mètres. Les études de cette section ont été faites en 1852. Un sentier sur le terrain indique le tracé adopté. 4° De l'Oued-el-Hammam à Mascara; longueur 20,000 mètres. Cette partie est commune à la route d'Oran à Mascara. Il a été dépensé par le service du génie, en 1852-1853, pour la partie de cette route comprise entre Mostaganem et l'Oued-el-Hammam, 36,100 francs. Pour cette même partie, les dépenses faites par le service du génie antérieurement à 1852 s'élevaient à 27,357 fr.
De Mostaganem à Tiaret (tronçon de Relizane à Dar-Sidi-ben-Abdallah).....	"	"	33,000	"	1852.	1,436 16	Génie militaire.	Cette route a été rendue praticable aux voitures en 1852 par des travaux de campagne jusque près de Dar-Sidi-ben-Abdallah. La dépense a été de 1,436 francs 16 centimes. Il n'y a pas été fait de travaux en 1853.
De la plaine du Chélif, le long du Rion, jusqu'à Ammi-Moussa.....	"	"	23,000	"	1853.	"	Idem.	Cette route s'ouvre à l'aide des fonds communs. On ne peut pas encore indiquer la dépense.
De Nemours au Kis, par Sidi-Boudjenam.....	"	"	8,000	"	1840.	4,000 00	Idem.	Route ouverte par des travaux de campagne.
TOTAUX.....	"	"	144,000	"		5,436 10		
CHEMINS VICINAUX.								
Chemins vicinaux de l'arrondissement d'Oran.....	"	"	"	"	1845 à 1853.	"	Génie militaire et ponts et chaussées.	On a débroussaillé la route de Kléber à Méd-ameur, réglé les terrassements sur une longueur de 1,500 mètres; on a débroussaillé deux tout son développement la route de Saint-Louis aux salines d'Arzew; les terrassements sont faits entre Saint-Louis et Hassi-Ferdah et jusqu'à 8,000 mètres au delà de Saint-Louis. On a construit un pancrace sur le ravin qui traverse la route de Mangin à Valmy; on a fait le tracé de rectification de la route actuelle de Mangin au Tlélat, et exécuté les terrassements de la rectification à travers la montagne sur un développement de 3,200 mètres; exécuté deux pancraces, dépensé 36,100 francs.
Chemins vicinaux de l'arrondissement de Mostaganem.	"	"	"	139,500	1847 à 1853.	"	Idem.	La longueur des chemins ouverts au 31 décembre 1851 était de..... 126,000m — Dépenses faites 37,000f. En 1852, on a ouvert le chemin de Mostaganem à Kazouba, sans empierrement... 4,200 — 3,000. En 1852, le chemin d'Aïn-Tedles à Souk-el-Mitou, complétement empierré..... 4,000 — 8,000. En 1852, le chemin d'Abouhir à Oued-Tenaïra, complétement empierré..... 5,300 — 7,000. TOTAUX..... 139,500 — 55,000.
Chemins vicinaux d'Arzew...	"	"	"	"	1848 à 1853.	"	Idem.	Il n'a rien été dépensé en 1852-1853 par le service du génie au titre de cet article.
Chemins vicinaux du Sig....	"	"	"	12,000	1848 à 1851.	20,719 20	Génie militaire.	Rien fait en 1852-1853.
Chemins vicinaux de Mascara à Saint-Hippolyte.....	"	"	"	3,000	1849 à 1853.	3,000 00	Idem.	Ouvert depuis longtemps; la dépense de 3,000 francs est le seul dont on retrouve le trace. Un pancrace sur l'Aïn-Toudman.
Chemins vicinaux de Sidi-bel-Abbès.....	"	"	"	36,000	1847 à 1853.	43,300 00	Idem.	Dès l'origine de l'installation de Sidi-bel-Abbès en 1845, on a établi un chemin carrossable entre ce nouveau centre et le pied du versant sud du Ben-Ameth, où se trouvaient de belles carrières de pierre de taille et de plâtre; ce chemin, qui se confond, jusqu'au delà de la rivière de Sarno, avec la route militaire de Sidi-bel-Abbès à Oran par Arbal, traverse en cours d'eau sur un pont en pierre qu'on a construit à peu de frais entre deux rochers taillés se faisant face sur les deux rives. De 1850 à 1853, les fonds annuels alloués pour un genre de travaux ont été affectés à l'ouverture de chemins mettant en communication avec la ville et entre eux les hameaux et villages en cul-de-sac situés autour de Sidi-bel-Abbès, tels que Moulay-Abd-el-Kader à l'est, Sidi-Amrou au sud, Pizzuto sur le Sarno au nord, enfin Sidi-Lahsen et Sidi-Brahim sur le Mekerra à l'ouest. En résumé, depuis 1850, on a créé à Sidi-bel-Abbès par des chemins carrossables pendant la plus grande partie de l'année, d'abord les principales carrières de matériaux de construction en exploitation, puis ensuite et successivement les différents villages, hameaux ou fermes, qui se sont spontanément créés autour du chef-lieu, dans les riches vallées de la Mekerra et du Sarno.
De Tlemcen aux Ouled-Mimoun.....	"	"	"	32,000	1851.	2,400 00	Idem.	Route de 8 mètres, praticable aux voitures, terrassée sans empierrement et ouvrages d'art. Elle est destinée à l'exploitation de la province des Ouled-Mimoun.
Chemins vicinaux de Tlemcen.	"	"	"	72,000	1845 à 1851.	43,384 00	Idem.	On fait des chemins reliant les centres de population entre eux et avec la ville.
TOTAUX.....	"	"	"	294,500	.....	121,703 20		

Digitized by Google

TABLEAU DES PONTS CONSTRUITS ET EN COURS D'EXÉCUTION DANS LA PROVINCE D'ORAN JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES PONTS.	LONGUEUR DES PONTS entre les culées — en charpente.	sur piles — en charpente.	sur piles — en maçonnerie.	ANNÉES pendant lesquelles les travaux ont été exécutés.	DÉPENSES de construction jusqu'au 31 décembre 1853.	SERVICES qui ont exécuté les travaux.	OBSERVATIONS.
	mètres.	mètres.	mètres.		fr. c.		
Pont sur la Macta (route d'Oran à Mostaganem).....	03 00	"	"	1844.	11,022 07	Artillerie.	Terminé en 1844.
Pont sur la Mina (à Bel-Hassel), route de Mostaganem à Orléansville.....	40 00	"	"	1842.	10,156 99	Génie militaire.	Ce pont à l'américaine, jeté sur la Mina, à Bel-Hayel, est en bon état d'entretien. Le tableau 1850-1851 porte la dépense à 34,000 francs par erreur; il n'a été dépensé en réalité, en 1842, que 10,156f 99c. Il a exigé, en 1850, une forte réparation, qui a coûté 6,000 00 Total..... 10,156 99 Les perrés en amont ont 14 mètres, et en aval 16 mètres de longueur.
Pont sur le Chélif (route de Mostaganem à Tenez).....	"	"	70 00	1846 à 1848.	443,304 10	Idem.	Le pont est en bon état d'entretien. Les perrés en amont ont 20 mètres et en aval 15 mètres de longueur. Le chiffre 403,110 francs, qui figure au tableau de 1850-1852 est erroné : la dépense a monté en chiffre de 443,304 fr. 10 cent., compris les amendes du Dahra qui montent à 92,769 fr. 30 cent.
Pont sur le Chélif (route de Mostaganem à Tenez, par Mazouna)..	80 00	"	"	1844.	14,859 79	Artillerie.	Ce pont, construit en charpente à El-Sebt, à 8 kilomètres en amont de confluent de la Mina, a été emporté en 1845 par une crue.
Pont sur l'Ougass.... (Route d'Oran à Mascara.)	"	"	6 00	1850.	10,000 00	Génie militaire.	Le pont en bois, construit, en 1843, par l'artillerie, a été remplacé, en 1850, par un pont en maçonnerie exécuté sous la direction du génie militaire.
——— le Sig..... (Route d'Oran à Mascara.)	55 00	"	"	1843.	"	Artillerie.	Les deux ponts en bois de l'Ougass et du Sig ont ensemble exigé une dépense de 10,367 fr. 77 cent. On ne connaît pas la fraction de cette somme afférente à l'exécution du pont du Sig.
——— le Krouff.... (Route d'Oran à Mascara.)	"	"	10 00	1852-1853.	5,000 00	Génie militaire.	Pont en maçonnerie sur la nouvelle route d'Oran à Mascara.
——— l'Oued-Lohza. (Route d'Oran à Mascara.)	"	"	5 00	1853.	7,300 00	Idem.	A hauteur des naissances de la voûte.
——— l'Oued-Malah. (Route d'Oran à Mascara.)	"	"	6 00	1853.	10,000 00	Idem.	A hauteur des naissances.
——— l'Oued-el-Hammam. (Route d'Oran à Mascara.)	68 60	"	"	1844.	7,000 00	Idem.	Terminé en 1844, réparé en 1853; très-fatigué.
——— l'Oued-Loos. (Route d'Oran à Mascara.)	"	"	10 00	1853.	10,000 00	Idem.	Terminé.
Pont sur l'Aïn-Toudmam.....	"	"	40 00	1844.	22,204 00	Idem.	Idem.
Pont sur l'Aïn-Toudmam (route de Mascara à Saint-Hippolyte)....	"	"	3 00	1851.	4,000 00	Idem.	Idem.
Pont sur l'Oued-Tahria.....	45 80	"	"	1843.	2,101 00	Idem.	Terminé en 1843, emporté par les eaux en 1846.
Pont sur la Mékerra (à l'entrée de Sidi-bel-Abbès, sur la route d'Oran à Daya).....	9 00	"	"	1847.	1,900 00	Idem.	Ce pont a été exécuté dès l'origine de la création de la ville de Sidi-bel-Abbès. Il devenait indispensable pour assurer les communications avec Oran. La charpente, faite avec soin, quoique économiquement, avec des bois en partie extraits des forêts environnantes, embrasse, sans appui intermédiaire, toute la largeur de la rivière. Sa durée probable est encore de plus de 20 ans. Les culées sont garanties par des perrés de 30 mètres en amont et de 6 mètres en aval.
Pont sur l'Oued-Sarno (chemin de Sidi-bel-Abbès à Arbal, conduisant aux principales carrières de pierre de taille et de plâtre de la localité).....	"	"	14 00	1848.	6,500 00	Idem.	Ce pont, qui était indispensable à l'exploitation des principales carrières de la localité, a pu être exécuté rapidement, et à peu de frais, en raison de la présence de deux rochers se faisant face sur les deux rives et qu'on a pu utiliser pour obtenir des culées toutes faites et toutes les pierres de construction sur place. Ce pont se compose de deux arches de 6 mètres d'ouverture chacune. Il a une longueur totale de 21 mètres avec ses culées et une largeur de 5 mètres seulement, qui est celle des rochers sur lesquels il s'appuie. Des perrés de 4 mètres 50 cent. en amont et en aval garantissent les culées.

Digitized by Google

TABLEAU DES PONTS CONSTRUITS ET EN COURS D'EXÉCUTION DANS LA PROVINCE D'ORAN JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853. (Suite.)

INDICATION DES PONTS.		LONGUEUR DES PONTS ENTRE LES CULÉES			ANNÉES pendant lesquelles ces travaux ont été exécutés.	DÉPENSES de construction jusqu'au 31 décembre 1853.	SERVICES à qui ont été confiés les travaux.	OBSERVATIONS.
		en charpente.	avec piles en charpente.	avec piles en maçonnerie.				
		mètres.	mètres.	mètres.		fr. c.		
Pont sur la Mékerra (à l'entrée du village de Sidi-Lahsen, sur la route de Sidi-bel-Abbès à Tlemcen)		11 00	»	»	1849 et 1850	1,500 00	Génie militaire.	Charpente du système américain, exécutée à peu de frais grâce à l'emploi presque exclusif des bois du pays. Durée probable 20 ans.
Pont sur l'Oued-Bizan.	Route d'Oran à Daya.	»	»	4 00	1849 et 1850	4,900 00	Idem.	La tête des voûtes et le couronnement des parapets sont en pierre de taille; toute la maçonnerie intérieure est en moellons calcaires et la partie vue en moellons smillés et jointoyés.
Pont de la Djemma des Ouled-Aly, sur un affluent du Haut-Tiélat.		»	»	3 00	1851.	5,200 00	Idem.	Construction semblable à la précédente.
Pont sur le ravin dit du *Grand-Cassis*, affluent de l'Oued-Imber		»	»	4 00	1852.	4,100 00	Idem.	Construction de même nature que celle des deux ponts ci-dessus.
Pont de l'Oued-Sarno.		»	»	14 00	1852-1853.	26,000 00	Idem.	Ce pont, qui est à peu près terminé, donnera passage aux eaux de l'Oued-Metha et de l'Oued-Sarno réunis près de leurs embouchures dans le Mékerra. Ces deux cours d'eau, souvent à sec en été, débitent ensemble, dans les grandes crues, plus de 20 mètres cubes par seconde et interrompaient fréquemment en hiver la communication. Le pont est formé de deux arches de 6 mètres d'ouverture chacune; sa longueur est de 22 mètres, les culées comprises; sa largeur totale de 7 mètres. Les têtes des voûtes, le couronnement des parapets et les parements de la pile et des culées sont en pierre de taille; tout les autres parements sont en moellons piqués en smillés. Les culées sont garanties par 6 mètres de perrés tant en amont qu'en aval.
Pont sur l'Oued-Ténira.		20 00	»	»	1844 à 1846.	3,000 00	Idem.	Lors de l'ouverture des travaux de campagne en 1844, un pont avait été exécuté à la hâte avec du bois pris sur place. Ce pont a été remassé en 1846, et en 1851 il a été remplacé par une chaussée en terre portée d'un aqueduc d'un débouché suffisant.
Pont sur le Bou-Chaour	Route d'Oran à Tlemcen.	»	»	2 50	1852.	3,400 00	Idem.	Terminé et remis à l'administration civile avec la section de route de Misserghin à Bou-Tlélis.
——— l'Oued-Baroudi.		»	»	3 50	1853.	4,000 00	Idem.	Terminé.
——— le Rio-Salado.		50 00	»	»	1842.	45,000 00	Idem.	Pont en bois à l'américaine construit en 1842.
——— l'Oued-Témouchent.		»	»	4 00	1853.	5,019 05	Idem.	Terminé.
Pont américain sur l'Isser.		»	56 00	»	1843.	22,000 00	Idem.	Ce pont a été brûlé par les Arabes en 1845.
Pont en maçonnerie sur l'Isser.		»	»	43 00	1849 à 1851.	192,900 00	Idem.	Pont en pierre de taille, composé de trois arches surbaissées de 12 mètres 33 cent. de largeur sur 1 mètre 05 cent. de flèche.
Pont sur la Tafna	de Tlemcen à Lalla-Meghnia.	70 00	»	»	1844.	20,000 00	Artillerie.	Brûlé par l'ennemi en 1845.
Pont sur la Moullah		50 00	»	»	1844.	8,800 00	Idem.	Idem.
TOTAUX		562 40	50 00	248 00	.....	923,158 50	.....	Dans ce total n'est pas comprise la dépense qu'a exigée la construction du pont de Sig.

Digitized by Google

§ III. — DESSÉCHEMENTS.

TABLEAU DES TRAVAUX DE DESSÉCHEMENT EFFECTUÉS OU EN COURS D'EXÉCUTION DANS LA PROVINCE D'ORAN JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS où les travaux ont été exécutés.	LONGUEUR DES CANAUX. Principaux.	Secondaires.	Rigoles.	SURFACE des terrains desséchés.	ANNÉES pendant lesquelles les travaux ont été exécutés.	DÉPENSES de construction jusqu'au 31 décembre 1853.	SERVICES qui ont exécuté les travaux.	OBSERVATIONS ET SITUATION DES TRAVAUX.
Plaine du Tlélat.....	5,000	»	1,500	8,000	1850 à 1853.	109,695f 89c	Génie militaire.	On a réparé le barrage du Tlélat au-dessus de Sainte-Barbe ; on a fait le canal de dérivation du Tlélat jusqu'au lac d'Oum-el-Bilas, et la partie de la digue qui devait être mariée avec les terres de fossé. Le canal de fond a été ouvert sur 700 mètres de développement. On a fait un ponceau sur la route d'Arbal, réglé les fossés de cette route servant d'écoulement aux eaux de Tafaraoui. On a fait un pont sur le canal du Tlélat pour le passage de la route de Mangin. On a déblayé la conduite de la source d'Aïn-Dehem, réglé le canal d'arrosage. Dépenses en 1852 1853, 55,000 francs. Lorsque les travaux seront terminés, les terrains desséchés présenteront une surface de 8,000 hectares.
Oran.....	»	»	»	»	1849.	6,000 00	»	Études préparatoires pour les travaux de desséchement de la Macta.
Sidi-bel-Abbès.....	2,100	»	800	24	1844 à 1849.	8,000 00	»	Avant la création de Sidi-bel-Abbès, au pied et à l'ouest du plateau même où se développe aujourd'hui la nouvelle ville, plateau occupé alors par un camp permanent, il existait une plaine devenue marécageuse, par suite de la mauvaise direction et de défaut d'entretien des canaux d'irrigation antérieurement établis par les Arabes. L'assainissement de cette plaine, commencé en 1844, par la construction de canaux convenablement répartis et s'égouttant suivant une pente naturelle dans la Makerra, fut complété, de 1847 à 1849, par la régularisation définitive des rigoles d'arrosage pour les plantations et pour la transformation successive en jardins des terrains desséchés ; depuis cette époque, ces canaux n'ont donné lieu qu'à des frais annuels d'entretien courants.
Saint-Denis-du-Sig.....	»	»	»	»	1847 à 1849.	19,000 00	»	Les études préparatoires sont faites.
Plaine d'Eghreis.....	»	»	»	»	1851 et 1852.	12,032 00	»	Le lever du terrain est exécuté ; les études sont entreprises.
Canal de desséchement et d'irrigation de Maghrnia..	1,200	»	»	»	1853.	6,000 00	»	Ce canal, dont la longueur totale sera de 3,800 mètres, dérivera les eaux de l'Oued-Ouerdfou qui se perdent dans le lit de ruisseau, et les conduira jusque dans l'intérieur du poste de Maghrnia. Il permettra d'arroser tout le plateau du fort et d'y faire des plantations qui contribueront à l'assainissement de la localité.
TOTAUX...	8,300	»	2,300	8,024	.....	100,727 89		

§ IV. — VOIRIE URBAINE.

TABLEAU DES TRAVAUX DE GRANDE ET DE PETITE VOIRIE EXÉCUTÉS DANS LA PROVINCE D'ORAN DEPUIS 1830 JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES TRAVAUX ET DES LOCALITÉS OÙ ILS ONT ÉTÉ EXÉCUTÉS.	LONGUEUR DES RUES de grande voirie.	LONGUEUR DES RUES de petite voirie.	ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	SERVICES qui ont exécuté LES TRAVAUX.	DÉPENSES DE CONSTRUCTION jusqu'au 31 décembre 1853.	OBSERVATIONS ET SITUATION DES TRAVAUX
Saint-Denis-du-Sig	600	1,330	1847 à 1853.	Génie militaire.	13,100f 00c	La seule rue de grande voirie, celle de Saint-Denis, est empierrée en totalité. En rues de petite voirie on a empierré les rues de Krouff et d'Isly et la moitié des rues de l'Ouguin, Cuvier et du Sig.
Arzew	"	"	1846 à 1853	Génie militaire et services civils.	"	Le service du génie n'a rien fait pendant 1852-1853 ; Arzew fait partie du territoire civil.
Colonies agricoles	"	"	1848 à 1853.	Génie militaire et ponts et chaussées.	"	On a nivelé, sans les empierrer, les rues de petite voirie des colonies agricoles. Dépensé 7,500 francs
Aïn-Témouchent	395	"	1853.	Génie militaire.	5,000 00	On a nivelé les deux rues principales et la place du village.
Mascara	"	"	1841 à 1853.	Génie militaire et services civils.	"	Le service du génie n'a rien fait pendant 1852-1853. Mascara fait partie du territoire civil.
Tiaret	"	300	1852 à 1853.	Génie militaire.	4,000 00	On a déblayé et empierre les rues principales.
Saïda	"	150	1852 à 1853.	*Idem.*	3,500 00	On a déblayé et empierré les rues principales. Toutes les avenues du poste ont été plantées d'arbres.
Tlemcen	"	"	1846 à 1853.	Génie militaire et services civils.	"	Le service du génie n'a rien fait pendant les années 1852-1853. Tlemcen fait partie du territoire civil.
Sidi-bel-Abbès. Grande voirie	1,310	"	1849 à 1853.	Génie militaire.	21,000 00	Sidi-bel-Abbès est traversée par deux grandes rues de 25 mètres de largeur qui aboutissent aux quatre entrées principales de la ville et appartenant l'une à la grande voie de communication entre Oran et Daya, l'autre à celle entre Tlemcen et Mascara. Ces deux rues ont été nivelées, empierrées dans toute leur largeur, et bordées de rigoles pavées, elles peuvent être considérées comme mises à l'état d'entretien.
Sidi-bel-Abbès. Petite voirie	"	2,000	1848 à 1853.	*Idem.*	30,000 00	On a nivelé, empierré et bordé de rigoles pavées le long des trottoirs, toutes les rues de la ville en fur et à mesure qu'elles ont été accusées par des constructions nouvelles. Sur un développement total de 2,000 mètres, que présentent ces rues dans les quartiers déjà construits, 1,000 mètres environ sont mis à l'état d'entretien ; 200 mètres sont nivelés et préparés pour recevoir l'empierrement.
TOTAUX	2,305	3,780		.....	78,600 00	

Digitized by Google

§ V. — AQUEDUCS, ÉGOUT

TABLEAU DES TRAVAUX EXÉCUTÉS OU EN COURS D'EXÉCUTION RELATIFS AUX AQUEDUCS, FONTA

INDICATION DES LOCALITÉS ET DES TRAVAUX.	CONDUITES D'EAU D'AQUEDUCS. Longueur.	CONDUITES D'EAU D'AQUEDUCS. Débit journalier.	ÉGOUTS. Longueur.	CHÂTEAUX D'EAU ET RÉSERVOIRS. Nombre.	FONTAINES et SOURCES-FONTAINES. Nombre.	LAVOIRS Nombre
	mètres.					
Saint-Denis-du-Sig	"	44,928	"	"	"	
Arzew	"	"	"	"	"	"
Saint Cloud	1,500 00	100,800	"	"	1	1
Saint-Leu	"	432,000	"	1	"	"
Damesme	"	28,800	"	"	"	1
Muley-Maghoun	"	"	"	"	"	
Kléber	"	"	"	"	"	"
Méfessour	"	"	"	"	"	1
Haci-bou-Nif	"	"	"	"	"	"
Haci-Ameur	1,100 00	"	"	"	1	1
Fleurus	"	"	"	"	2	1
Haci-ben-Okba	"	"	"	"	"	"
Saint-Louis	"	"	"	"	"	1
Haci-ben-Féréah	"	"	"	"	1	1
Mangin	"	"	"	"	"	1
Bou-Tlélis	240 00	"	"	"	"	1
Divers	"	"	"	"	"	"
Ain-Témouchent	"	"	"	"	"	
SUBDIVISION DE MASCARA.						
Mascara, y compris le quartier de l'Argoub	"	"	"	"	"	"
Tiaret	"	"	"	"	1	
Saïda	800 00	450,000	"	1	"	
SUBDIVISION DE SIDI-BEL-ABBÈS.						
Égouts sous les rues de la ville	"	"	2,100	"	"	"
Fontaines et puits dans la ville et aux abords	"	"	"	"	3	
Abreuvoir	"	"	"	"	"	1
SUBDIVISION DE TLEMCEN.						
Tlemcen	"	"	"	"	"	
Nemours	1,000 00	30,000	250	"	"	
SUBDIVISION DE MOSTAGANEM						
Fontaine de la Stidia	"	Inconnu.	"	"	1	
Fontaine d'El-Akbouh	30 00	72,000	"	"	1	
Fontaine de Mezera (Aboukir)	"	"	"	"	"	1
Abreuvoir à Asion-Rhouri	"	38,000	"	"	"	"
Abreuvoir à Ennaro	"	45,000	"	"	"	
Abreuvoir à Assi-Mamachi (Rivoli)	"	43,200	"	"	"	1
Fontaine et abreuvoir à Medor	50 00	34,000	"	"	1	
Fontaine et abreuvoir à Dayat-Bougeirat	"	40,000	"	"	"	
Fontaine au-dessus du puits de Tounin	410 00	56,000	"	"	1	"
Fontaines, Lavoirs, etc., à Ain-Nouissy	755 50	—	"	2	"	
Lavoir à Aboukir	"	"	"	"	"	1
Puits et abreuvoirs à la Sadouia	"	"	"	"	"	"
Puits de Relizane	"	"	"	"	"	
Fontaines et abreuvoirs a Zamora	"	"	"	"	2	"
TOTAUX	5,885 50	1,392,728	2,350	4	9	3

Digitized by Google

ONTAINES, ABREUVOIRS.

OUTS, LAVOIRS ET ABREUVOIRS DE LA PROVINCE D'ORAN JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

BREUVOIRS. — Nombre.	ANNÉES pendant lesquelles ces travaux ont été exécutés.	DÉPENSES DE CONSTRUCTION jusqu'en 31 décembre 1853.	SERVICES qui ont exécuté les travaux.	OBSERVATIONS ET SITUATION DES TRAVAUX.
»	1844 à 1848.	261,000	Génie militaire.	On a construit un barrage pour retenir les eaux de Sig et des canaux d'irrigation.
»	»	»	Génie militaire et services civils.	Remis aux services civils.
1	»	»	*Idem.*	On a exécuté, dans le fond du ravin de Tassout et sur un des versants, deux systèmes de puits et de tranchées reliées par des galeries d'où l'eau sort par un conduit. On a complété le conduit de Gueldiel. Travaux faits en 1852, dépensé 9,560 fr. 30 cent.
1	»	»	*Idem.*	On a déblayé et curé un ancien château d'eau et les conduits souterrains de vieil Arzew ; prolongé les prises d'eau par des galeries dans le rocher, et complété les parties anciennes interrompues, de manière à réunir et à ménager toutes ces eaux qui sont souterrées. Elles sont amenées en réservoir et distribuées pour les irrigations. On a découvert et nettoyé à fond un ancien d'eau potable. 1852, dépensé 9,711 fr. 23 cent.
»	»	»	*Idem.*	On a terminé les travaux destinés à augmenter le débit de la source du ravin de Schabat-el-Kou et la conduite qui amènera les eaux. 1852, dépensé 2 942 fr. 84 cent.
»	»	»	*Idem.*	Les ponts et chaussées ayant entrepris de grands travaux pour rechercher les eaux, le génie n'a pas continué la construction de puits projeté.
»	»	»	*Idem.*	2 puits ont été creusés au pied du village, on les a réunis par une galerie de fond ; et une noria à main a été placée à l'orifice de l'un des deux. 1852, dépensé 8,416 fr. 81 cent.
1	»	»	*Idem.*	On a creusé et couvert le vaste puits dit de *la Mare*, on y a établi une pompe et fait un lavoir et un abreuvoir. Le puits peut fournir 70 litres d'eau à la minute. 1852, dépensé 5,974 fr. 73 cent.
»	»	»	*Idem.*	Voir plus loin à l'article divers
1	»	»	*Idem.*	On a mis le conduit d'eau en état et fait quelques réparations à la noria. 1852, dépensé 1,733 fr. 39 cent.
1	»	»	*Idem.*	On a remplacé l'ancienne noria par une nouvelle. 1852, dépensé 3,585 fr. 53 cent.
»	»	»	*Idem.*	On a fait quelques tranchées et 3 puits descendus jusqu'à l'argile dans la vallée d'Assoleff ; 4 de ces puits seulement donnent de l'eau et pas en abondance.
1	»	»	*Idem.*	On a remplacé l'ancienne noria par deux nouvelles placées à deux puits du village, et on a établi des conduits pour amener les eaux au lavoir et à l'abreuvoir. 1852, dépensé 4,008 fr. 61 cent.
1	»	»	*Idem.*	On a voûté une partie du réservoir puits du puits de la place, on y a placé une noria et fait les conduits du réservoir au lavoir et à l'abreuvoir. 1852, dépensé 3,975 fr. 25 cent.
1	»	»	*Idem.*	On a creusé un puits à l'extrémité du village au bord de la route du Thiot, on y a placé une noria et construit un abreuvoir. 1852, dépensé 6,109 fr. 49 cent.
2	»	»	*Idem.*	En 1851, dépensé 11,757 fr. 48 cent. On a creusé un puits et placé une noria.
»	»	»	*Idem.*	On a placé une noria à main au puits d'Hari-ben-Nif, construit au lavoir à Mangin, fait des recherches d'eau à Saint-Leu, Kléber, Saint-Cloud, Damesme, Hari-ben-Okba, au moyen d'un crédit spécial fait en bloc pour ces travaux. 1852, dépensé 26,000 fr.
»	»	3,000	Génie militaire.	On a creusé un puits et placé une noria en 1853.
»	»	»	Génie militaire et services civils.	Il a été fait par le service du génie, de 1844 à 1848, 1° 280 mètres de conduits d'eau fournissant un débit journalier de 240 mètres cubes ; 2° 725 mètres d'égouts ; 3° 2 fontaines et 3 abreuvoirs. Dépensé 3,495 francs (les chiffres portés pour les mêmes travaux sur la publication de 1851 n'étaient pas exacts) Ces travaux sont aujourd'hui remis aux services civils.
»	1853.	1,000	Génie militaire.	La somme portée ci-contre a été dépensée pour la recherche des eaux.
1	1850.	12,000	*Idem.*	Terminés mais susceptibles d'extension.
»	1851 à 1853.	55,000	*Idem.*	On a construit, sous le thalweg de la ville, 800 mètres courants de l'égout principal. Les dimensions de cet égout vont en augmentant de l'amont à l'aval ; il a, en moyenne, 70 centimètres de largeur sur 1 mèt. 20 cent. de hauteur ; des égouts secondaires débouchent dans l'égout principal ont été établis dans les quartiers les plus populeux, ceux ci ont 35 centimètres de largeur sur 40 centimètres de hauteur, et sont recouverts en dalles ; leur développement est de 1 500 mètres.
»	1849 et 1850.	7,600	*Idem.*	On a installé 2 puits avec pompes sur les deux principales places de la ville, et creusé 3 fontaines, en réunissant les eaux du fond de la vallée en avant des murs de la place.
1	1853.	1,200	*Idem.*	Comme les eaux de la Mekerra sont souvent limoneuses et peu potables en hiver, même pour les animaux, on a établi sur une des places de la ville un abreuvoir alimenté par un puits avec pompe, qui donne en tout temps d'excellentes eaux.
»	»	»	Génie militaire et services civils.	Le service du génie n'a rien fait en 1852-1853. Remis aux services civils
»	1844 à 1851.	24,611	Génie militaire.	On a terminé l'aqueduc. Il n'a rien été dépensé en 1852-1853
»	1844.	1,000	*Idem.*	Terminé.
1	1844.	1,250	*Idem.*	*Idem.*
1	1845.	2,495	*Idem.*	*Idem.*
1	1847.	3,050	*Idem.*	*Idem.*
1	1847.	2,000	*Idem.*	*Idem.*
1	1847.	3,000	*Idem.*	*Idem.*
1	1848.	3,000	*Idem.*	*Idem.*
1	1848.	3,300	*Idem.*	*Idem.*
2	1848.	5,200	*Idem.*	Le tableau de 1850-1852 porte la dépense à 3,000 francs seulement. C'est une erreur.
»	1852.	10,000	*Idem.*	Terminé.
»	1852.	2,000	*Idem.*	*Idem.*
3	1853.	3,000	*Idem.*	Avec deux puits.
»	1853.	3,000	*Idem.*	Un puits non terminé
4	1853.	5,000	*Idem.*	»
27	.....	413,706		

Digitized by Google

§ VI. — TRAVAUX CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DES PÉPINIÈRES D'ORAN.

TABLEAU DES DÉPENSES EFFECTUÉES POUR L'ÉTABLISSEMENT DES PÉPINIÈRES DANS LA PROVINCE D'ORAN JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	ÉTENDUE occupée par les pépinières.	DÉPENSES nécessitées par les pépinières. Clôtures, irrigations, bâtiments.	ANNÉES pendant lesquelles les travaux ont été exécutés.	SERVICES qui ont exécuté les travaux.	OBSERVATIONS et situation des travaux.
	hectares.	francs.			
Saint-Denis-du-Sig	1 50	2,000	1847-1849.	Génie militaire	Il n'a rien été fait depuis 1849.
Mascara	"	"	1847 à 1853.	Génie militaire et services civils.	Cette pépinière est remise à l'administration civile. Il n'a été fait, par le service du génie, aucune dépense en 1852-1853.
Tiaret	2 40	600	1852-1853.	Génie militaire.	
Saïda	0 80	600	1852-1853.	*Idem.*	
Tlemcen	"	"	1844 à 1853.	Génie militaire et services civils.	Concédée à un pépiniériste. Il n'a été fait, par le service du génie, aucune dépense en 1852-1853.
Sid-bel-Abbès	7 00	5,200	1850 à 1853.	Génie militaire	A défaut de pépinière publique, l'administration a dû provoquer la création d'une pépinière particulière à établir dans des conditions qui lui permettent de satisfaire, dans un temps déterminé, aux besoins de la localité. On a réservé à cet effet, à proximité de la ville, 7 hectares de terres arrosables; on les a conditionnellement concédés à un entrepreneur, auquel a été allouée, depuis 1850, une subvention annuelle de 1,500 francs pendant quatre ans, à la charge par lui de livrer annuellement, après ce délai, 20,000 pieds d'arbres au prix moyen de 50 centimes. Tout indique qu'en 1854 ce pépiniériste sera en mesure de remplir les conditions de son marché.

§ VII. — BÂTIMENTS CIVILS.

SERVICE DE LA JUSTICE. — TABLEAU DES DÉPENSES AUXQUELLES ONT DONNÉ LIEU LA CONSTRUCTION ET L'APPROPRIATION DES TRIBUNAUX, DES JUSTICES DE PAIX ET DES PRISONS DANS LA PROVINCE D'ORAN.

INDICATION DES LOCALITÉS et désignation des travaux.	DÉPENSES des tribunaux et justices de paix.	DÉPENSES des prisons.	ANNÉES pendant lesquelles les travaux ont été exécutés.	SERVICES qui ont exécuté les travaux.	OBSERVATIONS et situation des travaux.
	hectares.	francs.			
ORAN. Fort Saint-Grégoire	"	9,976	1851-1853.	Génie militaire	En 1851, il a été construit, dans la partie nord du fort Saint-Grégoire, un bâtiment destiné à recevoir un certain nombre de transportés. En 1852, on a construit des latrines et un mur de clôture, dépensé 3,976 francs.
ORAN. Saint-André-de-Mers-el-Kebir ORAN. Bou-Tlélis	"	38,300	.....	*Idem*	Les baraques de Saint-André, que étaient couvertes en tuiles et planchéiées, ont été blanchies, munies de planches à bagage, de tables, bancs, comptoirs et bagnets de propreté, de manière à pouvoir bien loger 850 transportés. On y a installé une salle de soins avec fournaux à la Glycinaire, et une pièce pour dépôt d'aliments; enfin une infirmerie et une salle de toilette. On a entouré l'établissement d'une clôture en planches de 3 mètres, avec 2 portes pleines de tambours, établi des guérites, des appliques, une cabrite pour la surveillance à l'intérieur, une latrine. On a confectionné 1,400 chaises. Ces baraques sont maintenant affectées au casernement des troupes. On a fait quelques appropriations dans les maisons de Bou-Tlélis, dans lesquelles on a logé les transportés. Ces maisons sont aujourd'hui livrées à l'administration civile.
TOTAL	"	48,276			

SERVICE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — TABLEAU DES DÉPENSES AUXQUELLES ONT DONNÉ LIEU LES BÂTIMENTS AFFECTÉS AU SERVICE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LA PROVINCE D'ORAN.

INDICATION DES LOCALITÉS et désignation des travaux.	DÉPENSES jusqu'au 31 décembre 1853.	ANNÉE pendant laquelle les travaux ont été exécutés.	SERVICES qui ont exécuté les travaux.	OBSERVATIONS et situation des travaux.
	francs.			
Sainte-Léonie. — École	1,000	1852.	Génie militaire	On a fait, dans le bâtiment affecté à l'école, les appropriations nécessaires, construit des tables et des bancs.

Digitized by Google

SERVICE DES CULTES. — TABLEAU DES DÉPENSES RELATIVES À LA CONSTRUCTION ET À L'APPROPRIATION DES ÉDIFICES AFFECTÉS AU SERVICE DES CULTES DANS LA PROVINCE D'ORAN JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS ET DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSES. Culte catholique. — Église et chapelle.	Culte protestant. — Temple.	Culte musulman. — Mosquée.	Culte israélite. — Synagogue.	ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	SERVICES QUI ONT EXÉCUTÉ les travaux.	OBSERVATIONS ET SITUATION DES TRAVAUX.
Arzew .... Église	»	»	»	»	»	Génie militaire et services civils	Rien fait en 1852-1853. Remis aux services civils.
Arzew .... Mosquée	»	»	»	»	»	*Idem*.....	*Idem*.
Kléber.....	»	»	»	»	»	*Idem*.....	Omission sur les tableaux des années précédentes: construit une église en 1849-1850; *dépense* 10,000 francs; rien fait en 1852-1853. Remis aux services civils.
Mascara... Église et presbytère.....	»	»	»	»	»	*Idem*.....	Rien fait en 1852-1853. Remis aux services civils.
Tiaret .... Chapelle et presbytère....	4,100f	»	»	»	1852-1853.	Génie militaire...	Provisoires installés dans les baraques de poste.
Tlemcen... Église, mosquée et synagogue.	»	»	»	»	»	Génie militaire et services civils.	Rien fait en 1852-1853. Remis aux services civils.

SERVICES ADMINISTRATIFS. — TABLEAU DES DÉPENSES RELATIVES À LA CONSTRUCTION ET À L'APPROPRIATION DES BÂTIMENTS AFFECTÉS AUX SERVICES ADMINISTRATIFS DANS LA PROVINCE D'ORAN JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS ET DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSES. Préfectures.	Sous-préfectures.	Commissariats civils.	Police centrale.	Gendarmerie.	ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	SERVICES QUI ONT EXÉCUTÉ les travaux.	OBSERVATIONS ET SITUATION DES TRAVAUX.
Arzew ..... Gendarmerie.....	»	»	»	»	»	»	Génie militaire et services civils.	On n'a rien fait en 1852-1853. Remis aux services civils.
Sidi bel-Abbès. Gendarmerie.....	»	»	»	»	46,000f	1851-1852.	Génie militaire...	On a construit au milieu de la ville un quartier complet, entièrement fermé, contenant du logement pour deux brigades, l'une à pied, de 5 gendarmes, dont 1 brigadier, l'autre, à cheval, de 6 hommes, dont 1 maréchal des logis, avec tous les accessoires que comporte un pareil établissement; les combles sont disposés de manière à loger, en bonne, 5 gendarmes de plus.

SERVICES MUNICIPAUX. — TABLEAU DES DÉPENSES RELATIVES À LA CONSTRUCTIONS OU À L'APPROPRIATION DES BÂTIMENTS AFFECTÉS AUX SERVICES MUNICIPAUX DANS LA PROVINCE D'ORAN JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS ET DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSES. Mairies et prétoires municipaux.	Marchés.	Abattoirs.	Bordures publiques.	Hôpitaux.	Cimetières.	ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	SERVICES QUI ONT EXÉCUTÉ les travaux.	TOTAL des dépenses jusqu'au 31 décembre 1853.	OBSERVATIONS ET SITUATION DES TRAVAUX.
Arzew. — Cimetière	»	»	»	»	»	»	»	Génie militaire et services civils.	»	Rien fait en 1852-1853. Remis aux services civils.
St-Denis-du-Sig. — Cimetière.	»	»	»	»	»	3,050f	1846 à 1849.	Génie militaire...	3,050f	Rien fait en 1852-1853.
Mascara. — Cimetière.	»	»	»	»	»	»	»	Génie militaire et services civils.	»	Rien fait en 1852-1853. Remis aux services civils.
Tiaret. — Cimetière	»	»	»	»	»	2,000	1853.	Génie militaire...	2,000	La clôture va être terminée.
Saïda. — Cimetière.....	»	»	»	»	»	»	1853.	*Idem*.....	»	Le cimetière existe, mais n'a été l'objet d'aucune dépense spéciale.
Tlemcen. — Abattoirs et cimetière.	»	»	»	»	»	»	»	Génie militaire et services civils.	»	Rien fait en 1852-1853. Remis aux services civils.

Digitized by Google

SERVICES MARITIMES. — TABLEAU DES DÉPENSES RELATIVES À LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS AFFECTÉS AUX SERVICES MARITIMES DANS LA PROVINCE D'ORAN JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS ET DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	SOMMES DÉPENSÉES.	ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	SERVICES QUI ONT EXÉCUTÉ les travaux.	OBSERVATIONS ET SITUATION DES TRAVAUX.
Mostaganem. Direction du port	»	»	Génie militaire et services civils.	Rien fait en 1852-1853. Remis aux services civils.
Arzew ..... *Idem*	»	»	*Idem*	Rien fait en 1852-1853. Remis aux services civils.
Nemours... *Idem*	35,330f	1850-1851.	Génie militaire	Il n'a été rien dépensé en 1852-1853.

SERVICES FINANCIERS. — TABLEAU DES DÉPENSES RELATIVES À LA CONSTRUCTION ET À L'APPROPRIATION DES BÂTIMENTS AFFECTÉS AUX SERVICES FINANCIERS, DANS LA PROVINCE D'ORAN, JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS et DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSES. Hôtels des douanes et hangars du commerce.	Bâtiments du domaine.	Trésor et postes.	Poursières.	Forêts.	Tabacs.	ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	SERVICES QUI ONT EXÉCUTÉ les travaux.	DÉPENSES par localité.	OBSERVATIONS ET SITUATION DES TRAVAUX.
Arzew. — Bâtiments des domaines.	»	»	»	»	»	»	»	Génie militaire et services civils.	»	Rien fait en 1852-1853. Remis aux services civils.
Rachgoun. — Poste de douaniers.	7,000f	»	»	»	»	»	1852.	Génie militaire...	7,000f	Poste définitif construit à l'île Rachgoun, pour surveiller l'embouchure de la Tafna. Logement d'un brigadier avec 6 douaniers, et les accessoires nécessaires.
Macta. — Poste de douaniers.	7,500	»	»	»	»	»	1852.	*Idem*	7,500	Poste définitif construit à l'embouchure de la Macta, au lieu dit Port-aux-Poules.
Mostaganem. Douane	»	»	»	»	»	»	»	Génie et [illegible] civils.	»	Remis aux services civils. Rien fait en 1852-1853.
Mostaganem. Trésor	»	»	»	»	»	»	»	*Idem*	»	Remis aux services civils. Rien fait en 1852-1853.
Mascara. — Bâtiments du domaine.	»	»	»	»	»	»	»	*Idem*	»	Remis aux services civils. Rien fait en 1852-1853.
Tlemcen. — Trésor et postes.	»	»	»	»	»	»	»	*Idem*	»	Remis aux services civils. Aucune dépense n'a été faite en 1852-1853.

ADMINISTRATION ARABE. — TABLEAU DES DÉPENSES RELATIVES À LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS AFFECTÉS AUX BUREAUX ARABES, DES MAISONS DES HÔTES ET MAISONS DE COMMANDEMENT, DANS LA PROVINCE D'ORAN, JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS ET DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSES. Bureaux arabes.	Maisons des hôtes.	Maisons de commandement.	ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	SERVICES QUI ONT EXÉCUTÉ les travaux.	OBSERVATIONS ET SITUATION DES TRAVAUX.
SUBDIVISION DE MOSTAGANEM.						
Maison de commandement de Nec-Maria...	»	»	7,500f	1851 et 1852.	Génie militaire.	

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS ET ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES. — TABLEAU DES DÉPENSES RELATIVES À LA CONSTRUCTION OU À L'APPROPRIATION DES BÂTIMENTS AFFECTÉS AUX ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS ET AUX ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES, DANS LA PROVINCE D'ORAN, JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS ET DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSES. Hôpitaux et lazarets.	Ambulance.	Orphelinats.	Maisons de refuge.	ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	SERVICES QUI ONT EXÉCUTÉ les travaux.	OBSERVATIONS ET SITUATION DES TRAVAUX.
SUBDIVISION D'ORAN.							
Saint-Denis-du-Sig. — Ambulance.....	»	24,600f	»	»	1846-1849.	Génie militaire.	
SUBDIVISION DE TLEMCEN.							
Hospice. (Marabout de Sidi-Hassan.)...	5,513f 67c	»	»	»	1850-1851.	*Idem*	On a construit un asile pour les pauvres Arabes, au marabout de Sidi-Hassan.

Digitized by Google

CARAVANSÉRAILS ET FONDOUCKS. — TABLEAU DES DÉPENSES RELATIVES À LA CONSTRUCTION DES CARAVANSÉRAILS ET DES FONDOUCKS DANS LA PROVINCE D'ORAN, JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS et DÉNOMINATION DES TRAVAUX.	DÉPENSES.		ANNÉES pendant lesquelles les TRAVAUX ONT ÉTÉ EXÉCUTÉS.	SERVICES qui ONT EXÉCUTÉ LES TRAVAUX.	OBSERVATIONS DE SITUATION DES TRAVAUX.
	CARAVANSÉRAILS.	FONDOUCKS.			
TLEMCEN.					
Fondouck	»	30,340f	1842 à 1849	Génie militaire.	

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES. — TABLEAU DES DÉPENSES RELATIVES À L'INSTALLATION DES POSTES TÉLÉGRAPHIQUES DANS LA PROVINCE D'ORAN JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

LOCALITÉS.	LONGUEUR en KILOMÈTRES.	MAISONS de TRADUCTION. — Nombre.	STATIONS TÉLÉGRAPHIQUES. — Nombre.	ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	DÉPENSES jusqu'au 31 DÉCEMBRE 1853.	SERVICES qui ONT EXÉCUTÉ LES TRAVAUX.	OBSERVATIONS DE SITUATION DES TRAVAUX.
LIGNE D'ALGER À TLEMCEN, passant par Blidah, Milianah (avec embranchement sur Médéah), Orléansville (avec embranchement sur Tenez), Mostaganem à Oran (avec embranchement sur Mascara), Sidi-bel-Abbès et Tlemcen.							
D'Orléansville à Mostaganem. (Adjeraf, Ouedras, Sbéah, Abbès, Selama, Zerouel, Brabim, Kamel, Chourfa, Hachem.)	111	»	10	1846 à 1848.	122,077f 00c	Génie militaire.	Les six derniers postes télégraphiques seuls sont compris dans le district d'Oran
Travaux défensifs	»	»	»	1847.	10,600 00	*Idem.*	
De Mostaganem à Oran. (Mazagran, Mocta, Hamiens, Telamine, Kaher, Aloudja.)	80	»	6	1846.	100,922 00	Génie militaire. (Bâtiments civils, le poste d'Aloudja.)	
Travaux défensifs	»	»	»	1848.	27,200 00	Génie militaire.	
D'Oran à Sidi-bel-Abbès. (Orléansville n° 2, Debby n° 2, Ale, Toia, Djafra.)	80	»	5	1847.	84,086 00	Génie militaire. (Bâtiments civils, le poste d'Orléans.)	
De Sidi-bel-Abbès à Tlemcen. (Mekerra, Tingmor, Ain-Anfrey (Auchez), Seddra, Fetolis, Djebel-Haddid.)	88	»	6	1847-1848.	83,476 97	Génie militaire.	
Tlemcen. Maison de traduction	»	1	»	1847-1849.	20,853 03	*Idem.*	
Embranchement d'Oran à Mascara. (Orléansville n° 1, Debby n° 1, Tlélat, Ougass, Kroniff, Loos.)	96	»	4	1853.	24,000 00	*Idem.*	La dépense de 21,000 francs se rapporte à la construction des quatre derniers postes télégraphiques. Les deux premiers sont construits depuis 1847, et leur dépense est comprise dans celle des postes d'Orléans et Debby n° 2. (Le poste d'Orléans n° 1 et n° 2 sont que celui de Debby n° 1 et 2 ne forment qu'un seul corps de bâtiment, sur lequel sont installés deux appareils télégraphiques.)
TOTAUX	355	1	31	.....	473,215 00		

Digitized by Google

DIRECTION DE CONSTANTINE.

§ Ier. — TRAVAUX MARITIMES.

Le service du génie n'exécute point de travaux de cette nature dans la province de Constantine.

§ II. — ROUTES ET PONTS EN ALGÉRIE.

TABLEAU DES ROUTES ET VOIES DE COMMUNICATION ÉTABLIES DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS et des VOIES DE COMMUNICATION.	LONGUEUR DES ROUTES				ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	DÉPENSES EN CONSTRUCTION jusqu'au 31 décembre 1853.	SERVICES auxquels LES TRAVAUX ont été confiés.	OBSERVATIONS ET INDICATIONS DES TRAVAUX.
	TROMIALES.	STRATÉGIQUES.	DÉPARTEMENTALES.	CHEMINS VICINAUX.				
	mètres.	mètres.	mètres.	mètres.		francs.		
1° ROUTES IMPÉRIALES.								
Route impériale n° 1, d'Alger à Mdaourouch. — 1re Partie. D'Aumale à Sétif.	4,200	»	»	»	1853.	35,964	Génie militaire.	Le service du génie est chargé de la portion de cette route (125 kilom.) qui est située dans la province. Sur cette portion, environ 3,600 mètres entre Sétif et le Bou-Selam, ainsi que quelques parties aux environs de Bordj-bou-Arréridj, sont à l'état d'entretien depuis 1851. En 1853, on a fait aux abords du village d'Ain-Arnat les terrassements de cette route sur 600 mètres de longueur. Partout ailleurs, il n'existe que le sentier arabe.
Route impériale n° 1, d'Alger à Mdaourouch. — 2e Partie. De Sétif à Constantine.	18,400	»	»	6	1852-1853.	»	*Idem.*	Le service du génie a dépensé 50,000 francs en 1852 et 1853, pour 113 kilomètres dont il est chargé entre Sétif et la limite du territoire civil de Constantine. 400 mètres au sortir de Sétif et 5 kilomètres dans la subdivision de Constantine sont à l'état d'entretien. 14 kilomètres sont terrassés. Les travaux exécutés en 1852 et 1853 consistent dans les terrassements d'une chaussée de 800 mètres de long à travers la plaine des Eulmas et dans des terrassements, empierrements et constructions d'aqueducs sur le territoire de Constantine. La dépense afférente aux ponts est reportée dans le tableau ci-après.
Route impériale n° 1, d'Alger à Mdaourouch. — 3e Partie. De Constantine à Mdaourouch.	»	»	»	»	»	»	»	L'étude de cette portion de route, qui sera, dans la vallée de Bou-Merzoug, en tronçon commun avec celle de Constantine à Batna, n'est pas même commencée.
Route impériale n° 2, d'Alger à Biskara.	»	»	»	»	»	»	Génie militaire.	(*Pour mémoire.*) On ne s'est pas encore occupé de cette route dans la division.
Route impériale n° 5, de Bône à Tebessa.	35,000	»	»	»	1852-1853.	»	»	Cette route a une longueur totale d'environ 200 kilomètres, sur lesquels 24 kilomètres, distance entre Bône et Mondovi, sont remis à l'administration des ponts et chaussées. En 1852, on a achevé les terrassements et les empierrements de 6 kilomètres compris entre Mondovi et Barral, et construit un pont sur l'Oued-Guerg. En 1853, on a ouvert, par des travaux de campagne, 25 kilomètres entre Barral et Medjez-Sfa. Ces travaux ont coûté 54,000 francs.
A reporter.....	57,600	»	»	»	.....	35,964		

Digitized by Google

TABLEAU DES ROUTES ET VOIES DE COMMUNICATION ÉTABLIES DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853. (Suite.)

INDICATION DES LOCALITÉS et des VOIES DE COMMUNICATION.	LONGUEUR DES ROUTES				ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	DÉPENSES DE CONSTRUCTION jusqu'au 31 décembre 1853.	SERVICES auxquels LES TRAVAUX ont été confiés.	OBSERVATIONS ET EXPLICATION DES TRAVAUX.
	IMPÉRIALES.	STRATÉGIQUES.	DÉPARTEMENTALES.	CHEMINS VICINAUX.				
	mètres.	mètres.	mètres.	mètres.		francs.		
Report.....	57,000	»	»	»	.....	35,964		
Route impériale n° 6, de la mer. (Stora à Biskara.) — 1re Partie. De Stora à Constantine.	»	»	»	»	»	»	Ponts et chaussées.	Pour mémoire.
Route impériale n° 6, de la mer. (Stora à Biskara.) — 2e Partie. De Constantine à Batna.	43,000	»	»	»	1852-1853.	»	Ponts et chaussées et genie militaire.	Le génie militaire est chargé de cette route, excepté des huit premiers kilomètres à partir de Constantine. Il y a dépensé, en 1852 et 1853, une somme de 139,500 francs à ouvrir des terrassements et des empierrements dans la vallée du Bou-Merzoug. 35 kilomètres sont à l'état d'entretien et 8 sont terrassés. (Sur les sommes portées sur le tableau des établissements français en 1850 et 1851, 23,853 francs attribués à la route de Constantine à Guelma doivent en être retirés et ajoutés à la dépense de la route de Constantine à Batna.)
Route impériale n° 6, de la mer. (Stora à Biskara.) — 3e Partie. De Batna à Biskara.	»	»	»	»	»	»	Génie militaire.	On n'a rien fait, en 1852 et 1853, à cette portion de route qui n'est ouverte que le sentier arabe améliéré par quelques travaux de campagne.
Route impériale n° 7, de Bougie à Bou-Sada.....	101,000	»	»	»	1850 à 1853.	262,633	Idem.	La portion de route entre Bougie et Sétif, ouverte sur tout son parcours par des terrassements ou des ouvrages de campagne, n'est carrossable que dans une partie de son étendue. Ailleurs, c'est une route ouverte dans un pays tourmenté et très-difficile. La portion entre Sétif et Bou-Sada n'a encore été l'objet d'aucun travail.
Totaux.....	261,000	»	»	»	.....	298,597		
2e ROUTES STRATÉGIQUES.								
Route stratégique n° 2, de Collo à Constantine.....	»	19,000	»	»	1852.	1,700	Idem.	On a ouvert par des travaux de campagne 19 kilomètres de cette route dans la vallée de l'Oued-Guéfib, entre Tamalous, emplacement d'une maison de commandement projetée, et la route de Stora à Biskara.
Route stratégique n° 3, de Djidjelli à Constantine....	»	49,300	»	»	1853.	28,000	Idem.	Cette route a été ouverte entre Djidjelli et Milah pendant l'expédition des Babor, au printemps de 1853. C'est un chemin muletier dont les terrassements sont exécutés sur une grande partie de son parcours, et qui peut, à la rigueur, être parcouru par des voitures.
Totaux.....	»	68,300	»	»	.....	29,700		
3e ROUTES DÉPARTEMENTALES.								
Route départementale n° 1, de St-Charles à La Calle. — 1re Partie. De Saint-Charles à Bône.	»	»	71,000	»	»	»	Génie militaire et ponts et chaussées.	Le génie militaire est chargé de cette route depuis Saint-Charles jusqu'aux limites du territoire civil de Bône. Il y a dépensé, en 1852 et 1853, une somme de 228,000 francs sur le territoire de Philippeville, 12 kilomètres sont à l'état d'entretien, 30 kilomètres sont prêts à être empierrés. On a construit 3 ponts importants de 5 à 30 mètres d'ouverture et 66 ponceaux. Sur le territoire de Bône, 8 kilomètres sont à l'état d'entretien entre le territoire civil et Aïn-Mokra; 25 kilomètres sont ouverts par des travaux de campagne.
Route départementale n° 1, de St-Charles à La Calle. — 2e Partie. De Bône à La Calle.	»	»	36,000	»	»	»	Idem.	Le génie militaire est chargé de la partie entre le Mafrag et le lac Milah. On n'a fait sur cette route que des travaux de campagne. 2,000 francs y ont été dépensés en 1852. Elle figure au tableau des établissements français en 1850 et 1851, sous la désignation de chemin muletier de Bône à La Calle, par Bordj-Aïn-Bey.
Route départementale n° 2, de Bône à Constantine — 1re Partie. De Bône à Guelma.	»	»	»	»	»	»	Ponts et chaussées.	Pour mémoire.
Route départementale n° 2, de Bône à Constantine — 2e Partie. De Guelma à Constantine.	»	»	60,800	»	»	»	Génie militaire.	Cette portion est comprise entre Guelma et la route impériale n° 6. Plusieurs études ont été faites et deux tracés projetés sont indiqués sur la carte; mais ils ne sont pas encore arrêtés. Une portion de 7 kilomètres entre l'Oued-Zénati et l'Oued-Debar a été ouverte en 1852 par des terrassements sur 3 mètres de largeur. Un chemin muletier long de 53,800 mètres a été ouvert la même année dans la vallée du Bou-Hamdou, au-dessus de Mjez-Amar. La dépense affectée à ces travaux est de 25,500 francs. Les études de cette route se poursuivent.
Totaux.....	»	»	167,800	»	.....	»		

Digitized by Google

TABLEAU DES ROUTES ET VOIES DE COMMUNICATION ÉTABLIES DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853. (Suite.)

INDICATION DES LOCALITÉS et des VOIES DE COMMUNICATION.	LONGUEUR DES ROUTES				ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés	DÉPENSES DE CONSTRUCTION jusqu'au 31 décembre 1853.	SERVICES auxquels LES TRAVAUX ont été confiés.	OBSERVATIONS SUR LA SITUATION DES TRAVAUX.
	IMPÉRIALES.	STRATÉGIQUES.	DÉPARTEMENTALES.	CHEMINS VICINAUX.				
	mètres.	mètres.	mètres.	mètres.		francs.		
4° CHEMINS VICINAUX.								
Chemins de la vallée du Bou-Merzoug	"	"	"	4,000	1852.	12,000	Génie militaire.	Les terrassements sont faits de l'emplacement de bureau n° 3, à 14 kilomètres de Constantine, jusqu'à l'emplacement de Farmier, à 18 kilomètres de la même ville. La dépense comprend 2 ponceaux.
Chemin de Constantine à Milah	"	"	"	11,000	1845 à 1852.	"	Génie militaire et ponts et chaussées.	Ce chemin est l'ancienne route de Batna par les hauteurs, qui figure parmi les routes provinciales sur la dernière publication. 7,000 mètres sont ouverts en territoire civil, 2,000 le sont auprès du caravansérail d'Ain-el-Bey et 2,000 auprès de la fontaine du Rocher, à 22 kilomètres de Constantine. Le service du génie a dépensé, en 1852, 6,000 francs à améliorer cette dernière partie. Le reste n'est qu'un chemin arabe.
Chemins de Robertville à Gastonville et à El-Arrouch	"	"	"	11,000	1849 à 1853.	120,000	Génie militaire.	Le Chemin entre Robertville et Gastonville (6 kilomètres) est à l'état d'entretien; celui que relie le précédent à El-Arrouch (5 kilomètres) est ouvert par de simples travaux de campagne et un ponceau sur un ravin près d'El-Arrouch.
Chemin muletier de Bône à Philippeville par les Guerbès	"	"	"	70,000	1842 à 1853.	17,000	Idem.	Ce chemin muletier relie le village de Valée, situé auprès de Philippeville, au caravansérail d'Ain-Makra, sur la route de Saint-Charles à Bône. Il est ouvert par des travaux de campagne sur 1 mètre 50 cent. à 2 mètres de largeur; il comprend le chemin de Philippeville au Filfila mentionné dans la publication précédente du tableau de la situation des établissements français.
Chemin de Djidjelli à l'oasis et aux Beni-Ahmer	"	"	"	4,500	1853.	65,000	Idem.	L'on longueur de 1,500 mètres est à l'état d'entretien; le reste est ouvert sur 3 mètres de largeur.
Chemin de Djidjelli à Tibaïren	"	"	"	23,300	1853.	3,000	Idem.	Ouvert sur 1 mètre 50 cent. de largeur par des travaux de campagne.
Chemin de la forêt de La Calle	"	"	"	40,000	1853.	8,000	Idem.	Chemins muletiers en partie carrossables ouverts par des travaux de campagne et destinés à relier La Calle à Bouin-el-Souk, à Kef-Oum-Theboul, à Ain-el-Asel et à Bou-Hadjar.
Chemin dans la forêt des Beni-Salah	"	"	"	35,000	1853.	15,000	Idem.	Chemins muletiers, en partie carrossables, ouverts par des travaux de campagne, et destinés à relier Bou-Hadjar à Bône et à Mejez-Sfa.
Chemin de La Calle au Kef-Oum-Theboul	"	"	"	4,000	1852-1853.	"	Génie militaire et ponts et chaussées.	Le service du génie est chargé de la portion comprise entre la Mesaïda du lac Tonga et le Kef-Oum-Theboul, environ 4,000 mètres. Cette partie est à l'état d'entretien. On y a dépensé, en 1852 et 1853, une somme de 95,000 francs.
Chemin de Mondovi à Penthièvre	"	"	"	8,000	1851.	6,000	Génie militaire.	800 mètres sont à l'état d'entretien, et les terrassements et débroussaillements sont faits sur une longueur de 7,200 mètres. On a construit 2 ponceaux.
Chemin de Guelma à Petit, dit *des Beni-Mazeline*	"	"	"	8,500	1850 à 1853.	89,378	Idem.	Ce chemin est achevé et à l'état d'entretien.
Chemin de Guelma à Tifech	"	"	"	0,000	1852.	3,800	Idem.	Chemin muletier, dont la longueur totale est de 64 kilomètres, et dont 6 kilomètres seulement entre l'Oued Aka et Ain-Soude ont été ouverts en 1853 par des travaux de campagne.
Chemin de Batna à Lambèse	"	"	"	"	1850 à 1852.	"	Idem.	Ce chemin, de 17 kilomètres de longueur, est achevé, sauf 2 ponceaux et une partie d'empierrement évaluée à environ 12,000 francs. La dépense de construction de ce chemin a été fondue dans celle de l'établissement spécial de Lambèse, et ne peut pas être donnée, même approximativement.
Chemin de Batna à la forêt des Cèdres	"	"	"	20,000	1849 à 1853.	31,000	Idem.	Ce chemin d'exploitation est en grande partie ouvert par de simples terrassements; le reste est empierré. Il y a 2 ponceaux en maçonnerie, 4 en pierres sèches, 3 en bois.
Chemins des environs de Biskara	"	"	"	"	"	"	Idem.	Ces chemins n'ont, jusqu'à présent, demandé que d'à travers d'entretien.
Chemin de Sétif au Bou-Thaleb	"	"	"	60,000	1851 à 1853.	14,000	Idem.	Chemin d'exploitation ouvert par de simples travaux de campagne.
Chemin de Bougie à Alger	"	"	"	65,000	1852.	15,000	Idem.	Chemin muletier ouvert, à partir de Bougie, par des simples travaux de campagne.
TOTAUX	"	"	"	375,300	.....	340,678		

Digitized by Google

TABLEAU DES PONTS CONSTRUITS ET EN COURS D'EXÉCUTION DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853 [1].

INDICATION DES PONTS et DES LOCALITÉS OÙ ILS SONT ÉTABLIS.		LONGUEUR DES PONTS ENTRE LES CULÉES. en charpente.	sur piles en maçonnerie, en charpente	sur piles en maçonnerie, en maçonnerie.	ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	DÉPENSES de CONSTRUCTION jusqu'au 31 décembre 1853.	SERVICES QUI ont exécuté les travaux.	OBSERVATIONS.
		mètres.	mètres.	mètres.		francs.		
Pont de l'Oued-Ellebau..	entre Constantine et Sétif, sur la route d'Alger à Mdaourouch.	″	″	4 00	1851.	7,500	Génie militaire.	Terminé.
—— de l'Oued-Kedra....		″	″	4 00	1851.	7,000	Idem.	Idem.
—— de l'Oued-Atménia..		″	″	5 00	1840 à 1851.	15,500	Idem.	Idem.
—— de l'Oued-Bou-Yacoub.....		″	″	6 00	1849 à 1850	15,200	Idem.	Idem.
—— de Bordj-Mamerah..		″	″	5 50	1853	5,000	Idem.	Idem.
Cinq ponts provisoires...		″	23 00	″	1850 à 1851.	5,700	Idem.	Les 5 ponts de 4 à 5 mètres chacun sont établis sur les ruisseaux nommés Sagitteron, Bou-Aïcon, Oued-Dekri et le Bou-Selam.
Pont sur le Bou-Selam n° 1, sur la même route entre Sétif et Bordj-bou-Arédidj.....		25 00	″	″	1851.	10,370	Idem.	Terminés.
—— sur le Bou-Selam n° 2, sur la même route entre Sétif et Bordj-bou-Arédidj.....		25 00	″	″	1851.			
—— de l'Oued-Guérig entre Mondovi et Barral, sur la route de Bône à Tebessa.....		″	″	24 00	1852.	14,000	Idem.	Pont à trois arches, celle du milieu a une portée double des deux latérales.
—— du Zéramma.....	Route de la mer à Biskara, entre Philippeville et Constantine.	12 00	″	″	1842.	9,000	Idem.	Remis aux ponts et chaussées avec la route.
—— du Smendou.....		″	″	18 00	1845 et 1846	18,000	Idem.	Idem.
—— de l'Ammimin.....	dans la vallée du Bou-Merzoug sur la route impériale de la mer à Biskara.	″	15 50	″	1852.	0,500	Idem.	Terminé.
—— de l'Oued-Fétaria...		″	7 50	″	1852.	5,000	Idem.	Idem.
—— de l'Oued-Berda....		″	0 50	″	1852.	4,500	Idem.	Idem.
—— du Bou-Merzoug....		″	″	5 00	1853.	4,000	Idem.	Idem.
—— du Krésil.....		″	″	3 00	1853.	2,500	Idem.	Idem.
—— de bateaux sur le Summam et chaussée insubmersible sur les deux rives (route impériale de Bougie à Bou-Sada).....		100 00	″	″	1850.	41,000	Idem.	Idem.
—— sur l'Oued-Ouricia..	Même route entre Bougie et Sétif.	0 00	″	″	1853	6,000	Idem.	Idem.
—— sur l'Oued-el-Ksar..		0 00	″	″	1853.	6,000	Idem.	Idem.
—— sur le Safsaf à Saint-Charles.....	Entre Saint-Charles et Jemmapes sur la route départementale du Saint-Charles à La Calle.	36 00	″	″	1848.	28,000	Idem.	Pont à l'américaine d'une travée sur culées en bois qui se sont plus susceptibles d'une longue durée.
—— sur l'Addarats.....		20 00	″	″	1849.	10,000	Idem.	Les culées en charpente sont garanties par des sides en maçonnerie.
—— sur la Torfaia.....		″	″	4 00	1852.	3,000	Idem.	Sur radier en béton. Terminé.
—— sur l'Oued-Deub....		″	18 00	″	1852.	13,000	Idem.	Pont à l'américaine d'une travée sur culées en maçonnerie.
—— sur Fendeck.....		″	18 00	″	1852.	14,000	Idem.	Pont en charpente à deux travées sur piles en maçonnerie fondées sur un radier en béton.
—— sur l'Adjoul.....	Entre Jemmapes et Aïn Rudjeta, sur la même route.	″	″	0 00	1852.	8,000	Idem.	Pont fondé sur un radier en béton avec des perrés sur 6 mètres de longueur en amont et en aval. Terminé.
—— sur l'Ammimin....		″	20 00	″	1853.	13,000	Idem.	Pont à l'américaine d'une travée sur culées en maçonnerie. Terminé.
—— sur l'Emchekel....		″	17 50	″	1853.	15,000	Idem.	—— terminé.
—— du Bou-Merzoug auprès de Khoub (vallée du Bou-Merzoug).....		″	11 00	″	1852.	18,000	Idem.	—— terminé, ainsi que les chaussées aux abords du pont. Ce pont relie la rive gauche du Bou-Merzoug à la route impériale de la mer à Biskara.
—— provisoires de la route de Batna par les hauteurs (chemin de Constantine à Mililah).....		″	25 00	″	1850 et 1851	9,200	Idem.	Ponts provisoires sur l'Oued-Yacoub, l'Oued-Ouéraïa, l'Oued-Djellioul, etc., en tout 9 ponts.
—— de la Meskiana (chemin de Constantine à Tebessa).....		″	″	3 00	1853.	4,000	Idem.	—— terminé. La dépense comprend les terrassements dans la partie marécageuse aux abords du pont.
—— entre El-Arrouch et Robertville.....		″	″	3 00	1853.	2,000	Idem.	
—— sur le chemin du Tonga à l'Oued-el-Eurg près La Calle.....		15 00	″	″	1848.	1,000	Idem.	
—— de la ferme Gazan..	(Au passage du chemin provisoire de Mondovi.)	7 50	″	″	1844.	1,500	Idem.	—— sur chevalets.
—— sur l'Oued-Sba....		10 00	″	″	1844.	2,500	Idem.	
—— sur l'Oued-Zimbah..	Entre Millesime et Petit.	″	″	9 00	1850.	20,150	Idem.	—— en maçonnerie d'une seule arche, complétement achevé.
—— sur l'Oued-Roigel...		″	10 00	″	1850.	5,000	Idem.	—— d'une travée en charpente. Terminé.
—— sur la route de Lanoeuer auprès de Sétif....		3 00	″	″	1851.	1,758	Idem.	—— terminé.
TOTAUX.....		265 50	172 00	90 50	.....	354,778		

[1] Une note insérée dans le précédent volume donne lieu à deux observations : la première, c'est que le pont de Constantine, établi à la vérité sur d'anciennes constructions romaines, n'est cependant pas d'une haute antiquité : il a été construit dans les derniers siècles sous Salah-Bey; la seconde, c'est qu'on a omis de citer le pont romain jeté au-dessus de la vallée d'El-Kantara, sur la route de Batna à Biskara. Ce pont est le monument le plus hardi de ce genre que nous ayons encore en Algérie.

Digitized by Google

§ III. — DESSÉCHEMENTS.

TABLEAU DES TRAVAUX DE DESSÉCHEMENT EFFECTUÉS OU EN COURS D'EXÉCUTION DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS où les travaux ont été exécutés.	LONGUEUR DES CANAUX. Principaux.	Secondaires.	Rigoles.	SURFACE des terrains desséchés.	ANNÉES pendant lesquelles les travaux ont été exécutés.	DÉPENSES de construction jusqu'au 31 décembre 1853.	SERVICES qui ont exécuté les travaux.	OBSERVATIONS et SITUATION DES TRAVAUX.
	mètres	mètres.	mètres.	hectares.		francs.		
ARRONDISSEMENT DE CONSTANTINE.								
Marais du Hamma, banlieue de Constantine, sur la route de Philippeville	8,920	1,750	»	200 00	1840 et 1847	91,000	Génie militaire.	Ce travail est terminé depuis 1847, et remis aux ponts et chaussées. Sur ces divers canaux, on a construit 1 ponceau en maçonnerie, 2 aqueducs, 4 passerelles. On utilise 2,504 mètres de ces canaux pour les irrigations.
Marais du Bou-Merzoug	»	»	»	»	1847 à 1853.	9,500	Idem.	On a fait des travaux et des études préparatoires pour le desséchement de la vallée du Bou-Merzoug et des marais intérieurs de la Ferguin. On a amélioré les canaux arabes existants. On ne peut pas encore prévoir quelle sera la surface desséchée.
ARRONDISSEMENT DE PHILIPPEVILLE.								
Desséchement de la banlieue de Philippeville, de la plaine du Zéramna, et de la vallée de l'Oued-Louah	4,800	2,400	11,700	21 50	1839 à 1849.	354,000	Idem.	à l'état d'entretien.
Plaine au sud de Jemmapes	»	»	19,000	50 00	1852.	3,000	Idem.	Il reste encore à assainir quelques parties de la plaine de Jemmapes. La dépense en est évaluée à 6,000 francs.
Marais de Sidi-Nassar	1,850	3,000	»	50 00	1852.	10,000	Idem.	Travail terminé. Les canaux secondaires sont remplis en partie de pierres sèches, en partie de terre, disposées en manière de drainage.
—— de l'Oued-Ammer, au-dessous de Robertville	»	»	»	80 00	1850	10,500	Idem.	Le travail, oublié sur l'état précédent, a consisté dans le redressement du lit de l'Oued-Ammer, le creusement d'un canal de ceinture et de quelques canaux secondaires. On n'a pas donné les indications de longueur.
CERCLE DE BONDELLE.								
Marais de la petite plaine de Djidjelli et de l'Oasis	1,200	740	»	47 00	1842, 1848, 1850	28,000	Idem.	à l'état d'entretien.
Marais des Beni-Caïd	2,300	3,070	150	300 00	1851 à 1853.	47,000	Idem.	Les travaux de desséchement de ce marais situé à 2 kilomètres de la ville, comprennent un canal de ceinture, rejetant les eaux à la mer par ses deux extrémités, 2,070 mètres environ de canaux secondaires et 150 mètres environ de rigoles intérieures au canal de ceinture, 3 puits absorbants pour un fond de cuve particulier, on conduit en maçonnerie de 63m22 de longueur demeurant dans la mer les eaux les plus basses, 6 ponceaux en maçonnerie, et 4 hectares de marais remblayés en hauteur moyenne sur 50 centimètres de hauteur pour être amenés au-dessus du niveau de la mer.
ARRONDISSEMENT DE BÔNE.								
Plaine des Ouled-Khiar entre Bône et La Calle	»	2,000	»	»	1851.	»	Génie militaire et ponts et chaussées.	Le génie militaire a dépensé en 1851 3,000 francs à continuer les tranchées ouvertes le long de la route en projet, du marabout des canons jusqu'au pont sur l'Oued-Khir. Ce travail est interrompu.
ARRONDISSEMENT DE GUELMA.								
Marais de Petit	500	300	»	6 00	1850.	402	Génie militaire.	Complétement terminé.
—— d'Héliopolis	1,200	500	400	13 60	1850 et 1851	15,008	Idem.	Les tranchées ont été toutes remplies par des drainages. Ce desséchement a valu une belle fontaine au village d'Héliopolis.
Assainissement de Millésimo	»	»	»	0 14	1852.	3,000	Idem.	On a mettre le village de Millésimo par des drainages dont la longueur n'est pas donnée, et dont le produit alimente une partie de l'eaux une fontaine dans le village.
ARRONDISSEMENT DE LA CALLE.								
Plaine de la Mesida, près du lac Tonga	»	1,700	»	»	1851 à 1853	2,000	Idem.	On a élargi et approfondi le lit de la Mesida pour faciliter le desséchement de la plaine de Tonga. Ce travail est à continuer.
Plaine du Melah, près la maison forestière	»	3,000	»	»	1852.	3,750	Idem.	On a curé et redressé le ruisseau des Mondaires pour dessécher la plaine du Melah près de la maison forestière de ce nom. Terminé.
Marais autour de Batna	7,000	3,350	2,000	180 00	1847 à 1853	45,500	Idem.	Le système de desséchement est composé d'un canal de ceinture, d'un canal de thalweg et de canaux secondaires et rigoles. Ces derniers servent en même temps au desséchement et à l'irrigation des jardins situés dans la vallée de Batna.
Plaine de Bougie	7,775	7,215	800	1,500 00	1846 à 1848.	»	Idem.	Remis en 1849 au service des ponts et chaussées, à cette époque le service du génie avait dépensé 5,600 francs.
TOTAUX	35,551	29,055	34,050	2,368 24		612,160		

Digitized by Google

§ IV. — VOIRIE URBAINE.

TABLEAU DES TRAVAUX DE GRANDE ET DE PETITE VOIRIE EXÉCUTÉS DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES TRAVAUX et LOCALITÉS où LES TRAVAUX ont été exécutés.	LONGUEUR DES RUES, de grande voirie.	LONGUEUR DES RUES, de petite voirie.	ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	SERVICES QUI ont EXÉCUTÉ les travaux.	DÉPENSES de construction jusqu'au 31 décembre 1853.	OBSERVATIONS ET SITUATION DES TRAVAUX.
	mètres.	mètres.			francs.	
Constantine, grande voirie	»	»	1844.	Génie militaire.	»	Le génie militaire a dépensé, en 1844, une somme de 6,000 francs pour l'agrandissement et le nivellement de la place du marché. Depuis cette époque la voie urbaine a été confiée à l'administration civile.
Condé, rue du village de Condé	120	870	1847 à 1851.	Idem.	47,000	On a continué d'empierrer les rues ouvertes, et on en ouvre de nouvelles dans le haut du village.
El-Arrouch, petite voirie	»	»	1851 à 1853.	Idem.	2,500	On a empierré la rue du Lavoir-Couvert, nivelé toutes les rues, et fait des canis en plusieurs endroits. On n'a pas donné la longueur des rues ouvertes.
Saint-Charles, petite voirie	»	»	1851 à 1853.	Idem.	1,200	En empierrements et canis principalement dans la partie haute.
Jemmapes, petite voirie	»	»	1851 à 1853.	Idem.	1,400	En empierrements et canis principalement près des ponts.
Robertville, petite voirie	»	»	1851.	Génie militaire et ponts et chaussées.	»	Le génie militaire a employé 400 francs en 1851 à des empierrements. Ce village est remis aujourd'hui à l'administration civile.
Gastonville, petite voirie	»	»	1851.	Idem.	»	Le génie militaire a consacré, en 1851, 1,400 francs à des empierrements. Le village est remis aujourd'hui à l'administration civile.
						Les indications de longueur n'ont pas été fournies.
Djidjelli, voirie urbaine	500	500	1844 à 1853.	Idem.	22,500	Les rues sont à l'état d'entretien.
Nechmeya, petite voirie	»	700	1853.	Génie militaire.	10,000	Outre le nivellement et l'empierrement des rues de Nechmeya la dépense ci-contre comprend la construction d'un pont.
Héliopolis, petite voirie	»	600	1850 à 1852.	Idem.	»	Le service du génie avait dépensé 3,125 francs à des déblais et des nivellements lorsqu'il remit, en 1852, le village à l'administration civile.
Millésimo, petite voirie	»	100	1850 à 1852.	Génie militaire et administration civile	»	La rue principale était empierrée, et avait coûté 604 francs, lorsqu'on remit, en 1852, le village à l'administration.
Petit, petite voirie	»	»	1852.	Idem.	»	On a dépensé, en 1852, 32,453 francs sur rues et à l'enceinte de ce village qu'on a remis à l'administration civile. Les indications de longueur n'ont pas été fournies.
Guelaat-bou-Sba, petite voirie	»	»	1852.	Génie militaire.	27,000	L'enceinte et les rues de ce village sont terminées. Les indications de longueur n'ont pas été fournies.
Batna, voirie urbaine	700	1,800	1849 à 1853.	Idem.	53,000	On a nivelé et empierré les rues de grande voirie. On a nivelé et empierré 1,800 mètres courants de rue de petite voirie, et la place de la fontaine, et on les a bordées de rigoles pavées. On a planté une partie de la rue Bugeaud, la place de la Fontaine, et les rues de la Prison, de la Fontaine et de l'Abreuvoir. Ces plantations réussissent.
Sétif, voirie urbaine	»	»	»	Idem.	»	La voirie urbaine est remise à l'administration civile depuis l'année 1851.
Aïn-Arnat, petit voirie	»	3,400	1853.	Idem.	8,080	Les rues de ce village occupé par la colonisation civile sont nivelées et empierrées.
Bougie, rues Trésel, de Vieillard, et Abd-el-Kader	»	860	1840 à 1849.	Idem.	»	Le service du génie avait dépensé 11,500 francs en nivellement et à l'empierrement des rues ci-contre lorsqu'en 1849 il remit le service de la voirie urbaine à l'administration civile.
TOTAUX	1,320	8,830			173,280	

Digitized by Google

§ V. — AQUEDU

TABLEAU DES TRAVAUX EXÉCUTÉS OU EN COURS D'EXÉCUTION RELATIFS AUX AQUEDUCS, FONTAINES, ÉGO

INDICATION DES LOCALITÉS ET DES TRAVAUX.	CONDUITE D'EAU. Longueur.	CONDUITE D'EAU. Débit journalier.	ÉGOUTS. Longueur.	CHÂTEAUX D'EAU ET RÉSERVOIRS. Nombre.	FONTAINES et BORNES-FONTAINES. Nombre.	LAVOI Nombr
	mètr. cent.	litres.	mètres.			
CONSTANTINE.						
Conduite d'eau de Sidi-Mabrouck	4,995 00	250,000	"	3	2	"
Canal de dérivation du Rummel	007 70	86,400,000	"	"	"	"
Fontaine d'El-Kantara	1,245 00	44,000	"	"	2	"
Fontaine du pont d'Aumale	105 00	120,000	"	"	1	"
Fontaine de la pépinière	0 00	12,000	"	"	1	"
Fontaine de Sidi-Mabrouck	180 00	48,000	"	"	1	"
Yacoub	"	200,000	"	"	"	1
MILAH.						
Fontaine de Milah	"	1,728,000	"	1	"	1
Conduite et fontaine à Condé (Smendou)	1,240 00	23,000	"	"	1	1
CERCLE DE PHILIPPEVILLE.						
Conduite d'eau et fontaine de Jemmapes	5,000 00	200,000	"	1	7	2
Conduite d'eau et fontaines de Sidi-Nasser	3,000 00	50,000	"	1	2	2
El-Arrouch	7,055 00	100,000	"	1	2	1
Saint-Charles	600 00	30,000	"	"	1	"
Col d'Eddis	"	"	"	"	1	"
Col du Kantours	1,000 00	"	"	"	"	"
DJIDJELLI.						
Égout et conduite d'eau à Djidjelli	2,000 00	154,050	1,061	2	1	1
SUBDIVISION DE BÔNE.						
Conduite d'eau de Penthièvre	630 00	74,800	"	"	"	"
Fontaine d'Héliopolis	240 00	43,200	"	"	1	1
Millésimo	80 00	11,520	"	"	2	1
Petit	"	"	"	"	"	"
SUBDIVISION DE BATNA.						
Fontaine de Batna	520 00	190,000	"	"	1	1
Fontaine d'Yaqout (route de Constantine à Batna)	"	600,000	"	1	1	1
SUBDIVISION DE SÉTIF.						
Fontaines de Sétif	1,500 00	196,000	580	"	3	1
Fontaine romaine (route de Constantine à Sétif)	"	04,800	"	"	1	"
Aïn-Tébinet (route de Constantine)	"	72,000	"	"	1	"
Village de Lanasser	"	172,800	"	1	2	1
Village d'Aïn-Arnat	"	86,400	184	2	1	1
Bougie	"	"	"	"	"	"
TOTAUX	31,603 70	90,805,600	1,825	13	35	16

[1] Les principaux travaux de ce genre exécutés en 1852 et en 1853 sont la conduite qui amène à Jemmapes les eaux du Djebel-Sayéfa (longueur 5,000) et celle qui amène les eaux du Djebel-el-Ousfann au village de Sidi-Nasser, d'un développement de 3,000 mètres.

Digitized by Google

GOUTS, FONTAINES, ABREUVOIRS.

VOIRS ET ABREUVOIRS DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853 [1].

BREUVOIRS. — Nombre.	ANNÉES pendant lesquelles LES TRAVAUX ont été exécutés.	DÉPENSES DE CONSTRUCTION jusqu'au 31 décembre 1853.	SERVICES qui ont exécuté LES TRAVAUX.	OBSERVATIONS DE SITUATION DES TRAVAUX.
		fr.		
»	1844 à 1847.	433,000	Génie militaire.	
»	1846 à 1848.	120,000	*Idem.*	
»	1840.	6,000	*Idem.*	
»	1846.	2,000	*Idem.*	Terminés et remis aux ponts et chaussées
1	1846.	500	*Idem.*	
1	1847 et 1848.	1,700	*Idem.*	
1	1847.	2,500	*Idem.*	
1	1848.	3,000	*Idem.*	Terminé.
1	1847 à 1850.	20,000	*Idem.*	La conduite d'eau fonctionne. Il reste à faire une fontaine sur l'emplacement définitif qui lui est assigné sur le plan de distribution et d'alignement du village.
1	1852 et 1853.	45,000	*Idem.*	La conduite, partie en poterie, partie en fonte, aujourd'hui terminée, amène à Jemmapes les eaux des sources du Djebel-Suyel.
1	1852 à 1853.	27,000	*Idem.*	La conduite, partie en fonte, partie en poterie, est terminée, et amène les eaux des sources du Djebel-el-Ouafian.
1	1844 à 1848.	100,000	*Idem.*	La conduite d'El-Arrouch est en maçonnerie depuis les sources d'Oued-Enga jusqu'au château d'eau; dans le village elle est en fonte. Elle alimente deux fontaines, un lavoir couvert et un abreuvoir. Tout ce travail est à l'état d'entretien.
»	1844.	3,000	*Idem.*	Terminé. Conduite en maçonnerie jusqu'à la fontaine. Le débit de la source a beaucoup baissé, et celle-ci tarit souvent. Le village a des puits qui donnent de l'eau excellente.
»	1844.	1,200	*Idem.*	Le débit, très-variable, mais toujours très-faible, de cette source n'a pas été donné.
»	1853.	2,000	*Idem.*	On a réuni dans une conduite unique les eaux de plusieurs sources. Le travail est en cours d'exécution.
»	1844 à 1853.	122,100	*Idem.*	La conduite d'eau de Djidjelli a été prolongée, en 1853, jusqu'aux marais des Beni-Caïd, dont le produit a plus que doublé le débit primitif de la fontaine de la ville. Le travail de la conduite est terminé, celui des égouts est en cours d'exécution.
»	1850 et 1851.	11,859	*Idem.*	Terminé.
1	1852.	250	*Idem.*	Terminée et remise aux ponts et chaussées. On en porte ici que la dépense de la fontaine proprement dite, celle du canal ayant été supportée par les drainages qui alimentent la fontaine. [Voir au chapitre des dessèchements.]
»	1852.	200	*Idem.*	Même observation que pour Héliopolis.
»	1852.	1,700	*Idem.*	On a isolé de la rivière, par une enveloppe de maçonnerie, une source qui se trouvait dans les berges de l'Oued-Reigel. Travail terminé et remis à l'administration civile.
1	1850 à 1852.	17,500	*Idem.*	Conduite en maçonnerie et siphon en fonte alimentés par trois puits creusés dans le montagne.
1	1847.	2,500	*Idem.*	Terminé.
1	1845 à 1853.	»	*Idem.*	Les travaux faits ont été remis au service des ponts et chaussées. Les chiffres donnés ci-contre l'ont été en rectification de ceux qui sont portés dans la publication précédente du tableau de la situation des établissements français.
»	1853.	100	*Idem.*	Terminé.
»	1852.	1,060	*Idem.*	*Idem.*
1	1852.	5,500	*Idem.*	*Idem.*
1	1853.	15,888	*Idem.*	L'égout construit pour permettre le comblement d'un ravin qui traversait le village est terminé. On a aménagé les eaux de deux sources, et établi un lavoir couvert; mais il reste à réunir les eaux au moyen d'une conduite, et à créer un canal d'irrigation.
»	»	»	»	Pour mémoire. Tous les travaux de cette nature sont remis à l'administration civile depuis 1849.
14	.....	954,557		

Voir pour les détails des travaux le tableau ci-après. Le chiffre quotidien du débit du canal du Rummel donné dans le volume précédent doit être porté à 86,400,000 litres, soit 1,000 litres par seconde.

Digitized by Google

§ VI. — TRAVAUX CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DES PÉPINIÈRES.

TABLEAU DES DÉPENSES EFFECTUÉES POUR L'ÉTABLISSEMENT DES PÉPINIÈRES DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853 [1].

DÉSIGNATION DES LOCALITÉS ET DE LA NATURE DES TRAVAUX.	ÉTENDUE occupée par les pépinières.	DÉPENSES d'établissement des pépinières, clôtures, irrigations et bâtiments.	ANNÉES pendant lesquelles les travaux ont été exécutés.	SERVICES qui ont exécuté les travaux.
	hect. ares.	fr.		
Pépinière de Guelma	22 00	45,000	1847 à 1851.	Génie militaire.
Jardin d'essai de Biskara (dans l'Oasis de Beni-Mora) et bâtiments d'exploitation	15 00	12,000	1852.	*Idem.*
Pépinière de Sétif (à 700 mètres de la ville)	15 00	29,000	1843 à 1851.	*Idem.*
TOTAUX	52 00	87,000		

§ VII. — BÂTIMENTS CIVILS.

SERVICE DE LA JUSTICE. — TABLEAU DES DÉPENSES AUXQUELLES ONT DONNÉ LIEU LA CONSTRUCTION ET L'APPROPRIATION DES TRIBUNAUX, DES JUSTICES DE PAIX ET DES PRISONS DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853 [2].

INDICATION DES LOCALITÉS ET DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSES des tribunaux et justices de paix.	DÉPENSES des prisons.	ANNÉES pendant lesquelles les travaux ont été exécutés.	SERVICES qui ont exécuté les travaux.	OBSERVATIONS et SITUATION DES TRAVAUX.
	fr.	fr.			
Djidjelli... Prison civile	»	6,500	1843 à 1849.	Génie militaire.	Terminé.
Bône..... Installation des transportés de Juin à la Casbah et aux Caroubiers	»	79,586	1850 à 1852.	*Idem.*	Le travail a consisté dans diverses constructions nécessaires pour loger les transportés de Juin dans le casernement de la Casbah, et dans l'organisation de prisons. Les locaux sont évacués aujourd'hui et rendus au casernement.
Établissement disciplinaire spécial de Lambèse	»	1,705,000	1850 à 1853.	*Idem.*	Établissement disciplinaire agricole spécial pour 450 détenus militaires, dont le nombre pourra ultérieurement être porté à 600, avec leur personnel d'administration et de surveillance, une garnison de 120 hommes, le cheptel d'une exploitation rurale de 1,500 à 1,800 hectares, et les granges, hangars, magasins, ateliers, etc., qu'elle peut comporter. Actuellement affecté aux transportés de Juin. Le bâtiment de la détention, la caserne et plusieurs hangars, seront terminés à la fin de 1855.
TOTAUX	»	1,791,086			

[1] Le service du génie n'est plus chargé de pépinières dans la province de Constantine, si ce n'est de celle de Biskara, qui a été créée en 1852. Celles de Guelma et de Sétif, qui figurent dans le tableau ci-dessus, ont été remises à l'administration civile.

[2] L'établissement pénitentiaire de Lambèse est le seul bâtiment que le génie militaire construise dans la province pour le service de la justice : les transportés logés provisoirement à Bône ont été évacués en 1852 sur Lambèse, et les locaux qui leur étaient affectés ont été rendus au casernement. Le tableau ci-dessus donne les autres détails.

Digitized by Google

SERVICE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — TABLEAU DES DÉPENSES AUXQUELLES ONT DONNÉ LIEU LES BÂTIMENTS AFFECTÉS AU SERVICE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS ET DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSES JUSQU'AU 31 décembre 1853.	ANNÉES PENDANT lesquelles les travaux ont été exécutés.	SERVICES qui ont exécuté les travaux.	OBSERVATIONS ET SITUATION DES TRAVAUX.
El-Arrouch .... { écoles des garçons..... / écoles des filles.....	18,000f	1844 à 1847.	Génie militaire....	Terminées sauf les clôtures. La publication précédente n'en porte qu'une à tort ; il y a deux maisons distinctes.
Djidjelli. — École.....	3,500	1843 à 1849.	*Idem*.....	Terminée.
Guelma. — École.....	15,200	1845 et 1846.	*Idem*.....	Terminée et remise à l'administration civile depuis 1851
Batna .. — École des sœurs et salle d'asile.....	14,000	1852 et 1853.	*Idem*.....	Terminées sauf les clôtures et le promenoir couvert, qui sont ajournés
TOTAL.....	51,700			

SERVICE DES CULTES. — TABLEAU DES DÉPENSES RELATIVES À LA CONSTRUCTION ET À L'APPROPRIATION DES ÉDIFICES AFFECTÉS AU SERVICE DES CULTES DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853 [1].

INDICATION DES LOCALITÉS ET DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSES. CULTE catholique. — Églises et chapelles.	CULTE protestant. — Temples.	CULTE mussulman. — Mosquées.	CULTE israélite. — Synagogues.	ANNÉES PENDANT lesquelles les travaux ont été exécutés.	SERVICES qui ont exécuté les travaux.	OBSERVATIONS ET SITUATION DES TRAVAUX.
Hameau du Khoub. — Église.....	28,102f	»	»	»	1852.....	Génie militaire....	Il reste à faire le clocher et tous les détails de l'intérieur.
El-Arrouch. — Église et presbytère.	38,500	»	»	»	1844 à 1847.	*Idem*.....	Le presbytère, fait en 1846, a été omis à tort sur les situations précédentes
Djidjelli... { Église.....	3,000	»	»	»	1843 à 1849.	*Idem*.	
Djidjelli... { Mosquée.....	»	»	7,300f	»	1843 à 1849.	*Idem*.	
Guelma... { Église et presbytère..	69,875	»	»	»	1845 à 1848.	*Idem*.	
Guelma... { Mosquée.....	»	»	52,065	»	1850 et 1851.	*Idem*.....	Il reste à terminer le minaret et quelques accessoires de cette mosquée.
Sétif..... { Église.....	22,002	»	»	»	1843 à 1849.	*Idem*.	
Sétif..... { Mosquée.....	»	»	84,000	»	1843 à 1849.	*Idem*.	
TOTAUX.....	151,479	»	123,365	»			

SERVICES ADMINISTRATIFS. — TABLEAU DES DÉPENSES RELATIVES À LA CONSTRUCTION OU À L'APPROPRIATION DES BÂTIMENTS AFFECTÉS AUX SERVICES ADMINISTRATIFS DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853 [2].

INDICATION DES LOCALITÉS et désignation des travaux.	DÉPENSES. Préfectures.	Sous-préfectures.	Commissariats civils.	Police centrale.	Gendarmerie.	ANNÉES PENDANT lesquelles les travaux ont été exécutés.	SERVICES qui ont exécuté les travaux.	OBSERVATIONS ET SITUATION DES TRAVAUX.
Djidjelli. — Gendarmerie	»	»	»	»	1,400f	1843 à 1849.	Génie militaire.	
Penthièvre. — Gendarmerie.....	»	»	»	»	19,500	1851 à 1852.	*Idem*.....	Établissement complétement terminé.
TOTAUX....	»	»	»	»	20,900			

[1] Le service du génie n'a construit en 1852 et 1853 que l'église du Koub, destinée à la population de ce village et des concessions environnantes.

[2] Les casernes de gendarmerie sont les seuls bâtiments de cette catégorie que le service du génie ait eu à construire dans la province.

Digitized by Google

SERVICES MUNICIPAUX. — TABLEAU DES DÉPENSES RELATIVES À LA CONSTRUCTION OU A L'APPROPRIATION DES BÂTIMENTS AFFECTÉS AUX SERVICES MUNICIPAUX DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS ET DÉSIGNATION DES OUVRAGES	DÉPENSES. Mairie et police municipale.	Marchés.	Abattoirs.	Bâtiments publics.	Milices.	Cimetières.	ANNÉES pendant lesquelles les travaux ont été exécutés.	SERVICES qui ont exécuté les travaux.	TOTAL des dépenses au 31 décembre 1853.	OBSERVATIONS ET SITUATION DES TRAVAUX.
Constantine. — Abattoir civil.....	"	"	76,000f	"	"	"	1842 à 1846.	Génie militaire..	76,000f	L'abattoir est divisé en trois parties pour l'usage de la population européenne, des musulmans et des israélites.
Condé. — Cimetière.....	"	"	"	"	"	480f	1853.....	*Idem*.....	480	Terminé.
El-Arrouch. — Horloge et cimetière.	"	"	"	3,000f	"	3,500	1844 à 1853.	*Idem*.....	6,500	On a oublié, dans la publication précédente, de mentionner l'horloge placée en 1849.
Saint-Charles. — Cimetière.....	"	"	"	"	"	460	1853.....	*Idem*.....	460	Le cimetière est entouré d'un fossé bordé d'une haie de cactus, et a une porte avec piliers en maçonnerie.
Jemmapes. — Cimetière.....	"	"	"	"	"	600	1853.....	*Idem*.....	600	Ce cimetière a la même clôture que celui de Saint-Charles.
Djidjelli... { Marché et abattoir..	"	21,300f	"	"	"	"	1843 à 1849.	*Idem*.....	28,400	
Djidjelli... { Cimetière.....	"	"	"	"	"	7,100	1843 à 1849.	*Idem*.....		
Penthièvre. — Cimetière.....	"	"	"	"	"	440	1853.....	*Idem*.....	440	Ce cimetière a la même clôture que celui de Saint-Charles.
Guelma... { Abattoir.....	"	"	18,400	"	"	"	1846 à 1849.	*Idem*.....	26,400	Ces travaux sont terminés et remis à l'administration civile.
Guelma... { Cimetière.....	"	"	"	"	"	5,000	1847.....	*Idem*.....		
Guelma... { Horloge publique..	"	"	"	3,000	"	"	1850.....	*Idem*.....		
Batna. — Cimetière.....	"	"	"	"	"	11,800	1853.....	*Idem*.....	11,800	Terminé.
Bordj-bou-Arréridj. — Cimetière..	"	"	"	"	"	400	1853.....	*Idem*.....	460	Clôture formée d'un fossé avec porte en maçonnerie, terminée.
TOTAUX.....	"	21,300	94,400	6,000	"	29,840			131,540	

SERVICES MARITIMES. — TABLEAU DES DÉPENSES RELATIVES À LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS AFFECTÉS AUX SERVICES MARITIMES DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS ET DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	SOMMES dépensées.	ANNÉES pendant lesquelles les travaux ont été exécutés.	SERVICES qui ont exécuté les travaux.	OBSERVATIONS
Bougie. — Direction du port.....	72,000f	1845 à 1851.	Génie militaire et bâtiments civils.	Remis depuis 1849 à l'administration civile, qui doit fournir les ameublements.
Djidjelli. — Direction du port et caserne de marins...	44,000	1843 à 1849.	Génie militaire.....	
TOTAUX.....	116,000			

SERVICES FINANCIERS. — DÉPENSES RELATIVES À LA CONSTRUCTION ET À L'APPROPRIATION DES BÂTIMENTS AFFECTÉS AUX SERVICES FINANCIERS DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS ET DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSES. Bureaux des douanes et bureaux de commerce.	Établissements du domaine.	Trésors et postes.	Poudrières.	Casernes.	Tabacs.	ANNÉES pendant lesquelles les travaux ont été exécutés.	SERVICES qui les ont exécutés.	DÉPENSE par localité.	OBSERVATIONS.
Djidjelli. — Trésor et postes.....	"	"	20,400f	"	"	"	1852 et 1853.	Génie militaire..	20,400f	Terminé.
Bône. — Maison forestière de l'Oued-Aneb. (Edough.).....	"	"	"	"	8,000f	"	1850 et 1851.	*Idem*.....	8,000	Le marché seule est terminée; les accessoires manquent.
Sétif. — Trésor et postes.....	"	"	39,500	"	"	"	1843 à 1849.	*Idem*.....	39,500	Remis à l'administration civile.
Bougie. — Bâtiment du domaine..	"	22,500f	"	"	"	"	1845 à 1849.	*Idem*.....	22,500	Remis à l'administration civile.
TOTAUX.....	"	22,500	59,900	"	8,000	"			90,400	

Digitized by Google

ADMINISTRATION ARABE. — TABLEAU DES DÉPENSES RELATIVES À LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS AFFECTÉS AUX BUREAUX ARABES, DES MAISONS DES HÔTES ET DES MAISONS DE COMMANDEMENT JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853 [1].

INDICATION DES LOCALITÉS et DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSES. BUREAUX arabes.	MAISONS des hôtes.	MAISONS de commandement.	ANNÉES PENDANT lesquelles les travaux ont été exécutés.	SERVICES qui ont exécuté les travaux.	OBSERVATIONS.
CONSTANTINE.						
Établissement d'Aïn-Beïda	»	»	126,316f	1848 à 1851.	Génie militaire.	Cet établissement comprend deux maisons crénelées, dont l'une est le logement du commandant supérieur du cercle, et l'autre sert de pavillon d'officiers.
Maison de commandement de Mehris	»	»	14,282	1847	*Idem*	Construite en 1847 par le caïd des Amers, au moyen de fonds fournis par le bureau arabe, et provenant de cotisations de la part des indigènes.
Maison de commandement de Sigus	»	»	13,891	1847	*Idem*	Construite par le caïd des Seguias à Sigus au moyen de cotisations versées par les indigènes.
PHILIPPEVILLE.						
Maison de commandement pour le caïd des Zerdézas (auprès de Jemmapes).	»	»	20,848	1851	*Idem*	Construite sur un contrefort du Djebel-el-Ouafana au moyen de cotisations souscrites par les indigènes, et de transports gratuits.
DJIDJELLI.						
Maison de commandement de Chéhéna	»	»	6,000	1853	*Idem*	Maison de commandement et caravansérail sur un col de la route de Djidjelli à Milah; est au cours de construction.
Bureau arabe et maison des hôtes	26,300f	»	»	1843 à 1851.	*Idem*	
GUELMA.						
Bureau arabe	20,500	»	»	1847 et 1848.	*Idem*	Remis à l'administration civile.
LA CALLE.						
Maison de commandement d'Aïn-Soltan (ou Bou-Hadjar).	»	»	50,000	1853	*Idem*	Cet établissement, construit au moyen de cotisations souscrites par les indigènes, sert au logement d'un officier du bureau arabe, d'un caïd et d'un goum. Terminé.
BATNA.						
Maison de commandement de Khenchela, au pied des Aurès.	»	»	33,500	1850	*Idem*	Enclos carré avec maison, hangars et fourni, flanqué par deux petits bastionnets et entouré d'un fossé sec. Terminé.
BISKARA.						
Maison de commandement de Saada	»	»	19,500	1852	*Idem*	Carré bastionné avec logement et écuries construit dans le bois de Saada, sur l'O-Djedi, à 30 kilomètres au sud de Biskara. Terminé.
SÉTIF.						
Bureau arabe	50,098	»	»	1843 à 1849.	*Idem*	
BOUGIE.						
Maison de commandement de Talâ-bou-Seba-Ighiden (20 kilomètres de Bougie).	»	»	17,000	1852	*Idem*	Maison occupée par le caïd des caïds, et construite à la suite de l'invasion de la vallée de l'O-Sebel par le chérif Bou-Baghla.
TOTAUX	96,898	»	301,337			

[1] Trois maisons de commandement ont été construites dans la province en 1852 et 1853; ce sont : la maison de commandement d'Aïn-Soltan (ou Bou-Hadjar) dans le cercle de la Calle; la maison de commandement de Saada dans le bois du même nom sur l'Oued-Djedi, au point où la route de Biskara à Tougourt traverse cette rivière; enfin, dans le cercle de Bougie, la maison de commandement de Talâ-bou-Seba-Ighiden, affectée au caïd des caïds Si-ou-Rabah. Les deux premières maisons servent à loger, outre un caïd, un goum et un officier du bureau arabe.

La maison du caïd des Haractas, à Aïn-Béïda, est, depuis 1852, transformée en poste militaire, et occupée par un détachement de troupes françaises; le commandement y est exercé par un officier français ayant le titre de commandant supérieur.

Digitized by Google

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS ET ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES. — TABLEAU DES DÉPENSES RELATIVES À LA CONSTRUCTION OU À L'APPROPRIATION DES BÂTIMENTS AFFECTÉS AUX ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS ET AUX ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853.

INDICATION DES LOCALITÉS et DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSES				ANNÉES PENDANT LESQUELLES les travaux ont été exécutés.	SERVICES QUI ONT EXÉCUTÉ les travaux.	OBSERVATIONS.
	HÔPITAUX et lazarets.	AMBULANCE.	ORPHELINATS.	MAISONS de refuge.			
Guelma, orphelinat de Mjez-Amar.....	»	»	34,000f	»	1851 à 1853.	Génie militaire	Les bâtiments de l'ancien camp de Mjez-Amar, convertis en orphelinat, ont été augmentés d'un nouveau bâtiment destiné au logement des orphelins. L'achèvement de ce nouveau bâtiment exigerait encore 7,500 francs.

CARAVANSÉRAILS ET FONDOUCKS. — TABLEAU DES DÉPENSES RELATIVES À LA CONSTRUCTION DES CARAVANSÉRAILS ET DES FONDOUCKS DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853 [1].

INDICATION DES LOCALITÉS ET DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSES		ANNÉES PENDANT LESQUELLES les travaux ont été exécutés.	SERVICES QUI ONT EXÉCUTÉ les travaux.	OBSERVATIONS.
	CARAVANSÉRAILS.	FONDOUCKS.			
	francs.	francs.			
ROUTE DE CONSTANTINE À SÉTIF.					
Caravansérail de Hammam-Grouss (ou Atménia).	21,474	»	1850 et 1851.	Génie militaire....	Carré bastionné avec bâtiment d'habitation, et hangar-écurie. Terminé.
Caravansérail de Bordj-Mamerah.....	18,884	»	*Idem*.....	*Idem*.....	*Idem*.
Caravansérail des Eulmas (26 kilomètres de Sétif).	21,194	»	*Idem*.....	*Idem*.....	*Idem*.
ROUTE DE CONSTANTINE À BATNA.					
Caravansérail d'Ain-el-Bey.....	15,206	»	*Idem*.....	*Idem*.....	*Idem*
ROUTE DE CONSTANTINE À GUELMA.					
Caravansérail d'El-Ahria.....	17,000	»	1852.....	*Idem*.....	Même type que les précédents, mais plus grand. Terminé.
Caravansérail de l'Oued-Zénati.....	19,300	»	1852 et 1853.	*Idem*.....	*Idem*.
ROUTE DE CONSTANTINE À TEBESSA.					
Caravansérail de la Meskiana.....	11,000	»	1853.....	*Idem*.....	*Idem*.
ROUTE DE SAINT-CHARLES À LA CALLE.					
Caravansérail d'Ain-Mokra (entre Bône et Jemmapes).	21,000	»	1852.....	*Idem*.....	*Idem*.
Caravansérail de Bordj-Ali-Bey (entre Bône et La Calle).	20,719	»	1853.....	*Idem*.....	*Idem*.
CHEMIN DE GUELMA À PHILIPPEVILLE.					
Caravansérail d'Aïn Ksob.....	24,000	»	1852.....	*Idem*.....	Carré bastionné avec un bâtiment d'habitation, un hangar-écurie et un puits. Terminé.
ROUTE DE BOUGIE À SÉTIF.					
Caravansérail d'Aïn-Rouah à 32 kilomètres de Sétif.	48,000	»	*Idem*.....	*Idem*.....	Cet établissement renferme, entre le caravansérail proprement dit, un bâtiment d'habitation pour un cied. Terminé.
Caravansérail des Béni-Abdallah à 55 kilomètres de Sétif.	20,000	»	1853.....	*Idem*.....	Carré bastionné avec bâtiment d'habitation, et hangar-écurie. Terminé.
Caravansérail de l'Oued-Amizour à 28 kilomètres de Bougie.	29,000	»	1852.....	*Idem*.....	Même type que le précédent. Terminé. Il est voisin de la maison de commandement de Talé-bou-Seba-Ighiden.
TOTAUX.....	286,777	»			

[1] La construction des caravansérails sur les routes qui relient nos postes militaires a pris un grand développement dans la province pendant ces deux dernières années. Outre les établissements de ce genre récemment construits, ou en cours de construction, on projette la construction d'un caravansérail à Aïn Souda sur la route de Guelma à Tiffaich, et d'un autre à Aïn-Tagrout sur la route de Sétif à Aumale.

Digitized by Google

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES. — DÉPENSES RELATIVES À L'INSTALLATION DES POSTES TÉLÉGRAPHIQUES DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1853 [1].

LOCALITÉS		LONGUEUR en kilomètres.	MAISONS de TRADUCTION. — Nombre.	STATIONS TÉLÉGRAPHIQUES. — Nombre.	ANNÉES PENDANT LESQUELLES les travaux ont été exécutés.	DÉPENSES JUSQU'AU 31 décembre 1853.	SERVICES QUI ONT EXÉCUTÉ les travaux.
						francs.	
LIGNE D'ALGER À CONSTANTINE PASSANT PAR AUMALE ET PAR SÉTIF.							
SECTIONS DE LA LIGNE.							
D'Aumale à Sétif (portion comprise dans la province)	Ramlia Mansourah Kedda Douab Aïn-Beïda Toumiett Belkrer	103	»	7	1850 et 1851.	76,550	Génie militaire.
De Sétif à Constantine.	Témouchent Eulmas Fedj-Grieb Stita Malabied Djebel-Grouss Ouada Hadj-Baba	116	»	8	1852-1853.	78,618	*Idem.*
LIGNE DE CONSTANTINE À BATNA.							
De Constantine à Batna	Fedj-el-Akbar Djemela Sidi-Hallalif Djebel-Tarbent Djebel-Touda Djebel-bou-Arif (Djebel-Azeb)	84	»	6	1853.	30,000	*Idem.*

§ VIII. — MINES ET FORAGES.

Le service du génie militaire a contribué pour une somme de 15,000 francs dans la dépense faite de 1846 à 1848 pour le forage du puits artésien de Biskara.

[1] La province de Constantine est dotée de deux lignes télégraphiques aériennes construites dans ces dernières années. La première ligne, passant par Sétif, relie Constantine à Alger, et la seconde, Constantine à Batna. Les postes télégraphiques de la première ligne sont construits d'après le système admis jusqu'à ce jour, et consistant en un carré bastionné sur deux angles, fermé sur trois faces par un mur crénelé, et sur la quatrième par un bâtiment à étage dont le rez-de-chaussée contient trois pièces d'habitation, et l'étage la chambre destinée au mécanisme. Les postes de la seconde ligne sont construits d'après un type plus économique désigné sous le nom de postes blockhaus et consistant en un simple bâtiment à étage dont le rez-de-chaussée sert d'habitation, et l'étage d'observatoire. La défense y est assurée au moyen de guérites placées sur encorbellement au premier étage. Il existe une citerne dans les deux types.

Digitized by Google

CHAPITRE IV. — LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Le dernier tableau de la situation des établissements français en Algérie présentait (page 447) l'organisation des lignes télégraphiques au 31 décembre 1851, et montrait qu'à cette époque le développement des lignes aériennes était de 934 kilomètres.

Depuis lors le service télégraphique a reçu d'importantes améliorations; de nouvelles lignes ont été ouvertes, qui ont mis en rapport des localités importantes avec les chefs-lieux des provinces et avec Alger; la télégraphie électrique a été introduite en Algérie partout où son emploi a été reconnu possible sans danger pour la sûreté des communications, enfin on vient de commencer le premier tronçon de la ligne électrique qui, partant de Bône, où le télégraphe sous-marin doit aboutir, ira rejoindre Constantine, pour être continuée jusqu'à Alger et Oran.

Avant la fin de l'exercice, Constantine sera donc en rapport instantané avec Paris, et communiquera avec Alger au moyen d'une ligne aérienne qui sera doublée plus tard d'une ligne électrique.

LIGNES AÉRIENNES.

Les lignes aériennes ouvertes depuis 1851 sont celles :

De Médéah à Boghar	76 kil.
D'Oran à Mascara	96
De Constantine à Batna	110
De Batna à Biskara	126
De Constantine à Bône passant par Guelma	156
Total	564 kil.
qui, ajoutés aux	934
précédemment établis forment un total de	1498 kil.

En ce moment, non-seulement tous les chefs-lieux de province sont en communication avec Alger, mais tous les chefs-lieux de subdivision sont en rapport avec les chefs-lieux de province.

Deux lignes partant l'une de Batna, l'autre de Médéah, s'enfoncent dans le sud jusqu'à Biskara et Boghar, et permettent de surveiller la partie saharienne de nos possessions, qui fait face aux provinces d'Alger et de Constantine.

L'intention du Gouvernement est d'établir dans la province d'Oran une troisième ligne qui, partant de Mascara, irait aboutir à un point encore indéterminé de la lisière du Sahara.

Lorsque cette dernière ligne sera terminée, le Gouvernement aura complété le vaste réseau de lignes aériennes qui facilitent sa surveillance sur toutes les parties de l'Algérie. Il n'aura plus alors qu'à appliquer sur les artères principales le système de la télégraphie électrique, qui, à peine né, remplit déjà un si grand rôle dans les relations politiques et commerciales des peuples modernes.

LIGNES ÉLECTRIQUES.

Le Gouvernement, du reste, n'a pas attendu le moment pour introduire en Algérie le système électrique, seulement il a dû le faire avec une certaine réserve afin de ne point compromettre les avantages qui résultent pour lui de la communication des nouvelles politiques par la voie de la télégraphie aérienne.

Abandonner brusquement le système aérien, c'eût été laisser beaucoup trop au hasard des agitations, et, il

Digitized by Google

faut le remarquer, c'est surtout dans de tels moments que le télégraphe est appelé à rendre les plus grands services en Algérie.

Il fallait donc étudier une combinaison qui, sans entraîner une double dépense de personnel pour le Trésor, permît de conserver le système aérien, afin de pouvoir y recourir à un moment donné, et de doter l'Algérie des avantages qui résultent du système électrique.

Voici celle à laquelle le Gouvernement s'est arrêté.

Il a été décidé que des lignes électriques seraient établies le long des principales lignes aériennes, qu'au lieu de surveillants comme en France, il y aurait un seul stationnaire au lieu de deux. En cas de rupture de la ligne électrique, il suffit à ce stationnaire, chargé de la surveillance de la ligne, de rentrer dans son poste pour pouvoir transmettre immédiatement les signaux aériens.

De cette manière l'autorité militaire en Algérie, quoi qu'il arrive, est toujours tenue au courant des événements qu'elle a intérêt à connaître; elle est certaine de ne point être prise au dépourvu.

Ce doublement de la ligne aérienne par une ligne électrique entraîne, il est vrai, l'État dans un surcroît de dépenses de matériel, mais ces dépenses sont bien vite couvertes, d'un côté, par l'économie que l'on obtient sur le personnel des stationnaires, de l'autre, par les produits de la correspondance privée, qui, sans atteindre des proportions aussi considérables qu'en France, présentent déjà des résultats très-appréciables.

Trois lignes électriques établies d'après ce système sont déjà ouvertes :

La première d'Oran à Mostaganem	76 kil.
La seconde d'Alger à Médéah	90
La troisième de Constantine à Philippeville	83
TOTAL	249

Une quatrième ligne est en voie d'exécution : c'est celle qui doit doubler la ligne aérienne de Constantine à Bône, et mettre le chef-lieu de cette province en communication avec le fil sous-marin, qui sera posé très-prochainement.

L'intention du Gouvernement est de faire tous ses efforts pour que la ligne aérienne de Constantine à Alger soit le plus promptement possible doublée d'une ligne électrique, afin de mettre la capitale de notre colonie en rapport instantané avec Paris.

LIGNE SOUS-MARINE.

Avant la fin du premier semestre de 1855, l'établissement de la ligne sous-marine que la compagnie Brett s'est engagée à construire sera terminé, et la province de Constantine pourra communiquer directement avec Paris.

Déjà la ligne qui, partant du golfe de la Spezzia, aboutit au cap Teulada, à l'extrémité sud de l'île de Sardaigne, est achevée; le câble destiné à joindre la Sardaigne à l'Algérie est depuis longtemps fabriqué; il serait même lancé, si la compagnie n'avait éprouvé des difficultés à se procurer, au milieu des circonstances présentes, le navire à hélice de 1,200 tonneaux qui lui est nécessaire pour cette opération.

Voici, au surplus, le texte de la convention passée entre M. le ministre de l'intérieur et la compagnie Brett pour l'exécution de cet immense travail, qui n'est lui-même que le premier tronçon de la grande ligne des Indes.

CONVENTION.

Entre

Le ministre de l'intérieur, agissant au nom de l'État;

Et M. John Walkins Brett, agissant tant en son nom personnel qu'au nom et pour le compte d'une compagnie qu'il se propose de former, sous la dénomination de *Compagnie du télégraphe électrique sous-marin de*

Digitized by Google

la Méditerranée pour la correspondance avec l'Algérie et les Indes, demeurant à Londres, Hanover square, mais élisant domicile à Paris, rue Richelieu, n° 83,

A été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

M. John Walkins Brett s'engage,

1° A construire, à ses risques et périls, dans le délai de deux années, une ligne télégraphique électrique, tant sous-marine que terrestre, qui, partant de la pointe sud du golfe de la Spezzia, ira toucher au cap Corse, traversera l'île de Corse, franchira, au moyen d'un câble sous-marin, le détroit de Bonifacio, passera à travers la Sardaigne pour atteindre le cap Teulada, d'où elle partira, en ligne sous-marine, pour aborder la côte de l'Algérie, entre la frontière de Tunis et Bône, à un point désigné par le Gouvernement français, qui pourra toujours exiger que la ligne soit prolongée jusqu'à Bône;

2° A construire, dans le délai d'une année, à partir du jour de la signification qui lui sera faite par le Gouvernement français, une ligne allant du point d'abordage sur la côte d'Afrique, jusqu'à la frontière de Tunis, cette section devant être mise en rapport avec toute ligne partant de Tunis pour aller dans l'Égypte et les Indes.

ART. 2.

M. Brett prend l'engagement de tenir d'une manière constante et sans interruption, sur toute l'étendue de ces deux lignes, à la disposition exclusive du Gouvernement français, pour la transmission gratuite des dépêches administratives et gouvernementales seulement, deux fils entièrement semblables à ceux qu'il établira pour son propre compte, à les entretenir constamment en bon état de communication. Ces fils seront en sus de ceux destinés à son propre usage.

ART. 3.

M. Brett s'engage à construire la ligne sous-marine dans les meilleures conditions de solidité et de durée.

Il aura la faculté d'établir la ligne de Corse, soit sur poteaux, soit sous terre. Les bois des poteaux devront être injectés comme ceux des lignes de France. Les fils seront en fer galvanisé de quatre millimètres au moins de diamètre, et isolés d'après les meilleurs procédés.

La ligne passera à Bastia et Ajaccio. L'administration française aura le droit de placer sur les poteaux les fils qui seraient nécessaires à l'établissement des lignes qu'elle voudrait construire dans l'île. Le concessionnaire entretiendra la ligne entière du golfe de la Spezzia à Bône et à la frontière de Tunis en parfait état, de manière à satisfaire constamment à l'expédition journalière des dépêches.

ART. 4.

Pendant la durée des travaux, que le concessionnaire effectuera par des moyens et des agents à son choix, il sera soumis au contrôle et à la surveillance de l'administration française.

Ce contrôle et cette surveillance auront pour objet d'empêcher le concessionnaire de s'écarter des dispositions auxquelles il s'engage par la présente convention, et de vérifier les éléments des comptes des dépenses dont l'intérêt est garanti par l'État.

ART. 5.

Le concessionnaire prend l'engagement de faire passer à travers la France, et par les lignes télégraphiques françaises, toutes les dépêches qui, transmises par la ligne concédée, seraient à destination de l'Angleterre.

ART. 6.

Le Gouvernement français s'engage, de son côté, pour un laps de temps de cinquante années, à n'autoriser l'établissement d'aucune autre ligne télégraphique : 1° entre l'Algérie et la Sardaigne ou la Corse; 2° entre l'Algérie et Alexandrie, ou les Indes orientales, sur le territoire de l'Algérie.

Digitized by Google

ART. 7.

Le ministre de l'intérieur s'engage à garantir, au nom de l'État, à la compagnie formée par M. Brett, pendant cinquante années, un intérêt de quatre pour cent (4 p. o/o) sur le capital employé par elle à l'exécution des travaux : 1° dans l'île de Corse; 2° entre le cap Teulada et la côte d'Algérie; 3° de la côte d'Algérie à la frontière de Tunis et à Bône, sans toutefois que le capital auquel s'appliquera cette disposition puisse, en aucun cas, excéder 4,500,000 francs. En conséquence, l'intérêt garanti annuellement par l'État ne pourra jamais excéder 180,000 francs.

Cet engagement n'obligera le Gouvernement français à payer tout ou parti de ladite somme qu'autant que le produit net des taxes ne donnerait pas le taux d'intérêt de 4 p. o/o sur le capital dépensé, sans que ce capital puisse dépasser 4,500,000 francs.

Par produit net, il faut entendre le reliquat obtenu après avoir retranché du produit brut des taxes les dépenses ordinaires d'exploitation (personnel et matériel) faites par la compagnie pour les sections auxquelles s'applique la garantie d'intérêt. Pour fixer la portion du produit net afférente au Gouvernement français, il sera fait une masse du capital de 3,000,000 garanti par le Gouvernement sarde et du capital garanti par la France. La part revenant au Gouvernement français sera déterminée par le rapport entre le capital garanti par lui et la masse totale.

ART. 8.

La garantie du minimum d'intérêt ne commencera à avoir son effet qu'à partir du jour où la ligne fonctionnera d'une manière satisfaisante depuis le golfe de la Spezzia jusqu'à la côte algérienne, et où elle sera mise à la libre disposition du public et du Gouvernement.

En cas d'interruption non dépendante de la volonté du Gouvernement français, M. Brett s'oblige à faire rétablir la communication dans le plus bref délai.

Quand, dans le courant d'une année, la durée totale des interruptions se sera élevée au delà de trente jours, la garantie du minimum d'intérêt sera diminuée proportionnellement au nombre total des jours d'interruption.

ART. 9.

L'entreprise étant d'utilité publique, le concessionnaire est investi de tous les droits que les lois et règlements confèrent à l'administration elle-même pour les travaux faits par l'État.

ART. 10.

La ligne établie en Corse par le concessionnaire, et les portions des câbles sous-marins qui touchent le sol des pays soumis à la France, seront placées sous la protection des lois françaises, comme si elles étaient la propriété de l'État.

La législation concernant la police des lignes télégraphiques leur sera applicable.

Les frais du personnel pour la garde et l'entretien de la ligne établie à travers la Corse seront entièrement à la charge du concessionnaire.

ART. 11.

Pour indemniser le concessionnaire des travaux et dépenses qu'il s'engage à faire par la présente convention, et sous la condition expresse qu'il en remplira exactement toutes les obligations, le Gouvernement lui accorde, pendant la durée de la concession, le droit de percevoir les taxes des dépêches privées passant par la ligne concédée.

Le tarif pour la transmission des dépêches entre le golfe de la Spezzia et la côte d'Afrique sera, sur la proposition de la compagnie, fixé, d'un commun accord, par le Gouvernement français et le Gouvernement

Digitized by Google

sarde. Toutefois, la taxe, pour ce parcours, d'une dépêche de 1 à 20 mots, ne pourra dépasser 25 francs, et elle ne pourra être augmentée de plus de 1 franc pour chaque mot en sus de 20.

La perception des taxes et la transmission des dépêches devront se faire par le concessionnaire, sans distinction ni faveur et sans acception de personne ni de nationalité.

Dans le cas où ledit sieur John Walkins Brett deviendrait concessionnaire de toute ou partie de la ligne télégraphique de la frontière de Tunis à Alexandrie et aux Indes, les tarifs à appliquer sur ces prolongements du télégraphe qui fait l'objet du présent traité, pour les dépêches venant de France ou à destination de ce pays, ne pourront être plus élevés que ceux de la nation la plus favorisée. Elles prendront rang, pour leur transmission, dans l'ordre de leur présentation aux divers bureaux.

ART. 12.

Il sera établi, sur la côte de l'Algérie et en Corse, des bureaux français, qui pourront prendre connaissance de toutes les dépêches.

ART. 13.

Un règlement d'administration publique fixera les mesures de contrôle nécessitées pour surveiller l'exploitation et vérifier la comptabilité.

Les frais de cette surveillance et de ce contrôle seront supportés par la compagnie et ne pourront pas dépasser 5,000 francs par an.

ART. 14.

A l'expiration des cinquante années à partir de la mise en exploitation, et par le seul fait de cette expiration, le Gouvernement sera subrogé à tous les droits du concessionnaire dans la propriété de la ligne sous-marine du cap Teulada à la côte de l'Algérie, de la ligne établie en Corse, et de celles qui iront du point d'abordage à la côte d'Algérie, jusqu'à Bône et jusqu'à la frontière de Tunis, ainsi que de leurs accessoires immobiliers.

Il entrera immédiatement en jouissance des sections de lignes ci-dessus désignées, de toutes leurs dépendances et de tous leurs produits.

ART. 15.

Dans le délai d'un mois à partir de la signature de la présente convention, le concessionnaire sera tenu de déposer une somme de deux cent cinquante mille francs (250,000f) en numéraire, ou en rentes sur l'État, calculées conformément à l'ordonnance du 19 janvier 1825, ou en bons du trésor ou autres effets publics, avec transfert, au profit de la caisse des dépôts et consignations, de celles de ces valeurs qui seraient nominatives ou à ordre.

Cette somme de 250,000 francs formera le cautionnement de l'entreprise.

Le cautionnement sera rendu au concessionnaire un mois après l'ouverture et la mise en exploitation de la ligne concédée.

ART. 16.

Si, dans le délai de deux années à partir de l'homologation de la convention, la ligne télégraphique n'est pas complétement achevée et en exploitation, M. Brett sera déchu de plein droit de la concession qui lui est faite.

Dans le cas de déchéance prévu au paragraphe précédent, la somme de 250,000 francs, déposée, ainsi qu'il est dit à l'article 15, à titre de cautionnement, deviendra la propriété de l'État, et restera acquise au trésor public.

Il est, de plus, entendu que, dans le cas où, pendant la première année d'exploitation, il y aurait des interruptions d'une durée totale de plus de trois mois, le Gouvernement français pourrait prononcer l'annulation de la présente convention.

Digitized by Google

ART. 17.

La présente concession deviendrait nulle de plein droit, dans le cas où il surviendrait, dans les communications télégraphiques entre le golfe de la Spezzia et la côte d'Afrique, une interruption de correspondance qui durerait plus d'une année.

Elle serait également susceptible d'être annulée, si le concessionnaire établissait ou faisait établir une autre ligne télégraphique pour communiquer de l'Europe avec l'Égypte et les Indes.

L'annulation pourrait aussi être prononcée, si le concessionnaire n'entretenait pas la ligne en bon état ou ne remplissait pas les diverses obligations qui lui sont imposées par la présente convention, et notamment le dépôt du cautionnement.

ART. 18.

Les contestations qui s'élèveraient entre le concessionnaire et l'administration, au sujet de l'exécution ou de l'interprétation des clauses de la présente convention, seront jugées administrativement par le conseil de préfecture du département de la Seine, sauf recours au conseil d'État.

ORGANISATION DU PERSONNEL DU SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ALGÉRIE.

Un décret du 21 mars a organisé le personnel du service de la télégraphie en Algérie.

Nous donnons ici le texte de ce décret et du rapport à l'Empereur, qui en expose les motifs.

RAPPORT A L'EMPEREUR.

Paris, le 21 mars 1855.

SIRE,

L'organisation du personnel du service télégraphique d'Algérie est encore réglée, en ce moment, par l'arrêté ministériel du 8 juin 1844. A cette époque, la télégraphie aérienne était seule en usage, et, par conséquent, les dispositions qui la régissaient ont dû être uniquement appliquées.

Aujourd'hui, Sire, les décrets des 1er et 4 juin et du 6 décembre 1854 ont complétement modifié l'organisation du personnel du service télégraphique de la métropole, auquel le service télégraphique de l'Algérie emprunte tous ses agents supérieurs et une partie de ses agents inférieurs. Il résulte de cette situation que, si la législation consacrée par l'arrêté ministériel du 8 juin 1844 n'était pas mise en rapport avec les décrets qui, en France, réglementent le personnel du service télégraphique, le personnel du service algérien se trouverait dans une position d'infériorité fâcheuse.

Après m'être concerté avec M. le ministre de l'intérieur, je viens soumettre à Votre Majesté un projet de décret qui a pour but de rapprocher, autant que possible, l'organisation du personnel de la télégraphie en Algérie de celle du personnel de la télégraphie dans la métropole.

Si une assimilation complète n'est pas possible, c'est que je me vois dans la nécessité de conserver longtemps encore le système aérien sur les lignes principales, au point de vue politique et militaire. Il ne faut pas, en effet, perdre de vue que nous sommes en pays conquis, et que nous devons nous prémunir contre les éventualités d'agitations pendant lesquelles l'usage du télégraphe est le plus nécessaire.

Je n'ai pas besoin d'insister sur cette considération. Il me suffira de faire connaître à Votre Majesté comment mon département a cherché à allier les intérêts de la sécurité avec ceux des améliorations si remarquables apportées dans la télégraphie par l'usage du système électrique.

Actuellement, Alger est joint par des lignes aériennes avec les trois chefs-lieux de division, et, avant deux mois, tous les chefs-lieux de subdivision seront en communication avec leurs chefs-lieux de division, et de là avec Alger. En outre, deux lignes, partant, l'une de Batna, l'autre de Médéah, s'enfoncent dans le sud jusqu'à Biskara et Boghar, et facilitent notre surveillance sur la partie méridionale de nos possessions.

Digitized by Google

De toutes ces lignes, les plus importantes sont celles qui unissent Alger avec Oran et Constantine, et cette dernière ville avec Bône, où doit aboutir le télégraphe sous-marin.

Mon intention est de doubler ces lignes, construites d'après le système aérien, d'une ligne électrique; déjà les tronçons entre Oran et Mostaganem, entre Alger et Médéah, sont livrés à la télégraphie privée; cette année, Bône sera mise en communication par le même système avec Constantine, et il ne restera plus qu'à joindre Constantine à Alger pour que le chef-lieu de notre colonie soit à toute heure et en un instant en rapport avec Paris.

Dans ce système, les surveillants des lignes électriques sont remplacés par les stationnaires du service aérien, chargés de visiter chaque jour la partie de la ligne qui leur est confiée. La ligne électrique est-elle rompue, ils la réparent; si la réparation par leurs propres soins n'est pas reconnue possible, ils rentrent dans leur poste, et transmettent les signaux aériens. De cette manière, quoi qu'il puisse arriver, il n'y a jamais interruption; de cette manière aussi, le nombre des stationnaires chargés de la surveillance de la ligne électrique est réduit de moitié, et, par conséquent, le doublement de la ligne aérienne par la ligne électrique constitue, sur le personnel des stationnaires, une économie proportionnelle.

Tel est, Sire, le système adopté: mais, pour qu'il soit possible, il faut que les deux lignes suivent le même tracé, afin que le surveillant de la ligne électrique puisse en même temps être stationnaire de la ligne aérienne.

J'ai cru devoir exposer ces détails à Votre Majesté, afin de bien lui faire connaître l'état d'avancement de la télégraphie en Algérie et de lui faire apprécier la nécessité des modifications consacrées par le projet de décret.

Les quatre articles compris sous le titre de *Dispositions générales* sont le résumé de l'organisation générale actuelle.

L'article 5 place le service télégraphique de l'Algérie sous les ordres d'un directeur principal, assisté de trois inspecteurs établis au chef-lieu des trois provinces.

L'inspecteur en résidence à Alger remplace le directeur principal en cas d'absence ou d'empêchement.

Les articles 6, 7, 8 sont empruntés aux décrets des 1er juin et 6 décembre 1854.

La division des stationnaires en stationnaires du service aérien et en stationnaires du service électrique est posée par l'article 9; l'article 16 attribue des traitements différents à ces deux classes d'agents.

Les articles 10, 11, 12, 13 et 14 sont des mesures d'ordre qui ne sont pas de nature à soulever de difficultés.

Jusqu'à ce jour, mon département a accordé aux fonctionnaires du service télégraphique une indemnité coloniale du tiers en sus de leur traitement de France.

Avec l'assentiment de M. le ministre de l'intérieur, j'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté de fixer cette indemnité au quart en sus seulement. Cette proportion est celle adoptée pour les autres services qui, comme ceux de l'enregistrement et des domaines, des douanes et des contributions diverses, empruntent leur personnel aux cadres de la métropole.

Je n'ai point vu de motif suffisant pour établir de distinction entre le service télégraphique et les services que je viens d'indiquer.

Il m'a paru juste, toutefois, de conserver aux agents qui sont actuellement en possession d'une indemnité coloniale du tiers en sus, les avantages dont ils jouissent; mais ils rentreront dans la règle commune au fur et à mesure des avancements.

L'article 16 fixe aussi les traitements des stationnaires du service aérien; 1,000 fr., 1,100 fr., 1,200 fr., tels sont les trois chiffres que j'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté d'adopter pour les trois classes. Ces emplois sont réservés dans la proportion des deux tiers à d'anciens sous-officiers de l'armée.

De la 1re classe du service aérien, les stationnaires qui justifieront des connaissances nécessaires pourront passer dans la 3e classe du service électrique.

Les articles 17 à 20 sont empruntés presque textuellement au décret du 4 juin 1854; l'article 17 y

Digitized by Google

apporte toutefois une modification, puisqu'il ne parle pas des surveillants des lignes électriques qui, comme je l'ai expliqué plus haut, doivent être remplacés par des stationnaires du service aérien.

Tel est, Sire, le projet.

Il a pour but d'uniformiser l'organisation de deux services qui, à proprement parler, n'en font qu'un, d'appliquer aux fonctionnaires de la télégraphie d'Algérie les mêmes dénominations qu'en France, de les soumettre aux mêmes règles, comme de les faire jouir des mêmes avantages.

Sous ces divers rapports, une lacune importante va se trouver remplie dans l'organisation et le fonctionnement d'un service dont l'utilité est plus grande encore en Algérie que partout ailleurs.

Le Maréchal de France,
Ministre secrétaire d'État au département de la guerre.

VAILLANT.

DÉCRET.

NAPOLÉON,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, salut :

Vu les décrets des 1er et 4 juin 1854 et 6 décembre suivant;

Vu l'avis de notre ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur;

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de la guerre,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

ARTICLE PREMIER.

Le personnel de la télégraphie tant électrique qu'aérienne en Algérie est mis, suivant les besoins du service, à la disposition de notre ministre de la guerre par notre ministre de l'intérieur.

ART. 2.

Les emplois de stationnaires sont, jusqu'à concurrence des deux tiers, conférés, sur la désignation de notre ministre de la guerre, à des sous-officiers libérés du service.

Les autres emplois de stationnaires sont accordés aux candidats mis à la disposition du département de la guerre par notre ministre de l'intérieur.

ART. 3.

Les fonctionnaires et agents de la télégraphie en Algérie sont nommés conformément à l'article 9 du décret du 1er juin 1854 et à l'article 2 du décret du 6 décembre suivant.

Ils exercent en vertu des commissions délivrées par notre ministre de la guerre.

ART. 4.

Les fonctionnaires de la télégraphie employés en Algérie, ainsi que les stationnaires, sont considérés comme détachés pour un service public des cadres de la métropole dans lesquels ils sont aptes à rentrer avec leur grade après cinq années de service en Algérie.

Toutefois, la rentrée en France peut également avoir lieu pour raisons de santé et par suite d'avancement, quelle que soit la durée du séjour en Afrique.

Digitized by Google

CHAPITRE Ier.

ORGANISATION DU SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE.

ART. 5.

Le service de la télégraphie, tant aérien qu'électrique, relève, en Algérie, d'un directeur principal placé sous l'autorité du gouverneur général. En cas d'absence ou d'empêchement, le directeur principal est remplacé par l'inspecteur en résidence à Alger.

ART. 6.

Un inspecteur établi au chef-lieu de chaque province contrôle, sous la surveillance du directeur principal, le service de tous les fonctionnaires et agents de la télégraphie employés dans la province.

Les inspecteurs veillent à la construction et à l'entretien des lignes et tiennent la comptabilité des fonds du matériel.

ART. 7.

Les directeurs de station sont chargés, sous la surveillance des inspecteurs, de la traduction, de la transmission et de l'expédition des dépêches tant électriques qu'aériennes. Ils tiennent la comptabilité des dépêches privées.

ART. 8.

Les chefs de station dirigent le service télégraphique dans les stations d'un ordre inférieur, et prennent part à la manipulation des appareils.

ART. 9.

Les stationnaires se divisent en stationnaires du service aérien et stationnaires du service électrique.

Ils manœuvrent les appareils et les machines et transmettent les dépêches.

ART. 10.

Notre ministre de la guerre détermine, sur la proposition du gouverneur général, le nombre des stationnaires à affecter à chaque poste aérien ou électrique; il fixe également le nombre des stationnaires surnuméraires que le directeur principal pourra conserver à sa disposition.

ART. 11.

Les propositions d'avancement, de récompenses ou de rentrée en France concernant les fonctionnaires et agents du service télégraphique, sont adressées, par le directeur principal, au gouverneur général, qui les transmet à notre ministre de la guerre, lequel se concerte avec notre ministre de l'intérieur.

En cas d'urgence et pour motifs graves, le gouverneur général peut suspendre les fonctionnaires et agents de la télégraphie. Il en rend compte immédiatement à notre ministre de la guerre.

ART. 12.

Les inspecteurs sont autorisés à exercer, dans la proportion des règlements en vigueur dans la métropole, des retenues sur le traitement des stationnaires qu'ils trouveraient en faute.

ART. 13.

L'avancement est soumis, en Algérie, aux conditions qui sont déterminées, pour la France, par l'article 11 du décret du 1er juin 1854.

Digitized by Google

ART. 14.

Le directeur principal correspond avec le directeur général des lignes télégraphiques pour les affaires exclusivement télégraphiques, et notamment pour tout ce qui concerne l'emploi du vocabulaire, les modifications à faire subir au mécanisme.

Dans tous les autres cas, il correspond avec le gouverneur général.

ART. 15.

En cas d'empêchement d'un directeur ou d'un chef de station, et jusqu'à ce qu'il ait été pourvu à son remplacement, la direction du service appartient de droit au plus ancien stationnaire de la classe la plus élevée.

CHAPITRE II.

TRAITEMENT, FRAIS DE ROUTE ET DE SÉJOUR ALLOUÉS AUX FONCTIONNAIRES ET AGENTS DU SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE EN ALGÉRIE.

ART. 16.

Le directeur principal, les inspecteurs, les directeurs et chefs de station et les stationnaires du service électrique reçoivent, indépendamment du traitement fixe déterminé par l'article 1er du décret du 4 juin 1854 et l'article 5 du décret du 6 décembre de la même année, une indemnité coloniale du quart en sus.

Les stationnaires du service aérien jouiront du traitement spécial ci-après :

Stationnaires de 1re classe	1,200 fr.
Stationnaires de 2e classe	1,100
Stationnaires de 3e classe	1,000

Toutefois, les fonctionnaires et agents du service télégraphique dont le traitement (supplément colonial compris) est supérieur à celui qui est déterminé par le présent décret, conserveront leur traitement exceptionnel jusqu'à ce qu'ils soient promus à un grade leur donnant droit à un traitement au moins égal à celui dont ils jouissent aujourd'hui.

Les nouveaux traitements affectés aux emplois de stationnaires du service électrique ne seront attribués aux titulaires qu'au fur et à mesure des avancements, et, dans ce cas, ils seront rangés dans celle des trois classes dont le traitement (supplément colonial compris) se rapprochera le plus de celui dont ils sont actuellement en possession.

ART. 17.

Les frais de séjour ou de route pour inspection extraordinaire ou mission des divers fonctionnaires et agents du service télégraphique sont fixés ainsi qu'il suit, traitement non compris :

	FRAIS DE SÉJOUR par journée.	FRAIS DE ROUTE par myriamètre.
Directeur principal	10f	4f 00c
Inspecteurs	8	3 00
Directeurs de station	6	2 50
Chefs de station	4	2 00
Stationnaires	2	1 25

Les tournées périodiques du directeur principal et des inspecteurs ne leur donnent pas droit aux frais de route ou de séjour.

Digitized by Google

L'inspecteur chargé d'une construction touche les frais de séjour pendant la durée des travaux, mais il n'a droit aux frais de route que pour l'aller et le retour.

ART. 18.

Les allocations pour frais de route accordées aux fonctionnaires et agents de la télégraphie qui se rendent de France en Algérie sont réduites à la moitié sur tous les trajets faits en chemin de fer.

Il n'est accordé aucune indemnité pendant le séjour des agents à bord des bâtiments de l'État ou subventionnés par l'État.

ART. 19.

Les fonctionnaires et agents de la télégraphie changés de résidence ont droit aux frais de route énoncés en l'article précédent. Il ne leur est rien alloué si le changement de résidence a lieu sur leur demande ou par suite d'avancement.

ART. 20.

Les fonctionnaires et agents des lignes télégraphiques chargés de faire un intérim hors de leur résidence ont droit, pendant cet intérim, en sus des frais de séjour, aux frais de route fixés par l'article 17.

Les surnuméraires appelés temporairement hors de leur résidence pour remplacer un stationnaire empêché ou suppléer à l'insuffisance du personnel d'une station, recevront les frais de route et de séjour déterminés par le même article.

ART. 21.

L'uniforme des fonctionnaires et agents du service télégraphique est le même en Algérie qu'en France. Les stationnaires qui n'appartenaient pas précédemment aux cadres de la métropole reçoivent, lors de leur entrée en fonctions, une indemnité de première mise d'habillement. Ils doivent entretenir et renouveler cet habillement à leurs frais.

ART. 22.

Les arrêtés ministériels des 8 juin 1843 et 1er juillet 1848 sont rapportés.

ART. 23.

Notre ministre secrétaire d'État de la guerre et notre ministre secrétaire d'État de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 21 mars 1855.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur.

Le Maréchal de France,
Ministre secrétaire d'État au département de la guerre,
VAILLANT.

Digitized by Google

CHAPITRE V. — MINES ET FORAGES.

§ Ier. — MINES.

PROVINCE D'ALGER.

Les mines concédées dans la province d'Alger sont au nombre de cinq;

1° La mine de cuivre et de fer des Mouzaïas.
2° La mine de cuivre et de fer de l'Oued-Merdja.
3° La mine de cuivre, de fer et de plomb, de l'Oued-Allelah.
4° La mine de cuivre, de fer et de plomb, de l'Oued-Taffilès.
5° La mine de cuivre, de fer et de plomb, du cap Tenez.

1° MINE DE CUIVRE ET DE FER DES MOUZAÏAS.

Les travaux d'exploitation de cette mine, un moment suspendus, ont été repris avec activité au mois d'octobre 1852.

Une nouvelle compagnie, qui s'est formée pour l'exploitation de l'usine de Caronte et de diverses mines de la Méditerranée, a affermé la mine des Mouzaïas pour trente ans à partir du 1er septembre 1853.

Cette compagnie se livre à des recherches actives sur plusieurs points de son immense périmètre, elle a trouvé un nouveau filon de cuivre gris entre le Bou-Roumi et le ravin d'Aumale; ce filon est l'objet de travaux d'exploration qui donnent lieu de concevoir des espérances sur l'avenir de ce gite. Les travaux de recherches sont continués sur divers points.

Les minerais de cuivre gris des Mouzaïas et les minerais cuprifères de toute nature que pourra se procurer la nouvelle compagnie seront traités en grande partie à l'usine de Caronte, quand cette usine sera montée pour cela. En attendant, il y aura toujours avantage à les expédier aux fonderies de Swansae, en Angleterre.

2° MINE DE CUIVRE DE L'OUED-MERDJA.

Les mines de cuivre et de fer de l'Oued-Merdja, concédées par le décret présidentiel du 23 avril 1852, occupait, au 15 octobre de la même année, deux mineurs entretenant les travaux en bon état et abattant un peu de minerai. Sans avoir reçu un grand développement (parce que l'usine de préparation mécanique n'est pas encore terminée), les travaux d'exploitation occupaient, dans le courant de l'année 1853, une cinquantaine d'ouvriers de toute nature.

3° MINE DE CUIVRE, FER ET PLOMB, DE L'OUED-ALLELAH.

Les gisements cuivreux de la concession de l'Oued-Allelah comprennent un grand nombre de filons parmi lesquels on distingue les trois groupes principaux 1° de l'Oued-Rehan et du camp des gorges; 2° de l'Oued-bou-Chemma; 3° de l'Oued-bou-Khandek où se concentre, dès 1852, toute l'activité des travaux des concessionnaires.

On a découvert, dans le mois de février, un filon de cuivre gris argentifère. Le minerai pur de ce filon ren-

Digitized by Google

ferme 315 grammes d'argent pour 100 kilos, sa valeur sur le lieu de production sera le double de celle qu'il aurait s'il ne contenait que du cuivre.

La production journalière de la mine de l'Oued-Allelah était, au mois d'avril 1852, de 5 tonnes de minerai tenant 0,16 de cuivre, puis elle baissa par suite de l'invasion des eaux et de l'insuffisance des moyens d'épuisement.

Mais, en 1853, l'établissement de deux machines à vapeur, l'une pour l'extraction, l'autre pour l'épuisement, remirent les travaux en activité.

La demande d'extension de concession formée par la compagnie, à la date 1er juin 1851, lui a été accordée par décret impérial du 16 octobre 1853 (7 kilomètres carrés), et de nouveaux chantiers se sont ouverts sur les filons de l'Oued-bou-Chitan, d'Aïn-Sliman et de l'Oued-bou-Chemma.

Lorsque ces trois points et celui de l'Oued-bou-Khandeck seront en pleine exploitation, la production annuelle de l'Oued-Allelah pourra être portée à 3,600 tonnes de minerai de la teneur de 16 p. o/o.

Par décret impérial du 10 août 1853, les concessionnaires de la mine de l'Oued-Allelah ont été autorisés à exporter directement de l'Algérie à l'étranger 10,000 tonnes de minerai de cuivre provenant de ladite mine.

4° ET 5° MINES DE CUIVRE, DE FER ET DE PLOMB, DE L'OUED-TAFFILÈS ET DU CAP TANEZ.

Il n'y a pas eu de travaux exécutés dans ces deux mines depuis le 14 mai 1849, date du décret de concession. Les concessionnaires de ces deux mines ont obtenu, par décret du 11 juin 1853, l'autorisation d'exporter directement de l'Algérie à l'étranger 2,000 tonnes de minerai de cuivre, ce qui permettra de recommencer les travaux abandonnés depuis longtemps et de tirer parti de gîtes cuprifères très-importants.

PERMIS D'EXPLORATION.

Les gîtes sur lesquels on a exécuté des travaux de recherches, et qui ont été l'objet d'un permis d'exploration, sont, en 1852-53, au nombre de 14 :

1° Gîte de galène de la pointe Pescade (Alger);
2° Gîte de minerai de cuivre de l'Oued-el-Kebir (Blidah);
3° Gîte de minerai de cuivre, plomb et zinc, des environs de Dalmatie;
4° Gîte de minerai de cuivre des environs de Soumah (Blidah);
5° Gîte de minerai de cuivre des environs de l'Oued-Aïdous (Milianah);
6° Gîte de minerai de cuivre de l'Oued-Adelia (Milianah);
7° Gîte de minerai de cuivre de l'Oued-Soltan (Milianah);
8° Gîte de minerai de cuivre de l'Oued-Souffay (Milianah);
9° Gîte de minerai de cuivre et de plomb du Zaccar-Gharbi (Milianah);
10° Gîte de minerai de cuivre et de plomb de l'Aïn-Rehan et de l'Aïn-Kerma (Milianah);
11° Gîte de minerai de cuivre de Sidi-bou-Aïssi (Tenes);
12° Gîte de minerai de cuivre du Djebel-Haddid (Tenez);
13° Gîte de minerai de cuivre de l'Oued-bou-Hallou (Tenes);
14° Gîte du minerai de cuivre de Hammam-Righa (Milianah).

Permis d'exploration de la pointe Pescade. — Les travaux d'exploration pour la galène n'étaient pas commencés en 1852 et offraient encore peu d'intérêt en 1853.

Permis d'exploration de l'Oued-el-Kébir. — Les travaux de recherche de l'Oued-el-Kébir ont été mal dirigés en 1852; repris en 1853, il a été constaté que le filon principal présentait des alternatives d'enrichissement

Digitized by Google

et d'appauvrissement en minerai de cuivre pyriteux. Ce filon offre les mêmes caractères que celui concédé de l'Oued-Merdja, et le résultat de l'exploration a paru assez satisfaisant pour commencer l'instruction de la demande en concession des gîtes de l'Oued-el-Kebir.

Permis d'exploration des environs de Dalmatie. — Les travaux de recherches exécutés à la date du 8 octobre 1852 ne permettaient pas de se prononcer sur la richesse et les allures des gîtes; depuis, ces travaux ont porté principalement sur un filon qui fournit un mélange de cuivre pyriteux, de cuivre gris, de galène et de zinc. Ce filon présente les mêmes caractères que ceux de l'Oued-Merdja et de l'Oued-el-Kebir, et l'instruction pour la demande de concession a été commencée.

Permis d'exploration des environs de Soumah. — Les affleurements des gîtes cuprifères de Soumah sont assez importants, et méritent de devenir l'objet de recherches et de travaux sérieux.

Permis d'exploration de l'Oued-Aïdous. — Les gîtes métallifères de l'Oued-Aïdous appartiennent à deux catégories distinctes et essentiellement cuprifères; ceux de la première catégorie constituent des poches près de la surface du sol, remplies de gros rognons de cuivre pyriteux et de minerai noir cuprifère associé à du fer micacé; les gîtes de la deuxième catégorie paraissent former des filons à gangue de quartz blanc.

Le permis d'exploration, en date du 1er février 1851, a été prorogé pour un an à la date du 14 avril 1853. Comme les travaux de recherches ont eu très-peu d'activité, et ont même été suspendus, le permissionnaire a été mis en demeure de reprendre ses travaux sous peine d'annulation de son permis de recherches.

Permis d'exploration de l'Oued-Adelia et de l'Oued-Soltan. — Les travaux de recherches près du télégraphe de l'Oued-Adelia ont amené la découverte d'un filon régulier de pyrite de cuivre à gangue de carbonate de chaux et de carbonate de fer; ce filon a une grande analogie avec ceux de l'Oued-Merdja et de l'Oued-el-Kebir. Le résultat de l'exploration a permis d'instruire une demande en concession qui comprendra non-seulement le filon principal de l'Oued-Adelia, mais encore le filon de l'Oued-Soltan dont l'affleurement était déjà assez beau en 1852 pour motiver des recherches sérieuses.

Permis d'exploration de l'Oued-Souffay. — Les bords de l'Oued-Souffay présentent, aux environs de Milianah, plusieurs affleurements de cuivre pyriteux découverts en 1852, et demandés en permis d'exploration; l'administration n'a pas encore statué.

Permis d'exploration du Zaccar-Gharbi. — Un permis d'exploration est l'objet de plusieurs demandes pour les gîtes de cuivre et de plomb du Zaccar-Gharbi. Les travaux de recherches n'ont pas été assez développés pour qu'on puisse se prononcer encore sur la valeur industrielle de ces gîtes.

Permis d'exploration de l'Aïn-Rehan et de l'Aïn-Kerma. — Les gîtes de minerai de cuivre et de plomb de l'Aïn-Rehan et de l'Aïn-Kerma vont devenir l'objet de travaux et de recherches qui auront un assez grand développement.

Permis d'exploration de Sidi-bou-Aïssi. — La demande en concession des gîtes de cuivre gris argentifère de Sidi-bou-Aïssi, qui semblait ne devoir pas être accueillie favorablement en 1852, parce que l'existence d'un gîte utilement exploitable n'était point démontrée, a été soumise depuis à la formalité des affiches.

Permis d'exploration du Djebel-Haddid. — Accordé le 29 août 1851, ce permis d'exploration a amené la découverte de plusieurs filons de cuivre pyriteux et de cuivre gris situés dans les montagnes qui dominent le

Digitized by Google

village de Montenotte sur la rive gauche de l'Oued-Allelah; on prépare pour leur exploitation un projet de décret de concession et de cahier des charges (1853).

Permis d'exploration de l'Oued-bou-Hallou, en date du 14 octobre 1851. — Les recherches ont mis en évidence de belles veines de cuivre pyriteux dont les affleurements sont très-réguliers. Il y a aussi du cuivre gris très-argentifère. Une demande en concession a été faite dès le 12 juillet 1852, elle est en ce moment soumise à la formalité des affiches.

Permis d'exploration de Hammam-Righa. — On a découvert près de Hammam-Righa un gîte de minerai de cuivre qui fournit de beaux échantillons de cuivre pyriteux et de cuivre oxydé; il est question de reprendre les travaux de recherches trop tôt abandonnés et qui promettent des résultats satisfaisants.

Salines. — Une demande en autorisation d'établir une saline à la Pointe Pescade a été instruite par le service des mines en date du 14 novembre 1853; l'administration n'a pas encore statué à cet égard.

PROVINCE D'ORAN.

Il n'existe encore aucune mine concédée dans la province d'Oran. Une demande en concession a été adressée, le 8 octobre 1853, pour la mine de cuivre de Rouban; des demandes semblables ne tarderont pas à être adressées pour d'autres mines de la subdivision de Tlemcen. On peut donc espérer que la province d'Oran ne restera pas en arrière des deux autres provinces sous le rapport des exploitations minéralurgiques.

GITES MINÉRAUX NON CONCÉDÉS. — PERMIS D'EXPLORATION.

Les gîtes minéraux non concédés sont les suivants :

1° Gîte de minerai de cuivre de Guesiba;
2° Gîte de minerai de cuivre de Tenez-el-Mhed;
3° Gîte de minerai de cuivre, de plomb et manganèse, de Djebel-Tassa (Beni-Suous);
4° Gîte de minerai de cuivre et de plomb de Rouban;
5° Gîtes de minerai de plomb et de zinc des Ouled-Mazix (environs de Lalla-Maghrnia);
6° Gîte de minerai de cuivre de Sidna-Loucha, à huit kilomètres est de Djemma-Ghazaouat;
7° Gîte de minerai de cuivre du Djebel-Teasala;
8° Gîte de minerai de fer des Traras;
9° Gîte de minerai de fer des sources de l'Isser;
10° Gîtes de minerai de fer du massif compris entre la Tafna et le Rio-Salado;
11° Gîtes de minerai de fer de la montagne des Lions;
12° Lignite de Ouled-Mimoun;
13° Anthracite de la montagne des Lions;
14° Gîte de soufre d'Aïn-Morra (Chott-el-Gharbi).

Permis d'exploration de Guessiba. — Il y a auprès de la ferme de Guessiba, aux environs d'Arzew, un gîte de minerai de cuivre qui a été l'objet d'une exploitation ancienne de la part des Arabes. Des travaux de recherches ont été exécutés sur ce gîte, en vertu d'un permis d'exploration accordé le 10 mai 1852. Mais les travaux qui ne sont pas arrivés au-dessous du niveau de l'exploitation ancienne ont été abandonnés trop tôt par les explorateurs.

Permis d'exploration de Tenez-el-Mhed. — On a découvert, à 4 kilomètres nord-ouest de Tenez-el-Mhed, des

Digitized by Google

cailloux roulés assez gros qui constituent un mélange de pyrite et d'oxyde noir de cuivre; la beauté des échantillons trouvés ainsi à la surface du sol fera exécuter de nouvelles recherches.

Permis d'exploration du Djebel-Tassa. — La découverte des filons qui sont l'objet de ce permis de recherches a eu lieu à la fin de 1851. Ces filons sont parallèles, réguliers, puissants; les uns fournissent de la pyrite de cuivre, les autres de la galène. Les travaux d'exploration n'ont porté que sur les filons de galène; ils ne sont pas assez avancés pour que l'on puisse affirmer que les filons reconnus seront l'objet d'une exploitation avantageuse, bien que ces filons aient des allures analogues à celles des filons de l'Oued-Merdja et de l'Oued-Kebir dans la province d'Alger. Néanmoins, le service des mines a conseillé aux exploratenrs de faire une demande en concession.

Permis d'exploration de Rouban. — Les gîtes métallifères de Rouban peuvent se diviser en deux catégories différentes, composées essentiellement, l'une de galène mélangée de quelques pyrites de cuivre, qui ont été exploités à ciel ouvert par les Arabes; l'autre, de galène argentifère et de pyrite de cuivre, qui paraît avoir été exploitée autrefois par les Romains.

Un permis de recherches d'un an a été accordé le 14 mars 1853. Les travaux sont commencés; on exécute sur le grand filon qui longe l'Oued-Kesseub une série de galeries de niveau commencées à partir du lit de la rivière et destinées à recouper le filon à différentes hauteurs étagées de 25 en 25 mètres. D'après le conseil de l'ingénieur en chef, on a commencé sur l'emplacement des anciens travaux, des puits destinés à découvrir les massifs laissés intacts par les anciens exploitants.

La puissance et la régularité des filons de Rouban, l'importance des anciens travaux exécutés à ciel ouvert, la présence des scories de cuivre et de plomb et l'absence complète de travaux souterrains donnent lieu de penser, en effet, qu'il existe encore à Rouban de riches gisements métallifères, ce qui a déterminé la demande en permis d'exploration rappelée plus haut.

Permis d'exploration des Ouled-Maziz. — Il est à présumer, d'après la quantité de vieux déblais extraits de la mine et la constitution du minerai sur les parois des travaux déblayés, que le gîte des Ouled-Maziz présentait une grande richesse en plomb et en zinc; il faudra donc continuer les travaux de recherches jusqu'à ce qu'on ait rencontré de nouveau les filons, après quoi on pourra commencer l'instruction d'une demande en concession.

Il y a sur les bords de la mer, auprès de la mosquée de Sidna-Loucha, à huit kilomètres est-nord-est de Djemma-Ghazaouat un gîte de pyrite de cuivre qui a été anciennement l'objet de quelques travaux d'exploitation ou d'exploration. Ce gîte vient de donner lieu à une demande en permis d'exploration dont le service des mines a commencé l'instruction.

A huit kilomètres de la ferme d'Arbal, il existe aussi un filon de pyrite de cuivre qui n'a jamais été exploré, et sur lequel on pourrait faire quelques travaux de recherches.

Les gîtes de minerai de fer du massif montagneux des Traras, remarquables par leur abondance, leur richesse et leur bonne qualité, ont été exploités par les Arabes il y a une cinquantaine d'années, et ils ne pourront l'être de nouveau que lorsque la colonisation se sera étendue dans la subdivision de Tlemcen, et lorsque l'on pourra tirer un parti avantageux des minerais de fer du littoral.

On a signalé auprès des sources de l'Isser des gîtes de minerai de fer que l'on dit être considérables, et qui n'ont pas encore été visités par le service des mines.

Les gîtes situés entre la Tafna et le Rio-Salado, signalés dès 1852 par le service des mines, pourront être utilisés lorsque la colonisation se sera étendue dans le cercle d'Aïn-Temouchent.

Digitized by Google

Les minerais de fer de la montagne des Lions sont l'objet d'une demande en concession, que le service des mines instruit.

On a signalé, en 1853, un filon de quartz cuprifère auprès de l'Oued-Habla dans le territoire des Beni-Snous, lequel a donné lieu anciennement à quelques travaux de recherches qu'une compagnie industrielle se propose de continuer aujourd'hui.

Un nouveau filon de galène et de cuivre a été signalé entre l'Oued-Habla et Rouban, il n'a pas encore été reconnu par le service des mines.

Un gîte de minerai de fer cuprifère a été signalé chez les Ouled-Sidi-el-Sofi, près d'Aïn-Temouchent, et a motivé une demande en permis d'exploration.

Enfin, des explorations faites par le service des mines en 1853, sur les frontières du Maroc, ont permis de constater, dans une couche inférieure au terrain crétacé, des filons de cuivre et de plomb argentifère remarquables par leur puissance.

GISEMENTS NON MÉTALLIFÈRES.

Combustibles minéraux. — Lignite de l'Oued-Isser. — Un crédit de 5,000 francs a été mis à la disposition du service des mines, dès le mois de novembre 1852 pour exécuter un puits d'exploration. Le percement de ce puits jusqu'à 34 mètres 92 centimètres de profondeur a démontré que les couches des terrains carbonifères y avaient la même constitution que dans l'escarpement qui est sur la rive gauche de l'Isser. En présence des éboulements qui menacent la solidité de ce puits, l'ingénieur, chef du service des mines, a demandé un crédit de 42,000 francs pour l'exécution d'un sondage de 300 mètres de profondeur par le système Kind, à 1,000 mètres de l'emplacement du puits actuel, sur la rive gauche de l'Isser où se montrent les couches de lignite dont quelques-unes ont 30 centimètres d'épaisseur.

Anthracite de la montagne des Lions. — Par arrêté ministériel du 3 octobre 1853, un permis de recherches de six mois a été accordé pour le gîte d'anthracite de la montagne des Lions aux environs d'Oran.

Soufre d'Aïn-Morra. — Un gisement de soufre, que l'on dit être considérable, a été signalé auprès d'Aïn-Morra dans le Chott-el-Gharbi. Il a été, le 25 mars 1852, l'objet d'un permis de recherche, que le service des mines n'a pas jugé à propos d'instruire, à cause de son voisinage de la frontière du Maroc et de l'éloignement de tout centre de population européenne.

Mines de sel, salines, sources salées. — 1° Les Arabes ont continué, en 1853, l'exploitation d'une mine de sel gemme, à trois lieues environ d'Aïn-Temouchent. Les produits de cette mine sont transportés à Aïn-Temouchent et à Tlemcen.

Le grand lac salé d'Oran n'est pas encore exploité; les petits qui l'entourent ont été, en 1853, l'objet d'une exploitation peu active de la part des Arabes et des Européens;

Les Arabes ont continué, en 1853, l'exploitation des puits salés de l'Oued-Tellout; ils évaporent l'eau salée à feu nu dans des marmites en terre ou de grandes terrines.

Pouzzolane. — Il y a dans l'île de Rachgoun deux chantiers de pouzzolane exploités pour le service des ponts et chaussées d'Oran; le chantier du revers oriental, exploité à ciel ouvert et par cavages à bouches provisoires, mais qui, à cause des nombreux éboulements qui s'y manifestent, devra être exploité à ciel ouvert par gradins droits après l'enlèvement des terres calcaires qui le recouvrent, et le chantier du revers occidental exploité par cavages souterrains.

Digitized by Google

Marbre. — Le service des mines a signalé, dès 1852 :

1° Le marbre rouge des Ouled-Maziz, près de Lalla-Maghrnia;
2° Le marbre gris à veines jaunes, près de la Casbah des Ouled-Mimoun;
3° Les marbres très-compactes de diverses nuances de la montagne des Lions;
4° Le marbre siliceux d'un beau vert près du cap Falcon; aucun de ces gîtes n'a été exploité en 1853.

Albâtre. — La carrière du marbre onyx d'Aïn-Tekbalet est en cours d'exploitation; tout donne lieu de croire que cette entreprise sera fructueuse pour les industriels et les capitalistes qui l'ont tentée, et qu'elle favorisera en même temps l'industrie de la province d'Oran.

PROVINCE DE CONSTANTINE.

Les mines concédées dans la province de Constantine sont au nombre de six :

1° La mine de fer de Bou-Hammra;
2° La mine de fer de Meboudja;
3° La mine de fer du Kharezas;
4° La mine de fer d'Aïn-Morkha;
5° La mine de fer de Filfila et de El-Mkimen.
6° La mine de plomb de Kef-onm-Theboul.

1° MINES DE FER DE BOU-HAMMRA.

Les travaux de la concession de Bou-Hammra ont commencé au mois de septembre 1853, et les affleurements mis à découvert permettent de prévoir dès aujourd'hui une exploitation riche et productive. Cette exploitation porte sur deux des gîtes découverts sur le versant nord du Bou-Hammra. Les deux chantiers et les travaux de découverte entrepris sur les affleurements de la partie sud de la concession occupent vingt-deux ouvriers. La production totale, au 1er janvier 1854, est de 1,900 quintaux métriques, dont le prix moyen sur le carreau de la mine est de 0,49 centimes.

En attendant que les chemins de fer destinés à relier les chantiers à la Seybouse soient exécutés, les transports se font à dos d'âne à raison de 0 fr. 75 cent. par tonne et par kilomètre, et de 0 fr. 40 cent. pour les transports sur essieux.

2° MINE DE FER DE MEBOUDJA.

On compte aujourd'hui dans l'étendue de cette concession dix chantiers en pleine exploitation, dont six en galerie et quatre à ciel ouvert; ces chantiers sont desservis par un chemin de 4 mètres de largeur et de 2,960 mètres de développement s'étendant de la limite de la concession jusqu'à la vallée de l'Oued-Chaïba, où est établi un dépôt de minerai; le transport se fait dans cette étendue à dos d'âne, à raison de 0 fr. 675 par tonne et par kilomètre. Le minerai est ensuite amené à l'usine de l'Allelik, à l'approvisionnement de laquelle la concession de la Meboudja est, comme on le sait, affectée, par des charettes qui suivent des chemins d'exploitation et la route de Bône à Guelma; on paye, pour ce dernier transport, 0 fr. 45 cent. par tonne et par kilomètre.

Les travaux d'exploitation de la mine ont occupé de dix à trente ouvriers, la production de l'année s'est élevée à 8,400 quintaux métriques revenant, rendu à l'usine, à 1 fr. 63 cent. l'un. Ces prix, qui sont encore très-élevés, pourront être réduits de plus d'un tiers par l'amélioration des voies de transport et du matériel de ce service et par l'emploi d'ouvriers plus exercés.

Digitized by Google

3° MINE DE FER DES KHARÉZAS.

Les travaux d'exploitation de cette mine, dont la richesse est très-supérieure à celle des deux précédentes, ont été repris dans le 2e semestre de 1853. Un affleurement attaqué par un chantier à ciel ouvert, d'une étendue de 30 mètres de longueur sur 4 de hauteur, a donné, dans les trois derniers mois de l'année, 5,500 quintaux métriques de minerai, à 0 fr. 24 l'un. Les transports au port de Bône se font par voiture à l'aide d'une route construite par le propriétaire et à raison de 0 fr. 43 cent. pour une distance de 14 kilomètres, ce qui porte le prix du quintal de minerai rendu au quai à 0 fr. 67 cent.

4° MINE DE FER D'AÏN-MORKHA.

Bien qu'elle soit incomparablement plus riche que les précédentes, la mine concédée d'Aïn-Morkha fait seule exception dans la reprise des travaux des mines aux environs de Bône (1853).

5° MINES DE FER DE FILFILA ET DE EL-MKIMEN.

L'instruction des demandes en concession des mines de fer de Filfila et de El-Mkimen est commencée et se poursuit.

6° MINE DE PLOMB ARGENTIFÈRE DE KEF-OUM-THEBOUL.

L'exploitation de cette mine s'est poursuivie dans d'excellentes conditions comme les années précédentes. Les travaux ont occupé, en 1853, 82 ouvriers, et ont produit 51,010 quintaux métriques représentant une valeur totale brute de 415,450 francs. La production, en 1852, a été de 52,875 quintaux métriques, 402,037 francs.

PERMIS D'EXPLORATION.

1° *Permis d'exploration de l'Oued-Noukhal.* — Un permis a été accordé en 1852, pour les recherches du plomb argentifère et du mercure de l'Oued-Noukhal; des difficultés survenues entre les permissionnaires ont amené la suspension presque immédiate des travaux. Deux nouvelles demandes, produites pour la reprise de l'exploration commencée, ont été instruites et expédiées.

2° *Permis d'exploration du Djebel-Greyer.* — Les travaux de recherches pour le plomb argentifère et le mercure du Djebel-Greyer, commencés sur la fin de 1852, ont été poursuivis sans interruption en 1853; ils ont occupé en moyenne 7 ouvriers mineurs et un assez grand nombre de manœuvres. Une somme de 28,000 fr. a été dépensée pour ces travaux, qui ont produit environ 140 quintaux métriques de minerai de plomb renfermant 25 de plomb et 0,00030 d'argent et 450 quintaux de minerai de mercure d'une teneur de 3 p. 0/0. Ces minerais présentaient ainsi sur le carreau une valeur de 7 à 8,000 francs.

3° *Permis d'exploration d'Anoël.* — Le permis accordé pour la mine de plomb argentifère d'Anoël n'a point été suivi d'effet. Le permissionnaire annonce des intentions plus sérieuses pour l'avenir.

4° *Permis d'exploration des Ouled-Chilia.* — Le permissionnaire de la mine de plomb des Ouled-Chilia près de Batna a renoncé à jouir des droits que lui conférait son permis d'exploration.

5° *Permis d'exploration de Boa-Zitoun pour le plomb, le zinc, l'antimoine et le mercure.* — Il n'y a pas eu de travaux, et le permis d'exploration ne doit pas être renouvelé. Les gîtes que comprenaient ce permis et

ceux voisins du Hammam-Berda, d'El-Khanga, d'Aïn-bou-Diar et de Hammam-Ouled-Ali, ont été reconnus, et vont faire l'objet d'un nouveau permis de recherches présentement en instruction.

6° *Permis d'exploration du Djebel-Taya.* — Les permis de recherches accordés pour le Djebel-Taya, en 1846 et en 1848, ont donné lieu à des travaux suivis qui ont fait découvrir plusieurs gisements d'antimoine et de mercure; ces travaux, poussés avec activité jusqu'à la fin de 1852, se sont ralentis en 1853, puis suspendus à la suite d'une demande en concession. Cette demande est en cours d'instruction.

7° et 8°. *Permis d'exploration de Mers-el-Mellaha et de Aïn-Barbar pour le cuivre.* — Abandonnés depuis longtemps, ils ont été retirés. Les gîtes de cuivre pyriteux que renferment ces mines pourront être réunis, pour fournir les éléments de nouvelles recherches.

9° *Permis d'exploration de l'Oued-Mecadjet.* — Ce permis a été demandé pour le cuivre pyriteux et le plomb sulfuré situés à l'est du mont Filfilah, et sa notification n'ayant eu lieu que dans le cours du mois de novembre, les travaux n'ont pas encore été commencés.

10° *Permis d'exploration du Djebel-Meyroum.* — Les travaux de recherches du cuivre argentifère ont consisté, depuis le mois de juillet 1853, dans le creusement d'un puits destiné à rejoindre le filon d'El-Meyroum au-dessus de l'ancienne exploitation romaine.

Des demandes en permis d'exploration ont été formées pour :

La mine de fer du Djebel Bou-Ksaïba, dans la vallée supérieure de l'Oued-Noukhal;

Un gîte de plomb argentifère que le service des mines croit être le prolongement hypothétique du filon exploité à Kef-oum-Theboul;

La mine de plomb, zinc et cinabre, de Sayefa;

La mine de plomb de Bou-Salah;

Celles de Khandeck-Chaou et du Djebel-Kalaâ des Ouled-el-Radj, dont le peu de sécurité d'emplacement fera encore différer le permis d'exploration;

Les gisements de cinabre d'Aïn-el-Tarfa, à l'ouest de Jemmapes;

La mine de cuivre et de plomb sur le versant ouest du Djebel-Chéraïa à 5 kilomètres de Collo.

Les autres mines et gisements reconnus ou signalés, mais qui ne sont encore l'objet d'aucune demande en permis d'exploitation, sont :

Les gisements de fer oligiste micacé, près du marché du samedi dans la vallée de l'Oued-Fendeck, de la vallée de l'Oued-el-Arraka, à l'ouest de Stora et près de la source d'Aïn-Haroun sur le versant nord du Djebel-Guern-Aïcha;

Les mines de fer des versants de l'Oued-Tammanerts, de l'ouest de Collo, de Bou-el-Maden, de l'Oued-Imna, des Beni-Toufout-Dou-Kharia;

Les quatre gîtes de minerai de fer (lors de l'expédition des Babor), de l'Adran-Amellal, du Djebel-Haddid, de Beni-Ouzzeddin et des Beni-Medjaled;

Les gisements de galène de Kharbet-Merouaha chez les Beni-Salab, de Bou-Grioua dans la vallée de l'Oued-Imna, des Beni-Marmi dans la vallée de l'Oued-Djindjan;

Le gisement de plomb sulfuré et carbonaté de Bodzeur à 8 lieues sud de Sétif;

Le gisement de galène mélangée de sulfate de baryte du Djebel-Gueddil; il est comparable en tout point à celui d'Anoël;

La mine de galène à facettes de l'Oued-Abdi;

Digitized by Google

Celle de Beccaria auprès de Tebessa;

Les gisements de cuivre pyriteux de l'Oued-Bibi à l'ouest de Stora et de Khenag-el-Djemâ près du cap Boujaronne.

GISEMENTS NON MÉTALLIFÈRES.

Marbre. — Permis d'exploration de l'Oued-el-Beugrat. — Les travaux entrepris en vertu d'une permission régulière, sur les gisements de marbre de Hadjar-el-Bid près de l'Oued-el-Beugrat, ont conduit à reconnaître des bancs de calcaire saccharoïde extrêmement puissants et susceptibles de fournir d'assez beaux marbres blancs, gris clair ou mouchetés.

Quatre demandes en exploration des marbres de l'Oued-el-Anet ont été instruites en 1853. Deux autres pour les marbres de l'Oued-Noukhal sont en instruction.

Une demande en concession des nouveaux gîtes calcaires de Filfilah est également en instruction.

Des propositions pour l'aliénation par bail à ferme des carrières de grès du col d'Ed-Dis ont été transmises à l'administration.

Les gisements de plâtre existant au Djebel Chettabah près Constantine, dans les immeubles domaniaux, ont été étudiés, et ont conduit à un projet d'allottissement de ces terrains en terres de culture et en carrières; 11 lots de terrain de 20 à 35 hectares de superficie ont été affectés à l'exploitation du gypse, et leur aliénation progressive sera avantageuse pour les constructions de Constantine, qui sont généralement exécutées en plâtre.

§ II. — FORAGES.

PROVINCE D'ALGER.

On a commencé en 1853 des études approfondies dans la plaine de la Mitidja pour étudier les chances de réussite que présentent les puits artésiens.

Pendant le mois de décembre 1852, des études ont été faites pour la recherche des eaux jaillissantes dans la plaine du Chélif, aux environs de Milianah et d'Orléansville.

PROVINCE D'ORAN.

Le service des mines a demandé l'allocation d'un crédit de 42,000 fr. pour l'exécution d'un sondage de 300 mètres de profondeur, par le système Kind, sur la rive gauche de l'Isser, à 1,000 mètres nord de l'emplacement du puits actuel exécuté pour la recherche de la lignite des Ouled-Mimoum.

PROVINCE DE CONSTANTINE.

Le service des mines a adressé à l'administration un projet de travaux pour l'exécution des sondages projetés au sud de Biskara, à l'aide du matériel existant dans la province, et qui a servi antérieurement aux forages de Biskara.

Digitized by Google

CHAPITRE VI. — CARRIÈRES.

Pendant l'année 1853, 260 carrières, dont 144 domaniales, 3 communales et 113 particulières, ont été exploitées dans les trois provinces de l'Algérie par un minimum de 1,544 ouvriers.

345,868 mètres cubes de pierres de taille, de dalles, de moellons, de pierre à chaux et à plâtre, d'argile à briques, non compris 58,000 pavés, ont été extraits de ces carrières, et ont produit une vente de 1,484,314 fr. 40 cent.

Le salaire des ouvriers civils a varié de 2 francs à 6 fr. 50 cent, minimum et maximum expliqués par la nature des localités.

Le tableau suivant donne le développement de l'exploitation des carrières, leur nombre réparti par province, la nature géologique de leurs produits, les quantités extraites, etc., et l'on pourra s'assurer de leurs richesses, ainsi qu'on l'a dit dans le tableau de la situation 1850-1852.

Digitized by Google

TABLEAU DES CARRIÈRES EXPLOITÉ

PROVINCES.	CARRIÈRES. Nombre et nature.		CARRIÈRES. Propriétés.	OUVRIERS EMPLOYÉS.		SALAIRES.	QUANTITÉS EXTRAITES
							PROVINC
Territoire civil	50	Pierre à bâtir, pavés, etc.	Domaniales 0 Communales 2 Particulières 42	691		De 2f 23c à 4f	148,768m
	9	Pierre à plâtre	Domaniales 1 Particulières 8	Variable		De 2f 50c à 3f 25c	3,700
	12	Argile à brique	Particulières	12	94	De 2 à 3f	9,270
Territoire militaire	15	Pierre à bâtir	Domaniales 12 Particulières 3	160		De 3f 50c à 6f	19,940
	6	Pierre à plâtre et à chaux	Domaniales 5 Particulières 1	Variable		De 3 à 5f Ouvriers militaires à 0f 50c	3,900
	3	Argile à briques	Domaniales 1 Particulières 2	Variable		De 2f 50c à 4f	1,550
							PROVINC
Territoire civil	36	Pierre à bâtir, etc.	Domaniales 19 Particulières 17	130		De 2 à 4f	38,507
	0	Pierre à plâtre et à chaux	Domaniales 3 Particulières 3	33		De 2 à 3f	7,000
	9	Argile à briques	Domaniales 4 Particulières 5	41		De 2f à 3f 50c	13,000
Territoire militaire	20	Pierre à bâtir, etc.	Domaniales	20	65, mais variable	Ouvrs civils de 2f 25c à 5f 25c —— milit. de 3f 50c et 0f 75c	6,568
	5	Pierre à plâtre	Domaniales	5	7	De 2 à 3f	295
	3	Argile à briques	Domaniales	3	4	De 2 à 3f	680
							PROVINCE
Territoire civil	33	Pierre à bâtir, etc.	Domaniales 23 Communales 1 Particulières 9	133		Ouvrs civils de 2f 50c à 6f 50 —— militaires de 1f 20c	26,505
	6	Pierre à chaux	Domaniales 4 Particulières 2	58		De 1 à 3f	6,750
	10	Argile à briques	Domaniales 2 Particulières 8	24		De 1f 20c à 6f	2,050
Territoire militaire	31	Pierre à bâtir, etc.	Domaniales 30 Particulières 1	137, variable		De 1f 25c à 5f	55,485
	5	Pierre à plâtre, etc.	Domaniales	5	29	De 2 à 4f	1,550
	1	Argile à brique	Domaniales	1	3	2f 75c	300

Digitized by Google

N ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1853.

PRIX DU MÈTRE CUBE.	PRIX DU MÈTRE CARRÉ.	VALEUR.	OBSERVATIONS.
ALGER.			
Pierres de taille de 28 à 40f.....	De 30 à 45f.....	578,405f	La nature de ces pierres est généralement : le calcaire gris blanâtre d'Alger, le calcaire jaune et coquillier, le grès des environs, le porphyre, le trachyte et le quartz exceptionnellement.
Moellons de 2f 50c à 2f 80c.....	De 3 à 3f 66c.....		
Merraille de 1f 50c à 1f 80c.....	De 2 à 3f 15c.....		
De 2 à 2f 50c.....	De 2f 50c à 3f.....	15,750	Calcaire blanâtre d'Alger, gypse des environs de Cherchel, tuf calcaire des autres localités.
1f 50c.....	2f.....	18,540	Bambous d'Alger.
Pierre de taille de 30 à 45f.....	De 38 à 50f.....	104,307	Grès de Sennah et environs de Tenest-el-Had, Teneul, Tenes, Dellys, Aumale, et calcaire coquillier des environs d'Orléansville.
Moellons de 1f 40c à 2f 50c.....	De 1f 50c à 4f.....		
Merraille de 1f 50c à 3f.....	De 2 à 5f.....		
De 1f 60c à 2f 50c.....	De 2f 50c à 3f.....	11,380	Gypse des bords de l'Arrach, des environs d'Aumale et d'Orléansville.
De 1f 50c à 1f 80c.....	De 2 à 2f 50c.....	3,200	L'argile provient de Tenest-el-Had, d'Orléansville et de Médéah.
ORAN.			
Pierre de taille de 7f 50c à 25f...	De 8f 50c à 40f.....	147,810	Calcaire jaune et blanc, tendre et dur d'Oran et de Tlemcen. — Grès calcaire d'Oran, de Tlemcen et de Mascara. — Grès schisteux d'Oran. — Grès quartzeux dur et tendre de Mostaganem. Le mètre des 20,000 pavés en figure pas à la colonne des quantités extraites.
Moellons de 0f 30c à 3f.....	De 0f 50c à 3f 60.....		
Merraille de 3f 50c à 4f 75c.....	De 3f 85c à 5f 50c.....		
Pavés (20,000) de 80 à 160f le cent.	De 104 et 200f le cent..		
Moellon à chaux de 0f 50c à 1f 50c	De 0f 75c à 2f.....	24,140	Calcaire tendre d'Oran et de Mascara. Gypse d'Oran.
Chaux vive de 7f.....	De 12f.....		
Plâtre, les 100 kilog., 1f 80c.....	De 2f 25c.....		
Argile de 1f 60c.....	De 2f.....	41,340	L'argile est employée à Oran, à Mazagran et à Mascara. — Ne figurent pas à la colonne des quantités extraites celles qui ont servi à la fabrication de 1,170,000 briques et 70,000 tuiles.
Briques et carreaux de 14 à 30f...	De 18 à 35f.....		
Tuiles de 30 à 35f.....	De 45 et 50f.....		
Pierre de taille de 19 à 42f.....	De 21 à 46f 40c.....	40,919	Calcaire dur de Sidi-bel-Abbès, calcaire oolitique de Tlemcen. — Grès de Tlemcen. — Grès quartzeux de Mostaganem et de Mascara.
Moellons de 1 à 4f 90c.....	De 1f 50c à 5f 39c.....		
Moellons de 2 à 2f 50c.....	De 2f 50c à 2f 75c.....	5,463	Calcaire de Mascara et de Maghrnia. — Gypse de Tlemcet et de Saïda.
De 2 à 2f 30c.....	De 2f 40c à 2f 50c.....	1,690	Nedroma, Nemours et Maghrnia.
CONSTANTINE.			
Pierre de taille ..	De 50 à 60f.....	188,940	Les calcaires gris de Constantine et de Bougie, et le calcaire coralloïde de Bône, figurent pour 1/3 dans les quantités extraites. — Le schiste marneux de Sétif vient après, puis enfin le calcaire compacte d'Hippopolis, le tuf calcaire de Gorlève, le schiste compacte de Philippeville et de Saint-Antoine. — Les travertins gris de Guelma, porcus et roses de Constantine. La quartz de Velize, le gneiss de Bône et le grès de Constantine.
Moellons ..	De 1f 40c à 4f.....		
Chaux ..	De 36f.....		
Chaux pierre ..	De 1f 75c à 7f.....	92,300	Calcaire cristallin de Stora. — Marbre de Bône. — Grès de Bougie. Gypse de Constantine et de Guelma.
Plâtre gypse ..	De 17 à 34f.....		
..	..	29,735	450 mètres ont produit 585 francs. 1,500 mètres ont servi à la fabrication de 795,000 briques, vendues 30 à 50 francs.
Pierre de taille ..	De 22 à 30f.....	151,099	Calcaire gris, blanc et rose de Constantine, Batna et Biskra. — Tuf calcaire de la Calle et de Djidjelli. — Grès calcaire de El-Arrouch et Smendou. — Grès durs et tendres de Jemmapes, bambous de Philippeville, la Calle et Djidjelli, ne figurent pas aux quantités extraites des 30,000 pavés.
Moellons ..	De 1f 10c à 5f 40c.....		
Chaux ..	Le cent 185f.....		
..	De 8f 50c à 15f.....	20,175	Calcaire de Jemmapes. — Gypse de Batna, de Bou-Arif et de Biskara.
..	..	0,300	La Calle, 150,000 briques.

CHAPITRE VII. — EAUX THERMALES ET MINÉRALES.

Dans l'exposé qui précédait, pour les tableaux 1850-51 (page 459), la nomenclature des eaux thermales et minérales de l'Algérie, on disait que le ministre de la guerre, n'ayant rien négligé pour préparer l'avenir d'une exploitation sérieuse de ces mêmes eaux, avait ordonné qu'un laboratoire central d'analyse fût institué à Alger, puis, pour éloigner tous les doutes, pour donner une consécration certaine, irrécusable aux observations faites sur les lieux, que le contrôle et l'appréciation souveraine de l'Académie impériale de médecine serait invoqué.

Des échantillons de diverses sources ont été adressés à cette savante Académie; des travaux d'analyse, dont la continuation aura lieu sans interruption, ont été commencés; ils portent sur des sources de la province d'Oran, et en voici les résultats :

N° 1. — Eau saline dite sulfureuse, près d'Aïn-Nouissy.

1,000 grammes d'eau ont fourni 16 grammes 48 de résidu salin, composé ainsi qu'il suit :

Chlorure de sodium	15gr92
——— de potassium ——— de magnésium	0 05
Sulfates de soude et de chaux	0 21
Vestiges de sulfites ou d'hyposulfites	0 00
Carbonates terreux Acide silicique, alumine Oxyde de fer, alumine Matière organique	0 30
	16 48

N° 2. — Colonie d'Aïn-Nouissy.

Pour 1,000 grammes, on a ou : résidu salin 2 grammes 14 sels blancs sulfureux au goût, composé de :

Chlorure de sodium		1gr84
——— de potassium ——— de magnésium	peu	
Sulfates de soude et de chaux Sulfites non douteux Et carbonates	alcalins	0 17
Carbonates terreux Acide silicique, alumine Oxyde de fer, *indices* Matière organique		0 13
		2 14

Digitized by Google

N° 3. — Colonie de Karouba.

Pour 1,000 grammes d'eau, résidus salés et amers pesant 0 grammes 87 :

Chlorure de sodium		0gr 24
——— de magnésium	peu.	
——— de potassium		
Sulfate de soude et de chaux		0 34
——— de potasse		
Carbonate terreux		0 29
Acide silicique, alumine,		
Oxyde de fer, *indices*		
Matière organique		
		0 87

N° 4. — Colonie de Tounin.

Pour 1,000 grammes d'eau on a eu : résidu blanc, salé et amer, 0 grammes 39 :

Chlorure de sodium		0gr 11
——— de magnésium	indiqués.	
——— de potassium		
Sulfates de soude et de chaux		0 09
Carbonates terreux		0 19
Acide silicique, alumine		
Oxyde de fer, *indices*		
Matière organique		
		0 39

N° 5. — Colonie Souk-el-Mitou.

1,000 grammes d'eau ont fourni un résidu salin blanc et amer 0 grammes 70 composé de :

Chlorure de sodium	0gr 27
——— de magnésium et potassium, *indices*.	
Sulfates de soude et de chaux	0 07
Carbonates terreux	0 36
Acide silicique, alumine	
Oxyde de fer	
Matière organique	
	0 70

Digitized by Google

N° 6. — Colonie de Rivoli.

Pour 1,000 grammes, on a obtenu : résidu blanc jaunâtre pesant o gramme 45, composé de :

Chlorure de sodium ——— de calcium ——— de magnésium ——— de potassium	0gr 11
Sulfates de sonde de chaux ——— de magnésie	0 08
Carbonate terreux Acide silicique, alumine Oxyde de fer, *indices* Matière organique	0 26
	0 45

N° 7. — Colonie d'Abouxir.

On a eu, pour 1,000 grammes d'eau : résidu blanc salé pesant sec 1 gramme 80, composé de :

Chlorure de sodium	1gr 13
——— de magnésium ——— de potassium	peu.
Sulfates de soude et de chaux	0 22
Carbonates terreux Acide silicique, alumine Oxyde de fer, *peu* Matière organique	0 45
	1 80

N° 8. — Colonie d'Aïn-Tedlès.

Pour 1,000 grammes, on a eu : o gramme 66 de résidu salin blanc, salé et amer, composé de :

Chlorure de sodium	0gr 14
——— de magnésium ——— de potassium	peu.
Sulfates de soude et de chaux	0 21
Carbonates terreux Acide silicique, alumine Oxyde de fer, *peu* Matière organique	0 31
	0 66

Digitized by Google

N° 9. — Colonie Chézah, près Aïn-Nouissy.

Pour 1000 grammes d'eau évaporée avec soin, il est resté 5 grammes 2 de sels blancs et un peu amers, dont la composition était la suivante :

Chlorure de sodium		2gr66
——— de potassium	indiqués.	
——— de magnésium		
Sulfates de soude (supposé anhydre)		0 54
——— de chaux *idem*		0 70
Carbonates terreux, *dominant*		1 "
Oxyde de fer, *indices*		0 12
Acide silicique, alumine		
Matière organique		
		5 02

D'après les résultats indiqués ci-dessus, on peut reconnaître que, dans la presque totalité des eaux de la province d'Oran, c'est encore le chlorure de sodium qui domine, et, dans quelques-unes même, il est en proportions assez considérables, comme dans les nos 2, 7 et 9.

La plupart de ces eaux pourront se prêter aisément aux usages domestiques et économiques, c'est là le point qu'on a voulu rechercher dans ces analyses.

Il faut ajouter, toutefois, que les eaux de quelques-unes de ces colonies, celles d'Aboukir, de Chézah près d'Aïn-Nouïssy par exemple, et celles surtout d'Aïn-Nouïssy ou de la source saline dite *sulfureuse*, sont assez chargées de principes salins et particulièrement de *chlorure de sodium*, pour être considérées comme des eaux minérales. En effet, la dernière renferme par litre de liquide jusqu'à 16 grammes de chlorure de sodium et elle passe pour sulfureuse.

L'Académie impériale de médecine n'a pas encore dit son dernier mot sur les eaux d'Aïn-Nouïssy et de Chézah; elle a fait demander de nouveaux échantillons, et, si, comme elle le suppose, l'évaporation faite sur une plus grande échelle amène la présence de l'iode, du brôme et de l'arsenic, ces eaux pourront alors être assimilées aux eaux minérales salées, et elles seront employées soit en bains, soit en boisson, comme agents thérapeutiques.

Digitized by Google

FINANCES.

CHAPITRE Ier. — ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

Les documents statistiques et financiers publiés aujourd'hui présentent quelques différences, quant au nombre et quant à la forme, avec ceux publiés les années précédentes. On a voulu les mettre en harmonie avec les documents insérés par le ministère des finances dans ses comptes généraux d'exercice; on a cherché en même temps à établir entre les divers états une telle connexité, qu'ils pussent se servir réciproquement de moyen de contrôle.

Un tableau général des produits annuels de l'enregistrement et des domaines ouvre, comme de coutume, la série des publications. Ce tableau, distribué, quant aux diverses branches du service de recette, d'après la nomenclature annexée à l'ordonnance du 2 janvier 1846 sur la comptabilité publique en Algérie, est développé par nature des recettes pour chaque branche, dans un deuxième tableau qui indique, en outre, les droits restant à recouvrer sur l'exercice antérieur, ceux constatés pendant l'exercice dont on rend compte, les déductions à opérer à titre de non-valeurs sur le total de ces deux droits, et enfin la portion qui est restée à recouvrer après la clôture de l'exercice. Un troisième tableau présente les recettes effectuées par chaque bureau au titre des divers articles portés sur le tableau précédent; puis un quatrième fait ressortir les différences en plus et en moins réalisées en fin d'exercice, comparativement aux résultats constatés pendant l'exercice antérieur.

A la suite de ces documents généraux, viennent à chacune de leurs parties, destinés à servir de développement principal, l'enregistrement et le greffe, les hypothèques, le timbre et les domaines.

Cette classification nouvelle et plus complète facilitera les recherches de comptabilité, simplifiera les travaux de statistique, et présentera plus d'exactitude et de précision.

Digitized by Google

TABLEAU GÉNÉRAL DES PRODUITS DE L'ENREGISTREMENT, DU TIMBRE ET DES DOMAINES, DE 1831 À 1852 INCLUSIVEMENT.

EXERCICES.	MONTANT DES DROITS ET REVENUS PERÇUS DEPUIS 1831 JUSQU'A 1852 INCLUSIVEMENT.											
	POUR LE COMPTE DU TRÉSOR.								POUR LE COMPTE DU BUDGET LOCAL OU MUNICIPAL.			TOTAL GÉNÉRAL.
	§ 1er. Enregistrement, greffe et hypothèques.	§ 2. Timbre.	§ 3. Amendes.	§ 4. Domaine.	§ 5. Ventes d'effets mobiliers.	§ 6. Forêts.	§ 7. Produits divers.	TOTAL.	§ 1er. Recettes ordinaires.	§ 2. Recettes extraordinaires.	TOTAL.	
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
De 1831 à 1850 (1).	9,515,204 57	3,157,425 31	(2)	4,782,718 05	5,840,600 36	81,314 05	1,652,298 17	25,029,562 51	7,866,599 15	3,092,860 77	10,959,459 92	(3) 35,989,022 43
1851	476,084 65	470,897 56	24,341 73	824,194 75	871,075 36	43,055 56	56,240 38	(3) 2,265,890 29	242,227 78	180,989 45	423,218 73	(4) 2,689,107 52
1852	605,069 78	496,453 72	23,730 56	846,325 70	341,850 75	23,306 55	64,269 64	2,400,986 70	226,704 62	218,536 05	445,330 97	2,849,317 57
TOTAL...	10,596,359 00	4,124,776 60	48,072 29	6,453,136 50	6,553,508 47	147,676 16	1,772,808 19	29,696,439 50	8,335,620 95	3,492,387 17	11,828,007 62	41,524,447 62

(1) Voir, pour les chiffres annuels, le Tableau publié pour les années 1850-1852, page 466.

(2) De 1831 à 1850 inclusivement, le produit des amendes a figuré au § 7, *Produits divers*.

(3) À AJOUTER :

Contributions arabes perçues en 1848 et 1849....	Trésor	4,786,621'00"	5,237,099'57"
	Budget local et municipal	451,278 57	
Taxes et droits coloniaux, perçus au profit de la caisse coloniale, de 1831 à 1845...			740,527 60
	Total		5,978,527 17
	Retour du total général inscrit au présent état		35,989,022 43
Montant de toutes les perceptions opérées par le service de l'enregistrement et des domaines de 1831 à 1850 inclus			41,067,549 60

Les contributions arabes sont perçues, depuis 1851, par le service des contributions diverses.

La caisse coloniale est supprimée depuis le 1er janvier 1846.

(4) Ces totaux diffèrent de ceux portés au tableau de la situation pour les années 1850-1852, par suite de la rectification d'une erreur échappée lors de la rédaction de ce dernier document.

TABLEAU DES DROITS ET PRODUITS CONSTATÉS ET RECOUVRÉS SUR L'ENREGISTREMEN

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.			DROITS C		
			DROITS qui restaient à recouvrer sur l'exercice 1851.	DROITS CONSTATÉS pendant l'exercice 1852.	TOTAL des droits constat de l'exercice 1852.
PREMIERE PARTIE.					
TRÉSOR.					
§ 1er. Enregistrement, greffe et hypothèques.	Droits d'enregistrement		1,991f 25c	541,172f 15c	543,163f 40c
	Droits de greffe	Mise au rôle	»	6,701 05	6,701 05
		Rédaction et expédition	»	44,787 11	44,787 11
	Droits d'hypothèque.	Inscription de créances	»	4,088 74	4,988 74
		Transcriptions d'actes de mutation	»	3,805 14	3,805 14
		Moitié des salaires pour la transcription hypothécaire des actes de mutation	»	3,225 50	3,225 50
		TOTAL	1,991 25	604,679 78	606,671 03
§ 2. Timbre	Timbre débité	Proportionnel	»	32,503 70	32,503 70
		De dimension	»	351,343 10	351,343 10
	Timbre extraordinaire et visa pour timbre	Proportionnel — Actions dans les sociétés	»	725 00	725 00
		Proportionnel — Autres titres	»	7,673 28	7,673 28
		de dimension — Journaux et écrits périodiques	»	6,511 34	6,511 34
		de dimension — Écrits non périodiques	»	27 00	27 00
		de dimension — Autres papiers de dimension	»	58,762 80	58,762 80
	Passe-ports		»	27,973 00	27,973 00
	Permis de ports d'armes de chasse		»	13,590 00	13,590 00
		TOTAL	»	499,109 22	499,109 22
§ 3. Amendes de toute nature.	De consignation		»	5,120 00	5,120 00
	De condamnation, autres que celles concernant les forêts ou attribuées aux communes		3,152 50	19,144 10	22,296 60
	Fixes, de contravention aux lois sur	l'enregistrement	»	3,391 00	3,391 00
		le timbre — proportionnel	»	3,598 97	3,598 97
		le timbre — de dimension	»	4,045 00	4,045 00
		les droits de greffe	»	»	»
		les dénominations des poids et mesures	»	50	50 00
		TOTAL	3,152 50	35,340 07	38,501 57
§ 4. Domaine	Produits des terrains et fortifications militaires		12,196 30	44,005 54	56,201 84
	Revenus des domaines de l'État (loyers et fermages)		70,471 07	383,921 17	454,392 24
	Rentes foncières	Arrérages	1,088 59	40,987 67	42,076 26
		Rachat	71 81	18,692 65	18,764 46
	Prix de vente des domaines de l'État.	Capital	35,672 78	354,817 75	390,490 53
		Intérêts	110 80	4,812 04	4,923 74
	Créances exigibles		»	»	»
	Prix des récoltes faites sur les terrains du domaine de l'État		27,683 17	175,709 41	203,392 58
	Produits des pépinières et plantations faites par le Gouvernement.	Ventes d'arbres et plants	4,500 00	28,381 80	32,881 80
		Ventes de fruits et récoltes	»	3,499 35	3,499 35
	Prix de vente de mobiliers		50 00	13,047 23	13,097 23
	Épaves, déshérences et biens vacants		»	2,231 36	2,231 36
	Dommages-intérêts adjugés à l'État, autres que ceux concernant les forêts		»	»	»
		TOTAL	151,844 52	1,070,106 87	1,221,951 39

Digitized by Google

TIMBRE ET LES DOMAINES EN ALGÉRIE, PENDANT L'EXERCICE 1852.

ÉS.		RECOUVREMENTS	RESTES À RECOUVRER reportés à l'exercice 1853.			OBSERVATIONS
ÉNÉRAL des droits et ulnits constatés admis en non valeur.	RESTE en droits et produits à recouvrer pour l'exercice 1852.	opérés pendant l'exercice 1852.	Droits et produits constatés mis à la charge des comptables.	Droits et produits constatés à recouvrer sur les débiteurs.	TOTAL.	
481f 25c	542,682f 15c	541,562f 15c	»	1,120f 00c	1,120f 00c	
»	6,701 05	6,701 05	»	»	»	
»	44,787 11	44,787 11	»	»	»	
»	4,988 74	4,988 74	»	»	»	
»	3,805 14	3,805 14	»	»	»	
»	3,225 50	3,225 50	»	»	»	
481 25	606,189 78	605,069 78	»	1,120 00	1,120 00	
»	32,503 70	32,503 70	»	»	»	
»	351,343 10	351,343 10	»	»	»	
»	725 00	725 00	»	»	»	
»	7,073 28	7,075 28	»	»	»	
»	6,511 34	6,511 34	»	»	»	
»	27 00	27 00	»	»	»	
»	58,702 80	56,107 30	»	2,655 50	2,655 50	
»	27,073 00	27,973 00	»	»	»	
»	13,590 00	13,590 00	»	»	»	
»	490,109 22	490,453 72	»	2,655 50	2,655 50	
»	5,120 00	5,120 00	»	»	»	
9,274 92	13,021 08	7,635 50	»	5,386 00	5,380 00	
75 00	3,316 00	3,291 00	»	25 00	25 00	
»	3,598 07	3,598 97	»	»	»	
»	4,045 00	4,035 00	»	10 00	10 00	
»	»	»	»	»	»	
»	50 00	50 00	»	»	»	
9,340 92	20,151 65	23,730 56	»	5,421 00	5,421 00	
5,198 70	51,003 14	39,000 42	»	11,102 72	11,102 72	
39,473 34	414,017 90	373,088 82	00f 00c	41,700 08	41,820 08	
5,302 80	36,773 37	9,012 47	»	27,160 90	27,160 90	
1,690 42	17,074 04	16,552 00	»	521 98	521 98	
141,094 27	249,396 20	183,056 65	»	66,340 21	66,340 21	
»	4,923 74	4,486 73	»	437 01	437 01	
»	»	»	»	»	»	
180 00	203,212 58	174,360 41	»	28,355 17	28,333 17	
»	32,881 80	28,381 80	»	5,010 00	5,010 00	
»	3,400 35	3,499 35	»	»	»	
1,550 00	11,547 23	11,147 23	»	400 00	400 00	
»	2,231 30	2,231 36	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	
194,490 62	1,027,460 77	846,325 70	00 00	181,075 07	181,135 07	

Digitized by Google

TABLEAU DES DROITS ET PRODUITS CONSTATÉS ET RECOUVRÉS SUR L'ENREGISTREMENT

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.	DROITS CONSTATÉS		
	Droits qui restaient à recouvrer sur l'exercice 1851.	Droits constatés pendant l'année 1852.	Total des droits constatés de l'exercice 1852.
Suite de la PREMIÈRE PARTIE.			
TRÉSOR. (Suite.)			
§ 5. Vente d'effets mobiliers appartenant à l'État. — Ministère de la guerre	46,732f 57c	341,262f 33c	387,994f 90c
— de la marine	"	215 25	215 25
— des finances	"	152 55	152 55
— de la justice	150 00	411 70	561 70
TOTAL	46,882 57	342,041 83	38,924 40
§ 6. Forêts. — Prix des bois vendus aux enchères	"	4,741 18	4,741 18
Prix des bois vendus de gré à gré	370 75	6,960 47	7,331 22
Recouvrement des frais d'adjudication et de ventes de gré à gré	"	33 25	33 25
Menus produits forestiers	17,640 05	11,842 11	29,483 06
Amendes de condamnations pour délits forestiers	1,532 40	1,821 08	3,353 48
Dommages-intérêts pour délits dans les bois de l'État	454 00	596 20	1,053 20
Recouvrement de frais de poursuite et d'instance en matière forestière	206 40	409 08	616 38
TOTAL	20,204 50	26,407 27	46,611 77
§ 7. Produits divers. — Redevances et produits extraordinaires des mines. — Redevances fixes	1,722 70	1,470 56	3,193 26
Redevances proportionnelles	60,410 21	0 10	60,410 31
Rétribution des élèves des colléges et écoles dont les dépenses sont payées sur les fonds de l'État	"	"	"
Redevances annuelles pour concession d'eau	"	87 21	87 21
Abonnements et insertions au Moniteur algérien et au Bulletin officiel des actes du Gouvernement	"	310 00	310 00
Prix des travaux affectués par l'imprimerie du Gouvernement	"	"	"
Recouvrements de frais de justice	27,700 24	104,046 61	131,836 85
Recouvrements de frais de poursuite et d'instance concernant l'enregistrement et les domaines	191 60	2,055 54	2,847 14
Dommages-intérêts adjugés à l'État	"	323 86	323 86
Frais d'adjudication payés par les adjudicataires pour vente et location d'immeubles	3,015 11	528 61	4,443 72
Recettes accidentelles. — Résultat de vérification de régie	"	582 30	582 30
Sommes mises, pour cause de responsabilité, à la charge des receveurs	03 20	410 88	504 08
Remplacement de dépenses rejetées ou d'erreurs relevées par la Cour des comptes	"	439 70	439 70
Sommes payées par l'administration civile pour le compte des colons	7,519 30	"	7,519 30
Prix des sous-locations consenties par les ponts et chaussées	145 74	221 11	366 85
Produit des plans	"	722 05	722 05
Créances de l'État autres que rentes	7,183 55	2 03	7,186 48
Remboursement, par des particuliers, de travaux exécutés dans leur intérêt	"	646 50	646 50
Amendes de grande voirie et roulage. (Art. 3 du décret du 6 janvier 1852.)	"	404 37	404 37
Retenues au profit de la République	"	220 85	220 85
Confiscations ordonnées par le deuxième conseil de guerre séant à Bône	"	146 00	146 00
TOTAL	108,977 65	113,214 17	222,191 82
RÉCAPITULATION DE LA 1re PARTIE.			
§ 1er. Enregistrement, greffe et hypothèques	1,991 25	604,679 70	606,671 63
§ 2. Timbre	"	499,109 22	499,109 22
§ 3. Amendes de toute nature	3,152 50	35,310 07	38,501 57
§ 4. Domaine	151,844 52	1,070,106 87	1,221,951 39
§ 5. Vente d'effets mobiliers appartenant à l'État	46,882 57	342,041 83	38,924 40
§ 6. Forêts	20,204 50	26,407 27	46,611 77
§ 7. Produits divers	108,977 65	113,214 17	222,191 82
TOTAL GÉNÉRAL	333,052 99	2,690,909 21	3,023,961 20

TIMBRE ET LES DOMAINES EN ALGÉRIE, PENDANT L'EXERCICE 1852. (Suite.)

…ÉS.		RECOUVREMENTS	RESTES A RECOUVRER REPORTÉS À L'EXERCICE 1853.			OBSERVATIONS.
À DÉCRIRE les droits et produits constatés admis en non-valeur.	RESTE en droits et produits à recouvrer pour l'exercice 1852.	EFFECTUÉS pendant l'exercice 1852.	Droits et produits constatés mis à la charge des comptables.	Droits et produits constatés à recouvrer sur les débiteurs.	TOTAL.	
37,011f 73c	359,983f 17c	341,251f 25c	»	9,731f 92c	9,731f 92c	
»	215 25	215 25	»	»	»	
»	152 55	152 05	»	»	»	
200	361 79	211 70	»	139 00	139 09	
37,211 73	551,712 97	341,830 75	»	9,881 92	9,801 92	
»	4,741 10	4,741 18	»	»	»	
30 00	7,301 22	9,930 47	»	379 75	379 73	
»	33 25	33 25	»	»	»	
4,326 42	25,156 64	9,211 01	»	15,944 83	15,944 83	
1,725 62	1,027 86	1,491 36	»	130 50	150 59	
483 50	569 70	543 70	»	24 00	24 00	
241 03	374 43	352 78	»	21 65	21 05	
6,807 49	59,804 28	23,306 55	»	10,497 73	10,497 73	
»	3,193 20	2,048 62	»	1,144 64	1,144 94	
»	60,419 51	0 10	»	09,419 21	90,419 21	
»	»	»	»	»	»	
»	87 21	87 21	»	»	»	
»	319 00	310 90	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	
61,029 43	79,807 42	55,523 00	51f 90c	15,231 84	13,283 74	
433 35	2,413 79	1,743 94	9 50	009 35	009 85	
»	323 09	49 72	»	274 14	274 14	
265 15	4,189 57	966 90	»	3,213 97	3,213 97	
»	582 39	582 39	»	»	»	
»	504 98	493 98	»	11 00	11 00	
»	439 70	439 70	»	»	»	
»	7,519 30	»	»	7,519 30	7,519 30	
»	366 85	»	»	300 85	309 85	
»	722 95	722 95	»	»	»	
195 09	7,021 48	2 93	»	7,018 55	7,918 55	
»	649 50	646 30	»	»	»	
105 52	299 05	285 37	»	13 68	13 00	
»	229 85	220 85	»	»	»	
»	146 95	149 90	»	»	»	
61,996 25	160,195 57	64,269 04	32 40	95,873 53	95,925 93	
481 25	600,189 70	605,069 78	»	1,120 00	1,129 00	
»	499,199 22	496,453 72	»	2,055 50	2,655 50	
9,349 92	29,151 65	23,730 56	»	5,421 09	5,421 09	
194,490 02	1,027,460 77	840,323 70	00 00	181,975 07	181,135 07	
37,211 73	351,712 07	341,839 75	»	9,881 92	9,881 92	
6,807 49	39,804 28	23,300 55	»	16,497 73	19,497 73	
61,996 25	160,195 57	94,269 94	52 40	95,873 33	95,925 93	
310,337 26	2,713,023 94	2,400,980 70	112 49	312,524 84	312,637 24	

Digitized by Google

TABLEAU DES DROITS ET PRODUITS CONSTATÉS ET RECOUVRÉS PAR L'ENREGISTREMEN

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.			DROITS C		
			DROITS qui restaient à recouvrer sur l'exercice 1851.	DROITS CONSTATÉS pendant l'exercice 1852.	TOTAL des droits constatés de l'exercice 1852
DEUXIÈME PARTIE.					
BUDGET LOCAL ET MUNICIPAL.					
§ 1er. Recettes ordinaires.	Produits des immeubles appartenant aux communes ou agglomérations d'habitants ou provenant d'anciennes corporations religieuses	Loyers et fermages	24,911f 73c	155,293f 21c	180,203f 94c
		Rentes foncières	1,628 28	38,451 46	40,079 74
		Vente de récoltes	650 00	»	650 00
	Produit de divers droits communaux légalement établis.	Autorisation de voirie pour constructions et réparations	»	»	»
		Autorisations de police délivrées aux établissements publics	»	»	»
		Mezouar	»	7,512 75	7,512 75
		Produit des fourrières publiques	566 45	4,233 22	4,799 67
		Diplômes et livrets d'hôteliers	»	555 75	555 75
		Prix des plaques livrées aux chaviriers	»	200 75	200 75
		Prix du traitement des malades aisés admis dans les hôpitaux civils	»	10,899 58	10,899 58
		Taxes de villa et de police régulièrement autorisées	»	»	»
		Produit des pépinières et plantations appartenant aux communes	»	1,064 00	1,064 00
		Prix de médicaments fournis par les hôpitaux civils	»	5,893 64	5,893 64
		Portion revenant sur le prix des permis de chasse	»	3,790 00	3,790 00
		Frais de gîte et geôlage des prisonniers militaires	»	2,333 12	2,333 12
	Concessions dans les cimetières.	Prix des concessions	240 99	200 00	440 00
		Droits pour inhumation	»	»	»
	Produit des concessions d'eau et autres concessions autorisées pour les services concessionnés	Concessions d'eau	129 00	401 43	611 43
		Enlèvement des boues et immondices	»	»	»
	Produit des expéditions des actes administratifs et de l'état civil, etc.	Actes administratifs et de l'état civil	»	200 45	200 45
		Décisions du conseil de préfecture	»	519 75	519 75
	Portion accordée aux communes dans le produit des amendes prononcées par les tribunaux de simple police, de police correctionnelle et par les conseils de discipline de la milice	Amendes de simple police et de police correctionnelle	9,894 46	47,232 59	57,126 91
		Produit des saisies	»	»	»
		TOTAL	38,009 92	279,833 98	317,843 90
§ 2. Recettes extraordinaires.	Prix de vente des biens des communes, agglomérations d'habitants ou anciennes corporations religieuses		13,928 90	283,688 65	297,617 55
	Dons et legs dûment autorisés		»	»	»
	Remboursements des capitaux exigibles ou des rentes rachetées		»	11,109 47	11,109 47
	Produit des bois appartenant aux communes		»	»	»
	Recettes accidentelles.	Prix de vente de mobilier appartenant aux communes	»	64 75	64 75
		Prix des abonnements aux publications faites aux frais des communes	»	»	»
		Produit des saisies de police	»	64 80	64 80
		Recouvrement d'avances et remplacement de dépenses	423 48	9,661 04	10,084 52
		Dommages-intérêts adjugés aux communes	»	»	»
		Versements opérés pour le compte du Beit-el-Mal	»	»	»
		Prix des soies vendues par l'administration civile	»	»	»
		Prix de vente de mobilier pour le compte du service local et monumental	»	66,647 65	66,647 65
		Intérêts sur prix de vente des biens des communes	»	12 91	12 91
		Vente de chevaux des haras	»	19,185 00	19,185 00
		Part revenant au service local et municipal pour répartition d'amendes	»	55 06	55 06
		Portion d'amendes recouvrées par le service des postes au profit des hospices	»	1 65	1 65
		Retenues disciplinaires sur les traitements d'agents de police	»	36 10	36 10
		Droit d'inhumation	»	519 00	519 00
		Résultat de vérification de régie	»	138 54	138 54
		TOTAL	14,352 38	382,175 66	396,528 04
RÉCAPITULATION.					
§ 1er. Recettes ordinaires			38,009 92	279,833 98	317,843 90
§ 2. Recettes extraordinaires			14,352 38	382,175 66	396,528 04
TOTAL GÉNÉRAL de la 2e Partie			52,362 30	662,009 64	714,371 94
REPORT du total général de la 1re Partie			333,052 99	2,690,908 21	3,023,961 20
TOTAL GÉNÉRAL			385,415 29	3,352,917 85	3,738,333 14

Digitized by Google

E TIMBRE ET LES DOMAINES EN ALGÉRIE, PENDANT L'ANNÉE 1852. (Suite.)

TÉS.		RECOUVREMENTS	RESTES À RECOUVRER			OBSERVATIONS.
À DÉDUIRE: les droits et produits constatés admis en non-valeur.	RESTE en droits et produits à recouvrer pour l'exercice 1852.	EFFECTUÉS pendant l'exercice 1852.	RESTES À RECOUVRER EXPOSÉS À L'EXERCICE 1853. Droits et produits constatés mis à la charge des comptables.	Droits et produits constatés à recouvrer sur les débiteurs.	TOTAL.	
12,017f 51c	107,586f 43c	150,325f 26c	»	17,261f 17c	17,201f 17c	
1,462 37	38,017 37	5,267 64	»	32,749 73	32,749 73	
»	650 00	»	»	050 00	050 00	
»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	
»	7,512 75	7,512 75	»	»	»	
875 45	3,924 22	3,779 57	»	144 05	144 05	
»	555 75	555 75	»	»	»	
»	200 75	200 75	»	»	»	
»	10,899 58	10,099 58	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	
104 45	959 55	950 55	»	»	»	
»	5,803 04	5,803 64	»	»	»	
»	3,700 00	3,790 00	»	»	»	
»	2,333 12	2,333 12	»	»	»	
»	440 00	440 00	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	
»	011 43	401 43	»	120 00	120 00	
»	»	»	»	»	»	
»	200 45	200 45	»	»	»	
»	510 75	510 75	»	»	»	
15,423 23	41,703 73	33,024 78	40 00	8,038 95	8,078 95	
»	»	»	»	»	»	
30,483 01	287,360 89	220,794 02	40 00	00,520 07	60,566 87	
139,722 43	157,895 12	125,744 06	»	32,151 00	32,151 00	
»	»	»	»	»	»	
5,333 56	5,775 91	5,775 01	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	
»	04 75	64 75	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	
»	64 80	04 80	»	»	»	
423 48	9,001 94	9,423 78	»	237 20	237 20	
»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	
»	00,047 03	66,047 05	»	»	»	
»	12 91	12 01	»	»	»	
»	19,185 00	10,185 00	»	»	»	
»	55 06	55 06	»	»	»	
»	1 05	1 65	»	»	»	
»	30 10	30 10	»	»	»	
»	510 00	510 00	»	»	»	
»	138 54	15 24	»	123 30	123 30	
145,470 47	251,048 57	218,530 05	»	32,511 02	32,511 02	
30,483 01	287,306 89	220,794 02	40 00	60,520 87	06,566 87	
145,179 47	251,048 57	218,530 95	»	32,511 02	32,511 02	
175,962 48	538,400 46	445,330 07	40 00	03,038 49	03,078 40	
310,337 20	2,713,023 94	2,400,086 70	112 40	312,524 84	312,637 24	
486,299 74	3,252,033 40	2,840,317 07	152 40	305,563 33	405,715 73	

TABLEAU, PAR BUREAUX, DES RECOUVREMENTS EFFECTUÉS SUR L'ENREGISTREMEN

BUREAUX.	§ Ier. ENREGISTREMENT, GREFFE ET HYPOTHÈQUES.						§ II. TIMBRE							
	Droits ordinaires	Droits.		Hypothèques			Droits.		Droits extraordinaires de timbre.					
		Mise au rôle.	Délivrance et expédition.	Inscription de créances	Transcription d'actes de mutation.	Moitié des salaires pour transcriptions.	Proportionnel.	De dimension.	Proportionnel.		De dimension.			
									Actions dans les sociétés.	Autres titres.	Journaux et écrits périodiques.	Écrits non périodiques.	Autres papiers.	Droits
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr.
Ier PARTIE. — RECOUVREMEN														
Alger. Actes civils	113,672 45	•	•	•	•	•	4,037 80	42,775 55	•	149 00	•	•	78 10	9,789
— Actes judiciaires	64,718 34	3,657 00	20,734 75	•	•	•	3,600 10	31,061 00	•	•	•	•	135 00	•
— Actes extrajudiciaires	33,202 42	•	•	•	•	•	•	•	•	34 10	•	•	4 90	•
— Timbre extraordinaire	•	•	•	•	•	•	•	•	725 00	5,845 00	4,674 88	25 00	23,461 80	•
— Amendes	200 15	•	•	•	•	•	4,742 80	17,051 28	•	•	•	•	•	•
— Domaines	•	•	•	•	•	•	1,559 25	25,892 75	•	•	•	•	•	•
— Hypothèques	•	•	•	2,252 99	2,879 45	1,561 80	•	4,260 00	•	•	•	•	•	•
Aomale	2,507 70	•	•	•	•	•	180 20	1,014 15	•	6 00	•	•	412 20	•
Médéah. Enregistrem^ts et hypothèques	31,450 61	451 37	3,100 75	500 10	151 58	871 89	304 45	21,621 00	•	6 70	•	•	1,300 65	304
— Domaines	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Cherchel	2,300 52	•	•	•	•	•	90 80	1,516 00	•	5 70	•	•	223 90	422
Coléah	901 47	•	•	•	•	•	81 20	1,039 85	•	6 60	•	•	181 00	•
Dellys	980 10	•	•	•	•	•	42 65	750 60	•	5 30	•	•	135 00	265
Douéra	2,840 52	•	•	•	•	•	78 15	1,657 60	•	•	•	•	210 75	•
Médéah	11,056 06	•	•	•	•	•	562 10	6,378 00	•	1 30	•	•	897 30	188
Milianah	4,218 02	•	•	•	•	•	321 00	2,532 85	•	2 60	•	•	736 15	100
Orléansville	3,907 48	•	•	•	•	•	160 35	2,614 10	•	5 95	•	•	231 60	304
Tenes	3,007 00	•	•	•	•	•	242 10	2,954 55	•	0 55	•	•	290 55	656
Total	296,612 33	3,469 36	21,233 55	2,753 15	2,830 99	7,233 43	18,601 65	158,248 45	725 00	6,050 75	4,674 88	25 00	28,430 75	12,312
Total par paragraphe	331,152 81						215,466 71							

BUREAUX.	§ V. VENTES D'EFFETS MOBILIERS				§ VI. FORÊTS.									
	Droits.				Prix des bois vendus		Recouvrement de frais d'adjudications et de ventes.	Masse produits forestiers.	Amendes de condamnations, etc.	Dommages-intérêts pour délits, etc.	Recouvrement de frais de poursuite.	Droits et produits extraordinaires des cours.		Décimes sur droits et produits extraordinaires des cours.	Remises accordées pour [illegible]
	de la guerre.	de la marine.	des finances.	de	ons cachées.	de gré à gré.						Plans.	Propositions diverses.		
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Suite de la Ire PARTIE. — RECOUVREMEN															
Alger. Actes civils	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
— Actes judiciaires		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
— Actes extrajudiciaires	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
— Timbre extraordinaire	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
— Amendes	•	•	•	•	•	•	•	•	119 20	•	9 40	•	•	•	•
— Domaines	78,803 64	215 25	5 05	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
— Hypothèques	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Aomale	6,111 60	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Médéah. Enregistrem^ts et hypothèques	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
— Domaines	17,761 83	•	•	•	•	•	•	•	221 00	416	63 15	•	•	•	47
Cherchel	1,920 80	•	•	•	•	•	•	•	2 00	•	5 25	•	•	•	•
Coléah	235 20	•	•	•	•	1,036 20	•	•	491 25	21	80 60	•	•	•	•
Dellys	706 53	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Douéra	•	•	•	•	•	•	•	•	55 00	2	7 65	•	•	•	•
Médéah	13,030 07	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1,150 12	0 16	•	50
Milianah	4,584 55	•	•	•	•	•	•	1,945 45	20 00	•	8 75	•	•	•	•
Orléansville	6,352 65	•	•	•	3,042 70	•	33 25	•	25 00	7	9 00	•	•	•	•
Tenes	8,531 45	•	•	•	60 50	307 02	•	•	12 00	•	7 17	•	•	•	•
Total	133,281 91	215 25	5 05	•	1,609 18	2,343 22	31 25	1,945 45	946 05	443	166 47	1,150 12	0 16	•	47
Total par paragraphe	133,502 21				6,769 52										

Digitized by Google

E TIMBRE ET LES DOMAINES, DANS LA PROVINCE D'ALGER PENDANT L'ANNÉE 1852.

§ III. AMENDES							§ IV. DOMAINES.												
		DU CONTRAVENTIONS.																	
de condamnations contre ceux que celles concernent, etc.	Enregistrement.	Timbre proportionnel.	Timbre de dimension.	Droits de greffe.	Poids et mesures.	PRODUIT des terrains et fortifications militaires.	LOCATIONS et fermages.	RENTES FONCIÈRES. Arrérages.	Rachats.	PRIX DE VENTE. Capital	Intérêts.	CRÉANCES exigibles	PRIX des récoltes faites sur les domaines de l'État.	récoltes et plantations. Arbres et plants	Fruits et récoltes.	VENTE de mobilier.	épaves, déshérences et biens vacants	DOMMAGES-intérêts adjugés à l'État.
fr.	fr. c.	fr.	fr. c	fr.	fr.	fr.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c	fr. c	fr.	fr.	fr	fr c.	fr. c	fr. c.	fr. c.	fr.
PROFIT DU TRÉSOR.																			
•	•	265	563 84	850	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
250	•	270	•	30	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	760	195 30	30	•	20	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	215	•	10	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	3,228 21	5	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	50	•	•
•	•	•	•	•	•	•	10,132 10	66,617 02	4,166 71	3,760 25	56,111 52	•	•	325	12,617 40	1,559 60	6,634 73	607 05	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	66 00	10	121 65	40	•	•	30 00	•	254 74	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
95	692 50	270	31 50	90	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	443 00	3,516 84	200 70	•	6,650 35	•	•	•	472 10	•	•	•	•
•	•	•	2 16	5	•	•	1,502 80	9,237 15	110 21	•	6,263 96	•	•	•	•	•	•	•	•
•	200 00	10	30 40	65	•	•	•	762 50	•	•	2,231 21	•	•	•	•	•	100 00	•	•
•	50 00	5	18 10	•	•	•	10 25	121 00	61 02	•	205 01	•	•	•	•	•	•	5 05	•
•	120 00	111	•	10	•	•	•	639 54	•	•	161 64	•	•	60	•	109 65	•	•	•
•	477 00	60	40 00	55	•	•	768 06	5,417 27	614 50	11 60	16,002 43	•	•	•	1,726 60	•	•	•	•
•	208 40	90	67 10	15	•	•	520 80	7,065 05	11 50	•	15,616 60	•	•	•	226 25	11 50	•	•	•
70	•	60	115 10	60	•	•	616 45	229 55	1,466 70	222 55	1,788 57	•	•	•	0 20	•	•	21 50	•
•	31 35	45	66 65	105	•	•	•	65 75	218 50	•	3,790 62	•	•	•	•	•	1,180 00	•	•
265	5,570 84	1,951	1,223 10	1,000	•	30	19,764 16	51,701 25	7,032 97	3,102 28	110,073 79	•	•	365	14,745 15	1,180 75	9,964 70	632 01	•
19,040 02							224,704 50												

§ VII. PRODUITS DIVERS.							RECETTES ACCIDENTELLES.											TOTAL.
DOMMAGES-INTÉRÊTS et amendes militaires (prises et Bulletin local)	PRIX des travaux de l'imprimerie du gouvernement.	RECOUVREMENT de frais de justice.	RECOUVREMENT de frais de poursuite et d'instance, etc.	DOMMAGES-INTÉRÊTS adjugés à l'État.	GAIN d'adjudication payés par les adjudicataires, etc.	Résultats de résiliations de régie.	Sommes mises à la charge des concessionnaires.	Remboursement de dépenses, etc.	Sommes payées pour le compte des mineurs.	Soumissions par les ponts et chaussées.	Produit des phares.	Créances de l'État autres que rentes.	Remboursement par des particuliers de travaux exécutés dans leur intérêt.	Amendes de grande voirie et roulage.	Retenues au profit de la République.	Condamnations prononcées par les conseils de guerre	
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr c	fr c.	fr. c.	fr. c.
PROFIT DU TRÉSOR.																		
•	•	•	•	•	•	15 40	15 00	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	175,672 20
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	189,166 01
•	•	•	•	•	•	•	37 85	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	84,276 57
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	35,216 38
•	•	14,206 22	451 19	•	•	•	•	•	•	•	•	•	649 50	161 02	•	•	•	61,329 59
100 00	•	•	26 95	20 00	395 68	•	93 20	•	•	•	495 00	•	•	•	•	•	•	218,000 05
•	•	•	•	•	•	129 70	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	10,863 82
•	•	1,231 40	60 25	•	•	1 60	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	11,581 64
•	•	4,706 71	123 10	•	•	97 70	75 00	•	•	•	•	•	•	50 61	•	•	•	71,610 76
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	30,318 95
•	•	100 40	11 70	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	61,408 01
•	•	705 20	17 10	•	•	21 15	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	0,020 20
•	•	150 00	•	•	•	7 00	30 00	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	0,391 92
•	•	1,228 00	11 70	•	•	17 00	10 00	•	•	•	•	•	•	20 00	•	•	•	7,236 06
•	•	1,165 00	30 50	•	•	30 60	•	•	•	•	•	•	•	26 36	•	•	•	60,215 29
•	•	1,100 40	1 00	•	•	•	15 00	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	41,600 30
•	•	350 25	15 25	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	22,763 43
•	•	483 25	24 75	•	•	•	0 00	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	30,623 65
305	•	26,718 76	773 50	20 00	395 68	320 45	267 00	•	•	•	495 00	•	649 50	285 37	•	•		900,221 46
50,470 63																		

Digitized by Google

TABLEAU, PAR BUREAUX, DES RECOUVREMENTS EFFECTUÉS SUR L'ENREGISTREMEN

BUREAUX.	PRODUIT DES IMMEUBLES appartenant aux communes ou agglomérations d'habitants, ou provenant d'anciennes corporations religieuses.			PRODUIT DE DIVERS RE					
	Loyers et fermages.	Rentes foncières.	Vente de récoltes.	Autorisations de voirie pour constructions et réparations.	Autorisations de police diverses sur établissements publics.	Mémoire.	Produit des fourrières publiques.	Diplômes et licences d'hôteliers.	Prix des plaques licences sur chevaux
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c
IIe PARTIE. — RECOUVREMENTS									
Alger. Actes civils	•	•	•	•	•	•	•	•	•
—— Actes judiciaires	•	•	•	•	•	•	•	•	•
—— Actes extrajudiciaires	•	•	•	•	•	•	•	•	•
—— Timbre extraordinaire	•	•	•	•	•	•	•	•	•
—— Amendes	•	•	•	•	•	•	•	•	•
—— Domaines	33,930 45	8,236 47	•	•	•	•	229 25	•	•
—— Hypothèques	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Douane	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Bidah. Enregistrement et hypothèques	•	•	•	•	•	•	•	•	•
—— Domaines	480 40	258 02	•	•	•	•	165 00	•	•
Cherchel	•	•	•	•	•	•	•	12 25	•
Coléah	•	•	•	•	•	•	60 00	7 75	•
Dellys	926 00	36 27	•	•	•	•	•	•	•
Douéra	•	•	•	•	•	•	228 50	8 00	•
Médéah	00 00	20 25	•	•	•	•	325 60	6 25	•
Milianah	842 41	•	•	•	•	•	206 25	8 75	•
Orléansville	•	•	•	•	•	•	117 00	40 00	•
Teniet	461 26	37 73	•	•	•	•	62 04	3 00	•
TOTAUX	36,766 22	8,621 74	•	•	•	•	(1) 1,567 82	45 00	•
TOTAUX par paragraphe									

BUREAUX.	§ Ier. RECETTES ORDINAIRES. (Suite.) — PRODUIT ACCORDÉ AUX COMMUNES dans le produit des amendes prononcées par les tribunaux de simple police, de police correctionnelle et par les conseils de discipline de la milice.		PART DU TRÉSOR dans le produit des communes, agglomérations d'habitants ou anciennes corporations religieuses.	BOIS ET LIEUX DÉMONTÉS	REMBOURSEMENT des capitaux exigibles et des rentes rachetées	PRODUIT des bois appartenant aux communes.	Prix de vente du mobilier appartenant aux communes.	Prix des abonnements aux publications faites aux frais des communes.
	Amendes de simple police et de police correctionnelle.	Produit des saisies.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c
Suite de la IIe PARTIE. — RECOUVREMEN								
Alger. Actes civils	•	•	•	•	•	•	•	•
—— Actes judiciaires	•	•	•	•	•	•	•	•
—— Actes extrajudiciaires	•	•	•	•	•	•	•	•
—— Timbre extraordinaire	•	•	•	•	•	•	•	•
—— Amendes	4,556 25	•	•	•	•	•	•	•
—— Domaines	•	•	59,440 98	•	2,274 76	•	•	•
—— Hypothèques	•	•	•	•	•	•	•	•
Douane	1,121 40	•	•	•	•	•	•	•
Bidah. Enregistrement et hypothèques	3,151 00	•	•	•	•	•	•	•
—— Domaines	•	•	•	•	1,851 02	•	•	•
Cherchel	161 00	•	•	•	•	•	•	•
Coléah	727 00	•	453 94	•	•	•	•	•
Dellys	214 55	•	33 71	•	84 00	•	•	•
Douéra	965 85	•	•	•	23 29	•	•	•
Médéah	965 00	•	•	•	•	•	•	•
Milianah	326 00	•	739 32	•	•	•	•	•
Orléansville	514 00	•	•	•	•	•	•	•
Teniet	514 00	•	260 64	•	•	•	•	•
TOTAUX	14,414 25	•	60,907 93	•	4,233 81	•	•	•
TOTAUX par paragraphe	50,651 95							

(1) Plus 160 fr. 70 cent. pour prix de vente d'animaux.

: TIMBRE ET LES DOMAINES, DANS LA PROVINCE D'ALGER, PENDANT L'ANNÉE 1852. (Suite.)

I°. RECETTES ORDINAIRES.

RECETTES DÉMONTRÉES ÉVALUÉES.						CONCESSIONS dans les cimetières		PRODUITS DES CONCESSIONS D'EAU et autres concessions autorisées pour les services communaux.		PRODUIT DES EXPÉDITIONS, des actes administratifs et de l'état civil, etc.	
Traitement des chefs des cultes admis aux hôpitaux civils.	Taxes de ville et de police régulièrement autorisées	Produit des pépinières et plantations appartenant aux communes.	Prix des médicaments fournis par les hôpitaux civils.	Portion revenant sur le prix des permis de chasse	Frais de gîte et de geôlage des prisonniers militaires.	Prix des concessions.	Droit pour inhumations.	Concession d'eau.	Entretement des bons et immeubles.	Actes administratifs et de l'état civil.	Décisions du conseil de préfecture.
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
DGET LOCAL ET MUNICIPAL.											
•	•	•	•	400 00	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
2,408 30	•	•	4,353 00	•	165 00	•	•	471 70		•	519 75
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	60 00	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	120 00	•	•	•	•	•	•	•
6,400 20	•	959 55	440 00	•	125 70	•	•	•	•	3 75	•
22 53	•	•	•	250 00	•	60 00	•	•	•	31 50	•
20 74	•	•	•	120 00	•	•	•	•	•	11 35	•
•	•	•	•	220 00	•	•	•	•	•	5 25	•
1,370 78	•	•	•	20 00	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	310 00	601 00	•	•	•	•	27 75	•
125 00	•	•	•	290 00	1,500 07	•	•	19 73	•	13 30	•
•	•	•	•	30 00	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	260 00	•	•	•	•	•	29 45	•
10,309 56	•	959 55	4,353 81	3,200 00	2,333 13	60 00	•	491 43	•	122 45	519 75
30,094 95											

II. RECETTES EXTRAORDINAIRES.

RECETTES OCCIDENTALES.													TOTAL.
Produit [illegible] de [illegible]	Recouvrements d'avances et remboursement de dépense	Dommages-intérêts adjugés aux communes.	Versements opérés pour le compte du Bon-et Mal	Prix des biens vendus par l'Administration civile	Prix de vente du mobilier pour le compte du service local et municipal.	Intérêts sur prix de vente des biens des communes.	Vente de chevaux des haras.	Port sur répartition d'amendes.	Portion d'amendes en profit des hôpitaux.	Retenues disciplinaires sur les traitements d'agents de police.	Droit d'inhumation.	Résultat de vérification de régie	
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
BUDGET LOCAL ET MUNICIPAL.													
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	400 00
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	8,534 45
•	2,820 40	•	•	•	66,230 10	•	•	55 00	•	•	510 00	•	177,803 90
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1,210 70
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	3,271 00
•	12 00	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	0 10	11,031 73
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	237 20
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1,306 35
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1,402 70
•	•	•	•	•	373 00	•	•	•	•	•	•	15 14	3,013 07
•	472 05	•	•	•	39 55	•	•	•	•	•	•	•	3,414 70
0 30	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	4,368 51
•	140 01	•	•	•	•	•	•	•			•	•	905 51
•	128 00	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		1,603 26
0 30	3,570 47	•	•	•	66,647 65	•	•	55 00	•	•	510 00	15 24	218,061 71
135,086 76													
Recouvr. de la 1re Partie													900,221 48
Totaux généraux													1,506,363 19

Digitized by Google

TABLEAU, PAR BUREAUX, DES RECOUVREMENTS EFFECTUÉS SUR L'ENREGISTREMENT

BUREAUX.	§ Ier. ENREGISTREMENT, GREFFE ET HYPOTHÈQUES.						§ II. TIMBRE.								
	ENREGISTREMENT.	GREFFE.		HYPOTHÈQUES.			DÉBIT.		EXTRAORDINAIRE ET VISA.					PASSEPORTS.	PERMIS de chasse
		Mise en rôle.	Rédaction et expédition.	Inscription de créance.	Transcription d'actes de mutation.	Moitié des salaires pour transcriptions.	Proportionnel.	De dimension.	Proportionnel. Actions dans les sociétés.	Proportionnel. Autres titres.	De dimension. Journaux et écrits périodiques.	De dimension. Écrits non périodiques.	De dimension. Autres papiers.		
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr.	fr. c.	fr.	f.
Ier PARTIE. — RECOUVREMENT															
Oran. Enregistrement	70,335 07	1,497 84	9,175 44	»	»	»	118 80	3,570 65	»	14 25	»	»	818 20	2,964	»
—— Domaines	»	»	»	»	»	»	4,805 40	55,834 60	»	1,300 35	1,130 76	»	8,591 70	»	1,[illegible]
—— Hypothèques	»	»	»	1,265 71	725 80	266 64	»	9,464 60	»	»	»	»	1 05	»	»
Arzew (Saint-Cloud.)	1,132 12	»	8 57	»	»	»	51 55	1,232 75	»	8 25	»	»	129 40	60	[illegible]
Mascara	8,465 70	»	»	»	»	»	640 49	8,648 50	»	1 50	»	»	709 95	132	[illegible]
Mostaganem	18,589 81	»	»	»	»	»	1,220 45	14,321 40	»	2 65	»	»	1,200 20	770	[illegible]
Mers-el-Kebir	»	»	»	»	»	»	18 50	220 18	»	»	»	»	»	»	»
Tlemcen	12,755 36	»	»	»	»	»	958 35	7,861 15	»	1 00	»	»	615 25	148	[illegible]
Nemours	856 80	»	»	»	»	»	65 55	312 25	»	9 50	»	»	217 35	60	»
Tiaret	756 85	»	»	»	»	»	76 55	365 65	»	1 00	»	»	95 80	2	[illegible]
Sidi-bel-Abbès	5,776 06	»	»	»	»	»	818 85	8,089 18	»	8 56	»	»	623 15	166	[illegible]
TOTAUX	117,762 40	1,497 64	9,184 01	1,265 71	725 80	266 64	8,167 80	94,100 06	»	1,368 06	1,130 76	»	13,197 95	4,302	2,[illegible]
TOTAL par paragraphe	130,702 40						124,971 30								

BUREAUX.	§ V. VENTES D'EFFETS MOBILIERS.				§ VI. FORÊTS.										
	MINISTÈRES				PRIX des bois vendus		RECOUVREMENT de frais d'adjudications et de ventes	VENTE produits forestiers.	AMENDES de condamnation, etc.	DOMMAGES-INTÉRÊTS pour délits, etc.	RECOUVREMENTS de frais de poursuite.	EXPÉDITIONS et produits extraordinaires des mines.		RÉTRIBUTION des élèves des collèges et écoles, etc.	RECETTES accidentelles pour ensemble d'un
	de la guerre.	de la marine.	des finances.	de	aux enchères	de gré à gré.						Fines.	Propositionnelles.		
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr.
Suite de la Ire PARTIE. — RECOUVREMENT															
Oran. Enregistrement	»	»	»	»	»	»	»	»	144 00	»	»	»	»	»	»
—— Domaines	57,994 65	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
—— Hypothèques	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Arzew (Saint-Cloud.)	639 25	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Mascara	4,085 18	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Mostaganem	22,197 23	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Mers-el-Kebir	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Tlemcen	19,492 71	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Nemours	1,006 38	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Tiaret	230 11	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Sidi-bel-Abbès	4,411 99	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX	134,017 34	»	»	»	»	»	»	»	144 00	»	»	»	»	»	»
TOTAL par paragraphe	134,017 34				144 00										

Digitized by Google

: TIMBRE ET LES DOMAINES, DANS LA PROVINCE D'ORAN, PENDANT L'ANNÉE 1852.

§ III. AMENDES							§ IV. DOMAINES.												
de contraventions	de condamnations autres que celles concernant, etc.	DE CONTRAVENTIONS. Enregistrement.	Timbre proportionnel.	Timbre de dimension	Droits de greffe.	Poids et mesures.	PRODUIT des terrains et fortifications militaires.	LOYERS et fermages	RENTES FONCIÈRES. Arrérages.	Rachats.	PRIX DE VENTE. Capital.	Intérêts.	cédances exigibles.	PRIX des récoltes faites sur les domaines de l'État.	RÉCOLTES et plantations. Arbres et plants.	Fruits et récoltes.	VENTE de mobilier.	ÉPAVES, déshérences et biens vacants.	SOMMES remises adjugées à l'État.
fr.	fr. c.	fr	fr. c.	fr.	fr	fr	fr. c.	fr. c	fr. c	fr c	fr c	fr.	fr.	fr.	fr c.	fr. c.	fr. c.	fr. c	fr.
PROFIT DU TRÉSOR.																			
200	480 60	565	750 11	710	•	70	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	85	•	•	10,506 40	5,951 60	127 00	6,201 62	10,864 93	1,132 35	•	67,295 65	•	•	120 00	433 65	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	10	10 80	10	•	•	•	•	4 41	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	150 00	20	105 80	5	•	•	•	13,087 63	299 01	700 86	4,640 35	234 02	•	60,500 10	545 20	•	•	84 60	•
•	166 00	185	66 80	65	•	•	2,730 00	10,671 26	•	299 01	8,795 14	376 59	•	43,054 10	1,067 90	•	•	29 00	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	60	107 80	60	•	•	360 00	5,045 10	•	136 41	3,163 14	385 01	•	•	•	2,010 00	35 00	•	•
•	•	10	•	30	•	•	•	2,137 06	2 53	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	65 40	5	•	•	1,456 00	•	•	•	•	•	•	•	•	•	55 00	•	•
•	•	45	61 37	155	•	•	•	5,310 00	110 11	277 65	•	•	•	•	•	•	•	72 50	•
200	796 60	875	1,276 70	1,135	•	70	15,471 40	72,206 07	540 66	7,636 16	35,476 84	2,348 57	•	161,549 97	1,633 10	2,010 00	215 00	665 95	•
4,322 70							299,710 26												

§ VII. PRODUITS DIVERS.							RECETTES ACCIDENTELLES.											TOTAL.
[illegible] et [illegible]	PRIX des travaux de l'imprimerie du gouvernement.	RECOUVREMENT de frais de justice.	RECOUVREMENT de frais de poursuite et d'instance, etc.	DOMMAGES-INTÉRÊTS adjugés à l'État.	PRIX d'adjudications payés par les adjudicataires, etc.	Résultats de vérifications de régie.	Sommes non à la charge des receveurs	Remboursement de dépenses, etc.	Sommes payées pour le compte des colons.	Sommes versées par les ponts et chaussées.	Produit des plans.	Cotisations de l'État autres que rentes	Remboursement par des particuliers de travaux exécutés dans leur intérêt.	Amendes de grande voirie et moulage.	Retenues au profit de la République.	Condamnations ordonnées par les conseils de guerre	
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr c.	
PROFIT DU TRÉSOR.																		
•	•	0,350 99	136 30	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	105,116 10
•	•	•	266 20	•	•	•	•	•	•	•	110 00	2 93	•	•	•	•	•	262,300 19
•	•	•	•	•	•	22 10	125 00	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	5,870 60
•	•	185 70	0 50	•	•	0 25	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	5,501 50
•	•	304 85	15 25	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	85,558 25
•	•	0,313 07	115 75	5 00	•	0 70	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	157,720 50
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	230 00
•	•	1,010 02	34 75	•	•	1 55	•	435 00	•	•	•	•	•	•	•	•	•	00,362 21
•	•	215 00	10 30	•	•	5 00	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	5,160 56
•	•	01 70	9 25	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	5,877 31
•	•	370 23	34 00	•	•	3 00	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	20,905 18
•	•	15,340 56	641 70	5 00	•	32 00	125 00	435 00	•	•	110 00	2 93	•	•	•	•	•	710,569 18
10,603 00																		

Digitized by Google

TABLEAU, PAR BUREAUX, DES RECOUVREMENTS EFFECTUÉS SUR L'ENREGISTREMEN

BUREAUX	PRODUIT DES IMMEUBLES appartenant aux communes ou agglomérations d'habitants, ou provenant d'anciennes corporations religieuses.			PRODUITS DE DIVERS					
	Loyers et fermages.	Rentes foncières.	Vente de récoltes.	Autorisations de voirie pour constructions et réparations.	Autorisations de police délivrées aux établissements publics.	Mémoire.	Produit des fourrières publiques.	Diplômes et livrets d'hôteliers.	Prix des plaques [illegible] aux chemins
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr.
IIe PARTIE. — RECOUVREMEN									
Oran. Enregistrement	»	»	»	»	»	»	»	201 00	»
—— Domaines	487 50	»	»	»	»	»	»	»	»
—— Hypothèques	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Arzew (Saint-Cloud.)	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Mascara	502 50	»	»	»	»	1,016 25	210 00	3 00	»
Mostaganem	»	»	»	»	»	»	»	6 00	»
Tlemcen	7,344 00	»	»	»	»	»	40 00	6 50	»
Nemours	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Tiaret	»	»	»	»	»	»	»	12 00	»
Sidi-bel-Abbès	»	»	»	»	»	»	387 00	9 75	»
Total	8,334 00	»	»	»	»	1,016 25	637 50	231 75	»
Total par paragraphe									

BUREAUX	§ Ier. RECETTES ORDINAIRES. (Suite.)							
	PORTION ACCORDÉE AUX COMMUNES dans le produit des amendes prononcées par les tribunaux de simple police, de police correctionnelle et par les conseils de discipline de la milice.		PRIX DE VENTE des biens des communes, agglomérations d'habitants ou anciennes corporations religieuses.	BOIS ET LEGS dûment autorisés.	REMBOURSEMENT des capitaux exigibles et des rentes rachetées.	PRODUIT des bois appartenant aux communes.	Prix de vente de mobilier appartenant aux communes.	Prix des [illegible]
	Amendes de simple police et de police correctionnelle.	Produit des saisies.						
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr.
Suite de la IIe PARTIE. — RECOUVREMEN								
Oran. Enregistrement	4,626 45	»	»	»	»	»	»	»
—— Domaines	»	»	»	»	23 10	»	»	»
—— Hypothèques	»	»	»	»	»	»	»	»
Arzew (Saint-Cloud.)	120 00	»	»	»	»	»	»	»
Mascara	222 00	»	»	»	»	»	»	»
Mostaganem	4,546 30	»	»	»	»	»	52 00	»
Tlemcen	1,177 00	»	73 00	»	»	»	»	»
Nemours	301 00	»	»	»	»	»	»	»
Tiaret	267 00	»	»	»	»	»	»	»
Sidi-bel-Abbès	794 70	»	»	»	»	»	»	»
Total	9,128 45	»	73 00	»	23 10	»	52 00	»
Total par paragraphe	9,128 45							

Digitized by Google

TIMBRE ET LES DOMAINES, DANS LA PROVINCE D'ORAN, PENDANT L'ANNÉE 1852. (Suite.)

SECETTES ORDINAIRES

Traitement des aliénés aisés admis aux hôpitaux civils.	Taxes de ville et de police régulièrement autorisées.	Produit des pépinières et plantations appartenant aux communes.	Prix des médicaments fournis par les hôpitaux civils.	Portion revenant sur le prix des permis de chasse.	Frais de gîte et de geôlage des prisonniers militaires.	Concessions dans les cimetières — Prix des concessions.	Concessions dans les cimetières — Droit pour inhumation.	Produits des concessions d'eau et autres concessions autorisées pour les services communaux — Concessions d'eau.	Produits des concessions d'eau et autres concessions autorisées pour les services communaux — Enlèvement des boues et immondices.	Produit des expéditions des actes administratifs et de l'état civil, etc. — Actes administratifs et de l'état civil.	Produit des expéditions des actes administratifs et de l'état civil, etc. — Délivrance du conseil de préfecture.
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
BUDGET LOCAL ET MUNICIPAL.											
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	.	.	1,039 53	40 00	.	210 00	.	.	.	.	.
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	.	.	.	50 00	.	.	.	.	.	.	.
.	.	.	.	150 00	.	.	.	.	.	.	.
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	.	.	.	320 00	.	.	.	.	.	11 2[illegible]	.
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	.	.	.	100 00	.	.	.	.	.	.	.
.	.	.	.	90 00	.	.	.	.	.	.	.
.	.	.	1,039 53	810 00	.	210 00	.	.	.	11 2[illegible]	.
	22,349 03										

§ II. RECETTES EXTRAORDINAIRES.

Produit et salaire de police.	Recouvrements d'avances et remplacement de dépenses.	Dommages-intérêts adjugés aux communes.	Versements opérés pour le compte du Bail-et-Mal.	Prix des soins vendues par l'administration civile.	Prix de vente de mobilier pour le compte du service local et municipal.	Intérêts sur prix de vente des biens des communes.	Vente de chevaux des haras.	Part sur répartition d'amendes.	Portion d'amendes au profit des hôpitaux.	Retenues disciplinaires sur les traitements d'agents de police.	Droit d'inhumation.	Résultat de vérification du régie.	TOTAL.
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
BUDGET LOCAL ET MUNICIPAL.													
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	4,827 45
.	3,023 40	.	.	.	.	.	.	.	1 65	.	.	.	4,054 40
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	170 00
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	2,903 75
.	907 82	.	.	.	.	.	9,675 00	.	.	.	.	.	11,181 12
6 05	.	.	.	.	.	12 05	.	.	.	.	.	.	6,992 75
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	281 60
20 25	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	579 75
.	75 00	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1,347 05
26 30	4,005 22	.	.	.	.	12 05	9,675 00	.	1 65	.	.	.	36,214 25
		13,569 22											
Report de la 1re Partie													710,569 15
Total général													746,707 40

TABLEAU, PAR BUREAUX, DES RECOUVREMENTS EFFECTUÉS SUR L'ENREGISTREMEN

BUREAUX	§ Ier. ENREGISTREMENT, GREFFE ET HYPOTHÈQUES.						§ II. TIMBRE							
	Enregistrement.	Greffe		Hypothèques			Débité.		Extraordinaire et vice					Passe-ports.
		Mise au rôle	Rédaction et expédition	Inscription de créances.	Transcription d'actes de mutation.	Droit des salaires pour transcriptions	Proportionnel.	De dimension.	Proportionnel. Actions dans les sociétés.	Proportionnel. Autres titres.	De dimension. Journaux et écrits périodiques.	De dimension. Ecrits non périodiques	De dimension. Autres papiers.	
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr.
Ire PARTIE. — RECOUVREMEN														
Bône	5,616 24	.	.	.	.	.	309 72	2,684 45	.	6 40	.	2	621 80	660
Bokara	265 39		.	.	.		60 66	221 25	.	12 80	.	.	100 00	20
Bône E.	80,778 02	127 62	5,127 61	.	.	.	.	111 18	.	7 25	.	.	1,626 00	2,250
Bône D.	.	.	.	377 64	180 10	302 90	1,658 60	22,734 50	.	.	.	.	.	.
Bougie	2,297 58	.	.	.	.	.	285 10	1,402 20	.	8 35	.	.	379 00	436
Constantine A. C.	48,132 69	857 86	3,620 28	411 56	57 00	191 70	2,113 60	32,182 25		33 55	705 76	.	6,100 40	4,782
Constantine A. J.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Constantine D.	.	.	.	.	.		.	1,706 60	.	.	.	.	.	225
Djidjelli	287 20	.	.	.	.	.	18 20	214 65	.	.	.	.	100 40	272
Guelma	2,887 68	.	.	.	.	.	157 80	2,967 25	.	8 75		.	188 20	214
La Calle	909 32	.	.	.	.	.	65 80	844 30	.	.	.	.	56 00	230
Philippeville E.	21,007 27	208 84	2,622 28	.	.	.	1,239 70	18,002 15	.	8 00	.	.	1,078 00	2,000
Philippeville D.	.		.	186 66	45 25	230 81	51 60	1,898 30	.	.	.	.	.	.
Sétif	4,104 80	.	.	.	.	.	459 16	3,005 75	.	2 00	.	.	303 05	345
Totaux	128,157 42	1,113 85	11,360 37	969 38	243 35	725 50	7,734 20	88,883 70	.	64 45	705 76	2	10,669 00	11,330
Totaux par paragraphe	143,214 57						125,938 65							

BUREAUX	§ V. VENTES D'EFFETS MOBILIERS				§ VI. FORÊTS.									
	Dépendances de la guerre.	Dépendances de la marine	Dépendances des finances.	Dépendances de la justice.	Prix des bois vendus sur enchères.	Prix des bois vendus de gré à gré	Recouvrement de frais d'adjudications et de ventes	Amendes	Amendes de condamnation, etc	Dommages intérêts pour délits, etc	Recouvrement de frais de poursuite.	Redevances et produits extraordinaires des mines. Fixes.	Redevances et produits extraordinaires des mines. Proportionnelles.	Décimes sur les élèves des collèges et lycées, etc.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Suite de la Ire PARTIE. — RECOUVREMEN														
Bône	2,006 10	.	.	.	.	3,457 60	.	.	126 00	102 70	8 25	.	.	.
Bokara	871 70		.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Bône E.	.	.	.	100 00	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Bône D.	11,536 14	.	27 00	81 70	.	.		3,982 74	69 80	.	83 50	.	.	.
Bougie	7,204 85	.	35 50	.	.	.	.	18 00	185 00	.	12 16	.	.	.
Constantine A. C.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Constantine A. J.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Constantine D.	32,956 00	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Djidjelli	290 22	.	55 00	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Guelma	1,980 27	.	22 00	.	732	200 00	.	36 00	30 00	.	1 00	.	.	.
La Calle	25 55	.	.	.	.	.	.	2,892 61	9 00	.	5 10	892 00	.	.
Philippeville E.	.	.	.	50 00	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Philippeville D.	6,052 02	.	.	.	.	.	.	745 01	7 85	.	92 00	.	.	.
Sétif	6,134 28	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Totaux	73,902 00	.	147 50	211 70	732	4,657 25	.	7,268 36	306 81	102 70	166 31	892 50	.	.
Totaux par paragraphe	73,511 20				12,272 63									

Digitized by Google

E TIMBRE ET LES DOMAINES, DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE, PENDANT L'ANNÉE 1852.

§ III. AMENDES							§ IV. DOMAINES.												
de contraventions	de contraventions autres que celles concernant, etc.	DE CONTRAVENTIONS					Produit des terrains et fortifications militaires.	Loyers et fermages.	BAUX FONCIÈRES		PRIX DE VENTE		Créances exigibles.	Prix des récoltes faites sur les domaines de l'État.	Vérifications et plantations.		Vente de mobilier	Droits, débiteurs et biens vacants	Dommages-intérêts adjugés à l'État
		Enregistrement.	Timbre proportionnel	Timbre de dimension	Droits de greffe.	Poids et mesures.			Arrérages.	Rachats.	Capital.	Intérêts.			Arbres et plants.	Fruits et récoltes			
fr	fr. c.	fr.	fr c.	fr.	fr	fr	fr c	fr c	fr c	fr c	fr c.	fr c.	fr	fr.	fr c.	fr. c.	fr c	fr c	fr
U PROFIT DU TRÉSOR.																			
•	326 00	60	66 75	55	•	•	•	•	170 22	579 60	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	16 675 75	•	•	•	•	•	9,174 44	•	•	•	•	•
10	010 00	00	010 30	010	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•			
•	•	•	•	•	•	•	101 00	1,515 42	754 42	•	1,032 00	2 05	•	•	2,070 35		•	•	•
•	•	5	00 76	60	•	•	3,159 64	10,920 06	5 00	0,410 02	7,367 70	497 92		2,310 00	63 20		•	•	•
153	•	80	193 40	110	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•
•	0 70	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	306 23	215,130 60	402 46	1,725 20	0,637 07	1,044 34	•	1,555 60	4,846 55	•	710 00	336 30	—
•	•	•	•	0	•	•	240 00	318 75	•	•	137 50		•	•	•	•	•	•	•
•	•	55	7 40	00	•	•	•	170 00	71 96	•		•	•	•	301 30		•		•
•	250 00	5	•	10	•	•	•	370 00	139 75	560 00		•	•	290 00	•	•	•	600 90	•
35	00 00	00	197 33	215	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	3,102 00	13 70	70 50		563 05		135 00	0,631 60		246 50	0 50	•
•	65 00	00	34 00	070	•	•	•	749 20	•	10 40	13,429 07	•	•	•	77 25	•	•	25 00	•
200	1,315 70	155	1,009 09	1,010	•	•	6,296 87	249,330 07	1,653 49	5,303 60	22,001 30	0,137 86	•	12,454 11	10,003 25	•	964 50	999 60	
4,350 01						•	321,842 86												

§ VII PRODUITS DIVERS																			TOTAL
Amendes et condamnations à l'Honneur militaire et à l'Honneur civil	Prix des travaux de l'imprimerie du gouvernement.	RECOUVREMENT de frais de justice	RECOUVREMENT de frais de poursuite et d'instance, etc	DOMMAGES-INTÉRÊTS adjugés à l'État	DROITS d'adjudication payés par les adjudicataires, etc.	SOMMES ACCIDENTELLES.													
						Remises de vérification de régie	Sommes versées à la charge des receveurs	Remboursement de dépenses, etc	Sommes payées pour le compte des colons.	Sommes versées par les ponts et chaussées	Produit des glaces.	Créances de l'État autres que rentes.	Remboursement par des particuliers de travaux exécutés dans leur intérêt	Amendes de grande voirie et voirie	Retenues au profit de la Légion d'honneur	Confiscations ordonnées par les conseils de guerre		
fr. c	fr. c.	fr c	fr	fr c	fr c	fr c	fr c	fr c	fr c	fr c	fr c	fr c	fr c	fr c	fr c	fr c		fr c	fr c
U PROFIT DU TRÉSOR.																			
•	•	633 73	36 66	24 72	•	140 50		•	•	•		•	•	•					20 312 47
•	•	35 65	0 20	•		•	•	•	•	•	—	—		•					26,101 82
•	•	3,218 30	71 50	•	—	50 01	16 70	•	•		•	•	•		•	•			54,916 00
•	•	•	•	•	65 05	•		•	•	•	•	•	•	•	40 46	140 00			47,641 40
•	•	300 01	19 35	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•			40,005 00
•	•	3,161 05	50 00	•	•	12 00	60 05	•	•	•	•	•	•	•					100,996 10
•	•	451 30	6 00	•	•	•	•	•			•	•	•	•	•				402 05
•	•	•	•	•	604 96	•	•				115 00	•		•	•	•			272 006 48
•	•	373 65	9 25	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•			2,397 10
5	•	1,630 60	23 25	•	•	5 10	•	•	—	•	•	•	•	•	—			•	12,920 56
•	•	140 55	4 00	•	•	0 00	—	•		•	•	•		•				•	6,019 09
•	•	0,974 28	00 25	•	•	50 00	10 00	•		•	•			•	•	•		•	32,737 60
•	•	•	•	•	100 01	•		4 70	•		•			•		171 59		•	39,680 41
•	•	656 10	9 00	•	•	•	•		•		•	•		•	•				17,200 99
5	•	14,461 36	325 00	24 72	570 02	229 04	101 05	4 70	•	•	117 05	•	•	•	276 45	140 00			
						17,105													700 196 07

TABLEAU, PAR BUREAUX, DES RECOUVREMENTS EFFECTUÉS SUR L'ENREGISTREMENT

BUREAUX	PRODUIT DES IMMEUBLES appartenant aux communes et agglomérations d'habitants, ou provenant d'anciennes corporations religieuses.			PRODUITS DE DIVERS ...					
	Loyers et fermages.	Rentes foncières.	Vente de récoltes.	Autorisations de vente pour constructions et réparations.	Autorisations de police délivrées aux établissements publics.	Mesurer.	Produit des fourrières publiques.	Diplômes et livrets d'hôteliers.	Prix des plaques livrées aux chemins
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
IIe PARTIE. — RECOUVREMENTS POUR L									
Batna	.	.	.	.	.	.	.	18 50	.
Biskara	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Bône E.	.	.	.	.	.	.	.	36 25	.
Bône D	2,981 36	.	.	.	.	.	11 50	.	.
Bougie	100 00	.	.	.	.	.	.	8 00	.
Constantine A. C.	.	.		.	.	.	.	20 50	.
Constantine A. J.	.	.	.			.	.	.	.
Constantine D	102,113 68	645 90	.	.	.	5,544 00	610 75	.	84 75
Djidjelli	30 00	.	.	.	.	.	.	.	.
Guelma	.	.	.	.	.	.	741 50	1 25	112 00
La Calle	.		.	.	.	.	.	3 50	4 00
Philippeville E.	.	.			.	.	.	150 50	.
Philippeville D.	.	.	.	.		.	.	.	.
Sétif	.	.		.	.	52 50	.	8 00	.
Total	105,225 04	645 90	.	.	.	5,596 00	1,374 55	230 50	200 75
Total par paragraphe									

BUREAUX	§ 1er. RECETTES ORDINAIRES (Suite) — PORTION ACCORDÉE AUX COMMUNES dans le produit des amendes prononcées par les tribunaux de simple police, de police correctionnelle et par les conseils de discipline de la milice.		PRIX DE VENTE des biens des communes, agglomérations d'habitants ou anciennes corporations religieuses.	BOIS ET LOIS dément autorisés	REMBOURSEMENT des capitaux exigibles et des rentes rachetées.	PRODUIT des bois appartenant aux communes.	Prix de vente de mobilier appartenant aux communes.	Prix des abonnements aux publications faites aux frais des communes
	Amendes de simple police et de police correctionnelle.	Produit des saisies.						
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Suite de la IIe PARTIE. — RECOUVREMENTS POUR L								
Batna	12 00		.	.	.	.	.	.
Biskara	60 00	.	.	.	.	.	.	.
Bône E.	1,608 35	.	.	.	.	.	.	.
Bône D	.	.	4,798 45	.	345 25	.	.	.
Bougie	816 00	.	.	.	.	.	.	.
Constantine A. C.	2,437 50	.	.	.	.	.	.	.
Constantine A. J.	711 55	.		.	.	.	.	.
Constantine D.	.	.	89,964 78	.	1,174 55	.	12 75	.
Djidjelli	237 00	.	.		.	.	.	.
Guelma	716 00	.	.	.	.	.	.	.
La Calle	78 60	.	.			.	.	.
Philippeville E.	2,575 25	.	.	.	.	.	.	.
Philippeville D.	.	.	.	.	.	.	.	.
Sétif	430 40	.	.	.	.	.	.	.
Total	10,062 05	.	64,763 23	.	1,519 80	.	12 75	.
Total par paragraphe	124,350 04							

TIMBRE ET LES DOMAINES, DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE, PENDANT L'ANNÉE 1852.

Pr. RECETTES ORDINAIRES.											
[illegible]						CONCESSIONS dans les cimetières.		PRODUITS DES CONCESSIONS D'EAU et autres concessions autorisées pour les services communaux.		PRODUIT DES EXPÉDITIONS des actes administratifs et de l'état civil, etc.	
[illegible] des [illegible] civils [illegible] les hôpitaux civils	Taxes de ville et de police régulièrement autorisées	Produit des pépinières et plantations appartenant aux communes.	Prix des médicaments fournis par les hôpitaux civils.	Portion revenant sur le prix des permis de chasse.	Frais de gîte et de geôlage des prisonniers militaires.	Prix des concessions.	Droit pour inhumation.	Concessions d'eau.	Enlèvement des boues et immondices	Actes administratifs et de l'état civil	Décisions du conseil de préfecture
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
OMPTE DU BUDGET LOCAL ET MUNICIPAL.											
.	.	70 00	.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	.	80 00	.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	.	30 00	.	.	.	.	.	.	.	21 00	.
.	.	180 00	.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	.	150 00	.	.	.	120 00	.	.	.	.	.
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	.	180 00	.	.	.	80 00	.	.	.	33 75	.
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	12 00	.
.	.	60 00	.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	.	780 00	.	.	.	140 00	.	.	.	66 75	.
	124,350 04										

II. RECETTES EXTRAORDINAIRES.													
RECETTES AUTORISÉES													TOTAL.
[illegible]	Recouvrements d'avances et remplacement de dépense	Dommages-intérêts adjugés aux communes.	Versements opérés pour le compte du Bail-et-Mal.	Prix des soies vendues par l'administration civile	Prix de vente de mobilier pour le compte du service local et municipal	Intérêts sur prix de vente des biens des communes.	Vente de chevaux des haras	Part sur répartition d'amendes.	Portion d'amendes au profit des hôpitaux.	Retenues disciplinaires sur les traitements d'agents de police	Droit d'inhumation.	Résultat de vérification de régie.	
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
MPTE DU BUDGET LOCAL ET MUNICIPAL.													
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	784 50
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	60 00
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1,724 00
.	1,026 23	.	.	.	.	.	510 00	.	.	36 10	.	.	9,789 21
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	600 00
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	2,642 50
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	711 58
.	612 84	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	171,212 00
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	267 00
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1,807 00
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	97 80
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	2,615 23
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	490 00
.	1,839 09	.	.	.	.	.	510 00	.	.	36 10	.	.	
		68,660 97											193,031 01
												Report de la 1re partie	700,196 67
												Total général	893,227 00

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RECOUVREMENTS EFFECTUÉS PAR L'ADMINISTRATION DES DOMAINES EN ALGÉRIE, PENDANT L'ANNÉE 1852.

PROVINCES	BUREAUX.	TRÉSOR.							BUDGET LOCAL ET MUNICIPAL.		TOTAL		
		§ Ier. RECOUVREMENT, greffe et hypothèques.	§ II. TIMBRE.	§ III. AMENDES.	§ IV. DOMAINES.	§ V. VENTES d'effets mobiliers.	§ VI. PONTS.	§ VII. PRODUITS divers.	§ Ier. RECETTES ordinaires.	§ II. RECETTES extraordinaires.	par BUREAU.	par PROVINCE.	général.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
ALGER.	Alger. Actes civils	115,875 46	60,348 13	1,683 81	»	»	»	30 78	400 00	»	178,376 20		
	—— Actes judiciaires	109,511 88	35,905 00	5,630 00	»	»	»	»	»	»	140,146 88		
	—— Actes extrajudiciaires	33,202 42	173 00	1,005 50	»	»	»	87 85	»	»	34,416 57		
	—— Timbre extraordinaire	»	50,361 50	225 00	»	»	»	»	»	»	34,086 38		
	—— Amendes	289 15	21,793 70	3,556 21	50 00	»	122 60	15,564 03	3,550 65	»	47,916 44		
	—— Domaines	»	27,452 00	»	135,327 55	78,713 94	»	1,335 63	44,557 84	131,336 32	420,723 91		
	—— Hypothèques	9,191 04	9,209 00	»	»	»	»	129 76	»	»	19,063 82		
	Aumale	2,507 75	6,613 46	277 55	284 74	4,314 60	»	1,283 25	1,216 70	»	12,507 94		
	Bidah. E. Hp.	26,401 31	26,961 00	1,370 4	»	»	»	3,124 15	3,271 60	»	74,920 75	1,206,303 19 (1)	
	—— Domaines	»	»	»	11,331 07	17,781 32	677 93	47 21	9,130 61	1,893 12	40,820 66		
	Cherchel	2,305 52	2,635 20	7 1	14,655 23	1,620 50	5 25	178 15	527 26	»	22,395 29		
	Coléah	991 47	1,472 95	461 40	3,093 75	245 20	2,322 65	833 35	952 34	433 94	10,906 46		
	Dellys	909 10	1,577 35	73 40	436 71	706 65	»	188 80	1,605 07	87 71	5,384 79		
	Douéra	2,510 5.	2,237 50	256 00	1,151 15	»	64 85	1,288 00	2,001 64	411 65	10,851 16		
	Médéah	11,054 06	8,196 70	638 00	21,640 21	13,030 07	»	2,459 25	1,903 15	511 65	62,629 87		
	Miliana	4,219 92	4,663 80	445 50	23,961 20	4,681 25	1,974 20	1,117 00	3,591 60	776 82	45,374 87		
	Orléansville	3,907 88	3,416 45	290 10	4,431 19	6,352 65	4,917 03	315 59	759 50	146 61	23,666 94		
	Tenes	3,907 60	6,772 65	238 10	3,273 11	5,531 45	392 50	506 60	1,213 46	389 76	29,226 91		
ORAN.	Oran. Enregistrement	55,608 35	7,490 1.	2,745 11	»	»	»	9,096 19	4,827 35	»	100,941 55		
	—— Domaines	»	73,126 41	55 00	100,633 00	»	»	379 13	1,867 33	3,017 15	267,244 67		
	—— Hypothèques	2,656 15	5,165 05	»	»	»	»	147 40	»	»	5,670 60		
	Arzew, Saint-Cloud	1,141 6.	1,545 95	30 00	4 41	»	»	170 45	176 00	»	3,731 25		
	Mascara	5,465 75	5,327 45	210 50	75,901 20	»	»	216 10	2,953 75	»	68,342 90		2,846,317 97
	Mostaganem	10,069 31	17,649 70	584 60	97,966 4.	»	»	3,657 52	1,546 30	19,634 82	160,907 70	746,787 50	
	Mers-el-Kebir	»	236 60	»	»	»	»	»	»	»	236 60		
	Tlemcen	12,735 34	10,293 75	247 65	11,167 1.	»	»	6,385 32	6,300 75	92 00	50,354 06		
	Nemours	856 50	856 65	70 00	6,149 33	»	»	650 50	251 00	»	5,417 54		
	Tiaret	750 65	765 60	91 40	1,909 00	»	»	103 93	569 50	20 25	4,657 06	»	
	Sidi-bel-Abbès	5,778 95	4,630 65	291 37	3,776 80	»	»	416 23	1,272 05	75 66	22,253 13		
CONSTANTINE.	Bône	3,616 54	3,101 10	997 75	755 50	2,066 15	6,774 50	796 95	791 50	»	21,106 97		
	Bokhara	385 50	396 55	»	14,853 10	871 70	»	35 90	60 00	»	26,501 62		
	Bône. Enregistrement	45,330 00	6,105 40	1,039 30	»	100 00	»	3,350 85	1,721 60	»	56,648 99		
	—— Domaines	836 00	24,452 56	»	6,341 74	11,654 84	6,115 24	260 51	2,953 15	6,716 05	57,350 79		
	Bougie	2,257 40	2,519 75	94 76	27,060 20	7,536 45	127 16	326 35	669 00	»	40,674 06		
	Constantine. Actes civils	34,301 20	50,577 40	543 60	»	»	»	3,283 60	4,042 50	»	111,636 66		
	—— Actes judiciaires	»	»	4 75	»	»	»	457 30	711 53	»	1,173 66	803,227 60	
	—— Domaines	»	1,051 1.	»	230,196 87	33,956 50	»	522 61	150,277 66	91,964 92	443,515 46		
	Dréapelli	267 26	641 55	5 00	736 25	354 16	»	362 66	267 66	»	2,602 18		
	Guelma	5,557 55	3,765 95	102 40	561 20	1,922 67	1,002 50	1,663 95	1,307 00	»	16,726 58		
	La Calle	989 32	1,277 85	265 00	1,985 71	25 55	2,567 91	1,632 05	97 50	»	8,167 59		
	Philippeville. Enregt	24,106 55	23,819 95	617 33	»	55 00	»	4,141 75	2,815 25	»	55,552 85		
	—— Domaines	456 72	1,736 20	»	22,199 96	6,452 95	845 66	277 00	»	»	35,480 41		
	Sétif	4,104 58	6,490 70	779 60	664 76	6,136 25	»	565 10	490 00	»	17,741 89		
	Total	305,660 78	490,353 72	21,756 50	840,395 70	341,159 75	23,300 45	64,309 84	226,793 02	218,536 65	2,846,317 97		
		2,400,956 73							445,330 97				

(1) Plus 199 fr. 70 cent. perçus pour prix de vente d'animaux.

TABLEAU COMPARATIF DES PRODUITS DE L'ENREGISTREMENT, DU TIMBRE ET DES DOMAINES, EN ALGÉRIE, PENDANT LES ANNÉES 1851 ET 1852.

DÉSIGNATION DES PRODUITS.				RECETTES EFFECTUÉES PAR LES EXERCICES 1852.	1851.	DIFFÉRENCES À L'AVANTAGE DE 1852, en plus.	en moins.
				fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1re PARTIE.							
§ 1er. Enregistrement, greffe et hypothèques.	Droits d'enregistrement			341,562 15	414,791 44	126,809 71	»
	Droit de greffe.	Mise au rôle		9,701 05	51,389 72	98 44	»
		Rédaction et expédition		44,787 11			
	Hypothèques	Inscription de créances		4,980 74	9,933 49	2,995 98	»
		Transcription d'actes de mutation		3,895 14			
		Moitié des salaires pour la transcription des actes de mutation		3,225 59			
	TOTAL			693,969 78	476,084 65	129,985 13	
§ 2. Timbre	Timbre débité.	Proportionnel		32,503 79	364,387 75	19,239 05	»
		de dimension		351,343 19			
	Timbre extraordinaire et visa pour timbre	proportionnel	Actions dans les sociétés	725 99	70,620 11	423 91	»
			Autres titres	7,673 29			
		de dimension	Journaux et écrits périodiques	6,511 34			
			Écrits non périodiques	27 00			
			Autres papiers de dimension	59,107 30			
	Passe-ports			27,973 00	35,699 00	5,873 99	»
	Permis de port d'armes de chasse			13,599 00			
	TOTAL			496,453 72	479,897 86	25,555 86	
§ 3. Amendes de toute nature	de consignation			5,120 99	24,341 73	»	611 17
	de condamnation, autres que celles concernant les forêts ou attribuées aux communes			7,035 59			
	fixes, de contravention aux lois sur	l'enregistrement		3,291 99			
		le timbre	proportionnel	3,599 97			
			de dimension	4,035 00			
		les droits de greffe		»			
		les dénominations des poids et mesures		50 99			
	TOTAL			23,739 56	24,341 73	611 17	
§ 4. Domaines	Produits des terrains et fortifications militaires			39,900 42	44,093 48	»	4,193 06
	Revenus des domaines de l'État. (Loyers et fermages.)			373,088 82	477,313 59	»	104,424 74
	Rentes foncières		Arrérages	9,012 47	80,169 09	»	54,904 47
			Rachat	16,552 06			
	Prix de vente des domaines de l'État		Capital	183,056 05	192,716 34	»	5,173 36
			Intérêts	4,486 73			
	Prix des récoltes faites sur les terrains du domaine de l'État			174,369 41	5,595 99	168,364 41	»
	Produit des pépinières et plantations faites par le Gouvernement.		Ventes d'arbres et plants	29 381 99	18,254 93	13,629 29	»
			Vente de fruits et récoltes	3,499 35			
	Prix de vente de mobiliers			11,147 23	2,773 37	8,373 66	»
	Épaves, déshérences et biens vacants			2,231 30	1,673 39	558 06	»
	Dommages-intérêts adjugés à l'État autres que ceux concernant les forêts			»	»	»	»
	Droits de surcharge au profit du trésor			»	1,495 33	»	1,495 55
	TOTAL			849,325 79	924,194 75	22,130 95	
§ 5. Vente d'effets mobiliers appartenant à l'État.	Ministère de la guerre			341,231 25	370,979 36	»	29,719 11
	——— de la marine			215 25	195 99	474 50	»
	——— des finances			152 53			
	——— de la justice			211 79			
	TOTAL			341,830 75	371,975 36	29,244 91	

TABLEAU COMPARATIF DES PRODUITS DE L'ENREGISTREMENT, DU TIMBRE ET DES DOMAINES, EN ALGÉRIE, PENDANT LES ANNÉES 1851 ET 1852. (Suite.)

DÉSIGNATION DES PRODUITS		RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1852.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1851.	DIFFÉRENCES À L'AVANTAGE DE 1852. en plus.	DIFFÉRENCES À L'AVANTAGE DE 1852. en moins.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Suite de la 1re PARTIE.					
§ 6. Forêts	Prix des bois vendus aux enchères	4.741 18	17,363 49	»	5,691 84
	Prix des bois vendus de gré à gré	6,930 42			
	Recouvrement de frais d'adjudication et de vente de gré à gré	33 23	»	33 25	»
	Menus produits forestiers	9.211 81	21,649 45	»	12,437 64
	Amendes de condamnation pour délits forestiers	1,491 56	2,905 45	»	1,414 09
	Dommages-intérêts pour délits dans les bois de l'État	343 70	150 50	386 20	»
	Recouvrement de frais de poursuite et d'instance en matière forestière	332 78	677 67	»	624 89
	TOTAL	23,300 35	43,035 56	10,749 01	
§ 7. Produits divers.	Redevances et produits extraordinaires des mines — Redevances fixes	2,048 02	»	2,048 62	»
	Redevances et produits extraordinaires des mines — proportionnelles	0 10	»	0 10	»
	Rétributions des élèves des colléges et écoles dont les dépenses sont payées sur les fonds de l'État	»	»	»	»
	Redevances annuelles pour concession d'eau	87 21	»	87 21	»
	Abonnement et insertions au Moniteur algérien et au Bulletin officiel des actes du Gouvernement	310 00	026 18	»	310 18
	Prix des travaux effectués par l'imprimerie du Gouvernement	»	»	»	»
	Recouvrement des frais de justice	55,523 68	48,753 67	0,770 01	»
	Recouvrement de frais de poursuite et d'instance concernant l'enregistrement et les domaines	1.743 04	1,173 00	570 34	»
	Dommages-intérêts adjugés à l'État	49 72	205 00	»	133 28
	Frais d'adjudication payés par les adjudicataires pour vente et location d'immeubles	966 60	1,587 12	»	020 32
	Recettes accidentelles. Résultat de vérification de régie	582 39	179 00	403 33	»
	Sommes mises, pour cause de responsabilité, à la charge des receveurs	493 08	1,610 37	»	1,128 29
	Remplacement des dépenses rejetées ou d'erreurs relevées par la Cour des comptes	439 70	0 80	438 90	»
	Sommes perçues par l'administration civile pour le compte des colons	»	»	»	»
	Prix des sous-locations consenties par les ports et chaussées	»	147 74	»	147 74
	Produit des plans	722 05	434 00	288 03	»
	Créances de l'État autres que rentes	2 03	1,005 37	»	1,002 44
	Remboursements, par des particuliers, de travaux exécutés dans leur intérêt	640 50	»	646 50	»
	Amendes de grande voirie et roulage. (Art. 3 du décret du 6 janvier 1852.)	285 37	»	283 37	»
	Retenues au profit de la République	220 85	»	220 85	»
	Confiscations ordonnées par le conseil de guerre séant à Bône	146 00	»	140 00	»
	Recettes à titres divers	»	508 47	»	508 47
	TOTAL	04,209 64	58,240 38	8,029 20	

RÉCAPITULATION.

§ 1er. Enregistrement, greffe et hypothèques	605,069 78	476,084 63	128,985 13	»
§ 2. Timbre	496,453 72	470,897 80	25,533 86	»
§ 3. Amendes de toute nature	23,730 36	24,341 73	»	011 17
§ 4. Domaines	840,323 70	824,194 75	22,130 05	»
§ 5. Vente d'effets mobiliers appartenant à l'État	341,830 73	371,075 36	»	29,244 61
§ 6. Forêts	23,300 35	43,055 56	»	10,749 01
§ 7. Produits divers	64,209 64	56,240 38	8,020 26	»
TOTAL de la 1re Partie	2,400,986 70	2,265,800 20	184,701 20	40,004 79
			135,006f 41c en plus.	

TABLEAU COMPARATIF DES PRODUITS DE L'ENREGISTREMENT, DU TIMBRE ET DES DOMAINES, EN ALGÉRIE, PENDANT LES ANNÉES 1851 ET 1852. (Suite.)

DÉSIGNATION DES PRODUITS.			RECETTES EFFECTUÉES PAR LES EXERCICES		DIFFÉRENCES À L'AVANTAGE DE 1852.	
			1852.	1851.	en plus.	en moins.
			fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
IIe PARTIE.						
§ 1er. Recettes ordinaires.	Produit des immeubles appartenant aux communes ou agglomérations d'habitants, ou provenant d'anciennes corporations religieuses	Loyers et fermages	150,325 26	159,298 43	»	8,873 17
		Rentes foncières	5,267 64	14,666 21	»	9,422 57
		Vente de récoltes	»	»	»	»
	Produit de divers droits communaux légalement établis.	Autorisations de voirie pour constructions et réparations	»	15 00	»	15 00
		Autorisations de police délivrées aux établissements publics	»	»	»	»
		Mézouar	7,512 75	»	7,512 75	»
		Produit des fourrières publiques	3,759 57	1,623 20	2,156 37	»
		Diplômes et livrets d'hôteliers	555 75	216 00	356 75	»
		Prix des plaques livrées aux chevriers	200 75	5,458 00	»	5,257 25
		Prix du traitement des malades cités admis dans les hôpitaux civils	16,899 58	16,553 54	»	5,633 98
		Taxes de ville et de police régulièrement autorisées	»	»	»	»
		Produit des pépinières et plantations appartenant aux communes	659 55	»	958 55	»
		Prix de médicaments fournis par les hôpitaux civils	5,895 64	»	5,893 84	»
		Portion revenant sur le prix des permis de chasse	5,760 00	2,060 00	1,730 06	»
		Frais de gîte et geôlage des prisonniers militaires	2,553 12	17 85	2,315 27	»
		Dixième du produit des représentations théâtrales	»	59 00	»	38 60
	Concessions dans les cimetières	Prix des concessions	440 80	3,650 82	»	5,210 82
		Droits pour inhumation	»	»	»	»
	Produit des concessions d'eaux et autres concessions autorisées pour les services communaux	Concessions d'eau	491 43			
		Enlèvement des boues et immondices	»	2,348 80	»	1,857 37
	Produit des expéditions des actes administratifs et de l'état civil, etc.	Actes administratifs de l'état civil	200 45			
		Décisions du conseil de préfecture	519 75	214 75	565 45	»
	Portion accordée aux communes dans le produit des amendes prononcées par les tribunaux de simple police, de police correctionnelle et les conseils de discipline	Amendes de simple police et de police correctionnelle	33,824 78	21,266 65	12,358 13	»
		Produit des saisies	»			
	À titres divers		»	14,795 53	»	14,795 55
	TOTAL		226,794 02	242,227 78	15,433 76	
§ 2. Recettes extraordinaires.	Prix de vente des biens des communes, agglomérations d'habitants ou anciennes corporations religieuses		125,744 06	113,846 68	11,905 68	»
	Dons et legs dûment autorisés		»	16 82	»	18 82
	Remboursement des capitaux exigibles et des rentes rachetées		5,775 61	19,845 74	»	14,666 83
	Produit des bois appartenant aux communes		»	»	»	»
	Recettes accidentelles.	Prix de vente du mobilier appartenant aux communes	84 75	424 47	»	356 72
		Prix des abonnements aux publications faites aux frais des communes	»	»	»	»
		Produit des saisies de police	84 80	166 85	»	45 85
		Recouvrement d'avances et remplacement de dépenses	8,423 78	36,236 74	»	20,812 96
		Dommages-intérêts adjugés aux communes	»	»	»	»
		Versements opérés pour le compte du Beit-el-Mal	»	»	»	»
		Prix des soies vendues par l'administration civile	»	18,518 85	»	16,518 85
		Prix de vente de mobilier pour le compte du service local et municipal	66,647 65	»	66,647 65	»
		Intérêts sur prix de vente des biens des communes	12 65	»	12 95	»
		Vente de chevaux des haras	10,185 66	»	10,185 00	
		Part revenant au service local et municipal pour répartition d'amendes	55 08	»	55 06	»
		Portion d'amendes recouvrées par le service des postes au profit des hospices	1 65	»	1 65	»
		Retenues disciplinaires sur les traitements d'agents de police	36 10	»	38 10	»
		Droit d'inhumation	510 00	»	510 06	»
		Résultat de vérification de régie	15 24	»	15 24	»
	TOTAL		218,536 95	186,989 45	37,547 50	
	REPORT du § 1er		226,764 02	242,227 28	15,455 76	
	TOTAL de la IIe Partie		445,550 97	423,216 73	22,113 74	
	REPORT de la Ire Partie		2,400,986 70	2,265,890 29	155,096 41	
	TOTAL GÉNÉRAL		2,846,317 67	2,689,107 02	157,210 15	

L'exercice 1851 a présenté, comparativement à l'exercice 1850, une diminution de recette de 630,505 fr. 11 cent.

Subie, par le trésor, jusqu'à concurrence de	391,196f 24c
Et par le service local et municipal, jusqu'à concurrence de	239,308 87
TOTAL	630,505 11

Cette diminution avait porté, quant aux produits revenant au trésor, sur l'*enregistrement*, le *greffe*, les *hypothèques*, les *rentes foncières*, les *ventes d'objets mobiliers* et les *produits divers*, présentant ensemble une baisse de 525,364 fr. 13 cent., compensée, jusqu'à concurrence de 134,167 fr. 89 cent., par des augmentations sur le *timbre*, les *loyers et fermages* et les *produits forestiers*. Aucune bonification ne s'était manifestée dans les divers produits appartenant au service local et municipal pour compenser la réduction subie sur les produits des *immeubles communaux*, les *ventes d'objets mobiliers* et les *produits divers*.

La situation s'est améliorée en 1852; au lieu d'une diminution, les recettes présentent une augmentation de 157,210 fr. 15 cent. qui se répartit ainsi :

Trésor	135,096f 41c
Service local et municipal	22,113 74
TOTAL	157,210 15

Cette amélioration, quelque faible qu'elle paraisse, n'en a pas moins une grande importance, elle marque un temps d'arrêt dans la marche rétrograde subie depuis 1847 pour les recettes de l'enregistrement et des domaines, sous l'influence des crises financières de l'Algérie et des commotions politiques. Ensuite, si l'on interroge les faits particuliers dont elle est le résultat définitif, elle acquiert une haute signification.

Ainsi, pour le trésor, les augmentations suivantes ont été obtenues :

Enregistrement	126,800f 71c	358,763f 45c
Greffe	98 44	
Hypothèques	2,095 98	
Timbre	25,555 88	
Domaines (prix de récoltes, etc.)	191,422 33	
Vente d'effets mobiliers (marine, finances, justice)	474 50	
Forêts (amendes)	419 45	
Produits divers	11,906 18	

Et les diminutions suivantes ont été constatées :

Amendes	611 17	223,667 04
Domaines (loyer, rentes, prix de vente)	169,291 38	
Vente d'effets mobiliers (guerre)	29,719 11	
Forêts	20,188 46	
Produits divers	3,876 92	
DIFFÉRENCE		135,096 41

Digitized by Google

L'augmentation sur les droits de greffe, insignifiante comparativement à celle réalisée sur les droits d'enregistrement et d'hypothèques, indique que ce n'est point par suite de contestations judiciaires que ces deux services ont vu s'accroître leurs perceptions, mais parce que les transactions tendent à devenir plus nombreuses et plus sûres.

L'augmentation de 191,422 fr. 33 cent. due presque exclusivement aux récoltes faites sur les terrains des domaines de l'État et aux produits des pépinières et des plantations du Gouvernement, compense d'une manière surabondante la diminution de 169,291 fr. 38 cent. que présentent les loyers et fermages, les rentes foncières et les prix de vente des domaines de l'État. En effet, cette diminution n'a, au point de vue de la situation coloniale, rien de préjudiciable.

On verra plus loin que, si le domaine a réalisé, en 1852, un moins grand nombre d'aliénations d'immeubles urbains qu'en 1851, il n'en a pas été de même des immeubles ruraux, ce qui dénote la tendance continue signalée depuis quelques années vers la colonisation agricole. On remarquera également, aux états spéciaux, que, dans les transactions entre particuliers, la progression a été encore plus sensible, puisque les aliénations rurales opérées en 1852 sont supérieures à celles opérées en 1851 de 401 quant au nombre, et de 1,340,557 fr. 24 cent. quant au prix de vente en capital.

Il convient de ne pas perdre de vue ensuite que les décrets des 21 et 22 février 1850 et 19 décembre 1851 ont réduit de 50 p. 0/0 (voir le tableau de la situation 1850-1851) les rentes dues aux domaines pour prix des ventes faites antérieurement au 31 décembre 1849, et ont fait remise de tous les arrérages de ces rentes non payées au 31 décembre 1851. Ces mesures, commandées par de hautes considérations financières, devaient reduire la quotité des perceptions à effectuer en 1852, comparativement à celles de 1851.

L'état qui précède et où l'on peut observer en détail les différences survenues entre les perceptions de 1851 et 1852, dispense d'entrer dans de longues explications au sujet de chacune d'elles. On se bornera donc à faire remarquer que les faits relatifs au service local et municipal confirment l'exactitude des observations faites quant aux produits appartenant au trésor.

Le paragraphe 1er présente des augmentations pour une somme totale de.....		33,770f 91c
Et des diminutions pour une somme totale de.....		49,204 67
D'où ressort un solde *en moins* de.....		15,433 76
Le paragraphe 2 présente au contraire,		
En augmentations.....	89,370f 73c	
Et en diminutions.....	51,823 23	
D'où résulte une bonification de.....	37,547 50 ci.	37,547 50
Laquelle, compensée avec le solde *en moins* du paragraphe 1er, se réduit, pour l'ensemble des deux paragraphes, à.....		22,113 74

Si les diminutions qui ont affecté le paragraphe 1er portent pour un peu moins de moitié (18,395f 74c) sur les loyers, fermages et rentes foncières, il est à noter que la presque totalité (86,735f 83c) de l'augmentation offerte par le paragraphe 2 résulte de prix de vente d'immeubles, d'objets mobiliers et de chevaux appartenant aux communes, sortes de transactions qui se développent en raison de l'activité des travaux agricoles.

TABLEAU, PAR NATURE D'ACTES ET DE MUTATIONS, DES DROITS D'ENREGISTREMENT CONSTATÉS EN ALGÉRIE POUR L'EXERCICE 1852.

NUMÉROS des articles.	DÉSIGNATION DES ACTES ET MUTATIONS SOUMIS AUX DROITS.	NOMBRE des actes.	QUOTITÉ des droits.	VALEURS sur lesquelles les droits ont été dus.	MONTANT des droits constatés.
	PREMIÈRE PARTIE.				
	DROITS PROPORTIONNELS.				
	§ Ier.				
	TRANSMISSION ENTRE-VIFS DE MEUBLES A TITRE ONÉREUX.			fr. c.	fr. c.
1	Ventes de meubles et récoltes sur pied	5,031	1f 00c p. 0/0.	4,409,991 95	44,869 91
2	Ventes de coupes de bois	32	1 00 p. 0/0.	4,310 00	104 15
3	Licitations et soultes de partage	1	1 09 p. 0/0.	600 00	0 00
4	Ventes de marchandises avariées sur mer	»	0 50 fixe.	»	»
5	Ventes publiques de marchandises (par les courtiers de commerce)	8	0 23 p. 9/0.	10,100 00	40 23
6	Ventes de meubles et marchandises des faillis	31	0 23 p. 0/0.	40,139 00	113 80
7	Ventes de navires	23	1 00 fixe.	»	23 00
8	Constitutions, cessions et délégations de rentes ou pensions	493	1 00 p. 0/0.	732,418 00	7,324 50
9	Cessions et délégations de rentes foncières créées avant la loi du 11 brumaire an VII	»	1 75 p. 0/0.	»	»
10	Cessions et délégations de créances à terme	1,753	0 25 p. 0/0.	3,553,419 00	8,887 63
11	Cessions d'actions et coupons d'actions mobilières des compagnies et des sociétés d'actionnaires	»	0 25 p. 9/0.	»	»
12	Abonnements pour fait d'assurance ou grosse aventure, en temps de paix	»	9 50 p. 0/0.	»	»
13	Abonnements pour frais d'assurance ou grosse aventure, en temps de guerre	»	9 25 p. 0/0.	»	»
14	Transmission de toute autre d'offices. (Loi du 25 juin 1841.)	»	Diverses quotités.	»	»
	TOTAUX du § Ier	7,372	.....	8,792,983 93	91,379 94
	§ II.				
	TRANSMISSIONS ENTRE-VIFS D'IMMEUBLES A TITRE ONÉREUX.				
15	Ventes autres que celles ci-après	2,033	2f 75c p. 9/0.	8,354,345 43	228,539 22
19	Ventes antérieures à la loi du 29 avril 1810	»	2 00 p. 0/0.	»	»
17	Licitations et soultes de partage entre cohéritiers et copropriétaires au même titre	123	2 00 p. 0/0.	292,421 00	5,338 07
18	Ventes de domaines de l'État	492	1 00 p. 0/0.	307,812 00	3,079 17
19	Ventes de biens situés, soit en pays étranger, soit dans les colonies françaises	1	3 00 fixe.	»	3 00
20	Réunions de l'usufruit à la propriété par cession lorsque le droit de transcription n'a pas été perçu lors de la transmission de la propriété	4	0 73 p. 0/0.	141,420 00	1,060 95
21	Résolution de contrats de ventes par jugement	19	2 90 p. 9/0.	234,480 00	4,689 80
22	Échanges (sur l'une des parts)	91	1 25 p. 0/0.	61,125 00	764 01
23	Retours ou plus-value dans les échanges	9	2 73 p. 0/0.	1,779 00	48 95
24	Adjudication d'immeubles dépendant de successions sous bénéfice d'inventaire au profit des héritiers	»	0 75 p. 0/0.	»	»
24 bis.	Actes de société contenant des apports d'immeubles. (Droit de transcription.)	12	0 73 p. 0/0.	23,700 00	177 75
	TOTAUX du § II	3,354	.....	9,387,073 43	243,702 82

Digitized by Google

TABLEAU, PAR NATURE D'ACTES ET DE MUTATIONS, DES DROITS D'ENREGISTREMENT CONSTATÉS EN ALGÉRIE POUR L'EXERCICE 1852. (Suite.)

NUMÉROS des articles.	DÉSIGNATION DES ACTES ET MUTATIONS SOUMIS AUX DROITS.	NOMBRE des actes.	QUOTITÉ des droits.	VALEURS sur lesquelles les droits ont été assis.	MONTANT des droits constatés.
	§ III. TRANSMISSIONS ENTRE-VIFS À TITRE GRATUIT, EN LIGNE DIRECTE.			fr. c.	fr. c.
25	Par contrats de mariage (meubles)	49	0f 62c 1/2 p. 0/0.	418,370 00	2,861 21
26	*Idem* (immeubles)	5	1 37 1/2 p. 0/0.	43,200 00	593 80
27	Hors contrat de mariage, ne contenant pas partage (meubles) — ancien tarif	22	0 02 1/2 p. 0/0.	104,012 00	1,241 07
	nouveau tarif		1f 25c p. 0/0.		
28	*Idem* (immeubles)	0	2 00 p. 0/0.	22,330 00	440 80
29	Hors contrats de mariage avec partage. [Articles 1075 et 1070 du Code civil.] (meubles)	"	0 50 p. 0/0.	"	"
30	*Idem* (immeubles)	"	0 50 p. 0/0.	"	"
	TOTAUX du § III	82	.....	588,512 00	5,142 88
	§ IV. TRANSMISSIONS ENTRE-VIFS, À TITRE GRATUIT, ENTRE ÉPOUX.				
31	Par contrats de mariage (meubles)	3	0 75 p. 0/0.	8,640 00	64 80
32	*Idem* (immeubles)	"	1 50 p. 0/0.	"	"
33	Hors contrat de mariage (meubles)	1	1 50 p. 0/0.	1,500 00	22 50
34	*Idem* (immeubles)	2	2 25 p. 0/0.	1,015 75	38 25
	TOTAUX du § IV	0	.....	11,155 75	125 55
	§ V. TRANSMISSIONS ENTRE-VIFS, À TITRE GRATUIT, EN LIGNE COLLATÉRALE. [Entre frères et sœurs, oncles et tantes, neveux et nièces.] [Loi du 21 avril 1832.]				
35	Par contrats de mariage (meubles)	3	2 25 p. 0/0.	2,100 00	47 25
36	*Idem* (immeubles)	1	2 25 p. 0/0.	1,000 00	22 50
37	Hors contrats de mariage (meubles)	1	3 25 p. 0/0.	400 00	9 00
38	*Idem* (immeubles)	2	3 25 p. 0/0.	3,040 00	98 80
	[Entre grands-oncles, grand'tantes, petits-neveux, petites-nièces, cousins germains.] [Même loi.]				
39	Par contrats de mariage (meubles)	"	2 50 p. 0/0.	"	"
40	*Idem* (immeubles)	"	2 50 p. 0/0.	"	"
41	Hors contrat de mariage (meubles)	"	3 50 p. 0/0.	"	"
42	*Idem* (immeubles)	"	3 50 p. 0/0.	"	"
	[Entre parents au delà du quatrième degré et jusqu'au douzième.] [Même loi.]				
43	Par contrats de mariage (meubles)	"	2 75 p. 0/0.	"	"
44	*Idem* (immeubles)	"	2 75 p. 0/0.	"	"
45	Hors contrats de mariage (meubles)	"	4 00 p. 0/0.	"	"
46	*Idem* (immeubles)	1	4 00 p. 0/0.	120 00	0 96
47	Transmissions entre-vifs, à titre gratuit, en ligne collatérale, antérieures à la loi du 21 avril 1832	"	Diverses quotités.	"	"
	TOTAUX du § V	8	.....	6,660 00	184 51

Digitized by Google

TABLEAU, PAR NATURES D'ACTES ET DE MUTATIONS, DES DROITS D'ENREGISTREMENT CONSTATÉS EN ALGÉRIE POUR L'EXERCICE 1852. (Suite.)

NUMÉROS DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES ACTES ET MUTATIONS SOUMIS AUX DROITS.	NOMBRE DES ACTES.	QUOTITÉ DES DROITS.	VALEURS SUR LESQUELLES LES DROITS ONT ÉTÉ ASSIS	MONTANT DES DROITS CONSTATÉS.
	§ VI. TRANSMISSIONS ENTRE-VIFS, À TITRE GRATUIT, ENTRE PERSONNES NON PARENTES. (Loi du 21 avril 1832.)			fr. c.	fr. c.
48	Par contrats de mariage (meubles)	1	3f 00c p. 0/0.	500 00	15 00
49	*Idem* (immeubles)	»	3 00 p. 0/0.	»	»
50	Hors contrats de mariage (meubles)	3	4 50 p. 0/0.	364 00	25 20
51	*Idem* (immeubles)	9	4 50 p. 0/0.	18,000 00	837 00
52	Transmissions entre-vifs, à titre gratuit, entre personnes non parentes, antérieures à la loi du 21 avril 1832	»	Diverses quotités.	»	»
	TOTAUX du § VI	13	.....	19,464 00	877 20
	(NOTA. L'article 4 de l'ordonnance du 19 octobre 1841 affranchissant de tout droit et déclaration les mutations de biens meubles et immeubles, droits et créances, opérées par droits en Algérie, on omet ici les articles 53 à 60 inclus, compris aux paragraphes VII, VIII, IX et X de la nomenclature en usage dans la métropole.)				
	§ XI. BAUX ET ANTICHRÈSES.				
60	Baux des biens meubles et immeubles dont la durée est limitée	2,909	0 10 p. 0/0.	6,733,572 00	6,740 39
70	Baux d'immeubles à vie, ou dont la durée est illimitée	42	2 00 p. 0/0.	9,050 00	181 80
71	Baux de pâturage et nourriture d'animaux	»	0 10 p. 0/0.	»	»
72	Baux d'industrie	79	0 10 p. 0/0.	74,138 00	70 20
73	Baux à cheptel et reconnaissance des bestiaux	15	0 10 p. 0/0.	12,145 00	21 19
74	Baux à nourriture de personnes dont la durée est limitée	4	0 10 p. 0/0.	2,010 00	2 55
75	Baux à nourriture de personnes dont la durée est illimitée	»	1 00 p. 0/0.	»	»
76	Antichrèses ou engagements d'immeubles	13	1 00 p. 0/0.	9,525 00	587 90
	TOTAUX du § XI	3,122	.....	6,841,070 00	7,610 03
	§ XII. ADJUDICATIONS AU RABAIS ET MARCHÉS.				
77	Adjudications au rabais et marchés (entre particuliers)	645	0 50 p. 0/0.	542,437 00	2,700 73
78	*Idem* dont le prix doit être payé directement ou indirectement par le Trésor public	1,517	1 00 p. 0/0.	173,045 00	1,730 45
	TOTAUX du § XII	2,162	.....	716,072 00	4,445 18
	§ XIII. OBLIGATIONS.				
79	Obligations de sommes, arrêtés de comptes, dépôts de sommes chez des particuliers, transactions contenant obligations de sommes et billets simples	2,708	0 25 p. 0/0.	5,114,743 68	13,796 88
80	Actes de prêts sur dépôts ou consignations de marchandises, etc	»	1 00 fixe.	»	»
81	Billets à ordre	8,740	0 25 p. 0/0.	2,982,592 13	7,468 90
82	Lettres de change	619	0 12 1/2 p. 0/0.	490,719 55	317 53
83	Obligations à la grosse aventure ou pour retour de voyage	»	0 25 p. 0/0.	»	»
84	Brevets d'apprentissage contenant obligations de sommes et valeurs mobilières	28	0 25 p. 0/0.	78,400 00	190 00
85	Contrats ou police d'assurances contre l'incendie	78	0 50 p. 0/0.	20,401 50	102 15
86	Contrats ou polices d'assurance maritime (avant qu'il en ait été fait usage en justice)	4	1 00 p. 0/0.	400 00	4 00
87	*Idem* lorsqu'il en a été fait usage en justice. (En temps de paix.)	»	0 50 p. 0/0.	»	»
88	*Idem* (En temps de guerre.)	»	0 25 p. 0/0.	»	»
	TOTAUX du § XIII	12,243	.....	8,607,256 80	21,885 40

Digitized by Google

TABLEAU, PAR NATURE D'ACTES ET DE MUTATIONS, DES DROITS D'ENREGISTREMENT CONSTATÉS EN ALGÉRIE POUR L'EXERCICE 1852. (Suite.)

NUMÉROS des articles.	DÉSIGNATION DES ACTES ET MUTATIONS SOUMIS AUX DROITS.	NOMBRE des actes.	QUOTITÉ des droits.	VALEURS sur lesquelles les droits sont constatés.	MONTANT des droits constatés.
	§ XIV.				
	CAUTIONNEMENTS.			fr. c.	fr. c.
89	Cautionnements de sommes et objets mobiliers, garanties mobilières et indemnités de même nature	606	0f 25c p. 0/0.	1,225,287 27	3,071 57
90	*Idem* des personnes à représenter à justice	48	0 25 p. 0/0.	77,860 00	194 65
91	*Idem* des comptables envers l'État	»	0 12 1/2 p. 0/0.	»	»
92	*Idem* des baux à ferme ou à loyer, de pâturages et autres	43	0 10 p. 0/0.	214,382 00	143 10
93	Cautionnements relatifs aux adjudications et marchés dont le prix doit être payé par le Trésor public	684	1 00 p. 0/0.	75,200 00	752 00
94	Cautionnements en immeubles des conservateurs des hypothèques	»	1 00 p. 0/0.	»	»
	TOTAUX du § XIV	1,381	.....	1,590,929 27	4,101 18
	§ XV.				
	LIBÉRATIONS.				
95	Quittances de sommes et valeurs mobilières	3,103	0f 12c 1/2 p. 0/0 0 25 p. 0/0.	5,704,704 10	7,274 75
96	Remboursements de rentes et redevances de toute nature	241	0 12 1/2 p. 0/0	581,340 00	896 74
97	Retraits exercés en vertu de réméré	0	0 12 1/2 p. 0/0	15,380 00	10 23
98	Brevets d'apprentissage contenant quittance de sommes ou valeurs mobilières	»	0 12 1/2 p. 0/0	»	»
99	Quittances des droits de sceau liquidés par le conseil du sceau des titres	»	20 00 p. 0/0.	»	»
	TOTAUX du § XV	5,353	.....	6,301,430 70	8,190 72
	§ XVI.				
	CONDAMNATIONS, COLLOCATIONS ET LIQUIDATIONS.				
	(1° Justices de paix.)				
100	Jugements portant condamnations ou liquidations de sommes et valeurs mobilières	4,028	0f 25c p. 0/0.	4,908,971 04	5,508 14
101	Jugements prononçant des dommages-intérêts	382	1 00 p. 0/0.	31,240 00	312 75
	(2° Conseils des prud'hommes.)				
102	Jugements portant condamnations ou liquidations de sommes et valeurs mobilières	»	0 25 p. 0/0.	»	»
103	Jugements prononçant des dommages-intérêts	»	1 00 p. 0/0.	»	»
	(3° Tribunaux de police ordinaire, de police correctionnelle, et cours criminelles.)				
104	Jugements portant condamnations ou liquidations de sommes et valeurs mobilières	9	0 25 p. 0/0.	4,455 00	0 00
105	Jugements prononçant des dommages-intérêts	10	1 00 p. 0/0.	1,055 00	17 80
	(4° Tribunaux de première instance, de commerce et d'arbitrage.)				
106	Jugements portant condamnations ou liquidations de sommes et valeurs mobilières	4,664	0 25 p. 0/0.	4,632,038 40	11,583 07
107	Procès-verbaux d'ordre et de collocation	480	0 25 p. 0/0.	5,268,457 25	8,027 57
108	Jugements prononçant des dommages-intérêts	102	1 00 p. 0/0.	210,485 00	2,105 05
	(5° Cours impériales.)				
109	Arrêts portant condamnations ou liquidations de sommes et valeurs mobilières	57	0 25 p. 0/0.	57,880 00	144 55
110	Arrêts prononçant des dommages-intérêts	11	1 00 p. 0/0.	4,700 00	47 70
	TOTAUX du § XVI	10,692	.....	13,128,291 59	25,647 73

Digitized by Google

TABLEAU, PAR NATURE D'ACTES ET DE MUTATIONS, DES DROITS D'ENREGISTREMENT CONSTATÉS EN ALGÉRIE POUR L'EXERCICE. (Suite.)

numéros des articles.	DÉSIGNATION DES ACTES ET MUTATIONS SOUMIS AUX DROITS.	NOMBRE des ACTES.	QUOTITÉ des DROITS.	VALEURS sur lesquelles LES DROITS sont constatés.	MONTANT des DROITS CONSTATÉS.
	IIe PARTIE.				
	DROITS FIXES.				
	§ Ier.				
	ACTES CIVILS ET ADMINISTRATIFS.			fr. c.	fr. c.
111	Actes civils et administratifs au droit de	1,027	0f 50c fixe.	"	515 50
112	——— *idem* de	25,000	1 00 fixe.	"	25,036 50
113	——— *idem* de	232	1 50 fixe.	"	349 00
114	——— *idem* de	910	2 50 fixe.	"	2,285 50
115	——— *idem* de	2	7 50 fixe.	"	15 00
	TOTAUX du § Ier	27,171	.....	"	28,201 50
	§ II.				
	ACTES JUDICIAIRES.				
116	Actes judiciaires au droit de	5,079	0f 50c fixe.	"	2,973 55
117	——— *idem* de	5,290	1 00 fixe.	"	5,386 00
118	——— *idem* de	11,197	1 50 fixe.	"	16,871 00
119	——— *idem* de	529	2 00 fixe. 0 75 fixe.	"	418 25
120	——— *idem* de	3,522	2 50 fixe.	"	8,804 00
121	——— *idem* de	528	5 00 fixe.	"	2,640 00
122	——— *idem* de	121	7 50 fixe.	"	907 50
123	——— *idem* de	5	12 50 fixe.	"	62 50
124	——— *idem* de	1	25 00 fixe.	"	25 00
	TOTAUX du § II	20,872	.....	"	38,147 80
	§ III.				
	ACTES EXTRAJUDICIAIRES.				
125	Actes extrajudiciaires au droit de	10,875	0f 25c fixe.	"	2,949 00
126	——— *idem* de	26,110	0 50 fixe.	"	13,313 50
127	——— *idem* de	33,292	0 75 fixe.	"	33,433 75
128	——— *idem* de	27,337	1 00 fixe.	"	27,414 00
129	——— *idem* de	540	1 50 fixe.	"	1,010 00
130	——— *idem* de	327	2 50 fixe.	"	1,392 50
130 b.	——— *idem* de	382	5 00 fixe.	"	1,925 00
	TOTAUX du § III	98,863	.....	"	81,437 75
	§ IV.				
	ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.				
131	Expéditions d'actes de l'état civil au droit de	31	1f 00c fixe.	"	32 50
132	——— *idem* de	5	2 50 fixe.	"	12 50
133	——— *idem* de	"	7 50 fixe.	"	"
134	——— *idem* de	"	50 00 fixe.	"	"
	TOTAUX du § IV	36	.....	"	45 00

Digitized by Google

TABLEAU, PAR NATURE D'ACTES ET DE MUTATIONS, DES DROITS D'ENREGISTREMENT CONSTATÉS EN ALGÉRIE POUR L'EXERCICE 1852. (Suite.)

NUMÉROS D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES ACTES ET MUTATIONS PAR LESQUELS LES DROITS ET DEMI-DROITS ONT ÉTÉ CONSTATÉS	NOMBRE DES ACTES.	MONTANT DES DROITS et demi-droits en sus constatés.
	IIIe PARTIE.		
	§ UNIQUE.		
	DROITS ET DEMI-DROITS EN SUS.		fr. c.
1	Transmissions entre-vifs de meubles à titre onéreux	62	334 31
2	——— d'immeubles à titre onéreux	218	9,498 10
3	——— à titre gratuit, en ligne directe	»	»
4	——— à titre gratuit, entre époux	»	»
5	——— à titre gratuit, en ligne collatérale	1	1 30
6	——— à titre gratuit, entre personnes non parentes	2	18 90
(1)			
11	Baux et antichrèses	358	814 33
12	Adjudications au rabais et marchés	79	181 25
13	Obligations	27	190 30
14	Cautionnements	14	14 80
15	Libérations	4	22 39
16	Condamnations, collocations et liquidations	94	230 10
17	Actes civils et administratifs	103	283 17
18	—— judiciaires	537	1,183 28
19	—— extrajudiciaires	35	173 80
	(1) Voir l'observation à la suite du § VI de la 1re partie. TOTAUX de la IIIe partie	1,534	11,987 13

DÉSIGNATION de chaque PARTIE.	DÉSIGNATION de chaque PARAGRAPHE.	INDICATION DU TITRE DE CHAQUE PARAGRAPHE.	NOMBRE des ACTES	MONTANT DES DROITS CONSTATÉS par paragraphe	MONTANT DES DROITS CONSTATÉS par partie.
		RÉCAPITULATION GÉNÉRALE DES DROITS D'ENREGISTREMENT CONSTATÉS POUR L'EXERCICE 1852.			
Ire PARTIE.	I.	Transmissions entre-vifs de meubles à titre onéreux	7,372	81,378^f 94^c	383,344^f 20^c
	II.	——— d'immeubles à titre onéreux	3,354	243,702 80	
	III.	——— à titre gratuit, en ligne directe	82	3,142 88	
	IV.	——— à titre gratuit, entre époux	8	123 33	
	V.	——— à titre gratuit, en ligne collatérale	8	184 51	
	VI.	——— à titre gratuit, entre personnes non parentes	13	877 28	
	(1)				
	XI.	Baux et antichrèses	3,122	7,618 03	
	XII.	Adjudications au rabais et marchés	2,182	4,443 18	
	XIII.	Obligations	12,243	21,885 48	
	XIV.	Cautionnements	1,381	4,161 18	
	XV.	Libérations	3,353	8,190 72	
	XVI.	Condamnations, collocations et liquidations	18,092	25,647 73	
IIe PARTIE.	I.	Actes civils et administratifs	27,171	28,281 50	147,832 05
	II.	—— judiciaires	20,872	38,147 80	
	III.	—— extrajudiciaires	98,863	81,437 73	
	IV.	—— de l'état civil	36	43	
IIIe PARTIE.	Unique.	Droits et demi-droits en sus	1,534	11,987 15	11,987 17
		TOTAL ÉGAL aux produits des droits d'enregistrement constatés par les comptes de 1852, présentés à la Cour des comptes	198,264	.....	543,163 40

(1) Voir l'observation à la suite du § VI de la 1re partie.

TABLEAU DES ACTES DE TOUTE NATURE ENREGISTRÉS ET TRANSCRIPTIONS CONSIGNÉES EN ALGÉRIE, DE 1833 À 1852 INCLUSIVEMENT.

ANNÉES.	ACTES SOUMIS A L'ENREGISTREMENT						HYPOTHÈQUES.		
	ACTES civils publics.	ACTES judiciaires.	ACTES sous seing privé.	ACTES d'huissiers et procès-verbaux.	ACTES de greffe.	TOTAUX.	TRANSCRIPTIONS.	INSCRIPTIONS.	TOTAUX.
De 1833 à 1850 (1)....	227,481	304,357	200,816	997,843	168,886	1,839,371	19,688	47,511	67,199
1851.....	20,994	30,427	25,925	112,752	9,536	199,634	1,780	3,666	5,446
1852.....	22,751	29,334	25,961	116,690	9,347	204,083	3,352	4,498	7,850
TOTAL.....	271,226	364,118	252,696	1,227,285	127,763	2,243,088	24,836	55,675	80,495

(1) Voir, pour les chiffres connus, le Tableau publié pour les années 1830-1852, page 400.

TABLEAU COMPARATIF DU NOMBRE DES ACTES RÉDIGÉS PAR LES DIVERSES AUTORITÉS, EN ALGÉRIE, DE 1833 À 1852 INCLUSIVEMENT.

ANNÉES	ACTES RÉDIGÉS				TOTAL.
	par L'ADMINISTRATION.	par LES NOTAIRES.	par LES KADIS.	par LES RABBINS.	
De 1833 à 1850 (1).....	46,121	156,699	26,947	861	230,628
1851.....	4,536	15,676	1,573	66	21,245
1852.....	5,718	15,615	1,488	116	22,931
TOTAL.....	56,375	187,384	30,008	1,037	274,804

(1) Voir, pour les chiffres connus, le Tableau publié pour les années 1830-1852, page 400.

La différence qui existe entre le total des actes soumis à l'enregistrement d'après le premier des deux états qui précèdent (198,264f) et celui donné par le second (204,083f) provient de ce que ce dernier comprend, indépendamment des actes qui ont donné ouverture à des droits payés comptant ou définitivement constatés, ceux enregistrés en débet, tels que les procès-verbaux de police, etc., et ceux dont la formalité a été donnée gratuitement.

Le troisième de ces états est purement statistique. Il fait connaître la part d'intervention prise par les diverses autorités françaises et indigènes dans la constatation des transactions.

TABLEAU GÉNÉRAL DES VENTES IMMOBILIÈRES URBAINES ET RURALES ET DES PRIX DE VENTE, EN ALGÉRIE, DE 1833 À 1852 INCLUSIVEMENT. (TRANSACTIONS ENTRE PARTICULIERS.)

ANNÉES	PROPRIÉTÉS URBAINES			PROPRIÉTÉS RURALES.			TOTAUX		
	NOMBRE des ventes.	PRIX en capital.	PRIX en rentes.	NOMBRE des ventes.	PRIX en capital.	PRIX en rentes.	NOMBRE des ventes.	PRIX en capital	PRIX en rentes.
		fr. c.	fr. c.		fr. c.	fr. c.		fr. c.	fr. c.
De 1833 à 1850 (1).	20,946	100,662,667 43	5,427,187 91	14,275	40,619,976 54	1,684,640 56	35,221	141,272,638 01	7,111,834 17
1851.....	1,523	4,917,482 53	56,694 26	937	2,173,137 67	34,626 15	2,466	7,090,629 60	91,326 41
1852.....	1,756	4,539,827 42	130,664 12	1,338	2,689,547 21	117,040 86	3,088	7,229,374 63	247,684 98
TOTAL.....	24,226	110,119,977 38	5,614,526 29	18,550	45,482,654 82	1,836,313 57	40,769	155,592,642 24	7,456,839 56

(1) Voir, pour les chiffres connus, le Tableau publié pour les années 1830-1852, page 451.

Digitized by Google

TABLEAU, PAR BUREAUX, DU NOMBRE DE VENTES IMMOBILIÈRES, URBAINES ET RURALES, ET DES PRIX DE VENTE EN ALGÉRIE, PENDANT L'ANNÉE 1852. (TRANSACTIONS ENTRE PARTICULIERS.)

BUREAUX	PROPRIÉTÉS URBAINES.			PROPRIÉTÉS RURALES.			TOTAUX.		
	NOMBRE des ventes.	PRIX en capital.	PRIX en rentes.	NOMBRE des ventes.	PRIX en capital.	PRIX en rentes.	NOMBRE des ventes.	PRIX en capital.	PRIX en rentes.
		fr. c.	fr. c.		fr. c.	fr. c.		fr. c.	fr. c.
PROVINCE D'ALGER.									
Alger.. Actes civils	300	1,133,401 25	72,936 65	307	988,773 34	83,557 25	607	2,122,176 39	156,493 90
Alger.. Actes judiciaires	82	859,099 97	1,345 00	84	011,290 39	2,213 00	166	1,470,390 30	3,550 00
Aumale	0	13,500 00	»	5	5,068 00	»	11	10,960 00	»
Blidah	115	260,533 80	2,299 85	108	272,480 00	5,574 30	223	533,022 80	7,874 13
Cherchel	10	46,325 65	»	0	12,430 00	»	19	58,755 65	»
Coléah	5	1,700 00	32 00	11	4,782 20	»	10	0,542 26	52 00
Dellys	11	0,805 00	»	12	7,121 92	»	23	13,920 92	»
Douéra	12	10,100 00	»	21	26,805 00	»	33	50,905 00	»
Médéah	43	104,166 03	4,482 25	90	72,322 41	97 60	153	170,408 44	4,579 85
Milianah	25	40,507 76	0,000 00	10	15,081 30	250 00	43	55,592 00	8,250 00
Orléansville	17	52,383 49	»	8	7,329 95	»	25	39,713 44	»
Tenes	19	33,015 83	93 73	15	3,125 00	1,032 40	34	38,140 83	1,128 19
TOTAL	645	2,541,598 70	89,189 40	688	2,029,223 55	92,720 01	1,333	4,570,022 35	101,910 19
PROVINCE D'ORAN.									
Oran (enregistrement)	145	630,455 98	1,829 60	115	307,057 84	692 09	260	937,513 82	2,521 09
Arzew ou Saint-Cloud	4	0,350 00	»	»	»	»	4	9,350 00	»
Mascara	5	18,400 00	»	9	8,980 00	35 55	14	27,380 00	35 55
Mostaganem	518	97,286 56	3,218 32	45	43,903 53	262 60	305	141,189 91	5,480 92
Tlemcen	108	97,478 05	2,500 00	52	20,633 50	5,000 00	160	118,111 55	7,500 00
Nemours	15	10,874 00	1 27	5	2,835 00	12 11	20	13,709 00	13 38
Tiaret	10	5,485 00	»	4	6,237 00	»	14	11,722 00	»
Sidi-bel-Abbès	13	43,830 00	»	31	32,071 00	2,500 00	40	75,901 00	2,500 00
TOTAL	620	913,139 59	7,348 59	261	421,717 49	6,502 35	881	1,334,877 08	16,500 94
PROVINCE DE CONSTANTINE.									
Batna	43	47,966 00	»	16	16,660 73	»	59	64,626 73	»
Biskara	4	2,514 00	»	»	»	»	4	2,514 00	»
Bône	27	88,039 40	10,500 00	36	45,085 00	6,900 00	63	133,124 40	17,400 00
Bougie	10	41,448 47	»	2	950 00	»	18	42,398 47	»
Constantine	327	675,735 00	22,238 00	278	72,546 00	8,656 00	605	748,281 00	30,894 00
Djidjelli	5	1,020 00	»	2	1,600 00	»	7	3,220 00	»
Guelma	19	47,086 00	1,145 90	2	2,550 00	255 90	21	49,636 00	1,401 80
La Calle	3	13,086 23	22 15	4	1,540 00	»	7	14,626 23	22 15
Philippeville	32	145,870 00	»	41	75,009 75	»	75	220,885 75	»
Sétif	9	21,897 95	»	0	22,664 65	»	17	44,562 60	»
TOTAL	485	1,085,269 05	33,906 03	389	238,606 15	13,811 90	874	1,323,875 20	49,717 95
Province d'Alger	645	2,541,398 78	89,189 48	688	2,029,223 57	92,726 01	1,333	4,570,022 35	181,916 19
——— d'Oran	620	913,159 59	7,540 50	201	421,717 49	8,502 35	881	1,334,877 08	16,050 94
——— de Constantine	485	1,085,269 05	33,906 05	389	238,606 15	15,011 90	874	1,323,873 20	49,717 95
TOTAL GÉNÉRAL	1,759	4,539,027 42	130,644 03	1,338	2,689,347 21	117,046 86	3,688	7,229,374 03	247,785 08

La conséquence à tirer des faits consignés dans ces deux états, essentiellement statistiques, a été exposée à l'occasion de l'examen des augmentations et diminutions de recettes réalisées en 1852.

TABLEAU, PAR BUREAUX DE CONSERVATION, DES INSCRIPTIONS

ANNÉES.	ALGER				BLIDAH.				CO	
	INSCRIPTIONS.		RADIATIONS.		INSCRIPTIONS		RADIATIONS.		INSCRIPTIONS	
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur	Nombre.	Valeur
		fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.
De 1839 à 1850 (1)	25,708	175,457,702 81	8,533	53,277,577 40	2,517	18,640,096 15	568	2,342,023 15	340	1,002,109
1851	1,079	5,703,083 10	874	4,091,544 13	403	1,284,867 00	106	371,720 00	388	1,406,292
1852	1,517	6,014,264 29	873	4,939,519 07	586	1,452,452 05	138	453,841 68	804	2,850,231
TOTAL	28,309	187,835,140 20	10,280	63,268,040 60	4,596	21,368,305 20	812	3,107,584 82	1,532	5,269,633

(1) Voir, pour les chiffres annuels, le tableau publié pour les années 1850, 1852, page 356.

TABLEAU PRÉSENTANT LA NATURE DES INSCRIPTIO

DÉSIGNATION.		1851.	
		NOMBRE.	VALEURS STIPULÉES.
Inscriptions	en rentes capitalisées	801	2,391,671f 57
	pour prix d'acquisitions, etc., non payés	1,333	3,070,012 22
	résultant d'obligations	825	4,768,996 45
	par suite de condamnations judiciaires	1,499	2,450,419 90
	TOTAUX	4,458	13,281,100 14

DÉVELOPPEMENT DES DEUX TABLEAUX PRÉCÉDENTS PAR BUREAUX DE CONSERVATIO

BUREAUX.	EN RENTES CAPITALISÉES				POUR PRIX D'ACQUISITIONS, ETC., non payés.			
	NOMBRE.		VALEURS STIPULÉES		NOMBRE.		VALEURS STIPULÉES.	
	1851.	1852.	1851.	1852.	1851.	1852	1851.	1852.
Alger	432	620	2,051,801f 70c	2,003,037f 75c	232	304	1,374,966f 87c	1,663,138f
Blidah	"	"	"	"	223	261	442,137 00	536,278
Constantine	136	188	116,294 52	14,200 68	83	87	390,148 00	935,122
Bône	41	11	89,253 10	37,058 50	67	208	477,053 75	518,605
Philippeville	33	71	43,813 25	38,963 12	84	72	170,563 60	176,437
Oran	150	89	90,020 00	42,864 00	644	953	808,663 00	677,241
TOTAL	801	985	2,391,671 57	2,237,114 05	1,333	1,885	3,070,012 22	4,506,819
DIFFÉRENCE SUR 1851. en plus	84	"	"	"	552	"	836,807 04	"
DIFFÉRENCE SUR 1851. en moins	"	"	"	154,557 52	"	"	"	"

Il ressort de la comparaison faite à la fin du dernier de ces états qu'il y a eu en 1852, de moins qu'en 1851, 155 inscriptions hypothécaires par suite de condamnations, et 54 radiations de plus. Ces faits con-

Digitized by Google

2S RADIATIONS HYPOTHÉCAIRES EN ALGÉRIE, DE 1839 À 1852 INCLUSIVEMENT.

ZINE		BÔNE.				PHILIPPEVILLE.				ORAN			
RADIATIONS.		INSCRIPTIONS.		RADIATIONS.		INSCRIPTIONS.		RADIATIONS.		INSCRIPTIONS.		RADIATIONS.	
...bre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
	fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.
7	49,191 90	2,505	14,235,014 14	721	3,143,509 95	4,135	11,970,859 43	1,414	2,893,319 32	8,347	30,723,974 87	2,247	7,589,677 41
5	42,262 00	292	1,352,028 08	179	944,844 31	338	908,900 92	199	173,392 43	1,868	3,425,375 00	351	1,177,982 00
11	71,339 68	426	1,309,766 39	371	1,689,826 35	379	938,640 21	197	410,333 16	2,056	3,212,864 00	278	1,420,397 00
13	162,784 18	3,223	3,896,898 61	1,271	5,478,189 31	5,143	13,518,490 56	1,819	5,488,913 11	12,271	10,364,213 91	2,879	19,193,759 41

POTHÉCAIRES PRISES EN ALGÉRIE PENDANT LES ANNÉES 1851 ET 1852.

1852.		OBSERVATIONS.
NOMBRE.	VALEURS STIPULÉES.	
985	2,237,114 05	
1,885	4,599,819 26	
1,098	5,019,229 32	
1,344	3,443,058 79	
5,312	13,197,218 33	

S HYPOTHÈQUES EN ALGÉRIE PENDANT LES ANNÉES 1851 ET 1852.

OBLIGATIONS.				CONDAMNATIONS.				RADIATIONS.			
NOMBRE.		VALEURS STIPULÉES.		NOMBRE.		VALEURS STIPULÉES.		NOMBRE.		VALEURS STIPULÉES.	
51	1852.	1851.	1852.	1851.	1852.	1851.	1852	1851.	1852.	1851.	1852.
90	291	1,919,632f 93c	1,959,837f 84c	225	289	725,591f 69c	1,197,359f 39c	874	873	4,991,544f 13c	4,939,519f 97c
32	170	448,310 00	549,363 29	138	155	304,420 00	369,813 77	106	138	371,720 00	453,841 68
44	166	385,858 15	414,360 00	125	363	513,991 98	595,458 00	3	11	42,262 99	71,329 68
91	120	427,918 00	532,465 99	93	87	358,192 63	221,939 28	179	371	644,844 31	1,639,826 35
75	52	483,991 47	273,071 29	149	173	205,183 60	150,198 46	199	197	175,362 43	410,323 19
03	299	1,413,185 00	1,581,128 00	772	278	253,180 00	911,631 00	351	278	1,336,260 00	1,420,397 00
25	1,098	4,768,996 45	5,910,229 32	1,499	1,344	2,450,419 99	3,443,958 70	1,714	1,768	7,701,993 47	8,953,237 04
73	»	241,229 87	»	»	»	992,638 89	»	54	»	1,191,243 57	»
»	»	»	»	»	153	»	»	»	»	»	»

firment ce qui a été dit précédemment sur l'amélioration réelle de la situation, bien que les résultats financiers ne présentent pas encore un caractère largement prononcé dans ce sens.

Digitized by Google

TABLEAU DES EXISTENCES EN MAGASIN ET DE LA VENTE DES PAPIERS TIMBRÉS, DE

DÉSIGNATION DES PAPIERS ET FORMULES ET DE LEUR PRIX.		PAPIERS ET FORMULES			
		EN MAGASIN au 31 décembre 1851.		REÇUS PENDANT 1852.	
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
			fr. c.		fr. c.
Timbre proportionnel	à 0f 05c	30,828	1,841 40	28,000	1,400 00
	0 10	41,080	4,108 00	14,500	1,450 00
	0 15 — Effets non négociés de 300f et au-dessus	32,397	4,859 55	0,000	900 00
	0 15 — Effets négociés de 200 à 300f	8,323	1,248 43	7,000	1,050 00
	0 20	32,580	10510 00	»	»
	0 25 — Effets non négociés de 300 à 500f	37,897	0,474 25	4,400	1,100 00
	0 25 — Effets négociés de 400 à 500f	4,540	1,136 50	3,800	950 00
	0 50	24,494	12,247 00	11,020	5,410 00
	1 00	18,865	18,865 00	2,370	2,370 00
	1 50	13,484	20,220 00	300	840 00
	2 00	9,503	18,986 00	220	440 00
	2 50	0,646	10,103 00	225	562 50
	3 00	3,326	13,978 00	30	90 00
	3 50	4,079	14,270 50	3	17 50
	4 00	2,910	11,640 00	40	160 00
	4 50	2,020	0,117 00	10	45 00
	3 00	1,741	8,705 00	30	250 00
	5 50	1,313	7,221 50	10	55 00
	0 00	824	4,844 00	15	90 00
	0 00	734	4,771 00	10	65 00
	7 00	719	5,033 00	10	70 00
	7 50	712	5,340 00	10	76 00
	8 00	720	5,700 00	10	80 00
	8 50	715	6,087 50	10	85 00
	9 00	714	8,420 00	10	90 00
	0 50	715	0,072 50	10	95 00
	10 00	000	0,000 00	10	100 00
Timbre de dimension	à 0f 35c la 1/2 feuille	02,931 1/2	37,050 05	242,525	100,767 50
	0 70 la feuille	68,084	48,337 60	47,000	32,000 00
	1 25 *idem*	66,031	82,063 75	107,300	134,375 00
	1 50 *idem*	5,774	8,001 00	2,300	3,450 00
	2 00 *idem*	4,278	8,552 00	1,375	2,750 00
	Registres de formalités hypothécaires à 2 francs la feuille	10,292	32,584 00	3,900	7,800 00
	TOTAL	323,839 1/2	457,460 75	482,035	368,982 50
Formules de passe-ports et permis de chasse	à 2 francs	14,880	29,738 00	8,320	12,640 00
	Gratis pour les indigents	2,733	»	3,473	»
	Idem avec secours de route	2,630	»	500	»
	Passe-ports à l'étranger à 4 francs	3,441	21,764 00	3,191	12,764 00
	Permis de chasse	8,135	126,357 00	4,580	00,900 00
	TOTAL	33,828	177,897 00	20,060	95,304 00

Ce document est l'un de ceux qui sont publiés ici pour la première fois. Il constitue le compte en deniers

Digitized by Google

ORMULES DE PASSE-PORTS, ET DES PERMIS DE CHASSE EN ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1852.

TOTAL		PAPIERS ET FORMULES délivrés en 1852.		PAPIERS ET FORMULES égarés ou hors d'usage.		TOTAL		MAGASIN au 31 décembre 1852.	
en nombre.	en valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	en nombre.	en valeur.	en nombre.	en valeur.
	fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.
64,828	3,241 40	33,783	1,680 13	"	"	33,783	1,689 15	31,845	1,552-25
55,580	5,508 00	22,328	2,232 00	"	"	22,328	2,232 00	33,254	3,323 48
38,397	2,750 55	10,981	2,997 15	"	"	19,981	2,997 15	20,103	2,702 40
15,323	2,298 45	6,870	1,030 50	"	"	8,870	1,030 50	8,706	1,207 95
52,580	10,510 00	3,404	880 80	"	"	3,404	680 80	40,178	0,835 20
42,297	10,574 23	13,531	3,370 25	"	"	13,531	3,370 25	29,236	2,204 00
8,348	2,080 50	4,197	1,049 25	"	"	4,107	1,040 25	3,729	1,037 50
35,514	17,057 00	13,088	8,542 50	"	"	13,085	0,542 58	22,429	11,214 50
21,235	21,235 00	4,987	4,987 00	"	"	4,987	4,987 08	10,248	10,248 00
14,064	21,880 00	1,858	2,787 88	"	"	1,858	2,787 00	12,180	18,270 00
9,713	10,420 00	033	1,260 00	"	"	633	1,266 00	9,080	18,100 00
8,871	16,705 50	1,080	2,500 00	"	"	1,800	2,800 00	3,871	14,165 50
5,350	16,808 00	148	420 08	"	"	140	420 00	5,218	15,648 80
4,084	14,204 00	37	129 50	"	"	37	129 50	4,047	14,164 50
2,950	11,000 00	25	100 00	"	"	25	100 00	2,025	11,700 08
2,036	0,182 08	11	49 50	"	"	11	49 50	2,025	0,112 50
1,701	8,955 00	74	378 00	"	"	74	370 00	1,717	8,585 00
1,323	7,266 50	8	44 00	"	"	8	44 08	1,313	7,232 50
839	3,034 00	8	48 08	"	"	8	48 00	831	3,010 00
744	4,836 00	5	32 50	"	"	5	32 50	739	4,803 50
729	5,103 08	1	7 00	"	"	1	7 00	728	5,000 00
722	5,415 00	1	7 50	"	"	1	7 50	721	5,407 50
730	3,840 00	2	10 00	"	"	2	16 00	728	3,824 00
725	0,172 50	1	8 50	"	"	1	8 50	724	7,164 00
734	8,518 00	1	0 00	"	"	1	9 00	733	0,507 00
725	0,887 50	"	"	"	"	"	"	725	6,887 50
700	7,000 88	11	110 00	"	"	11	110 00	689	0,800 00
235,466 1/2	208,826 58	204,798 1/2	143,357 53	"	"	204,796 1/2	143,357 55	96,070	83,409 00
110,054	81,238 08	03,059	44,141 30	"	"	03,059	44,141 30	52,095	87,000 50
174,431	218,038 75	125,809	144,761 25	"	"	125,809	144,701 25	48,822	73,277 50
8,074	12,111 00	2,750	4,128 00	"	"	2,750	4,120 00	3,324	7,086 00
5,051	11,302 08	1,081	2,102 00	"	"	1,081	2,102 00	4,570	9,140 00
22,192	40,384 00	6,448	12,796 00	"	"	8,448	12,796 00	13,794	27,588 00
008,774 1/2	828,443 25	538,022 1/2	283,840 80	"	"	020,823 1/2	283,840 80	487,051	442,500 23
21,209	42,318 00	0,717	10,434 00	181	362 00	0,898	19,796 00	11,311	22,022 00
8,108	"	2,477	"	40	"	2,523	"	5,528	"
3,130	"	0	"	2,150	"	2,150	"	974	"
8,638	34,538 00	2,077	8,302 00	3,001	12,004 00	4,978	20,312 00	3,454	14,210 00
12,715	196,255 08	921	15,505 00	7,549	113,235 00	8,470	128,740 00	4,245	67,515 00
53,804	273,201 00	15,198	43,247 00	12,027	125,601 00	28,125	168,848 00	25,700	104,353 00

et en matières du service du timbre en Algérie.

Digitized by Google

TABLEAU DE LA SITUATION DU DOMAINE DE L'ÉTAT, EN ALGÉRIE, AU 31 DÉCEMBRE 1852.

BUREAUX.	IMMEUBLES NON AFFECTÉS à des services publics et administrés par le service des domaines.			IMMEUBLES AFFECTÉS à des services publics.			IMMEUBLES SÉQUESTRÉS qui n'ont été et affectés à des services publics ni rendus au domaine de l'État.		
	Nombre.	Contenance.	Valeur approximative.	Nombre.	Contenance.	Valeur approximative.	Nombre.	Contenance.	Valeur approximative.
		h. a. c.	fr. c.		h. a. c.	fr. c.		h. a. c.	fr. c.
PROVINCE D'ALGER.									
Alger	753	15,006 61 56	1,697,383 25	460	599 78 44	3,369,022 70	34	6 65 24	34,000 00
Aumale	7	1,630	33,600 00	30	140 36 21	972,328 00	"	"	"
Blidah	260	707 18 50	272,007 00	161	13 21 27	233,250 60	35	46 06 26	22,016 50
Cherchel	343	25 08 08	56,304 97	211	13 23 60	80,900 75	21	0 46 39	6,162 50
Coléah	106	6,755 60 71	126,235 00	32	15 60 59	0,707 00	1	0 25 67	200 00
Delhys	365	1,141 75 93	61,104 89	54	10 90 77	109,810 25	"	"	"
Douéra	20	708 62 75	37,549 30	22	5 17 55	95,372 60	"	"	"
Médéah	62	5 61 72	53,462 00	112	17 04 89	270,700 60	54	230 19 03	24,700 00
Mitianah	342	27,510 13	816,353 51	166	590 00 65	1,445,334 73	1,095	3,423 14 00	330,706 99
Orléansville	118	652 73 05	60,070 85	14	2 83 53	6,547 00	"	"	"
Tenes	209	1,639 33 03	167,660 86	47	19 44 00	20,797 70	"	"	"
TOTAUX	2,585	55,762 36 22	3,407,841 63	1,309	1,428 60 48	6,615,770 13	1,240	3,700 17 51	418,687 99
PROVINCE D'ORAN.									
Oran	602	123,901 56 42	2,465,245 00	539	2,517 50 60	7,050,051 00	11	1 22 36	13,577 00
Mostaganem	633	3,250 03 64	447,579 00	612	397 34 51	2,100,308 00	3	0 04 36	4,476 00
Mascara	1,060	3,483 00 56	183,856 00	153	58 12 85	685,096 00	"	"	"
Tlemcen	2,724	12,805 44 42	1,110,716 00	202	20 16 05	2,613,745 00	206	2 30 51	167,335 60
Saint-Cloud	"	"	"	49	45 18 66	381,040 00	"	"	"
Nemours	612	727 14 05	148,079 00	27	46 66 93	48,800 00	"	"	"
Sidi-bel-Abbès	393	19,740 05 73	199,016 00	64	1,104 17 64	14,461 00	"	"	"
Tiaret	456	4,288 43 73	"	34	3 61 41	"	"	"	"
TOTAUX	6,480	166,105 68 55	4,564,383 00	1,680	4,282 03 55	12,934,401 00	220	3 57 25	185,382 00
PROVINCE DE CONSTANTINE.									
Batna	4	07 02 06	10,132 00	59	197 42 64	909,892 00	"	"	"
Biskara	204	" 17,754 palmiers et oliviers.	220,020 00	53	38 13 43 En outre, 4,320 palmiers et oliviers.	872,915 00	"	"	"
Bône	90	861 53 70	40,022 00	164	233 59 76	2,430,675 00	3	0 02 79	1,000 00
Bougie	240	2,026 23 67	201,558 00	214	374 27 37	1,659,451 00	32	4 59 66	47,257 00
Constantine	1,520	147,043 26 98	6,153,110 67	166	95 21 37	4,941,112 25	"	"	"
Djedjelli	35	14 36 10	03,650 00	60	9 23 67	362,514 00	"	"	"
Guelma	42	22,176 90 00	634,000 00	55	1,031 58 63	1,143,120 00	1	2,100 00 00	100,000 06
La Calle	"	"	"	40	5 22 73	233,720 00	"	"	"
Philippeville	436	31,777 61 11	108,441 00	227	135 54 53	1,407,268 00	"	"	"
Sétif	10	3,740 00 60	07,300 00	84	1,635 43 17	3,245,134 00	"	"	"
TOTAUX	2,596	207,732 07 82	7,659,242 07	1,131	4,355 67 30	17,226,001 25	36	2,164 02 45	140,157 00
Province d'Alger	2,585	55,762 30 22	3,407,841 63	1,309	1,428 60 48	6,615,770 13	1,240	3,709 17 51	418,687 00
Idem d'Oran	6,480	168,195 68 55	4,564,363 00	1,080	4,262 03 55	12,934,461 00	220	5 57 25	185,382 00
Idem de Constantine	2,596	207,732 07 82	7,650,242 67	1,131	4,355 67 36	17,226,001 25	36	2,104 62 45	149,157 00
TOTAUX GÉNÉRAUX	11,661 (1)	431,690 06 50 (1)	15,631,476 70 (1)	4,120 (2)	10,067 21 33 (2)	36,776,172 36 (2)	1,496	5,810 37 21	753,220 00

(1) Il y sera à ajouter ultérieurement à ces chiffres ceux donnés pour les bois et forêts de l'État dont le sommier de consistance est en voie d'établissement.

(2) Non compris le plus grand nombre des immeubles affectés au service militaire, immeubles dont le sommier de consistance ne pourra être complété qu'ultérieurement.

Digitized by Google

TABLEAU DE LA SITUATION DU DOMAINE DE L'ÉTAT, EN ALGÉRIE, AU 31 DÉCEMBRE 1852. (Suite).

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES.	NOMBRE	CONTENANCE.	VALEUR APPROXIMATIVE.
		h. a. c.	fr. c.
RECAPITULATION.			
Immeubles non affectés à des services publics	11,661	431,690. 06 59	(1) 15,631,476 70
Immeubles affectés à des services publics	4,120	10,067. 21 03	(2) 36,776,172 38
Immeubles séquestrés qui n'ont été ni affectés à des services publics, ni réunis définitivement au domaine de l'État	1,496	5,819. 37 21	753,226 00
Totaux	17,277	447,576. 64 83	53,160,875 08

(1) Voir les notes de la page précédente

Le tableau qui précède est le résumé des nouveaux sommiers de consistance des immeubles domaniaux en Algérie. Le service des domaines n'avait jamais manqué de sommiers indiquant toutes les ressources immobilières de la colonie et toutes les mutations qui survenaient journellement dans la situation de ces immeubles; mais ces sommiers, établis d'après un mode qui n'était pas le même qu'en France, ont dû être entièrement refondus. Ce travail est aujourd'hui terminé, sauf ce qui concerne les bois, les forêts et les immeubles affectés au service militaire, dont les sommiers ne pourront être achevés que dans le courant de l'année 1855; on peut, dès à présent, se rendre un compte à peu près exact de la richesse immobilière en Algérie.

On dit à peu près, attendu que, d'une part, la valeur de chaque immeuble inscrit ne peut être exactement appréciée, et que, d'autre part, chaque jour amène la découverte de nouvelles propriétés domaniales.

Quoi qu'il en soit, il établit qu'au 31 décembre 1852 l'état était propriétaire incommutable de 15,781 immeubles tant urbains que ruraux, auxquels on peut en ajouter 1,496 provenant du séquestre, mais qui ne sont pas encore définitivement réunis au domaine, en tout 17,277 immeubles, dont 11,661 sont administrés au profit du trésor en attendant ou leur aliénation, ou leur remise à la colonisation, ou enfin leur affectation à un service public. Déjà 4,120 immeubles ont reçu cette dernière destination.

Il y a peu d'autres observations à faire. Il faudrait, pour trouver un point de comparaison, remonter jusqu'au tableau de la situation publié pour les années 1845-1846, mais tout le monde sait les phases nombreuses qu'a parcourues, pendant cette période de six années, la propriété domaniale en Algérie.

Désormais on pourra suivre le mouvement de cette propriété avec autant de certitude que celui des autres parties de l'administration publique en Algérie.

Aux 17,277 immeubles que le service des domaines avait en compte au 31 décembre 1852, il faut ajouter 7,224 immeubles remis par lui précédemment au service de la colonisation.

Digitized by Google

TABLEAU DES IMMEUBLES DOMANIAUX VENDUS AUX ENCHÈRES PUBLIQUES, EN ALGÉRIE, DEPUIS L'OCCUPATI

ANNÉES.	TERRITOIRES CIVILS.						TERRITOI		
	TERRES.			BÂTIMENTS.			BÂTIMENTS.		
	Nombre.	Superficie.	Prix de vente.	Nombre.	Superficie.	Prix de vente.	Nombre.	Superficie.	Prix de vente.
		h. a. c. d. m.	fr. c.		h. a. c.	fr. c.		h. a. c.	fr. c.
									PROVIN
De 1830 à 1850 (1)	640	0 11 11 24 44	«	297	746 12 85	«	«	«	«
1851	40	0 01 26 00 00	«	«	«	«	«	«	«
1852	14	2 05 91 25 00	8,328 50	19	417 17 50	18,034 11	«	«	
TOTAL	700	0 38 26 55 44	8,328 50	316	1,163 30 43	18,034 11	«	«	
									PROVIN
De 1830 à 1850 (1)	145	5 48 77 71 00	«	45	3,518 35 06	«	«	«	«
1851	«	«	«	«	«	«	«	«	«
1852	4	0 40 88 20 00	4,235 55	3	2 69 02	1,581 00	«	«	«
TOTAL	149	5 89 65 99 00	4,235 55	48	3,521 04 08	1,581 00	«	«	«
									PROVINCE
De 1830 à 1850 (1)	200	5 52 31 61 00	«	84	707 04 10	«	2	0 01 15	«
1851	33	0 40 81 81 00	«	27	516 93 05	«	«	«	«
1852	25	0 13 81 29 00	64,362 21	«	«	«	«	«	
TOTAL	318	6 12 94 71 00	64,362 21	111	1,303 97 21	«	2	0 01 15	«
									RÉCAP
Alger	700	0 38 26 55 44	8,328 50	310	1,163 30 43	18,034 11	«	«	«
Oran	149	5 89 65 99 00	4,235 55	48	3,521 04 08	1,581 00	«	«	
Constantine	318	6 12 04 71 00	64,302 21	111	1,303 07 21	«	2	0 01 15	«
TOTAL	1,167	12 40 07 25 44	70,926 26	475	5,988 31 72	10,015 11	2	0 01 15	«

(1) Voir, pour les chiffres annuels, le tableau publié pour les années 1845, 1846, pages 360, 370, celui publié pour les années 1846, 1849, pages 431, 432, et celui publié pour le

ISQU'AU 31 DÉCEMBRE 1852 INCLUSIVEMENT, AVEC LES PRIX DE VENTE POUR L'ANNÉE 1852.

LITAIRES.			TOTAUX DES ADJUDICATIONS.								
RUBAUX.			URBAINS.			RURAUX.			URBAINS ET RURAUX.		
mbre.	Superficie.	Prix de vente.	Nombre.	Superficie.	Prix de vente.	Nombre.	Superficie.	Prix de vente.	Nombre.	Superficie.	Prix de vente.
	h. a. c.	fr. c.		h. a. c. d. m.	fr. c.		h. a. c.	fr. c.		h. a. c. d. m.	fr. c.
ALGER.											
24	7 14 20	»	640	0 11 11 24 44	»	321	753 27 05	»	961	753 38 18 24 44	»
»	»	»	48	0 01 28 06 08	»	»	»	»	48	0 01 26 08 00	»
»	»	»	14	2 05 01 25 00	8,328 50	18	417 17 58	18,034 11	33	417 43 40 25 00	26,363 08
24	7 14 28	»	708	0 38 28 55 44	8,320 50	340	1,170 44 63	18,834 11	1,048	1,178 82 81 55 44	28,303 86
ORAN.											
»	»	»	145	5 48 77 71 00	»	45	3,518 35 00	»	190	3,523 83 83 71 00	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	4	8 40 88 28 00	4,255 55	3	2 89 82	1,581 00	7	3 09 80 28 00	5,836 55
»	»	»	148	5 88 65 99 00	4,255 55	48	3,521 04 08	1,581 00	197	3,526 83 73 99 00	5,836 55
NSTANTINE.											
40	506 30 22	»	262	5 53 46 61 00	»	124	1,203 34 38	»	368	1,298 87 84 81 00	»
»	»	»	33	0 46 81 81 00	»	27	516 93 85	»	68	517 38 28 61 00	»
»	»	»	25	0 13 81 20 00	64,362 21	»	»	»	25	0 13 61 29 00	64,362 21
40	506 30 22	»	320	0 14 09 71 00	64,362 21	151	1,610 27 43	»	371	1,816 40 82 71 00	64,362 21
TION.											
24	7 14 20	»	768	0 38 26 55 44	6,328 50	340	1,178 44 83	18,834 11	1,048	1,170 82 81 55 44	20,368 08
»	»	»	140	5 00 05 09 00	4,255 55	40	3,521 04 66	1,561 00	197	3,526 93 73 99 00	5,836 55
40	506 30 22	»	328	8 14 09 71 00	64,362 21	151	1,010 27 43	»	371	1,810 40 02 71 00	64,362 21
54	513 44 42	»	1,160	12 42 02 25 44	78,248 26	538	8,501 70 14	10,015 11	1,698	0,514 17 58 25 44	96,581 84

1852, pages 483 et 484.

TABLEAU DES IMMEUBLES DOMANIAUX VENDUS DE GRÉ À GRÉ, EN ALGÉRIE, DEPUIS L'OCCUPATI

ANNÉES	TERRITOIRES CIVILS.						TERRITO		
	URBAINS.			RURAUX.			URBAINS.		
	Nombre.	Superficie.	Prix de vente.	Nombre.	Superficie.	Prix de vente.	Nombre.	Superficie.	Prix de ven
		h. a. c. d. m.	fr. c.		h. a. c.	fr. c.		h. a. c. d m.	f.
PROVIN									
De 1830 à 1850 (1)	702	13 44 77 07	»	212	1,558 05 43	»	243	4 34 92 17	
1851	85	1 25 20 34	»	11	1,067 04 19	»	28	0 91 78 75	»
1852	35	0 42 05 71	11,159 01	10	181 01 08	2,060 07	»	»	»
TOTAL	822	15 12 03 72	11,159 91	233	2,806 71 60	2,069 07	271	5 26 70 02	»
PROVIN									
De 1830 à 1850 (1)	133	3 11 44 58	»	92	321 45 07	»	343	4 60 87 75	»
1851	300	5 42 51 21	»	9	2 10 82	»	23	0 28 89 12	»
1852	31	0 41 87 35	14,088 58	0	5 02 93	640 15	»	»	
TOTAL	464	8 05 83 14	14,088 58	77	328 67 82	640 15	366	4 89 70 87	»
PROVINCE D									
De 1830 à 1850 (1)	110	1 40 79 00	»	44	630 77 23	»	23	0 27 40 35	
1851	28	0 27 10 55	»	7	18 59 64	—	1	0 06 25 00	
1852	20	0 35 07 30	38,027 64	20	125 05 10	6,537 22	»	»	»
TOTAL	173	2 12 06 75	38,027 64	71	774 41 07	6,537 22	24	0 27 05 35	
RÉCAPI									
Alger	822	15 12 03 72	11,150 91	233	2,806 71 60	2,000 07	271	5 26 70 02	»
Oran	464	8 05 83 14	14,088 58	77	328 67 82	640 15	366	4 80 76 87	
Constantine	173	2 12 06 75	38,027 64	71	774 41 07	6,537 22	24	0 27 65 35	»
TOTAL	1,459	20 19 93 01	63,276 13	381	3,909 81 30	9,240 44	661	10 44 13 14	

(1) Voir, pour les chiffres annuels, le Tableau publié pour les années 1845-1846, pages 369-370; celui publié pour les années 1846-1849, pages 431-432; et celui publié pour les années 1850-1851, page

ESQU'AU 31 DÉCEMBRE 1852 INCLUSIVEMENT, AVEC LES PRIX DE VENTE POUR L'ANNÉE 1852.

LITAIRES.			TOTAUX DES VENTES.								
RURAUX.			URBAINS.			RURAUX.			URBAINS ET RURAUX		
Nombre.	Superficie.	Prix de vente.	Nombre.	Superficie.	Prix de vente.	Nombre.	Superficie.	Prix de vente.	Nombre.	Superficie.	Prix de vente.
	h. a. c.	fr. c.		h. a. c. d.m.	fr. c.		h. a. c.	fr. c.		h. a. c. d.m	fr. c.
ALGER.											
4	7 63 72	"	945	17 79 99 84		216	1,599 31 13	"	1,161	1,584 10 84 84	"
2	23 59 81	"	113	2 16 99 09	"	13	1,990 94 00	"	129	1,992 80 99 09	"
"	"	"	35	9 42 93 71	11,139 91	19	181 91 98	2,999 97	43	181 44 03 71	13,228 98
9	31 23 53	"	1,093	29 38 74 64	11;139 91	239	2,837 97 13	2,969 07	1,332	2,838 35 87 64	13,228 98
ORAN.											
1	0 73 92	"	479	7 72 32 33	"	93	322 18 99	"	339	329 91 31 33	"
1	1 92 80	"	323	5 71 40 33	"	19	3 82 92	"	333	9 54 92 33	"
"	"	"	31	9 41 87 33	14,088 58	6	3 92 93	649 15	37	3 44 89 33	14,728 73
2	2 36 72	"	839	13 85 60 91	14,088 58	79	331 94 34	649 13	909	344 90 14 01	14,728 73
CONSTANTINE.											
4	39 63 32	"	142	1 77 29 25		48	979 42 75	"	199	672 19 95 23	"
1	96 60 00	"	29	9 27 44 55		8	113 19 64	"	37	115 47 08 35	"
1	9 24 48	500 00	26	0 35 97 39	38,927 64	21	123 29 58	7,937 22	47	125 94 65 30	45,064 86
6	136 59 00	500 00	197	2 39 72 19	38,927 64	77	919 91 97	7,937 22	274	913 31 69 10	43,064 89
TION.											
6	31 23 53	"	1,093	20 38 74 64	11,139 91	239	2,837 97 13	2,999 97	1,332	2,858 35 87 64	13,228 98
2	2 36 72	"	830	13 85 60 91	14,088 58	79	331 04 34	940 13	909	344 90 14 91	14,728 73
6	136 50 00	500 00	197	2 39 72 10	38,927 64	77	919 91 97	7,937 22	274	913 31 69 19	45,964 86
14	170 12 25	500 00	2,129	36 64 06 75	63,279 13	395	4,979 93 64	9,749 44	2,513	4,119 37 79 73	73,922 37

TABLEAU COMPARATIF DES DOMAINES VENDUS AUX ENCHÈRES PUBLIQUES ET DE GRÉ À GRÉ EN ALGÉRIE, PENDANT LES ANNÉES 1851 ET 1852.

ANNÉES.	IMMEUBLES DOMANIAUX DE TOUTE NATURE ET EN TOUS TERRITOIRES.								
	VENDUS AUX ENCHÈRES.			VENDUS DE GRÉ À GRÉ			TOTAUX.		
	Nombre.	Superficie.	Prix de vente.	Nombre.	Superficie.	Prix de vente.	Nombre.	Superficie.	Prix de vente.
		h. a. c. d.m.	fr. c.		h. a. c. d.m.	fr. c.		h. a. c. d.m.	fr. c.
1851	106	517 40 52 87	"	496	1,217 82 09 97	"	602	1,735 22 62 84	"
1852	65	420 67 20 82	96,561 84	207	302 53 69 36	73,019 57	272	723 20 70 18	169,581 41
Comparaison avec 1851. En plus	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Comparaison avec 1851. En moins	31	96 73 32 05	"	289	915 28 60 61	"	330	1,012 01 92 66	"

Digitized by Google

CHAPITRE II. — SERVICE FORESTIER.

PROVINCE D'ALGER.

Depuis la publication du dernier tableau de la situation des établissements en Algérie, dans lequel figure une notice consacrée au service des forêts, on a fait, dans les subdivisions d'Aumale, de Médéah (entre Boghar et Laghouat), ainsi que dans le cantonnement de Cherchel, des reconnaissances qui ont permis de constater l'existence de nouvelles et importantes forêts.

L'installation, en 1853-1854, de gardes généraux à Aumale, Cherchel, Médéah, et d'un brigadier à Boghar, a également permis de déterminer avec une plus grande précision que précédemment l'étendue, la nature du peuplement, enfin la situation des massifs.

Les plantations effectuées par les planteurs militaires n'ont, quant à présent, que peu modifié la situation de nos forêts. A Tefeschoun et à Saint-Ferdinand, les travaux exécutés par les planteurs ont consisté à transformer la nature des peuplements des forêts, c'est-à-dire, à substituer aux mauvaises essences celles qui paraissent les plus précieuses, à créer des pépinières, etc.

La contenance des surfaces boisées n'a pas changé dans les localités précédentes; il n'en est pas ainsi dans le cantonnement d'Orléansville, où 12 à 1,500 hectares de terrain sont à boiser. Sur cette étendue complètement dénudée, 60 hectares ont été plantés aux Montagnes-Rouges, et le succès de ces travaux est une garantie de ceux qui restent à effectuer dans ce cantonnement.

En résumé, la récapitulation des reconnaissances forestières porte le chiffre des forêts de la province, au 31 décembre 1854, à 208,606 hectares.

Il n'était, en 1851-1852, que de 168,645 hectares, dont il faut déduire, pour la forêt de Bougie classée dans la province de Constantine, 9,600 hectares, il y a donc augmentation de 40,561 hectares auxquels il faut ajouter les terrains reboisés à Orléansville; l'augmentation sera au total de 49,620 hectares, soit, pour le total général, 208,666 hectares.

On ne comprend comme forêt dans ce total que les 60 hectares repeuplés.

TABLEAU DES FORÊTS DE LA PROVINCE D'ALGER, AU 31 DÉCEMBRE 1854.

NOMS DES FORÊTS ET DES BOIS.	SITUATION.	ÉTENDUE APPROXIMATIVE.	ESSENCES PRINCIPALES.	ÉTAT DU PEUPLEMENT.	OBSERVATIONS.
		hect. a.			
CANTONNEMENT D'ALGER.					
Saint-Ferdinand	Cercle de Douéra	4,422 (1)	Chênes-lièges, lentisques	Taillis	Soumise au régime forestier. (Décision ministérielle du 20 août 1852.)
Zeradia	Cercle de Coléah		Lentisques, oliviers, etc.	*Idem.*	*Idem.*
Sidi-Ferruch	8 k. d'Alger		Pins, broussailles	*Idem.*	*Idem.*
Bouzaréah	Cercle d'Alger		Oliviers, lentisques	Broussailles	*Idem.*
Boudouaou	24 k. E. d'Alger		Chênes, oliviers	Futaie irrégulière.	
Saint-Jules	5 k. de Douéra		Broussailles mêlées d'oliviers.	Broussailles.	
L'Arbâ	32 k. d'Alger		*Idem*	*Idem.*	
Bou-Merdès	48 k. E. d'Alger		Chênes-lièges	Futaie.	
Broussailles du Sahel	Dans un rayon de 36 k.		Lentisques, oliviers, chênes.	Broussailles.	

(1) Les repeuplements exécutés à Saint-Ferdinand et Coléah ont pour objet de transformer des broussailles en bonnes essences, et ne changent rien aux contenances.

Digitized by Google

TABLEAU DES FORÊTS DE LA PROVINCE D'ALGER, AU 31 DÉCEMBRE 1854. (Suite.)

NOMS DES FORÊTS ET DES BOIS.	SITUATION	ÉTENDUE APPROXIMATIVE.	ESSENCES PRINCIPALES.	ÉTAT DU PEUPLEMENT.	OBSERVATIONS
		hect. a.			
CANTONNEMENT D'AUMALE.					
Forêt du Bon-Many	Dra-el-Mizan	23,000	Chênes-lièges	Futaie ou taillis.	
Forêt de Dra-Techta	*Idem*		*Idem*	Taillis sous futaie.	
Bois de Merkalla	Bordj-Boira		*Idem*	*Idem*.	
Bois des Ouled el-Azis	*Idem*		Chênes-lièges et autres	Broussailles et taillis.	
Bois de la Zaouia du Cherfa.	Tablat		Pins	Taillis.	
Bois de Merqued	Merqued		Lentisques	*Idem*.	
Bois des Ouled-Ferrach	Aumale		Chênes, lentisques	Broussailles et taillis.	
Forêt de Ksenna	*Idem*		Pins d'Alep	Futaie.	
Forêt de Ksaar	*Idem*		*Idem*	*Idem*.	
Forêts des Bibans	Beni-Mantour		*Idem*	*Idem*.	
CANTONNEMENT DE BLIDAH.					
Forêts d'Aïn-Télaat	10 k. S. de Blidah	23,200	Pins, cèdres et chênes	Futaie très-irrégulière.	
Forêts du canton du Marabout.	5 k. *idem*		Chênes-lièges	*Idem*.	
Forêts de l'ancien camp	5 k. *idem*		Chênes à glands doux	Perchis réguliers.	
Forêts vallée de la Chiffa.	10 k. *idem*		Thuyas	Taillis.	
Bois des Soumatas	15 à 20 k. *idem*		Thuyas, oliviers et lentisques.	*Idem*.	
CANTONNEMENT DE COLEAH.					
Bois de Mulati	Coléah	8,430	Ormes et frênes	Taillis sous futaie	Soumis au régime forestier (Arrêté du 9 juin 1854.)
Bois de Farghen	*Idem*		*Idem*	*Idem*	*Idem*.
Bois de Ben Ketab	*Idem*		Lentisques, oliviers, ormes.	*Idem*.	
Bois des Corvées	Douaida		Pins	Taillis et taillis sous futaie.	Soumis au régime forestier le 9 juin 1854.
Bois de Sidi-Bouzid	Coléah		*Idem*	Taillis	*Idem*.
Forêt de Chaiba-Fokani	*Idem*		Chênes-lièges	Taillis composé	*Idem*
Forêt de Chaiba-Titani	*Idem*		*Idem*	Taillis sous futaie	Soumise au régime forestier le 9 juin 1854
Forêt de Tefeschoun	Tefeschoun		Chênes-lièges, pins	Taillis composé	*Idem*.
Bois de Ahmed-Cachouch	Coléah		*Idem*	Taillis	*Idem*
Bois des Carézas	Commence à 4 k. et continue entre l'Oued-Ger et le Bonsonis.		Oliviers, lentisques, etc.	*Idem*	La contenance était portée à 9,000 hect. sur le relevé précédent. Les concessions des Hacouk Kaoudoury, Mouach-Tally et autres, ont fait réduire cette contenance, qui n'est qu'approximative
CANTONNEMENT DE CHERCHEL.					
Forêt de Marengo	Marengo		Ormes et frênes	Taillis et taillis sous futaie.	Soumise depuis la création du village de Marengo
Forêt de Dra-el-Qneta	Beni Medad		Lentisques, pins	Taillis et futaie.	
Forêt de Djebel-Nador	Tipaza		Lentisques, chênes-lièges.	Broussailles.	
Forêt de Tsar-el-Joudi-Dj.-Codiate.	Miliauah		*Idem*	*Idem*.	
Forêt de Mamu	Marengo		Beaux lentisques, etc.	Taillis	

Digitized by Google

TABLEAU DES FORÊTS DE LA PROVINCE D'ALGER AU 31 DÉCEMBRE 1854. (Suite.)

NOMS DES FORÊTS ET DES BOIS.	SITUATION.	ÉTENDUE APPROXIMATIVE.	ESSENCES PRINCIPALES.	ÉTAT DU PEUPLEMENT.	OBSERVATIONS.
		hect. a.			
CANTONNEMENT DE CHERCHEL. (Suite.)					
Forêt de Chastel-el-Bejs.	Marengo		Thuyas et lentisques	Taillis.	
Forêt de Djebel-Thuzuntas.	*Idem*		*Idem*	*Idem.*	
Forêt de Paste-el-Kaddret.	*Idem*		Thuyas, aliviers, etc.	*Idem.*	
Forêt de Bourouis	Béni-Menad		Chênes-liéges et pins	Taillis sous futaie.	
Forêt de Zurich	Beni-Menacer		Pins et thuyas	*Idem.*	
Forêt d'El-Had et Kremis.	*Idem*	19,894	Chênes-liéges	*Idem.*	
Forêt de Beni-Menacer	*Idem*		*Idem*	*Idem.*	
Forêt d'El-Fain	El-Fain		Pins et thuyas	Jeune futaie.	
Forêt des Oued-el-Hamann.	Dans une gorge		Chênes verts et pins	*Idem.*	
Forêt d'Oued-Bellah	Cherchel		Pins et thuyas	*Idem.*	
Forêt de Novi	Novi		Pins d'Alep	*Idem.*	
CANTONNEMENT DE DELLYS.					
Forêt de Boberac	Dellys		Chênes-liéges	Taillis sous futaie.	
Forêt de Mesrana	*Idem*		Pins, chênes-liéges	*Idem.*	
Forêt de Tinigarit	20 k. S. Bordy-M		Chênes-liéges	*Idem.*	
Forêt de Djebel-Tigremont.	Rive droite de l'Isser	9,565	*Idem*	Futaie régulière.	
Bois de Bou-Khartout	4 k. de Dellys		Lentisques	Broussailles	La question de propriété est à l'étude.
Bois d'Aïn-bou-Arbi	1 k. de Dellys		*Idem*	Broussailles	*Idem.*
CANTONNEMENT DE MÉDÉAH.					
Forêt des Mouzaia	E. de Mouzaia		Chênes-liéges et autres	Taillis sous futaie.	
Forêt des Ouzeras	12 k. N. de Médéah		Chênes à glands doux, pins.	Futaie et taillis.	
Forêt des Fernen-Beronguia.	24 k. S. E. de Médéah		Chênes à glands et autres.	Taillis sous futaie.	
Forêt des Beni-bou-Yaconb.	Agalik de Médéah		Chênes à glands doux et liéges, pins et thuyas.	*Idem.*	
Forêt des Ouameris	*Idem*		Chênes verts, pistachiers, etc.	Taillis.	
Forêt des Haneuchas	*Idem*		*Idem*	*Idem.*	
Forêt des Guérib	*Idem*	34,190	Oliviers, genévriers, lentisques.	Broussailles.	
Forêt des Rhigas	Entre Boghar et Médéah		Pins, chênes, etc	Futaie et taillis.	
Forêt des Ouaras	Agalik de Médéah		*Idem*	*Idem.*	
Forêt des Beni-Hassen	40 k. S. de Médéah		Pins, thuyas	Taillis.	
Forêt des Ouled-Sidi-Nadj.	Agalik des douars		*Idem*	Futaie et taillis.	
Forêt des Hamed-ben-Youssef.	Caïdat de Rhabia		Chênes verts, etc., pins	*Idem.*	
Forêt des Rhabia	*Idem*		Pins, chênes	*Idem.*	
Forêt des Ouled-Deid	Agalik des douars		Thuyas	Taillis.	
Forêt des Abid	Sur l'Oued-el-Abik		Chênes à glands doux	*Idem.*	
Forêt des Ouled-Alan	A la source de l'Oued-Mela		Chênes, etc	Taillis et broussailles.	

TABLEAU DES FORÊTS DE LA PROVINCE D'ALGER AU 31 DÉCEMBRE 1854. (Suite.)

NOMS DES FORÊTS ET DES BOIS.	SITUATION	ÉTENDUE APPROXIMATIVE.	ESSENCES PRINCIPALES.	ÉTAT DU PEUPLEMENT.	OBSERVATIONS
		hect. a.			
CANTONNEMENT DE BOGHAR, DJEFFA, LAGHOUAT.					
Forêt des Ouled-Hellal..	Djb.-Nejeul et le Chélif.....	20,520	Pins, chênes verts.....	Futaie et taillis.	
Forêt des Ouled-Auteurs.	Entre Boghar et le Chélif....		Chênes et pins d'Alep...	*Idem.*	
Forêt des Hamza.....	Oued-Hacoun et Oued-Hamza		Pins, chênes, thuyas...	*Idem.*	
Forêt des M'Fatha.....	Djb.-Dahria et Djb.-Bousclam		Pins, chênes, etc.....	*Idem.*	
Forêt des Ain-Oussera...	O. d'Ain-Houssera.....		Tamaris.....	Taillis.	
Forêt des Guelt-el-Stel..	Ch. du Sébarous.....		Thuyas, lentisques, oliviers, pins et chênes.	*Idem.*	
Forêt des Hadjar-el-Mleh.	Au rocher de Sel.....		Pins, thuyas.....	*Idem.*	
Forêt des Djelfa.....	4 k. N. de la maison du commandement.		Pins d'Alep.....	Futaie.	
Forêt des El-Reg.....	Près du village Hairan.....		Tamaris.....	Broussailles.....	On rencontre à 16 k. S. E. de Laghouat des bouquets épars de palmiers. (Bethouna.)
CANTONNEMENT DE MILIANAH ET TENIET-EL-HAÂD.					
Forêt d'Ain-Turqui (Bled)	Zaccar.....	24,008	Chênes et lentisques....	Taillis.....	Soumise au régime forestier (Décision ministérielle du 5 juin 1854.)
Forêt de Sidi-Shâ.....	Cercle de Milianah.....		Thuyas, lentisques.....	Broussailles.....	Soumise au régime forestier. (Décision ministérielle du 10 juillet 1854.)
Forêt de Meddernach...	Zaccar.....		Chênes, lentisques.....	Taillis.	
Forêt des Oued-Aidous..	Zaccar-Rherby.....		Pins et chênes.....	Beau taillis.	
Forêt de Telsouchkoef..	*Idem*.....		*Idem*.....	*Idem.*	
Forêt de Zaccar.....	*Idem*.....		Chênes à glands doux...	*Idem.*	
Forêt de Bord-el-Majeri.	*Idem*.....		*Idem*.....	*Idem.*	
Forêt des Oued-Hamema.	*Idem*.....		*Idem*.....	Taillis.	
Forêt de Mont-Saiema...	*Idem*.....		*Idem*.....	*Idem.*	
Forêt d'Ataff.....	60 k. O. de Milianah.....		Pins et chênes.....	Futaie.	
Forêt des Oued-Massin..	Rive gauche du Chélif.....		Pins, thuyas.....	Futaie et taillis.	
Forêt de Teniet-el-Haâd.	3 k. de Teniet-el-Haâd.....		Cèdres et chênes.....	*Idem.*	
Forêt d'Ain-Kara.....	32 k. S. de Milianah.....		Thuyas, pins, oliviers, etc.	Massifs de pins, broussailles et clairières.	
Forêt des Oued-Beilal...	50 k. S. de Milianah.....		Chênes à glands doux, etc.	Futaie et taillis.	
CANTONNEMENT D'ORLÉANSVILLE.					
Forêt de Medjaja.....	13 k. N.-E. d'Orléansville....	37,012	Thuyas et lentisques....	Taillis simple.	
Forêt des Beni-Rached..	20 k. N.-E. d'Orléansville....		*Idem*.....	*Idem.*	
Forêt de Temdrers.....	32 k. S. d'Orléansville.....		Pins et chênes.....	Taillis sous futaie.	
Forêt de Sidi-Drys.....	52 k. S. d'Orléansville.....		*Idem*.....	Futaie.	
Forêt de l'Ahr-Isly.....	30 k. S.-O. d'Orléansville....		*Idem*.....	Taillis.	
Forêt des Ouarensenis...	30 k. O. de Teniet-el-Haâd, 40 k. S.-O. d'Orléansville.		Pins, thuyas, chênes, lentisques.	Futaie et taillis.	
Forêt des Oued-Fodda...	10 k. E. d'Orléansville.....		Pins, thuyas, chênes, etc.	Quelques massifs de pins et le surplus broussailles.	
Forêt des Oued-Isly.....	Commence à 25 k. d'Orléansville.		Thuyas, chênes verts, pins, etc.	Broussailles.....	1,218 hectares ont été soumis au régime forestier et figurent plus haut : savoir : Sidi-Drys, 936 hectares ; l'Ahr-Isly, 282.
Forêt des Montagnes-Rouges.	.....		Caroubiers, pins, etc...	Jeune plantation.....	Il existe près d'Orléansville 12 à 1,500 hectares de terrains complétement nus, que le service forestier a entrepris de reboiser.

TABLEAU DES FORÊTS DE LA PROVINCE D'ALGER AU 31 DÉCEMBRE 1854. (Suite.)

NOMS DES FORÊTS ET DES BOIS.	SITUATION.	ÉTENDUE APPROXIMATIVE.	ESSENCES PRINCIPALES.	ÉTAT DU PEUPLEMENT.	OBSERVATIONS.
		hect. a.			
CANTONNEMENT DE TENEZ.					
Forêt de Tiffillèles.....	8 k. de Tenez.....		Chênes, pins, thuyas...	Perchis.....	Soumise au régime forestier. (Décision ministérielle du 3 février 1853.)
Forêt du Cap-Tenez....	12 k. E. de Tenez.....		*Idem*.....	Taillis simple.....	*Idem*.
Forêt de Kaeb-el-Amri..	5 k. O. de Tenez.....		Thuyas, pins.....	*Idem*.....	*Idem*.
Forêt de Djebel-Fedj....	*Idem*.....		*Idem*.....	*Idem*.....	*Idem*.
Forêt de Guergour.....	16 k. S. de Tenez.....		Pins et chênes.....	Taillis et futaie.	
Forêt de Tir-er-Ar.....	3 k. E. de Tenez.....	3,715	Pins.....	Perchis.....	Soumise au régime forestier. (Décision ministérielle du 6 juillet 1854.)
Forêt des gorges de l'Oued-Allala.	4 k. S. de Tenez.....		Thuyas, pins.....	Taillis.....	*Idem*
Forêt des Oued-el-Arous.	5 k. S.-O. de Tenez.....		Thuyas, lentisques.....	Broussailles.....	*Idem*.
Forêt de Montenotte....	1 k. N. de Montenotte.....		Thuyas.....	Taillis.	
Forêt des Oued-el-Allala.	6 k. S. de Tenez.....		Thuyas, pins, etc.....	Jeune taillis bien venant.	155 hectares ont été soumis au régime forestier.
Forêt de Bou-Allou.....	16 k. S. de Tenez.....		Thuyas, oliviers.....	Broussailles.	
Forêt de Djebel-Charras.	16 k. N. O. de Tenez.....		Thuyas, pins, chênes...	Bouquets épars; broussailles.	

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES FORÊTS DE LA PROVINCE D'ALGER.

NOMS DES CANTONNEMENTS.	ÉTENDUE APPROXIMATIVE totale.	ÉTENDUE SOUMISE au régime forestier.	OBSERVATIONS.
	hectares.	hect. ares.	
ALGER.....	4,422	964 17	
AUMALE.....	23,000	»	
BLIDAH.....	23,200	»	
COLÉAH.....	8,480	1,192 78	
CHERCHEL.....	19,894	200	
DELLYS.....	9,565	»	
MÉDÉAH.....	34,190	»	
BOGHAR, DJELFA, LAGHOUAT.....	20,520	»	
MILIANAH et TENIET-EL-HAÂD.....	24,008	655 58	
ORLÉANSVILLE.....	37,612	60	Jeune plantation.
TENEZ.....	3,715	2,262 18	
TOTAL.....	208,606	5,334 71	

NOTA. Le tableau de situation publié par le département de la guerre, pour la période de 1850 à 1852, donnait, pour la contenance des forêts de la province d'Alger, un chiffre total de..... 168,645 hectares,
dont il faut déduire, pour la forêt d'Ackfordoun, près Bougie, qui dépend de la province de Constantine..... 9,600

Soit, pour la province d'Alger..... 159,045

En 1853-1854, des reconnaissances faites par les agents forestiers et le service du génie ont constaté l'existence de massifs boisés importants entre Boghar et Laghouat, ainsi que dans les cantonnements de Cherchel et d'Aumale, dont l'ensemble a été estimé très-approximativement à 49,561 hect., ci. 49,561

Plantations effectuées à Orléansville..... 60

TOTAL pour la province d'Alger, au 31 décembre 1854..... 208,666

PROVINCE D'ORAN.

En 1853 et 1854, le service forestier s'est attaché à compléter ses explorations de manière à avoir une idée rapprochée de la situation et de l'importance des masses boisées de la province d'Oran, sauf la subdivision de Bel-Abbès, où il n'y a eu un agent qu'à la fin de 1854, et où, par conséquent, ces explorations ont donné encore peu de résultats. Les diverses masses boisées indiquées à l'état qui suit, ont reçu le nom qu'elles portent dans la contrée ou celui du point le plus saillant qui s'y trouve ou l'avoisine. Un travail statistique d'ensemble pour la province et détaillé par chaque subdivision se fait en ce moment et sera remis, dans le courant de cette année, à l'autorité supérieure, qui aura ainsi une première base, imparfaite sans doute, mais qui chaque année se complétera et s'améliorera par les travaux nécessaires pour la constitution du domaine forestier. En 1854 les commissions spéciales ont reçu les documents préparatoires réunis par le service forestier, sur 10 forêts comprenant 39,958 hectares, savoir : la forêt de Muley-Ismaël (Oran), 12,239 hectares; M'Silah (Oran), 2,128 hectares; Tamarin du Sig (Oran), 665 hectares; Oued-el-Melah (Oran), 300 hectares; Chabat-el-Ham (Oran), 2,000 hectares; Hahra (Mostaganem), 280 hectares; Agboul (Mostaganem) 3,270 hectares; Nosmoth (Mascara), 4,438 hectares; Guatarnia (Sidi-bel-Abbès), 8,000 hectares; Nador (Tlemcen), 6,038 hectares. Les Commissions spéciales poursuivent leurs travaux, 40,000 hectares vont donc être prochainement annexés régulièrement au domaine forestier. Grâce aux créations d'emploi dont le Ministre de la guerre vient de doter la province d'Oran, ces travaux vont prendre une large extension en même temps que recevront une vive impulsion les exploitations forestières, dont les demandes commencent à se produire des divers points de la province.

La compagnie de planteurs militaires entre autres travaux, a reboisé environ 50 hectares de la Montagne Nue, le Djebel-Merdjajou, Santa-Cruz, qui domine Oran, parcelle étendue sur les dunes mouvantes de Ksrouba, près Mostaganem; 200 hectares environ de la forêt d'Afir, peuplés de chênes-lièges ont été démarclés; 15,000 pieds d'oliviers ont été greffés à Muley-Ismaël. Tous ces travaux sont en état prospère : un résultat remarquable a été obtenu : les indigènes, qui, au début, arrachaient les greffes, font, aujourd'hui que nous les avons éclairés sur le sens des travaux de greffage, demande sur demande pour obtenir des greffeurs, que le service forestier s'est vu avec regret obligé de refuser.

En résumé, le service forestier de la province d'Oran touche à la fin de la difficile période d'études et de création, et arrive à l'époque où il doit être colonisateur et producteur, ce qui est sa vraie mission partout, mais plus spécialement en Algérie.

TABLEAU DES FORÊTS DE LA PROVINCE D'ORAN AU 31 DÉCEMBRE 1854.

NOMS DES FORÊTS ET DES BOIS.	SITUATION.	ÉTENDUE APPROXIMATIVE.	ESSENCES PRINCIPALES.	ÉTAT DE PEUPLEMENT.	OBSERVATIONS.
		hect. a.			
Forêt de Muley-Ismaël..	40 kilom. à l'est d'Oran		Olivier, chêne vert, thuya, etc.	Taillis sous futaie et taillis simple.	
Forêt de M'Silah.....	30 k. à l'ouest d'Oran.....		Chêne-liége, thuya, lentisque, chêne kermès et quelques pins d'Alep.	Taillis composé.	
Bois de Chabba-el-Ham.	60 k. au S. O. d'Oran.....		Lentisque, chêne vert, olivier, caroubier.	Broussailles et taillis simple.	
Bois de l'Oued-el-Melah.	60 k. environ au S. O. d'Oran		Genévrier phénicien...	Broussailles.	
Bois des Ouled Zeir....	30 k. E. d'Aïn-Temouchent..		Lentisque, chêne vert, olivier.	Taillis simple et broussailles.	
Bois du Djebel-Khar....	18 k. N. E. d'Oran.....		Lentisque phillyrée, chêne kermès	Broussailles.	
Bois de Tamarins.....	13 k. N. de Saint-Denis-du-Sig		Tamarins.....	Taillis composé.	

Digitized by Google

TABLEAU DES FORÊTS DE LA PROVINCE D'ORAN AU 31 DÉCEMBRE 1854. (Suite.)

NOMS DES FORÊTS ET DES BOIS.	SITUATION.	ÉTENDUE APPROXIMATIVE.	ESSENCES PRINCIPALES.	ÉTAT DU PEUPLEMENT.	OBSERVATIONS.
		hect. a.			
Forêt de la Macta.....	14 k. O. de Mostaganem....		Genévrier phénicien, thuya, lentisque et quelques pins.	Taillis et arbres épars.	
Bois d'Ain-Nars.....	16 k. S. E. de Mostaganem..		Lentisque, chêne vert, pin d'Alep.	Taillis composé.	
Forêt de l'Agboub.....	45 k. S. E. de Mostaganem..		Pin d'Alep, chêne vert, lentisque.	Jeune futaie et taillis composé.	
Bois de l'Habra.....	7 myr. S. de Mostaganem...		Tamarine.....	Taillis composé.	
Forêts des Flittas.....	7 myr. S. E. de Mostaganem.		Pin d'Alep, chêne vert, lentisque, olivier.	Futaie et taillis.	
Forêt d'Ammi-Moussa..	128 k. de Mostaganem.....		Pin d'Alep, chêne à glands doux, quelques frênes.	*Idem.*	
Bois de Boughraid.....	4 k. N. de Tiaret.....		Olivier et caroubier....	Futaie sur taillis.	
Bois de Gamâout.....	4 k. O. de Tiaret.....		Chêne-liége.....	Taillis composé et arbres épars.	
Forêt de Tagdempt....	18 k. S. O. de Tiaret.....		Lentisque et chêne vert.	Broussailles.	
Forêt des Damas.....	65 k. S. E. de Mascara...		Chêne vert et thuya ...	Futaie et taillis.	
Forêt des Assassne.....	35 k. N. E. de Saïda.....		Chêne vert et à glands doux.	*Idem.*	
Forêt de Khenifer.....	34 k. N. O. de Saïda.....		Chêne vert, thuya, pin d'Alep, genévrier.	*Idem.*	
Forêt de Nosmoth.....	32 k. S. E. de Mascara.....		Chêne à glands, thuya, chêne vert.	Taillis composé.	
Forêt de Zelamta.....	30 k. S. E. de Mascara.....		Chêne vert, thuya, lentisque, arbousier.	Futaie, taillis et broussailles.	
Forêt de Fougbalzid...	15 k. O. de Saïda.....	411,291 17	Pin d'Alep, thuya et lentisque.	Belle futaie, pins, taillis.	
Forêt de l'Onizert.....	30 k. S. O. de Mascara.....		Thuya, olivier, pin, lentisque et genévrier.	Taillis et futaie.	
Bois de Bouziri.....	17 k. N. O. de Mascara.....		Pin d'Alep, thuya, olivier.	Taillis composé.	
Forêt de Beni-Chougran.	15 k. N. O. de Mascara.....		Thuya, rhus pentaphyllum, olivier.	Jeune futaie.	
Forêt de Keirionis.....	25 k. N. E. de Mascara.....		Lentisque et olivier....	Taillis composé.	
Forêt de Ben-Homeida..	30 k. N. E. de Mascara.....		Lentisque et thuya.....	Taillis et broussailles.	
Forêt du Guentor.....	40 k. N. E. de Mascara.....		*Idem*.....	*Idem.*	
Forêt de Kalaa.....	30 k. N. E. de Mascara.....		Chêne vert, lentisque, olivier, thuya, chêne-liége.	Arbres épars.	
Bois des Ouled-Mimoun.	40 k. N. E. de Tlemcen.....		Chêne vert à glands doux, pin d'Alep, térébinthe.	Futaie et arbres épars.	
Forêt des Beni-Smiel...	60 k. S. E. de Tlemcen.....		Chêne zéen et chêne vert.	Futaie et taillis.	
Bois de l'Oued-Chouly..	30 k. S. E. de Tlemcen.....		Chêne zéen et chêne vert, thuya.	*Idem.*	
Forêt du Nador.....	25 k. S. E. de Tlemcen.....		Chêne vert, zéen et glands doux.	*Idem.*	
Forêt de Ouargla.....	25 k. E. de Sebdou.....		Pin d'Alep.....	Jeune futaie.	
Forêt de Sebdou.....	1 k. S. de Sebdou.....		Chêne à glands doux vert et thuya.	Futaie et taillis.	
Bois d'El-Oguiba.....	20 k. S. de Tlemcen.....		Chêne vert, zéen, peuplier.	*Idem.*	
Bois de la Tafna.....	26 k. S. O. de Tlemcen.....		Chêne vert, lentisque, arbousier.	Taillis simple.	
Forêt de Mahazet.....	20 k. O. de Sebdou.....		Chêne vert, thuya, genévrier.	Belle futaie.	

Digitized by Google

TABLEAU STATISTIQUE DES FORÊTS DE LA PROVINCE D'ORAN AU 31 DÉCEMBRE 1854. (Suite.)

NOMS DES FORÊTS ET DES BOIS	SITUATION.	ÉTENDUE APPROXIMATIVE.	ESSENCES PRINCIPALES.	ÉTAT DU PEUPLEMENT.	OBSERVATIONS.
		hect. a.			
Forêt d'Ahsir.....	25 k. S. O. de Tlemcen		Chêne-liége, zéen et chêne vert.	Futaie.	
Forêt des Oulad-Riah..	25 k. O. de Tlemcen.....		Olivier, chêne, zéen et vert.	Taillis sous futaie.	
Terrains assez vastes peuplés d'oliviers sauvages aux environs de Lalla-Meghrnia.	Environs de Lalla-Meghrnia..		Oliviers.....	Arbres isolés.	
Bois de Bthum.....	2 k. S du fort de Lalla-Meghrinia		Térébinthe, olivier, thuya.	Taillis simple	
Bois du Gouverneur ...	3 k. S. O. du fort de Lalla-Meghrnia		*Idem*.....	*Idem*.	
Bois de Sidi-Azziz.....	10 k. S. O. de Nedroma.....		Pin d'Alep.....	Futaie	
Bois de Ausor.....	45 k. N. O. de Tlemcen.....		Lentisque, olivier, chêne kermès.	Broussailles.	
Bois de Sidi-Sofi	*Idem*.....		Pin d'Alep, chêne vert et zéen.	Futaie.	
Bois de Zitoun-Seba....	24 k. E. de Djemma-Ghazaouat		Genévrier, olivier, chêne vert.	Broussailles.	
Bois de Filhaoussen....	4 k. N. E. de Nedroma.....		Chêne-liége, pin d'Alep, genévrier.	Arbres épars.	
Bois de Tedjera.....	4 k. E. de Djemma-Ghazaouat.		Thuya, genévrier, chêne vert.	Taillis et broussailles.	
Bois de Sidi-Oucha ...	8 k. E. de Djemma-Ghazaouat.		Pin d'Alep, genévrier...	Futaie.	
Bois de Sidi-bon-Djenan.	24 k. S. O. de Djemma-Ghazaouat.		*Idem*.....	*Idem*.	
Forêt de Guetarnia....	40 k. N. E. de Sidi-bel-Abbès.		Pin d'Alep.....	Jeune futaie.	
Forêt de Daya.....	60 k. S de Sidi-bel-Abbès...		Pin d'Alep, chêne vert..	Futaie.	
		411,291 17			

PROVINCE DE CONSTANTINE.

La province de Constantine est, de toute l'Algérie, la plus richement dotée en forêts. Leur étendue, la vigueur de certains arbres, les massifs impénétrables qu'ils forment, les dimensions auxquelles ils atteignent, attestent la prodigieuse fécondité de cette nature. Bien que ces forêts aient été jadis livrées à des exploitations déréglées, et que les indigènes y aient puisé sans mesure et sans aucun souci de l'avenir, elles offrent encore, telles qu'elles sont, d'incalculables ressources pour la marine, pour l'industrie, pour les arts, pour les administrations civiles et militaires, pour la confection des instruments propres à l'agriculture, pour l'alimentation des usines, etc. Les essences dominantes, celles qui atteignent les plus hautes dimensions et le plus vaste développement, sont : le cèdre, lo pin d'Alep, le chêne zéen, le chêne-liége, le frêne et l'orme.

Ce serait une tâche longue, laborieuse et peu utile, que de chercher à détailler chaque massif et les richesses qu'il peut offrir. Un tableau synoptique résumera comme ci-dessus, en la rendant plus claire, la constitution du sol.

Digitized by Google

TABLEAU DES FORÊTS DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE AU 31 DÉCEMBRE 1854.

NOMS DES FORÊTS ET DES BOIS.	SITUATION.	ÉTENDUE APPROXIMATIVE.	ESSENCES PRINCIPALES.	ÉTAT DU PEUPLEMENT.	OBSERVATIONS.
		hect. a.			
CANTONNEMENT DE CONSTANTINE.					
TERRITOIRE CIVIL.					
Chabersas	Constantine, à 2 k. de Constantine.	2	Pin d'Alep	Plantation exécutée en 1853 et 1854.	
TERRITOIRE MILITAIRE.					
Chettbaa	Ben-Sliman, Chabel-Said, à 10 k. de Constantine.		Chêne vert	Broussailles broutées.	Est soumise à un rempage régulier par suite d'un aménagement présenté par le chef de service.
Mouia et Télien	Mouia et Télien, à 50 k. de Constantine.		Chêne, frêne et orme mélangés de broussailles.	Futaie clair-plantée	Les charbonniers y exploitent les broussailles.
Djebel-Gerriouna	Ségoia, à 40 k. de Constantine.		Chêne vert, chêne-liége, chêne zéen.	*Idem*	Sert à l'approvisionnement de Constantine.
Beni-Medjelled et Bouhurat.	Beni-Medjelled, à 36 k. de Constantine.		Chênes-liéges et zéens	Futaie	*Idem.*
Beniket et Quettet	Beni-Slim, Ouled-Amed, à 62 k. de Constantine.		*Idem*	*Idem*	*Idem.*
Ouled-Ibar et Atia	Ouled-Ibar, à 45 k. de Constantine.		*Idem*	*Idem*	*Idem.*
Hamouth	Zmouls, à 50 k. de Constantine.		Chêne vert, pin, orme et frêne.	*Idem*	Se trouve très-éloignée des voies de transport et n'est soumise à aucune exploitation régulière.
Beni-Kettabah	Khettabah, à 64 k. de Constantine.		Chêne zéen, chêne liége, pin et orme.	*Idem*	*Idem.*
Sidi-Reghis	Haractas, à 80 k. de Constantine.		Chêne vert et pin	*Idem*	*Idem.*
Ouled-Sélim-Hif-en-N'aer	Selim-Baraina, à 60 k. de Constantine.	52,325 75	Chêne vert	Taillis sous futaie	Nouvelle forêt désignée par le bureau arabe de Constantine ; se trouve très-éloignée des centres de population.
Ferdj-Jiouah	Beni-Aziz, Medjelled, Debancha-Babor, à 110 k. de Constantine.		*Idem*	*Idem*	*Idem.*
Oued-el-Kebir	Beni-Aroum, Shiah-Embarak, Aidoun, Méchal, Djebalah, Belaid, Meslim, Hobbi, Aicha et Fetall, 50 à 150 k. de Constantine.		*Idem*	*Idem*	*Idem.*
Arrès	Arrès, à 64 k. de Constantine.		*Idem*	*Idem*	*Idem.*
Ouled-Aia	Ouled-Aia, à 64 k. de Constantine.		*Idem*	*Idem*	*Idem.*
Ouled Asker	Ouled-Asker, à 64 k. de Constantine.		*Idem*	*Idem*	*Idem.*
Zouara	Zouara, à 52 k. de Constantine.		*Idem*	*Idem*	*Idem.*
Sellaous-Kerabed	Ouled Daoud, Senalda, Ouled-si-Affif, à 96 k. Constantine.		*Idem*	*Idem*	*Idem.*

Digitized by Google

TABLEAU DES FORÊTS DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE AU 31 DÉCEMBRE 1854. (Suite.)

NOMS DES FORÊTS ET DES BOIS.	SITUATION.	ÉTENDUE APPROXIMATIVE.	ESSENCES PRINCIPALES.	ÉTAT DE PEUPLEMENT	OBSERVATIONS.
		hect. a.			
CANTONNEMENT DE BATNA.					
TERRITOIRE MILITAIRE.					
Tugurth	Bou-Aoun et autres, à 12 k. de Batna.		Cèdres et chênes verts	Futaie	De nombreuses exploitations s'y font pour les besoins du génie militaire et de la consommation locale.
Batna	Habitations éparpillées, à 4 k. de Batna.		Chêne vert	Taillis	Soumis à une exploitation régulière pour l'approvisionnement de Batna.
Aurès	Aurès, Chergui et autres, à 20 k. de Batna.		Cèdre, chêne vert, genévrier, pin d'Alep.	Futaie et taillis	Il n'a pas encore été possible de soumettre cette forêt à une exploitation régulière.
Belezma	Bou-Aoun et autres, à 12 k. de Batna.	42,800	Cèdres et chênes verts	Futaie	Concession de 20 ans de 7,000 mètres carrés, et destinée à approvisionner Constantine en bois de construction.
Lambèse	Lambèse, à 12 k. de Batna		Chêne vert	Taillis sous futaie	Soumis à une exploitation régulière pour l'approvisionnement de Batna et de Constantine. 8 coupes ont été mises annuellement en adjudication.
Saïda	Saïda, à 24 k. de Biskara		Tamaris	Taillis	Vient d'être explorée tout récemment.
CANTONNEMENT DE SÉTIF.					
TERRITOIRE MILITAIRE.					
Bou-Thaleb	.....		Cèdre et chêne vert	Futaie	De nombreuses exploitations s'y font pour les besoins locaux et pour la construction des villages génevois.
Vieux Bou-Thaleb	Bou-Thaleb, El-Hamma, Ben-Slama, D.-Soubella, Ouled-Adjez, etc., à 64 k. de Sétif.		*Idem*	*Idem*	Épuisée par les anciennes exploitations.
Djebel-Hafghan	.....		Chêne vert	Taillis	1,500 hectares sont soumis à une exploitation régulière pour les besoins du chauffage militaire de Sétif. 8 coupes ont mises annuellement en adjudication.
Djebel-Gatan	Gatan, etc., à 60 k. de Sétif.	69,800	Genévrier, lentisque, etc.	*Idem*	Les charbonniers y exploitent les bois dépérissants et surabondants.
D'Hamara ou Ali-ben-Sabor.	Ali-ben-Sabor, à 85 k. de Sétif.		Cèdre et chêne vert	Futaie	De nombreuses exploitations s'y font pour les besoins du génie militaire et de la colonie génevoise.
Oued-Dérian	Dérian, à 60 k. de Sétif		Chêne vert	Futaie et taillis	N'est soumis à aucune exploitation.
Bihan	Kabylie, à 100 k. de Sétif.		*Idem*	*Idem*	Non encore suffisamment explorée.
Amama	Amama, à 108 k. de Sétif		*Idem*	*Idem*	*Idem.*
Oued-Maaded	Oued-Maaded, à 30 k. de Bordj-bou-Arréridj.		Chêne vert, buis, lentisque, etc.	Taillis sous futaie	Sert à l'approvisionnement de Bordj-bou-Arréridj

Digitized by Google

TABLEAU DES FORÊTS DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE AU 31 DÉCEMBRE 1854. (Suite.)

NOMS DES FORÊTS ET DES BOIS.	SITUATION.	ÉTENDUE APPROXIMATIVE.	ESSENCES PRINCIPALES.	ÉTAT DU PEUPLEMENT.	OBSERVATIONS.
		hect. a.			
CANTONNEMENT DE PHILIPPEVILLE.					
TERRITOIRE CIVIL.					
Djebel-Halia	Valée, à 8 k. de Philippeville.	2.888 76	Chêne-liége, chêne zéen, frêne et broussailles.	Futaie	Concession de 40 ans pour la reproduction du liége.
Forêt communale de Philippeville.	Saint-Antoine et Damrémont, à 6 k. de Philippeville.		*Idem*	Taillis sous futaie	Affectée à la commune de Philippeville.
Forêt communale de Valée.	Valée, à 5 k. de Philippeville.		Broussailles	Taillis	Affectée à la commune de Valée.
Forêt communale de Damrémont.	Damrémont, à 4 k. de Philippeville.		*Idem*	*Idem*	Affectée à la commune de Damrémont.
Forêt communale de St-Antoine.	Saint-Antoine, à 6 k. de Philippeville		*Idem*	*Idem*	Affectée à la commune de Saint-Antoine.
TERRITOIRE MILITAIRE.					
Djebel-Halia (vallée des Charbonniers.)	Djebel-Halia, à 8 k. de Philippeville.	32,045 13	Chêne-liége, chêne zéen, frêne et broussailles.	Futaie	Exploitée par les charbonniers indigènes.
Filfila	Filfila, à 10 k. de Philippeville.		*Idem*	*Idem*	Non encore exploitée.
Zéramna et la Fahir	Zéramna et la Fahir, à 8 k. de Philippeville.		*Idem*	*Idem*.	
Safsaf	Diverses tribus et villages, à 6 k. de Philippeville.		Blanc de Hollande	*Idem*	Réservée contre les débordements du Safsaf.
Stora	Bekehl, à 4 k. de Philippeville.		Chêne-liége et broussailles	*Idem*.	
Eghmen	Eghmen, etc., à 6 k. de Philippeville.		Chêne-liége et oliviers	*Idem*	Réservée contre les éboulements et pour les besoins de Stora.
Oued-Bibi	Oued-Bibi, à 10 k. de Philippeville.		Chêne-liége, oliviers et ormes.	*Idem*.	*Idem*.
Oued-Goebli	Guébli, etc., à 12 k. de Philippeville.		Chêne-liége	*Idem*.	
Oued-Zouer	Zouer, etc., à 14 k. de Philippeville.		Chêne-liége, orme, olivier.	*Idem*	Réservée pour les besoins des indigènes.
Djebel-Estaya	Kalylie, à 10 k. de Robertville		Chêne-liége	*Idem*.	
Oued-Djebarra	Djebarra, etc., à 4 k. de Philippeville.		Chêne-liége, chêne zéen, frêne et broussailles.	*Idem*.	
Collo	Beu-Meslem, Saak, etc., à 60 k. de Philippeville.		Chêne-liége, oliviers	*Idem*	N'est pas encore suffisamment explorée.
CANTONNEMENT DE JEMMAPES.					
TERRITOIRE MILITAIRE.					
Fendeck	Fendeck, etc., à 3 k. de Jemmapes.		Chêne-liége, orme, frêne et broussailles.	Futaie	En voie d'instruction pour être concédée en vue de la reproduction du liége.
Guerbès	Guerbès, etc., à 15 k. de Jemmapes.		*Idem*	*Idem*	Réservée pour les mines du Filfila.

TABLEAU DES FORÊTS DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE AU 31 DÉCEMBRE 1854. (Suite.)

NOMS DES FORÊTS EN CHAQUE BOIS.	SITUATION.	ETENDUE APPROXIMATIVE.	ESSENCES PRINCIPALES.	ÉTAT DU PEUPLEMENT.	OBSERVATIONS.
		hect. a.			
CANTONNEMENT DE JEMMAPES. (Suite.)					
TERRITOIRE MILITAIRE. (Suite.)					
Sonendja, Bône	Sonendje, etc., à 12 k. de Jemmapes.	60,278 88	Chêne-liége, orme, frêne et broussailles.	Futaie	Concession de 40 ans pour la reproduction du liége.
Oued-Kuerk	Oued-Kuerk, etc., à 12 k. de Jemmapes.		Chêne vert	Taillis sous futaie	Réserve pour les besoins de Jemmapes.
Safia et Radjetas (Bône)	Safia-Radjetas, etc., à 8 k. de Jemmapes.		Chêne-liége	Futaie	Concession de 40 ans pour la reproduction du liége.
Bouk-Saiba et autres	Bouk-Saiba, etc., à 12 k. de Jemmapes.		Chêne-liége, chêne zéen, chêne vert, orme, frêne et broussailles.	*Idem*	Réservé pour les besoins des religieux.
Zerdezas et Taya	Zerdezas, etc., à 15 k. de Jemmapes.		*Idem*	*Idem*	Une exploitation de 60,000 stères est en voie d'instruction
Adjenoun	Adjenoun, à 26 k. de Jemmapes.		Chêne vert et zéen	*Idem*	
CANTONNEMENT DE BOUGIE.					
TERRITOIRE CIVIL.					
Vallée des Singes	Bougie	250	Olivier, caroubier, etc.	Taillis	Exploitée pour satisfaire les besoins de Bougie
TERRITOIRE MILITAIRE.					
Oued-Djemma	Béni-Amram, Sliman et Melloud, à 12 k. de Bougie.	191,212 77	Chêne-liége	Futaie.	
Beni-Foural et autres	Béni-Krara, Kerfal, Ahmet-Amerous, Aissou, Ouernedin et Foural, à 8 k. de Djidjelli, à 74 k. de Bougie.		Chêne-liége, chêne zéen, orme, frêne, etc.	*Idem*.	
Aquefedon	Kabylie, à 10 k. de Bougie		*Idem*	*Idem*.	
Beni-Séguial	Béni-Sigoual et autres, à 45 k. de Bougie.		Chêne liége	*Idem*.	
El-Heit	El-Heit, à 20 k. de Bougie		Chêne-liége, chêne vert, frêne, orme, etc.	*Idem*	Exploitée pour les besoins de la garnison de Bougie.
CANTONNEMENT DE L'ÉDOUGH.					
TERRITOIRE CIVIL.					
Édough et Bouzini	Bône, à 16 k. de Bône	8,371	Chêne-liége, chêne zéen, frêne, etc.	Futaie	Concession de 3,140 hectares au point de vue de la reproduction du liége. Le surplus est réservé pour les besoins de Bône.
Édough. (Ancienne concession Milliot.)	Bône, à 12 k. de Bône		*Idem*	*Idem*	Réserve pour les besoins de Bône.

TABLEAU DES FORÊTS DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE AU 31 DÉCEMBRE 1854. (Suite.)

NOMS DES FORÊTS ET DES BOIS.	SITUATION.	ÉTENDUE APPROXIMATIVE.	ESSENCES PRINCIPALES.	ÉTAT DU PEUPLEMENT.	OBSERVATIONS.
		hect. a.			
TERRITOIRE MILITAIRE.					
Cep de Fer	Attaone, Ben-Assa, Hanedjed, Sgka, etc., à 30 k. de Bône.	24,871 43	Chêne-liége, chêne zéen, frêne, etc.	Futaie.	On y exploite, de loin en loin, quelques milliers de fagots pour les besoins locaux.
Dréan	Dréan, etc., à 8 k. de Bône.		Broussailles	Taillis	
Oued-Aneb et Maka	Bredia, Mraouna, Berbez, à 18 k. de Bône.		Chêne-liége, chêne vert.	Futaie.	
CANTONNEMENT DES BENI-SALAH.					
TERRITOIRE CIVIL.					
Bords de la Seybouse	Barral et Mondovi, à 2 k. de Barral et Mondovi, à 30 k. de Bône.	200	Blanc de Hollande	Taillis sous futaie	Exploitée pour l'affouage de la société de l'Alélick.
TERRITOIRE MILITAIRE.					
Beni-Salah	Beni-Salah, à 46 k. de Bône et à 16 k. de Barral.	20,000	Chêne-liége, chêne zéen, frêne, blanc de Hollande, etc.		Affouage de 1 an, 000 stères pour la société des hauts-fourneaux de l'Alélick.
CANTONNEMENT DE GUELMA.					
TERRITOIRE MILITAIRE.					
Ouled-Béchia	Ouled-Bechia, etc., à 20 k. de Guelma.	98,400	Chêne vert	Taillis sous futaie	Destinée aux besoins locaux, qui sont très-restreints.
Honencha	Honencha, etc., à 80 k. de Guelma.		Chêne-liége, chêne zéen, chêne vert, frêne, etc.	Futaie	Sera explorée incessamment.
Guelma	Guerfa, Sellaoua, Fenghal, Mliacco, Thalor, Bechet, etc., à 20 k. de Guelma.		Oliviers	*Idem*	Réserve pour les indigènes.
Djebel-Ébert	Ben-Zerghin, Hamama, à 16 k. de Guelma.		Chêne vert	*Idem*	Très-éloignée des centres de population.
Djebel Baibou	Ben-Zerghin, Baibou, à 10 k. de Guelma.		Chêne-liége	*Idem*	*Idem.*
Ain-Teffla et Marmora	Teffla, Marmora, à 40 k. de Guelma.		Chêne-liége, chêne zéen, frêne, etc.	*Idem.*	
Bou-Kacheroua	Bou-Kacheroua, etc., à 50 k. de Guelma.		*Idem*	*Idem*	*Idem.*
Ouled-d'Hann	Ouled-d'Hann, etc., à 18 k. de Guelma.		Chêne vert, chêne-liége, chêne zéen, etc.	*Idem*	*Idem.*
Mahouna	Mahouna, à 10 k. de Guelma.		*Idem*	*Idem*	*Idem.*
Ararat	Ararat, à 50 k. de Guelma.		Chêne-liége	*Idem*	*Idem.*
Aouara	Bou-el-Hachem, etc., à 15 k. de Guelma.		*Idem*	*Idem.*	

On conçoit facilement que les détails de la gestion d'un aussi vaste domaine doivent être immenses, si on veut en maintenir l'intégrité, en améliorer le sol et le repeuplement, et lui faire rendre par des travaux utiles, des exploitations rationnelles et une sévère répression des délits, tout le revenu dont il est susceptible.

Toutes les forêts sont situées sur le sommet ou la pente des montagnes, diversement réparties sur le territoire de la province et échelonnées à de très-grandes distances.

Les 630,800 hectares qui les composent se divisent en taillis et futaies; celles-ci peuplées de cèdres, pins d'Alep, chênes zéens, chênes-lièges, chênes verts, ormes, frênes, érables, châtaigniers, micocouliers, merisiers, cyprès, aunes, bouleaux de Hollande, oliviers sauvages, etc.

Les autres, c'est-à-dire les taillis, de chênes verts, chênes à glands doux, arbousiers, cytises, bouleaux de Hollande, saules marceau, tamaris, caroubiers, genévriers communs, genévriers phéniciens, phyllaréas, figuiers, aunes, oliviers sauvages, lauriers roses, lauriers sauce, lierres, myrthes, houx, buis, sumacs des corroyeurs, nerprun, alaternes, etc.

Quelques-uns de ces taillis sont presque à l'état de demi-futaie. On insiste sur ce fait, afin de détruire le préjugé assez généralement accueilli, que les forêts de l'Algérie sont mauvaises et sans importance.

Quoique les futaies soient traitées par la méthode du réensemencement naturel, on est obligé d'y introduire aussi le mode jardinatoire, afin de conserver les massifs et de les dégager des nombreux arbres mutilés, dépérissants et surabondants, résultat inévitable des exploitations irrégulières qui y ont été faites par les indigènes.

Les taillis sont exploités à des révolutions qui varient de 6 à 20 ans. Dans cette dernière catégorie, les pins atteignent souvent 50, 60 et 80 centimètres de tour.

Tous les produits sont livrés à la consommation ordinaire et industrielle.

Le prix des bois de feu est très-élevé dans certaines localités par suite de l'insuffisance et des difficultés de transport.

Le charbon trouve son emploi dans l'usage ordinaire et dans les usines de tout genre que renferme la province.

Le fagotage est en partie utilisé par les boulangers, les briquetiers, les fours à plâtre et à chaux.

Le bois de construction et de sciage se débite avantageusement, soit pour les besoins locaux, soit pour l'exportation, et il tend même à se substituer progressivement aux bois du nord.

La marine impériale doit incessamment faire des approvisionnements dans les forêts des Beni-Salah, de l'Édough, des Beni-Foural, etc., où elle trouvera d'immenses ressources en qualités et en dimensions.

De nombreuses expériences ont été faites par l'artillerie, le génie, la marine et le train des équipages militaires sur les bois des Beni-Salah, de Jemmapes, de La Calle et de l'Édough, et les produits qu'ils ont utilisés se sont fait remarquer par leur résistance et leur durée.

Les produits réalisés en 1854 se sont élevés au chiffre de 64,379 francs. Il y a deux ans ils atteignaient à peine 20,000 francs.

Dans ce chiffre ne figurent pas les nombreuses délivrances faites aux indigènes, qui, il est vrai, se contentent de broussailles pour leur usage journalier, mais qui exploitent un nombre considérable de jeunes perches pour la construction de leurs gourbis et le soutien de leurs tentes qu'ils déplacent périodiquement deux fois par année; il leur en faut annuellement des centaines de mille plus ou moins fortes. Dans le seul cantonnement de Philippeville il en a été délivré régulièrement 63,000, et ce nombre peut être au moins doublé pour ce qui échappe forcément à la vigilance du service forestier.

Beaucoup d'autres causes inhérentes aux habitudes des indigènes contribuent encore à arrêter le développement et la reproduction de certaines forêts. Ainsi, pendant la sécheresse, alors que l'herbe manque à la nourriture des troupeaux, les Arabes y mettent le feu, afin de renouveler le pâturage, et de faire surgir à la sève d'automne de jeunes pousses herbacées qu'ils font brouter à leur bétail.

Digitized by Google

Le feu est encore un des éléments qu'ils opposent au séjour et à la propagation des bêtes fauves. Ces ravages barbares ont été restreints et limités autant que possible, et aujourd'hui les incendies ont beaucoup diminué. C'est un progrès immense, dont les bienfaisants résultats sont incalculables. En effet, sans tenir compte des ressources innombrables qu'elle recèle dans son sein, que peut-on opposer de plus efficace au vent et à l'air du midi qu'une vaste étendue boisée.

L'administration des forêts de l'Algérie a donc pour but d'assurer aux populations le combustible si nécessaire, tout en conservant des forêts qui concourent à l'harmonie des lois de la nature, en tempérant les vents et les effets de l'air brûlant du midi.

Depuis deux ans le service forestier est entré dans une nouvelle voie pour l'écoulement des produits de certaines forêts. On a adopté la mise en vente des coupes qui ont été enlevées à des prix qui s'accroîtront, et qui varient de 50 à 80 centimes le stère de bois de feu et de 6 à 10 francs le mètre cube de bois de service.

A Batna, 18 coupes ont été vendues.

A Sétif, 7 coupes ont été vendues.

A l'Édough, 1 coupe a été vendue.

Sur d'autres points, on n'a pas encore pu recourir à ce mode, et il a fallu accepter les exploitations partielles et individuelles.

En 1854, 195 exploitations par forme de concession ont été autorisées.

Une coupe annuelle de 7,000 mètres de bois du cèdre à prendre pendant 20 ans a été concédée dans la forêt de Belezma. Cette exploitation, qui nécessitera un capital roulant de 300,000 francs, est destinée à satisfaire aux besoins de Constantine, du littoral, et devra, en outre, fournir des produits à Alger et à Marseille.

Le concessionnaire a déjà établi plusieurs ateliers d'exploitation, jeté les fondements d'une scierie à plusieurs lames, et entrepris l'ouverture d'une route de 28 kilomètres, qui se reliera à celle de Batna à Constantine.

Une concession de 65,000 stères de bois de feu pour l'approvisionnement de Constantine est en voie d'instruction. Une autre de 30,000 stères a été demandée pour des usines au Filfila.

Les hauts fourneaux de l'Alélick ont obtenu un affouage annuel de 100,000 stères.

Une société a sollicité une concession dans les forêts des Beni-Foural, d'une étendue approximative de 18,500 hectares. Un triangulateur et trois géomètres sont actuellement occupés à en faire le levé.

Les mines de Kef-Oum-Theboul demandent en concession 800 hectares.

Une olivette de 153 hectares a été concédée, et plusieurs autres sont sollicitées par des concessionnaires sérieux.

Le cercle de Guelma renferme au moins 10,000 hectares d'oliviers réservés pour les Arabes et propres à être greffés.

FORÊTS DE CHÊNES-LIÉGES.

Sept concessions d'une étendue de 17,565 hectares sont en pleine exploitation. Dix-sept, d'une contenance de 67,883 hectares, sont en voie d'instruction.

Dans les sept concessions ci-dessus désignées, 1,045,00 arbres ont été démasclés ou préparés pour la reproduction du liége. Lorsque les coupes préparatoires seront achevées, il y aura au moins 3,513,000 arbres en plein rapport, et produisant au moins chacun 10 kilogrammes de liége, ce qui donnera 35,130,000 kilogrammes, qui, divisés par huit termes de la reproduction, donneront annuellement 4,391,250 kilogrammes ou 43,912 1/2 quintaux métriques. Au prix de 30 francs seulement les 100 kilogrammes, cela représenterait une valeur vénale de 13,173,750 francs.

Par ce simple rapprochement, on peut juger de la richesse des produits en liége et du revenu que l'État retirera de ses forêts une fois qu'elles seront toutes en plein rapport. On peut, sans trop d'exagération, évaluer le revenu annuel à plusieurs millions.

Digitized by Google

Utiliser ces richesses, dont la nature a si heureusement doté la province de Constantine, doit être un des buts les plus importants de la colonisation.

AMÉLIORATIONS EXÉCUTÉES EN 1853 ET 1854.

Les améliorations exécutées par les soins et la direction du service forestier comprennent des travaux de toute nature dont la majeure partie a été exécutée par la compagnie de planteurs et bûcherons militaires attachés au service de la province et par les concessionnaires eux-mêmes.

Ces travaux sont :

Semis en glands	5 hectares 90 ares.
Plantations de pins d'Alep	19,500 pieds.
Recépage	580 hectares.
Débroussaillements	1,608
Triangulation	13,000
Arpentage	1,860
Ouverture de routes	18,918
Réparations de routes	838
Empierrement de routes	838
Ouverture de fossés de route	805 mètres.
Ouverture de fossés de périmètre	605
Ouverture de sentiers muletiers	50,000
Ouverture des lignes de coupes	19,000

Il restera à indiquer le reboisement des environs de Constantine, que la compagnie des planteurs militaires doit entreprendre incessamment.

Digitized by Google

CHAPITRE III. — DOUANES.

COMMERCE ET NAVIGATION. — ANNÉE 1852.

PRODUITS GÉNÉRAUX DES DOUANES.

ANNÉES.	MONTANT DES DROITS PERÇUS					
	D'IMPORTATION.	D'EXPORTATION.	DE RÉEXPORTATION.	RECETTES ACCESSOIRES.	NAVIGATION.	TOTAL.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1847	1,965,174 84	3,587 38	»	14,151 99	510,219 32	2,527,709 62
1848	1,643,035 55	14,186 32	»	18,855 08	409,291 37	2,074,835 00
1849	1,441,049 04	11,016 27	»	8,321 70	392,682 03	1,861,375 28
1850	1,476,086 78	7,574 78	»	10,627 94	528,438 64	2,029,920 68
1851	1,414,998 00	2,222 20	»	14,433 90	395,163 98	1,820,818 18
1852	1,375,916 00	630 00	»	11,539 00	355,058 00	1,743,152 00

Les droits de douanes perçus en 1851 s'élèvent à la somme de..... 1,826,818f
et, en 1852, à la somme de..... 1,743,152

Il y a donc pour 1852 une différence de..... 83,666

Cette différence s'explique par le déplacement du commerce qui, depuis la loi de douanes du 11 janvier 1851, tend à rechercher de préférence les produits français affrétés par la marine nationale.

Digitized by Google

COMMERCE.

TABLEAU GÉNÉRAL DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS, AINSI QUE DE LA POPULATION CIVILE EUROPÉENNE, ET DE L'EFFECTIF DE L'ARMÉE, DE 1848 À 1852.

ANNÉES.	POPULATION civile européenne.	EFFECTIF de l'armée. — Troupes françaises.	IMPORTATIONS (Commerce spécial.)						IMPORTATIONS. — Commerce général.	EXPORTATIONS (Commerce général)		
			IMPORTATIONS DE FRANCE.			IMPORTATIONS de l'étranger.	TOTAL général.	MARCHANDISES étrangères dans les entrepôts algériens.		Pour LA FRANCE.	Pour L'ÉTRANGER.	TOTAL.
			Marchandises françaises.	Marchandises venant des entrepôts de France.	TOTAL.							
			francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
1848...	115,701	87,704	45,661,969	9,849,356	55,511,325	29,811,682	82,323,907	3,891,012	86,214,619	3,446,441	3,659,331	7,105,772
1849...	112,743	75,000	42,567,985	9,419,838	51,978,823	12,350,852	64,338,675	012,947	65,251,622	10,049,238	2,679,847	13,720,085
1850...	125,748	70,700	43,220,719	12,464,416	55,991,135	17,001,949	97,178,091	5,514,001	72,602,782	7,724,024	2,538,359	10,202,383
1851...	131,283	95,000	47,777,549	5,817,720	53,595,266	10,682,846	94,278,112	2,672,470	66,950,582	18,080,087	1,712,704	10,792,791
1852...	132,708	94,207	55,057,014	2,893,099	57,050,113	4,823,524	62,773,637	2,918,404	65,392,041	19,340,885	2,213,634	21,554,519

Le mouvement des importations en *produits français* s'élève, pour 1852, à 55,057,014 francs. Il excède de 11,830,295 francs, soit 28 p. 0/0, celui de 1850, et de 7,279,468 francs, soit 15 p. 0/0, le mouvement de 1851.

L'importation des *produits étrangers* qui avait été de 16,500,566 francs pour cette dernière année a, au contraire, considérablement fléchi en 1852, où elle ne figure plus que pour 7,716,623 francs, savoir : importations directes 4,823,524 francs; importation des entrepôts de France 2,893,099 francs. Il y a donc sur 1850 une diminution de 8,783,943 francs, soit 53 p. 0/0.

Ces résultats sont dus à la législation douanière de 1851, qui a eu pour but, tout à la fois, d'appeler plus abondamment en Algérie les produits de la métropole, et de rendre d'un accès plus difficile les produits étrangers.

Les exportations de toute nature qui, en 1850, ne s'étaient élevées qu'à 10,262,383 francs, ont atteint en 1851 le chiffre de 19,792,791 francs, et en 1852 celui de 21,554,519 francs.

C'est encore à la nouvelle législation qu'est due cette progression constante dans les exportations algériennes.

TRANSPORTS PAR MER.

	VALEURS.					COMPARAISON DE 1852.	
	1848.	1849.	1850.	1851.	1852.	Augmentation.	Diminution.
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
IMPORTATIONS (Commerce spécial).							
Valeurs importées... par navires français.....	57,978,920	54,215,104	54,042,174	55,424,640	59,016,723	3,592,083	»
Valeurs importées... par navires étrangers....	24,344,087	10,123,571	13,136,448	8,705,224	3,756,914	»	4,948,310
Total des importations.....	82,323,007	64,338,675	67,178,622	64,129,864	62,773,637	3,592,083	4,948,310
EXPORTATIONS (Commerce général).							
Valeurs exportées.... par navires français.....	3,720,538	11,049,238	7,724,024	18,080,087	19,440,093	1,360,006	»
Valeurs exportées.... par navires étrangers....	3,370,234	2,679,847	2,538,359	1,712,704	2,105,426	392,722	»
Total des exportations.....	7,105,772	13,729,085	10,262,383	10,792,791	21,554,510	1,761,728	»

Le mouvement commercial, par pavillon français et étranger, s'élève, en valeur, à..... 84,328,150f

Savoir :

Importations..... 62,773,637
Exportations..... 21,554,519

Ce mouvement se répartit de la manière suivante entre les pavillons français et étrangers.

Marine... { nationale..... 78,465,816 francs, soit 94 p. o/o.
étrangère..... 5,862,340 francs, soit 6 p. o/o.

Ainsi, et comme nous l'avons fait remarquer en commençant, la marine nationale a eu, en 1852, le bénéfice presque exclusif du mouvement commercial de l'Algérie.

Il est à observer, toutefois, que, vers la fin de l'année, les transports sous pavillon étranger, qui avaient subi un ralentissement continuel depuis le 1er mars 1851, tendaient à se rétablir en faveur de quelques pavillons, tels que ceux d'Angleterre, de Suède et d'Espagne.

Digitized by Google

TABLEAU DES IMPORTATIONS EN ALGÉRIE PAR CLASSE DE MARCHANDISES, PAR PROVENANCE ET PAR PAVILLON, EN 1851 ET EN 1852. (Valeurs.)

CLASSES DES MARCHANDISES.	COMMERCE général. — Marchandises arrivées. — Valeurs.	COMMERCE SPÉCIAL. — MARCHANDISES MISES EN CONSOMMATION. — de France par navires français.	des entrepôts de France.	de l'étranger, par navires français.	par navires étrangers.	TOTAL.	TOTAL général.	DROITS perçus.	IMPORTATIONS DE 1851. — (Commerce général.) Valeurs.	Droits perçus.	RÉSULTAT DE LA COMPARAISON DE 1852. — (Commerce général.) En plus. Valeurs.	Droits perçus.	En moins. Valeurs.	Droits perçus.
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr. c.	fr.	fr. c.	fr.	fr. c.	fr.	fr. c.
MATIÈRES ANIMALES.														
Animaux vivants	63,727	26,501	•	4,117	33,501	38,618	65,122	1,444 50	47,000	1,454 37	18,122	30 13	•	•
Produits et dépouilles d'animaux	9,313,200	2,013,570	91,878	86,766	189,993	226,759	2,324,206	81,427 98	2,531,313	63,015 17	•	•	207,137	22,197 49
Pêche	190,092	138,370	12,201	93,056	7,353	35,409	180,160	2,330 17	200,138	4,534 35	•	•	13,956	2,204 18
Substances propres à la médecine et à la parfumerie	9,919	6,149	838	122	2,804	2,926	9,910	403 10	10,003	658 08	•	•	4,493	254 68
Matières dures à tailler	11,009	5,740	6,322	•	•	•	11,062	330 85	3,859	9 72	7,182	330 10	•	•
MATIÈRES VÉGÉTALES.														
Portions alimentaires	4,203,451	3,772,915	122,190	99,204	101,881	290,289	4,185,993	36,828 80	18,122,983	34,522 37	•	•	3,936,990	17,693 57
Fruits et graines	925,546	323,056	13,378	5,791	343,964	901,013	927,479	91,009 59	957,000	18,281 87	•	2,727 72	29,521	•
Denrées coloniales de consommation	2,529,241	220,452	9,040,005	90,349	140,527	230,175	2,496,632	677,840 21	2,071,135	331,151 04	425,497	46,689 17	•	•
Sucs végétaux	2,110,683	1,065,742	113,35	9,594	9,327	14,021	2,002,117	18,536 69	1,154,314	102,969 61	657,803	•	•	66,982 90
Espèces médicinales	64,074	23,302	15,428	6,649	9,023	15,674	64,302	11,137 08	80,779	11,068 77	•	58 31	16,477	•
Bois communs	1,150,643	199,411	10,323	95,361	810,278	1,005,639	1,150,413	6 35	949,864	1 65	300,779	4 70	•	•
Bois exotiques	5,773	5,335	419	4	115	119	5,873	154 90	4,610	97 34	1,263	97 34	•	•
Fruits, tiges et filaments à cuvoir	124,059	20,009	95	685	103,259	104,116	125,146	909 10	33,997	1,830 66	91,259	•	•	98 47
Teintures et tannins	54,415	13,717	694	9,879	23,515	30,304	45,099	9,651 19	19,456	2,490 56	80,643	260 92	•	•
Produits et déchets divers	163,166	74,765	5,804	1,395	79,047	80,432	161,921	9,591 50	161,367	6,847 17	•	•	80,366	1,155 67
MATIÈRES MINÉRALES.														
Pierres, terres et combustibles minéraux	2,589,950	1,864,440	33,571	275,015	393,709	668,924	2,566,941	4,107 35	1,163,337	5,227 48	1,403,597	•	•	1,120 13
Métaux	520,952	399,150	41,050	11,071	66,778	78,748	518,970	23,719 50	414,637	13,212 70	104,322	10,503 80	•	•
FABRICATIONS.														
Produits chimiques	864,957	251,064	5,795	3,107	6,661	9,768	267,027	4,397 10	337,865	5,071 07	•	•	85,178	1,173 92
Teintures préparées	166,279	85,149	78,025	100	0	100	163,279	3,936 01	91,074	3,810 91	72,205	•	•	236 66
Couleurs	164,265	163,912	132	•	181	191	164,265	62 19	185,109	410 20	•	•	20,844	348 01
Compositions diverses	5,413,296	3,119,135	3,059	0,856	93,670	43,226	5,176,160	627,229 61	5,101,008	592,711 70	374,302	34,500 02	•	•
Bouscons	9,729,983	9,131,787	50,614	•	4,601	4,601	9,186,002	9,723 12	9,920,606	19,950 14	•	•	432,604	10,227 02
Vitrifications	1,053,260	928,787	12,974	1,963	110,570	112,563	1,053,634	7,965 10	1,196,708	7,894 00	•	910 33	143,094	•
Fils	371,679	343,143	16	90	9,135	9,225	372,379	1,926 75	199, 31	1,442 01	181,648	484 33	•	•
Tissus de toute sorte	19,396,[illegible]	17,407,773	197,839	89,122	79,865	168,987	17,784,598	75,011 52	16,191,628	75,844 08	1,572,970	•	•	832 56
Papier et ses applications	1,068,450	1,053,011	10,315	5,894	17,360	22,614	1,086,670	3,681 93	1,027,777	6,038 54	58,893	•	•	2,351 61
Ouvrages en matières diverses	9,112,790	7,118,121	41,391	108,063	695,587	796,550	7,956,065	78,514 23	9,714,343	71,369 42	•	7,445 81	1,728,279	•
Or, argent, billon et platine	1,997,220	1,756,700	•	173,920	66,600	240,220	1,997,220	•	•	•	1,997,220	•	•	•
						Dîme		26,239 36	•	23,799 99	•	2,439 43	•	•
TOTAUX	65,392,041	55,657,014	3,893,099	1,066,610	3,756,914	4,823,521	62,770,637	1,074,761 33	64,129,862	1,414,968 04	•	•	•	•
TOTAUX de l'année 1851	66,113,124	57,629,296	3,817,728	1,077,622	8,705,221	10,682,846	68,129,862	1,414,968 04	•	•	7,291,105	105,760 70	6,650,330	145,969 47
RÉSULTAT pour 1852 comparé à celui de 1851. — Augmentation	•	7,427,716	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
RÉSULTAT pour 1852 comparé à celui de 1851. — Diminution	1,051,083	•	3,924,891	911,012	4,948,310	5,859,322	1,356,225	40,236 71	•	•	•	•	1,356,225	40,236 71

Le tableau des importations par classe de marchandise, par provenance et par pavillon, confirme ce que nous avons déjà dit. On y retrouve en effet les mêmes augmentations sur les importations de France au profit du pavillon national; les mêmes diminutions sur les importations exotiques au préjudice des pavillons étrangers.

Les produits français qui ont pris une plus grande part à ce mouvement sont:

Les tissus, pour une valeur de..... 17,407,773f
Les vins et les esprits..... 9,431,787
Les ouvrages en matières diverses..... 7,148,124
Les compositions diverses (sucre raffiné, etc.)..... 5,449,115
Les farineux alimentaires..... 3,772,915

Ainsi ces cinq catégories d'articles français entrent pour plus de quarante millions de francs dans la consommation de l'Algérie.

TABLEAU DES IMPORTATIONS PAR PORT ET PA

(Commer

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	ALGER.		CHERCHEL.		TENEZ.		DELLYS.		ORAN.		MERS-EL-KEBIR.	
		QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
			fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		
Viandes salées de porc, lard compris	Kilog...	154,050	155,231	93	93	2,320	2,365	•	•	89,827	89,827	1,793	1,[illegible]
Graisses, saindoux	Idem...	200,352	163,329	4,631	3,225	11,118	8,900	•	•	130,809	104,647	933	[illegible]
Fromages, autres	Idem...	329,510	447,820	7,257	10,231	12,724	18,707	•	•	129,144	193,716	1,578	2,3[illegible]
Poissons de mer, secs, salés ou fumés	Idem...	248,000	72,318	•	•	5,012	2,034	•	•	135,507	42,931	11,594	[illegible]
Farine de froment	Idem...	6,[illegible],381	1,039,614	106,724	32,617	180,372	54,113	•	•	2,334,150	700,226	117,014	[illegible]
Pommes de terre	Idem...	1,513,325	181,563	3,000	500	110,[illegible]	11,012	•	•	550,221	55,022	30,540	[illegible]
Légumes secs et leurs farines	Idem...	359,705	92,438	3,441	871	23,106	6,799	•	•	651,012	162,856	8,336	[illegible]
Riz	Idem...	444,379	179,196	6,812	2,384	11,322	4,589	•	•	464,717	185,885	2,853	[illegible]
Fruits de table frais	Idem...	682,650	140,750	1,150	230	23,179	5,029	•	•	1,304,338	277,548	29,640	[illegible]
Fruits de table secs ou tapés	Idem...	63,024	37,814	100	60	3,531	2,154	•	•	61,867	37,118	534	[illegible]
Fruits oléagineux	Idem...	128,518	82,764	75	45	6,120	3,601	•	•	77,313	50,027	157	[illegible]
Sucre brut et raffiné	Idem...	167,459	94,536	•	•	2,925	1,755	394	236	75,318	44,918	•	•
Café	Idem...	565,340	565,340	7,396	7,396	18,598	18,598	514	756	324,906	324,906	1,921	[illegible]
Tabac en feuilles ou en côtes	Valeur..	•	407,893	•	•	•	1,100	•	•	•	232,024	•	[illegible]
Huiles fixes, d'olive	Kilog...	60,417	69,417	1,398	1,398	9,050	9,051	•	•	26,337	26,337	1,846	[illegible]
Huiles fixes, de graines grasses	Idem...	930,520	1,031,551	6,474	6,877	14,734	17,018	•	•	320,808	352,869	5,435	[illegible]
Bois à construire de pin ou de sapin, brute ou équarrie à la hache	Stère...	9,360	131,610	210	5,850	113	6,315	•	•	702	17,988	20	[illegible]
Bois à construire de pin ou de sapin, scié, ayant moins de 50mm d'épaisseur	Mètre...	1,097,170	518,318	1,080	517	3,011	1,780	•	•	816,475	113,637	2,065	[illegible]
Hatrèmes	Valeur..	•	1,617,156	•	42,500	•	•	•	•	•	13,633	•	[illegible]
Houille	Kilog...	10,175,360	455,262	•	•	•	•	•	•	1,098,830	32,947	4,024,120	[illegible]
Acier, fonte, fer	Idem...	618,473	231,840	•	•	8,855	3,022	6,957	8,087	90,510	81,508	1,737	[illegible]
Savon ordinaire	Idem...	526,376	317,774	2,020	1,121	25,803	18,780	•	•	377,164	226,981	12,471	[illegible]
Acide stéarique carré	Idem...	160,045	300,103	356	1,138	2,101	5,926	•	•	85,849	107,547	851	[illegible]
Sucre raffiné	Idem...	1,190,341	1,190,341	14,891	14,891	60,232	60,232	•	•	679,808	679,802	7,237	[illegible]
Vins de toute sorte	Hectol..	155,017	3,170,038	7,509	154,171	11,622	232,437	212	6,005	78,301	1,695,107	2,903	[illegible]
Eaux-de-vie de vin et esprits-de-vin	Idem...	5,025	244,026	90	13,437	455	81,227	26	1,157	3,573	309,192	•	[illegible]
Poterie de terre grossière	Kilog...	213,531	64,060	•	•	7,280	2,184	•	•	110,413	33,124	8,[illegible]	[illegible]
Faïence, porcelaine et grès communs	Idem...	361,316	968,972	•	•	8,590	1,638	•	•	718,587	386,202	19,770	[illegible]
Verres et cristaux	Valeur..	•	806,356	•	1,116	•	6,716	•	•	•	141,264	•	[illegible]
Tissus de coton	Idem...	•	4,465,727	•	1,476	•	22	•	•	•	1,301,987	•	[illegible]
Tissus de chanvre et lin	Idem...	•	691,811	•	•	•	1,030	•	•	•	280,073	•	[illegible]
Tissus de laine	Idem...	•	2,161,261	•	•	•	1,575	•	•	•	1,430,622	•	[illegible]
Tissus de soie	Idem...	•	426,898	•	•	•	•	•	•	•	966,595	•	[illegible]
Papier et carton	Kilog...	238,060	423,670	•	•	6,316	4,962	•	•	81,780	170,771	49	[illegible]
Peaux préparées et ouvrages en peau (sellerie comprise)	Valeur..	•	719,066	•	1,290	•	3,316	•	•	•	490,306	•	[illegible]
Ouvrages en métaux	Idem...	•	366,109	•	311	•	18,540	•	•	•	873,318	•	[illegible]
Mercerie commune	Kilog...	13,060	236,278	160	900	395	2,370	•	•	26,614	160,102	369	[illegible]
Moulins	Valeur..	•	117,301	•	1,266	•	1,070	•	•	•	30,399	•	[illegible]
Autres articles	Idem...	•	6,301,877	•	6,391	•	20,621	•	•	•	4,493,649	•	[illegible]
Totaux de 1832	.....	.....	30,800,775	.....	305,509	.....	606,330	.....	9,387	.....	16,443,471	.....	[illegible]
Année antérieure, 1831	.....	.....	28,262,358	.....	526,059	.....	727,555	.....	18,964	.....	17,484,474	.....	[illegible]
Accroissement	.....	.....	2,538,419	.....	•	.....	•	.....	•	.....	•	.....	•
Diminution	.....	.....	•	.....	210,560	.....	121,225	.....	9,511	.....	1,041,003	.....	[illegible]

Le mouvement d'importation, par port, s'est réparti de la manière suivante :

Alger	30,800,775 francs ou	47. 70 p. o/o.
Oran	16,443,471 francs ou	25. 00 p. o/o.
Philippeville	9,232,348 francs ou	11. 00 p. o/o.
Bône	4,030,834 francs ou	6. 65 p. o/o.
Mostaganem	1,352,145 francs ou	2. 50 p. o/o.
Mers-el-Kebir	1,268,744 francs ou	2. 00 p. o/o.
Tenez	606,330 francs ou	1. 30 p. o/o.
Bougie	596,112 francs ou	0. 95 p. o/o.
La Calle	382,926 francs ou	0. 70 p. o/o.

RCHANDISES EFFECTUÉES EN ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1852.

éral.)

OSTAGANEM.		ARZEW.		NEMOURS.		PHILIPPEVILLE.		BOUGIE.		DJIDJELLI.		STORA.		BÔNE.		LA CALLE.	
QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
	fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.
1,287	13,287	641	641	944	944	73,420	73,420	961	961	497	497	•	•	29,105	25,105	3,110	3,119
1,098	19,988	185	148	1,144	1,015	108,047	97,119	9,129	9,061	1,386	1,065	108	86	21,872	17,815	1,908	1,270
1,918	25,122	•	•	312	468	121,450	107,190	6,191	7,796	1,349	2,017	334	501	98,127	101,313	2,079	3,118
5,396	715	995	240	•	•	50,065	21,372	1,130	637	252	77	•	•	24,065	7,700	1,062	325
11,251	116,992	129,504	37,876	42,675	12,802	27,093	8,108	55,081	18,081	22,572	2,801	•	•	236,742	72,025	•	•
11,177	13,117	29,411	2,941	3,970	397	250,126	24,013	10,256	1,027	6,355	635	•	•	219,061	22,000	12,033	1,203
18,536	6,015	2,760	676	1,250	316	97,796	19,932	7,742	1,035	2,814	703	440	119	144,047	36,916	12,046	3,115
13,902	9,540	440	656	1,166	467	148,053	59,682	19,000	4,219	1,256	502	•	•	91,652	24,124	1,099	236
3,418	39,079	9,506	1,263	14,254	3,239	131,040	30,580	230	46	260	62	•	•	114,502	29,319	11,285	2,401
5,356	3,219	293	176	115	69	17,754	18,774	779	475	715	429	82	49	15,399	9,519	439	303
3,71	15,028	840	500	402	241	20,411	12,365	1,030	617	684	410	357	250	97,806	28,864	452	236
9,647	8,625	•	•	357	190	61,627	31,146	•	•	196	117	•	•	33,149	31,090	•	•
7,548	36,880	•	•	3,681	3,281	243,052	218,652	19,610	16,910	4,976	4,676	•	•	94,923	132,917	25	25
•	20,906	•	•	•	650	•	120,420	•	7,182	•	•	•	•	•	33,130	•	1,280
4,504	14,801	253	253	790	790	47,162	47,162	1,036	1,235	630	630	•	•	10,629	10,629	4,306	4,306
7,13	49,857	253	278	2,121	2,333	191,036	216,140	4,651	6,456	2,487	2,755	•	•	90,651	99,720	116	123
6	246	•	•	•	•	219	7,900	•	•	•	•	•	•	1,187	37,176	•	•
1,510	1,870	•	•	•	•	43,460	25,375	62,900	24,306	•	•	•	•	176,041	87,296	1,219	279
•	2,698	•	•	•	2,350	•	37,581	•	30,914	•	1,582	•	300	•	31,800	•	8,200
1,000	2,350	•	•	•	•	137,000	29,310	•	•	•	•	150,000	4,500	206,519	24,196	10,508	375
3,319	14,329	231	116	•	•	70,005	33,419	4,832	2,132	3,825	2,165	•	•	27,651	20,511	4,654	1,472
2,851	35,346	66	56	2,050	1,960	171,966	120,291	2,707	6,158	1,061	1,323	•	•	38,000	58,992	•	•
6,554	19,153	240	633	98	694	45,310	135,420	1,632	9,806	254	1,362	•	•	3,297	23,691	163	655
2,067	133,617	•	•	5,319	5,319	316,183	618,182	70,572	70,572	9,592	5,596	•	•	235,398	236,398	•	•
3,812	471,095	2,621	37,921	2,581	49,613	21,337	1,135,575	7,560	153,664	1,635	38,071	695	14,604	32,502	660,219	3,179	25,560
560	27,586	67	6,656	92	10,500	1,913	263,061	385	16,616	65	3,492	6	548	916	93,051	19	3,690
3,619	2,390	600	240	60	60	117,807	58,601	17,513	4,255	170	102	•	•	42,070	16,891	300	150
4,272	11,674	665	219	•	•	4,654	10,684	541	282	1,652	2,777	•	•	4,492	7,512	5,235	2,170
•	13,250	•	315	•	156	•	55,414	•	3,829	•	1,121	•	•	•	21,155	•	1,665
•	29	•	540	•	253	•	2,240,683	•	9,490	•	2,230	•	209	•	135,110	•	65
•	3,466	•	•	•	72	•	141,650	•	1,200	•	1,087	•	•	•	229,589	•	3,034
•	250	•	61	•	122	•	366,619	•	16,768	•	990	•	314	•	138,000	•	992
•	255	•	•	•	33	•	129,563	•	•	•	381	•	44	•	132,193	•	•
1,681	12,373	130	127	•	•	65,406	94,551	202	1,139	•	•	•	•	37,637	11,509	216	131
•	29,056	•	1,003	•	20	•	285,915	•	6,500	•	•	•	104	•	219,816	•	•
•	36,068	•	179	•	30	•	187,155	•	96,211	•	432	•	57	•	63,555	•	1,183
2,139	12,610	253	1,558	•	5	17,024	102,303	236	2,610	304	1,224	9	49	7,581	52,092	23	117
•	3,306	•	1,400	•	•	•	24,935	•	1,560	•	136	•	43	•	14,921	•	42
•	68,431	•	3,637	•	13,019	•	1,533,158	•	111,985	•	3,268	•	21,186	•	604,714	•	313,815
..	1,352,143	..	122,787	.....	102,000	.....	9,233,214	.....	506,112	.....	93,232	.....	22,344	.....	4,030,834	.....	382,926
....	2,191,602	..	152,100	.....	100,469	.....	9,535,935	.....	720,965	.....	119,192	.....	46,904	.....	4,677,381	.....	446,420
..	•	.....	•	.....	•	.....	•	.....	•	.....	•	.....	•	.....	•	.....	•
..	710,357	.....	29,613	.....	58,443	.....	303,737	.....	133,853	.....	25,960	.....	9,620	.....	46,547	.....	63,494

Cherchel	308,598 francs ou	0. 60 p. 0/0.
Arzew	122,787 francs ou	0. 45 p. 0/0.
Nemours	102,000 francs ou	0. 30 p. 0/0.
Djidjelli	93,232 francs ou	0. 28 p. 00.
Stora	42,344 francs ou	0. 10 p. 0/0.
Dellys	9,387 francs ou	0. 04 p. 0/0.

Les importations, par le port d'Alger, ont présenté une augmentation de 2,538,419 francs, qui porte en totalité sur les produits de l'industrie et de l'agriculture métropolitaine.

Les autres localités, tout en conservant la position respective qu'elles avaient en 1851, ont vu cependant fléchir un peu leurs opérations sur des produits d'origine étrangère.

Digitized by Google

TABLEAU DES PRINCIPAUX PRODUITS IMPORTÉS EN ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1852.

(Commerce général.)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	ANNÉE 1852. QUANTITÉS PROVENANT de la consommation de France.	ANNÉE 1852. QUANTITÉS PROVENANT de l'étranger.	ANNÉE 1852. VALEURS totales.	ANNÉE 1851. QUANTITÉS PROVENANT de la consommation de France.	ANNÉE 1851. QUANTITÉS PROVENANT de l'étranger.	ANNÉE 1851. VALEURS totales.	COMPARAISON DES VALEURS POUR 1852 En plus.	COMPARAISON DES VALEURS POUR 1852 En moins.
				fr.			fr.	fr.	fr.
Viandes salées de porc, lard compris...	Kilog..	557,852	9,881	367,754	289,367	50,192	339,409	28,286	»
Graisses, saindoux.....	*Idem*...	414,719	99,096	411,290	241,017	372,420	491,236	»	79,949
Fromages, autres.....	*Idem*...	028,753	72,295	1,959,534	631,943	151,129	1,973,059	»	25,105
Poissons de mer secs, salés ou fumés..	*Idem*...	565,790	09,865	142,827	421,244	25,919	140,646	»	5,819
Farine de froment.....	*Idem*...	19,109,624	121	3,032,923	7,779,421	8,107,461	4,596,788	»	1,563,865
Pommes de terre.....	*Idem*...	1,820,622	1,090,688	224,088	1,574,891	1,314,702	268,763	»	44,075
Légumes secs et leurs farines.....	*Idem*...	875,758	91,619	280,571	1,191,830	828,025	366,279	»	155,798
Riz.....	*Idem*...	561,813	636,887	475,519	342,948	422,587	306,093	197,426	»
Fruits de table frais.....	*Idem*...	282,695	2,215,293	554,755	119,557	1,422,680	412,205	112,401	»
Fruits de table secs ou tapés.....	*Idem*...	02,758	76,924	102,041	186,302	94,494	174,493	»	72,452
Fruits oléagineux.....	*Idem*...	200,271	96,232	189,238	195,927	00,984	184,062	5,236	»
Sucre brut et terré.....	*Idem*...	390	342,958	202,864	»	290,211	177,720	25,138	»
Cafés.....	*Idem*...	8,421	1,530,935	1,225,409	4,525	1,184,203	1,188,728	30,771	»
Tabac en feuilles et en côtes.....	Valeur.	51,652	751,630	855,027	117,369	1,640,911	1,764,226	»	929,193
Huiles fixes { d'olives.....	Kilog.	105,745	24,095	189,756	105,259	221,778	525,917	»	135,267
Huiles fixes { de graines grasses.....	*Idem*...	1,009,021	957	1,699,684	447,595	335,227	858,904	849,780	»
Bois à construire de pin et de sapin { bruts ou simplement équarris à la hache.....	Stère...	1,216	6,803	203,152	530	2,729	81,475	121,677	»
Bois à construire de pin et de sapin { sciés, ayant moins de 80m d'épaisseur.....	Mètre..	156,152	1,617,061	859,195	88,880	2,065,658	1,666,272	»	827,977
Matériaux.....	Valeur.	1,585,922	252,579	1,858,591	210,903	477,999	688,002	1,150,499	»
Houille.....	Kilog..	6,865,809	14,948,500	594,338	6,422,374	15,787,769	666,304	»	71,966
Fonte, fer et acier.....	*Idem*...	579,107	287,940	347,534	356,831	654,533	405,351	»	57,817
Savon ordinaire.....	*Idem*...	1,262,229	2	831,175	1,515,858	»	920,093	»	89,818
Acide stéarique ouvré.....	*Idem*...	220,773	»	662,329	251,772	8,824	735,320	»	72,091
Sucre raffiné.....	*Idem*...	3,971,908	»	3,971,908	2,809,883	»	2,809,883	262,025	»
Vins de toute sorte.....	Hectol..	383,146	52	7,919,687	587,363	47	7,908,003	»	978,316
Eaux-de-vie de vin et esprit-de-vin.....	*Idem*...	13,620	153	1,130,051	19,060	544	2,056,166	»	909,115
Poterie de terre grossière.....	Kilog..	418,617	55,517	121,493	386,895	72,801	157,898	»	16,405
Faïences, porcelaine et grès commun...	*Idem*...	581,339	103,488	415,576	430,811	3,595	518,028	66,742	»
Terres et cristaux.....	Valeur.	390,536	12,792	493,238	430,410	8,267	438,077	»	35,439
Tissus.... { de coton.....	*Idem*...	9,677,489	217,615	9,895,104	9,748,090	1,102,717	10,860,807	»	965,703
Tissus.... { de chanvre et de lin.....	*Idem*...	1,352,052	8,195	1,309,847	916,595	33,251	943,846	417,001	»
Tissus.... { de laine.....	*Idem*...	5,013,040	91,985	4,795,025	2,630,943	59,637	2,096,580	2,008,445	»
Tissus.... { de soie.....	*Idem*...	1,764,172	02,798	1,826,970	2,250,294	95,901	2,555,195	»	526,225
Papier et carton.....	Kilog..	440,093	428	751,686	457,961	998	564,260	187,426	»
Peaux préparées et ouvrages en peaux (sellerie comprise).....	Valeur.	1,676,337	102,297	1,772,634	611,903	39,238	642,141	1,130,495	»
Ouvrages en métaux.....	*Idem*...	1,637,929	29,381	1,057,410	789,052	5,578	794,630	262,780	»
Mercerie commune.....	Kilog..	90,720	7,339	548,890	60,015	9,007	450,550	89,524	»
Meubles.....	Valeur.	221,006	8,851	230,457	162,889	5,407	168,356	72,101	»
Autres articles.....	*Idem*...	»	»	14,846,970	»	»	15,361,735	»	515,057
TOTAUX des valeurs.....	.....	.....	.....	65,392,041	.....	.....	66,443,124	6,991,870	8,042,953
DIMINUTION.....	.....	.....	.....	»	.....	.....	»	»	1,051,983

Le tableau qui précède fait également ressortir des augmentations en faveur de la France, et des diminutions au préjudice de l'étranger.

D'une part,

Sur les fers, fontes et aciers, la poterie de terre grossière, les huiles de graines grasses, les tissus de lin et de chanvre, la mercerie commune.

D'autre part,

Sur les graisses et saindoux, les farines de froment, les pommes de terre et les huiles d'olive.

L'approvisionnement de ces quatre derniers articles, dont l'importation a fléchi, s'est complété par la production coloniale.

Les diminutions constatées sur les provenances de la France et de l'étranger affectent l'importation;

1° Des tissus de coton et des tissus de soie dont les similaires entrent en fraude par les frontières du Maroc et de Tunis;

2° Des vins et esprits par suite de la maladie de la vigne dans le midi de l'Europe, et du progrès de l'industrie vinicole à Mascara, à Médéah, et sur quelques autres points de l'intérieur où la valeur des vins de France est doublée par les frais de transport.

Parmi les produits français et étrangers, dont l'importation a augmenté, on remarque :

1° Les matériaux à construire destinés à fonder des établissements européens, et à substituer aux tentes des Arabes nomades, des habitations en maçonnerie qui améliorent la condition des tribus en les assujettissant à la France par la fixité du domicile;

2° Les tissus de laine, les peaux préparées et ouvrées, les ouvrages en métaux qui sont entrés pour une part sensible, en 1852, dans les transactions du commerce français avec les indigènes.

Digitized by Google

TABLEAU DES EXPORTATIONS DE L'ALGÉRIE PAR CLASSES DE MARCHANDISES PENDANT L'ANNÉE 1852.

(Valeurs.)

CLASSES DE MARCHANDISES.	EXPORTATIONS DE 1852.			EXPORTATIONS DE 1851.			RÉSULTAT DE LA COMPARAISON POUR 1852. AUGMENTATION.			RÉSULTAT DE LA COMPARAISON POUR 1852. DIMINUTION.		
	Commerce général.	Commerce spécial.	Droits perçus.	Commerce général.	Commerce spécial.	Droits perçus.	Commerce général.	Commerce spécial.	Droits perçus.	Commerce général.	Commerce spécial.	Droits perçus.
	fr.	fr.	fr. c.	fr.	fr.	fr. c.	fr.	fr.	fr. c.	fr.	fr.	fr. c.
MATIÈRES ANIMALES.												
Animaux vivants	868,156	868,126	»	787,430	787,406	234 11	77,727	77,728	»	»	»	236 11
Produits et dépouilles d'animaux	5,457,350	5,451,456	»	4,814,395	4,814,395	85 00	622,964	617,060	»	»	»	85 00
Pêche (corail brut, poissons salés), etc.	709,717	709,687	»	522,637	522,637	»	187,110	186,370	»	»	»	»
Substances propres à la médecine et à la parfumerie	5	5	»	546	546	»	»	»	»	542	542	»
Matières dures à tailler	106,360	106,360	»	139,888	139,828	»	»	»	»	33,468	33,468	»
MATIÈRES VÉGÉTALES.												
Farineux alimentaires	6,450,489	6,450,220	»	2,281,933	2,197,587	18 35	4,168,503	4,252,642	»	»	»	18 35
Fruits et graines	183,327	183,327	»	65,845	65,885	5 76	117,442	117,442	»	»	»	5 76
Denrées coloniales de consommation	361,420	364,308	»	233,811	235,107	5 59	128,115	129,201	»	»	»	5 59
Sucs végétaux	3,699,233	3,699,233	»	2,344,329	2,344,229	0 98	»	»	»	2,014,906	2,044,996	0 98
Espèces médicinales	12,717	9,455	»	52,492	52,492	»	»	»	»	39,775	43,037	»
Bois communs	67,713	67,673	»	30,653	30,653	49 47	37,060	37,020	»	»	»	49 47
Bois exotiques	1,616	1,616	»	402	402	»	1,217	1,217	»	»	»	»
Fruits, tiges et filaments à couver	103,429	103,422	»	287,715	287,718	8 00	»	»	»	184,285	184,285	8 65
Teintures et tannins	7,657	7,657	146 00	29,792	29,792	»	»	»	146 00	22,135	22,135	»
Produits et déchets divers	446,710	446,710	»	110,970	110,970	903 98	335,740	335,740	»	»	»	903 98
MATIÈRES MINÉRALES.												
Pierres, terres, combustibles, minéraux	19,871	19,871	»	1,073	1,073	2 04	18,798	18,798	»	»	»	8 04
Métaux	250,061	247,293	733 26	998,255	998,255	822 70	»	»	»	748,194	750,962	89 41
FABRICATIONS.												
Produits chimiques	3,260	3,260	»	16,924	16,921	3 51	»	»	»	13,655	13,652	4 51
Teintures préparées	18,496	18,496	»	25,000	25,000	0 06	»	»	»	6,504	6,504	0 06
Couleurs	641	641	»	4	4	»	647	647	»	»	»	»
Compositions diverses	279,161	174,066	»	293,070	217,915	4 84	»	»	»	13,879	43,149	4 84
Boissons	10,710	1,970	»	46,458	25,084	0 37	»	»	»	35,749	23,105	0 37
Vitrifications	11,828	11,641	»	10,193	10,004	1 82	1,635	1,767	»	»	»	1 82
Fils	901	265	»	1,824	1,824	0 16	»	»	»	923	1,559	0 16
Tissus de toute sorte	951,086	578,332	»	1,290,850	1,052,705	2 82	»	»	»	339,171	458,373	2 82
Papier et ses applications	22,580	22,526	»	24,426	23,508	5 51	»	»	»	3,896	2,985	0 31
Ouvrages en matières diverses	1,457,022	1,447,724	»	1,261,075	1,316,822	14 44	95,947	130,422	»	»	»	14 44
Décime	»	»	» 87 05	»	»	»	»	»	87 05	»	»	»
Totaux de 1852	21,584,510	21,022,616	967 01	16,792,791	19,290,550	2,167 18	5,848,902	5,961,094	233 03	4,057,171	4,228,635	1,333 66
Totaux de 1851	19,792,791	19,590,250	2,167 18	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Augmentation	1,761,728	1,733,150	»	»	»	»	1,761,728	1,733,150	»	»	»	»
Diminution	»	»	1,199 91	»	»	»	»	»	»	»	»	1,199 91

TABLEAU DES PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS D'ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1852.

(Commerce général.)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	ANNÉE 1852. Quantités exportées pour la France.	ANNÉE 1852. Quantités exportées pour l'étranger.	ANNÉE 1852. Valeur totale.	ANNÉE 1851. Quantités exportées pour la France.	ANNÉE 1851. Quantités exportées pour l'étranger.	ANNÉE 1851. Valeur totale.	Augmentation.	Diminution.
				francs.			francs.	francs.	francs.
Chevaux	Nombre.	73	16	46,500	135	17	84,640	»	38,140
Bêtes bovines	*Idem*...	101	520	117,260	989	422	266,060	»	148,800
Bêtes à laine	*Idem*...	34,309	16,576	635,320	20,742	3,910	367,824	267,490	»
Sangsues	*Idem*...	977,200	130,000	47,743	624,200	326,000	40,000	7,743	»
Peaux brutes de toute sorte	Kilog..	1,190,349	106,330	1,609,281	2,550,523	106,614	2,907,961	»	1,298,680
Laines en masse	*Idem*...	3,270,360	978	3,271,364	2,713,734	67,716	2,781,470	489,894	»
Cire non ouvrée jaune et brune	*Idem*...	70,808	12,958	179,532	45,852	22,238	136,180	43,352	»
Graisses (suif brut)	*Idem*...	299,672	»	179,923	343,747	676	208,016	»	28,093
Poissons de mer de toute sorte	*Idem*...	7,791	15,838	7,090	53,784	29,775	34,353	»	27,263
Corail brut	*Idem*...	2,893	12,258	757,550	2,889	6,827	484,900	272,650	»
Os, sabots et cornes de bétail	*Idem*...	708,763	860	106,360	978,510	1,475	139,828	»	33,468
Céréales — Blé	Hectol..	363,316	79	3,453,757	104,910	2,887	2,020,035	3,433,722	»
Céréales — Orge	*Idem*...	66,369	32,096	680,257	17,408	9,437	200,889	488,368	»
Légumes secs	Kilog..	1,076,026	»	269,707	30,239	91,120	22,614	247,093	»
Fruits de table — Frais de toute sorte	*Idem*...	496,040	840	124,613	238,072	711	39,730	64,283	»
Fruits de table — Secs ou tapés	*Idem*...	88,842	253	54,209	7,558	109	4,034	50,175	»
Tabac en feuilles ou en côtes	*Idem*...	271,150	20,960	379,602	178,723	13,589	252,000	127,686	»
Huile d'olives	*Idem*...	3,887,393	3	3,687,398	6,337,873	968	6,338,544	»	2,651,146
Fourrages	*Idem*...	207,168	26,657	23,499	206,329	22,665	19,082	4,417	»
Drilles	Valeur.	414,450	»	414,450	62,739	2,268	85,007	329,443	»
Minerais — de cuivre	Kilog..	104,224	733,221	83,744	307,569	707,717	101,399	»	17,855
Minerais — autres	*Idem*...	390,402	»	97,932	600,250	»	174,303	»	76,431
Objets de collection hors de commerce	Valeur.	34,884	»	34,884	31,197	2,065	33,202	1,622	»
Autres articles	*Idem*...	»	»	3,284,054	»	»	3,030,394	253,660	»
Totaux	.....	.....	.....	21,554,519	.....	.....	19,792,791	6,081,604	4,319,870
Augmentation pour 1852								1,761,728	

Le mouvement d'exportation qui s'était élevé, en 1851, à 19,792,791 francs, s'est accru, en 1852, de 1,761,728 francs, soit 5 p. o/o.

Cette augmentation porte principalement sur les bestiaux, les céréales, les légumes secs, les laines en masse, les fruits de table secs et le corail brut.

Cependant l'exportation de quelques produits a fléchi d'une manière sensible, notamment celle des métaux, par suite de la suspension temporaire des travaux de l'exploitation de Mouzaïa; les huiles à cause de la mauvaise récolte des olives en 1851; les tissus indigènes qui servent d'objets d'étude à l'industrie métropolitaine.

Les autres diminutions sont sans importance.

Digitized by Google

TABLEAU, PAR PORT, DES PRINCIPALES MARCHANDISES

(Commerce

DESIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	ALGER		CHERCHEL.		TENEZ.		DELLYS.		ORAN.		MERS-EL-KEBIR	
		QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
			fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		
Chevaux	Nombre.	43	21,500	»	»	»	»	»	»	1	500	25	[illegible]
Bêtes bovines	Idem	84	6,330	»	»	6	1,600	»	»	»	»	8	[illegible]
Bêtes à laine	Idem	36,263	436,073	340	4,080	7,019	84,011	»	»	3	45	8,119	[illegible]
Sangsues	Idem	380,800	29,016	»	»	»	»	»	»	85,000	2,200	23,500	[illegible]
Peaux brutes de toute sorte	Kilog.	497,334	683,030	»	»	19,753	16,918	5,075	4,533	312,068	353,540	2,338	[illegible]
Laines en masse	Idem	400,355	400,355	»	»	5,102	5,102	»	»	964,705	964,705	2,678	[illegible]
Cire non ouvrée jaune et brune	Idem	38,630	77,660	»	»	»	»	»	»	9,262	18,798	844	[illegible]
Graisse (suif brut)	Idem	140,901	88,142	»	»	12,810	7,571	466	276	88,837	53,466	110	[illegible]
Poissons de mer de toute sorte	Idem	7,661	2,300	»	»	20	6	»	»	1,503	451	2,250	[illegible]
Corail brut	Idem	214	10,700	»	»	»	»	»	»	1,902	242,193	3,118	[illegible]
Os, sabots et cornes de bétail	Idem	404,307	53,410	»	»	9,010	1,066	4,748	1,193	131,600	988	»	»
Céréales — Blé	Hectol.	61,341	923,110	1,500	22,500	31,223	468,345	3,710	55,650	69,650	1,042,186	10,160	[illegible]
Céréales — Orge	Idem	3,716	30,970	»	»	8,954	62,674	»	»	67,270	470,289	4,750	[illegible]
Légumes secs	Kilog.	235,057	58,265	»	»	1,178	293	»	»	263,997	71,999	24,455	[illegible]
Fruits de table — frais, de toute sorte	Idem	484,605	133,546	»	»	»	»	»	»	92	18	»	»
Fruits de table — secs ou tapés	Idem	77,267	80,360	»	»	»	»	»	»	193	116	38	[illegible]
Tabacs en feuilles ou en côtes	Idem	189,377	237,090	»	»	»	»	»	»	540	702	55,209	[illegible]
Huile d'olives	Idem	900,354	900,354	»	»	»	»	385,508	385,508	60,181	60,181	»	»
Sparte en tiges brutes	Idem	170,667	170,667	»	»	»	»	»	»	4,844	4,844	33,300	[illegible]
Feuilles de palmier nain	Idem	»	»	»	»	»	»	»	»	50,820	6,582	»	»
Tabacs fabriqués ou seulement préparés	Idem	38,450	192,250	»	»	»	»	»	»	1,566	17,526	8,878	[illegible]
Fourrages	Idem	39,603	3,250	17,505	1,310	11,780	842	»	»	9,354	747	»	»
Drilles	Valeur	65,484	65,484	»	»	990	990	»	»	52,656	52,656	»	»
Minerais — de cuivre	Kilog.	103,824	10,382	»	»	733,221	72,322	»	»	»	»	»	»
Minerais — Autres	Idem	377	113	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Objets de collection hors de commerce	Valeur	»	8,013	»	162	»	»	»	»	»	10,854	»	[illegible]
Autres articles	Idem	»	708,605	»	6,067	»	28,578	»	122	»	638,078	»	[illegible]
Totaux de l'exporte. — 1852			4,770,898		34,110		744,127		447,602		4,010,133		[illegible]
Totaux de l'exporte. — 1851			6,896,656		15,533		123,302		652,452		2,560,919		[illegible]
Augmentation			»		18,566		618,825		»		1,458,214		[illegible]
Diminution			2,125,758		»		»		204,850		»		[illegible]

L'état qui précède fait ressortir de nombreuses augmentations dans le chiffre des marchandises exportées. Les localités qui ont profité de ces augmentations ont principalement exporté des céréales, des laines, des peaux brutes et des bestiaux. Ce sont : Oran, dont les exportations égalent celles d'Alger; Philippeville, dont la situation commerciale et agricole est en voie de progrès; Bône, qui s'est maintenue au quatrième rang, malgré l'épidémie qui l'a ravagée.

Les autres ports ont expédié, entre autres produits, savoir :

Cherchel et Mostaganem, des grains et légumes secs :

Digitized by Google

PORTÉES D'ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1852.
néral.)

OSTAGANEM.		ARZEW		DJEMMA-GAZAOUAT.		PHILIPPEVILLE.		BOUGIE.		DJIDJELLI.		STORA.		BÔNE.		LA CALLE.	
QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
	fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.
.	.	1	500	5	.	.	.	.	.	1	500	13	6,500	0	6,500	.	.
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	120	21,600	40	8,000	472	77,100	.	.
311	3,732	140	1,050	.	.	.	.	.	.	.	.	351	4,202	738	8,976	.	.
1,000	550	.	.	.	.	236,000	11,800	.	.	.	.	.	.	171,500	855	3,000	150
6,950	105,617	.	.	.	.	144,325	137,401	14,020	12,240	8,015	5,510	.	.	167,942	226,270	6,457	13,021
1,556	107,550	.	.	.	.	1,360,506	1,360,506	.	.	3,501	3,501	174	174	140,650	140,650	50	50
,501	6,602	.	.	.	.	16,091	33,362	.	.	460	920	.	.	10,015	38,030	50	100
,030	618	.	.	.	.	25,312	15,308	87	52	121	72	.	.	25,015	15,009	.	.
.	.	.	.	.	.	11,540	3,168	.	.	.	.	335	335	300	90	.	.
.	.	1,050	52,900	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	8,864	443,200	13,574	684,520
,575	258	.	.	.	.	98,015	26,479	7,000	2,102	4,760	476	.	.	50,459	10,761	.	.
,012	363,920	492	7,382	500	7,500	60,012	913,680	6,751	131,129	16,676	241,050	.	.	70,626	1,149,353	.	.
,501	37,167	1,441	10,087	3,944	67,604	669	4,718	.	.	.	.	.	.	412	2,286	.	.
,685	40,172	.	.	.	.	6,013	1,253	.	.	.	.	.	.	360,245	61,312	.	.
.	.	.	.	.	.	363	72	1,755	360	.	.	.	.	65	17	.	.
.	.	.	.	.	.	10,692	6,529	.	.	.	.	.	.	1,717	1,161	.	.
.	.	.	.	.	.	200	200	.	.	.	.	.	.	34,314	70,650	.	.
.	.	.	.	.	.	25,453	25,453	2,551,205	2,551,205	82,385	82,385	.	.	1,855	1,855	5	5
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	.	15,739	15,739	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	6,445	27,229	.	.
.	.	.	.	.	.	12,690	1,032	.	.	.	.	.	.	202,607	16,169	.	.
.	.	.	.	.	.	.	1,012	350	350	.	.	.	.	293,880	293,880	.	.
.	.	.	.	.	.	1,122	2,244	.	.	.	.	.	.	460	40	.	.
.	.	.	.	.	.	210,762	64,305	.	.	.	.	.	.	179,204	15,314	.	.
.	312	.	1,426	.	.	.	1,305	.	.	.	.	.	.	12,007	12,007	.	.
.	46,673	.	52,456	.	9,355	.	213,704	.	30,215	.	3,923	.	56,764	.	164,630	.	60
....	658,511	.....	141,210	.....	41,493	.....	3,016,091	.....	2,727,676	.....	362,348	.....	75,721	.....	2,821,593	.....	397,936
....	456,611	.....	60,284	.....	30,869	.....	2,612,715	.....	2,615,813	.....	269,601	.....	78,174	.....	6,176,758	.....	727,585
	420,307	.....	60,926	.....	13,624	.....	433,378	.....	111,677	.....	92,747	.....	.	.....	645,840	.....	.
...	.	.....	.	.....	.	.....	.	.....	.	.....	.	.....	2,453	.....	.	.....	129,649

Tenez, des bestiaux, des céréales et des minerais;
Bougie, des céréales, des grains, des peaux brutes, etc.;
Arzew, du corail brut.

Les ports d'Alger et de Dellys ont vu diminuer leurs exportations; le premier, de 2,125,758 francs, le second, de 204,850 francs. Ces diminutions portent, presque en totalité, sur les huiles d'olive, dont la récolte, ainsi qu'il a été dit plus haut, a manqué en 1851.

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF DES IMPORTATIONS PAR PAYS DE PROVENANCE ET DES EXPORTATIONS PAR PAYS DE DESTINATION, EN 1851 ET 1852.

(Commerce général.)

RANG D'IMPORTANCE.	PAYS DE PROVENANCE.	VALEURS IMPORTÉES en 1852.	VALEURS IMPORTÉES en 1851.	RÉSULTAT DE LA COMPARAISON pour 1852. Augmentation.	RÉSULTAT DE LA COMPARAISON pour 1852. Diminution.
		francs.	francs.	francs.	francs.
1	France. Consommations	55,943,331	47,450,725	8,486,606	»
	France. Entrepôts	3,265,022	8,373,332	»	5,108,310
2	Angleterre	1,996,052	3,288,946	»	292,936
3	Espagne	1,110,176	1,309,828	»	199,652
4	États-Romains	597,209	371,955	225,251	»
5	Suède et Norwége	496,051	308,835	116	»
6	Deux-Siciles	379,177	546,219	»	87,042
7	Autriche	363,565	852,709	»	459,123
8	États barbaresques	366,332	361,109	6,223	»
9	Toscane	291,747	598,136	»	306,389
10	États-Sardes	252,751	567,677	»	314,996
11	États-Unis	70,301	»	70,301	»
12	Grèce	40,806	311,089	»	270,283
13	Ports non occupés	24,509	6,130	18,361	»
14	Russie	»	658,110	»	658,110
15	Turquie	»	1,441,607	»	1,441,607
16	Égypte	»	240,466	»	240,466
17	Autres puissances	62,092	633,541	»	571,449
	TOTAUX	65,302,041	66,518,563	8,805,861	8,930,383
	DIMINUTION			1,154,522	

RANG D'IMPORTANCE.	PAYS DE DESTINATION.	VALEURS EXPORTÉES en 1852.	VALEURS EXPORTÉES en 1851.	RÉSULTAT DE LA COMPARAISON pour 1852. Augmentation.	RÉSULTAT DE LA COMPARAISON pour 1852. Diminution.
		francs.	francs.	francs.	francs.
1	France	19,340,885	18,081,197	1,256,688	»
2	Espagne	834,841	350,162	481,089	»
3	Toscane	695,408	254,797	440,811	»
4	Angleterre	490,967	453,451	37,516	»
5	États barbaresques	99,685	78,895	20,400	»
6	Deux-Siciles	35,237	188,500	»	153,253
7	Ports non occupés de l'Algérie	24,509	»	24,509	»
8	Belgique	22,645	»	22,645	»
9	États-Sardes	10,332	6,000	4,332	»
10	États-Romains	»	6,564	»	6,564
11	Autres puissances	»	378,835		378,835
	TOTAUX	31,554,519	19,792,791	2,300,390	538,662
	AUGMENTATION			1,761,728	

Le premier rang est toujours acquis à la France dans le mouvement commercial de l'Algérie, qui, pendant l'année 1852, a procuré à l'agriculture et à l'industrie nationales un débouché de 56 millions de francs, et a fourni en échange, au marché métropolitain, pour 20 millions de francs de produits que la France recevait autrefois de l'étranger.

L'Angleterre vient ensuite. Ses importations, évaluées à 2 millions, ont consisté principalement en tabac en feuilles et en tissus destinés, en partie, à la réexportation, et en houilles nécessaires aux usines et aux bateaux à vapeur. A leur départ, les navires anglais ont emporté pour 500,000 francs de denrées coloniales.

Les importations de la Péninsule, qui s'est maintenue au troisième rang, ont atteint le chiffre de 1,110,000 francs, et se sont composées principalement de produits alimentaires, échangés contre une valeur de 334,241 francs en articles algériens.

La Romagne, la Suède et l'Autriche, occupent le quatrième, le cinquième et le sixième rang dans le mouvement commercial. Ces puissances ont fourni surtout des matériaux de construction à l'Algérie, sans rien exporter de cette colonie.

Viennent ensuite les Deux-Siciles, les États barbaresques et la Toscane, où l'Algérie a puisé pour 1,327,256 francs de produits divers, et qui lui ont acheté pour 830,330 francs de bestiaux, de tabacs en feuilles et fabriqués, de corail, de peaux brutes, de cire non ouvrée, etc.

Les opérations des autres puissances offrent relativement peu d'importance et n'apparaissent que comme des tentatives que l'avenir peut faire fructifier.

Digitized by Google

MOUVEMENT COMMERCIAL DE L'ALGÉRIE

EN 1852,

PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION, ET PAR MARCHANDISES.

FRANCE.

IMPORTATIONS.

1° MARCHANDISES FRANÇAISES.

Tissus de coton	10,521,795f
Vins de toute sorte	8,133,188
Tissus de laine	4,013,400
Sucre raffiné	3,100,460
Farines de froment	3,032,887
Huiles	1,038,217
Monnaies	1,757,300
Tissus de soie	1,652,033
Matériaux	1,574,420
Effets à usage	1,427,570
Tissus de lin ou de chanvre	1,312,045
Ouvrages en métaux	1,030,029
Eaux-de-vie de toute sorte	988,107
Peaux préparées	983,910
Fromages de toute sorte	944,922
Ouvrages en peaux (sellerie comprise)	882,517
Savon ordinaire	837,188
Acide stéarique ouvré	795,502
Carton et papier	735,790
Mercerie commune et fine	645,087
Verres et cristaux	300,030
Viandes salées de porc, lard compris	302,444
Graisses de porc, saindoux	330,242
Orfévrerie, bijouterie, plaqués	354,688
Fils de toutes sortes	346,164
Librairie, gravures et lithographies	278,949
Fers	244,105
Riz	224,725
Poterie de terre	233,405
Machines et mécaniques	231,303
Meubles	221,000
Légumes secs et leurs farines	218,744
Beurres	207,251
Houille crue	203,200
Faïences, porcelaines et grès communs	101,790
Pommes de terre	192,002
Sel marin	179,273
Ouvrages en bois	174,440
Fruits de table frais	160,225
Parfumerie	168,274
Poissons de mer de toute sorte	161,276
Miroirs	131,542
Fruits oléagineux	121,166
Essences de roses, de girofles, d'oranges et autres	169,050
Médicaments composés	120,809
Chapeaux de feutre	110,500
Bois à construire	167,055
Cordages et filets en état de servir	102,824
Fruits de table secs, tapés ou confits	101,244
Soies	190,554
Coutellerie	80,305
Modes	87,454f
Liqueurs	79,599
Encre	77,532
Marrons, châtaignes et leurs farines	69,917
Indigo	67,050
Parapluies et parasols	66,320
Armes de commerce	63,595
Vannerie	62,447
Zinc	60,000
Produits chimiques autres que sel marin	55,072
Alcool dénaturé	53,874
Céréales en grains	52,873
Bimbeloterie	52,519
Aiguilles	51,712
Chocolat	50,917
Poivre	49,718
Tabacs fabriqués ou simplement préparés	49,787
Voitures	47,295
Liége ouvré	47,151
Pierres et terres servant aux arts et métiers	46,663
Chicorée moulue	46,298
Nattes et tresses de paille et de sparte	40,021
Tabacs en feuilles ou en côtes	44,542
Horlogerie de toute sorte	43,677
Boutons	38,006
Outils de toute sorte	36,532
Noir	36,651
Confitures et bonbons	34,647
Fleurs, feuilles et racines médicinales	34,409
Plomb	33,152
Instruments oratoires	31,892
Cuivre	30,443
Plants d'arbres	28,030
Couleurs sèches et liquides	26,831
Étain	26,481
Cartes à jouer	25,274
Résines indigènes	23,190
Colle	22,700
Thé	21,610
Épices	21,118
Graines à ensemencer	20,574
Marbres de toute sorte	19,121
Vernis	16,938
Chanvre teillé	16,116
Chevaux	15,900
Tabletterie	15,189
Cire à cacheter	14,504
Cannelle	14,262
Cochenille	13,050
Clous et griffes de girofles	10,089
Baumes	8,258
Résineux exotiques. — Laques	6,076

Digitized by Google

Bitumes	5,239f
Cafés	4,171
Sucre brut et terré	234
Autres articles	800,000
TOTAL	55,986,780

2° MARCHANDISES DES COLONIES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES VENANT DES ENTREPÔTS DE FRANCE.

Cafés	1,323,888f
Tabacs en feuilles ou en côtes	565,428
Sucre brut et terré	201,408
Riz	113,520
Tissus de coton	90,713
Tissus de laine	75,848
Indigo	68,815
Poivre	59,938
Résineux exotiques. — Laques	38,203
Eaux-de-vie de toute sorte	52,987
Tissus de soie	43,404
Graisses de porc, saindoux	40,556
Tabacs fabriqués ou simplement préparés	35,730
Fers	35,120
Clous et griffes de girofles	32,237
Bitumes	31,230
Horlogerie de toute sorte	28,240
Vins de toute sorte	20,610
Huiles	19,985
Soies	18,324
Baumes	17,800
Fromages de toute sorte	10,145
Fleurs, feuilles et racines médicinales	15,185
Essences de roses, de girofles, d'oranges et autres	14,000
Mercerie commune et fine	10,706
Ouvrages en métaux	10,647
Verres et cristaux	9,011
Cochenille	9,200
Librairie, gravures et lithographies	9,263
Bois à construire	6,053
Fruits oléagineux	6,709
Cartes à jouer	6,180
Cordages et filets en état de servir	5,260
Peaux préparées	4,705
Armes de commerce	4,480
Cannelle	4,422f
Produits chimiques autre que sel marin	3,910
Fruits de table, secs, tapés et confits	3,704
Ouvrages en peaux (selleries comprise)	2,002
Zinc	2,968
Graines à ensemencer	2,860
Plomb	2,749
Viandes salées de porc, lard compris	2,481
Étain	1,753
Bimbeloterie	1,744
Outils de toute sorte	1,655
Sel marin	1,629
Légumes secs et leurs farines	1,403
Machines et mécaniques	1,420
Fruits de table frais	1,412
Orfèvrerie, bijouterie, plaqués	1,391
Tissus de lin ou de chanvre	1,342
Coutellerie	1,240
Tabletterie	1,125
Vannerie	1,090
Poterie de terre	781
Aiguilles	772
Thé	624
Voitures	330
Liége ouvré	483
Ouvrages en bois	450
Pierres et terres servant aux arts et métiers	333
Meubles	285
Faïence, porcelaine et grès commun	282
Instruments aratoires	220
Parfumeries	104
Confitures et bonbons	97
Couleurs sèches et liquides	86
Effets à usage	78
Résines indigènes	65
Noir	38
Colle	32
Cuivre	30
Médicaments composés	12
Fils de toute sorte	10
Chanvre teillé	3
Autres articles	103,000
TOTAL	3,221,572

EXPORTATIONS.

Froment	5,453,757
Huile d'olive	3,688,383
Laines en masse	3,270,386
Peaux brutes de toute sorte	1,457,038
Ouvrages en bois	817,230
Orge	464,585
Drilles	414,951
Betes à laine	412,768
Tissus de laine	381,064
Tabac en feuilles ou en côtes	352,504
Légumes secs	269,468
Effets à usage, vieux	200,803
Graisses (suif brut)	180,579
Or, argent, billon et platine	172,900
Cire brute	153,616
Corail brut	144,650
Fruits de table frais	123,823
Os, sabots et cornes de bétail	106,059
Soies	101,786
Tabac fabriqué	92,430
Minerai d'antimoine	80,505
Sparte ou tiges brutes	70,850
Meubles de toute sorte	61,934
Poils de vache et autres	60,999
Vannerie brute	34,782
Tissus de soie	33,500
Fruits de table secs ou tapés	53,216
Liége brut	40,627
Sangsues	43,595
Chevaux, mules, mulets, ânes et ânesses	41,310
Objets de collection hors de commerce	34,854
Maïs et avoine	34,244
Nattes et tresses de sparte	33,244
Bœufs, vaches, taureaux, veaux	32,430

Digitized by Google

Fourrages	25,720f	Minerai de fer	8,313f
Végétaux filamenteux	25,464	Plomb	8,181
Tissus de coton	23,625	Tissus de lin et de chanvre	7,571
Sel marin	21,606	Vins de toute sorte	7,205
Kermès en grains	16,496	Porcs	6,520
Orfévrerie et bijouterie	16,266	Viandes salées	6,255
Livres en langues françaises	17,536	Huile volatile (essence)	5,626
Corail non monté	16,006	Ouvrages en métaux	5,431
Cuivre	15,671	Autres articles	98,578
Minerai de cuivre	10 422		
Marbre	16,336	Total	19,346,885
Racines médicinales	6,155		

ANGLETERRE.

IMPORTATIONS.

Tissus de coton	662,896	Librairie, gravures et lithographies	11,817
Houille crue	486,244	Mercerie	11,151
Tabac en feuilles ou en côtes	114,115	Fers en barre	10,166
Tissus de laine	53,615	Racines médicinales	7,616
Tabacs fabriqués	56,694	Effets à usage	6,377
Monnaies	49,600	Fils de toute sorte	6,084
Ouvrages en peaux	46,903	Chandelles	5,506
Café	37,289	Ouvrages en bois	5,364
Fromages	34,296	Autres articles	109,673
Peaux préparées	28,677		
Cordages et filets en état de servir	15,961	Total	1,696,652

EXPORTATIONS.

Orge	200,872	Tabac fabriqué	8,560
Tissus de coton	136,312	Poissons de mer	3,420
Minerai de cuivre	73,322	Autres articles	26,211
Bœufs, vaches, taureaux, veaux	34,906		
Cendres et regrets d'orfévrerie	13,500	Total	490,967
Peaux brutes	9,870		

ESPAGNE.

IMPORTATIONS.

Fruits frais	336,730	Œufs et volailles	10,297
Nattes et tresses de paille et de sparte	261,637	Mules et mulets	12,606
Pommes de terre	71,746	Gibiers, volailles et tortues	11,382
Matériaux	66,326	Ouvrages en bois	16,267
Fruits oléagineux	43,963	Fruits à distiller	6,627
Fruits secs et confits	35,726	Chapeaux de feutre	6,374
Légumes verts et salés	31,639	Porcs vivants	6,126
Vannerie en tiges brutes	30,425	Joncs et roseaux	6,686
Bulbes et oignons	30,087	Poterie de terre	5,632
Cordages et filets en état de servir	29,216	Légumes secs et leurs farines	5,864
Riz	20,888	Autres articles	63,737
Fromages	20,671		
Safran	17,350	Total	1,116,176

EXPORTATIONS.

Tissus de coton	256,255	Boyaux frais ou salés	11,133
Bêtes à laine	227,261	Bois à construire	16,905
Tabac fabriqué	145,383	Chevaux, ânes, ânesses	7,450
Corail brut	100,000	Vannerie brute	5,949
Tissus de laine	23,071	Autres articles	18,659
Tabac en feuilles ou en côtes	16,645		
Bœufs, vaches, taureaux, veaux	12,136	Total	834,841

Digitized by Google

TOSCANE.

IMPORTATIONS.

Cordages et filets en état de servir	165,390f
Marbres	29,987
Pain et biscuits de mer	25,776
Graisses, saindoux	14,433
Chanvre teillé	13,634
Bois à brûler	11,480
Matériaux	9,132
Fruits frais	8,046
Ouvrages en bois	6,601
Fer en barres	5,250
Autres articles	62,018
Total	291,747

EXPORTATIONS.

Corail brut	512,900f
Peaux brutes	134,310
Cire brute	24,636
Fer et ferraille	16,290
Liége brut	3,540
Autres articles	9,730
Total	695,406

ÉTATS-ROMAINS.

IMPORTATIONS.

Matériaux	575,795f
Bois à brûler	19,180
Autres articles	2,234
Total	597,209

EXPORTATIONS.

Néant.

SUÈDE ET NORWÉGE.

IMPORTATIONS.

Bois à construire	477,476f
Fers en barres	20,514
Autres articles	961
Total	498,951

EXPORTATIONS.

Néant.

DEUX-SICILES.

IMPORTATIONS.

Poterie de terre	95,349f
Chanvre teillé	85,204
Cordages et filets en état de servir	81,350
Pain et biscuits de mer	45,660
Pommes de terre	34,636
Graisses (saindoux)	14,566
Bois à brûler	13,600
Pâtes d'Italie	9,499
Matériaux	8,617
Bulbes et oignons	6,806
Fruits oléagineux	6,745
Agrès et apparaux de navires	5,431
Autres articles	71,774
Total	479,177

EXPORTATIONS.

Bœufs, vaches, taureaux, veaux	24,000f
Cordages de chanvre	4,079
Autres articles	6,158
Total	35,237

Digitized by Google

AUTRICHE.

IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.
Bois à construire	384,133f	Néant.
Tabac en feuilles ou en côtes	8,100	
Autres articles	1,330	
Total	393,585	

ÉTATS BARBARESQUES.

IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
Monnaies	173,920f	Tissus de laine	26,240f
Soies	24,861	Tabacs fabriqués	25,075
Beurre	20,449	Tissus de soie	14,040
Tissus de soie	14,498	Tabacs en feuilles	9,758
Tissus de coton	10,825	Tissus de coton	3,939
Tissus de laine	10,022	Racines médicinales	3,562
Orfévrerie et bijouterie	9,209	Autres articles	17,105
Ouvrages en peaux	8,492	Total	99,685
Poterie de terre	8,331		
Fruits frais	7,130		
Vannerie	6,644		
Racines médicinales	6,570		
Ouvrages en métaux	6,310		
Cordages et filets en état de servir	6,047		
Fruits oléagineux	5,579		
Tissus de lin et de chanvre	5,574		
Mercerie	3,332		
Autres articles	35,933		
Total	366,332		

ÉTATS-UNIS.

IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.
Tabacs en feuilles ou en côtes	70,301f	Néant.

GRÈCE.

IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.
ois à construire	40,800f	Néant.

BELGIQUE.

IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.	
Néant.	Orge	22,645f

PORTS NON OCCUPÉS DE L'ALGÉRIE.

IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
Bois à construire	19,561	Tissus de coton	11,744f
Bois à brûler	2,032	Sel marin	3,221
Autres articles	2,910	Autres articles	1,307
Total	24,509	Total	10,272

MARCHANDISES DONT L'ORIGINE N'A PAS ÉTÉ JUSTIFIÉE.

IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.
Monnaies	17,000f	Néant.
Fromages	6,745	
Tissus de laine	5,855	
Tissus de coton	3,050	
Cafés	3,330	
Autres articles	24,097	
Total	62,092	

Digitized by Google

TABLEAU DE LA SITUATION, PAR PORT, DES ENTREPÔTS RÉELS ET FICTIFS DE L'ALGÉRIE EN 1852.

ENTREPÔTS.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	VALEUR DES MARCHANDISES en entrepôt au 1er janvier 1852.	VALEUR DES MARCHANDISES entrées en entrepôt pendant l'année 1852.	VALEUR DES MARCHANDISES TOTAL.	VALEUR DES MARCHANDISES sorties des entrepôts pendant l'année 1852.	VALEUR DES MARCHANDISES restant en entrepôt au 1er janvier 1853.
		francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
	ENTREPÔT RÉEL.					
Alger	Tabacs en feuilles ou en côtes	39,158	74,804	113,062	87,472	26,490
	Tabacs fabriqués	2,675	11,530	14,205	9,230	4,975
	Tissus de coton	55,552	50,806	106,358	73,822	32,536
	Tissus de laine	4,900	1,825	6,725	2,875	3,850
	Autres marchandises	27,315	66,657	93,072	65,676	28,296
	Totaux de 1852	129,600	205,622	335,222	223,023	96,147
	Totaux de 1851	145,749	318,785	464,534	334,934	129,600
	Augmentation	16,140	"	"	"	"
	Diminution	"	113,263	129,312	111,011	33,453
	ENTREPÔT RÉEL.					
Mers-el-Kebir	Tabacs en feuilles ou en côtes	1,770	5,280	7,050	6,750	300
	Tabacs fabriqués	2,750	8,841	11,501	10,701	600
	Tissus de coton	650,196	217,044	868,146	773,190	94,956
	Tissus de laine	1,540	9,482	11,022	4,444	6,576
	Autres marchandises	2,026	626	2,652	1,058	1,594
	Totaux de 1852	658,282	242,173	900,455	796,233	104,222
	Totaux de 1851	351,338	875,570	1,226,908	568,626	658,282
	Augmentation	306,944	"	"	227,607	"
	Diminution	"	633,397	326,453	"	554,060
	ENTREPÔT FICTIF.					
Alger	Viandes salées de porc	11,520	8,640	20,160	17,760	2,400
	Fromages	"	9,020	9,020	8,459	561
	Poissons de mer, secs, salés ou fumés	1,478	9,028	10,506	10,506	"
	Sucre brut	9,242	31,315	40,557	40,406	151
	Café	11,993	197,457	209,450	195,026	14,424
	Poivre	8,434	14,557	22,991	21,994	997
	Tabac en feuilles ou en côtes	7,640	225,407	233,047	194,447	38,600
	Savon ordinaire	"	1,903	1,903	1,903	"
	Acide stéarique ouvré	"	6,399	6,399	6,399	"
	Tabacs fabriqués	3,750	12,408	16,158	14,920	1,238
	Sucre raffiné	37,013	624,313	662,226	662,226	"
	Vins ordinaires	76,674	930,704	1,007,376	928,599	78,770
	Vins de liqueur	4,845	9,571	14,416	10,516	3,900
	Eaux-de-vie de toute sorte	52,626	278,110	325,030	287,918	38,016
	Autres marchandises	38,851	99,056	135,907	93,338	42,569
	Totaux de 1852	263,166	2,452,888	2,716,054	2,494,417	221,637
	Totaux de 1851	269,190	2,750,001	3,010,191	2,756,025	263,166
	Augmentation	"	"	"	"	"
	Diminution	6,024	297,113	303,137	261,608	41,529

TABLEAU DE LA SITUATION, PAR PORT, DES ENTREPÔTS RÉELS ET FICTIFS DE L'ALGÉRIE EN 1852. (Suite.)

ENTREPÔTS.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	VALEUR DES MARCHANDISES en entrepôt au 1er janvier 1852.	VALEUR DES MARCHANDISES entrées en entrepôt pendant l'année 1852.	VALEUR DES MARCHANDISES TOTAL.	VALEUR DES MARCHANDISES sorties des entrepôts pendant l'année 1852.	VALEUR DES MARCHANDISES restant en entrepôt au 1er janvier 1853.
		francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
	ENTREPÔT FICTIF.					
CHERCHEL	Cafés	»	7,396	7,396	7,396	»
	Savons ordinaires	»	1,329	1,329	1,329	»
	Sucres raffinés	875	14,491	15,366	15,366	»
	Vins ordinaires	10,521	142,834	153,355	151,653	1,702
	Vins de liqueur	»	216	216	216	»
	Eaux-de-vie de toute sorte	2,740	17,472	20,212	29,212	»
	TOTAUX de 1852	14,136	183,339	197,475	195,773	1,702
	TOTAUX de 1851	48,836	206,522	255,358	241,222	14,136
	AUGMENTATION	»	»	»	»	»
	DIMINUTION	34,799	23,183	57,883	45,449	12,434
	ENTREPÔT FICTIF.					
TENEZ	Sucre brut	»	1,186	1,186	911	275
	Café	2,839	12,644	15,483	13,032	2,451
	Poivre	192	»	192	192	»
	Tabac en feuilles	»	1,100	1,100	1,100	»
	Vins ordinaires	56,786	171,201	227,987	216,485	11,502
	Vins de liqueur	150	622	772	772	»
	Sucre raffiné	7,413	45,890	53,303	49,901	3,402
	Eaux-de-vie de toute sorte	8,540	25,203	33,743	33,219	524
	Autres marchandises	1,020	1,224	2,244	1,554	690
	TOTAUX de 1852	76,940	259,979	336,910	317,166	18,844
	TOTAUX de 1851	81,028	321,454	402,482	325,542	76,940
	AUGMENTATION	»	»	»	»	»
	DIMINUTION	4,088	62,384	66,472	8,370	58,096
	ENTREPÔT FICTIF.					
DELLYS	Sucre brut	647	»	647	647	»
	Vins ordinaires	509	4,233	4,733	3,229	1,504
	Eaux-de-vie de toute sorte	243	868	1,111	795	316
	TOTAUX de 1852	1,300	5,101	6,491	4,671	1,829
	TOTAUX de 1851	3,199	6,735	9,835	8,445	1,390
	AUGMENTATION	»	»	»	»	439
	DIMINUTION	1,719	1,634	3,344	3,774	»
	ENTREPÔT FICTIF.					
ORAN	Poissons de mer, secs, salés ou fumés	0,000	12,309	18,309	9,309	9,000
	Sucre brut	3,003	22,457	25,469	24,444	1,016
	Café	38,471	174,457	212,028	186,209	26,719
	Poivre	»	12,573	12,573	10,766	1,807
	Tabac en feuilles ou en côtes	18,477	173,650	192,127	151,125	41,002
	Savon ordinaire	»	4,440	4,440	4,449	»
	Tabac fabriqué	»	2,590	2,500	1,500	1,000
	Sucre raffiné	38,954	345,213	384,167	384,167	»
	Vins ordinaires	154,327	1,061,558	1,215,885	1,100,732	115,153
	Vins de liqueur	6,332	21,933	28,205	20,474	1,791
	Eaux-de-vie de toute sorte	8,626	157,065	160,291	156,203	10,088
	Autres marchandises	17,103	173,795	190,988	146,768	44,220
	TOTAUX de 1852	291,383	2,162,559	2,453,942	2,202,146	251,796
	TOTAUX de 1851	381,968	1,865,677	2,226,860	1,934,477	291,383
	AUGMENTATION	»	290,682	227,082	267,669	»
	DIMINUTION	90,585	»	»	»	39,587

Digitized by Google

TABLEAU DE LA SITUATION, PAR PORT, DES ENTREPÔTS RÉELS ET FICTIFS DE L'ALGÉRIE EN 1852. (Suite.)

ENTREPÔTS.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	VALEUR DES MARCHANDISES en entrepôt au 1er janvier 1852.	VALEUR DES MARCHANDISES entrées en entrepôt pendant l'année 1852.	VALEUR DES MARCHANDISES TOTAL.	VALEUR DES MARCHANDISES sorties des entrepôts pendant l'année 1852.	VALEUR DES MARCHANDISES restant en entrepôt au 1er janvier 1853.
		francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
	ENTREPÔT FICTIF.					
Mers-el-Kebir	Vins ordinaires	1,662	7,773	8,835	8,475	360
	Eaux-de-vie de toute sorte	312	271	583	583	"
	Totaux. de 1852	1,374	8,044	6,418	9,058	360
	Totaux. de 1851	2,155	7,539	9,694	8,320	1,374
	Augmentation	"	565	"	738	"
	Diminution	781	"	276	"	1,614
	ENTREPÔT FICTIF.					
Nemours	Sucre brut	"	196	196	196	"
	Café	"	3,281	3,281	3,281	"
	Savon ordinaire	"	1,846	1,840	1,840	"
	Sucre raffiné	"	5,310	5,316	5,316	"
	Vins ordinaires	4,351	35,776	40,130	35,530	4,561
	Eaux-de-vie de toute sorte	"	7,664	7,664	6,952	712
	Autres marchandises	"	330	336	336	"
	Totaux. de 1852	4,351	54,418	58,769	53,466	5,303
	Totaux. de 1851	576	69,587	76,183	65,812	4,351
	Augmentation	3,775	"	"	"	652
	Diminution	"	15,169	11,394	12,346	"
	ENTREPÔT FICTIF.					
Arzew	Vins ordinaires	"	43,005	43,005	38,365	4,640
	Vins de liqueur	"	656	656	656	"
	Eaux-de-vie de toute sorte	150	477	627	627	"
	Totaux. de 1852	140	44,138	44,288	39,648	4,640
	Totaux. de 1851	16,468	12,703	23,171	23,621	150
	Augmentation	"	31,435	21,117	16,027	4,490
	Diminution	16,318	"	"	"	"
	ENTREPÔT FICTIF.					
Mostaganem	Viande salée de porc	"	943	943	943	"
	Sucre brut et terré	2,238	6,412	8,650	7,452	1,197
	Café	8,276	25,034	33,316	29,764	3,546
	Tabac	"	14,756	14,756	6,050	5,706
	Poivre	210	5,304	5,514	5,171	342
	Huile fine d'olive	130	"	136	136	"
	Savon ordinaire	1,320	6,713	8,633	8,033	"
	Sucre raffiné	22,446	118,267	146,653	126,092	14,561
	Vins ordinaires	13,227	361,171	374,398	369,367	5,032
	Vins de liqueur	345	15,552	15,807	14,241	1,656
	Eaux-de-vie de toute sorte	14,221	34,336	48,557	41,707	6,856
	Autres marchandises	4,062	1,146	5,202	4,062	1,140
	Totaux. de 1852	66,475	586,562	656,637	616,613	40,024
	Totaux. de 1851	270,035	604,898	1,174,633	1,168,458	66,475
	Augmentation	"	"	"	"	"
	Diminution	203,560	315,336	518,896	462,445	26,451

Digitized by Google

TABLEAU DE LA SITUATION, PAR PORT, DES ENTREPÔTS RÉELS ET FICTIFS DE L'ALGÉRIE EN 1852. (Suite.)

ENTREPÔTS.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	VALEUR DES MARCHANDISES en entrepôt au 1er janvier 1852.	VALEUR DES MARCHANDISES entrées en entrepôt pendant l'année 1852.	VALEUR DES MARCHANDISES TOTAL.	VALEUR DES MARCHANDISES sorties des entrepôts pendant l'année 1852.	VALEUR DES MARCHANDISES restant en entrepôt au 1er janvier 1853.
		francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
	ENTREPÔT FICTIF.					
Bougie	Sucre raffiné	897	29,411	30,308	20,260	10,260
	Vins ordinaires	15,302	105,476	120,778	120,778	"
	Vins de liqueur	"	697	007	697	"
	Eaux-de-vie de toute sorte	2,385	9,810	12,195	12,195	"
	Autres marchandises	1,260	"	1,260	1,260	"
	Totaux de 1852	10,844	145,394	165,238	154,978	10,260
	Totaux de 1851	23,024	101,123	124,147	104,303	19,844
	Augmentation	"	44,271	41,091	50,075	"
	Diminution	3,180	"	"	"	0,584
	ENTREPÔT FICTIF.					
Djidjelli	Café	726	5,538	4,264	2,498	1,766
	Sucre raffiné	1,757	2,855	4,612	3,215	1,397
	Vins ordinaires	2,349	17,548	10,897	10,807	"
	Eaux-de-vie de toute sorte	078	2,571	3,540	2,666	853
	Autres marchandises	690	"	690	690	"
	Totaux de 1852	6,500	26,512	33,012	28,060	4,048
	Totaux de 1851	4,056	58,057	03,013	57,113	6,500
	Augmentation	1,544	"	"	"	"
	Diminution	"	32,145	39,601	28,147	2,454
	ENTREPÔT FICTIF.					
Philippeville	Sucre brut	824	13,072	14,496	14,089	,407
	Café	33,842	96,479	130,321	110,495	19,820
	Poivre	594	5,557	0,151	5,535	010
	Tabac en feuilles ou en côtes	1,500	37,898	39,398	34,078	5,320
	Huile d'olive	3,206	7,050	10,850	9,563	1,206
	Savons ordinaires	6,014	4,741	10,755	10,755	"
	Acide stéarique ouvré	3,810	4,650	8,472	8,472	"
	Tabacs fabriqués	"	4,250	4,250	3,250	1,000
	Sucre raffiné	57,624	275,687	333,311	324,837	8,474
	Vins ordinaires	100,703	764,264	864,967	832,405	32,472
	Vins de liqueur	075	1,140	1,815	690	1,125
	Eaux-de-vie de toute sorte	43,480	107,471	150,951	138,180	12,702
	Autres marchandises	350	32,685	33,035	20,440	3,586
	Totaux de 1852	252,628	1,350,153	1,608,781	1,521,897	86,884
	Totaux de 1851	218,985	1,434,005	1,653,680	1,401,052	252,028
	Augmentation	33,643	"	"	120,845	"
	Diminution	"	78,542	44,899	"	165,744

Digitized by Google

TABLEAU DE LA SITUATION, PAR PORT, DES ENTREPÔTS RÉELS ET FICTIFS DE L'ALGÉRIE EN 1852. (Suite.)

ENTREPÔTS.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	VALEUR DES MARCHANDISES en entrepôt au 1er janvier 1852.	VALEUR DES MARCHANDISES entrées en entrepôt pendant l'année 1852.	VALEUR DES MARCHANDISES TOTAL.	VALEUR DES MARCHANDISES sorties des entrepôts pendant l'année 1852.	VALEUR DES MARCHANDISES restant en entrepôt au 1er janvier 1853.
		francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
	ENTREPÔT FICTIF.					
Bône	Viandes salées	1,172	"	1,172	1,172	"
	Fromages	"	1,016	1,016	1,016	"
	Poissons de mer, secs, salés ou fumés	"	307	307	307	"
	Sucre brut	959	9,518	10,477	10,477	"
	Café	1,936	50,530	52,472	46,752	5,720
	Poivre	1,527	"	1,527	1,527	"
	Tabac en feuilles ou en côtes	3,130	11,830	14,960	14,110	850
	Huile d'olive	"	1,003	1,003	1,003	"
	Savon ordinaire	472	"	472	472	"
	Tabac fabriqué	"	1,185	1,185	1,185	"
	Sucre raffiné	2,388	74,565	70,953	68,928	8,025
	Vins ordinaires	21,244	181,611	202,855	199,043	3,812
	Vins de liqueur	690	1,764	2,454	2,238	216
	Eaux-de-vie de toute sorte	4,432	10,986	15,412	12,707	2,705
	Autres marchandises	8,195	24,606	32,801	27,121	5,680
	Totaux. de 1852	46,145	368,921	415,066	388,058	27,008
	Totaux. de 1851	29,734	417,201	440,935	400,790	46,145
	Augmentation	16,411	"	"	"	"
	Diminution	"	48,280	31,869	12,732	19,137
	ENTREPÔT FICTIF.					
La Calle	Vins ordinaires	"	14,750	14,750	14,750	"
	Totaux. de 1852	"	14,750	14,750	14,756	"
	Totaux. de 1851	"	"	"	"	"
	Augmentation	"	14,750	14,754	14,756	"
	Diminution	"	"	"	"	"
	RÉCAPITULATION.					
Alger. (Entrepôts réels et fictifs.)		392,766	2,658,516	3,051,270	2,718,340	332,936
Oran		291,383	2,162,559	2,453,942	2,202,146	251,796
Philippeville		252,028	1,356,153	1,608,781	1,521,897	86,884
Bône		46,145	368,921	415,066	388,058	27,008
Mostaganem		66,475	589,562	656,037	616,013	40,024
Mers-el-Kebir. (Entrepôts réels et fictifs.)		659,656	250,217	909,873	805,291	104,582
Tenes		70,940	259,070	336,010	317,166	18,844
Bougie		19,844	145,394	165,238	154,978	10,266
Cherchel		14,136	183,330	197,475	195,773	1,702
Nemours		4,351	54,418	58,769	53,466	0,303
Arzew		150	44,138	44,288	39,648	4,646
Djidjelli		6,500	26,512	33,012	28,966	4,046
La Calle		"	14,750	14,750	14,750	"
Dellys		1,390	5,101	6,491	4,071	1,826
Totaux ... de 1852		1,832,364	8,118,644	9,951,008	9,061,163	889,845
Totaux ... de 1851		1,642,823	9,073,978	10,716,801	9,060,748	1,656,053
Augmentation		189,541	"	"	415	"
Diminution		"	955,334	765,793	"	766,208

ENTREPÔTS RÉELS.

Le mouvement des entrées dans les entrepôts réels se traduit de la manière suivante :

En 1851..	Alger	318,785f	1,194,355f
	Mers-el-Kebir	875,570	
En 1852..	Alger	205,622	447,795
	Mers-el-Kebir	242,173	
	En moins pour 1852		746,560
Les sorties présentant un excédant de			111,426
La diminution se réduit, pour l'ensemble du mouvement, à			635,134

ENTREPÔTS FICTIFS.

Le mouvement des entrepôts fictifs a été :

En 1851, de	7,879,623f
En 1852, de	7,670,849
En moins pour 1852	208,774

Cette diminution est sans importance, on la signale, toutefois, comme un nouvel indice de l'amélioration des affaires. En effet le mouvement des entrepôts fictifs a été moins considérable en 1852 qu'en 1851, parce que les ventes ont été plus animées et les rentrées plus faciles.

Digitized by Google

COMMERC

TABLEAU DU CABOTAGE ENTRE LES PORTS OCCUPÉ

PORTS D'EXPÉDITION.	ENTRÉE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
Cherchel	08	1,542	303	546,200	1	40	5
Tenez	89	3,247	406	3,577,300	2	211	20
Dellys	137	2 247	070	56,100	7	367	37
Mostaganem	10	406	91	193,600	2	48	9
Arzew	14	786	82	972,600	»	»	»
Oran et Mers el-Kebir	42	3,366	277	1,575,600	6	90	20
Nemours	14	543	84	860,000	»	»	»
Bougie	72	2,768	413	507,100	6	164	29
Djidjelli	25	830	136	530,200	1	26	5
Philippeville	29	1,270	176	790,600	»	»	»
Bône	22	744	121	920,000	2	105	14
La Calle	1	49	0	80,000	»	»	»
Totaux	533	17,670	2,857	16,616,300	27	1,651	130

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES VENDUES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de Stationnaires
	PORT
Peaux brutes	38,[illegible]
Laines en masse	35,[illegible]
Fromages	15,[illegible]
Poissons	30,[illegible]
Os et cornes de bétail	11,[illegible]
Froment	3,641,[illegible]
Orge, avoine, maïs et seigle en grains	4,09[illegible]
Pommes de terre et légumes secs	236,[illegible]
Fruits de table	29[illegible]
Tabac en feuilles	116,[illegible]
Huile d'olives	372,[illegible]
Bois communs	321,[illegible]
Matériaux	49,[illegible]
Métaux	37,[illegible]
Sel marin	646,[illegible]
Vins	29,[illegible]
Eaux-de-vie	22,[illegible]
Vitrification	50,[illegible]
Tissus	83,[illegible]
Ouvrages en métaux	13,[illegible]
Ouvrages en bois	115,[illegible]
Effets à usage	14,[illegible]
Autres	312,[illegible]
Total	10,618,[illegible]

AR CABOTAGE.

E L'ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1852.

PORTS DE DESTINATION.	SORTIE. Navires chargés. Nombre	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
'ALGER.							
mours	8	258	45	25,900	8	330	47
lers-el-Kebir	3	140	22	200	17	1,403	111
hon	14	978	87	464,500	»	»	»
rneu	2	141	11	1,500	10	620	62
dostaganem	32	1,436	181	457,500	7	530	42
Tenes	93	4,001	530	1,105,800	31	1,808	183
Cherchel	63	1,442	280	1,150,100	1	31	6
Bilys	112	2,010	548	1,199,100	27	174	131
Bougie	65	2,401	350	1,558,700	3	96	20
Djidjelli	13	739	74	203,700	»	»	»
Philippeville	25	1,227	145	611,700	0	534	38
Bône	13	1,063	86	256,100	16	1,834	121
La Calle	1	47	10	55,100	6	419	35
TOTAUX	444	16,549	2,369	7,089,900	132	7,785	796

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES SORTIES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de KILOGRAMMES.
Viandes salées	17,000
Laines	3,300
Soies	1,700
Graisses	25,400
Fromages, autres	36,100
Poissons	48,500
Froment et méteil	1,275,700
Seigle, orge, etc.	80,600
Riz	37,200
Pommes de terre et légumes secs	223,700
Fruits de table	104,000
Fruits oléagineux (amandes, noix et olives)	8,800
Sucre brut et terré	19,700
Café	40,900
Poivre, piment, girofle	5,200
Tabac	120,200
Gomme	0,500
Huile d'olives	36,000
Huile de graines	70,500
Bois communs	783,200
Écorce à tan	3,500
Matériaux	510,800
Pierres et terres, servant aux arts et métiers	48,200
Houille	390 500
Fer et acier	104,500
Plomb	5,600
Zinc	7,000
Sel marin	306,800
Savon	61,400
Sucre raffiné	95,200
Vins	895,100
Vinaigres	8,600
Bière	50,200
Eaux-de-vie	108,200
Poterie, verres et cristaux	187,200
Tissus	302,800
Papiers et ses applications	20,400
Peaux préparées et ouvrées	32,600
Cordages	24,500
Ouvrages en métaux	52,500
Machines et mécaniques	24,800
Tabletterie et mercerie	23,500
Ouvrages en bois	410,900
Autres	308,900
TOTAL	7,089,900

Digitized by Google

TABLEAU DU CABOTAGE ENTRE LES PORTS OCCUP

PORTS D'EXPÉDITION.	ENTRÉES. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES VENUES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de BILLETS
								PORT D	
								Graisses	8,8
								Fromages et beurre	9,1
								Poissons	6,0
								Pommes de terre et légumes secs	32,2
								Tabac en feuilles	2
Alger	93	4,001	530	1,105,800	31	1,808	183	Bois communs	18
Cherchel	35	1,666	210	300	1	4	3	Fourrages	773
Mostaganem	2	5	6	700	»	»	»	Métaux	18
Arzew	»	»	»	»	2	3	13	Sucre raffiné	29
Philippeville	5	682	42	213,500	»	»	»	Vins	1
Bone	8	1,051	01	559,500	»	»	»	Eaux-de-vie	21
								Vitrification	2
								Tissus	25
								Ouvrages en métaux	14,0
								Autres	549
Totaux	143	7,465	855	1,879,800	34	1,815	199	Total	1,879,8
								PORT D	
								Viandes	5,5
								Graisses	6,9
								Fromages et beurre	7
								Poissons	3
								Farines	197,2
								Pommes de terre et légumes secs	69,0
								Tabac en feuilles	19,3
Alger	63	1,442	280	1,150,100	1	31	6	Huiles	12,0
Tenez	»	»	»	»	3	65	14	Bois communs	281,2
Arzew	3	85	15	114,200	»	»	»	Matériaux	205,7
Bougie	1	27	6	2,000	»	»	»	Sucre raffiné	27
								Sel marin	113,0
								Vins	116,0
								Eaux-de-vie	17,6
								Vitrification	16,8
								Tissus	11,1
								Ouvrages en bois	32,8
								Autres	130,3
Totaux	67	1,554	301	1,266,300	4	96	20	Total	1,266,5
								PORT D	
								Fromages et beurre	4,9
								Froment	28,5
								Farines	218,9
								Pommes de terre et légumes secs	36,2
								Café	6,0
								Bois communs	71,6
Alger	112	2,616	548	1,199,100	27	174	131	Matériaux	12,7
Cherchel	2	75	11	3,400	»	»	»	Métaux	24,1
Arzew	10	584	58	757,200	»	»	»	Sucre raffiné	17,6
Oran	5	341	31	325,000	»	»	»	Sel marin	1,196,9
								Vins	358,9
								Eaux-de-vie	10,6
								Vitrification	20,3
								Tissus	19,1
								Ouvrages en bois	45,9
								Autres	209,9
Totaux	129	3,516	048	2,284,700	27	174	131	Total	2,284,7

L'ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1852. (Suite.)

PORTS DE DESTINATION.	SORTIES. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES SORTIES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de KILOGRAMMES.
NEZ.									
								Peaux et pelleteries brutes	4,300
								Graisses (suif brut)	3,300
								Méteil et froment	1,722,200
								Seigle, orge, avoine, etc	1,050,400
ew	»	»	»	»	1	14	3	Pommes de terre et légumes secs	173,400
an	2	82	12	15,000	5	248	22	Fourrages	8,800
ostaganem	3	85	14	32,100	3	78	12	Matériaux	53,500
ger	80	3,247	496	3,577,300	2	211	20	Fers et acier	2,600
idjelli	1	50	7	53,500	»	»	»	Vins	2,000
ilippeville	»	»	»	»	2	244	17	Cordages	1,000
ne	»	»	»	»	1	113	7	Machines et mécaniques	10,000
								Ouvrages en bois	4,600
								Effets d'habillement et d'équipement militaire	80,000
								Autres	32,300
TOTAUX	95	3,444	529	3,728,800	14	908	81	TOTAL	2,728,800
ERCHEL.									
								Peaux et pelleteries brutes	29,800
								Graisses	3,500
								Cornes, sabots et os de bétail	9,500
								Froment et méteil	230,000
								Seigle, orge, avoine, etc	00,400
								Pommes de terre et légumes secs	36,100
								Fruits de table	52,300
								Huile d'olives	34,000
								Bois communs	10,200
								Matériaux	5,000
								Vins	0,300
								Poterie, verres et cristaux	11,000
								Tissus	1,200
								Ouvrages en métaux	3,600
								Ouvrages en bois	50,400
								Autres	9,800
TOTAUX	122	3,843	622	583,100	4	215	20	TOTAL	583,100
LLYS.									
								Pelleteries et peaux brutes	7,500
								Froment et méteil	134,700
								Fruits de table	99,400
								Huile d'olives	326,300
								Bois communs	36,500
								Pierres et terres servant aux arts et métiers	5,000
								Fer et acier	0,700
								Vins	11,800
								Poterie, verres et cristaux	4,000
								Tissus	2,100
								Embarcations	13,800
								Futailles vides	35,400
								Autres	24,000
TOTAUX	143	2,439	700	707,200	12	873	66	TOTAL	707,200

Digitized by Google

TABLEAU DU CABOTAGE ENTRE LES PORTS OCCUPÉ

PORTS D'ARRIVÉE.	ENTRÉE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage	Équipage.
PORT D'ORAN ET DE							
Alger	14	978	87	464,500	«	«	«
Cherchel	«	«	«	«	3	100	13
Tenes	2	63	12	15,900	5	248	22
Mostaganem	46	1,110	219	353,500	38	558	161
Arzew	13	185	58	130,700	16	201	51
Nemours	118	2,470	771	2,705,300	36	483	127
Bône	1	22	5	11,000	«	«	«
Totaux	464	4,847	1,152	3,651,400	86	1,590	379
PORT DE							
Alger	8	258	45	25,900	8	336	47
Cherchel	«	«	«	«	3	188	18
Dellys	«	«	«	«	1	46	5
Mostaganem	4	63	16	54,800	20	371	94
Arzew	2	32	10	9,700	«	«	«
Oran	123	1,673	512	869,700	105	1,593	445
Totaux	137	2,326	583	960,100	137	2,534	609

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES VENDUES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de KILOGRAMMES.
Laines en masse	18,[illegible]
Poissons	[illegible]
Cornes, sabots et os de bétail	7,[illegible]
Froment	1,198,[illegible]
Orge, avoine, maïs, etc.	74,[illegible]
Farine de froment	48,[illegible]
Pommes de terre et légumes secs	37,[illegible]
Fruits de table	316,[illegible]
Tabac en feuilles	25,[illegible]
Huile	33,[illegible]
Bois communs	33,[illegible]
Matériaux	131,[illegible]
Vins ordinaires	45,[illegible]
Eaux-de-vie	14,[illegible]
Vitrification	17,[illegible]
Tissus	39,[illegible]
Ouvrages en bois	98,[illegible]
Autres	246,[illegible]
Total	3,051,[illegible]
PORT DE	
Farines de froment	143,[illegible]
Orge, avoine, seigle, maïs, etc.	263,[illegible]
Pommes de terre et légumes secs	30,[illegible]
Fruits de table	12,[illegible]
Bois communs	28,[illegible]
Matériaux	36,[illegible]
Métaux	9,[illegible]
Sucre raffiné	26,[illegible]
Sel marin	87,[illegible]
Vins	224,[illegible]
Eaux-de-vie	11,[illegible]
Vitrification	8,[illegible]
Tissus	41,[illegible]
Autres	85,[illegible]
Total	960,[illegible]

Digitized by Google

L'ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1852. (Suite.)

PORTS DE DESTINATION.	SORTIES. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES SORTIES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de KILOGRAMMES.
RS-EL-KEBIR.									
								Viandes	3,400
								Laines	23,100
								Fromages, beurre et œufs	2,000
								Poissons	18,000
								Froment et méteil	487,400
								Seigle, orge, avoine, maïs, etc	1,393,900
								Riz	14,200
								Pommes de terre et légumes secs	49,400
								Fruits de table	21,100
								Amandes, noix, fèves et olives	4,700
								Café	8,500
								Tabac	16,900
ours	123	1,673	512	800,700	105	1,593	445	Huiles d'olives et de graines	18,800
w	4	120	19	700	5	217	28	Bois communs	45,800
tganem	55	873	231	690,500	0	120	25	Matériaux	72,000
r	42	3,300	277	1,565,600	0	90	20	Houille	9,200
ya	5	341	31	325,000	»	»	»	Fers et acier	8,300
gie	2	59	15	1,600	1	01	9	Sel marin	664,700
a	1	22	5	2,200	»	»	»	Sulfates	5,000
								Savon	15,000
								Sucre raffiné	33,700
								Vins	375,600
								Eaux-de-vie	10,300
								Poterie, verres et cristaux	13,600
								Tissus	56,900
								Papier et ses applications	3,200
								Peaux et pelleteries préparées et ouvrées	12,900
								Tabletteries, mercceries	2,000
								Ouvrages en bois	7,400
								Effets à usage	2,900
								Autres	47,800
TOTAUX	232	0,454	1,090	3,455,300	123	2,081	530	TOTAL	3,455,300
MMA-GHAZOUAT.									
								Peaux et pelleterie brutes	0,400
								Laines	2,800
								Fromages, beurre et œufs	5,000
								Cornes, sabots et os de bétail	7,800
								Froment et méteil	2,179,900
el-Kebir	188	2,470	771	2,705,800	30	483	127	Seigle, orge, avoine, maïs, etc	1,680,600
tganem	20	370	95	416,700	»	»	»	Riz	2,400
r	14	543	84	860,000	»	»	»	Pommes de terre et légumes secs	0,200
								Fruits de table	9,500
								Vins	2,600
								Poterie, verres et cristaux	4,000
								Futailles vides	63,000
								Autres	12,300
TOTAUX	222	3,383	950	3,982,500	30	483	127	TOTAL	3,982,500

Digitized by Google

TABLEAU DU CABOTAGE ENTRE LES PORTS OCCUP

PORTS D'EXPÉDITION.	ENTRÉE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES vendues par le cabotage.	NOMBRE de kilogrammes.
									POI
Alger	2	141	11	1,500	10	620	62	Pommes de terre et légumes secs	[illegible]
Cherchel	"	"	"	"	3	85	14	Fruits de table	[illegible]
Tenez	"	"	"	"	1	14	3	Café	[illegible]
Dellys	"	"	"	"	2	82	10	Bois commun	[illegible]
Mostaganem	6	177	28	4,400	15	324	66	Ouvrages en bois	[illegible]
Oran	4	120	19	700	5	217	28	Autres	[illegible]
Totaux	12	438	58	6,600	36	1,352	183	Total	[illegible]
									PORT D
Alger	32	1,436	181	457,500	7	530	42	Froment	[illegible]
Cherchel	"	"	"	"	8	269	42	Farines	[illegible]
Tenez	3	78	12	82,100	"	"	"	Orge, avoine, seigle, maïs, etc.	[illegible]
Arzew	17	460	77	269,600	0	373	37	Pommes de terre et légumes secs	[illegible]
Oran	55	873	231	690,500	0	120	28	Fruits de table	[illegible]
Nemours	20	370	95	410,700	"	"	"	Tabac en feuilles	[illegible]
Bône	1	50	0	28,800	"	"	"	Huile	[illegible]
								Bois commun	[illegible]
								Matériaux	[illegible]
								Métaux	[illegible]
								Sel marin	[illegible]
								Sucre raffiné	[illegible]
								Vins	[illegible]
								Eau-de-vie	[illegible]
								Vitrifications	[illegible]
								Tissus	[illegible]
								Autres	[illegible]
Totaux	128	3,207	602	1,940,200	27	1,292	149	Total	[illegible]
									PORT D
Alger	65	2,401	350	1,558,700	3	96	20	Viandes	[illegible]
Cherchel	1	27	6	33,200	"	"	"	Fromage et beurre	[illegible]
Dellys	"	"	"	"	4	143	21	Poissons	[illegible]
Arzew	2	81	12	158,000	"	"	"	Farine	[illegible]
Oran	2	59	15	1,600	1	61	9	Orge, avoine, seigle, etc.	[illegible]
Djidjelli	11	152	44	41,900	1	1	3	Pommes de terre et légumes secs	[illegible]
Philippeville	10	394	61	51,000	"	"	"	Café	[illegible]
Bône	12	365	66	166,400	"	"	"	Huile	[illegible]
								Bois commun	[illegible]
								Matériaux	[illegible]
								Houille	[illegible]
								Métaux	[illegible]
								Sel marin	[illegible]
								Vins	[illegible]
								Eau-de-vie	[illegible]
								Vitrifications	[illegible]
								Tissus	[illegible]
								Ouvrages en bois	[illegible]
								Autres	[illegible]
Totaux	103	3,479	554	2,010,800	0	301	54	Total	[illegible]

Digitized by Google

L'ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1852. (Suite.)

PORTS DE DESTINATION.	SORTIE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage	Poids des cargaisons	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES SORTIES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de KILOGRAMMES.
RZEW.									
mours	2	32	10	6,700	»	»	»		
un	13	185	58	136,700	16	201	51		
ostaganem	17	466	77	269,606	6	373	37	Froment et méteil en grains et leurs farines	27,166
erchel	3	85	15	114,200	»	»	»	Seigle, orge, avoine, maïs, etc	530,600
ou	»	»	»	»	2	3	13	Pommes de terre et légumes secs	5,900
er	14	786	82	672,600	»	»	»	Bois commun	23,206
lys	10	584	58	757,200	»	»	»	Matériaux	365,900
gie	2	81	12	158,000	»	»	»	Sel marin	1,754,400
ijelli	2	74	12	76,600	»	»	»	Autres	13,000
lippeville	2	124	12	125 100	»	»	»		
Calle	1	79	6	112,400	»	»	»		
Totaux	66	2,490	342	2,726,160	18	577	101	Total	2,726,106
STAGANEM.									
								Laines	12,600
								Froment et méteil	132,200
								Seigle, orge, avoine, maïs, etc	132,400
mours	4	63	16	54,800	26	371	04	Pommes de terre et légumes secs	25,600
n	46	1,116	219	353,566	38	558	161	Fruits de table	213,100
ew	6	177	28	4,400	15	324	66	Pierres et terres servant aux arts et métiers	26,006
ou	2	5	6	700	»	»	»	Fers et aciers	31,200
er	16	466	91	193,006	2	48	9	Chapeaux, nattes et tresses	7,500
								Ouvrages en bois	20,800
								Autres	16,600
Totaux	74	1,821	360	607,000	75	1,301	336	Total	667,600
GIE.									
								Peaux et pelleteries brutes	6,100
								Froment et méteil	284,700
								Pommes de terre et légumes secs	7,900
rchel	1	27	6	2,000	»	»	»	Fruits de table	232,400
r	76	2,768	413	107,100	6	164	29	Huile d'olive	33,100
jelli	36	927	157	29,000	1	62	9	Bois commun	54,400
ippeville	16	700	104	22,900	3	204	17	Vins	6,600
	11	427	65	100,300	3	212	18	Poterie, verres et cristaux	6,200
alle	1	40	6	400	»	»	»	Ouvrages en bois	10,000
								Autres	20,000
Totaux	138	4,898	751	661,700	13	642	73	Total	661,760

Digitized by Google

TABLEAU DU CABOTAGE ENTRE LES PORTS OCCUP

PORTS D'EXPÉDITION.	ENTRÉE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES VENDUES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE DE KILOGRAMMES
									PORT D
								Froment	5,1
								Pain et biscuit de mer	48,2
								Farines	18,2
								Pommes de terre et légumes secs	36,9
Alger	13	739	74	203,700	"	"	"	Fruits de table	12,4
Tenez	1	50	7	53,500	"	"	"	Bois commun	11,5
Dellys	1	18	4	"	"	"	"	Matériaux	47,5
Arzew	2	74	12	76,600	"	"	"	Métaux	7,2
Bougie	30	927	157	29,000	1	62	9	Sel marin	12,2
Philippeville	9	370	49	1,000	"	"	"	Sucre raffiné	6,7
Bône	1	64	6	53,200	"	"	"	Vins	6,2
								Tissus	4,2
								Ouvrages en bois	7,7
								Autres	62,7
Totaux	57	2,242	309	417,000	1	62	9	Total	417,0
									PORT DE PHIL
								Poissons	11,1
								Fruits de table	31,7
								Pains et biscuits de mer	22,7
								Tabac en feuilles	31,5
								Huile	4,9
								Fourrages	19,2
Alger	25	1,227	145	611,700	0	534	38	Drilles	3,9
Tenez	"	"	"	"	2	244	17	Matériaux	230,6
Dellys	1	31	5	"	"	"	"	Houille	63,9
Arzew	2	124	12	125,100	"	"	"	Métaux	17,5
Bougie	19	700	104	22,900	3	204	17	Vins	36,3
Djidjelli	7	325	35	54,500	3	75	14	Eaux-de vie	14,4
Philippeville	24	808	133	313,800	3	46	13	Vitrifications	30,2
La Calle	6	169	35	103,000	"	"	"	Tissus	78,6
								Cordages	11,7
								Ouvrages en métaux	15,3
								Ouvrages en bois	21,7
								Effets à usage	14,3
								Sel marin	63,9
								Autres	365,7
Totaux	84	3,384	469	1,231,900	17	1,103	99	Totaux	1,231,9

: L'ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1852. (Suite.)

PORTS DE DESTINATION.	SORTIE. Navires français. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons.	Navires sous leur. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES SORTIES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de KILOGRAMMES.
DJELLI.									
								Peaux et pelleteries brutes	26,600
								Froment et méteil	440,800
								Orge, seigle, maïs, etc.	4,100
								Riz	6,000
ger	25	830	136	530,260	1	26	5	Huile d'olive	61,900
lys	1	18	4	500	»	»	»	Vinaigre	0,900
agie	11	152	44	41,906	1	1	3	Tissus	4,900
ilippeville	7	325	35	54,500	3	75	14	Ouvrages en métaux	5,300
ie	1	98	8	48,300	»	»	»	Armes	4,300
								Ouvrages en bois	22,000
								Effets à usage	12,000
								Autres	71,000
TOTAUX	45	1,429	227	675,400	5	162	22	TOTAL	675,406
VILLÉ ET STORA.									
								Laines	10,400
								Poissons	22,800
								Froment et méteil	810,000
								Pommes de terre et légumes secs	8,406
								Fruits de table	16,300
ses	5	682	42	213,560	»	»	»	Tabac	4,100
ger	29	1,270	178	766,606	»	»	»	Bois commun	18,406
ogie	10	394	01	51,000	»	»	»	Fourrage	213,500
idjelli	6	370	49	1,000	»	»	»	Vins	7,306
ne	40	1,950	205	100,700	8	340	48	Bière	10,166
Calle	1	22	6	900	»	»	»	Poterie, verres et cristaux	8,806
								Tissus	77,306
								Cordages	2,706
								Machines et mécaniques	9,806
								Effets à usage	2,500
								Autres	24,400
TOTAUX	163	4,094	601	1,253,700	8	346	48	TOTAL	1,253,700

Digitized by Google

TABLEAU DU CABOTAGE ENTRE LES PORTS OCCUP

PORTS D'ARRIVÉE.	ENTRÉE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
Alger	13	1,063	86	256,100	16	1,834	121
Oran	1	22	5	2,200	»	»	»
Bougie	11	427	65	100,300	3	212	18
Djidjelli	1	98	8	48,300	»	»	»
Philippeville	49	1,950	265	196,700	8	349	48
La Calle	123	2,433	618	300,400	27	475	139
Totaux	198	5,993	1,047	904,000	54	2,870	370

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES VENDUES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de KILOGRAMMES
PORT D	
Peaux brutes	11,[illegible]
Poissons	12,[illegible]
Cornes, os et sabots de bétail	9,[illegible]
Froment	14,[illegible]
Pains et biscuits de mer	72,[illegible]
Fruits de table	110,[illegible]
Huile	13,[illegible]
Bois commun	10,[illegible]
Farines	14,[illegible]
Matériaux	147,[illegible]
Houille	83,[illegible]
Sel marin	41,[illegible]
Vins	6,[illegible]
Eau-de-vie	8,[illegible]
Vitrification	25,[illegible]
Tissus	111,[illegible]
Ouvrages en métaux	7,[illegible]
Ouvrages en bois	13,[illegible]
Effets à usage	8,[illegible]
Autres	33,[illegible]
Total	904,[illegible]

PORTS D'ARRIVÉE.	Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
Alger	1	47	10	55,100	6	419	35
Cherchel	»	»	»	»	1	62	0
Dellys	»	»	»	»	1	80	7
Arzew	1	79	6	112,400	»	»	»
Bougie	1	49	0	400	»	»	»
Philippeville	1	22	6	900	»	»	»
Bône	152	3,192	772	1,686,800	6	222	21
Totaux	156	3,389	800	1,855,700	14	783	60

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES VENDUES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de KILOGRAMMES
PORT D	
Froment	7,100
Farines	262,[illegible]
Orge, avoine, seigle, etc.	55,900
Pommes de terre et légumes secs	17,500
Fruits de table	8,700
Huile	7,100
Bois commun	93,100
Fourrage	10,300
Matériaux	510,[illegible]
Métaux	20,[illegible]
Sel marin	148,[illegible]
Vins	413,200
Eau-de-vie	16,000
Vitrifications	21,000
Tissus	10,600
Ouvrages en bois	7,500
Effets à usage	12,600
Autres	233,[illegible]
Total	1,855,700

E L'ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1852. (Suite.)

PORTS DE DESTINATION.	SORTIE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Fonds des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES VENDUES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de KILOGRAMMES.
NE.									
								Laines	8,500
								Fromage, beurre et œufs frais	23,600
								Poissons	5,000
								Froment et méteil	548,100
								Seigle, orge, avoine, maïs, etc.	116,000
								Riz	9,500
								Pommes de terre et légumes secs	36,500
								Fruits de table	11,100
								Fruits oléagineux	5,800
								Café	5,000
								Tabac	145,800
ran	1	22	5	11,000	»	»	»	Huile d'olive	5,500
ostaganem	1	50	6	23,800	»	»	»	Bois commun	593,400
nez	8	1,051	61	550,500	»	»	»	Chanvre	9,600
ger	22	744	121	920,000	2	105	14	Légumes verts, salés ou confits	12,400
ugie	12	365	66	166,400	»	»	»	Fourrages	580,000
ijelli	1	64	6	53,200	»	»	»	Drilles et chiffons	6,000
en (Philippeville)	24	808	133	313,800	3	46	13	Matériaux	626,000
Calle	152	3,192	772	1,686,800	6	222	21	Fonte	8,900
								Aciers et fers	16,300
								Sel marin	81,400
								Vins	421,800
								Eau-de-vie	37,600
								Tissus	14,800
								Cordages	9,000
								Ouvrages en métaux	9,600
								Voitures ou selleries	9,800
								Ouvrages en bois	32,500
								Effets à usage	17,900
								Autres	325,900
TOTAUX	221	6,296	1,170	3,734,500	11	373	48	TOTAL	3,734,500
CALLE.									
								Peaux et pelleteries brutes	10,600
								Cornes, sabots et os de bétail	9,500
								Froment et méteil	14,500
								Seigle, avoine, orge, maïs, etc.	3,600
								Riz	3,800
								Fruits de table	4,100
ger	1	49	6	89,000	»	»	»	Tabac	8,400
hilippeville	6	169	35	103,000	»	»	»	Bois commun	98,300
ne	123	2,433	618	300,400	27	475	139	Drilles et chiffons	5,900
								Matériaux	145,900
								Sel marin	143,500
								Poterie, verres et cristaux	5,100
								Tissus	2,800
								Ouvrages en bois	11,000
								Effets à usage	6,300
								Autres	20,100
TOTAUX	130	2,651	659	492,400	27	475	139	TOTAL	492,400

Digitized by Google

TABLEAU RÉCAPITULATIF DU MOUVEMENT DU CABOTAGE EN ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1852.

PORTS.	MARCHANDISES reçues		MARCHANDISES expédiées	
	en 1852.	en 1851.	en 1852.	en 1851.
	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.
Alger	10,618,300	15,665,500	7,080,900	10,303,800
Bône	904,000	2,045,000	3,734,500	10,034,200
Oran, Mers-el-Kebir	3,051,400	5,130,500	3,455,300	5,082,800
Philippeville, Stora	1,031,000	1,075,800	1,253,700	3,177,400
Mostaganem	1,940,200	1,895,000	607,000	222,700
Arzew	0,000	110,500	2,736,200	3,338,700
Dellys	2,284,700	2,296,000	707,200	1,375,100
Tenes	1,879,800	3,001,400	3,728,800	513,000
Bougie	2,010,800	1,315,000	661,700	1,504,200
La Calle	1,855,700	1,508,000	492,400	407,300
Nemours	900,100	581,200	3,982,500	2,202,000
Djidjelli	417,000	076,700	675,000	1,222,700
Cherchel	1,266,300	1,315,000	583,100	454,400

Quelques ports secondaires du littoral algérien, qui, précédemment, opéraient par l'intermédiaire des autres ports leurs échanges avec la métropole, ont établi des relations directes avec Marseille, Cette, Toulon et Port-Vendres.

De là, les diminutions dans le cabotage des ports d'Alger, de Bône, d'Oran, Mers-el-Kebir, Philippeville et Stora.

De là, aussi, celles relatives de Dellys, à d'Arzew et de Djidjelli.

Digitized by Google

NAVIGATION.

TABLEAU COMPARATIF DE LA NAVIGATION EN ALGÉRIE PENDANT LES ANNÉES 1851 ET 1852.

PAVILLONS.	ENTRÉE. 1852.			ENTRÉE. 1851.			AUGMENTATION			DIMINUTION.		
	NAVIRES.	TONNAGE.	ÉQUIPAGE.	NAVIRES.	TONNAGE.	ÉQUIPAGE.	NAVIRES.	TONNAGE.	ÉQUIPAGE.	NAVIRES.	TONNAGE.	ÉQUIPAGE.
Français	1,424	156,593	14,677	1,349	152,893	14,383	75	6,700	594	»	»	»
Russe	5	1,430	66	6	3,190	136	»	»	»	4	1,760	64
Suédois	27	6,961	365	26	7,997	343	»	»	»	2	1,916	38
Norvégien	9	2,225	107	5	1,003	51	4	1,222	56	»	»	»
Anglais	71	8,723	626	64	5,151	535	7	3,572	91	»	»	»
Association allemande	7	1,552	71	4	969	38	3	583	33	»	»	»
Mecklembourgeois	»	»	»	1	190	9	»	»	»	1	190	9
Portugais	2	36	14	5	66	32	»	»	»	3	30	18
Espagnol	436	16,619	3,265	417	9,731	3,127	13	1,688	76	»	»	»
Autrichien	6	1,962	88	17	3,859	174	»	»	»	8	1,897	86
Sarde	30	1,283	211	56	4,099	462	»	»	»	26	2,816	251
Toscan	63	2,065	529	49	1,626	423	14	236	166	»	»	»
Romain et Lucquois	4	575	36	7	1,105	64	»	»	»	3	620	26
Sicilien et Napolitain	169	4,907	1,669	137	7,996	1,446	32	»	226	»	3,089	»
Grec	12	2,382	129	36	8,612	415	»	»	»	24	6,230	286
Turc	4	568	46	15	2,699	176	»	»	»	11	2,131	130
Américain	»	»	»	1	262	9	»	»	»	1	262	6
États barbaresques	43	275	226	47	630	260	»	»	»	4	355	46
Syrien	»	»	»	1	226	12	»	»	»	1	229	12
Danois	1	92	6	»	»	»	1	92	6	»	»	»
Hanovrien	2	253	14	»	»	»	2	253	14	»	»	»
Jérusalémois	1	104	8	»	»	»	1	104	8	»	»	»
TOTAUX	2,313	205,819	22,327	2,249	212,585	22,083	152	13,850	1,215	88	26,616	971
RÉSULTAT de la comparaison pour 1851				Augmentation			64	»	244	»	»	»
				Diminution			»	»	»	»	6,766	»

Il est entré dans les ports de l'Algérie :

En 1852, 2,313 navires, jaugeant ensemble 205,819 tonneaux;

En 1851, 2,249 navires, jaugeant ensemble 212,585 tonneaux.

Il résulte de la comparaison de ces chiffres une augmentation de 64 bâtiments et une diminution de 6,766 tonneaux pour 1852.

Il est à remarquer que la diminution porte en totalité sur la marine étrangère; le mouvement, sous pavillon français, s'étant accru de 75 navires et de 6,700 tonneaux, malgré la part, chaque jour plus sensible, que prend, aux transports de l'Algérie, la marine à vapeur, destinée à remplacer complètement un jour la navigation à voile.

Les diminutions remarquées en 1852 affectent principalement les pavillons de Russie, d'Autriche, de Sardaigne, qui, dans les premiers mois de 1851, ont encombré le marché algérien de céréales du Levant et de la mer Noire, et d'autres produits que la loi du 11 janvier allait frapper de droits élevés.

On remarque quelques augmentations en faveur de l'Angleterre, de l'Espagne et de la Norwége, dont les importations ont consisté surtout en houille crue, tissus, fruits frais, sparterie, matériaux de construction.

La part des divers pavillons dans le mouvement de la navigation s'établit comme il suit :

Français	78 00 p. o/o.	Association allemande	0 09 p. o/o.
Espagnol	6 20	Russe	0 08
Anglais	4 50	Sarde	0 06
Suédois	3 10	Romain et Lucquois	0 02
Sicilien et Napolitain	2 00	Turc	0 02
Grec	2 00	États barbaresques	0 01
Toscan	1 80	Hanovrien	0 01
Autrichien	1 00	Jérusalémois	0 01

TABLEAU DE LA NAVIGATION PAR PORT ET PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION EN ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1852.

PORT D'ALGER.

Pays de provenance		Entrée — Navires chargés — Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest — Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Océan.	Rouen et le Havre	26	3,630	212	»	»	»
	Nantes	5	261	10	»	»	»
	Bordeaux	6	628	42	»	»	»
	Autres	9	1,080	66	»	»	»
France. Méditerranée.	Marseille	123	20,010	2,006	2	440	42
	Toulon	7	753	52	»	»	»
	Cette	201	22,615	2,223	»	»	»
	La Nouvelle	31	2,502	198	3	6	15
	Autres	136	14,199	067	»	»	»
Russie	Mer Blanche	1	200	11	»	»	»
	Mer Noire	1	204	11	»	»	»
Suède		17	4,440	203	»	»	»
Norwége		2	425	20	»	»	»
Angleterre		51	8,144	449	»	»	»
Association allemande		1	176	9	»	»	»
Espagne		100	3,695	761	15	772	115
Autriche		14	5,141	150	»	»	»
États-Sardes et Monaco		7	642	52	»	»	»
Toscane		3	361	35	»	»	»
États-Romains et Lucques		12	2,146	122	»	»	»
Deux-Siciles		11	750	86	12	519	120
Turquie et ses îles de l'Archipel		4	704	36	»	»	»
Égypte		1	144	10	»	»	»
États barbaresques		2	24	10	»	»	»
États-Unis d'Amérique		1	398	16	»	»	»
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	72	4,501	458	3	499	42
	Francisés et algériens	572	0,203	1,866	20	376	97
	Étrangers	7	261	34	3	86	13
Totaux.	de 1852	1,223	165,447	10,236	38	2,898	453
	de 1851	1,283	116,647	16,470	37	3,360	454
Augmentation		»	»	»	»	»	»
Diminution		66	5,230	243	19	462	1

Pays de destination		Sortie — Navires chargés — Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest — Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Océan.	Bordeaux	»	»	»	»	»	»
	Rouen	4	420	28	»	»	»
	Autres	1	144	10	»	»	»
France. Méditerranée.	Marseille	127	19,751	2,601	8	1,022	84
	Cette	192	22,633	2,134	12	1,822	101
	La Nouvelle	22	1,752	141	5	482	34
	Toulon	8	841	55	»	»	»
	Autres	2	140	12	2	194	16
Angleterre		3	895	66	27	3,038	137
Belgique		2	480	22	»	»	»
Espagne		67	2,308	487	88	7,377	879
Autriche		»	»	»	2	411	19
États-Sardes et Monaco		3	624	54	5	543	32
Toscane		4	262	30	2	137	15
États-Romains, Lucques		»	»	»	4	584	41
Deux-Siciles		5	467	45	19	2,951	173
Turquie et ses îles de l'Archipel		»	»	»	38	7,116	350
Égypte		1	118	9	22	4,137	215
États barbaresques		5	400	35	3	321	23
Côte occidentale d'Afrique (Sénégal non compris)		2	576	19	4	669	33
Sénégal		»	»	»	1	169	9
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	92	7,077	396	73	8,426	484
	Francisés et algériens	348	9,344	1,746	32	936	261
	Étrangers	4	128	27	7	435	51
Totaux.	de 1852	804	87,500	7,587	572	59,658	2,860
	de 1851	077	88,389	7,820	374	45,464	3,105
Augmentation		»	»	»	»	»	»
Diminution		83	889	35	2	5,806	245

PORT DE DELLYS.

Pays de provenance		Entrée — Navires chargés — Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest — Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Méditerranée.	Marseille	1	76	8	»	»	»
	Cette	1	71	7	»	»	»
	Autres ports	1	52	6	»	»	»
États-Sardes et Monaco		1	06	8	»	»	»
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	10	1,560	124	3	517	31
	Francisés et algériens	121	2,523	582	27	117	131
	Étrangers	»	»	»	»	»	»
Totaux.	de 1852	144	4,312	732	30	634	162
	de 1851	101	6,553	983	36	80	133
Augmentation		»	»	»	»	554	27
Diminution		47	2,241	251	»	»	»

Pays de destination		Sortie — Navires chargés — Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest — Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Méditerranée.	Marseille	0	740	66	2	172	13
	Autres ports	1	76	6	»	»	»
Espagne		»	»	»	1	161	6
Turquie		»	»	»	1	288	19
Égypte		»	»	»	1	168	8
États barbaresques		»	»	»	2	241	15
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	5	230	36	3	336	20
	Francisés et algériens	138	2,206	876	9	538	40
Totaux.	de 1852	153	3,258	766	19	1,584	127
	de 1851	262	4,900	1,609	21	1,664	135
Augmentation		»	»	»	»	»	»
Diminution		40	1,741	243	2	80	6

Digitized by Google

TABLEAU DE LA NAVIGATION PAR PORT ET PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION EN ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1852. (Suite.)

PORT DE CHERCHEL.

Pays de provenance.		Entrée. Navires français. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires étrangers. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Méditerranée.	Marseille	2	142	12	»	»	»
	Cette	6	655	52	»	»	»
	La Nouvelle	2	145	12	»	»	»
	Autres ports	5	458	33	»	»	»
Espagne		6	245	37	2	162	14
États-Romains		1	174	6	»	»	»
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	4	366	28	»	»	»
	Francisés	107	2,073	521	»	»	»
	Étrangers	4	136	27	»	»	»
Totaux.	de 1852	136	5,288	731	2	162	14
	de 1851	157	6,004	617	1	21	5
Augmentation		»	»	»	1	61	6
Diminution		16	716	86	»	»	»

Pays de destination.		Sortie. Navires français. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires étrangers. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Méditerranée.	Cette	7	585	46	»	»	»
	La Nouvelle	1	76	6	»	»	»
Espagne		1	67	8	3	282	21
Angleterre		»	»	»	1	174	9
Sénégal		»	»	»	1	114	7
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	7	532	45	3	211	17
	Francisés	106	2,934	516	»	»	»
	Étrangers	6	377	61	1	4	3
Totaux.	de 1852	131	4,571	682	6	785	67
	de 1851	144	5,256	747	14	821	78
Augmentation		»	»	»	»	»	»
Diminution		13	685	65	5	36	21

PORT DE TENEZ.

Pays de provenance.		Entrée. Navires français. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires étrangers. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Méditerranée.	Marseille	13	665	78	»	»	»
	Toulon	1	101	6	»	»	»
	Cette	1	47	7	»	»	»
	La Nouvelle	6	585	50	»	»	»
Espagne		6	136	67	21	1,024	159
Ports de l'Algérie.	Ports non occupés. Francisés.	14	112	42	»	»	»
	Cabotage. Français	15	1,606	104	28	2,638	174
	Cabotage. Francisés	71	2,440	396	18	682	60
	Cabotage. Étrangers	2	5	7	1	3	3
Totaux.	de 1852	133	6,001	759	68	3,747	435
	de 1851	164	6,709	614	3	12	9
Augmentation		»	»	»	65	3,735	426
Diminution		31	768	155	»	»	»

Pays de destination.		Sortie. Navires français. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires étrangers. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Méditerranée.	Marseille	28	2,416	182	»	»	»
	Cette	2	178	14	»	»	»
	La Nouvelle	6	656	65	»	»	»
Angleterre		5	486	32	»	»	»
Espagne		21	1,024	160	9	202	73
Égypte		»	»	»	2	298	16
Ports de l'Algérie.	Ports non occupés. Francisés.	»	»	»	13	104	39
	Cabotage. Français	11	556	66	8	719	50
	Cabotage. Francisés	83	2,885	460	6	195	31
	Cabotage. Étrangers	1	3	3	1	2	3
Totaux.	de 1852	160	6,204	972	36	1,520	212
	de 1851	202	4,999	1,008	21	1,664	135
Augmentation		»	3,205	»	18	»	77
Diminution		42	»	36	»	144	»

PORT DE MOSTAGANEM.

Pays de provenance.		Entrée. Navires français. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires étrangers. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Méditerranée.	Marseille	17	1,311	106	»	»	»
	Cette	12	1,028	61	»	»	»
	La Nouvelle	17	1,326	103	»	»	»
Espagne		33	562	230	»	»	»
Deux-Siciles		1	90	6	»	»	»
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	71	1,785	331	11	788	69
	Francisés et algériens	74	1,429	347	»	»	»
	Étrangers	1	25	6	2	5	6
Totaux.	de 1852	220	7,556	1,213	13	793	75
	de 1851	356	14,146	1,938	2	8	9
Augmentation		»	»	»	11	785	66
Diminution		133	596	725	»	»	»

Pays de destination.		Sortie. Navires français. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires étrangers. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Méditerranée.	Marseille	27	2,250	177	2	156	12
	Cette	8	682	54	1	58	6
	La Nouvelle	16	1,267	97	»	»	»
	Autres	1	68	7	»	»	»
Espagne		2	36	15	30	541	213
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	38	1,664	185	33	516	140
	Français et algériens	33	662	166	42	782	190
	Étrangers	3	95	15	»	»	»
Totaux.	de 1852	128	6,124	710	108	2,056	561
	de 1851	135	7,456	781	228	6,983	1,321
Augmentation		»	»	»	»	»	»
Diminution		7	1,332	71	126	4,927	766

Digitized by Google

TABLEAU DE LA NAVIGATION PAR PORT ET PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION EN ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1852. (Suite.)

PORT D'ARZEW.

Pays de provenance		Entrée. Navires chargés. Nombre	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Méditerranée.	Marseille	2	157	12	»	»	»
	Cette	2	182	13	»	»	»
	La Nouvelle	17	1,158	104	»	»	»
Espagne		3	47	22	5	31	26
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	10	185	44	32	1,517	171
	Francisés et algériens	4	84	19	29	916	152
	Étrangers	»	»	»	1	144	8
Totaux.	de 1852	36	1,823	214	67	2,602	357
	de 1851	59	2,980	351	105	3,540	552
Augmentation		»	»	»	»	»	»
Diminution		21	1,157	137	38	947	195

Pays de destination		Sortie. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Océan.	Rouen	1	79	7	»	»	»
France. Méditerranée.	Marseille	2	145	12	1	78	6
	La Nouvelle	13	960	82	»	»	»
Suède		1	144	8	»	»	»
Espagne		5	38	29	1	2	4
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	35	1,433	176	11	481	57
	Francisés et algériens	31	1,057	166	2	36	9
	Étrangers	»	»	»	5	60	35
Totaux.	de 1852	68	3,856	480	26	657	111
	de 1851	127	4,629	687	37	2,011	225
Augmentation		»	»	»	»	»	»
Diminution		39	773	207	17	1,354	114

PORT DE MERS-EL-KEBIR.

Pays de provenance		Entrée. Navires chargés. Nombre	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Océan.	Rouen	13	1,654	99	»	»	»
	Bordeaux	6	036	40	»	»	»
	Autres	2	263	16	»	»	»
France. Méditerranée.	Marseille	67	11,556	1,229	2	344	16
	Cette	30	2,575	200	1	77	6
	Toulon	3	232	19	»	»	»
	La Nouvelle	82	5,086	504	2	13	0
	Autres	27	2,015	168	1	68	6
Suède		5	1,040	62	»	»	»
Angleterre		38	4,232	280	2	36	24
Portugal		1	17	8	»	»	»
Espagne		177	4,229	1,448	51	947	283
Autriche		4	730	37	»	»	»
États-Sardes et Monaco		2	61	15	»	»	»
Toscane		2	156	14	»	»	»
États-Romains et Lucquois		»	»	»	1	92	6
Deux-Siciles		2	226	16	2	4	21
États barbaresques		3	175	27	»	»	»
Terre-Neuve (P. de la morue).		1	291	16	»	»	»
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	251	4,416	1,072	36	1,333	182
	Francisés et algériens	179	2,646	750	24	403	103
	Étrangers	3	75	19	3	265	21
Totaux.	de 1852	916	43,011	6,065	119	3,582	657
	de 1851	833	45,534	5,901	127	2,515	667
Augmentation		75	»	164	»	1,260	»
Diminution		»	1,623	»	8	»	10

Pays de destination		Sortie. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Océan.	Rouen	1	107	7	»	»	»
	Bordeaux	1	123	8	»	»	»
France. Méditerranée.	Marseille	168	13,615	1,351	4	507	55
	Cette	19	1,618	126	»	»	»
	Toulon	4	444	29	»	»	»
	La Nouvelle	76	5,072	417	4	348	26
	Autres	13	984	61	2	118	13
Angleterre		26	1,550	195	15	1,128	113
Belgique		2	202	15	»	»	»
Espagne		85	1,950	621	164	5,138	1,251
États-Sardes et Monaco		3	169	24	»	»	»
Toscane		2	159	14	»	»	»
Deux Siciles		»	»	»	5	934	47
Grèce		»	»	»	1	196	9
Turquie		»	»	»	4	825	39
Égypte		»	»	»	5	978	46
États barbaresques		»	»	»	1	92	7
Terre-Neuve (P. de la morue).		1	201	16	1	116	8
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	166	3,961	532	166	2,477	747
	Francisés et algériens	123	1,898	521	69	1,397	371
	Étrangers	6	634	53	8	161	33
Totaux.	de 1852	570	32,760	4,010	483	14,441	2,765
	de 1851	507	28,488	3,762	480	25,590	3,213
Augmentation		63	4,272	248	3	»	»
Diminution		»	»	»	»	11,149	448

PORT DE DJEMMA-GHAZOUAT.

Pays de provenance		Entrée. Navires chargés. Nombre	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Méditerranée.	Marseille	1	88	6	»	»	»
	Cette	1	76	7	»	»	»
	La Nouvelle	2	146	13	»	»	»
Angleterre		»	»	»	5	83	26
Espagne		2	34	14	»	»	»
États barbaresques		1	4	4	»	»	»
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	45	620	189	51	700	217
	Francisés et algériens	95	1,252	392	61	1,219	274
	Étrangers	»	»	»	5	111	32
Totaux.	de 1852	147	2,214	625	122	2,113	551
	de 1651	108	2,302	504	105	1,230	426
Augmentation		39	»	121	17	883	125
Diminution		»	68	»	»	»	»

Pays de destination		Sortie. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. — La Nouvelle		1	88	6	2	146	13
Angleterre		12	236	78	»	»	»
États barbaresques		»	»	»	1	4	4
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	70	1,670	334	15	276	65
	Francisés et algériens	142	2,306	612	15	265	62
	Étrangers	1	7	4	»	»	»
Totaux.	de 1852	235	3,707	1,034	33	633	144
	de 1851	185	2,584	701	23	929	120
Augmentation		56	1,123	243	10	»	24
Diminution		»	»	»	»	296	»

Digitized by Google

TABLEAU DE LA NAVIGATION PAR PORT ET PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION EN ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1852. (Suite.)

PORT DE BOUGIE.

Pays de provenance		Entrée. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Océan.	Rouen	1	60	6	»	»	»
France. Méditerranée.	Marseille	38	2,839	233	»	»	»
	Cette	7	658	49	»	»	»
	Toulon	2	201	14	»	»	»
	La Nouvelle	»	»	»	»	»	»
	Autres	1	80	6	»	»	»
Angleterre		2	351	21	»	»	»
Espagne		5	431	33	»	»	»
Autriche		2	592	17	»	»	»
Toscane		2	137	15	»	»	»
Deux-Siciles		1	66	0	»	»	»
États barbaresques		2	36	14	»	»	»
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	13	1,155	86	4	548	32
	Francisés et algériens	136	3,776	703	9	78	35
	Étrangers	2	54	14	1	62	6
Totaux.	de 1852	76	10,224	1,223	14	688	688
	de 1851	114	11,150	1,479	25	698	698
Augmentation		»	»	»	»	»	»
Diminution		38	932	256	11	310	38

Pays de destination		Sortie. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Océan.	Rouen	1	77	7	»	»	»
France. Méditerranée.	Marseille	35	2,688	226	»	»	»
	Cette	6	502	40	1	200	9
	Toulon	1	113	8	»	»	»
	La Nouvelle	»	»	»	»	»	»
	Autres	2	176	14	»	»	»
Angleterre		»	»	»	1	174	6
Espagne		2	54	14	2	224	14
Autriche		1	300	14	»	»	»
Deux-Siciles		»	»	»	1	19	7
Turquie		»	»	»	3	497	22
Égypte		»	»	»	1	112	7
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	13	1,076	84	4	374	24
	Francisés et algériens	135	3,506	661	11	305	63
	Étrangers	7	325	51	1	62	6
Totaux.	de 1852	263	6,602	1,149	25	1,967	164
	de 1851	247	6,726	1,371	43	2,380	231
Augmentation		»	»	»	»	»	»
Diminution		44	726	222	18	413	67

PORT DE DJIDJELLI.

Pays de provenance		Entrée. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Méditerranée.	Marseille	6	477	46	»	»	»
	Cette	5	411	35	»	»	»
Deux-Siciles		1	60	6	»	»	»
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	11	788	64	2	96	13
	Francisés et algériens	46	628	193	»	»	»
	Étrangers	»	»	»	1	61	9
Totaux.	de 1852	63	2,664	341	3	159	22
	de 1851	162	3,576	519	1	14	4
Augmentation		»	»	»	2	145	16
Diminution		39	912	178	»	»	»

Pays de destination		Sortie. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Méditerranée	Marseille	12	634	74	»	»	»
	Cette	2	167	14	»	»	»
Deux-Siciles		2	147	15	1	16	7
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	7	504	42	»	»	»
	Francisés et algériens	37	865	176	5	102	22
	Étrangers	1	66	6	»	»	»
Totaux.	de 1852	61	2,677	330	6	121	29
	de 1851	83	2,045	463	21	1,648	120
Augmentation		»	32	»	»	»	»
Diminution		22	»	73	15	927	67

PORT DE STORA ET DE PHILIPPEVILLE.

Pays de provenance		Entrée. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Océan.	Rouen et le Havre	12	1,463	88	»	»	»
France. Méditerranée.	Marseille	86	11,249	1,117	1	167	6
	Cette	35	3,486	298	»	»	»
	Toulon	31	3,209	249	»	»	»
	La Nouvelle	12	676	77	»	»	»
	Autres	6	282	96	1	16	12
Suède		5	621	50	»	»	»
Angleterre		10	1,369	77	»	»	»
Espagne		4	98	25	»	»	»
Autriche		7	1,131	64	»	»	»
États-Sardes et Monaco		16	200	58	»	»	»
États-Romains, Lucquois		1	76	0	»	»	»
Deux-Siciles		10	275	76	»	»	»
États barbaresques		26	5,123	765	»	»	»
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	25	1,656	154	13	1,167	85
	Francisés et algériens	63	2,122	425	5	214	27
	Étrangers	»	»	»	»	»	»
Totaux.	de 1852	346	33,640	3,620	20	1,504	132
	de 1851	498	35,202	3,861	14	879	85
Augmentation		»	»	»	6	625	47
Diminution		62	1,562	241	»	»	»

Pays de destination		Sortie. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Méditerranée.	Marseille	66	12,135	1,263	4	601	33
	Cette	24	2,398	213	»	»	»
	Toulon	35	3,755	265	»	»	»
	La Nouvelle	10	780	61	»	»	»
	Autres	5	366	37	1	16	10
Angleterre		3	325	21	8	620	60
Espagne		1	26	6	2	464	20
États-Sardes et Monaco		3	24	15	7	346	53
Deux-Siciles		4	135	16	16	1,126	87
Turquie		»	»	»	4	083	37
Égypte		»	»	»	1	107	8
États barbaresques		24	5,176	756	»	»	»
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	36	2,806	317	5	275	3
	Francisés et algériens	65	1,694	284	3	74	15
	Étrangers	»	»	»	»	»	»
Totaux.	de 1852	308	26,814	3,266	45	4,618	362
	de 1851	324	26,789	3,313	167	7,376	694
Augmentation		»	25	»	»	»	»
Diminution		16	»	53	62	2,761	332

Digitized by Google

TABLEAU DE LA NAVIGATION PAR PORT ET PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION EN ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1852. (Suite.)

PORT DE BÔNE.

Pays de provenance	Entrée — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Équipage
France. Océan. Rouen	1	127	9	»	»	»
France. Méditerranée. Marseille	53	7,931	1,012	»	»	»
Cette	1	85	7	»	»	»
Toulon	36	3,804	271	»	»	»
La Nouvelle	3	198	19	»	»	»
Autres ports	16	313	27	4	64	23
Suède	2	426	20	»	»	»
Angleterre	21	2,685	206	»	»	»
Espagne	5	156	38	1	44	8
Autriche	2	396	24	»	»	»
États-Sardes	19	157	96	1	66	5
Toscane	26	996	234	1	7	3
États-Romains	1	76	7	2	211	14
Deux-Siciles	7	162	67	»	»	»
Égypte	1	158	7	»	»	»
États barbaresques	58	5,097	924	3	232	18
Ports de l'Algérie (cabotage). Français	13	996	85	22	2,246	163
Ports de l'Algérie (cabotage). Francisés et algériens	174	3,825	888	25	353	114
Ports de l'Algérie (cabotage). Étrangers	7	346	48	7	336	58
Totaux. de 1852	437	27,916	4,622	66	3,553	406
Totaux. de 1851	504	31,956	4,464	88	4,368	536
Augmentation	»	»	»	»	»	»
Diminution	97	4,046	442	22	815	124

Pays de destination	Sortie — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Équipage
France. Océan. Rouen	1	127	8	»	»	»
France. Méditerranée. Marseille	66	9,069	1,098	1	56	5
Cette	1	120	7	»	»	»
Toulon	36	3,775	271	»	»	»
La Nouvelle	2	132	12	»	»	»
Autres	13	365	84	1	26	7
Angleterre	17	1,413	146	5	654	46
Espagne	7	229	52	1	39	9
États-Sardes	9	71	31	9	107	50
Toscane	30	1,628	265	»	»	»
Deux-Siciles	3	41	41	7	866	58
Turquie	»	»	»	3	479	23
Égypte	2	448	34	1	219	10
États barbaresques	57	5,090	908	2	11	13
Ports de l'Algérie (cabotage). Français	17	1,791	123	3	191	16
Ports de l'Algérie (cabotage). Francisés et algériens	190	3,893	940	9	192	37
Ports de l'Algérie (cabotage). Étrangers	14	632	107	»	»	»
Totaux. de 1852	462	28,204	4,127	41	2,758	274
Totaux. de 1851	556	34,895	4,791	36	2,025	240
Augmentation	»	»	»	5	733	34
Diminution	94	5,691	664	»	»	»

PORT DE LA CALLE.

Pays de provenance	Entrée — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Équipage
France. Méditerranée. Marseille	6	509	38	1	92	7
France. Méditerranée. Toulon	3	251	20	»	»	»
France. Méditerranée. Autres	»	»	»	2	119	10
États-Sardes et Monaco	4	22	37	3	255	19
Toscane	24	416	217	1	79	6
Deux-Siciles	113	1,815	1,189	1	2	3
États barbaresques	6	59	36	5	11	12
Ports de l'Algérie (cabotage). Français	16	1,043	99	16	555	54
Ports de l'Algérie (cabotage). Francisés et algériens	139	2,354	686	2	36	8
Ports de l'Algérie (cabotage). Étrangers	7	311	58	1	7	5
Totaux. de 1852	319	6,780	2,373	26	1,156	124
Totaux. de 1851	289	7,594	2,200	7	287	44
Augmentation	29	»	173	19	863	86
Diminution	»	814	»	»	»	»

Pays de destination	Sortie — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Équipage
France. — Méditerranée. — Marseille	34	2,576	209	»	»	»
États-Sardes et Monaco	4	22	37	»	»	»
Toscane	27	589	237	»	»	»
Deux-Siciles	103	1,556	1,088	2	71	10
États barbaresques	1	1	2	8	25	20
Ports de l'Algérie (cabotage). Français	4	296	26	1	46	6
Ports de l'Algérie (cabotage). Francisés et algériens	126	2,189	592	22	309	102
Ports de l'Algérie (cabotage). Étrangers	9	172	41	4	120	31
Totaux. de 1852	209	7,383	2,232	37	571	175
Totaux. de 1851	283	7,764	2,165	18	169	81
Augmentation	10	»	67	19	402	94
Diminution	»	381	»	»	»	»

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF DE LA NAVIGATION EN ALGÉRIE PENDANT LES ANNÉES 1851 ET 1852.

	Année 1852.			Année 1851.			Augmentation.			Diminution.		
	Navires.	Tonnage.	Équipage.	Navires.	Tonnage.	Équipage.	Navires.	Tonnage.	Équipage.	Navires.	Tonnage.	Équipage.
ENTRÉE.												
France.... Ports de l'Océan	79	9,796	602	73	9,111	566	6	685	36	»	»	»
France.... Ports de la Méditerranée	1,200	129,982	12,128	1,048	120,836	11,639	168	9,146	489	»	»	»
Total	1,288	137,778	12,730	1,116	129,947	12,205	172	9,831	525	»	»	»
Ports de l'Algérie (cabotage)	2,643	75,721	13,224	3,057	86,804	15,343	»	»	»	414	11,083	2,119
Étrangers	1,046	66,452	0,564	1,132	84,628	0,886	»	»	»	86	18,176	310
Total général	4,977	281,051	35,518	5,305	301,379	37,428	172	0,831	525	500	20,259	2,435
Diminution							»	»	»	328	19,428	1,010
SORTIE.												
France.... Ports de l'Océan	13	1,465	108	8	569	40	7	696	88	»	»	»
France.... Ports de la Méditerranée	1,119	122,984	11,570	1,075	120,366	11,147	44	2,596	423	»	»	»
Total	1,132	124,429	11,878	1,061	120,935	11,167	51	3,494	491	»	»	
Ports de l'Algérie (cabotage)	2,658	78,639	10,411	3,108	92,286	15,893	»	»	»	448	13,647	5,482
Étrangers	1,083	75,764	0,870	1,151	106,694	10,949	»	»	»	68	30,930	1,070
Total général	4,873	278,832	31,968	5,338	319,915	38,029	51	3,494	491	516	44,577	6,552
Diminution							»	»	»	465	41,083	6,661

Le mouvement général de la navigation se répartit ainsi qu'il suit :

	Navires.	Tonnage.
Cabotage entre la France et l'Algérie	1,288	139,778
Cabotage sur les côtes de l'Algérie	2,643	75,721
Rapports avec l'étranger	1,048	66,452
Totaux	4,077	281,931

Les divers ports de la colonie y ont contribué dans la proportion suivante :

Alger	36 50 p. o/o
Mers-el-Kebir. — Oran	16 50
Philippeville. — Stora	12 50
Bône	11 00
Bougie	4 30
Mostaganem	3 90
Tenez	3 50
La Calle	2 50
Cherchel	2 30
Arzew	2 10
Dellys	1 90
Djidjelli	1 80
Nemours	1 20

Alger a entretenu des relations avec presque toutes les nations maritimes de l'Europe et avec les principaux ports africains de la Méditerranée.

Le mouvement des ports de Mers-el-Kebir, d'Oran, de Bône, de Philippeville a également présenté de l'intérêt sans avoir la même importance. En dehors de la France, ce mouvement s'est étendu à l'Angleterre, à l'Espagne, à la Suède, à l'Autriche, à la Toscane, aux États-Romains, à la Sardaigne, aux Deux-Siciles, au Maroc, à la Tunisie, à l'Égypte, etc.

Djemma-Ghazouat (Nemours), Tenez, Cherchel, Djidjelli et Dellys ont opéré des échanges assez suivis avec la France, mais peu avec l'étranger.

Bougie, dont l'importance s'est notablement accrue depuis la soumission de la Kabylie, a noué des relations nouvelles avec l'Angleterre, l'Espagne, l'Autriche, la Toscane et les États barbaresques.

Enfin, les rapports de La Calle se sont produits dans les mêmes conditions que par le passé, c'est-à-dire qu'ils ont continué, d'une part, avec la France; d'autre part, avec les pays qui expédient habituellement dans ses eaux des bateaux destinés à la pêche du corail, savoir : la Sardaigne, la Toscane et les Deux-Siciles.

Digitized by Google

COMMERCE ET NAVIGATION. — ANNÉE 1853.

LÉGISLATION ET ADMINISTRATION.

DÉCRETS ET RÈGLEMENTS RENDUS SUR LES DOUANES EN 1853.

Décret impérial du 25 mai 1853 qui ajoute la graine d'alpiste à la nomenclature des produits naturels de l'Algérie admis en franchise dans les ports de la métropole.

Décision du 21 juillet 1853 de M. le Ministre les finances, assimilant des parfumeries liquides de provenance algérienne aux essences odoriférantes mentionnées au tableau n° 2 de la loi du 11 janvier 1851, et les admettant en exception de droits dans la métropole.

Décret impérial du 11 août 1853, organisant le service des douanes sur les frontières de terre, et modérant les droits à percevoir sur des tissus de laine, de coton, de soie, des peaux ouvrées et préparées, des laines en masse, venant par les frontières de Tunis et de Maroc.

PRODUITS GÉNÉRAUX DES DOUANES.

ANNÉES.	MONTANT DES DROITS PERÇUS					TOTAL.
	D'IMPORTATION.	D'EXPORTATION.	DE RÉEXPORTATION.	RECETTES DIVERSES.	NAVIGATION.	
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1852.....	1,374,752 00	967 00	»	252,614 00	335,370 00	1,963,703 00
1853.....	1,673,602 00	362 00	»	266,735 00	327,644 00	2,268,343 00

Les droits de douanes perçus en 1853 s'élèvent à la somme de..... 2,268,343f
Ceux de 1852 étaient de 1,963,703

La différence en plus pour 1853 est donc de..... 304,640

Elle est due à une importation plus considérable de denrées de grande consommation, de matériaux à bâtir et de tissus de coton à l'usage des indigènes.

Digitized by Google

COMMERCE.

TABLEAU GÉNÉRAL DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS, AINSI QUE DE LA POPULATION CIVILE EUROPÉENNE ET DE L'EFFECTIF DE L'ARMÉE DE 1849 À 1853.

ANNÉES.	POPULATION civile européenne.	EFFECTIF de l'armée. — Troupes françaises.	IMPORTATIONS (Commerce spécial). — IMPORTATIONS DE FRANCE. Marchandises françaises.	Marchandises venant des entrepôts de France.	TOTAL.	IMPORTATIONS de l'étranger.	TOTAL général.	MARCHANDISES étrangères dans les entrepôts algériens.	IMPORTATIONS. — Commerce général.	EXPORTATIONS (Commerce général.) Pour LA FRANCE.	Pour L'ÉTRANGER.	TOTAL.
			francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
1840...	112,748	75,000	42,567,985	6,410,838	51,678,823	12,359,852	64,338,075	612,647	65,251,622	10,049,288	2,679,847	15,729,085
1850...	125,748	76,700	43,226,716	12,404,416	59,691,135	17,001,649	67,178,091	5,514,691	72,062,782	7,724,024	2,538,356	10,262,383
1851...	131,283	65,006	47,777,540	5,817,720	55,595,266	10,682,840	64,278,112	2,672,470	66,956,582	18,080,087	1,712,704	19,702,391
1852...	132,708	64,207	55,057,014	2,893,066	57,950,115	4,823,524	62,773,637	2,618,404	65,392,041	16,340,885	2,213,034	21,554,519
1853...	142,376	64,207	61,812,915	5,743,765	65,556,708	6,130,650	71,687,658	1,161,357	72,788,015	25,608,775	5,173,816	30,782,592

Le mouvement des importations en *produits français* s'élève, pour 1853, à 61,812,915 francs; il dépasse de 6,755,901 francs, soit 12 p. o/o, celui de 1852, et de 14,035,369 francs, soit 30 p. o/o, celui de 1851.

L'importation des *produits étrangers*, qui figurait en 1852 pour 7,716,623 francs et avec une diminution de 53 p. o/o sur 1851, s'est relevée en 1853.

Le chiffre des importations directes est, pour cette dernière année, de.....	6,130,950f
Celui des importations des entrepôts de France, de.....	3,744,793
TOTAL.....	9,874,743

C'est donc une différence en plus, pour 1853, de 2,158,120 francs, soit 28 p. o/o.

Les exportations de toute nature ont atteint, en 1853, le chiffre de 30,782,592 francs, qui n'était, pour 1850, que de 10,262,383 francs.

On a dit précédemment que c'était à la nouvelle législation douanière de 1851 qu'était due cette progression.

TRANSPORT PAR MER.

	VALEURS.					COMPARAISON DE 1853.	
	1849.	1851.	1852.	1852	1853.	Augmentation.	Diminution.
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
IMPORTATIONS (Commerce spécial).							
Valeurs importées... par navires français.....	54,215,104	54,042,174	55,424,640	59,016,723	66,833,499	7,816,770	»
Valeurs importées... par navires étrangers....	10,123,571	13,136,448	8,705,224	3,756,914	4,854,159	1,097,245	»
Total des importations.....	64,338,675	67,178,622	64,129,864	62,773,637	71,687,658	8,014,021	»
EXPORTATIONS (Commerce général).							
Valeurs exportées.... par navires français.....	11,040,238	7,724,024	18,080,087	19,449,093	27,959,285	8,510,192	»
Valeurs exportées.... par navires étrangers....	2,679,847	2,538,359	1,712,704	2,105,426	2,823,397	717,881	»
Total des exportations.....	13,720,085	10,262,383	10,792,701	21,524,510	30,782,502	9,228,073	»

Le mouvement commercial, par pavillon français et étranger, s'élève, en valeur, à..... 102,470,250f

SAVOIR :

Importations..... 71,687,658
Exportations..... 30,782,592

Les totaux se répartissent de la manière suivante entre les pavillons français et étrangers :

Marine... { française..... 94,782,784 francs, soit 92 p. o/o.
étrangère..... 7,687,466 francs, soit 8 p. o/o.

En présence de pareils chiffres, il est presque inutile de revenir sur le bénéfice presque exclusif du mouvement commercial de l'Algérie en faveur de la marine nationale, qui a, en outre, chargé à l'étranger, à destination de l'Algérie, pour 210,180 francs de valeurs en plus que l'année précédente.

Les approvisionnements tirés de l'étranger viennent principalement de l'Espagne, de l'Angleterre et de la Sardaigne.

Digitized by Google

TABLEAU DES EXPORTATIONS P

CLASSE DE MARCHANDISES.		QUANTITÉS sorties. (Commerce général.) — Valeurs.	QUANTITÉS IMPORTÉES EN 1853 ET MISES EN CONSOMMAT				
			De la consommation de France. — Valeurs.	Des entrepôts de France. — Valeurs.	PAR L'ÉTRANGER. Par navires français. — Valeurs.	Par navires étrangers. — Valeurs	[illegible] — Valeurs
		fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	
Matières animales.	Animaux vivants	117,499	32,479	"	6,238	78,692	84,92
	Produits et dépouilles d'animaux	3,068,181	2,666,545	147,245	47,292	186,526	233,8
	Pêche	158,240	106,386	644	52,194	2,487	54,68
	Substances propres à la médecine et à la parfumerie	6,607	4,536	479	317	1,524	1,84
	Matières dures à tailler	7,659	7,609	"	50	"	5
Matières végétales.	Farineux alimentaires	2,639,096	1,798,996	41,568	257,288	626,787	884,07
	Fruits et graines	1,135,770	333,111	7,700	4,658	791,625	796,28
	Denrées coloniales de consommation	2,973,222	266,814	2,654,781	23,901	100,747	124,64
	Sucs végétaux	2,776,819	2,625,513	93,821	5,974	33,332	39,30
	Espèces médicinales	91,764	58,219	8,236	8,964	5,688	14,72
	Bois communs	1,266,363	300,169	9,965	93,266	892,625	985,85
	Bois exotiques	16,547	15,451	1,099	6	21	27
	Fruits, tiges et filaments à ouvrer	146,884	30,587	1,085	2,647	196,565	199,21
	Teintures et tanins	51,662	19,427	2,585	3,408	25,581	28,98
	Produits et déchets divers	189,195	52,879	13,727	8,274	113,255	121,53
Matières minérales.	Pierres, terres et combustibles minéraux	2,095,452	1,148,945	4,986	371,341	591,590	962,93
	Métaux	1,076,880	955,135	43,872	5,294	85,170	90,46
Fabrications	Produits chimiques	482,518	455,963	16,195	2,495	5,606	8,10
	Teintures préparées	219,919	160,845	58,767	399	"	399
	Couleurs	243,684	242,586	785	"	313	313
	Compositions diverses	6,514,135	9,498,439	14,944	743	11,150	11,89
	Boissons	7,965,914	7,809,859	99,112	194	51,062	51,25
	Vitrifications	1,446,806	1,272,194	54,629	2,471	154,839	157,31
	Fils	359,690	358,323	9	238	1,910	2,14
	Tissus de toute sorte	24,882,745	23,054,599	253,569	335,755	122,145	457,90
	Papier et ses applications	1,312,783	1,268,652	11,186	11,439	19,196	30,63
	Ouvrages en matières diverses	19,068,994	8,893,505	242,892	59,505	848,416	907,92
Or, argent, billon et platine		1,509,089	1,485,180	"	3,509	20,400	23,90
Décime		"	"	"	"	"	
Totaux en 1853		72,788,915	61,812,915	3,743,795	1,276,791	4,854,159	6,130,95
Totaux en 1852		95,392,041	55,057,914	2,893,099	1,066,619	3,756,914	4,823,53
Augmentation		7,595,974	6,755,901	850,694	219,181	1,097,245	1,307,61
Diminution		"	" (a)	" (a)	"	"	

(a) Ces importations ont lieu par navires français.

ASSES DE MARCHANDISES. (Valeurs.)

…merce spécial.)		QUANTITES ARRIVEES EN 1852.			AUGMENTATION.			DIMINUTION.		
TOTAL …s quantités du …merce spécial. — Valeurs.	DROITS perçus.	COMMERCE général. — Valeurs.	COMMERCE SPÉCIAL. Quantités. — Valeurs.	COMMERCE SPÉCIAL. Droits perçus.	COMMERCE général. — Valeurs.	COMMERCE spécial. — Valeurs.	DROITS perçus.	COMMERCE général. — Valeurs.	COMMERCE spécial. — Valeurs.	DROITS perçus.
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
117,466	2,278	63,727	63,122	1,485	53,673	54,278	793	"	"	"
3,047,608	54,637	3,313,206	2,324,206	31,428	"	723,402	23,209	245,025	"	"
161,711	2,882	190,292	136,180	2,330	"	"	552	32,632	24,409	"
6,847	242	9,910	9,916	403	"	"	"	3,303	3,063	161
7,656	"	11,062	11,062	340	"	"	"	3,403	3,403	346
2,634,639	42,484	4,203,431	4,185,993	36,829	"	"	5,655	1,564,335	1,551,354	"
1,137,094	14,493	925,548	927,476	21,016	216,228	269,613	"	"	"	6,517
1,040,243	516,323	2,529,241	2,496,632	377,840	443,981	549,611	141,485	"	"	"
5,557,746	23,226	2,116,663	2,092,117	16,687	666,216	663,623	6,541	"	"	"
60,248	6,569	64,674	64,302	11,127	"	"	"	2,316	4,054	4,558
,263,963	6	1,150,643	1,150,443	6	115,726	115,520	"	"	"	"
16,547	77	5,773	5,873	155	16,774	16,674	"	"	"	78
146,884	723	124,559	125,146	962	16,325	15,738	"	"	"	239
31,091	2,832	34,413	45,099	2,681	"	5,902	131	2,763	"	"
188,126	7,557	163,108	161,621	5,692	26,687	27,105	1,865	"	"	"
2,116,671	16,753	2,586,956	2,566,944	4,107	"	"	6,646	494,498	450,273	"
1,089,409	29,927	526,952	318,976	23,720	535,628	576,490	6,267	"	"	"
476,166	16,607	264,957	262,627	4,398	217,561	216,542	5,616	"	"	"
219,616	2,131	166,279	166,279	2,957	53,631	53,631	"	"	"	827
243,684	131	164,265	164,265	62	79,419	79,419	89	"	"	"
8,525,276	614,174	3,413,296	3,498,400	627,221	1,166,839	1,626,876	"	"	"	13,047
7,960,137	46,376	6,326,983	6,486,802	6,723	"	"	36,647	1,364,009	1,526,663	"
1,444,124	13,481	1,654,266	1,053,624	7,905	392,546	360,366	3,376	"	"	"
356,586	141	371,679	372,379	1,927	"	"	"	11,989	12,796	1,786
1,744,048	138,565	16,398,436	17,764,598	75,012	3,484,367	3,676,456	63,383	"	"	"
1,310,473	6,269	1,666,450	1,086,876	3,682	224,333	223,663	2,327	"	"	"
9,035,316	94,631	8,112,726	7,986,065	78,814	1,656,274	2,669,233	16,677	"	"	"
1,509,089	"	1,997,220	1,997,220	"	"	"	"	488,131	488,131	"
"	37,457	"	"	26,236	"	"	11,218	"	"	"
,686,658	1,681,626	"	"	"	11,667,842	12,977,232	334,431	4,211,668	4,064,211	27,333
,773,637	1,374,742	65,392,041	62,773,637	1,374,742	"	"	"	"	"	"
1,913,621	306,878	"	"	"	7,395,974	8,613,621	306,878	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"

PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS D'ALGÉRIE EN 1853.

(Commerce général.)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉS.	ANNÉE 1853. Quantités exportées pour la France.	ANNÉE 1853. Quantités exportées pour l'étranger.	ANNÉE 1853. Valeurs totales.	ANNÉE 1852. Quantités exportées pour la France.	ANNÉE 1852. Quantités exportées pour l'étranger.	ANNÉE 1852. Valeurs totales.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
				francs.			francs.	francs.	francs.
Chevaux	Tête	70	16	41,880	75	16	46,500	»	4,626
Bêtes bovines	*Idem*	324	320	120,039	161	520	117,200	2,776	»
Bêtes à laine	*Idem*	26,484	12,276	465,162	34,309	18,576	635,326	»	176,216
Sangsues	Nombre	770,760	54,800	41,275	977,200	136,600	47,743	»	6,468
Peaux brutes de toutes sortes	Kilog	1,511,856	135,191	2,067,847	1,100,346	166,530	1,609,281	456,566	»
Laines en masse	*Idem*	4,345,496	1,400	4,346,800	3,244,432	978	3,245,410	1,101,486	»
Soies	*Idem*	4,559	»	117,226	2,780	»	101,786	15,440	»
Cire non ouvrée jaune et brune	*Idem*	70,632	12,026	164,116	76,808	12,658	170,532	»	15,416
Graisse (suif brut)	*Idem*	206,650	115	123,049	299,872	»	179,623	»	56,874
Poissons de mer de toutes sortes	*Idem*	10,666	2,456	3,731	7,791	15,838	7,096	»	3,359
Corail brut	*Idem*	3,671	24,066	1,357,850	2,693	12,258	757,550	600,300	»
Os, sabots et cornes de bétail	*Idem*	936,617	60	152,625	766,763	860	106,360	46,465	»
Céréales. Blé	Hectolitre	510,225	3,344	8,690,295	363,516	79	5,453,757	3,236,538	»
Céréales. Maïs	*Idem*	2,777	»	19,439	286	»	2,016	17,423	»
Céréales. Orge	*Idem*	323,844	178,964	3,517,075	66,369	32,096	669,257	2,627,816	»
Céréales. Avoine	*Idem*	13,868	»	83,206	1,371	»	8,226	74,982	»
Légumes secs	Kilog	3,626,265	4,666	757,768	1,678,626	»	269,767	488,001	»
Fruits de table frais de toutes sortes	*Idem*	424,130	2,640	106,351	496,040	849	124,913	»	17,462
Fruits de table secs ou tapés	*Idem*	148,750	674	89,779	66,642	255	54,269	35,576	»
Tabacs en feuilles ou en côtes	*Idem*	1,000,181	44,092	1,235,344	273,156	18,750	379,692	955,652	»
Huiles d'olive	*Idem*	1,914,199	»	1,614,199	3,687,393	5	3,687,398	»	1,773,166
Huiles volatiles ou essences	*Idem*	314	1	12,660	148	»	5,920	6,746	»
Fourrages	*Idem*	38,658	16,260	3,914	267,188	26,657	23,409	»	16,585
Drilles	Valeur	246,240	»	249,246	140,058	»	140,958	66,286	»
Minerais de cuivre	Kilog	677,588	329,102	106,669	164,224	733,221	83,744	16,925	»
Minerais d'antimoine	*Idem*	81,964	»	32,657	13,000	210,762	69,505	»	56,848
Minerais de plomb	*Idem*	3,112,516	»	933,746	166,637	»	8,426	372	»
Joncs et roseaux	*Idem*	23,210	1,906	24,210	232,550	»	23,255	955	»
Chanvre en tiges brutes	*Idem*	52,417	54	52,471	»	15,311	15,311	37,160	»
Coton	*Idem*	4,301	»	6,453	»	»	»	6,453	»
Feuilles de palmier nain	*Idem*	15,187	»	1,316	55,820	»	5,582	»	4,063
Sel de marais	*Idem*	4,760	18,925	1,417	361,650	53,880	24,632	»	23,215
Cochenille	*Idem*	573	»	11,460	»	»	»	11,460	»
Kermès	*Idem*	1,222	»	6,776	427	»	3,416	6,366	»
Tabacs fabriqués ou simplement préparés	*Idem*	6,345	37,359	338,476	18,464	35,306	269,275	69,105	»
Nattes ou tresses	*Idem*	24,286	9,165	166,972	11,563	»	33,544	163,426	»
Vannerie	*Idem*	11,767	1,465	17,526	34,659	6,359	41,141	»	23,621
Objets de collection hors de commerce	Valeur	29,769	550	36,319	34,884	»	34,884	»	4,565
Autres articles	*Idem*	»	»	3,352,632	»	»	3,135,097	217,535	»
TOTAUX				36,762,592			21,554,519	11,467,886	2,179,813
AUGMENTATION								6,226,673	»

Les principales marchandises exportées portent sur les peaux brutes, les laines en masse, le corail brut, les céréales en grains, les légumes secs, les os et sabots de bétail, les fruits secs, les tabacs en feuilles et fabriqués, les drilles, le chanvre en tiges brutes et les nattes et tresses, dont les quantités expédiées excèdent celles de même nature exportées en 1852.

Ces augmentations ont sans doute une importance incontestable; mais les chiffres concernant les laines, les céréales, les légumes, les tabacs en feuilles et les minerais, méritent particulièrement d'attirer l'attention, par la supériorité qu'ils ont acquise sur ceux de 1852, supériorité qui devient plus saillante si on établit une comparaison quinquennale, et surtout si on ne perd pas de vue que, contrairement à ce qui se faisait précédemment, la mouture des blés indigènes a eu lieu sur une large échelle pous satifaire aux besoins de la consommation locale.

A côté de ces augmentations, le tableau ci-dessus fait ressortir des diminutions sur les bêtes à laine, qu'on a avantage à garder pour la toison, sur le suif brut, qu'on emploie dans les usines algériennes et dans des essais industriels, sur les fruits frais, que l'on obtient sur place, et sur l'huile d'olive, par suite de l'insuffisance de la récolte de 1852.

Digitized by Google

TABLEAU, PAR PORT, DES PRINCIPALES MARCH

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	ALGER		CHERCHELL.		TENEZ.		DELLYS.		ORAN.		MERS-EL-KÉB	
		QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	[illegible]
			fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.
Bêtes de somme	Tête	33	10,220	1	300	1	300	-	-	-	-	4	[illegible]
Bêtes bovines	Idem	11	9	-	-	-	-	-	-	-	-	1	[illegible]
Bêtes à laine	Idem	30,117	301,011	6,604	43,011	-	-	-	-	-	-	3,301	[illegible]
Sangsues	Nombre	442,000	22,100	-	-	-	-	-	-	24,200	1,200	9,000	[illegible]
Peaux brutes de toutes sortes	Kilog	651,710	910,410	-	-	14,713	11,640	1,902	2,532	291,363	383,235	12,165	[illegible]
Laines en masse	Idem	919,858	919,858	-	-	3,257	3,257	-	-	1,453,456	1,454,454	23,077	[illegible]
Soies	Idem	8,515	112,078	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Cire non ouvrée jaune et brune	Idem	53,850	107,788	-	-	952	170	-	-	6,962	18,964	-	
Graisse (suif brut)	Idem	40,992	101,161	-	-	3,653	6,418	197	82	41,912	27,037	-	
Os, sabots et cornes de bétail	Idem	631,247	71,266	-	-	11,757	1,600	-	-	116,982	10,928	-	
Céréales en graines — Blé	Hectol.	136,621	2,010,910	6,521	97,860	95,063	1,490,750	4,166	62,490	93,591	2,220,478	17,486	[illegible]
Céréales en graines — Maïs	Idem	2,777	19,130	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Céréales en graines — Orge	Idem	15,038	100,390	210	1,477	59,001	410,237	-	-	353,792	2,466,222	22,454	[illegible]
Céréales en graines — Avoine	Idem	10,663	53,178	-	-	-	-	-	-	5	30	-	
Légumes secs	Kilog	736,181	187,536	43,711	10,177	701,962	170,336	-	-	268,194	87,068	-	-
Fruits de table — frais de toutes sortes	Idem	423,116	105,777	-	-	-	-	-	-	106	14	15	[illegible]
Fruits de table — secs ou tapés	Idem	140,268	97,821	-	-	-	-	-	-	375	177	125	[illegible]
Tabac en feuilles ou en côtes	Idem	701,143	611,166	-	-	-	-	-	-	40,806	53,045	130,597	[illegible]
Huiles — d'olive	Idem	873,979	679,979	-	-	-	-	10,667	16,667	19,371	15,371	-	-
Huiles — volatiles ou essences	Idem	311	10,560	-	-	-	-	-	-	1	100	-	
Fourrages	Idem	-	-	9,912	678	1,808	164	-	-	9,350	149	-	
Drilles	Valeur	166,429	166,429	-	-	720	720	-	-	1,068	1,068	-	
Minerais — de cuivre	Kilog	667,505	66,999	-	-	329,165	33,076	-	-	-	-	-	
Minerais — d'antimoine	Idem	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Minerais — de plomb	Idem	837	205	-	-	-	-	-	-	50	9	-	-
Joncs et roseaux (sparte en tiges brutes)	Idem	-	-	-	-	-	-	-	-	12,700	12,700	6,110	[illegible]
Chanvre en tiges brutes	Idem	52,417	9,242	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coton	Idem	3,266	6,399	-	-	-	-	-	-	35	58	-	-
Feuilles de palmier nain	Idem	15,187	1,519	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Écorces à tan non moulues	Idem	-	-	-	-	-	-	-	-	165,533	20,575	-	-
Végétaux filamenteux bruts	Idem	158,611	158,611	-	-	-	-	-	-	50	50	-	
Cochenille	Idem	570	11,140	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Tabacs fabriqués ou seulement préparés	Idem	48,520	202,600	-	-	-	-	-	-	6,356	31,998	1,270	[illegible]
Nattes et tresses de paille et de sparte	Idem	-	-	100	1,000	2,775	27,750	-	-	29,614	190,820	-	-
Vannerie	Idem	1,195	999	126	630	-	-	-	-	1,495	5,440	905	[illegible]
Objets de collection hors de commerce	Valeur	10,895	10,895	-	-	-	-	-	-	-	630	1,065	[illegible]
Autres articles	Idem	-	960,157	-	10,309	-	18,896	-	-	-	629,057	-	1,543
Totaux de l'année — 1853		.....	6,666,160	.....	165,966	.....	2,196,077	.....	81,791	.....	7,572,597	-	[illegible]
Totaux de l'année — 1852		.....	4,770,899	.....	34,110	.....	766,127	.....	447,602	.....	6,019,133	.....	[illegible]
Augmentation		.....	3,837,291	.....	131,847	.....	1,394,850	.....	-	.....	3,553,464	.....	[illegible]
Diminution		.....	-	.....	-	.....	-	.....	365,811	.....	-	.....	-

[a] Dans ce chiffre se trouve comprise la somme 1,125,166 fr. relative aux tissus étrangers qui ont été réexportés après avoir séjourné dans l'entrepôt réel.

C'est par les ports d'Alger, d'Oran, de Philippeville et de Bône que sont sortis la plupart des produits. Toutefois, quelques opérations importantes de céréales ont été opérées par les ports de Cherchel, de Mers-el-Kébir et de Mostaganem. L'augmentation relative au bureau de la Calle se rapporte à des expéditions de minerai de plomb et de corail brut.

A l'exception de Dellys et de Bougie, qui n'ont pas expédié les mêmes quantités d'huile d'olive qu'en 1852; d'Azew et de Stora, qui ont emprunté la voie des postes principaux de service par les bateaux à va-

Digitized by Google

ISES EXPORTÉES PENDANT L'ANNÉE 1853.

MOSTAGANEM.		ARZEW.		NEMOURS.		PHILIPPEVILLE.		BOUGIE.		DJIDJELLY.		STORA.		BÔNE		LA CALLE.	
QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
	fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.
3	60	1	500	4	2,000	3	1,000	•	•	•	•	55	3 000	12	8,250	8	650
•	•	•	•	60	10,130	•	•	•	•	•	•	81	16,200	473	88,400	10	2,000
190	3,284	5	42	130	1,560	•	•	•	•	•	•	1,474	17,688	320	3,834	3	30
•	•	•	•	•	•	227,500	11,375	•	•	•	•	4,000	200	106,000	5,300	10,500	540
11,810	147,791	•	•	•	•	243,221	211,010	20,008	17,364	550	555	•	•	248,794	345,458	14,185	19,753
33,856	253,364	30	30	1,412	1,413	1,377,499	1,377,450	312	312	•	•	•	•	205,189	205,189	1,150	1,150
•	•	•	•	•	•	55	5,550	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
3,600	2,160	•	•	•	•	4,018	6,436	374	745	48	96	•	•	12,247	21,621	127	127
•	•	•	•	•	•	28,385	10,988	604	362	216	174	•	•	20,256	13,053	110	70
3,575	6,030	•	•	•	•	14,384	3,566	13,384	8,511	•	•	•	•	102,612	52,613	3,460	424
6,150	792,700	507	8,050	702	10,530	55,030	830,340	12,137	182,885	9,292	139,395	•	•	30,960	314,005	17	255
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
4,013	368,370	2,047	14,329	1,661	10,227	1,369	5,412	543	3,804	•	•	•	•	2,373	16,611	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
6,127	84,107	•	•	•	•	106,411	90,610	130	37	•	•	•	•	827,097	206,924	•	•
•	•	•	•	1,805	361	351	212	4,552	910	•	•	•	•	673	219	•	•
•	•	•	•	•	•	2,568	600	20	17	•	•	2,301	1,705	237	82	•	•
•	•	•	•	•	•	24,350	32,305	•	•	•	•	•	•	136,468	138,108	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	1,003,121	1,003,151	•	•	•	•	6,031	6,031	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	30,619	2,029	•	•
•	501	•	•	•	•	1,708	1,708	235	235	•	•	•	•	150	150	40	40
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	12,000	1,000
•	•	•	•	•	•	70,327	30,611	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	4,390	1,377	•	•	•	•	•	•	•	•	3,112,446	933,734
•	•	5,400	2,100	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	19,635	1,490	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	72	360	78	392	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
1,739	1,474	9	900	•	•	23	23	•	•	•	•	•	•	10,408	10,408	•	•
•	5.000	300	300	•	•	6,375	6.375	•	•	•	•	•	•	•	5,434	•	25
•	64,599	•	25,196	•	150	•	600,000	•	19,776	•	5,375	•	11,452	•	231,653	•	1,166,374
.....	1,631,447	.....	30,468	.....	36,742	.....	3,382,417	.....	1,235,362	.....	145,505	.....	56,235	.....	1,000,189	.....	2,066,367
.....	858,311	.....	141,210	.....	44,393	.....	3,046,091	.....	2,727,680	.....	302,348	.....	75,721	.....	2.624,596	.....	307,926
.....	773,036	.....	•	.....	•	.....	336 326	.....	•	.....	•	.....	•	.....	•	.....	1,470,631
.....	•	.....	109,553	.....	7,751	.....	•	.....	1,492,606	.....	216,423	.....	19,436	.....	928,409	.....	•

peur pour envoyer leurs produits soit en France, soit à l'étranger, les expéditions des autres ports sont en accroissement sur celles de 1852.

Nous ferons une observation spéciale à l'égard de Bône, qui, quoique un des quatre principaux ports de l'Algérie, est resté en arrière par le motif que les transactions commerciales se sont ressenties de l'épidémie qui s'est de nouveau étendue sur cette ville.

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF DES IMPORTATIONS PAR PAYS DE PROVENANCE E

(Commerce

RANG D'IMPORTANCE.	PAYS DE PROVENANCE.	VALEURS IMPORTÉES EN 1853.	VALEURS IMPORTÉES EN 1852.	AUGMENTATION.	DIMINUTION
		fr.	fr.	fr.	
1	France..... { Consommation	61,860,022	55,943,331	5,916,691	
	France..... { Entrepôts	3,881,410	3,265,022	616,388	
2	Angleterre	2,163,837	1,996,052	167,785	»
3	Espagne	2,123,670	1,110,176	1,013,503	»
4	Suède et Norwége	481,517	498,651	»	17,1[illegible]
5	Deux-Siciles	474,516	470,177	»	4,[illegible]
6	États barbaresques	472,728	366,352	106,396	»
7	Autriche	413,800	363,585	20,215	»
8	États-Sardes	348,579	252,751	65,828	»
6	Toscane	263,404	291,747	»	» 28,3[illegible]
16	États-Romains	140,502	507,206	»	356,7[illegible]
11	Ports non occupés	29,512	24,509	5,003	»
12	États-Unis	»	70,301	»	70,30[illegible]
13	Grèce	»	40,806	»	40,8[illegible]
	Autres puissances	104,509	62,092	42,417	»
	TOTAUX	72,788,015	65,302,041	8,014,226	618,252
			AUGMENTATION pour 1853....	7,395,974	

La part revenant à chaque puissance dans le mouvement d'importation se répartit dans la proportion suivante :

France	91 20 p. o/o.
Angleterre	2 90
Espagne	2 80
Suède et Norwége	0 55
Deux-Siciles	0 50
États barbaresques	0 54
Autriche	0 45
États-Sardes	0 40
Toscane	0 30
États-Romains	0 20
Ports non occupés	0 06
Autres puissances	0 10

Comparées à 1852, ces puissances offrent des variations :

Ainsi, la France, qui se maintient toujours à la première place, l'Angleterre, l'Espagne, l'Autriche, la Toscane et les ports non occupés, ont conservé le rang qu'ils avaient obtenu en 1852; tandis que la Suède, la Norwége et les Deux-Siciles se sont élevées d'un rang, les États barbaresques et les États-Sardes de deux, les États-Romains, au contraire, sont descendus du quatrième au dixième rang, parce qu'on a substitué aux matériaux que cette puissance nous expédiait les similaires de la France et de l'Algérie.

Digitized by Google

EXPORTATIONS PAR PAYS DE DESTINATION EN 1852 ET 1853.

éral.)

RANG D'IMPORTANCE.	PAYS DE DESTINATION	VALEURS EXPORTÉES EN 1853	VALEURS EXPORTÉES EN 1852.	AUGMENTATION	DIMINUTION
		fr.	fr.	fr.	fr.
1	France	25,608,773	19,349,885	6,267,888	»
2	Espagne	2,141,609	834,841	1,306,759	»
3	Angleterre	1,108,360	490,967	617,393	»
4	Deux-Siciles	921,066	35,237	885,829	»
5	Toscane	521,254	695,408	»	174,154
6	Belgique	257,751	22,645	235,106	»
7	États barbaresques	133,307	90,685	33,622	»
8	États-Romains	54,160	»	54,160	»
9	Hollande	21,760	»	21,700	»
10	Ports non occupés de l'Algérie	9,902	24,509	»	14,607
11	États-Sardes	4,713	19,332	»	5,619
	TOTAUX	39,782,592	21,554,509	9,422,463	194,380
		AUGMENTATION pour 1853		9,228,083	

Voici maintenant, par rang d'importance, les pays qui ont contribué au mouvement d'exportation :

La France, pour	80 80 p. o/o
L'Espagne	6 80
L'Angleterre	6 30
Les Deux-Siciles	2 80
La Toscane	1 70
La Belgique	0 60
Les États barbaresques	0 45
Les États-Romains	0 20
La Hollande	0 10
Les ports non occupés de l'Algérie	0 03
Les États-Sardes	0 02

Indépendamment de la France, sept pays présentent des augmentations plus ou moins importantes. Ce sont l'Angleterre, la Belgique et la Hollande, qui ont demandé à l'Algérie des quantités considérables d'orge; l'Espagne, où il a été expédié des moutons, des tabacs, des tissus de coton, etc.; les Deux-Siciles qui ont reçu la plus grande partie du corail pêché dans les parages de La Calle : les États-Romains et les États barbaresques.

Il n'y a eu de diminution que pour la Toscane, qui n'a pas reçu autant de corail qu'en 1852.

Digitized by Google

MOUVEMENT COMMERCIAL DE L'ALGÉRIE,

EN 1853,

PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION ET PAR MARCHANDISES.

FRANCE.

IMPORTATIONS.

	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
1° MARCHANDISES FRANÇAISES.			fr.
Chevaux, mules, mulets	Tête.	88	11,700
Viandes salées	Kilog.	465,328	465,328
Fromages	*Idem.*	663,426	693,299
Beurre	*Idem.*	126,521	211,443
Soies de toute sorte	*Idem.*	18,089	850,759
Graisses	*Idem.*	388,403	309,807
Poissons de mer frais, secs, salés ou fumés	*Idem.*	417,667	148,073
Céréales... Froment en grains	Hectol.	057	16,185
Céréales... Farines	Kilog.	3,847,742	1,194,090
Riz	*Idem.*	492,519	196,324
Pommes de terre	*Idem.*	1,158,169	115,817
Légumes secs et leurs farines	*Idem.*	750,639	188,884
Marrons, châtaignes et leurs farines	*Idem.*	117,837	35,201
Fruits de table: frais de toutes sortes	*Idem.*	281,082	54,829
Fruits de table: secs ou tapés	*Idem.*	82,596	40,565
Fruits de table: confits	*Idem.*	65,032	65,871
Fruits oléagineux	*Idem.*	190,404	121,750
Graisses oléagineuses	*Idem.*	27,276	16,336
Sucre: brut et terré	*Idem.*	5	8
Sucre: raffiné	*Idem.*	3,711,442	3,721,467
Mélasse	*Idem.*	28,683	8,608
Sirops, confitures et bonbons	*Idem.*	21,361	47,373
Café	*Idem.*	9,643	11,019
Cannelle	*Idem.*	3,840	10,568
Clous et griffes de girofle	*Idem.*	5,400	39,642
Poivre	*Idem.*	29,276	36,775
Thé	*Idem.*	2,660	31,587
Tabac: en feuilles ou en côte	Valeur.	»	83,741
Tabac: fabriqués	*Idem.*	»	62,081
Résines indigènes (poix, brais, goudron et essences, térébenthine)	Kilog.	75,242	28,954
Résineux exotiques (laque naturelle et autres)	*Idem.*	54,313	111,339
Baumes (benjoin, styrax, copahu)	*Idem.*	2,267	6,708
Huiles: d'olive	*Idem.*	91,015	91,015
Huiles: de graines grasses	*Idem.*	1,005,005	2,120,207
Huiles: volatiles ou essences	Gram.	14,233	128,707
Sucs d'espèces particulières (caoutchouc, aloès, opium, camphre, jus de réglisse)	Kilog.	6,390	4,093
Racines, rhubarbe, salsepareille, réglisse	*Idem.*	16,098	30,709
Bois à construire: brut ou équarris à la hache	Stère.	4,848	140,468
Bois à construire: sciés	Met. de long.	286,162	135,218
Bois feuillard et merrain de chêne	Pièce.	234,055	22,063
Bois de teinture	Kilog.	32,867	12,132
Chanvre teillé et peigné	Kilog.	23,311	10,593
Houblon	*Idem.*	7,463	10,825
Plants d'arbres	*Idem.*	52,344	31,411
Marbres	*Idem.*	72,635	43,420
Matériaux: Chaux, plâtre, pouzzolane	*Idem.*	9,784,925	903,568
Matériaux: Ardoises, briques, tuiles et carreaux en terres	Nombre.	1,344,422	67,777
Houille	Kilog.	2,691,800	78,765
Argent tiré ou laminé	Hectol.	35,040	210,240
Fers: Fonte brute	Kilog.	1,222	368
Fers: étirés, en barres, forgés, platinés	*Idem.*	991,037	427,474
Fers: Aciers en barres, en tôle et fils	*Idem.*	79,885	109,349
Cuivre pur, allié, doré et argenté	*Idem.*	18,562	40,647
Plomb brut, allié, battu ou laminé	*Idem.*	224,453	90,753
Zinc	*Idem.*	60,000	48,047
Acides citriques, sulfuriques et arsénieux	*Idem.*	147,337	109,446
Oxydes de plomb, de zinc et de cuivre	*Idem.*	27,831	40,058
Sels: marins et de saline	*Idem.*	452,480	27,115
Sels: Autres	*Idem.*	269,300	287,742
Produits chimiques non dénommés	Valeur.	»	43,164
Cochenille	Kilog.	415	8,300
Indigo	*Idem.*	0,103	134,865
Encre liquide à écrire	*Idem.*	30,287	123,468
Noir à souliers, animal, d'imprimerie, de fumée	*Idem.*	27,680	10,950
Couleurs non dénommées, sèches, liquides et en pâte humide	*Idem.*	19,425	59,980
Parfumeries	*Idem.*	42,172	203,525
Epices préparées	*Idem.*	27,824	38,100
Médicaments composés	*Idem.*	27,703	157,000
Savon ordinaire	*Idem.*	1,715,741	1,201,018
Chicorée moulue	*Idem.*	40,227	40,227
Amidon	*Idem.*	32,050	28,079
Cire à cacheter	*Idem.*	3,522	23,394
Acide stéarique ouvré	*Idem.*	273,385	820,155
Chandelle	*Idem.*	17,161	17,161
Chocolat	*Idem.*	13,444	67,220
Alcool dénaturé	Litre.	47,200	82,840
Boissons fermentées: Vin ordinaire	Kilog.	307,270	0,185,023
Boissons fermentées: Vin de liqueur	*Idem.*	1,177	176,586
Boissons fermentées: Vinaigre de vin	*Idem.*	470	15,893

Digitized by Google

		UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
				fr.
Boissons distillées.	Eaux-de-vie de toute sorte.	Hectol.	13,127	1,357,636
	Esprit-de-vin et liqueurs.	Litre.	26,906	80,059
Poterie.	de terre	Kilog.	752,318	322,616
	de grès	Idem.	158,231	77,115
	Porcelaine	Idem.	85,820	226,471
Miroirs		Valeurs.	»	101,133
Verres et cristaux		Idem.	»	604,523
Fils de toute sorte		Idem.	»	368,323
Tissus	de lin ou de chanvre	Idem.	»	1,972,336
	de soie	Idem.	»	1,598,496
	de laine	Idem.	»	4,097,876
	de coton	Idem.	»	14,782,406
Carton		Kilog.	17,054	43,116
Papier		Idem.	504,527	832,676
Livres		Idem.	42,484	217,285
Gravures et lithographie		Idem.	2,462	147,720
Cartes à jouer		Valeur.	»	24,190
Peaux	préparées	Idem.	»	891,790
	ouvragées (sellerie et pelleterie comprises)	Idem.	»	815,578
Nattes et tresses de paille, d'écorce et de sparte		Kilog.	37,805	352,384
Chapeaux	de feutre	Valeur.	»	164,650
	de paille et de fibres de palmier	Pièce.	11,351	31,979
Corail taillé non monté		Kilog.	58	11,582
Vannerie		Idem.	31,485	46,332
Cordages de chanvre et de sparte		Idem.	127,212	124,050
Liége ouvré		Idem.	22,565	07,213
Orfévrerie d'or, de vermeil et d'argent		Hectog.	10,121	36,146
Bijouterie d'or et d'argent		Idem.	17,594	322,565
Outils de toute sorte		Kilog.	29,999	96,696
Ouvrages en métaux	Fonte, fer et acier	Valeur.	»	811,068
	en cuivre	Idem.	»	170,191
	en plomb	Kilog.	115,037	138,213
	en étain et en zinc	Valeur.	»	10,129
Machines et mécaniques		Idem.	»	711,205
Horlogerie		Idem.	»	46,386
Armes de commerce		Kilog.	12,076	202,879
Coutellerie		Valeur.	»	23,817
Aiguilles		Kilog.	2,620	80,800
Voitures		Valeur.	»	47,585
Tabletterie		Idem.	»	38,702
Merceries communes et fines		Kilog.	162,636	1,061,481
Boutons		Idem.	3,448	22,885
Modes		Valeur.	»	58,335
Ouvrages en bois		Idem.	»	215,060
Parapluies et parasols		Pièce.	6,614	133,917
Meubles de toute sorte		Valeur.	»	266,734
Instruments de musique, d'optique, de chimie et de chirurgie		Idem.	»	65,110
Effets à usage		Idem.	»	1,523,608
Bimbeloterie		Kilog.	17,590	52,434
Autres articles		Valeur.	»	451,004
Or monnaie		Gram.	4,200	13,600
Argent monnaie		Idem.	73,629	1,472,580
Total				61,741,432

2° MARCHANDISES DES COLONIES FRANÇAISES, ET ÉTRANGÈRES VENANT DES ENTREPÔTS DE FRANCE.		UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
				fr.
Viandes salées		Kilog.	13,146	13,146
Fromages		Idem.	7,875	11,790
Soies de toute sorte		Idem.	723	25,122
Graisse		Idem.	127,057	102,064
Poissons de mer frais, secs, salés ou fumés.		Idem.	1,645	375
Riz		Idem.	30,506	12,064
Légumes secs et leurs farines		Idem.	66,294	15,340
Marrons, châtaignes et leurs farines		Idem.	2,680	020
Fruits de table	frais de toute sorte	Idem.	16,970	2,146
	secs ou tapés	Idem.	496	296
	confits	Idem.	71	72
Fruits oléagineux		Idem.	4,406	2,700
Graines oléagineuses		Idem.	379	227
Sucres bruts et terrés		Idem.	512,383	367,462
Sirops, confiture et bonbons		Idem.	024	2,692
Café		Idem.	1,380,284	1,707,652
Cannelle		Idem.	1,390	7,683
Clous et griffes de girofle		Idem.	15,297	14,000
Poivre		Idem.	44,173	70,560
Thé		Idem.	06	711
Taluas	en feuilles ou en côtes	Valeur.	»	466,401
	fabriqués	Idem.	»	15,137
Résines indigènes (poix, brais, goudron et essence de térébenthine)		Kilog.	4,631	1,782
Résineux exotiques (laque naturelle et autres)		Idem.	32,457	64,509
Baumes (benjoin, styrax, copahu)		Idem.	7,016	23,247
Huiles	d'olive	Idem.	2,414	2,414
	de graines grasses	Idem.	11,784	134,400
	volatiles ou essences	Gram.	170	1,444
Sucs d'espèces particulières (caoutchouc, aloès, opium, camphre, jus de réglisse).		Kilog.	1,507	17,335
Racines (rhubarbe, salsepareille, réglisse, etc.)		Idem.	2,475	4,726
Bois à construire	brut ou équarri à la hache	Stère.	14	405
	sciés	Met. de long.	18,447	8,710
Bois feuillard et merrain de chêne		Pièce.	3,130	294
Bois de teinture		Kilog.	4,266	208
Chanvre teillé et peigné		Idem.	1,513	1,690
Houblon		Idem.	9,585	12,610
Plants d'arbres		Idem.	4,677	2,809
Houille		Idem.	40,600	1,199
Fers	Fonte brute	Idem.	19,012	5,704
	étirés, en barres, forgés, platinés et de tréfilerie	Idem.	66,582	28,719
	Aciers en barres, en tôle et filés	Idem.	1,438	1,968
Cuivre pur allié, doré et argenté		Idem.	106	266
Zinc		Idem.	2,113	1,089
Acides (citrique, sulfurique, arsénieux, etc.)		Idem.	445	330
Oxydes de plomb, de zinc et de cuivre		Idem.	224	322
Sels non marins		Idem.	8,226	8,750
Produits chimiques non dénommés		Valeur.	»	250
Cochenille		Kilog.	470	7,400
Indigo		Idem.	2,854	44,402
Couleurs non dénommées, sèches, liquides et en pâte humide		Idem.	18	55
Parfumerie		Idem.	47	226

Digitized by Google

	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
			fr.
Medicaments composés	Kilog.	12	68
Vins ordinaires	Hectol.	4	80
Vins de liqueur	*Idem.*	1	150
Eaux-de-vie de toute sorte et esprit de vin	*Idem.*	064	95,730
Liqueurs	Litre.	63	188
Poteries — de terre	Kilog.	1,547	662
Poteries — de grès	*Idem.*	910	443
Poteries — porcelaines	*Idem.*	53	136
Miroirs	Valeur.	«	56
Verres et cristaux	*Idem.*	«	21,863
Fils de toute sorte	*Idem.*	«	113
Tissus — de lin ou de chanvre	*Idem.*	«	2,528
Tissus — de soie	*Idem.*	«	33,755
Tissus — de laine	*Idem.*	«	315
Tissus — de coton	*Idem.*	«	300,530
Carton	Kilog.	342	821
Papier	*Idem.*	4	6
Livres	*Idem.*	1,002	5,431
Cartes à jouer	Valeur.	«	2,400
Peaux — préparées	*Idem.*	«	8,735
Peaux — ouvragées. (Sellerie et pelleterie comprises.)	*Idem.*	«	7,169
Chapeaux de paille et de fibres de palmier	Pièce.	702	3,214
Corail taillé non monté	*Idem.*	137	27,350

	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
			fr.
Vannerie	Kilog.	1,062	1,518
Cordages de chanvre et de sparte	*Idem.*	2,244	2,190
Liége ouvré	*Idem.*	916	2,728
Orfévrerie d'or, de vermeil et d'argent	Hectog.	13	46
Bijouterie d'or et d'argent	*Idem.*	5	147
Outils de toute sorte	Kilog.	55	180
Ouvrages en métaux — Fonte, fer et acier	Valeur.	«	7,453
Ouvrages en métaux — En cuivre	*Idem.*	«	1,740
Ouvrages en métaux — En étain et en zinc	*Idem.*	«	2,366
Machines et mécaniques	*Idem.*	«	4,440
Horlogerie	*Idem.*	«	108,943
Armes de commerce	Kilog.	50	781
Coutellerie	Valeur.	«	1,980
Aiguilles	Kilog.	2	80
Tabletterie	Valeur.	«	5,867
Merceries communes et fines	Kilog.	5,759	37,581
Boutons	*Idem.*	1	6
Ouvrages en bois	Valeur.	«	579
Meubles de toute sorte	*Idem.*	«	1,680
Instruments de musique, d'optique, de chimie et de chirurgie	*Idem.*	«	740
Effets à usage	*Idem.*	«	1,248
Bimbeloterie	Kilog.	1,888	6,000
TOTAL			3,846,831

EXPORTATIONS.

	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
Chevaux et juments	Tête.	63	30,800
Ânes et ânesses	*Idem.*	30	900
Bœufs, vaches et taureaux	*Idem.*	285	57,000
Moutons	*Idem.*	25,581	306,972
Boucs et chèvres	*Idem.*	6	90
Sangsues	Nombre.	770,700	38,535
Peaux brutes	Kilog.	1,455,570	1,878,020
Laines en masses	*Idem.*	4,249,107	4,249,107
Poils de toute sorte	*Idem.*	2,709	56,610
Plumes de parure	*Idem.*	136	6,196
Soie écrue grége	*Idem.*	4,550	114,226
Cire non ouvrée	*Idem.*	70,032	140,064
Graisse. (Suif brut.)	*Idem.*	208,050	126,980
Oreillons	*Idem.*	14,740	5,896
Boyaux frais et salés	*Idem.*	3,143	1,886
Poissons de mer	*Idem.*	10,666	2,996
Corail brut	*Idem.*	3,071	153,550
Os, sabots et cornes de bétail	*Idem.*	936,815	150,944
Céréales en grains — Froment	Hectol.	510,180	8,611,995
Céréales en grains — Orge	*Idem.*	323,844	2,284,908
Céréales en grains — Maïs	*Idem.*	2,777	19,430
Céréales en grains — Seigle	*Idem.*	160	1,120
Céréales en grains — Avoine	*Idem.*	13,860	83,208
Farine de froment	Kilog.	43,737	11,210
Légumes secs	*Idem.*	3,020,205	756,551
Pommes de terre	*Idem.*	6,303	630
Fruits de table — frais de toute sorte	*Idem.*	424,150	106,023
Fruits de table — secs ou tapés	*Idem.*	148,819	88,660
Fruits oléagineux	*Idem.*	2,379	1,976
Graines oléagineuses	*Idem.*	8,249	5,224
Graines à ensemencer	*Idem.*	1,399	2,799

	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
Alpiste	Kilog.	15,514	3,103
Tabacs — en feuilles ou en côte	*Idem.*	038,431	1,089,960
Tabacs — fabriqués	*Idem.*	30,345	151,723
Huiles — d'olive	*Idem.*	1,914,199	1,914,199
Huiles — de graines grasses	*Idem.*	6,995	7,595
Huiles — volatiles ou essences	*Idem.*	314	12,560
Racines	*Idem.*	3,326	7,052
Fleurs	*Idem.*	3,301	5,286
Liége brut	*Idem.*	42,043	24,583
Joncs et roseaux	*Idem.*	11,700	11,700
Chanvre en tiges brutes	*Idem.*	73,542	7,354
Coton en laine	*Idem.*	4,301	6,453
Feuilles de palmier nain	*Idem.*	15,187	1,519
Végétaux filamenteux bruts	*Idem.*	158,801	158,861
Garance en racine et moulue	*Idem.*	3,970	2,666
Écorce à tan non moulue	*Idem.*	165,833	24,875
Légumes verts et salés	*Idem.*	57,220	11,444
Foin, paille	*Idem.*	44,804	3,452
Plants d'arbres	*Idem.*	5,401	2,095
Drilles	*Idem.*	1,732,128	170,855
Matériaux	*Idem.*	00,000	6,000
Minerais — de fer	*Idem.*	213	11
Minerais — de cuivre	*Idem.*	677,588	07,759
Minerais — de plomb	*Idem.*	3,117,070	935,123
Minerais — d'antimoine	*Idem.*	70,527	30,011
Cuivre pur, allié, argenté et doré	*Idem.*	14,562	20,124
Plomb et étain	*Idem.*	56,586	23,565
Cendres et regrets d'orfévrerie	*Idem.*	780	23,670
Sel marin	*Idem.*	23,025	1,417
Cochenille	*Idem.*	573	11,460
Kermès en grains	*Idem.*	1,222	0,776

Digitized by Google

	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
			fr.
Médicaments composés, eau distillée...	Kilog.	1,526	6,080
Vins ordinaires.....	Hectol.	345	7,271
Poterie, porcelaine	Kilog.	1,086	4,150
Groisil en verre cassé.....	*Idem.*	36,159	3,015
Tissus..... de lin et de chanvre.....	Valeur.	*a*	33,649
Tissus..... de soie.....	*Idem.*	*a*	14,750
Tissus..... de laine.....	*Idem.*	*a*	131,303
Tissus..... de coton.....	*Idem.*	*a*	11,421
Livres.....	Pièces.	1,657	7,285
Nattes et tresses de bois blanc.....	*Idem.*	3,712	1,114
Nattes et tresses de paille et de sparte...	Pièce.	26,574	175,292
Peaux préparées et ouvragées.....	Valeur.	*a*	34,563
Vannerie brute ou coupée.....	Kilog.	11,787	16,035

	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
			fr.
Liége ouvré.....	*Idem.*	1,163	3,549
Ouvrages en métaux.....	*Idem.*	11,732	15,843
Machines et mécaniques.....	Valeur.	*a*	11,700
Ouvrages en bois. Futailles vides.....	*Idem.*	*a*	561,021
Ouvrages en bois. Autres.....	*Idem.*	*a*	1,073
Meubles de toute sorte	*Idem.*	*a*	48,278
Mercerie commune et fine.....	Kilog.	246	2,000
Effets à usage.....	*Idem.*	41,163	350,409
Objets de collection hors de commerce..	Valeur.	*a*	30,700
Autres articles.....	*Idem.*	*a*	52,051
Argent monnaie.....	Hectog.	1,346	26,800
TOTAL.....	.....	.....	25,608,773

ANGLETERRE.

IMPORTATIONS.

Fromages.....	Kilog.	16,337	11,600
Café.....	*Idem.*	28,260	28,260
Cacao.....	*Idem.*	2,362	2,392
Gingembre	*Idem.*	5,069	2,028
Tabacs..... en feuilles ou en côtes...	Valeur.	*a*	26,567
Tabacs..... fabriqués.....	*Idem.*	*a*	48,922
Huile d'olive.....	Kilog.	5,491	5,461
Bois à construire scié	Mètr. de long	9,950	4,639
Feuilles pour la tannerie et la teinture ..	Kilog.	14,403	5,041
Pierres et terres servant aux arts et métiers	*Idem.*	00,483	12,663
Houille crue.....	*Idem.*	35,344,000	766,336
Fers..... Fonte brute.....	*Idem.*	123,243	36,673
Fers..... Étirés en barres.....	*Idem.*	3,434	5,151
Sel marin	*Idem.*	49,737	2,984
Chandelle.....	*Idem.*	2,790	2,700

Tissus..... de lin ou de chanvre	Valeur.	*a*	2,492
Tissus..... de soie.....	*Idem.*	*a*	1,392
Tissus..... de laines.....	*Idem.*	*a*	23,360
Tissus..... de coton	*Idem.*	*a*	1,061,343
Livres.....	Pièce.	993	6,616
Peaux ..... préparées.....	Valeur.	*a*	19,617
Peaux ..... ouvragées. (Sellerie comprise.).....	*Idem.*	*a*	48,566
Cordages de chanvre et de sparterie ...	Kilog.	19,769	11,286
Ouvrages en métaux.....	Valeur.	*a*	1,289
Mercerie.....	Kilog.	573	3,456
Ouvrages en bois.....	Valeur.	*a*	2,366
Autres articles.....	*Idem.*	*a*	38,509
Argent monnaie	Hectog.	520	16,400
TOTAL.....	.....	.....	2,163,857

EXPORTATIONS.

Chevaux	Tête.	2	1,600
Mules et mulets.....	*Idem.*	2	600
Anes et ânesses.....	*Idem.*	11	330
Bœufs, vaches, taureaux, veaux	*Idem.*	13	12,300
Sangsues.....	Nombre.	5,000	250
Peaux brutes.....	Kilog.	3,747	4,636
Cire non ouvrée.....	*Idem.*	326	1,046
Orge en grains.....	Hectol.	146,296	962,672
Légumes secs.....	Kilog.	4,073	1,018
Pommes de terre.....	*Idem.*	16,000	1,600

Racines.....	Kilog.	7,000	14,000
Minerai de cuivre.....	*Idem.*	329,102	32,616
Cuivre pur ou allié.....	*Idem.*	810	1,620
Tabac fabriqué	*Idem.*	257	1,265
Papier.....	*Idem.*	226	4,406
Nattes et tresses de paille et de sparte...	*Idem.*	6,146	17,046
Ouvrages en bois, futailles vides.....	Valeur.	*a*	4,006
Meubles de toute sorte.....	*Idem.*	*a*	6,086
Autres articles.....	*Idem.*	*a*	12,971
TOTAL.....	.....	.....	1,106,366

ESPAGNE.

IMPORTATIONS.

Mules et mulets.....	Tête.	61	18,300
Anes et ânesses.....	*Idem.*	144	4,320
Bœufs, vaches, taureaux, veaux	*Idem.*	30	3,400

Porcs.....	Tête.	1,377	38,790
Gibier et volailles.....	Valeur.	*a*	11,574
Viandes salées.....	Kilog.	16,803	16,603

Digitized by Google

	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
			fr.
Fromages	Kilog.	11,869	16,804
Beurre	*Idem.*	1,252	2,095
Œufs de volailles	*Idem.*	24,354	19,443
Miel	*Idem.*	3,080	3,980
Graisses	*Idem.*	11,854	9,481
Céréales. Froment en grains	Hectol.	64	1,193
Céréales. Farines	Kilog.	12,733	3,538
Riz	*Idem.*	330,137	131,604
Pommes de terres	*Idem.*	1,575,104	157,520
Légumes secs et leurs farines	*Idem.*	472,440	118,121
Marrons, châtaignes et leurs farines	*Idem.*	0,622	2,887
Fruits de table frais de toute sorte	*Idem.*	3,070,603	665,319
Fruits de table secs ou tapés	*Idem.*	33,792	20,275
Fruits oléagineux	*Idem.*	87,307	65,790
Fruits à distiller	*Idem.*	5,035	5,062
Café	*Idem.*	3,442	3,442
Pimoot	*Idem.*	2,044	3,260

	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
			fr.
Huile d'olive	Kilog.	18,773	18,773
Bois à construire scié	Mètr. delong	48,494	23,163
Sparte en tiges brutes	Kilog.	8,477	8,477
Safran	*Idem.*	325	19,508
Légumes verts et salés	*Idem.*	410,510	83,303
Bulbes ou oignons	*Idem.*	31,319	15,010
Eaux-de-vie	Hectol.	439	43,903
Poterie de terre	Kilog.	20,923	6,285
Tissus de coton	Valeur.	»	4,684
Nattes et tresses de paille et de sparte	Kilog.	109,865	361,245
Vannerie	*Idem.*	29,294	56,367
Cordages de chanvre et de sparte	*Idem.*	103,432	40,794
Embarcations et agrès de navires	Valeur.	»	7,538
Mercerie	Kilog.	2,123	72,010
Ouvrages en bois	Valeur.	»	4,781
Autres articles	*Idem.*	»	30,880
TOTAL			2,123,079

EXPORTATIONS.

	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
Chevaux	Tête.	10	5,000
Ânes et ânesses	*Idem.*	19	570
Bœufs, vaches, taureaux	*Idem.*	105	36,500
Moutons	*Idem.*	9,928	119,136
Boucs et chèvres	*Idem.*	18	270
Saugsues	Nombre.	42,000	2,100
Peaux brutes	Kilog.	8,070	11,306
Oreillons	*Idem.*	5,629	2,252
Boyaux frais ou salés	*Idem.*	17,179	10,307
Orge en grains	Hectol.	50	350
Tabacs en feuilles ou en côtes	Kilog.	30,950	40,274
Tabacs fabriqués	*Idem.*	20,632	148,100

	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
Bois à brûler et charbon de bois	Stère.	850	3,100
Joncs et roseaux	Kilog.	1,000	1,000
Bulbes ou oignons	*Idem.*	7,300	3,050
Ferraille	*Idem.*	11,050	1,058
Tissus de laine	Valeur.	»	35,416
Tissus de coton	*Idem.*	»	1,683,141
Ouvrages en peau ou en cuir	Kilog	438	13,140
Ouvrages en métaux	*Idem.*	883	2,149
Agrès et appareux de navires	Valeur.	»	1,038
ouvrages en bois, futailles vides	*Idem.*	»	5,240
Autres articles	*Idem.*	»	15,843
TOTAL			2,141,600

ÉTATS-SARDES.

IMPORTATIONS.

	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
Fourrages	Kilog.	12,602	18,288
Œufs de volailles	*Idem.*	2,000	1,600
Graisse	*Idem.*	6,009	4,807
Riz	*Idem.*	665,533	266,205
Fruits de table frais	*Idem.*	10,470	4,118
Tabacs en feuilles ou en côtes	Valeur.	»	11,850
Sucs d'espèces particulières	Kilog.	978	2,034

	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
Matériaux. (Ardoises, briques, tuiles et carreaux.)	Nombre.	1,583	3,160
Cartes à jouer	Valeur.	»	16,990
Corail taillé non monté	Kilog.	17	3,400
Filets neufs	*Idem.*	3,209	6,418
Ouvrages en bois	Valeur.	»	3,165
Autres articles	*Idem.*	»	3,038
TOTAL			348,579

EXPORTATIONS.

	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
Froment en grains	Hectol.	80	1,600
Tabac en feuilles	Kilog.	740	962

	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
Meubles	Valeur	»	1,237
Autres articles	*Idem.*	»	914
TOTAL			4,713

Digitized by Google

DEUX-SICILES.

IMPORTATIONS.

	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
			fr.
Viandes salées	Kilog.	4,895	4,895
Fromages	*Idem.*	2,828	4,243
Graisses	*Idem.*	13,039	10,308
Pain et biscuit de mer	*Idem.*	302,400	90,720
Légumes secs et leurs farines	*Idem.*	4,173	1,043
Pâtes d'Italie	*Idem.*	9,710	1,155
Fruits oléagineux	*Idem.*	4,165	2,639
Bois à construire bruts ou équarris	Stère.	105	2,385
Bois feuillards et merrains de chêne	Pièce.	150,000	32,400
Chanvre teillé et peigné	Kilog.	132,405	92,701
Foin, paille	*Idem.*	51,080	5,086
Plants d'arbres	*Idem.*	3,500	2,100

	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
			fr.
Bulbes ou oignons	Kilog.	4,781	2,301
Marbre	*Idem.*	8,480	4,240
Poterie de terre	*Idem.*	189,000	113,400
Cordages de chanvre et de sparte	*Idem.*	47,878	45,975
Filets neufs	*Idem.*	17,714	35,328
Embarcations (bateaux de mer)	Valeur.	»	4,630
Agrès et appareaux de navires	»	»	10,578
Ouvrages en bois	»	»	5,063
Effets à usage	»	»	3,025
Autres articles	»	»	10,081
TOTAL	.....	.....	474,510

EXPORTATIONS.

	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
Corail brut	Kilog.	18,220	911,000
Cordages : de chanvre	*Idem.*	3,315	3,315
Cordages : de sparte ou tige brutes	*Idem.*	2,473	1,237
Cordages : autres	*Idem.*	1,410	504
Filets en état de servir	Kilog.	1,726	3,452
Autres articles	Valeur.	»	1,408
TOTAL	.....	.....	921,060

ÉTATS BARBARESQUES.

IMPORTATIONS.

	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
Chevaux	Tête.	10	5,000'
Beurre	Kilog.	3,627	5,448
Œufs de volaille	*Idem.*	0,350	5,075
Peaux brutes	*Idem.*	1,783	3,197
Soies	*Idem.*	814	28,977
Fruits de table : frais de toute sorte	*Idem.*	41,713	10,500
Fruits de table : secs ou tapés	*Idem.*	8,733	3,239
Fruits oléagineux	*Idem.*	6,244	3,847
Huile d'olive	*Idem.*	2,206	2,206
Fruits. (Graine de moutarde et autres.)	*Idem.*	4,012	4,012
Feuilles propres à la tannerie	*Idem.*	5,374	1,881
Alcalis (potasse, soude, natron, cendres végétales)	*Idem.*	11,258	3,578
Poterie de terre	*Idem.*	17,765	5,018

	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
Verres et cristaux	Valeur.	»	2,053
Tissus : de soie	*Idem.*	»	295,823
Tissus : de laine	*Idem.*	»	39,301
Tissus : de coton	*Idem.*	»	50,820
Peaux : préparées	*Idem.*	»	5,562
Peaux : ouvragées (sellerie comprise	*Idem.*	»	17,796
Vannerie	Kilog.	12,029	12,357
Plaqués	Valeur.	»	5,009
Coutellerie	*Idem.*	»	3,054
Mercerie commune et fine	Kilog.	1,600	9,781
Autres articles	Valeur.	»	24,003
Argent (monnaie)	Hectog.	175	3,500
TOTAL	.....	.....	472,728

EXPORTATIONS.

	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
Orge en grains	Hectol.	360	2,520
Farine de froment	Kilog.	10,120	3,036
Tabac en feuilles	*Idem.*	3,114	4,048
Plants d'arbres	*Idem.*	1,990	1,194
Terre savonneuse	*Idem.*	8,710	1,742
Ferraille	*Idem.*	5,665	1,472
Sulfate (alun brûlé)	*Idem.*	1,345	1,681
Acide stéarique ouvré	*Idem.*	870	2,637
Tabac fabriqué	*Idem.*	7,458	37,290
Tissus de lin et de chanvre	Valeur.	»	11,340
Tissus : de soie	»	»	1,040
Tissus : de laine	»	»	21,886
Tissus : de coton	»	»	10,440
Papier	Kilog.	1,720	2,600
Ouvrages en métaux	»	570	1,305
Mercerie	»	310	1,860
Effets à usage	»	002	0,600
Autres articles	Valeur.	»	11,016
TOTAL	.....	.....	133,307

Digitized by Google

SUÈDE.

IMPORTATIONS.

		UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.			UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
				fr.					fr.
Bois à construire	bruts ou équarris	Stère.	10,115	252,875	Autres articles		Valeur.	»	545
	sciés	M. delong'.	287,098	133,549					
Fer étiré en barres		Kilog.	153,069	52,298		Total			439,287

EXPORTATIONS. (Néant.)

AUTRICHE.

IMPORTATIONS.

Graisses		Kilog.	1,864	1,491	Autres articles		Valeur.	»	3,650
Bois à construire	bruts ou équarris	Stère.	1,895	53,055					
	sciés	M. delong'.	779,897	355,604		Total			413,800

EXPORTATIONS. (Néant.)

TOSCANE.

IMPORTATIONS.

Viandes salées	Kilog.	4,575	4,557	Fer étiré en barre	Kilog.	6,559	1,968
Fromages	*Idem.*	406	609	Tissus de coton	Valeur.	»	1,905
Graisses	*Idem.*	59,383	47,882	Vannerie	Kilog.	1,451	2,285
Poissons	*Idem.*	3,202	000	Cordages de chanvre et de sparte	*Idem.*	3,037	3,037
Pain et biscuit de mer	*Idem.*	97,175	24,152	Filets neufs ou en état de servir	*Idem.*	34,355	68,710
Fruits de table frais	*Idem.*	22,730	5,408	Caractères d'imprimerie	Valeur.	»	1,050
Résines indigènes	*Idem.*	8,385	1,677	Embarcations (bateaux de mer)	*Idem.*	»	14,200
Charbon de bois	Mèt. cub.	526	10,520	Agrès et apparaux de navires	*Idem.*	»	15,750
Chanvre teillé et peigné	Kilog.	11,054	7,738	Ouvrages en bois	*Idem.*	»	5,108
Matériaux: Chaux, plâtre, pouzzolane	*Idem.*	130,322	27,432	Autres articles	*Idem.*	»	11,838
Matériaux: Ardoises, briques, tuiles et carreaux de terre	Nombre.	40,000	2,000	Total			263,404

EXPORTATIONS.

Peaux brutes	Kilog.	123,212	172,512	Ferraille	Kilog.	90,200	15,030
Cire non ouvrée	*Idem.*	10,500	23,012	Groisil ou verre cassé	*Idem.*	10,716	1,072
Corail brut	*Idem.*	5,703	285,150	Autres articles	Valeur.	»	3,478
Froment en grains	Hectol.	1,050	21,000	Total			521,254

ÉTATS-ROMAINS.

IMPORTATIONS.

Fromages	Kilog.	1,811	2,718	Matériaux (plâtre, chaux, pouzzolane)	Kilog.	2,058,910	117,141
Beurre	*Idem.*	1,797	3,055	Autres articles	Valeur.	»	2,905
Pâtes d'Italie	*Idem.*	3,939	2,965				
Charbon de bois	Mèt. cub.	586	11,720	Total			140,502

Digitized by Google

EXPORTATIONS.

	Unités.	Quantités.	Valeurs.		Unités.	Quantités.	Valeurs.
			fr.				fr.
Graisse	Kilog.	3,700	1,110	Autres articles	Valeur.	»	500
Orge en grains	Hectol.	7,508	52,556	Total			54,166

NORWÉGE.

IMPORTATIONS.

Bois à construire	bruts ou équarris	Stère.	420	10,500	Autres articles	Valeur.	»	691
	sciés	M. de long	62,117	31,059	Total			42,250

EXPORTATIONS. (Néant.)

PORTS NON OCCUPÉS DE L'ALGÉRIE.

IMPORTATIONS.

Œufs de volaille	Kilog.	1,332	1,066	Autres articles	Valeur.	»	26,797
Peaux brutes	*Idem.*	1,182	1,649	Total			29,515

EXPORTATIONS.

Céréales en grains	Hectol.	86	1,016	Autres articles	Valeur.	»	1,266
Tissus de coton	Valeur.	»	7,620	Total			9,902

ORIGINE NON JUSTIFIÉE.

IMPORTATIONS.

Graisse	Kilog.	1,250	1,000	Tissus de coton	Valeur.	»	16,482
Piment	*Idem.*	2,802	4,433	Nattes et tresses	Kilog.	»	1,250
Charbon de bois	Mètr. cub.	332	6,440	Ouvrages en peau	Valeur.	»	1,406
Tissus de lin ou de chanvre	Valeur.	»	1,765	Effets à usage	*Idem.*	»	1,374
Tissus de soie	*Idem.*	»	4,747	Autres articles	*Idem.*	»	34,775
Tissus de laine	*Idem.*	»	30,787	Total			104,509

EXPORTATIONS. (Néant.)

BELGIQUE.

IMPORTATIONS. (Néant.)

EXPORTATIONS.

Laine en masse	Kilog.	1,009	1,009	Autres articles	Valeur.	»	433
Froment en grains	Hectol.	2,167	63,340				
Orge en grains	*Idem.*	27,767	192,969	Total			257,751

HOLLANDE.

IMPORTATIONS. (Néant.)

EXPORTATIONS.

Orge en grains	Hectol.	3,100	21,700

Digitized by Google

TABLEAU DU MOUVEMENT DES ENTREPÔTS RÉELS DE L'ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1853.

ENTREPÔTS	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	VALEUR DES MARCHANDISES restant en entrepôt au 1er janvier 1853.	VALEUR DES MARCHANDISES entrées en entrepôt pendant l'année 1853.	VALEUR DES MARCHANDISES TOTAL.	VALEUR DES MARCHANDISES sorties des entrepôts pendant l'année 1853.	VALEUR DES MARCHANDISES restant en entrepôt au 1er janvier 1854
		francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
ALGER	Tabacs en feuilles ou en côtes	20,460	52,741	36,231	36,251	"
	Tabacs fabriqués	4,973	7,361	12,366	11,674	662
	Tissus de coton	32,536	168,355	250,861	211,705	16,186
	Tissus de laine	3,830	7,157	11,007	11,607	"
	Autres marchandises	28,266	7,550	35,846	30,828	5,618
	TOTAUX de l'année 1853	96,147	253,164	546,341	524,443	24,896
	TOTAUX de l'année 1852	129,600	205,622	335,222	225,625	90,147
	AUGMENTATION	"	47,572	14,110	106,522	"
	DIMINUTION	33,453	"	"	"	71,251
MERS-EL-KEBIR	Tabacs en feuilles ou en côtes	500	9,890	16,490	9,746	450
	Tabacs fabriqués	800	16,605	20,405	18,900	1,505
	Tissus de coton	28,861	354,690	383,551	271,013	112,536
	Tissus de laine	3,133	22,150	25,283	16,215	6,670
	Autres marchandises	050	23,000	24,856	950	23,900
	TOTAUX de l'année 1855	34,046	430,233	464,281	319,820	144,461
	TOTAUX de l'année 1852	658,282	242,173	900,455	796,233	164,222
	AUGMENTATION	"	188,062	"	"	40,239
	DIMINUTION	624,236	"	436,174	476,413	"

RÉSULTATS COMPARÉS DES ANNÉES 1852 ET 1853.

ENTREPÔTS RÉELS.	VALEURS ENTRÉES PENDANT L'ANNÉE 1853.	VALEURS ENTRÉES PENDANT L'ANNÉE 1852.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	VALEURS SORTIES PENDANT L'ANNÉE 1853.	VALEURS SORTIES PENDANT L'ANNÉE 1852.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
ALGER	253,104	205,622	47,372	"	324,445	223,923	106,522	"
MERS-EL-KEBIR	430,233	242,173	186,072	"	316,820	796,233	"	476,413
TOTAUX	683,426	447,765	233,634	"	644,265	1,020,156	100,322	476,413
	AUGMENTATION		235,634f		DIMINUTION		573,861f	

TABLEAU DU MOUVEMENT DES ENTREPÔTS FICTIFS DE L'ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1853.

ENTREPÔTS	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	VALEUR DES MARCHANDISES existant en entrepôt au 1er janvier 1853.	VALEUR DES MARCHANDISES entrées en entrepôt pendant l'année 1853.	VALEUR DES MARCHANDISES TOTAL.	VALEUR DES MARCHANDISES retirées des entrepôts pendant l'année 1853.	VALEUR DES MARCHANDISES restant en entrepôt au 1er janvier 1853.
		francs.	francs.	francs	francs	francs
Alger	Viandes salées	2,499	29,953	23,353	19,033	4,329
	Fromages	561	6,174	8,735	6,689	46
	Poissons de mer secs, salés ou fumés	"	13,292	13,292	7,811	5,481
	Sucre brut	151	78,351	78,502	72,984	4,418
	Café	14,424	201,525	215,949	208,211	7,738
	Poivre	997	4,318	5,315	4,606	709
	Tabac en feuilles ou en côtes	38,600	117,489	156,089	138,155	17,934
	Huile d'olive	"	"	"	"	"
	Savon ordinaire	"	10,704	16,704	9,046	1,658
	Acide stéarique ouvré	"	8,177	6,177	6,177	"
	Tabac fabriqué	1,238	1,860	3,098	2,648	450
	Sucre raffiné	"	563,978	563,976	536,996	27,880
	Vins ordinaires	78,770	840,394	919,083	853,197	95,886
	Vins de liqueur	3,900	1,541	5,441	4,793	648
	Eaux-de-vie de toute sorte	38,018	212,265	250,283	224,897	25,386
	Autres marchandises	42,369	85,651	128,220	77,910	59,319
	Totaux de l'année 1853	221,637	2,162,580	2,384,217	2,171,353	212,864
	Totaux de l'année 1852	263,166	2,452,888	2,716,954	2,493,038	221,837
	Augmentation	"	"	"	"	"
	Diminution	41,529	290,308	331,837	321,685	8,773
Cherchel	Café	"	863	863	863	"
	Sucre raffiné	"	19,873	19,873	19,873	"
	Vins ordinaires	1,792	89,778	91,480	80,867	10,613
	Vins de liqueur	"	165	165	165	"
	Eau-de-vie	"	8,193	8,103	7,578	525
	Autres marchandises	"	3,928	3,928	1,375	1,453
	Totaux de l'année 1853	1,792	121,810	123,512	119,921	12,591
	Totaux de l'année 1852	14,136	183,339	197,475	195,773	1,702
	Augmentation	"	"	"	"	10,889
	Diminution	12,434	61,529	73,963	84,852	"
Tenes	Sucre brut	275	762	1,937	1,937	"
	Café	2,451	2,661	5,112	4,179	933
	Poivre	"	261	261	261	"
	Vin ordinaire	11,502	112,699	124,111	102,641	21,470
	Sucre raffiné	3,402	38,830	42,232	37,376	4,856
	Eaux-de-vie de toute sorte	524	9,568	10,992	7,893	2,199
	Autres marchandises	690	372	1,062	1,062	"
	Totaux de l'année 1853	18,844	165,063	183,907	154,449	29,458
	Totaux de l'année 1852	76,949	259 079	336,010	317,166	18 844
	Augmentation	"	"	"	"	19,914
	Diminution	58,996	94,007	152,193	162,717	"

Digitized by Google

TABLEAU DU MOUVEMENT DES ENTREPÔTS FICTIFS DE L'ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1853. (Suite.)

ENTREPÔTS.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	VALEUR DES MARCHANDISES restant en entrepôt au 1er janvier 1853.	VALEUR DES MARCHANDISES entrées en entrepôt pendant l'année 1853.	VALEUR DES MARCHANDISES TOTAL.	VALEUR DES MARCHANDISES retirées des entrepôts pendant l'année 1853.	VALEUR DES MARCHANDISES restant en entrepôt au 1er janvier 1854
		francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
MOSTAGANEM	Viande salée	"	1,145	1,145	1,145	"
	Sucre brut	1,198	11,543	12,739	12,739	"
	Café	3,546	45,174	48,720	46,620	2,199
	Tabac en feuilles ou en côtes	5,700	27,500	33,200	30,700	2,509
	Savon ordinaire	"	19,748	19,748	19,748	"
	Sucre raffiné	14,581	139,019	152,580	152,380	200
	Vins ordinaires	5,031	234,719	239,741	215,400	24,281
	Vins de liqueur	1,959	1,325	2,981	1,379	1,602
	Eaux-de-vie de toute sorte	9,859	36,492	46,312	40,923	5,989
	Autres marchandises	1,582	17,982	18,964	13,308	5,358
	TOTAUX de l'année 1853	49,122	535,798	575,828	534,100	41,728
	TOTAUX de l'année 1852	66,475	589,592	859,037	813,913	49,924
	AUGMENTATION	"	"	"	"	1,704
	DIMINUTION	26,353	53,858	89,290	78,913	"
ARZEW	Vins ordinaires	4,640	11,227	15,867	13,522	2,345
	Vins de liqueur	"	1,612	1,912	1,912	"
	TOTAUX de l'année 1853	4,940	12,839	17,479	15,134	2,345
	TOTAUX de l'année 1852	150	44,138	44,288	39,948	4,649
	AUGMENTATION	4,490	"	"	"	"
	DIMINUTION	"	31,299	28,809	24,514	2,295
MERS-EL-KEBIR	Vins ordinaires	540	"	540	540	"
	TOTAUX de l'année 1853	549	"	549	548	"
	TOTAUX de l'année 1852	1,374	8,044	9,418	9,858	360
	AUGMENTATION	"	"	"	"	"
	DIMINUTION	934	8,044	8,879	8,518	360
ORAN	Poissons secs, salés ou fumés	9,000	15,822	24,922	24,022	"
	Sucre brut	1,015	27,596	28,911	28,911	"
	Café	26,719	105,965	131,794	128,873	2,911
	Poivre	1,806	7,789	9,595	8,959	945
	Tabac en feuilles ou en côtes	41,002	109,495	150,497	119,502	29,995
	Huile d'olive	"	1,500	1,509	1,500	"
	Tabacs fabriqués	1,000	1,900	2,800	1,420	1,189
	Sucre raffiné	"	332,654	332,954	327,736	4,918
	Vins ordinaires	121,978	825,350	947,329	771,398	175,930
	Vins de liqueur	1,701	25,160	29,951	17,136	9,815
	Eaux-de-vie de toute sorte	19,406	142,254	152,999	137,719	14,950
	Autres marchandises	46,361	55,477	191,838	82,148	19,699
	TOTAUX de l'année 1853	261,079	1,948,962	1,919,040	1,648,700	291,334
	TOTAUX de l'année 1852	291,392	2,192,559	2,453,941	2,202,146	251,705
	AUGMENTATION	"	"	"	"	9,539
	DIMINUTION	30,304	513,597	543,901	553,446	"

TABLEAU DU MOUVEMENT DES ENTREPÔTS FICTIFS DE L'ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1852. (Suite.)

ENTREPÔTS.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	VALEUR DES MARCHANDISES. Existant en entrepôt au 1er janvier 1853.	Entrées en entrepôt pendant l'année.	TOTAL.	VALEUR DES MARCHANDISES retirées des entrepôts pendant l'année 1853.	VALEUR DES MARCHANDISES restant en entrepôt au 1er janvier 1854.
		francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
Nemours	Café	»	1,952	1,952	1,652	»
	Savon ordinaire	»	5,800	5,800	5,800	»
	Sucre raffiné	»	6,441	6,441	4,172	2,269
	Vins ordinaires	4,592	25,402	29,994	24,765	5,229
	Eaux-de-vie de toute sorte	712	4,183	4,894	4,096	799
	Totaux de l'année 1853	5,304	43,776	49,082	40,785	8,297
	Totaux de l'année 1852	4,351	54,418	58,769	53,466	6,304
	Augmentation	593	»	»	»	2,693
	Diminution	»	16,640	9,687	12,681	»
Dellys	Vins ordinaires	1,504	1,445	2,949	1,949	1,000
	Eaux-de-vie de toute sorte	316	»	316	316	»
	Totaux de l'année 1853	1,820	1,445	3,265	2,365	1,000
	Totaux de l'année 1852	1,390	5,161	6,461	4,671	1,820
	Augmentation	430	»	»	»	»
	Diminution	»	3,656	3,226	2,406	820
Bougie	Viandes salées	»	504	504	504	»
	Café	»	18,697	18,697	18,697	»
	Sucre raffiné	10,260	47,522	57,782	51,231	6,551
	Vins	»	91,694	91,694	84,452	7,242
	Autres marchandises	»	783	783	783	»
	Totaux de l'année 1853	10,260	159,200	169,460	155,667	13,793
	Totaux de l'année 1852	18,584	146,654	165,238	154,978	16,266
	Augmentation	»	12,546	4,222	689	3,533
	Diminution	6,324	»	»	»	»
Djidjelli	Café	1,766	»	1,766	1,766	»
	Sucre raffiné	1,397	4,772	6,169	6,169	»
	Vins	»	12,364	12,364	12,364	»
	Eaux-de-vie	883	1,001	1,984	1,984	»
	Totaux de l'année 1853	4,046	18,237	22,283	22,263	»
	Totaux de l'année 1852	6,500	26,512	33,012	28,966	4,046
	Augmentation	»	»	»	»	»
	Diminution	2,454	8,275	10,729	6,683	4,046

TABLEAU DU MOUVEMENT DES ENTREPÔTS FICTIFS DE L'ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1853.

ENTREPÔTS.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	VALEUR DES MARCHANDISES. restant en entrepôt au 1er janvier 1853.	VALEUR DES MARCHANDISES. entrées en entrepôt pendant l'année 1853.	VALEUR DES MARCHANDISES. TOTAUX	VALEUR DES MARCHANDISES sorties des entrepôts pendant l'année 1853.	VALEUR DES MARCHANDISES restant en entrepôt au 1er janvier 1854.
		francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
PHILIPPEVILLE	Viandes salées	»	4,647	4,647	4,647	»
	Sucre brut	407	11,485	11,896	10,439	1,451
	Café	27,756	153,174	100,936	158,899	2,051
	Poivre	610	1,078	2,294	2,294	»
	Tabac en feuilles	5,320	30,025	50,245	27,955	8,290
	Huile d'olives	1,296	»	1,296	1,296	»
	Savon ordinaire	»	5,337	5 337	3,140	2,188
	Tabac fabriqué	200	750	956	556	406
	Sucre raffiné	8,474	281,703	290,267	286,281	3,986
	Vins ordinaires	81,180	1,396,594	1,477,774	1,375,782	161,992
	Vins de liqueur	1,125	4,455	5,580	3,765	1,815
	Eaux-de-vie de toute sorte	11,261	126,035	137,294	128,074	0,220
	Autres marchandises	4,933	76,240	81,175	55,917	25,250
	TOTAUX de l'année 1853	142,568	2,075,109	2,215,677	2,059,048	156,629
	TOTAUX de l'année 1852	252,628	1,350,153	1,608,781	9,521,897	86,884
	AUGMENTATION	»	716,956	606,896	537,151	09,745
	DIMINUTION	110,060	»	»	»	»
BÔNE	Viandes salées	»	985	985	985	»
	Sucre brut	»	917	917	917	»
	Café	5,720	15,397	21,117	10,401	1,716
	Poivre	»	1,992	1,992	1,992	»
	Tabac en feuilles ou en côtes	850	2,000	5,450	5,450	»
	Huiles d'olives	»	2,078	2,078	2,078	»
	Savon ordinaire	»	1,929	1,029	1,920	»
	Sucre raffiné	8,025	24,100	52,191	52,101	»
	Vins ordinaires	3,812	115,020	118,838	111,396	7,442
	Vins de liqueur	216	099	1,215	540	675
	Eaux-de-vie de toute sorte	2,705	6,641	9,346	7,568	1,778
	Autres articles	5,680	9,422	15,102	12,894	2,208
	TOTAUX de l'année 1853	27,008	182,152	260,160	195,341	15,810
	TOTAUX de l'année 1852	40,145	568,921	415,066	388,658	27,008
	AUGMENTATION	»	»	»	»	»
	DIMINUTION	19,137	186,709	215,906	192,717	13,189
LA CALLE	Vins ordinaires	»	14,330	14,330	11,740	2,590
	TOTAUX de l'année 1853	»	14,530	14,330	11,740	2,590
	TOTAUX de l'année 1852	»	14,750	44,750	14,750	»
	AUGMENTATION	»	»	»	»	2,590
	DIMINUTION	»	420	420	5,016	»

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF DU MOUVEMENT DES ENTREPÔTS FICTIFS DE L'ALGÉRIE EN 1852 ET 1853.

ENTREPÔTS FICTIFS.	VALEURS ENTRÉES PENDANT L'ANNÉE.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	VALEURS SORTIES PENDANT L'ANNÉE		AUGMENTATION.	DIMINUTION.
	1853.	1852.			1853.	1852.		
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
Alger	2,162,580	2,452,888	"	290,308	2,171,353	2,403,038	"	321,685
Cherchel	121,810	183,330	"	110,020	61,520	105,773	"	84,852
Tenez	165,063	259,070	"	74,007	154,440	317,106	"	162,717
Mostaganem	535,700	589,562	"	53,850	534,100	613,013	"	78,013
Arzew	12,630	44,138	"	31,299	15,134	30,648	"	24,514
Mers-el-Kebir	"	0,044	"	8,044	540	0,058	"	8,510
Oran	1,648,962	2,162,559	"	513,597	1,648,700	2,202,140	"	553,440
Nemours	43,778	54,410	"	10,040	40,785	153,400	"	12,651
Dellys	1,445	5,101	"	3,656	2,265	4,071	"	2,400
Bougie	150,200	146,654	12,546	"	155,667	154,070	680	"
Djidjelli	18,237	26,512	"	0,275	22,283	28,966	"	5,683
Stora (pour mémoire)	"	"	"	"	"	"	"	"
Philippeville	2,073,109	1,356,158	716,950	"	2,059,040	1,521,897	537,151	"
Bône	182,152	368,921	"	186,700	105,341	388,058	"	192,717
La Calle	14,380	14,750	"	420	11,740	14,750	"	3,010
TOTAUX	7,130,211	7,072,100	729,502	1,262,400	7,122,332	8,036,028	537,840	1,452,136
	AUGMENTATION		"				"	
	DIMINUTION		532,898				914,296	

Il n'y a en Algérie que deux entrepôts réels, ceux d'Alger et de Mers-el-Kebir, dont les opérations ne prennent point d'extension.

Des entrepôts fictifs sont établis, au contraire, sur tous les points de littoral où se trouva un bureau de douanes.

Il est entré dans ces derniers entrepôts, pendant l'année 1853, pour 7,139,211 francs de marchandises, tandis qu'il n'y en était entré que pour 1,672,109 francs en 1852. Cette différence s'explique par la mise en consommation immédiate de certaines marchandises que l'on fait arriver au fur et à mesure des besoins.

Digitized by Google

COMMER

TABLEAU DU CABOTAGE ENTRE LES POR

PORTS d'expédition.	ENTRÉE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
Cherchel	55	1,271	280	1,120,900	1	27	4
Tenez	116	3,789	617	5,501,400	5	70	17
Mostaganem	14	397	82	626,200	1	9	4
Arzew	20	948	117	1,127,100	»	»	»
Oran	27	1,539	168	858,700	9	1,504	90
Nemours	8	340	43	227,200	1	26	5
Dellys	102	2,091	491	1,447,300	16	613	74
Bougie	71	2,381	380	1,061,500	4	143	22
Djidjelli	38	1,130	194	524,200	2	64	11
Philippeville	0	309	37	420,700	»	»	»
Bône	23	869	131	368,800	2	90	12
Totaux. de 1853	480	13,264	2,540	13,304,000	41	2,552	239
Totaux. de 1852	533	17,870	2,857	10,018,300	27	1,051	139
Augmentation	»	»	»	2,683,700	14	1,501	100
Diminution	53	2,606	317	»	»	»	»

Désignation des marchandises vendues par le cabotage.	Nombre de kilogrammes
	POR
Peaux brutes	105,[illegible]
Laine en masse	34,[illegible]
Graisses	11,[illegible]
Poissons	16,[illegible]
Os, sabots et cornes de bétail	14,[illegible]
Céréales	9,[illegible]
Légumes secs	513,[illegible]
Fruits et graines	303,[illegible]
Tabac	84,[illegible]
Huiles	63,[illegible]
Bois communs	156,[illegible]
Matériaux	211,[illegible]
Pierres et terres servant aux arts et métiers	118,[illegible]
Métaux	109,[illegible]
Sel marin	1,216,[illegible]
Boissons	199,[illegible]
Poterie, verres et cristaux	30,[illegible]
Tissus	45,[illegible]
Peaux préparées	9,[illegible]
Ouvrages en bois. Futailles vides	84,[illegible]
Ouvrages en bois. Autres	4,[illegible]
Meubles	28,[illegible]
Effets à usage	71,[illegible]
Effets d'habillement et d'équipement (pour l'armée)	66,[illegible]
Végétaux filamenteux	10,[illegible]
Autres articles	125,[illegible]
Total	13,304,[illegible]

PORTS d'expédition.	Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
Alger	53	1,295	242	1,079,400	4	205	25
Tenez	»	»	»	»	1	101	8
Arzew	4	126	20	166,800	»	»	»
Totaux. de 1853	57	1,421	262	1,246,200	5	306	33
Totaux. de 1852	67	1,354	301	1,266,300	4	96	26
Augmentation	»	»	»	»	1	210	13
Diminution	10	133	39	20,100	»	»	»

Désignation des marchandises vendues par le cabotage.	Nombre de kilogrammes
	PORT D
Viandes salées	5,[illegible]
Graisses	[illegible]
Fromages	6,[illegible]
Céréales	69,[illegible]
Riz	0,[illegible]
Pommes de terre et légumes secs	36,[illegible]
Fruits et graines	29,[illegible]
Sucre et café	14,[illegible]
Tabac en feuilles	[illegible]
Huiles	16,[illegible]
Bois communs	261,[illegible]
Matériaux	254,[illegible]
Houille	16,[illegible]
Métaux	15,[illegible]
Sel marin	183,[illegible]
Savon ordinaire	14,[illegible]
Boissons	129,[illegible]
Poterie, verres et cristaux	13,[illegible]
Tissus	19,[illegible]
Ouvrages en métaux	37,[illegible]
Ouvrages en bois (futailles vides)	62,[illegible]
Autres	61,[illegible]
Total	1,246,[illegible]

Digitized by Google

R CABOTAGE.

—

CUPÉS DE L'ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1853.

PORTS DE DESTINATION.	SORTIE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre	Tonnage.	Équipage.
LGER.							
ours	11	401	05	19,300	2	63	11
a	17	1,025	113	328,100	12	1,640	102
w	6	301	30	18,800	21	989	110
taganem	20	1,243	100	423,600	14	1,047	89
s	112	4,970	638	1,218,700	63	4,321	382
rchel	53	1,205	242	1,070,400	4	205	25
a	4	96	19	15,800	1	12	4
ys	73	1,751	383	1,664,300	15	337	77
ie	54	1,821	287	1,285,900	7	411	38
elli	24	837	125	344,900	»	»	»
ppeville	23	1,270	140	426,000	1	48	6
	10	838	101	291,000	»	»	»
alle	»	»	»	700	3	227	18
ces de 1853	419	15,944	2,312	7,117,100	143	9,300	871
ces de 1852	444	16,549	2,309	7,080,900	132	7,785	796
Augmentation	»	»	»	27,200	11	1,521	75
Diminution	25	605	57	»	»	»	»
RCHEL.							
s	1	20	3	6,500	»	»	»
w	»	»	»	»	2	123	11
aganem	»	»	»	»	1	64	5
a	»	»	»	»	4	205	23
ra	1	13	4	1,600	»	»	»
r	55	1,271	260	1,120,900	1	27	4
gie	»	57	0	4,700	»	»	»
ces de 1835	58	1,363	203	1,133,706	8	419	43
ces de 1852	122	3,843	022	583,100	4	213	20
ugmentation	»	»	»	350,600	4	204	23
iminution	64	2,480	329	»	»	»	»

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES SORTIES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de DÉCLARANTS
Viandes salées	19,460
Graisses (suif brut)	27,500
Fromages, beurre et œufs	43,000
Poissons	25,900
Grains et farines	800,700
Riz	04,300
Pommes de terre et légumes secs	200,500
Fruits et graines	135,100
Sucres bruts et raffinés	138,400
Café	37,100
Tabac	05,500
Huiles	122,900
Bois communs	1,139,000
Légumes verts, salés ou confits	10,800
Matériaux	867,600
Pierres et terres, servant aux arts et métiers	24,700
Houille	323,100
Métaux	26,800
Sel marin	57,300
Savons	85,100
Boissons de toute sorte	073,600
Poterie, verres et cristaux	171,000
Tissus	485,100
Papier et ses applications	20,400
Cordages	20,000
Ouvrages en métaux	102,200
Tabletterie, mercerie, modes, parapluies	31,100
Ouvrages en bois	636,600
Effets à usage	32,200
Autres marchandises	424,200
Total	7,117,100
Peaux et pelleteries brutes	13,900
Cornes, sabots et os de bétail	8,000
Céréales en graines	596,100
Pommes de terre et légumes secs	363,500
Huile d'olive	36,100
Matériaux	7,500
Vins	5,400
Poterie, verres et cristaux	9,800
Ouvrages en bois. Futailles vides	20,800
Ouvrages en bois. Autres	7,100
Autres marchandises	65,500
Total	1,133,700

Digitized by Google

TABLEAU DU CABOTAGE ENTRE LES PORTS OCCU

PORTS d'expédition.	Entrée. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
Alger	112	4,976	638	1,218,700	63	4,321	382
Cherchel	"	"	"	"	4	205	23
Mostaganem	"	"	"	"	10	46	34
Arzew	3	26	12	96,400	1	68	6
Oran	2	49	9	15,800	"	"	"
Bougie	"	"	"	"	1	38	5
Djidjelli	"	"	"	"	1	69	7
Philippeville	"	"	"	"	1	73	6
Totaux. de 1853	117	5,051	650	1,339,900	81	4,820	403
Totaux. de 1852	143	7,463	853	1,879,800	34	1,813	109
Augmentation	"	"	"	"	47	3,005	264
Diminution	26	2,414	196	548,900	"	"	"

Désignation des marchandises vendues par le cabotage	Nombre de kilogrammes
PORT D	
Graisses	[illegible]
Fromages	[illegible]
Céréales	[illegible]
Pommes de terre et légumes secs	[illegible]
Sucres	[illegible]
Café	[illegible]
Tabac	[illegible]
Huiles	[illegible]
Bois communs	[illegible]
Matériaux	[illegible]
Houille	[illegible]
Métaux	[illegible]
Sel marin	[illegible]
Savon ordinaire	[illegible]
Boissons	[illegible]
Poterie, verres et cristaux	[illegible]
Tissus	[illegible]
Ouvrages en métaux	[illegible]
Ouvrages en bois. Futailles vides	[illegible]
Ouvrages en bois. Autres	[illegible]
Autres marchandises	[illegible]
Total	1,330 [illegible]

PORTS d'expédition.	Entrée. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
Alges	26	1,243	160	423,600	14	1,047	89
Cherchel	"	"	"	"	1	64	5
Tenes	"	"	"	"	1	14	4
Arzew	18	301	76	202,000	12	580	71
Oran	153	2,240	663	309,700	11	102	44
Nemours	"	"	"	"	1	6	4
Totaux. de 1853	197	3,790	890	936,200	40	1,873	217
Totaux. de 1852	128	3,267	602	1,940,200	27	1,202	149
Augmentation	69	323	297	"	13	581	68
Diminution	"	"	"	1,004,000	"	"	"

Désignation des marchandises vendues par le cabotage	Nombre de kilogrammes
PORT D	
Peaux brutes	[illegible]
Poissons	[illegible]
Céréales	[illegible]
Fruits et graines	[illegible]
Tabac	[illegible]
Huiles	[illegible]
Bois communs	[illegible]
Matériaux	[illegible]
Houille	[illegible]
Métaux	[illegible]
Sel marin	[illegible]
Boissons	[illegible]
Poterie, verres et cristaux	[illegible]
Tissus	[illegible]
Ouvrages en métaux	[illegible]
Effets à usage	[illegible]
Autres marchandises	[illegible]
Total	93[illegible]

PORTS d'expédition.	Entrée. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
Alger	6	301	39	18,800	21	080	110
Cherchel	"	"	"	"	2	123	11
Tenes	"	"	"	"	2	50	9
Mostaganem	14	284	63	109,000	2	56	9
Oran	26	323	108	26,200	5	68	21
Dellys	"	"	"	"	1	57	6
Bougie	"	"	"	"	1	37	6
Philippeville	1	37	0	000	"	"	"
Totaux. de 1853	47	965	216	155,800	34	1,380	181
Totaux. de 1852	12	438	68	6,600	36	1,352	183
Augmentation	33	327	158	140,200	"	28	"
Diminution	"	"	"	"	2	"	2

Désignation des marchandises vendues par le cabotage	Nombre de kilogrammes
Céréales	11[illegible]
Bois communs	[illegible]
Sel marin	[illegible]
Boissons	[illegible]
Autres marchandises	[illegible]
Total	155[illegible]

Digitized by Google

L'ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1853. (Suite.)

PORTS DE DESTINATION.	SORTIE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES SORTIES PAR LE CABOTAGE	NOMBRE de KILOGRAMMES.
VEZ.									
n	1	10	4	760	1	18	3		
w	"	"	"	"	2	30	9	Peaux et pelleteries brutes	42,500
taganem	"	"	"	"	1	14	4	Laines	5,600
rchel	"	"	"	"	1	161	6	Céréales en graines	3,477,606
r	110	3,789	617	3,591,406	3	70	17	Pommes de terre et légumes secs	50,906
e	4	163	22	192,006	"	"	"	Métaux	700
								Tissus	5,800
								Effets d'habillement et d'équipement pour l'administration de la guerre	60,006
								Ouvrages en bois. Futailles vides	8,000
								Ouvrages en bois. Autres	10,700
ICE. de 1853	121	3,964	643	5,694,166	10	259	41	Autres marchandises	23,300
ICE. de 1853	93	344	520	3,728,806	14	608	81		
ICUMENTATION	26	320	114	1,965,306	"	"	"		
DIMINUTION	"	"	"	"	4	049	46	TOTAL	3,694,100
STAGANEM.									
ours	"	"	"	"	5	75	20		
a	139	2,435	667	2,336,260	23	304	95	Viandes salées	14,600
w	14	284	03	169,900	2	56	9	Laines	18,800
n	"	"	"	"	10	40	34	Céréales en graines	2,621,400
r	14	597	62	626,266	1	9	4	Fruits et graines	244,400
								Bois communs	8,600
								Drilles et chiffons	18,800
								Houille	107,000
ICE. de 1853	187	3,310	832	3,660,300	41	550	162	Sel marin	20,000
ICE. de 1852	74	1,821	306	067,666	75	1,301	330	Ouvrages en bois	5,000
								Autres marchandises	7,500
ICUMENTATION	113	1,493	472	2,439,366	"	"	"		
DIMINUTION	"	"	"	"	34	731	168	TOTAL	3,066,300
ZEW.									
ours	4	41	16	30,500	"	"	"		
	20	341	108	354,406	16	378	57	Céréales en graines	391,300
aganem	18	301	76	202,900	12	580	71	Bois communs	42,000
	3	26	12	96,466	1	08	6	Matériaux	268,600
chel	4	126	26	166,800	"	"	"	Sel marin	2,532,700
	20	948	117	1,127,100	"	"	"	Poterie, verres et cristaux	42,606
	13	720	78	079,900	"	"	"	Autres marchandises	26,006
	4	213	24	270,100	"	"	"		
lli	2	67	16	75,100	"	"	"		
CE. de 1853	94	2,783	461	3,303,200	23	1,626	134		
CE. de 1852	66	2,490	342	2,726,100	18	377	161		
ICUMENTATION	28	293	119	377,100	3	440	33	TOTAL	3,303,200
DIMINUTION	"	"	"	"	"	"	"		

TABLEAU DU CABOTAGE ENTRE LES PORTS OCCUP

PORT D'EXPÉDITION.	ENTRÉES. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
Alger	17	1,625	113	328,100	12	1,646	162
Cherchel	1	26	3	6,500	"	"	"
Tenes	1	16	4	700	1	18	3
Mostaganem	159	2,435	687	2,330,200	23	364	95
Arzew	26	341	108	354,400	16	378	57
Nemours	89	1,233	381	1,048,200	25	557	118
Bougie	"	"	"	"	3	54	28
Philippeville	"	"	"	"	1	49	6
Bône	"	"	"	2,000	"	"	"
Totaux de 1853	293	5,664	1,296	4,070,100	85	3,066	409
Totaux de 1852	264	4,847	1,152	3,051,400	86	1,596	379
Augmentation	29	217	144	1,018,700	"	1,470	30
Diminution	"	"	"	"	1	"	"

PORT D'ORAN

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES VENDUES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de EXPÉDITIONS.
Peaux brutes	29,100
Laine en masse	167,300
Céréales	3,065,[illegible]
Légumes secs	18,[illegible]
Fruits et graines	209,[illegible]
Tabac	6,[illegible]
Huiles	5,[illegible]
Bois communs	108,[illegible]
Drilles	19,[illegible]
Matériaux	215,[illegible]
Métaux	22,[illegible]
Sel marin	6,[illegible]
Boissons	14,[illegible]
Poterie, verres et cristaux	39,[illegible]
Tissus	29,[illegible]
Peaux préparées	6,[illegible]
Ouvrages en métaux	9,[illegible]
Ouvrages en bois — Futailles vides	13,[illegible]
Ouvrages en bois — Autres	3,[illegible]
Autres marchandises	48,[illegible]
Total	4,070,[illegible]

PORT D

PORT D'EXPÉDITION.	Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
Alger	11	491	65	19,300	2	63	11
Mostaganem	"	"	"	"	5	75	20
Arzew	4	41	16	30,500	"	"	"
Oran	104	1,581	449	462,600	11	200	52
Totaux de 1853	119	2,113	530	512,400	18	347	83
Totaux de 1852	137	2,326	583	960,100	137	2,534	609
Augmentation	"	"	"	"	"	"	"
Diminution	18	213	53	447,700	119	2,187	526

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES VENDUES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de EXPÉDITIONS.
Graisses	4,[illegible]
Céréales	65,[illegible]
Pommes de terre et légumes secs	31,[illegible]
Fruits et graines	14,[illegible]
Sucres	29,[illegible]
Café	6,[illegible]
Huiles	6,[illegible]
Bois communs	40,[illegible]
Matériaux	37,[illegible]
Houille	15,[illegible]
Sel marin	75,[illegible]
Boissons	7,[illegible]
Poterie, verres et cristaux	5,[illegible]
Tissus	29,[illegible]
Autres articles	66,[illegible]
Total	512,[illegible]

Digitized by Google

L'ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1853. (Suite.)

PORTS DE DÉSTINATION.	SORTIES. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES SORTIES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de KILOGRAMMES
MERS-EL-KÉBIR.									
								Laines	11,200
								Poissons	13,700
								Grains et farines	415,000
								Pommes de terre et légumes secs	49,500
								Fruits et graines	17,300
								Café	5,800
...mours	104	1,581	449	402,600	11	209	52	Tabac	13,200
...ew	26	323	108	20,200	5	68	21	Huiles	10,200
...stagnanem	153	2,240	663	309,700	11	162	44	Bois communs	55,300
...ner	2	48	9	15,800	»	»	»	Fourrages	0,700
...ner	27	1,539	108	858,700	9	1,504	00	Matériaux	272,000
...ie	2	120	12	607,600	»	»	»	Pierres et terres servant aux arts et métiers	10,600
								Houille	73,700
								Métaux	8,500
								Sel marin	947,500
								Sucre raffiné	21,900
								Vins	188,100
								Eau de-vie	15,500
								Poterie, verres et cristaux	8,300
TAUX de 1853	314	5,863	1,409	2,280,000	36	1,943	207	Tissus	48,300
TAUX de 1852	232	6,454	1,090	3,455,300	123	2,081	530	Peaux et pelleteries préparées et ouvrées	11,200
								Ouvrages en bois	3,900
								Autres marchandises	69,000
AUGMENTATION	82	»	310	»	»	»	»		
DIMINUTION	»	591	»	1,175,300	87	138	323	TOTAL	2,280,000
MOURS.									
								Peaux et pelleteries brutes	7,700
...el-Kébir	80	1,233	381	1,048,200	25	557	118	Laine	156,900
...stagnanem	»	»	»	»	1	0	4	Fromages, beurre et œufs	5,400
...per	8	340	43	227,200	1	20	5	Cornes, sabots et os de bétail	5,100
								Céréales en grains	1,065,000
								Pommes de terre et légumes secs	5,500
								Fruits et graines	3,700
								Boissons	1,500
								Ouvrages en bois — Futailles vides	10,500
								Ouvrages en bois — Autres	000
TAUX de 1853	97	1,573	424	1,275,400	27	589	127	Autres marchandises	13,800
TAUX de 1852	222	3,383	950	3,082,500	30	483	127		
AUGMENTATION	»	»	»	»	»	100	»		
DIMINUTION	125	1,810	520	2,707,100	3	»	»	TOTAL	1,275,400

Digitized by Google

TABLEAU DU CABOTAGE ENTRE LES PORTS OCCU

PORTS D'EXPÉDITION.	ENTRÉES. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
Alger	73	1,751	383	1,004,300	15	337	77
Arzew	13	720	78	670,000	»	»	»
Bougie	2	101	11	900	»	»	»
Totaux de 1853	88	2,572	472	2,045,100	15	337	77
Totaux de 1852	129	3,516	648	2,284,700	27	174	131
Augmentation	»	»	»	360,400	»	163	»
Diminution	41	944	176	»	12	»	54

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES VENUES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de KILOGRAMMES
	PORT D
Graisses et fromages	6,700
Céréales	421,300
Pommes de terre et légumes secs	57,500
Sucres	15,100
Huiles	5,[illegible]
Bois communs	103,[illegible]
Matériaux	328,[illegible]
Houille	73,[illegible]
Métaux	17,[illegible]
Sel marin	970,[illegible]
Boissons	207,[illegible]
Poterie, verres et cristaux	16,[illegible]
Tissus	14,[illegible]
Ouvrages en métaux	11,[illegible]
Ouvrages en bois — Futailles vides	268,[illegible]
Ouvrages en bois — Autres	1,[illegible]
Autres marchandises	132,[illegible]
Total	2,645,[illegible]

PORTS D'EXPÉDITION.	ENTRÉES. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
Alger	54	1,821	287	1,285,900	7	411	38
Cherchel	1	57	6	4,700	»	»	»
Arzew	4	213	24	270,100	»	»	»
Dellys	»	»	»	»	1	18	14
Djidjelli	13	470	67	90,100	»	»	»
Philippeville	11	531	62	404,100	»	»	»
La Calle	1	13	5	200	»	»	»
Bône	10	466	50	664,700	»	»	»
Totaux de 1853	94	3,580	510	2,719,800	8	429	52
Totaux de 1852	103	3,479	534	2,010,800	0	301	54
Augmentation	»	101	»	709,000	»	128	»
Diminution	9	»	44	»	1	»	2

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES VENUES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de KILOGRAMMES
	PORT D
Fromages	8,[illegible]
Céréales	715,[illegible]
Riz	43,[illegible]
Pain et biscuit de mer	294,[illegible]
Légumes secs et pommes de terre	30,[illegible]
Fruits et graines	12,[illegible]
Sucres	28,[illegible]
Huiles	20,[illegible]
Bois communs	159,[illegible]
Matériaux	164,[illegible]
Pierres et terres servant aux arts et métiers	77,[illegible]
Houille	137,[illegible]
Métaux	37,[illegible]
Sel marin	275,[illegible]
Savon ordinaire	12,[illegible]
Boissons	237,[illegible]
Poterie, verres et cristaux	2,[illegible]
Tissus	72,[illegible]
Ouvrages en métaux	10,[illegible]
Ouvrages en bois	215,[illegible]
Autres articles	131,[illegible]
Total	2,719,[illegible]

Digitized by Google

L'ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1853. (Suite.)

PORTS DE DESTINATION.	SORTIES. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES SORTIES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de KILOGRAMMES.
LLYS.									
ger	102	2,091	491	1,447,300	10	013	74	Peaux brutes	3,800
ien	»	»	»	»	1	37	6	Céréales en grains	903,300
ugie	»	»	»	»	1	18	14	Fruits et graines	50,700
								Huile d'olives	430,100
								Boissons	2,000
								Poterie, verres et cristaux	6,000
								Tissus	2,400
								Ouvrages en bois. Futailles vides	20,900
								Ouvrages en bois. Autres	3,000
aux. de 1853	102	2,091	401	1,447,300	10	080	94	Autres marchandises	14,700
aux. de 1852	143	3,439	700	707,200	12	673	00		
Augmentation	»	»	»	740,100	6	13	20		
Diminution	41	1,340	209	»	»	»	»	Total	1,447,300
UGIE.									
on	»	»	»	»	3	54	20	Graisses (suif brut)	4,200
ew	»	»	»	»	1	57	6	Poissons	2,000
ses	»	»	»	»	1	38	5	Cornes, sabots et os de bétail	2,000
er	71	2,301	380	1,001,300	4	143	22	Céréales en grains	505,900
lya	2	101	11	900	»	»	»	Pommes de terre et légumes secs	13,300
djelli	10	477	79	13,700	1	107	10	Fruits de table frais et secs	318,600
dippeville	13	645	80	7,700	5	244	20	Huile d'olives	173,000
ne	13	385	68	107,300	2	127	12	Vins	126,200
								Ouvrages en bois. — Futailles vides	14,400
								Effets à usage	3,100
								Autres marchandises	27,300
aux. de 1853	113	3,989	618	1,193,100	14	770	100		
aux. de 1852	138	4,898	731	661,700	13	642	73		
Augmentation	»	»	»	331,400	»	128	30		
Diminution	23	909	133	»	1	»	»	Total	1,193,100

TABLEAU DU CABOTAGE ENTRE LES PORTS OCCUP

PORTS D'EXPÉDITION.	ENTRÉE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage	Poids des cargaisons	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
Alger	24	837	125	344,000	»	»	»
Arzew	2	67	10	75,100	»	»	»
Bougie	16	477	79	15,700	1	107	10
Philippeville	17	657	97	289,400	1	14	3
Bône	2	35	9	45,700	»	»	»
Totaux. de 1853	61	2,073	320	770,800	2	121	13
Totaux. de 1852	57	2,242	309	417,000	1	62	9
Augmentation	4	»	11	353,800	1	59	4
Diminution	»	169	»	»	»	»	»

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES VENDUES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de KILOGRAMMES
PORT	
Farines de froment	297,[illegible]
Pommes de terres et légumes secs	14,[illegible]
Fruits de table	12,[illegible]
Café	[illegible]
Bois communs	17,[illegible]
Fourrages	194,[illegible]
Matériaux	29,[illegible]
Sel marin	75,[illegible]
Sucres	14,[illegible]
Boissons	115,[illegible]
Tissus	[illegible]
Ouvrages en bois : Futailles vides	9,[illegible]
Ouvrages en bois : Autres	23,[illegible]
Armes et munitions de guerre	25,[illegible]
Autres articles	76,[illegible]
Total	770,[illegible]

PORTS D'EXPÉDITION.	Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage	Poids des cargaisons	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
Alger	23	1,270	140	420,000	1	48	6
Bougie	13	645	80	7,700	5	244	26
Djidjelli	6	339	36	10,300	2	15	7
La Calle	»	»	»	»	3	120	28
Bône	21	616	135	126,200	5	285	26
Totaux. de 1853	63	2,870	391	570,200	16	712	93
Totaux. de 1852	84	3,384	469	1,231,000	17	1,103	99
Augmentation	»	»	»	»	»	»	»
Diminution	21	514	78	660,800	1	391	6

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES VENDUES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de KILOGRAMMES
PORT	
Légumes secs	46,[illegible]
Pain et biscuit de mer	20,[illegible]
Fruits et graines	43,[illegible]
Tabac	13,[illegible]
Huiles	[illegible]
Bois communs	25,[illegible]
Matériaux	5,[illegible]
Pierres et terres servant aux arts et métiers	[illegible]
Houille	35,[illegible]
Métaux	15,[illegible]
Sel marin	5,[illegible]
Boissons	32,[illegible]
Poterie, verres et cristaux	19,[illegible]
Tissus	105,[illegible]
Cordages	[illegible]
Ouvrages en métaux	34,[illegible]
Ouvrages en bois	65,[illegible]
Effets à usage	26,[illegible]
Autres articles	50,[illegible]
Total	577,[illegible]

Digitized by Google

L'ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1853. (Suite.)

PORTS DE DESTINATION.	SORTIE — NAVIRES CHARGÉS. Nombre.	Tonnage	Équipage	Poids des cargaisons	NAVIRES SUR LEST. Nombre.	Tonnage.	Équipage	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES SORTIES PAR DE CABOTAGE	NOMBRE de KILOGRAMMES
JELLI.									
...es	″	″	″	″	1	69	7	Peaux et pelleteries	34,400
...er	38	1,130	194	524,200	2	64	11	Cornes, sabots et os de bétail	4,600
...gie	13	470	07	00,100	″	″	″	Grains. — Céréales	486,300
...ippeville	0	330	36	10,300	2	15	7	Huile d'olive	6,600
								Vins	37,700
								Vinaigres	12,400
								Ouvrages en bois. Futailles vides	19,700
								Ouvrages en bois. Autres	3,500
...aux. de 1053	57	1,948	297	624,600	5	148	25	Autres marchandises	10,400
...aux. de 1852	45	1,429	227	075,400	5	102	22		
Augmentation	12	519	70	″	″	40	3		
Diminution	″	″	″	50,800	″	″	″	Total	624,600
...IPPEVILLE.									
...n	″	″	″	″	1	49	0	Poissons de mer	18,200
...ew	1	57	0	900	″	″	″	Grains et farines	907,100
...ez	″	″	″	″	1	73	0	Riz	8,800
...er	6	309	37	420,700	″	″	″	Pommes de terre et légumes secs	26,500
...gie	11	531	02	404,100	″	″	″	Fruits de table	32,500
...jelli	17	057	07	289,400	1	14	3	Bois communs	0,100
...e	45	2,920	308	407,400	8	415	54	Légumes verts et salés	8,700
...ille	4	332	27	7,400	1	77	7	Fourrages	130,200
								Pierres et terres servant aux arts et métiers	87,300
								Fers et acier	96,600
								Eau-de-vie	22,400
								Poterie, verres et cristaux	34,000
...aux. de 1853	84	4,512	027	1,529,000	12	028	76	Tissus	27,800
...aux. de 1852	103	4,694	601	1,253,700	8	349	40	Autres marchandises	120,000
Augmentation	″	″	26	276,200	4	279	28		
Diminution	19	182	″	″	″	″	″	Total	1,529,000

Digitized by Google

TABLEAU DU CABOTAGE ENTRE LES PORTS OCCUP

PORTS D'EXPÉDITION.	ENTRÉE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage	Équipage.	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
Oran	2	126	12	607,000	»	»	»
Alger	16	838	101	291,000	»	»	»
Tenes	4	165	22	192,000	»	»	»
Bougie	13	385	68	107,300	2	127	12
Philippeville	45	2,926	398	407,400	8	415	54
La Calle	118	1,880	599	344,100	110	113	40
Totaux. de 1853	198	6,326	1,200	1,949,400	120	655	96
Totaux. de 1852	198	5,003	1,047	904,000	54	2,870	370
Augmentation	»	333	153	1,045,400	66	»	»
Diminution	»	»	»	»	»	2,215	274

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES VENDUES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de KILOGRAMMES.
PORT	
Peaux brutes	[illegible]
Poissons	[illegible]
Céréales	[illegible]
Pommes de terre et légumes secs	[illegible]
Fruits et graines	[illegible]
Bois communs	[illegible]
Matériaux	[illegible]
Pierres et terres servant aux arts et métiers	[illegible]
Houille	[illegible]
Sel marin	[illegible]
Métaux	[illegible]
Boissons	[illegible]
Poterie, verres et cristaux	[illegible]
Tissus	[illegible]
Ouvrages en bois	[illegible]
Autres articles	[illegible]
Total	[illegible]

PORTS D'EXPÉDITION.	Navires chargés. Nombre.	Tonnage	Équipage.	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
Alger	»	»	»	700	3	227	18
Bougie	»	»	»	»	1	95	7
Philippeville	4	332	27	7,400	1	77	7
Bône	125	1,899	638	1,729,000	1	1	3
Totaux. de 1853	129	2,231	665	1,738 000	6	400	35
Totaux. de 1852	156	3,389	800	1,855,700	14	783	69
Augmentation	»	»	»	»	»	»	»
Diminution	27	1,158	135	117,700	8	383	34

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES VENDUES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de KILOGRAMMES.
PORT	
Fromages	[illegible]
Céréales	[illegible]
Riz	[illegible]
Pain et biscuit de mer	[illegible]
Fruits et graines	[illegible]
Sucres	[illegible]
Café	[illegible]
Tabac	[illegible]
Huiles	[illegible]
Bois communs	[illegible]
Fourrages	[illegible]
Matériaux	[illegible]
Savon ordinaire	[illegible]
Boissons	[illegible]
Poterie, verres et cristaux	[illegible]
Tissus	[illegible]
Ouvrages en métaux	[illegible]
Effets à usage	[illegible]
Autres articles	[illegible]
Total	[illegible]

Digitized by Google

L'ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1853. (Suite.)

PORTS DE DESTINATION.	SORTIES. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
E.							
o	1	49	8	20,000	»	»	»
taganem	1	48	3	1,000	»	»	»
r	23	869	131	388,800	2	90	12
gie	10	466	59	664,700	»	»	»
jelli	2	35	0	45,700	»	»	»
ippeville	21	016	135	120,200	5	285	20
ye	1	30	4	7,000	»	»	»
alle	125	1,899	638	1,720,900	1	1	3
AUX. de 1853	184	4,912	980	2,983,900	8	376	41
AUX. de 1852	221	0,296	1,170	3,734,500	11	373	48
AUGMENTATION	»	»	»	»	»	3	»
DIMINUTION	37	2,284	181	750,600	3	»	7

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES SORTIES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de KILOGRAMMES.
Fromages	9,500
Grains et farines	1,353,300
Riz	0,600
Pommes de terre et légumes secs	62,600
Fruits et graines	22,200
Tabac	79,200
Huiles	2,200
Bois communs	195,100
Chanvre	14,200
Fourrages	82,600
Matériaux	150,300
Métaux	18,600
Savon ordinaire	0,400
Sucres	14,600
Boissons	286,500
Poterie, verres et cristaux	54,700
Ouvrages en métaux	28,600
Armes	29,800
Ouvrages en bois	6,100
Effets à usage	53,000
Autres articles	492,800
TOTAL	2,983,900

ALLE.

	118	1,880	500	344,100	110	113	40
ppeville	»	»	»	»	3	120	28
gie	1	13	5	200	»	»	»
AUX. de 1853	119	1,899	604	344,300	113	233	68
AUX. de 1852	130	2,051	650	492,400	27	475	139
AUGMENTATION	»	»	»	»	86	»	»
DIMINUTION	11	752	53	148,100	»	242	71

Peaux et pelleteries brutes	22,800
Cornes, sabots et os de bétail	5,000
Bois communs	50,700
Matériaux	100,800
Houille	8,000
Minerai	18,000
Poterie, verres et cristaux	5,400
Agrès et apparaux de navires	0,500
Ouvrages en bois — Futailles vides	8,000
Ouvrages en bois — Autres	5,900
Effets à usage	4,400
Autres marchandises	20,300
TOTAL	344,300

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF DU MOUVEMENT DU CABOTAGE EN ALGÉRIE PENDANT LES ANNÉES 1852 ET 1853.

PORTS	QUANTITÉS ENTRÉES PENDANT L'ANNÉE.				QUANTITÉS EXPÉDIÉES PENDANT L'ANNÉE			
	1853	1852	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	1853.	1852.	AUGMENTATION.	DIMINUTION
	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.
Alger	13,304,000	10,618,300	2,685,700	»	7,117,700	7,089,100	27,200	»
Cherchel	1,240,200	1,260,300	»	20,100	1,133,700	583,100	550,000	»
Tenez	1,330,900	1,879,800	»	548,900	5,694,100	3,798,800	1,905,300	»
Mostaganem	936,200	1,940,200	»	1,004,000	3,000,300	607,000	2,450,300	»
Arzew	155,800	6,600	149,200	»	3,302,200	2,726,100	577,100	»
Oran et Mers-el-Kebir	4,070,100	3,031,400	1,018,700	»	2,280,000	3,455,300	»	1,175,300
Nemours	512,400	960,100	»	447,700	1,275,400	3,982,500	»	2,707,100
Dellys	2,645,100	2,284,700	360,400	»	1,447,300	707,200	740,100	»
Bougie	2,719,800	2,010,800	709,000	»	1,193,100	661,700	531,400	»
Djidjelli	770,800	417,000	353,800	»	624,600	675,400	»	50,800
Stora et Philippeville	570,200	1,231,000	»	660,800	1,529,900	1,253,700	270,200	»
Bône	1,949,400	904,000	1,045,400	»	2,683,900	3,734,500	»	750,600
La Calle	1,738,000	1,855,700	»	117,700	344,300	492,400	»	148,100
TOTAUX	31,948,900	28,425,800	6,322,200	2,790,200	31,992,900	20,697,000	7,127,200	4,831,900
	AUGMENTATION.		3,523,000		AUGMENTATION.		2,295,300	

Le mouvement par cabotage entre les ports de l'Algérie a occupé, tant à l'entrée qu'à la sortie, savoir :

En 1852, 4,991 navires jaugeant 156,248 tonneaux et 25,396 hectolitres.
En 1853. 4,729 ——— 140,410 ——— 23,930

DIFFÉRENCE. . 262 ——— 15,838 ——— 1,466

Bien qu'il y ait eu plus de navires employés au cabotage en 1852 qu'en 1853, le mouvement des marchandises a été plus considérable pendant cette dernière année, comme le démontrent les chiffres ci-après :

Quantités expédiées et reçues.... { en 1853..... 629,418 quintaux.
en 1852..... 581,235

AUGMENTATION pour 1853..... 48,183

Ces différences s'expliquent par la difficulté qu'éprouvaient, en 1852, les bateaux caboteurs pour compléter leurs chargement, tandis que la plupart de ceux qui ont fait le cabotage en 1853 ont pu facilement opérer des retours en laines, céréales et autres produits du pays, grâce à la loi de douane du 11 janvier 1851.

Alger, Oran, Dellys, Bougie, Djidjelli et La Calle ont reçu beaucoup plus de marchandises qu'ils n'en ont expédié ; tandis que, par la raison inverse, les autres ports en ont expédié plus qu'ils n'ont reçu.

La comparaison fait ressortir, à l'entrée, des augmentations pour Alger, Arzew, Oran, Dellys, Bougie, Djidjelli et Bône, et des diminutions pour les autres ports. A la sortie, les diminutions portent sur Oran, Nemours, Djidjelli, Bône et La Calle.

Digitized by Google

NAVIGATION.

TABLEAU COMPARATIF DE LA NAVIGATION DE L'ALGÉRIE PAR PAVILLON, EN 1852 ET 1853.

PAVILLONS.		ENTRÉE. Année 1853. Navires.	Tonnage.	Équipage.	Année 1852. Navires.	Tonnage.	Équipage.	AUGMENTATION. Navires.	Tonnage.	Équipage.	DIMINUTION. Navires.	Tonnage.	Équipage.
Navires portant pavillon :	Français	1,441	109,512	16,252	1,424	159,593	14,977	17	9,919	1,270	"	"	"
	Russe	2	665	27	5	1,430	66	"	"	"	3	625	39
	Suédois	23	5,345	249	27	6,981	305	"	"	"	4	1,636	56
	Norwégien	11	2,812	123	9	2,225	107	2	587	16	"	"	"
	Anglais	119	11,385	970	71	8,723	626	48	2,662	344	"	"	"
	Association allemande	2	503	23	7	1,552	71	"	"	"	5	1,049	48
	Mecklembourgeois	2	463	21	"	"	"	2	403	21	"	"	"
	Portugais	"	"	"	2	30	14	"	"	"	2	30	14
	Espagnol	670	18,049	5,216	430	10,819	3,205	246	7,230	2,013	"	"	"
	Autrichien	7	1,590	71	9	1,962	88	"	"	"	2	372	17
	Sarde	40	1,066	284	30	1,283	211	10	"	73	"	217	"
	Toscan et Lucquois	65	2,045	539	63	2,065	529	2	580	10	"	"	"
	Romain	"	"	"	4	575	36	"	"	"	4	575	36
	Sicilien et Napolitain	169	4,929	1,321	109	4,907	1,669	"	22	"	"	"	348
	Grec	5	1,006	48	12	2,362	129	"	"	"	7	1,376	81
	Turc	10	1,670	114	4	568	46	6	1,102	68	"	"	"
	Américain	2	499	22	"	"	"	2	499	22	"	"	"
	Des États barbaresques	55	340	261	43	275	220	12	65	41	"	"	"
	Hollandais	9	1,330	272	"	"	"	9	1,330	272	"	"	"
	Danois	4	564	34	1	92	6	3	472	28	"	"	"
	Hanovrien	2	145	10	2	253	14	"	"	"	"	168	4
	Jérusalémois	1	80	8	1	104	8	"	"	"	"	24	"
	TOTAUX	2,645	224,538	25,868	2,313	205,819	22,327	359	24,931	4,184	27	6,212	643
	AUGMENTATION							332 navires, 18,719 tonneaux et 3,541 équipages.					

Le mouvement de la navigation de l'Algérie avec la France et les puissances étrangères peut se résumer ainsi :

1853	navires français,	1,441	jaugeant	169,512 tonneaux.
	navires étrangers,	1,204	jaugeant	55,026 tonneaux.
TOTAL		2,645		224,538
1852	navires français,	1,424	jaugeant	159,593 tonneaux.
	navires étrangers,	889	jaugeant	46,226 tonneaux.
TOTAL		2,313		205,819

Il y a donc pour 1853 un accroissement de 332 navires et de 18,719 tonneaux.

Voici, par ordre d'importance, la part qu'ont prise les divers pavillons dans la navigation de l'Algérie en 1853.

Français	59 06 p. o/o	Suédois et Norwégien	0 85 p. o/o
Espagnol	25 80	Turc	0 20
Sicilien et Napolitain	6 20	Hollandais	0 18
Anglais	6 00	Autrichien	0 16
Toscan et Lucquois	1 10	Grec	0 08
Des États barbaresques	1 00	Danois	0 05
Sarde	0 90		

Digitized by Google

TABLEAU DE LA NAVIGATION PAR PORT ET PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION, EN 1853.

PORT D'ALGER.

Pays de provenance		Entrée — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Équipage
France. Océan.	Rouen	31	4,731	280	»	»	»
	Nantes	2	156	12	»	»	»
	Bordeaux	8	884	58	»	»	»
	Autres ports	0	1,178	68	»	»	»
France. Méditerranée.	Marseille	135	23,473	2,608	»	»	»
	Toulon	6	605	45	»	»	»
	Cette	145	17,162	1,863	»	»	»
	La Nouvelle	21	1,530	126	»	»	»
	Autres ports	75	7,869	528	»	»	»
Suède		15	3,495	161	»	»	»
Norwége		2	316	20	»	»	»
Angleterre		86	13,183	700	3	353	45
Association allemande		1	236	13	»	»	»
Villes anséatiques		2	301	19	»	»	»
Espagne		136	3,715	1,624	11	553	75
Autriche		15	3,329	183	»	»	»
États-Sardes		9	715	60	3	113	24
Toscane et Lucques		4	295	27	»	»	»
États-Romains		13	1,944	105	»	»	»
Deux-Siciles		8	1,368	80	12	319	93
Égypte		1	300	12	»	»	»
États barbaresques		1	10	5	»	»	»
États-Unis. (Océan Atlantique)		1	199	10	»	»	»
Terre-Neuve. (Pêche de la morue.)		1	211	18	»	»	»
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	67	3,397	395	7	539	46
	Francisés et algériens	380	10,050	1,951	10	236	48
	Étrangers	7	383	41	1	37	8
Totaux	de 1853	1,173	102,933	10,412	47	2,141	339
	de 1852	1,223	105,417	10,236	58	2,898	453
Augmentation		»	»	179	»	»	»
Diminution		48	2,464	»	11	757	114

Pays de destination		Sortie — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Équipage
France. Océan.	Rouen	2	250	13	»	»	»
	Nantes	1	177	9	»	»	»
	Bordeaux	2	238	17	»	»	»
	Autres ports	3	380	21	1	52	5
France. Méditerranée.	Marseille	140	24,150	2,691	4	370	28
	Toulon	10	937	72	2	210	17
	Cette	126	15,797	1,750	8	1,003	64
	La Nouvelle	13	1,110	94	»	»	»
	Autres ports	4	314	24	1	108	8
Russie. (Mer Noire.)		»	»	»	7	1,272	64
Angleterre		5	858	50	24	3,776	225
Association allemande		1	642	18	»	»	»
Belgique		2	260	16	»	»	»
Espagne		82	3,144	637	06	3,149	761
Autriche		»	»	»	1	320	12
États-Sardes		2	189	15	»	»	»
Toscane et Lucques		1	63	6	»	»	»
États-Romains		3	554	32	4	503	40
Deux-Siciles		1	56	7	24	3,616	212
Grèce et ses îles de l'Archipel.		»	»	»	2	232	12
Turquie et ses îles de l'Archipel		»	»	»	36	6,350	310
Égypte		3	452	27	10	3,908	196
États barbaresques		1	21	6	1	0	5
États-Unis. (Océan Atlantique)		1	300	12	»	»	»
Sénégal		»	»	»	2	304	18
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	84	5,894	337	81	6,484	535
	Francisés et algériens	331	9,501	1,738	51	1,484	256
	Étrangers	4	450	37	11	1,338	90
Totaux	de 1853	824	65,854	7,840	373	35,987	2,857
	de 1852	894	67,500	7,387	372	30,658	2,860
Augmentation		»	»	253	3	»	»
Diminution		70	1,649	»	»	3,671	3

PORT DE CHERCHEL.

Pays de provenance		Entrée — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Équipage
France. Méditerranée.	Marseille	2	141	12	»	»	»
	Toulon	2	210	16	»	»	»
	Cette	8	686	55	»	»	»
	La Nouvelle	2	163	12	»	»	»
	Autres ports	3	200	18	»	»	»
Espagne		2	48	16	9	402	64
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	9	764	92	1	77	6
	Francisés	98	2,687	473	1	30	5
	Étrangers	»	»	»	1	67	9
Totaux	de 1853	126	4,899	664	12	579	84
	de 1852	130	5,288	731	2	102	14
Augmentation		»	»	»	10	474	79
Diminution		13	389	97	»	»	»

Pays de destination		Sortie — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Équipage
France. Méditerranée.	Toulon	2	178	14	»	»	»
	Cette	7	609	40	»	»	»
Espagne		12	526	87	»	»	»
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	14	1,177	04	4	277	24
	Francisés	96	2,914	474	4	142	19
	Étrangers	»	»	»	»	»	»
Totaux	de 1853	131	5,104	718	8	419	43
	de 1852	131	4,571	682	9	785	57
Augmentation		»	533	36	»	»	»
Diminution		»	»	»	1	366	14

Digitized by Google

TABLEAU DE LA NAVIGATION PAR PORT ET PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION, EN 1853. (Suite.)

PAYS DE PROVENANCE		ENTRÉE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
PORT DE TENEZ.							
France. Méditerranée	Marseille	12	951	73	11	936	74
	Toulon	2	202	13	"	"	"
	Cette	1	47	7	2	101	13
	La Nouvelle	11	811	67	3	246	18
	Autres ports	1	79	7	3	216	19
Angleterre		4	442	20	"	"	"
Espagne		21	350	179	3	428	27
Ports de l'Algérie.	Ports non occupés	15	134	58	5	56	19
	Cabotage. Français	13	013	72	68	6,212	428
	Francisés	57	1,539	297	41	1,374	215
	Étrangers	"	"	"	9	866	57
Totaux	de 1853	137	5,168	801	145	9,423	876
	de 1852	133	6,001	759	68	3,747	435
Augmentation		4	"	142	77	5,676	435
Diminution		"	833	"	"	"	"
PORT DE MOSTAGANEM.							
France. Méditerranée.	Marseille	17	1,260	116	4	368	28
	Toulon	5	406	30	2	184	12
	Cette	14	1,120	95	5	456	34
	La Nouvelle	9	860	58	4	368	26
	Autres ports	1	52	6	"	"	"
Espagne		53	805	429	2	212	16
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	58	1,963	279	61	1,771	286
	Francisés	75	1,323	332	64	948	266
	Étrangers	3	47	21	2	203	13
Totaux	de 1853	235	7,770	1,366	144	4,516	683
	de 1852	226	7,556	1,213	13	793	75
Augmentation		9	214	153	131	3,717	608
Diminution		"	"	"	"	"	"
PORT D'ARZEW.							
France. Océan.	Port l'Ablé	1	79	8	"	"	"
	Antibes	1	57	4	"	"	"
Méditerranée.	Marseille	3	293	19	"	"	"
	Cette	3	241	18	"	"	"
	La Nouvelle	11	764	69	"	"	"
	Port-Vendres	1	66	7	"	"	"
Espagne		4	53	31	3	21	18
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	25	486	114	24	634	110
	Francisés	6	366	36	44	1,409	224
	Étrangers	"	"	"	1	54	7
Totaux	de 1853	55	2,355	306	72	2,208	359
	de 1852	38	1,823	214	67	2,602	357
Augmentation		17	332	92	5	"	2
Diminution		"	"	"	"	394	"

PAYS DE DESTINATION.		SORTIE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
PORT DE TENEZ.							
France. Océan.	Brest	1	108	8	"	"	"
Méditerranée.	Marseille	78	6,561	507	1	165	8
	Toulon	3	233	21	"	"	"
	Cette	5	401	32	"	"	"
	La Nouvelle	8	570	48	"	"	"
	Autres ports	1	79	6	"	"	"
Russie. (Mer Noire.)		"	"	"	1	151	7
Angleterre		19	1,170	71	"	"	"
Belgique		1	129	8	"	"	"
Espagne		"	"	"	20	334	171
Ports de l'Algérie.	Ports non occupés	"	"	"	19	198	76
	Cabotage. Français	27	1,119	142	3	200	19
	Francisés	94	2,845	501	4	56	15
	Étrangers	3	9	7	"	"	"
Totaux	de 1853	231	13,104	1,331	48	1,098	296
	de 1852	160	8,204	972	39	1,520	212
Augmentation		71	4,966	379	9	"	84
Diminution		"	"	"	"	422	"
PORT DE MOSTAGANEM.							
France. Méditerranée.	Marseille	25	2,028	148	"	"	"
	Toulon	16	810	69	"	"	"
	Cette	21	1,709	143	"	"	"
	La Nouvelle	24	1,946	160	"	"	"
	Autres ports	3	293	15	"	"	"
Angleterre		1	69	3	"	"	"
Belgique		2	346	17	"	"	"
Espagne		1	18	8	55	1,167	447
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	75	1,269	328	19	292	79
	Francisés	112	2,047	564	24	265	88
	Étrangers	"	"	"	3	14	11
Totaux	de 1853	274	19,523	1,397	161	1,738	625
	de 1852	128	6,124	716	168	2,656	561
Augmentation		140	4,399	687	"	"	64
Diminution		"	"	"	7	318	"
PORT D'ARZEW.							
France. Méditerranée.	Marseille	1	98	0	"	"	"
	La Nouvelle	9	644	53	"	"	"
Espagne		1	16	8	1	54	7
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	43	909	192	17	939	106
	Francisés	51	1,874	269	3	33	11
	Étrangers	"	"	"	3	54	23
Totaux	de 1853	163	3,541	536	24	1,680	141
	de 1852	88	3,850	480	26	657	111
Augmentation		17	"	50	4	423	30
Diminution		"	315	"	"	"	"

Digitized by Google

TABLEAU DE LA NAVIGATION PAR PORT ET PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION, EN 1853. (Suite.)

PORT DE MERS-EL-KEBIR.

PAYS DE PROVENANCE.		ENTRÉE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Océan.	Dunkerque	2	198	14	"	"	"
	Calais	1	127	9	"	"	"
	Rouen	10	2,188	127	"	"	"
	Bordeaux	4	353	28	"	"	"
	Autres ports	1	210	18	"	"	"
France. Méditerranée.	Marseille	101	13,809	1,476	2	354	18
	Toulon	7	090	59	"	"	"
	Cette	22	1,984	140	2	387	22
	La Nouvelle	66	4,698	404	"	"	"
	Port-Vendres	14	1,004	93	2	99	11
	Autres ports	12	979	79	4	387	29
Suède		4	1,012	47	"	"	"
Angleterre		59	4,829	421	9	844	82
Belgique		1	107	8	"	"	"
Espagne		307	7,027	2,479	42	2,872	296
Autriche		4	735	43	"	"	"
États-Sardes		9	156	54	"	"	"
Toscane et Lucques		3	278	23	2	17	20
États-Romains		2	234	17	"	"	"
Deux-Siciles		3	395	22	"	"	"
Turquie		1	122	8	"	"	"
États barbaresques		12	406	103	1	34	8
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	260	4,204	1,085	20	987	113
	Francisés	202	3,307	896	18	398	89
	Étrangers	2	42	13	3	742	39
Totaux.	de 1853	1,115	49,754	7,960	105	7,112	715
	de 1852	844	39,711	5,588	108	2,033	592
Augmentation		271	10,043	2,078	"	5,079	123
Diminution		"	"	"	3	"	"

PAYS DE DESTINATION.		SORTIE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Océan.	Dunkerque	8	1,400	86	"	"	"
	Havre	1	238	15	1	273	15
	Rouen	5	577	36	"	"	"
France. Méditerranée.	Marseille	124	14,945	1,535	2	231	15
	Toulon	3	379	24	"	"	"
	Cette	23	2,926	159	"	"	
	La Nouvelle	54	4,146	328	"	"	"
	Port-Vendres	11	795	73	"	"	"
	Autres ports	2	153	12	"	"	"
Angleterre		54	5,037	429	15	929	111
Belgique		13	1,831	109	"	"	"
Espagne		69	1,771	514	274	7,644	2,170
Autriche		1	107	8	"	"	"
États-Sardes		"	"	"	1	60	6
États-Romains		1	83	6	"	"	"
Deux-Siciles		"	"	"	2	125	11
Turquie		"	"	"	8	1,582	83
États barbaresques		7	289	08	2	22	15
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	84	3,472	457	197	2,832	797
	Francisés	96	1,712	433	135	2,167	579
	Étrangers	7	899	64	10	725	79
Totaux.	de 1853	560	39,700	4,347	647	16,590	3,808
	de 1852	513	28,916	3,000	458	13,999	2,649
Augmentation		47	10,874	747	189	2,591	1,343
Diminution		"	"	"	"	"	"

PORT DE NEMOURS.

PAYS DE PROVENANCE.		ENTRÉE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Méditerranée.	Marseille	1	78	7	"	"	"
	Toulon	2	194	14	"	"	"
	La Nouvelle	1	79	7	"	"	"
Angleterre		"	"	"	3	46	21
Espagne		"	"	"	23	50	71
États barbaresques		3	27	22	"	"	"
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	32	613	148	19	257	43
	Francisés	65	960	270	14	256	60
	Étrangers	"	"	"	3	70	22
Totaux.	de 1853	104	1,942	474	53	685	219
	de 1852	147	2,214	625	124	2,182	564
Augmentation		"	"	"	"	"	"
Diminution		43	272	151	71	1,497	345

PAYS DE DESTINATION.		SORTIE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. — La Nouvelle		2	148	14	"	"	"
Angleterre		7	135	48	"	"	"
Espagne		21	39	02	1	96	7
États barbaresques		"	"	"	3	17	22
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	29	585	132	11	266	51
	Francisés	69	1,038	293	19	336	75
	Étrangers	"	"	"	"	"	"
Totaux.	de 1853	128	1,945	549	31	715	155
	de 1852	255	3,707	1,034	33	033	444
Augmentation		"	"	"	"	82	11
Diminution		197	1,762	485	2	"	

PORT DE DELLYS.

PAYS DE PROVENANCE.		ENTRÉE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. — Méditerranée. — Marseille		"	"	"	5	396	31
Espagne		"	"	"	1	23	7
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	4	263	25	6	436	38
	Francises	91	2,148	457	16	136	71
Totaux.	de 1853	95	2,413	482	28	991	147
	de 1852	148	4,312	732	30	034	162
Augmentation		"	"	"	"	237	"
Diminution		53	1,899	250	2	"	15

PAYS DE DESTINATION.		SORTIE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. — Méditerranée. — Marseille		"	344	26	1	102	7
Espagne		"	"	"	2	111	13
Turquie		"	"	"	1	117	7
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	2	121	12	6	301	35
	Francisés	100	1,790	479	12	327	59
Totaux.	de 1853	106	2,255	317	22	1,018	121
	de 1852	153	3,258	766	19	1,584	127
Augmentation		"	"	"	2	"	"
Diminution		47	817	249	"	566	6

Digitized by Google

TABLEAU DE LA NAVIGATION PAR PORT ET PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION, EN 1853. (Suite.)

PORT DE BOUGIE.

Pays de provenance		Entrée — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Équipage
France. Océan.	Dunkerque	1	113	7	"	"	"
	Rouen	1	127	7	"	"	"
France. Méditerranée.	Marseille	21	1,609	134	1	60	10
	Toulon	1	69	6	"	"	"
	Cette	9	865	64	"	"	"
	Antibes	1	76	7	"	"	"
	Agde	"	"	"	1	106	7
Espagne		3	104	22	1	37	8
Deux-Siciles		3	157	34	"	"	"
Toscane		2	17	26	"	"	"
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	14	1,158	91	3	274	10
	Francisés	109	3,172	564	8	95	31
	Étrangers	1	21	6	2	126	16
Totaux	de 1853	166	7,482	962	16	739	91
	de 1852	214	10,224	1,223	14	668	76
Augmentation		"	"	"	2	51	15
Diminution		48	2,742	261	"	"	"

Pays de destination		Sortie — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Équipage
France. Océan.	Rouen	1	104	7	"		
France. Méditerranée.	Marseille	22	1,703	143	"	"	"
	Cette	6	551	44	"	"	"
	Toulon	1	67	6	"	"	"
États-Romains		"	"	"	1	167	10
Deux-Siciles		"	"	"	1	82	9
Turquie		"	"	"	1	106	7
Égypte		"	"	"	3	365	23
États barbaresques		1	21	6	"	"	"
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	16	1,154	100	4	331	27
	Francisés	107	2,786	521	14	474	79
	Étrangers	8	200	72	2	144	18
Totaux	de 1853	162	6,676	899	26	1,609	173
	de 1852	203	9,062	1,140	25	1,967	164
Augmentation		"	"	"	1	"	9
Diminution		41	2,326	250	"	358	"

PORT DE DJIDJELLI.

Pays de provenance		Entrée — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Équipage
France. Méditerranée	Marseille	4	246	25	1	107	10
	Cette	6	485	40	"	"	"
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	8	574	51	"	"	"
	Francisés	52	1,402	260	1	14	3
	Algériens	"	"	"	1	8	5
Totaux	de 1853	76	2,761	376	3	129	18
	de 1852	63	2,664	341	3	159	22
Augmentation		7	97	35	"	"	"
Diminution		"	"	"	"	36	4

Pays de destination		Sortie — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Équipage
France. Méditerranée	Marseille	7	515	51	"	"	"
	Cette	4	306	25	"	"	"
États barbaresques		"	"	"	2	80	12
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	6	392	37	1	69	7
	Francisés	46	1,395	241	4	79	18
	Algériens	"	"	"	"	"	"
Totaux	de 1853	65	2,662	354	7	234	37
	de 1852	61	2,677	330	6	121	29
Augmentation		4	"	24	1	113	6
Diminution		"	15	"	"	"	"

PORT DE STORA ET DE PHILIPPEVILLE.

Pays de provenance		Entrée — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Équipage
France. Océan.	Rouen	14	1,776	112	"	"	"
France. Méditerranée.	Marseille	90	13,011	1,482	"	"	"
	Toulon	36	3,625	256	"	"	"
	Cette	27	2,802	240	"	"	"
	La Nouvelle	5	379	32	"	"	"
	Autres ports	10	775	61	1	75	6
Suède		3	874	37	"	"	"
Angleterre		11	1,364	160	"	"	"
Espagne		5	152	37	"	"	"
Autriche		2	449	21	"	"	"
États-Sardes et Monaco		16	221	58	"	"	"
Deux-Siciles		5	151	44	"	"	"
Toscane et Lucques		2	143	15	"	"	"
États-Romains		2	304	14	"	"	"
États barbaresques		26	5,656	746	"	"	"
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	17	2,541	276	"	"	"
	Francisés	55	1,704	293	"	"	"
	Étrangers	2	67	14	"	"	"
Totaux	de 1853	322	35,399	3,862	1	75	6
	de 1852	346	33,646	3,020	20	1,504	132
Augmentation		"	1,759	242	"	"	"
Diminution		24	"	"	19	1,429	126

Pays de destination		Sortie — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Équipage
France. Océan.	Rouen	1	109	7	"	"	"
	Dunkerque	1	123	7	"	"	"
France. Méditerranée.	Marseille	88	13,365	1,365	1	257	11
	Toulon	34	3,463	241	"	"	"
	Cette	26	2,527	181	1	107	7
	La Nouvelle	4	267	24	"	"	"
	Autres ports	6	616	55	5	55	61
Angleterre		3	55	32	6	523	52
Portugal		"	"	"	1	268	12
Espagne		5	166	35	1	29	8
États-Sardes et Monaco		2	16	16	0	315	39
Toscane et Lucques		1	58	7	2	143	15
Deux-Siciles		1	21	11	5	581	34
Turquie		"	"	"	10	1,712	92
Égypte		"	"	"	3	377	23
États barbaresques		23	5,000	728	1	0	5
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	26	3,009	314	9	597	65
	Francisés	55	1,739	294	3	31	11
	Étrangers	3	64	19	"	"	"
Totaux	de 1853	281	30,559	3,530	54	5,004	435
	de 1852	306	29,814	3,260	45	4,616	362
Augmentation		"	745	270	9	386	73
Diminution		27	"	"	"	"	"

Digitized by Google

TABLEAU DE LA NAVIGATION PAR PORT ET PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION, EN 1853. (Suite.)

PAYS DE PROVENANCE	ENTRÉE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage
PORT DE BÔNE.						
France. Océan. Rouen	2	107	13	»	»	»
France. Méditerranée. Marseille	57	9,475	1,229	»	»	»
France. Méditerranée. Toulon	25	2,547	192	»	»	»
France. Méditerranée. Cette	2	205	13	»	»	»
France. Méditerranée. Autres	8	144	37	1	61	6
Suède	1	214	11	»	»	»
Angleterre	22	1,809	210	1	33	13
Espagne	12	345	99	1	43	8
Autriche	2	494	28	»	»	»
États-Sardes	13	145	79	1	65	9
Toscane et Lucques	34	1,345	298	»	»	»
États-Romains	2	158	15	»	»	»
Deux-Siciles	8	97	75	»	»	»
États barbaresques	55	5,441	940	1	25	3
Ports de l'Algérie (cabotage). Français	12	1,123	84	19	453	73
Ports de l'Algérie (cabotage). Francisés	149	3,209	735	12	194	52
Ports de l'Algérie (cabotage). Étrangers	11	398	77	7	210	43
Totaux. de 1853	412	27,346	4,142	34	1,959	211
Totaux. de 1852	437	27,916	4,022	66	3,553	499
Augmentation	»	»	120	»	»	»
Diminution	25	379	»	32	2,497	195

PAYS DE DESTINATION.	SORTIE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage
PORT DE BÔNE.						
France. Marseille	50	9,703	1,242	»	»	»
France. Toulon	27	2,723	207	»	»	»
France. Cette	1	01	7	»	»	»
France. La Nouvelle	1	77	9	»	»	»
France. Autres	3	90	34	4	42	37
Russie	»	»	»	1	102	7
Angleterre	14	035	145	7	924	63
Espagne	13	097	97	1	19	5
États-Sardes	0	74	36	12	221	78
Toscane et Lucques	21	1,047	183	2	162	14
Deux-Siciles	5	07	50	3	49	20
Turquie	»	»	»	2	260	16
Égypte	2	319	21	2	422	21
États barbaresques	33	5,573	938	1	2	4
Ports de l'Algérie (cabotage). Français	10	1,315	120	4	307	26
Ports de l'Algérie (cabotage). Francisés	153	3,220	704	4	117	20
Ports de l'Algérie (cabotage). Étrangers	13	398	93	1	1	3
Totaux. de 1853	389	26,329	3,943	44	2,536	314
Totaux. de 1852	462	28,294	4,127	41	2,758	274
Augmentation	»	»	»	3	»	40
Diminution	73	1,884	184	»	222	»
PORT DE LA CALLE.						
France. — Marseille	2	190	15	»	»	»
Angleterre	4	75	47	»	»	»
États-Sardes et Monaco	1	4	9	2	134	12
Toscane et Lucques	22	368	189	»	»	»
Deux Siciles	120	1,902	897	1	18	9
États-barbaresques	24	68	89	9	11	29
Ports de l'Algérie (cabotage). Français	21	1,796	141	12	842	72
Ports de l'Algérie (cabotage). Francisés	109	1,886	539	»	»	»
Ports de l'Algérie (cabotage). Étrangers	8	239	94	1	1	3
Totaux. de 1853	311	6,327	1,089	25	1,006	116
Totaux. de 1852	318	9,780	2,373	26	1,159	124
Augmentation	»	»	»	»	»	»
Diminution	7	253	393	1	144	8

PAYS DE DESTINATION.	SORTIE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage
PORT DE LA CALLE.						
France. — Marseille	31	2,751	213	»	»	»
Angleterre	2	41	21	»	»	»
États-Sardes et Monaco	1	4	9	»	»	»
Toscane et Lucques	25	543	223	1	24	5
Deux-Siciles	118	1,741	1,240	3	225	47
États barbaresques	13	30	45	11	15	31
Ports de l'Algérie (cabotage). Français	3	123	19	3	3	7
Ports de l'Algérie (cabotage). Francisés	193	1,774	507	7	119	33
Ports de l'Algérie (cabotage). Étrangers	16	122	109	»	»	»
Totaux. de 1853	312	7,131	2,383	27	377	123
Totaux. de 1852	299	7,383	2,232	37	571	175
Augmentation	13	»	151	»	»	»
Diminution	»	252	»	10	194	52

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF DE LA NAVIGATION DE L'ALGÉRIE PENDANT LES ANNÉES 1852 ET 1853. (ENTRÉE ET SORTIE.)

	Année 1853.			Année 1852.			Augmentation.			Diminution.		
	Navires.	Tonnage.	Équipage.	Navires.	Tonnage.	Équipage.	Navires.	Tonnage.	Équipage.	Navires.	Tonnage.	Équipage.
ENTRÉE.												
France.... Ports de l'Océan	86	11,772	714	80	16,614	349	6	1,758	165	"	"	"
France.... Ports de la Méditerranée	1,078	124,411	12,415	1,208	129,825	12,665	"	"	356	132	5,414	"
Total	1,165	136,183	13,129	1,288	139,839	12,614	6	1,758	315	132	5,414	"
Ports de l'Algérie. (Cabotage.)	2,600	76,200	13,272	2,753	76,354	14,686	"	"	"	155	154	814
Étrangers	1,326	76,623	11,349	1,038	66,667	9,400	287	6,656	1,949	"	"	"
Total général	5,085	289,666	37,750	3,076	282,860	36,100	296	11,714	2,464	287	5,568	814
Augmentation							6 navires : 6,146 tonneaux : 1,650					
Diminution							"					
SORTIE.												
France.... Ports de l'Océan	30	4,346	256	13	1,465	108	17	2,875	148	"	"	"
France.... Ports de la Méditerranée	1,064	122,150	12,339	1,041	114,348	11,364	23	7,802	943	"	"	"
Total	1,094	126,490	12,593	1,054	113,813	11,502	46	16,677	1,093	"	"	"
Ports de l'Algérie. (Cabotage.)	2,651	79,634	13,584	2,725	77,350	14,247	"	1,684	"	74	"	663
Étrangers	1,301	78,837	11,716	1,070	72,523	9,844	231	6,334	1,872	"	"	"
Total général	5,846	284,381	37,895	4,849	265,686	35,563	271	18,695	2,965	74	"	663
Augmentation							197 navires : 18,693 tonneaux : 2,362					
Diminution							"					

La navigation de l'Algérie avec les pays étrangers a été entretenue, pendant les derniers mois de 1853, par la faculté accordée aux navires étrangers d'importer des farineux alimentaires.

A l'exception du port d'Alger, qui présente des diminutions sur 1852, parce que les transports ont été effectués en grande partie par les bateaux à vapeur d'un fort tonnage qui marchent avec plus de régularité et de rapidité, les autres ports ont reçu et expédié, en 1853, plus de navires que pendant l'année 1852.

A la sortie la plupart des navires sont partis avec des chargements plus ou moins complets de produits coloniaux.

COMMERCE ET NAVIGATION. — ANNÉE 1854.

TABLEAU DES PRODUITS GÉNÉRAUX DES DOUANES.

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	DROITS PERÇUS. 1854.	DROITS PERÇUS. 1853.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
	fr.	fr.	fr.	fr.
PRODUITS ET REVENUS DU TRÉSOR.				
Droits de douanes à l'importation par mer	1,802,795	1,073,602	129,193	»
Droits de douanes à l'importation par terre	134,852	»	134,852	»
Droits de douanes à l'exportation	329	362	»	33
Droits de navigation	396,898	327,644	69,252	»
Recettes accessoires et accidentelles	217,897	266,735	»	48,838
TOTAL	2,552,709	2,268,343	333,297	48,871
	AUGMENTATION		284,420f	
PRODUITS COLONIAUX.				
Droits d'octroi	1,981,947	2,566,676	»	584,729
Recettes accessoires et accidentelles	»	»	»	»
TOTAL	1,981,947	2,566,070	»	584,729
	DIMINUTION		584,729	
RÉSULTATS COMPARATIFS.				
Produits du trésor	2,552,789	2,268,343	284,426	»
Droits coloniaux	1,981,947	2,586,870	»	584,729
TOTAL	4,534,716	4,835,019	284,428	584,729
	DIMINUTION		300,303	

Les recettes effectuées pour le compte du Trésor se sont élevées, en 1854, à 2,552,769 francs, y compris une somme de 143,120 francs, perçue sur des marchandises tunisiennes et marocaines entrées par les frontières de terre où des bureaux de douanes ont été récemment installés, en vue de régulariser les transactions commerciales qui s'effectuent entre l'Algérie et les pays limitrophes. Ces transactions promettent de devenir importantes.

Les produits de même nature réalisés pendant l'exercice 1853, qui était déjà en progrès sur 1852, ont atteint la somme de 2,268,343 francs, ce qui constitue, en faveur de 1854, un excédant de 284,426 francs attribué à la mise en consommation de fortes quantités de denrées coloniales, notamment de sucre et de café dont l'usage s'est considérablement répandu depuis la cherté insolite des vins.

Un résultat contraire, se traduisant par un déficit de 584,729 francs, est constaté sur les revenus coloniaux qui ont suivi l'influence du prix excessif des vins et des eaux-de-vie qui en forment les principaux éléments. En outre, l'importation de ces liquides a dû fléchir encore, par suite de la réduction de l'armée d'Afrique, appelée en grande partie sur un plus vaste théâtre.

On pourra apprécier, par le relevé proportionnel ci-après, l'importance de chaque bureau dans les perceptions générales.

Alger	38. 20 p. 0/0.	Mostaganem	3. 30 p. 0/0.	Soukaras	1. 20 p. 0/0.	Cherchel	0. 80 p. 0/0.
Oran	20. 50	La Calle	2. 75	Bougie	1. 00	Tebessa	0. 50
Philippeville	17. 20	Tenez	2. 00	Tlemcen	0. 80	Autres bureaux	1. 20
Bône	7. 40	Mers-el-Kebir	1. 60	Stora	0. 75		

Digitized by Google

COMMERCE.

TABLEAU COMPARATIF, PAR PROVENANCE ET DESTINATION, DES VALEURS DES MARCHANDISES.

PROVENANCES ET DESTINATIONS.	PÉRIODES. 1854.	PÉRIODES. 1853.	AUGMENTATION	DIMINUTION
	fr.	fr.	fr	fr.
COMMERCE GÉNÉRAL.				
PROVENANCES.				
Valeurs des marchandises provenant de la consommation de France	62,902,294	61,860,022	1,042,272	"
Valeurs des marchandises provenant des entrepôts et de l'étranger	18,332,153	10,927,993	7,404,160	"
TOTAL	81,234,447	72,788,015	8,446,432	"
AUGMENTATION			8,446,432	
COMMERCE GÉNÉRAL.				
DESTINATIONS.				
Valeurs des marchandises exportées. Pour la France	28,212,498	25,608,773	2,603,725	"
Valeurs des marchandises exportées. Pour l'étranger	13,963,570	6,173,819	8,789,751	"
TOTAL	42,176,068	30,782,592	11,393,476	"
AUGMENTATION			11,393,476	

TABLEAU RÉSUMÉ, PAR PAVILLON, DES VALEURS DES MARCHANDISES IMPORTÉES ET EXPORTÉES.

PAVILLONS	IMPORTATION. 1854.	IMPORTATION. 1853.	IMPORTATION. AUGMENTATION.	IMPORTATION. DIMINUTION	EXPORTATION. 1854.	EXPORTATION. 1853.	EXPORTATION. AUGMENTATION.	EXPORTATION. DIMINUTION
	fr.	fr	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr
Navires français	69,888,785	66,842,499	3,046,286	"	29,660,007	27,959,285	1,700,722	"
Navires étrangers	5,902,425	4,854,159	1,048,266	"	12,516,061	2,823,307	9,692,754	"
Venant par terre	1,533,000	"	1,533,000	"	"	"	"	"
TOTAL	77,324,210	71,696,658	5,627,552	"	42,176,068	30,782,592	11,393,476	"
AUGMENTATION			5,627,552				11,393,476	

Digitized by Google

TABLEAU DES IMPORTATIONS PAR CLASSE DE

CLASSES DE MARCHANDISES.		QUANTITÉS ARRIVÉES. (Commerce général.) — Valeurs.	QUANTITÉS IMPORTÉES EN 1854, ET MISES EN CONSOMMATION — De la consommation de France. — Valeurs.	Des entrepôts de France. — Valeurs.	DE L'ÉTRANGER — Par navires français. — Valeurs.	Par navires étrangers et par terre. — Valeurs.	TOTAL. — Valeurs.
		fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	
Matières animales.	Animaux vivants	384,445	57,767	»	1,664	324,981	[illegible]
	Produits et dépouilles d'animaux	2,820,246	2,288,381	92,648	55,226	359,955	[illegible]
	Pêche	302,095	250,927	12,597	42,067	2,593	[illegible]
	Substances propres à la médecine et à la parfumerie	13,375	5,852	3,644	663	3,078	[illegible]
	Matières dures à tailler	3,415	3,376	36	3	»	[illegible]
Matières végétales.	Farineux alimentaires	1,801,942	560,916	119,515	176,187	944,190	[illegible]
	Fruits et graines	1,136,465	294,421	10,568	126,139	712,216	[illegible]
	Denrées coloniales de consommation	3,561,887	341,465	2,949,163	59,460	181,165	[illegible]
	Sucs végétaux	1,765,346	1,664,390	38,616	9,365	70,751	[illegible]
	Espèces médicinales	59,035	24,432	11,556	16,510	8,658	[illegible]
	Bois communs	1,566,167	447,528	24,389	72,606	1,030,780	[illegible]
	Bois exotiques	17,946	13,934	338	18	3,666	[illegible]
	Fruits, tiges et filaments à ouvrer	175,172	39,579	7,886	5	127,700	[illegible]
	Teintures et tanins	62,297	13,426	8,164	4,732	35,818	[illegible]
	Produits et déchets divers	129,954	52,811	13,641	754	62,742	[illegible]
Matières minérales.	Pierres terres et combustibles minéraux	2,910,226	1,342,602	58,259	1,135,635	368,095	[illegible]
	Métaux	1,626,469	672,741	40,527	13,165	84,905	[illegible]
Fabrications	Produits chimiques	420,762	398,681	5,592	4,363	6,314	[illegible]
	Teintures préparées	122,461	90,931	30,845	685	»	[illegible]
	Couleurs	304,879	304,545	29	284	21	[illegible]
	Compositions diverses	6,289,918	6,769,535	77,881	4,715	22,438	[illegible]
	Boissons	5,373,806	4,908,245	282,004	760	383,629	[illegible]
	Vitrifications	1,196,741	873,376	38,697	4,877	190,609	[illegible]
	Fils	268,976	261,093	1,321	794	2,982	[illegible]
	Tissus de toute sorte	29,330,946	23,817,130	190,613	248,858	532,656	[illegible]
	Papier et ses applications	1,031,571	1,617,312	4,146	2,851	8,684	[illegible]
	Ouvrages en matières diverses	11,980,644	9,765,957	248,160	62,461	1,967,805	[illegible]
Or, argent, billon et platine		7,168,418	7,128,258	»	36,566	3,600	[illegible]
	Décime	»	»	»	»	»	
	Totaux de 1854	81,234,447	63,549,633	4,276,391	2,668,761	7,435,425	[illegible]
	Totaux de 1853	72,766,615	61,821,915	3,743,793	1,276,791	4,654,159	[illegible]
	Augmentation	8,446,432	1,727,716	526,596	791,976	2,581,266	[illegible]
	Diminution	»	»	»	»	»	

ARCHANDISES, PAR PROVENANCE ET PAR PAVILLON.

…merce spécial.)		QUANTITÉS IMPORTÉES EN 1853.			AUGMENTATIONS.			DIMINUTIONS.		
…TOTAL …valeurs de …ce spécial.	DROITS perçus.	COMMERCE général. — Valeurs.	COMMERCE SPÉCIAL. Quantités en valeurs.	COMMERCE SPÉCIAL. Droits perçus.	COMMERCE général. — Valeurs.	COMMERCE spécial. — Valeurs.	DROITS perçus.	COMMERCE général. — Valeurs.	COMMERCE spécial. — Valeurs.	DROITS perçus.
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
384,452	7,649	117,400	117,400	2,276	267,045	267,652	5,371	»	»	»
796,216	48,380	3,068,181	3,647,608	54,637	»	»	»	241,932	251,398	6,257
368,184	3,066	158,246	161,711	2,882	144,755	146,473	184	»	»	»
12,637	805	6,607	6,847	242	6,768	5,700	563	»	»	»
3,415	17	7,659	7,656	»	»	»	17	4,244	4,244	»
600,808	26,716	2,639,096	2,634,639	42,484	»	»	»	837,154	833,831	21,766
137,338	31,728	1,135,776	1,137,094	14,493	629	244	17,235	»	»	»
531,133	437,627	2,673,222	3,046,243	519,325	588,665	484,890	»	»	»	81,498
783,122	33,953	2,776,816	2,757,746	23,226	»	»	10,725	1,611,473	674,618	»
54,550	6,252	61,764	00,246	6,566	»	»	2,683	2,729	5,668	»
580,697	»	1,266,363	1,265,963	6	299,804	314,734	»	»	»	6
17,956	163	16,547	16,547	77	1,399	1,469	86	»	»	»
175,172	1,192	146,884	146,884	723	34,288	34,268	469	»	»	»
62,166	3,515	51,662	51,061	2,832	16,635	11,159	683	»	»	»
130,146	6,419	189,195	188,126	7,557	»	»	802	56,241	57,978	»
904,561	3,463	2,095,452	2,116,671	10,753	814,774	787,626	»	»	»	7,356
011,338	16,822	1,676,880	1,089,469	29,927	»	»	»	48,411	76,131	11,105
414,956	9,251	482,516	476,166	16,007	»	»	»	61,756	64,219	756
122,461	1,316	219,916	219,916	2,131	»	»	»	97,449	97,449	821
304,679	47	243,684	243,684	151	61,165	61,195	»	»	»	164
874,569	791,203	6,514,135	6,525,276	614,174	»	346,263	177,029	224,217	»	»
574,638	111,616	7,965,614	7,960,137	46,376	»	»	65,246	2,592,108	2,385,499	»
107,561	16,673	1,446,866	1,444,124	13,461	»	»	2,562	250,065	336,563	»
266,160	1,241	356,696	359,580	141	»	»	1,100	00,714	93,390	»
789,257	326,961	24,682,745	23,744,048	138,595	4,448,201	1,045,209	182,366	»	»	»
032,993	2,975	1,312,783	1,310,473	6,209	»	»	»	281,212	277,486	3,234
974,383	146,693	16,668,994	16,055,318	94,891	1,911,650	1,914,665	45,802	»	»	»
168,418	»	1,509,680	1,509,089	»	5,659,329	5,659,329	»	»	»	»
»	48,366	»	»	37,457	»	»	16,699	»	»	»
324,216	2,672,647	72,788,615	71,696,658	1,681,620	14,246,137	11,088,650	523,924	5,802,765	5,460,468	132,897
996,656	1,661,626	»	»	»	»	»	»	»	»	»
327,552	256,627	»	»	»	8,446,432	5,627,552	361,027	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

TABLEAU DES IMPORTATIONS PAR PORT

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	NEMOURS.		ORAN.		MERS-EL-KEBIR		ARZEW.		MOSTAGA	
		QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉ	
			fr.		fr.		fr.		fr.		
Viandes salées	Kilogramme	37	37	110,890	112,098	400	400	300	300	12,281	
Graines. — Sandans	Idem	285	230	44,120	66,839	4	2	304	614	13,374	
Fromages autres que de pâte molle	Idem	12	18	124,015	208,363	1,647	2,847	30	45	17,676	
Poissons de toute sorte	Idem	1	1	72,780	27,325	283	114	20	6	3,451	
Céréales — Blé	Hectolitre	36	704	855	16,985	44	845	»	»		
Céréales — Farine	Kilogramme	2,125	1,538	175,467	52,314	175	50	»	»	11,072	
Pommes de terre	Idem	»	»	462,353	46,235	630	63	4,712	471	131,600	
Légumes secs et leurs farines	Idem	1,606	402	2,170,566	542,642	11,844	2,932	2,842	712	20,204	
Ail	Idem	»	»	338,105	125,232	»	»	1,352	501	30,167	
Fruits — frais de toute sorte	Idem	2,935	731	1,094,675	273,568	33,697	6,850	6,545	791	196,870	
Fruits — secs ou tapés	Idem	56	34	125,899	75,530	1,855	1,113	145	87	104,701	
Fruits — olé gneset	Idem	156	176	160,036	121,155	297	180	103	60	23,903	
Fruits — brute ou tarrée	Idem	»	»	133,817	80,290	»	»	»	»	18,850	
Sucres — raffinés	Idem	1,461	1,461	974,701	974,701	»	»	»	»	170,000	
Café	Idem	434	434	428,772	428,772	12	12	»	»	50,000	
Tabacs — en feuilles ou en côtes	Valeur	»	460	»	199,727	»	25,574	»	»		
Tabacs — fabriqués	Idem	»	»	»	19,217	»	12,335	»	»		
Huiles — d'olive	Kilogramme	416	446	38,888	32,848	141	151	1,134	1,124	18,282	
Huiles — de graines grasses	Idem	»	»	308,544	438,307	4,192	4,601	»	»	43,365	
Bois à construire de pin et de sapin — bruts ou équarris à la hache	Stère	»	»	1,099	44,660	»	»	»	»		
Bois à construire de pin et de sapin — scies, ayant moins de 60 millimètres d'épaisseur	Mètre	»	»	511,104	205,891	36,806	12,780	»	»	39,877	
Matériaux	Valeur	»	768	»	44,024	»	7,300	»	334		
Houille	Quintaux	50	150	14,160	42,570	68,920	204,060	»	»	30	
Fonte, fer et acier	Kilogramme	»	»	232,075	133,080	»	»	»	»	28,587	
Savons ordinaires	Idem	»	»	476,040	333,828	»	»	»	»	101,150	
Acide stéarique ouvré	Idem	»	»	85,160	256,380	»	»	»	»	11,281	
Vins de toute sorte	Hectolitre	1,121	26,730	32,166	604,301	265	5,959	499	10,236	3,173	
Eaux-de-vie	H. d'alcool	20	2,100	2,052	215,037	39	4,881	»	»	411	
Esprits de vin et autres	Idem	15	5,300	1,028	101,112	»	»	4	652	21	
Poterie de terre grossière	Kilogramme	29	14	95,243	28,702	1,947	586	738	221	1,806	
Faïence, porcelaine et grès commun	Idem	»	»	105,730	85,001	121	45	»	»	346	
Verres et cristaux	Valeur	»	2	»	59,603	»	791	»	»		
Tissus — de coton	Idem	»	14	»	2,073,009	»	4,511,789	»	»		
Tissus — de chanvre et de lin	Idem	»	141	»	373,516	»	2,088	»	3,330		
Tissus — de laine	Idem	»	2	»	1,040,085	»	32,561	»	»		
Tissus — de soie	Idem	»	»	»	425,329	»	953	»	»		
Papier et carton	Kilogramme	»	»	165,668	189,778	12	156	2	4	1,329	
Peaux préparées et ouvragées (chaussures comprises)	Valeur	»	306	»	2,212,397	»	57,701	»	»		
Ouvrages en métaux	Idem	»	»	»	223,731	»	1,680	»	»		
Mercerie commune	Kilogramme	»	»	37,172	121,832	205	2,150	40	4,2	11,008	
Meubles	Valeur	»	»	»	56,160	»	1,612	»	165		
Autres articles	Idem	»	82,059	»	3,139,702	»	831,125	»	15,851		
Totaux			114,808		17,183,383		9,777,054		30,587		
Report de l'année antérieure			93,158		18,237,001		2,136,938		56,666		
Augmentations			21,710		»		3,640,120		»		
Diminutions			»		1,053,212		»		20,079		

LIGNE DE TE

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES IMPORTÉES.	UNITÉS	GUELMA.		SOUKARAS	
		QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS	
			fr.		
Chevaux, mules et mulets	Tête	»	»	13	
Bestiaux	Idem	»	»	»	
Peaux brutes de toute sorte	Kilogramme	»	»	»	
Laine en masse	Idem	»	»	»	
Fruits de table de toute sorte	Idem	»	»	»	
Huile fixe d'olive	Idem	»	»	193	
Henné en feuilles	Idem	»	»	»	
Tissus de coton pur	Idem	»	»	184	
Tissus mélange de soie. (Elhadjeb, turbans.)	Idem	»	»	335	
Tissus de laine pure	Idem	»	»	3,730	
Tissus mélange de soie. (Haïks, couvertures, burnous.)	Idem	»	»	336	
Tissus de soie, étoffe pure	Idem	»	»	2,583	
Tissus, étoffe mêlée de fil d'or et d'argent. (Sebaïnbers.)	Idem	»	»	4	
Peaux préparées	Idem	»	»	836	
Peaux ouvrées. (Babouches.)	Idem	»	»	4	
Ouvrages en peaux. (Sellerie.)	Valeur	»	»	»	
Cordages de chanvre	Kilogramme	»	»	»	
Ouvrages en métaux	Valeur	»	»	»	
Mercerie commune	Kilogramme	»	»	»	
Autres	Valeur	»	»	»	
Totaux			»		

Digitized by Google

MARCHANDISES PENDANT L'ANNÉE 1854.

...ENIS.		CHERCHEL.		ALGER.		DELLYS.		BOUGIE.		DJIDJELLI.		STORA.		PHILIPPEVILLE.		BÔNE.		LA CALLE.	
	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
	fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.
	940	1,068	1,068	221,316	221,316	•	•	6,111	6,411	672	672	4,100	4,100	67,260	67,260	14,521	11,521	2,291	2,291
	8,550	8,030	8,430	138,356	111,456	•	•	2,193	1,994	1,254	1,003	177	112	78,652	63,162	20,706	16,015	869	471
	10,189	2,753	2,101	310,341	465,612	•	•	2,653	3,980	1,013	1,500	263	391	144,479	214,440	66,778	60,765	2,625	3,967
	1,032	986	993	174,757	66,215	•	•	286	947	173	54	•	•	31,795	22,006	13,563	4,049	1,200	387
	•	•	•	5,510	165,300	•	•	86	2,200	•	•	•	•	20	600	•	•	•	•
	28,604	38,720	18,275	1,082,276	394,689	•	•	345	73	10,392	3,113	•	•	4,387	1,316	26,147	7,844	•	•
	10,722	23,111	6,942	1,423,497	142,349	•	•	7,960	795	2,207	221	8,363	836	173,053	17,305	156,162	15,315	6,475	647
	3,369	4,715	1,181	458,314	117,133	•	•	5,160	1,307	830	202	240	66	80,015	20,000	27,403	6,851	3,663	771
	6,435	•	•	660,715	210,088	•	•	7,920	3,166	612	365	•	•	100,845	42,739	37,978	15,192	2,370	950
	53,926	2,696	1,002	700,561	144,822	•	•	•	•	50	12	800	200	240,500	60,125	96,978	24,680	5,414	1,339
	1,785	945	674	48,837	25,720	•	•	560	303	569	221	12	6	41,042	17,128	15,227	8,136	•	•
	3,667	316	156	102,732	68,269	•	•	1,624	914	503	452	276	173	48,382	32,682	16,320	12,620	168	65
	2,947	•	•	510,419	156,269	•	•	5,850	3,305	•	•	•	•	57,563	34,501	56,461	30,277	•	•
	90,260	17,932	17,532	1,587,287	1,587,287	•	•	34,657	34,657	10,844	10,341	•	•	683,195	683,195	258,309	258,309	•	•
	22,681	4,035	5,126	858,655	858,655	•	•	22,394	22,394	•	•	•	•	309,625	146,002	91,503	124,101	•	•
	13,077	•	•	•	343,815	•	•	•	6,500	•	•	833	•	•	119,621	•	16,563	•	4,016
	•	•	•	•	299,772	•	•	•	58	•	•	•	•	•	23,401	•	1,184	•	1,561
	8,922	662	302	55,515	50,515	•	•	15	15	1,109	1,199	1,731	1,731	15,681	15,681	8,160	9,160	5,214	5,214
	13,847	2,086	2,953	107,748	347,417	•	•	300	835	613	318	634	691	293,563	299,575	66,303	64,454	1,118	1,123
	4,950	•	•	3,392	34,910	•	•	81	1,580	3	31	11	250	500	13,083	376	3,250	•	•
	4,503	7,050	2,350	1,173,470	564,129	20	15	14,708	8,382	3,240	1,279	475	238	237,218	127,107	140,218	70,169	3,962	1,604
	2,325	•	18,240	•	1,098,038	•	•	•	5,428	•	7,106	•	330	•	63,846	•	73,012	•	3,971
	1,770	•	•	334,330	1,602,990	•	•	818	1,554	15	30	11,920	44,160	15,623	17,170	43,131	166,183	69	270
	3,595	•	•	1,079,972	474,159	•	•	10,849	22,391	1,866	1,186	•	•	160,178	70,346	112,829	46,134	0,858	3,100
	28,849	4,395	3,252	870,490	470,806	•	•	9,889	6,921	6,321	8,025	8	18	213,872	149,692	104,125	72,885	•	•
	23,348	963	2,849	193,960	511,840	•	•	1,218	3,651	458	1,374	•	•	58,510	175,527	12,250	36,751	102	306
	71,642	2,723	66,179	71,218	1,520,733	•	•	4,006	82,071	1,855	57,243	82	1,656	11,302	846,196	15,174	316,025	347	8,514
	38,087	35	3,302	1,700	173,021	•	•	60	10,175	30	3,066	15	1,215	2,040	202,830	853	35,800	3	300
	547	18	1,059	3,250	120,036	•	•	54	5,392	32	3,022	•	•	124	11,011	487	54,366	•	•
	1,545	316	43	152,637	34,846	•	•	39,476	10,043	2,060	624	•	•	68,377	13,686	88,611	17,474	316	95
	974	•	•	165,270	133,810	•	•	200	120	240	120	•	•	68,385	60,964	44,184	10,044	0,142	3,571
	5,654	•	2,990	•	254,612	•	•	•	1,195	•	639	•	0	•	48,841	•	6,329	•	723
	236	•	•	•	7,443,523	•	•	•	2,070	•	252	•	304	•	4,230,665	•	331,656	•	1,338
	10,100	•	1,660	•	829,915	•	•	•	6,931	•	865	•	86	•	323,112	•	258,250	•	237
	913	•	•	•	2,741,303	•	•	•	7,105	•	921	•	965	•	860,558	•	190,084	•	149
	163	•	•	•	1,810,871	•	•	•	•	•	•	•	18,681	•	378,199	•	336,713	•	170
	6,162	816	211	247,662	326,804	•	•	4,605	3,639	1,090	934	•	•	297,529	122,319	29,277	54,567	21	42
	1,563	•	280	•	520,048	•	•	•	11,190	•	492	•	1,158	•	300,573	•	190,420	•	35
	14,343	•	210	•	600,331	•	•	•	6,515	•	563	•	•	•	182,734	•	81,113	•	•
	2,884	•	•	67,735	487,636	•	•	1,166	6,096	132	692	53	125	15,666	93,929	13,986	83,980	•	•
	4,[illegible]80	•	•	•	223,721	•	•	•	2,980	•	473	•	•	•	41,323	•	7,163	•	•
	247,978	•	21,863	•	6,793,935	•	20,632	•	190,992	•	112,518	•	17,575	•	3,072,511	•	(a) 2,020,230	•	(b) 111,316
	750,861	.....	199,542	.....	33,313,314	.....	20,647	.....	497,970	.....	108,745	.....	90,756	.....	14,211,336	.....	5,160,158	.....	460,166
	650,278	.	251,362		32,587,412	....	8,991	....	502,477	.....	104,729	...	38,017	....	11,313,355	...	4,236,783	..	404,109
	110,603	. .	.	.....	1,065,172	....	.	.. ..	.	.	94,020	... ...	32,723	... ...	2,866,181	.. ...	923,475	.	45,767
	.	. . ..	51,620		.	.....	11,656	.....	84,707	.....	.	. . . .	.	.....	.	.....	.	. . .	.

(a) Ce chiffre comprend une somme de 1,250,000 francs, monnaies d'or et d'argent.
(b) Une somme de 562,000 francs est comprise dans l'article entier; elle est relative à des approvisionnements effectués par les conseillers.

VELLE CRÉATION).

AÏN-BEIDA		TEBESSA.		CONSTANTINE.		BISKARA.		TLEMCEN.		LALLA-MAGHRNIA.	
...TÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
	fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.
.	.	.	.	.	.	.	.	163	36,040	15	12,700
.	.	.	.	.	.	.	.	612	11,214	2,081	120,192
.	.	.	.	.	.	.	.	2,950	3,302	14,788	14,785
.	.	.	.	.	.	.	.	2,611	2,611	1,757	1,757
.	.	.	.	.	.	.	.	1,412	356	868	515
.	.	.	.	.	.	310	318	1,766	1,764	1,188	1,188
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	4,318	2,250
.	.	.	.	.	.	.	.	1,008	3,625	315	1,025
.	.	.	.	.	.	18	418	66	3,560	23	960
6	1,890	786	35,000	0	.	682	14,797	422	6,545	1,384	3,644
.	.	.	.	.	.	300	30,000	.	.	.	.
4	2,830	620	15,000	.	.	9	1,300	.	.	21	2,160
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	3	73
.	.	.	.	.	.	.	.	40,066	120,258	2,292	16,044
.	.	.	.	.	.	.	.	19,066	571,980	2,787	65,810
.	.	.	.	.	.	.	.	.	135	315	615
.	.	.	.	.	.	.	.	832	832	179	179
.	.	.	.	.	.	.	.	.	2,733	.	536
.	.	.	.	.	.	.	.	22	133	202	1,212
.	333	.	.	.	.	.	836	.	30,335	.	17,750
.....	6,513	.....	50,000	.....	.	.....	47,330	.....	820,438	.....	260,527

Digitized by Google

TABLEAU DES RECETTES EFFECTUÉES PENDANT L'ANNÉE 1854.

BUREAUX DE PERCEPTION	DROITS à l'importation	DROITS de navigation	RECETTES accessoires et accidentelles.	TOTAL des produits de douane.	DROITS d'octroi.	TOTAL général.
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
LIGNES DE MER.						
Alger	739,274	116,515	78,788	936,557	786,557	1,723,114
Cherchel	7,453	724	77	8,254	20,183	28,437
Tenes	30,629	8,200	486	36,286	43,696	82,985
Mostaganem	64,184	8,133	383	72,680	74,565	147,245
Arzew	878	1,924	46	2,848	2,448	5,298
Mers-el-Kebir	8,565	56,932	3,700	69,197	2,774	71,971
Oran	476,108	5,856	53,846	535,616	436,917	974,527
Nemours	2,541	872	119	3,323	9,525	12,848
Dellys	25	313	71	409	4,382	4,761
Bougie	18,116	1,950	158	18,224	30,154	48,378
Djidjelli	2,065	1,243	163	4,311	11,177	15,488
Stora	2,611	31,216	237	33,456	1,163	34,651
Philippeville	305,982	113	64,044	376,139	409,658	779,797
Bône	142,381	43,114	6,974	192,466	142,324	334,793
La Calle	3,703	118,197	766	122,666	4,280	126,946
TOTAL	1,802,795	396,898	209,743	2,409,434	1,981,833	4,391,267
LIGNES DE TERRE.						
Tlemcen	37,839	"	1,008	38,847	34	38,881
Lalla-Maghrnia	9,156	"	37	9,167	25	9,212
Guelma	5,581	"	1,570	7,151	"	7,151
Soukaras	49,173	"	3,990	53,163	5	53,168
Aïn-Beïda	1,061	"	2	1,063	"	1,063
Tebessa	26,248	"	1,069	27,317	50	27,367
Constantine	"	"	468	468	"	468
Biskara	5,800	"	16	5,810	"	5,810
TOTAL	134,852	"	8,154	143,006	114	143,120
REPORT des lignes de mer	1,802,765	396,898	209,743	2,409,434	1,981,833	4,391,267
TOTAL GÉNÉRAL	1,637,847	396,898	217,867	2,552,446	1,981,947	4,534,387

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPAUX PRODUITS IMPORTÉS EN 1854.

(Commerce général.)

DÉSIGNATION PAR MARCHANDISES.	UNITÉS.	EXERCICE 1854. Quantités provenant de la consommation de France.	EXERCICE 1854. Quantités provenant des entrepôts de France et de l'étranger.	EXERCICE 1854. Total.	EXERCICE 1854. Valeurs.	EXERCICE 1853. Quantités provenant de la consommation de France.	EXERCICE 1853. Quantités provenant des entrepôts de France et de l'étranger.	EXERCICE 1853. Total.	EXERCICE 1853. Valeurs.	COMPARAISON DES VALEURS. En plus.	COMPARAISON DES VALEURS. En moins.
					fr.				fr.	fr.	fr.
Viandes salées	Kilog.	316,015	143,509	459,524	459,525	457,812	36,135	493,945	493,945	.	31,809
Graisses, saindoux	Idem	237,030	117,206	354,236	251,040	310,039	230,326	670,365	463,572	.	182,532
Fromages	Idem	592,603	83,660	676,297	1,014,440	650,922	49,295	709,217	1,064,929	.	50,389
Poissons	Idem	202,690	127,003	329,735	127,891	224,529	166,536	423,063	140,450	.	12,559
Farines de froment	Idem	963,731	481,335	1,446,070	434,124	3,847,558	259,207	4,106,765	1,237,042	.	802,918
Pommes de terre	Idem	682,193	1,801,610	2,483,978	216,395	1,160,059	1,581,825	2,741,884	274,152	.	25,757
Légumes secs et leurs farines	Idem	221,947	691,341	913,488	224,566	743,099	595,363	1,338,462	331,632	.	106,261
Riz	Idem	191,722	969,073	1,151,795	460,716	890,164	1,030,772	1,520,936	608,383	.	147,665
Fruits frais	Idem	167,210	2,478,847	2,646,056	580,651	281,892	3,173,145	3,454,237	718,715	.	138,064
Fruits secs ou tapés	Idem	63,710	355,345	419,007	251,140	71,863	56,166	127,700	78,082	173,758	.
Fruits oléagineux	Idem	101,302	131,672	232,224	202,034	110,353	191,449	301,802	190,913	11,115	.
Sucres brute ou terré	Idem	72	577,130	577,202	346,322	0	512,365	512,394	307,437	38,885	.
Sucres raffinés	Idem	2,864,252	.	3,864,252	3,864,252	3,711,412	.	3,711,412	3,721,467	142,785	.
Café	Idem	0,960	1,743,946	1,750,654	2,113,026	10,213	1,413,825	1,424,038	1,753,456	359,570	.
Tabacs en feuilles ou en côtes	Valeur	110,903	664,179	775,082	775,082	70,091	520,156	595,147	595,147	179,935	.
Tabacs fabriqués	Idem	163,467	162,995	306,462	306,462	90,126	23,250	113,376	113,376	253,086	.
Huiles d'olives	Kilog.	63,576	87,943	151,519	151,519	99,499	30,350	129,849	123,849	7,670	.
Huiles de graines grasses	Idem	1,227,545	5,271	1,232,636	1,356,151	1,906,074	11,513	1,677,867	2,220,676	.	699,545
Bois à construire brute ou équarrie à la hache	Stère	1,076	6,650	6,626	147,325	1,028	11,979	13,007	325,183	.	177,758
Bois à construire sciés, ayant moins de 38mm d'épaisseur	Mètre	637,354	1,902,439	2,539,793	1,147,351	278,450	1,700,186	2,034,036	956,944	190,407	.
Matériaux	Valeur	1,006,922	240,359	1,337,281	1,337,281	980,948	146,451	1,129,399	1,129,399	207,882	.
Houille	Quintaux	41,149	431,384	472,573	1,476,427	26,919	255,846	282,764	848,292	628,135	.
Fonte, fer et acier	Kilog.	1,248,555	657,051	1,646,506	706,110	1,073,660	383,736	1,457,396	628,356	78,054	.
Savon ordinaire	Idem	1,014,232	.	1,644,232	1,150,903	1,715,711	10	1,715,751	1,201,025	.	50,060
Acide oléarique ouvré	Idem	282,001	.	282,001	646,001	273,493	.	273,493	620,479	25,522	.
Vins de toute sorte	Hectol.	159,183	12,217	182,730	3,963,133	316,180	76	316,262	6,096,429	.	3,133,267
Eaux-de-vie	Idem	9,257	2,851	6,180	1,038,047	7,356	594	7,950	657,210	36,831	.
Esprit-de-vin et autres	Idem	3,137	671	3,808	383,910	6,435	286	6,723	672,300	.	130,461
Poterie de terre grossière	Kilog.	375,124	100,205	475,331	133,884	490,201	20,231	520,332	156,860	.	24,976
Faïence, porcelaine et grès communs	Idem	612,304	331,331	973,635	566,831	580,111	200,320	780,631	569,405	.	2,644
Verres et cristaux	Valeur	381,117	32,970	414,081	414,081	473,891	23,797	497,688	497,688	.	83,607
Tissus de coton	Idem	14,989,068	4,702,127	19,701,195	19,701,195	14,783,622	521,985	15,305,607	15,305,607	4,395,588	.
Tissus de chanvre et de lin	Idem	1,671,069	104,849	1,776,018	1,778,918	2,075,745	7,795	2,083,541	2,083,541	.	304,623
Tissus de laine	Idem	4,796,718	427,941	5,224,659	5,221,659	4,697,876	158,172	4,856,048	4,856,048	368,011	.
Tissus de soie	Idem	2,277,655	235,045	2,012,600	2,013,600	1,515,483	242,659	1,758,141	1,758,141	850,056	.
Poivre et cubèbe	Kilog.	566,611	1,276	668,117	702,906	546,103	708	547,201	674,600	.	175,985
Peaux préparées et ouvragées	Valeur	2,147,477	982,729	6,130,276	3,130,276	1,670,935	190,409	1,780,344	1,780,344	1,349,932	.
Ouvrages en métaux	Idem	1,114,182	7,621	1,121,804	1,121,804	997,239	10,257	1,003,496	1,003,496	118,308	.
Mercerie commune	Kilog.	120,596	11,091	131,687	708,166	215,065	16,600	230,611	932,382	.	162,196
Meubles	Valeur	351,205	8,546	342,751	242,751	266,584	6,905	273,489	273,489	69,262	.
Autres articles	Idem	.	.	.	10,235,668	.	.	.	14,069,261	3,305,251	.
Totaux des valeurs					81,234,447				72,788,015	11,819,953	3,403,521
Augmentation										8,416,432	

Le mouvement du commerce, resté à peu près stationnaire pour l'ensemble des opérations, révèle néanmoins des indices favorables, au point de vue du développement de la colonie.

La valeur totale des importations s'élève à la somme de 81,234,447 francs, excédant celle de 1853 de 8,446,432 francs.

Digitized by Google

L'Algérie n'a tiré de l'étranger que le cinquième des produits importés. Le reste lui a été fourni par le marché métropolitain.

Le pavillon national a conservé presque le monopole de ces transports, où le pavillon étranger ne figure que pour un douzième. Les navires français ont également concouru, pour plus d'un tiers, aux chargements des marchandises venues directement de l'étranger.

Placées sous l'empire des circonstances exceptionnelles, et aussi parce que plusieurs d'entre elles ont leurs similaires dans la colonie, les denrées alimentaires présentent toutes des diminutions que l'on remarque aussi sur les vins et les eaux-de-vie, dont la cause d'affaiblissement est généralement connue, les huiles de graines grasses, les tissus de lin et de chanvre, les papiers et les cartons. En revanche, on remarque des améliorations sur les fruits secs, les sucres, le café, les tabacs, les bois sciés, les matériaux, la houille, les tissus de coton, de laine et de soie, les peaux préparées et ouvrées et les ouvrages en métaux, lesquels, par leur importance, compensent largement les dépressions et témoignent de la prospérité croissante du pays.

Nous devons signaler la diminution que présentent les farines, diminution qui prouve en faveur de l'accroissement que prennent la culture des céréales et les moyens de trituration.

On ne demande guère plus aujourd'hui à la France que les quantités nécessaires aux besoins de la fabrication du pain de luxe; or, par suite du perfectionnement apporté à la préparation des farines dans la colonie, ces besoins iront toujours en décroissant, tout en fournissant davantage à la métropole ou à notre armée.

Voici dans quel ordre d'importation se présentent les pays avec lesquels nous avons entretenu des relations commerciales.

France et ses entrepôts	83. 00 p. 0/0
Angleterre	8. 00
Espagne	3. 00
États barbaresques	2. 00
Deux-Siciles	0. 80
Autriche	0. 70
Suède et Norwége	0. 60
Toscane	0. 50
États-Sardes	0. 40
Ports non occupés de l'Algérie	0. 35
États-Romains	0. 25
États-Unis	0. 20
Portugal	0. 05
Association allemande	0. 05
Autres puissances	0. 10

A l'exception du Portugal, des États-Unis et de l'Association allemande, qui ne nous avaient encore rien expédié, on retrouve la désignation des mêmes puissances qu'en 1853, mais l'ordre dans lequel elles figurent s'est modifié.

Ainsi, après la France, viennent l'Angleterre et l'Espagne, qui non-seulement ont gardé la priorité sur les autres, mais encore ont amélioré, la première surtout, leur position relative. Les États barbaresques, qui n'occupaient, en 1853, que le sixième rang, se sont élevés au quatrième, se substituant ainsi à la Suède et à la Norwége descendues au septième. L'Autriche et la Toscane se sont également élevées, tandis que les États-Sardes et les États-Romains ont rétrogradé.

L'accroissement observé sur les relations avec l'Espagne porte principalement sur les farineux, les fruits de table, les vins et eaux-de-vie, les tissus de coton, les nattes et tresses. Celui relatif à l'Angleterre a été

déterminé par l'arrivée de très-fortes quantités de houille nécessaires aux industries et aux marines à vapeur de l'État et du commerce, ainsi que de tissus anglais venus de Gibraltar et destinés au commerce interlope. L'augmentation se rapportant aux États barbaresques est due à l'importation par terre des tissus à l'usage exclusif des indigènes : celle que fait ressortir l'Autriche provient des transports de bois propres aux constructions. Quant à l'excédant remarqué aux États-Unis, il doit être seulement attribué à un chargement de farines importées exceptionnellement.

En somme, toutes les puissances sont en augmentation sur la période qui sert de comparaison, sauf les États-Sardes, qui présentent un déficit de 57,552 francs, pesant sur le riz.

Les quatre cinquièmes des importations ont été effectués par les ports principaux d'Alger, d'Oran, de Philippeville et de Bône, où se trouvent les grands centres de population et d'où l'on expédie sur tous les autres points de la côte et dans l'intérieur des terres les objets nécessaires à l'alimentation de l'armée, des villes, des villages agricoles et même des tribus arabes.

Moins favorisés que ces grands centres desservis par des lignes de bateaux à vapeur offrant au commerce plus d'économie et de célérité dans les transports, les ports secondaires n'ont pas moins tiré de l'étranger, et principalement de France, diverses marchandises nécessaires à la consommation locale.

La part prise par chaque bureau dans ce mouvement se trouve indiquée ci-après :

Alger	41. 38 p. o/o
Oran	21. 15
Philippeville	17. 49
Bône	6. 33
Mostaganem	1. 67
Tlemcen	1. 01
Tenez	0. 92
Bougie	0. 62
La Calle	0. 60
Soukaras	0. 42
Lalla-Maghrnia	0. 33
Cherchel	0. 25
Djidjelli	0. 24
Nemours	0. 15
Stora	0. 11
Autres bureaux	0. 22

Comparé à l'exercice antérieur, le total des importations par port accuse, en faveur de 1854, des améliorations pour Mers-el-Kebir, Tenez, Alger, Dellys, Djidjelli, Stora, Philippeville, Bône et La Calle, et des diminutions pour Oran, Arzew, Mostaganem, Cherchel et Bougie. Ces quatre derniers ports ont reçu des villes principales une grande partie de leurs approvisionnements.

En ce qui concerne les lignes de terre, il ne s'est effectué d'opérations relativement importantes que par les bureaux de Soukaras, Biscara, Tebessa, Tlemcen et Lalla-Maghrnia. Celles des autres localités où se trouve installé un service de douane sont encore insignifiantes. Les éléments principaux de nos transactions sont les animaux vivants, les peaux brutes, les peaux préparées et ouvrées et principalement les tissus à l'usage des indigènes.

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF, PAR CLASSE, DE MARCHANDISES EXPORTÉES.

(Valeurs.)

CLASSE DE MARCHANDISES		MARCHANDISES EXPORTÉES en 1854. Commerce général.	MARCHANDISES EXPORTÉES en 1854. Commerce spécial.	MARCHANDISES EXPORTÉES en 1853. Commerce général.	MARCHANDISES EXPORTÉES en 1853. Commerce spécial.	RÉSULTATS COMPARATIFS. (1854.) Augmentations. Commerce général.	RÉSULTATS COMPARATIFS. (1854.) Augmentations. Commerce spécial.	RÉSULTATS COMPARATIFS. (1854.) Diminutions. Commerce général.	RÉSULTATS COMPARATIFS. (1854.) Diminutions. Commerce spécial.
Matières animales.	Animaux vivants	1,579,892	1,579,892	680,617	680,617	899,075	899,075	»	»
	Produits et dépouilles d'animaux	5,132,008	5,126,515	6,820,965	6,820,965	»	»	3,088,057	3,094,652
	Pêche. (Poissons et corail brut.)	1,255,819	1,255,819	1,364,941	1,364,941	»	»	100,122	109,122
	Substances propres à la médecine et à la parfumerie	25	25	»	»	25	25	»	»
	Matières dures à tailler	95,901	95,901	150,974	150,974	»	»	55,073	55,075
Matières végétales.	Farineux alimentaires	22,736,546	22,756,346	13,101,185	13,101,185	9,635,161	9,635,161	»	»
	Fruits et graines	135,550	135,550	205,512	205,500	»	»	69,962	69,950
	Denrées coloniales de consommation	1,779,578	1,775,520	1,158,217	1,096,656	641,361	678,864	»	»
	Sucs végétaux	2,821,233	2,821,233	1,955,632	1,935,152	885,401	886,081	»	»
	Espèces médicinales	5,049	5,049	29,052	27,431	»	»	24,005	22,582
	Bois communs	39,916	39,918	34,153	34,153	5,765	5,765	»	»
	Bois exotiques	2,641	2,641	535	555	2,100	2,100	»	»
	Fruits, tiges et filaments à ouvrer	169,072	169,972	186,887	186,887	3,085	3,085	»	»
	Teintures et tannins	137,949	137,949	27,838	27,838	110,111	110,111	»	»
	Produits et déchets divers	835,203	835,203	194,805	194,805	640,398	640,398	»	»
Matières minérales.	Pierres, terres et combustibles minéraux	8,748	8,748	8,577	8,577	171	171	»	»
	Métaux	2,228,406	2,228,406	1,176,233	1,174,611	1,052,173	1,053,795	»	»
Fabrications.	Produits chimiques	5,229	3,229	3,128	3,128	101	101	»	»
	Teintures préparées	11,100	11,100	22,211	22,211	»	»	11,111	11,111
	Couleurs	2,379	2,379	1,029	1,029	1,350	1,350	»	»
	Compositions diverses	434,804	412,472	551,809	299,224	82,955	115,248	»	»
	Boissons	35,160	27,688	8,324	1,514	26,856	20,174	»	»
	Vitrifications	7,484	7,484	6,045	10,460	»	»	550	2,070
	Fils	20	20	122	12	»	14	90	»
	Tissus de toute sorte	3,189,169	1,950,683	1,946,967	643,257	1,242,202	1,287,426	»	»
	Papier et ses applications	24,557	24,557	17,584	17,584	6,773	6,773	»	»
	Ouvrages en matières diverses	1,377,202	1,358,622	1,339,392	1,332,368	37,810	20,454	»	»
Or, argent et billon		100,000	106,000	26,800	26,800	79,200	79,200	»	»
Totaux		42,170,068	40,856,725	30,782,592	29,566,117	15,352,059	15,457,874	3,958,583	3,965,266
Report de l'année antérieure		50,782,592	29,366,117	»	»	5,958,583	3,965,266	»	»
Augmentations		11,393,476	11,492,608	»	»	11,593,476	11,492,608	»	»
Diminutions		»	»	»	»	»	»	»	»

TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS EN 1854.

(Commerce général.)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	EXERCICE 1854. Quantités exportées pour la France.	EXERCICE 1854. Quantités exportées pour l'étranger.	EXERCICE 1854. Total.	EXERCICE 1854. Valeurs.	EXERCICE 1853. Quantités exportées pour la France.	EXERCICE 1853. Quantités exportées pour l'étranger.	EXERCICE 1853. Total.	EXERCICE 1853. Valeurs.	COMPARAISON (valeurs) en plus.	COMPARAISON (valeurs) en moins.
					francs.				francs.	francs.	francs.
Chevaux	Nombre.	60	960	1,020	522,800	70	10	80	41,880	480,920	»
Bêtes bovines	Idem..	361	1,984	2,345	456,550	324	320	644	120,030	336,520	»
Bêtes à laine	Idem..	33,202	6,305	34,607	530,004	26,484	12,276	38,760	465,102	73,902	»
Sangsues	Idem..	876,200	42,200	918,400	40,925	770,700	54,600	825,300	41,278	0,650	»
Peaux brutes	Kilog..	308,713	85,027	894,240	1,176,295	1,511,850	135,191	1,647,041	2,067,847	»	891,552
Laine en masse	Idem..	1,554,872	2,213	1,557,087	1,357,087	4,345,190	1,600	4,346,890	3,346,890	»	2,709,803
Soies	Idem..	1,003	150	1,212	40,013	4,550	»	4,599	117,226	»	77,213
Cire brute	Idem..	58,162	10,740	68,902	127,008	70,032	12,026	82,058	164,110	»	36,212
Graisse. (Suif brut.)	Idem..	270,630	60	270,690	162,314	206,650	110	206,760	123,010	39,303	»
Poissons de mer de toute sorte	Idem..	3,413	2,150	5,563	1,610	10,666	2,450	13,116	3,731	»	2,061
Corail brut	Idem..	1,618	21,424	23,042	1,192,100	3,071	24,086	27,157	1,357,850	»	165,750
Os, sabots et autres de bétail	Idem..	713,025	»	713,025	96,976	936,817	60	936,877	152,825	»	56,749
Céréales — Blé	Hectol.	848,141	200,179	1,048,360	15,721,800	540,228	3,344	543,560	9,690,295	7,034,705	»
Céréales — Orge	Idem..	311,018	230,100	541,018	3,857,336	323,354	178,954	502,308	3,517,075	340,251	»
Céréales — Maïs	Idem..	6,160	»	6,160	43,120	2,777	»	2,777	19,430	23,681	»
Céréales — Avoine	Idem..	15,897	»	15,897	95,322	13,868	»	13,868	83,208	12,111	»
Céréales — Farines	Kilog..	343,665	3,481,532	3,727,187	1,118,150	36,095	»	36,095	11,000	1,107,150	»
Pain et biscuits	Idem..	16,070	2,680,047	2,696,117	809,834	»	»	»	»	809,834	»
Légumes secs	Idem..	4,340,140	377	4,340,517	1,085,114	3,036,205	4,868	3,031,073	757,768	327,346	»
Fruits — frais	Idem..	250,829	6,050	260,879	60,207	421,150	2,640	426,770	100,591	»	40,384
Fruits — secs ou tapés	Idem..	75,258	737	76,005	45,743	148,759	474	149,633	89,770	»	44,026
Tabacs — en feuilles ou en côtes	Idem..	1,320,567	9,979	1,330,386	1,750,721	1,000,191	44,082	1,044,273	1,235,344	465,377	»
Tabacs — fabriqués	Idem..	36,663	50,189	86,852	439,482	26,343	29,889	56,234	291,168	238,294	»
Huile d'olive	Idem..	2,466,632	»	2,466,632	2,480,632	1,944,199	»	1,944,199	1,914,199	572,433	»
Foin, paille	Idem..	422,671	9,633,782	9,456,453	776,205	38,658	10,260	48,918	3,014	773,491	»
Drilles	Idem..	966,754	»	669,754	164,754	1,848,240	»	1,848,240	200,246	»	35,492
Minerais — de fer	Idem..	3,330,944	»	3,330,944	166,547	213	»	213	11	166,536	»
Minerais — de cuivre	Idem..	438,383	298,029	737,611	78,701	977,588	329,102	1,006,690	100,660	»	21,965
Minerais — de plomb	Idem..	3,307,791	»	3,307,791	1,650,775	3,112,318	»	3,112,318	968,748	117,027	»
Minerais — d'antimoine	Idem..	33,367	»	33,367	13,347	81,964	»	81,964	32,657	»	19,310
Chanvre en tiges brutes	Idem..	»	772	772	68	73,342	»	73,342	7,354	»	7,286
Coton	Idem..	12,369	»	12,369	18,554	4,301	»	4,301	8,453	12,101	»
Nattes et tresses	Idem..	13,096	1,146	14,242	40,400	24,239	9,165	33,451	166,072	»	101,366
Vannerie	Idem..	12,866	150	13,016	13,104	11,787	1,465	13,252	17,520	»	4,416
Feuilles de palmier nain	Idem..	207,336	»	207,336	20,736	15,187	»	15,187	1,519	19,219	»
Objets de collection	Valeur.	19,833	2,165	20,998	20,998	29,769	550	30,319	30,319	»	9,321
Autres articles	Idem..	»	»	»	3,418,497	»	»	»	3,353,076	2,865,421	»
TOTAUX					42,176,068				30,732,592	15,925,555	4,532,079

(1) Ces chiffres représentent la valeur officielle, tandis que la valeur réelle de ces marchandises élève ces chiffres, savoir :

	1854.	1853.
Blé	20,208,000f	12,890,225f
Orge	8,265,720	7,542,120

AUGMENTATION..... 11,308,470

Digitized by Google

TABLEAU, PAR PORT, DES PRINCIPALES MARC

(Co

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉS.	NEMOURS.		ORAN.		MERS-EL-KEBIR.		ARZEW.		MOSTAGANEM.		TENEL
		QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.
			fr.		fr.		fr.		fr.		fr.	
Bêtes de somme	Nombre	5	1,500	23	3,990	44	17,360	730	364,800	•	•	•
Bêtes bovines	Idem	34	6,800	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Bêtes à laine	Idem	60	720	400	4,800	2,055	94,420	•	•	•	•	[illegible]
Sangsues	Idem	•	•	8,500	475	4,000	200	•	•	10,500	825	•
Peaux brutes	Kilog.	•	•	68,027	189,240	13,250	32,045	•	•	26,390	91,002	[illegible]
Laine en masse	Idem	•	•	605,686	605,686	3,050	3,050	•	•	79,140	78,140	•
Cire brute	Idem	•	•	8,555	19,110	•	•	•	•	1,945	3,890	[illegible]
Graisse. (Suif brut.)	Idem	•	•	46,048	27,485	•	•	•	•	160	240	[illegible]
Os, sabots et cornes de bétail	Idem	•	•	126,943	11,111	•	•	•	•	41,920	4,192	[illegible]
Corail brut	Idem	•	•	•	•	819	20,900	202	10,100	•	•	•
Céréales — Blé	Hectolitre	9	135	131,505	1,972,575	34,821	527,319	4,419	66,180	80,326	1,207,800	[illegible]
Céréales — Maïs	Idem	•	•	36	252	•	•	•	•	•	•	•
Céréales — Orge	Idem	124	868	217,286	1,524,502	55,382	387,674	9,951	41,657	77,407	531,849	[illegible]
Céréales — Avoine	Idem	•	•	229	1,374	260	1,014	•	•	•	•	•
Céréales — Farines	Kilog.	•	•	1,171,115	879,671	290,300	88,800	49,029	6,754	400	120	•
Pain et biscuits	Idem	•	•	995,688	918,117	96,998	8,508	2,719	813	•	•	•
Légumes secs	Idem	•	•	265,568	66,392	31,603	7,923	•	•	423,604	105,901	[illegible]
Fruits — frais	Idem	1,350	270	260	83	•	•	•	•	•	•	•
Fruits — secs ou tapés	Idem	•	•	6,586	4,049	•	•	•	•	•	•	•
Tabacs — en feuilles ou en côtes	Idem	6	8	32	42	136,380	177,301	•	•	•	•	•
Tabacs — fabriqués	Idem	233	1,225	•	•	7,970	40,711	•	•	•	•	•
Huile d'olive	Idem	•	•	94,979	94,379	20	20	•	•	•	•	•
Foin, paille	Idem	217	15	•	•	3,700	296	83,651	6,392	•	•	[illegible]
Drilles	Idem	•	•	47,998	1,439	•	•	•	•	168,000	5,040	[illegible]
Minerais — de fer	Idem	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Minerais — de cuivre	Idem	3,020	724	•	•	•	•	•	•	•	•	[illegible]
Minerais — de plomb	Idem	75,534	22,660	510	155	•	•	•	•	•	•	•
Minerais — d'antimoine	Idem	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Coton	Idem	•	•	5,014	7,991	4,818	7,228	•	•	•	•	•
Autres articles	Valeur	•	•	•	1,020,010	•	9,025,000 (a)	•	20,538	•	99,000	•
Totaux		•	34,923	•	6,184,437	•	3,248,212	•	317,234	•	2,067,070	•
Année 1853		•	36,749	•	7,572,507	•	1,985,263	•	35,659	•	1,631,417	•
Augmentations		•	•	•	•	•	1,262,949	•	491,582	•	435,632	•
Diminutions		•	1,817	•	1,388,109	•	•	•	•	•	•	•

(a) Le chiffre de 2,025,000 francs provient, presque en totalité, de tissus importés de France et réexportés à destination de l'étranger.

Le commerce d'exportation a reçu une impulsion très-active, qui s'est traduite par une somme de 42,176,068 francs offrant, comparativement à 1853, une augmentation de 11,393,476 francs représentant presque la moitié du chiffre des exportations de cette dernière période.

Digitized by Google

ES EXPORTÉES PENDANT L'ANNÉE 1854.

ul.)

HECREHEL.		ALGER.		DELLYS.		BOUGIE.		DJIDJELLI.		STORA.		PHILIPPEVILLE.		BÔNE.		LA CALLE.	
TÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	QUANTITÉS.	VALEURS.
	fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.		fr.
»	»	250	129,500	»	»	»	»	»	»	27	11,750	»	»	4	2,000	2	1,000
»	»	963	189,950	»	»	»	»	»	»	221	66,200	»	»	1,101	819,300	28	5,200
77	6,300	38,907	466,706	»	»	»	»	»	»	2,219	26,968	»	»	25	300	2	24
»	»	472,000	23,600	»	»	»	»	7,000	350	15,000	750	950,100	18,045	152,100	7,605	14,300	715
»	»	339,182	405,650	»	»	13,827	11,130	17	21	2	1	175,056	161,100	183,122	100,029	16,276	8,237
57	157	298,611	298,111	»	»	»	»	»	»	146	146	518,826	518,826	49,064	46,061	3,102	2,102
»	»	35,843	76,086	»	»	2,465	4,463	92	184	»	»	5,760	11,950	10,733	21,466	315	630
»	»	177,137	166,282	»	»	»	»	»	»	»	»	36,293	92,976	8,992	5,395	60	36
»	»	366,013	41,621	»	»	36,266	6,153	»	»	»	»	29,510	3,300	101,543	29,266	4,000	1,315
»	»	549	27,450	»	»	»	»	»	»	»	»	83	4,150	5,245	262,250	15,029	796,000
82	61,530	168,176	2,382,640	776	11,645	50,689	760,320	62,280	934,185	»	»	263,750	3,956,250	134,405	2,016,075	2,210	33,150
»	»	6,165	62,735	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
16	3,832	74,211	816,706	»	»	702	1,013	»	»	»	»	21,518	150,626	8,501	29,137	»	»
56	550	15,333	92,781	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	1,958,521	576,537	»	»	»	»	»	»	»	»	261,961	79,488	»	»	»	»
»	»	1,591,321	481,304	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
18	3,600	1,818,090	454,087	»	»	42,621	11,820	»	»	»	»	146,451	23,360	562,361	140,500	»	»
»	»	252,631	63,070	»	»	1,601	350	»	»	»	»	4,023	735	8,016	1,729	»	»
»	»	67,563	40,538	»	»	213	146	»	»	»	»	1,535	921	148	88	»	»
»	»	1,029,696	1,335,685	»	»	»	»	»	»	»	»	41,475	53,017	122,791	159,026	»	»
»	»	63,010	819,550	»	»	»	»	»	»	»	»	1,023	8,115	»	»	»	»
20	500	753,984	753,984	78,012	76,012	1,260,482	1,260,482	364,950	364,950	»	»	»	»	8,132	8,132	»	»
18	67	9,505,195	448,433	»	»	»	»	»	»	»	»	1,172,200	93,776	2,938,660	235,093	»	»
»	»	277,997	42,700	»	»	39,500	1,165	»	»	»	»	142,330	5,270	66,000	1,980	440	13
»	»	25	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3,285,005	164,250	45,030	2,301
»	»	362,060	36,207	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	11,945	2,400
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,000	388	13,000	3,900	5,111,121	1,023,730
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	35,367	35,367	»	»	»	»
»	»	7,355	11,033	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	16,352	»	8,040,070	»	»	»	60,807	»	»	»	»	»	1,015,250	»	607,520	»	31,040
	90,101	»	11,485,100	»	69,727	»	2,111,023	»	1,299,962	»	25,835	»	6,166,818	»	3,956,726	»	1,916,922
»	165,966	»	8,066,189	»	61,701	»	1,235,082	»	145,025	»	56,238	»	3,389,417	»	1,990,166	»	2,068,367
	»	»	2,816,007	»	7,936	»	670,941	»	1,154,027	»	27,000	»	5,803,795	»	1,900,531	»	»
»	75,775	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	151,445

Nos échanges avec la France sont évalués à plus de 29 millions et ceux avec l'étranger à 12 millions environ, c'est-à-dire aux 2/6.

Digitized by Google

De même qu'à l'importation, le pavillon français a eu la plus large part dans les transports de nos produits; mais, proportion gardée, le pavillon étranger a couvert une plus forte quantité de marchandises. Cela tient aux affrétements assez nombreux effectués par l'intendance militaire, à défaut d'un nombre suffisant de navires nationaux, de plusieurs bâtiments étrangers pour transporter les approvisionnements de notre armée d'Orient.

Le commerce extérieur de l'Algérie s'est réparti entre 13 puissances. Elles n'étaient qu'au nombre de 11 pendant l'année antérieure. Le rang que chacune d'elles occupe dans ce mouvement est établi par le relevé transcrit ci-après.

France	67. 00 p. 0/0
Turquie	9. 00
Angleterre	8. 00
Espagne	6. 00
État-Sardes	5. 50
Belgique	0. 40
États-Romains	0. 30
États barbaresques	0. 20
Suède et Norwége	0. 07
Ports non occupés de l'Algérie	0. 03
Antriche	

Cette proportion, rapprochée de celle relative à la période de 1853, conduit aux observations suivantes.

Immédiatement après la France, qui entre dans les exportations pour les 4/5, s'est placée la Turquie avec un chiffre d'autant plus notable, que nos transactions avec cette puissance avaient été, jusqu'à présent, tout à fait nulles. Mais on doit faire connaître que les 5 millions environ qui lui sont attribués tiennent à une cause exceptionnelle, c'est-à-dire à l'envoi d'objets de consommation destinés à l'armée française d'Orient et à notre flotte de la mer Noire.

L'Angleterre et l'Espagne se présentent ensuite avec de fortes augmentations. Du dernier rang où ils se trouvaient relégués, en 1853, les États-Sardes se sont élevés au quatrième, offrant un excédant de 3 millions. La Toscane s'est maintenue à sa place, tout en améliorant sa position. Après ce duché, viennent la Suède et la Norwége, qui ne nous avaient encore rien demandé, les ports non occupés de la colonie, et enfin, l'Autriche, pour une part insignifiante.

Les céréales en grains et en farines, qui, en y comprenant le pain et les biscuits de mer, sont représentées par un chiffre très-élevé (21,648,571 francs), qui mérite de fixer l'attention, soit les 2/3 du total général, les animaux vivants, les laines en masse, les graisses, le corail, le légumes secs, les tabacs, l'huile d'olive, les fourrages, les drilles et les minerais, sont les produits dominants à l'exportation. Les autres articles, d'un ordre secondaire, figurent pour une somme d'environ 20 millions.

Comparés à ceux expédiés en 1853, la plupart des produits se présentent en augmentation, et compensent avantageusement la défaveur qui atteint le corail, nonobstant l'accroissement des bateaux exerçant cette industrie, les fruits que l'on consomme sur les lieux de production, les minerais de cuivre et d'antimoine, et les nattes et tresses. Nous ajouterons à ces dépressions celles qui pèsent sur les peaux brutes et, par suite, sur les os et cornes de bétail provenant de l'abatage d'un nombre inférieur de bestiaux, depuis la diminution de l'effectif de l'armée d'Afrique; enfin, celle qui est relative aux laines a sa source moins dans le médiocre rendement des toutes que dans les prétentions trop élevées des détenteurs arabes qui, se trouvant dans l'aisance par suite de la vente avantageuse de leurs céréales, ne se sont pas pressés de livrer les laines de leurs bestiaux dont ils possèdent pourtant des approvisionnements considérables et qu'ils seront sans doute obligés de vendre à des prix plus modérés.

Par les raisons déduites, en ce qui concerne les importations, les exportations se sont effectuées, en ma-

Digitized by Google

jeure partie, par les ports principaux sur lesquels ont été dirigées, des autres ports, la plupart des marchandises livrées au commerce extérieur et qui sont comprises dans l'ensemble de nos échanges pour les 8/12.

Ainsi qu'on le remarquera par le classement ci-dessous, dans leur ordre d'importance, presque tous les ports secondaires ont, néanmoins, effectué des opérations relativement satisfaisantes.

Alger	23. 86 p. o/o
Oran	16. 20
Philippeville	15. 76
Bône	9. 36
Tenez	8. 45
Mers-el-Kebir	7. 28
Mostaganem	6. 13
Bougie	4. 59
La Calle	3. 39
Djidjelli	3. 36
Arzew	1. 06
Cherchel	0. 20
Dellys	0. 16
Stora	0. 14
Nemours	0. 06

En rapprochant les totaux de chaque port avec ceux de l'exercice correspondant de 1853, pris pour comparaison, on constate des améliorations sensibles sur 10 et des diminutions peu saillantes sur 5.

Les premières, provoquées notamment par des expéditions considérables de céréales, de légumes secs, de tabacs, d'huile d'olive, de fourrage et de minerais, se rapportent à Mers-el-Kebir, Mostaganem, Tenez, Alger, Bougie, Djidjelli, Stora, Philippeville, Bône, Dellys et Arzew.

Les secondes embrassent Cherchel et Nemours, à cause de la rareté de leurs relations directes avec l'extérieur, La Calle, qui a expédié moins de corail qu'en 1853, et, en définitive, Oran, par suite de la dépression dont souffrent les peaux et les laines brutes.

En résumé, le mouvement à l'exportation est entré, en 1854, dans une voie de progression remarquable, qui permet de bien augurer, dans l'avenir, pour l'écoulement des produits du sol lorsque les routes seront achevées; on y travaille autant que le permettent le chiffre des allocations et le nombre des soldats avec une louable ardeur; là, se trouve en grande partie l'avenir de la colonie.

Si, au milieu de nombreuses et importantes augmentations, on a constaté quelques diminutions, elles ne sauraient exercer aucune influence fâcheuse sur la situation générale de ce commerce, par les motifs qu'elles se sont produites sous l'empire de circonstances accidentelles, et parce que la spéculation a préféré affecter ses capitaux au commerce plus lucratif des céréales. On tiendra également compte de l'insuffisance des navires, employés presque tous aux transports de matériel et de vivres en Orient, circonstance qui a forcé le commerce à ajourner l'expédition des marchandises dites *d'encombrement*.

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF DES IMPORTATIONS PAR PAYS DE PROVENANCE ET DES EXPORTATIONS PAR PAYS DE DESTINATION. (Commerce général.)

PAYS DE PROVENANCE.	QUANTITÉS EN VALEURS IMPORTÉES.			
	1854.	1853.	AUGMENTATION	DIMINUTION.
France..... Consommation	62,902,294	61,860,022	1,042,272	»
France..... Entrepôts	4,295,056	3,881,416	413,646	»
Angleterre	6,263,088	2,195,837	4,069,251	»
Espagne	2,759,146	2,125,676	635,461	»
États barbaresques	1,961,172	472,728	1,466,444	»
Autriche	625,915	415,806	212,115	»
Deux-Siciles	643,385	474,516	168,866	»
Suède et Norwége	493,889	481,517	12,372	»
Toscane	393,841	265,404	156,437	»
États-Sardes	291,027	548,576	»	57,552
Ports non occupés de l'Algérie	246,881	29,512	217,369	»
États-Romains	171,946	140,502	31,456	»
États-Unis	107,600	»	107,606	»
Portugal	18,334	»	18,334	»
Association allemande	16,395	»	16,395	»
Origine non justifiée	44,489	164,509	»	66,620
TOTAUX	81,234,447	72,788,615	8,564,604	117,572
	AUGMENTATION		8,446,432	

PAYS DE DESTINATION.	QUANTITÉS EN VALEURS EXPORTÉES.			
	1854.	1855.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
France	28,212,498	25,608,775	2,603,725	»
Turquie	4,607,768	»	4,607,768	»
Espagne	5,085,614	2,141,666	642,514	»
Angleterre	2,717,956	1,108,366	1,666,599	»
États-Sardes	1,751,657	4,713	1,747,224	»
Toscane	795,255	521,254	274,001	»
Deux-Siciles	765,656	621,066	»	215,467
Belgique	115,574	257,751	»	144,177
États barbaresques	66,316	133,307	»	34,991
États-Romains	57,644	54,166	5,778	»
Suède et Norwége	17,967	»	17,967	»
Ports non occupés de l'Algérie	12,966	9,902	3,064	»
Autriche	371	»	371	»
Hollande	»	21,700	»	21,700
TOTAUX	42,176,068	36,782,592	11,806,751	416,275
	AUGMENTATION		11,393,476	

TABLEAU DU MOUVEMENT COMMERCIAL DE L'ALGÉRIE EN 1854, PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION ET PAR MARCHANDISES.

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	QUANTITÉS ARRIVÉES de la consommation de France. Quantités.	Valeurs.	des entrepôts de France. Quantités.	Valeurs.	TOTAUX des quantités.	des valeurs.	OBSERVATIONS.
			francs.		francs.		francs.	
FRANCE.								
IMPORTATIONS.								
Chevaux, mules et mulets	Nombre.	232	54,680	»	»	232	54,680	
Viandes salées	Kilog.	329,406	320,406	17,633	17,633	347,030	347,036	
Fromages	Idem.	565,766	860,648	27,000	44,076	622,766	935,024	
Beurre	Idem.	122,858	265,858	4,497	7,309	127,355	213,267	
Soies de toute sorte	Idem.	26,083	674,130	762	30,580	26,875	704,716	
Graisses	Idem.	253,870	198,907	30,361	24,508	284,237	223,415	
Poissons (y compris 119,420 kilog. de morue venue de Terre-Neuve)	Idem.	326,274	137,100	1,445	442	327,716	137,638	
Corail brut	Idem.	2,905	145,250	163	8,150	3,068	153,400	
Céréales — Blé	Hectol.	614	18,100	4,476	89,524	5,360	107,684	
Céréales — Farine	Kilog.	963,744	286,164	10,985	3,296	974,729	292,460	
Pain et biscuit de mer	Idem.	94,272	28,282	»	»	94,272	28,282	
Riz	Idem.	161,732	76,790	42,602	17,042	234,344	93,832	
Pommes de terre	Idem.	631,645	68,214	122	12	682,067	68,226	
Légumes secs et leurs farines	Idem.	225,817	56,451	35,430	8,858	261,247	65,309	
Marrons, châtaignes et leurs farines	Idem.	94,687	28,404	»	»	94,687	28,404	
Fruits — frais	Idem.	305,563	68,667	4,480	658	310,079	69,625	
Fruits — secs ou tapés	Idem.	83,716	50,231	4,260	2,556	87,979	52,787	
Fruits — oléagineux	Idem.	182,398	113,668	3,714	2,228	186,112	115,896	
Fruits — confits	Idem.	57,476	56,637	»	»	57,470	56,637	
Graines à ensemencer	Idem.	11,877	23,846	1,819	3,521	13,666	27,367	
Sucre — brut	Idem.	72	43	577,130	346,276	577,202	346,322	
Sucre — raffiné	Idem.	3,864,252	3,864,252	»	»	3,864,252	3,864,252	
Mélasse	Idem.	32,638	6,701	3,343	1,062	35,981	10,763	
Sirops, confitures et bonbons	Idem.	21,153	44,103	418	1,222	21,571	45,325	
Café	Idem.	16,812	14,701	1,667,855	2,006,126	1,678,667	2,147,897	
Cannelle	Idem.	5,801	29,003	421	2,105	6,222	31,108	
Clous et griffes de girofle	Idem.	7,082	23,786	5,944	20,171	13,026	43,957	
Poivre	Idem.	31,357	49,084	44,647	72,918	76,304	122,600	
Thé	Idem.	3,005	36,060	57	683	3,062	36,743	
Tabacs — en feuilles ou en côtes	Idem.	107,047	111,103	406,346	515,121	516,387	626,224	
Tabacs — fabriqués	Idem.	36,565	181,983	15,926	79,773	52,521	261,756	
Résines indigènes (poix, brais, goudron, essence de térébenthine)	Idem.	64,624	33,155	2,804	560	97,428	33,715	
Résineux exotiques	Idem.	43,722	88,311	13,606	27,886	57,628	116,200	
Huiles — d'olives	Idem.	62,640	62,640	150	150	63,000	63,690	
Huiles — de graines grasses	Idem.	1,231,410	1,351,141	5,266	5,793	1,236,676	1,356,934	
Huiles — volatiles ou essences	Idem.	1,806	74,726	40	5,260	1,846	79,986	
Bois de construction — bruts ou équarris à la hache	Stère.	8,463	161,643	»	»	168,436	168,436	
Bois de construction — sciés	Mèt. de l.	463,404	232,058	82,269	36,654	525,673	283,612	
Bois feuillard et merrains de chêne	Pièce.	283,547	18,877	»	»	302,424	302,424	
Bois de teinture	Kilog.	40,216	10,586	1,350	338	41,566	10,924	
Chanvre teillé et peigné	Idem.	36,313	31,505	10,787	7,582	40,008	39,177	

Digitized by Google

TABLEAU DU MOUVEMENT COMMERCIAL DE L'ALGÉRIE EN 1854, PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION ET PAR MARCHANDISES. (Suite.)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	QUANTITÉS ARRIVÉES de la consommation de France. Quantités.	Valeurs.	des entrepôts de France. Quantités.	Valeurs.	TOTAUX des quantités.	des valeurs.	OBSERVATIONS.
			francs.		francs.		francs.	
FRANCE. (Suite.)								
IMPORTATIONS. (Suite.)								
Plants d'arbres	Kilog.	26,797	16,678	500	300	27,297	160,376	
Marbres	*Idem.*	49,939	24,081	16	14	49,955	24,095	
Matériaux — Chaux, plâtre, pouzzolane	Quint.	106,856	907,484	»	»	106,856	967,484	
Matériaux — Ardoises, briques, tuiles et carreaux de terre	Nombre.	1,674,979	98,473	45	5	1,675,024	98,478	
Houille	Quint.	71,188	183,265	13,902	41,706	85,090	224,971	
Fonte brute	Kilog.	1,371	411	42,063	12,619	43,434	13,030	
Fers étirés, forgés, platinés y compris la tôle	*Idem.*	1,212,756	569,209	35,814	16,645	1,248,570	579,854	
Acier en barres	*Idem.*	75,163	106,875	3,042	3,642	78,204	112,617	
Cuivre	*Idem.*	20,610	61,044	»	»	20,610	61,044	
Plomb	*Idem.*	110,867	47,481	794	318	111,661	47,799	
Zinc	*Idem.*	86,894	69,136	19,221	14,741	106,115	83,877	
Acide citrique, sulfurique, nitrique et arsénieux	*Idem.*	64,581	78,527	333	366	64,813	78,893	
Sels — marin ou de saline	Quint.	29,137	174,823	»	»	29,137	174,823	
Sels — Autres	Kilog.	220,962	92,695	»	»	220,962	92,695	
Carbonate	*Idem.*	18,446	32,602	»	»	18,446	32,602	
Indigo	*Idem.*	5,197	77,955	1,255	18,825	6,452	96,780	
Encre liquide à écrire	*Idem.*	40,858	159,440	»	»	40,858	159,440	
Noir de toute sorte	*Idem.*	56,881	30,230	»	»	56,881	30,230	
Couleurs sèches, liquides et en pâte	*Idem.*	19,999	74,283	»	»	19,999	74,283	
Parfumerie	*Idem.*	46,550	214,822	15	75	46,565	214,897	
Épices préparées	*Idem.*	18,370	19,469	»	»	18,379	19,469	
Médicaments composés	*Idem.*	62,910	210,355	125	498	63,035	210,853	
Savon ordinaire	*Idem.*	1,644,232	1,150,954	»	»	1,644,232	1,150,954	
Chicorée moulue	*Idem.*	105,908	105,908	»	»	105,908	105,908	
Amidon	*Idem.*	32,002	16,001	»	»	32,002	16,001	
Acide stéarique ouvré	*Idem.*	282,001	845,999	»	»	282,001	845,999	
Chandelles	*Idem.*	15,294	15,294	»	»	15,294	15,294	
Vins — ordinaires	Hectol.	169,867	3,468,224	»	»	169,867	3,468,224	
Vins — de liqueur	*Idem.*	797	127,928	»	»	797	127,928	
Eaux-de-vie de toutes sortes	*Idem.*	6,257	690,036	2,102	273,319	8,359	963,355	
Esprits de toutes sortes	*Idem.*	3,137	316,744	6	525	3,143	317,269	
Liqueurs	Litre.	23,903	71,511	13	37	23,916	71,548	
Poterie — de terre	Kilog.	679,227	282,113	»	»	679,227	282,113	
Poterie — de grès	*Idem.*	67,857	46,809	»	»	67,857	46,809	
Porcelaine	*Idem.*	58,894	155,010	45	180	58,939	155,090	
Miroirs	Valeur.	»	130,736	»	»	»	130,736	
Verres et cristaux	*Idem.*	»	319,101	»	8,217	»	327,408	
Vitrifications en grains percés	Kilog.	»	»	6,545	27,424	6,545	27,424	
Fils de toutes sortes	*Idem.*	47,239	269,271	154	987	47,393	270,258	
Tissus — de lin et de chanvre	Valeur.	»	1,801,440	»	2,200	»	1,803,669	
Tissus — de coton	*Idem.*	»	14,901,668	»	107,059	»	15,008,727	
Tissus — de laine	*Idem.*	»	4,796,918	»	112,481	»	4,909,399	
Tissus — de soie	*Idem.*	»	2,293,374	»	»	»	2,293,374	

Digitized by Google

TABLEAU DU MOUVEMENT COMMERCIAL DE L'ALGÉRIE EN 1854, PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION ET PAR MARCHANDISES. (Suite.)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	QUANTITÉS ARRIVÉES de la consommation de France. Quantités.	Valeurs.	des entrepôts de France. Quantités.	Valeurs.	TOTAL des quantités.	des valeurs.	OBSERVATIONS.
			francs.		francs		francs.	
FRANCE. (Suite.)								
IMPORTATIONS. (Suite.)								
Carton	Kilog.	11,854	29,430	556	2,224	12,400	31,654	
Papier	*Idem.*	52,896	659,263	"	"	552,896	659,263	
Livres	*Idem.*	54,400	274,110	750	5,293	55,150	279,403	
Gravures et lithographies	*Idem.*	398	23,880	2	120	400 000	24,000	
Peaux { simplement préparées	*Idem.*	299,745	1,242,220	583	1,589	299,328	1,243,815	
Peaux { ouvragées (sellerie et pelleterie comprises)	*Idem.*	93,722	904,873	622	6,793	94,344	910,666	
Nattes et tresses de paille, de sparte et d'écorce	*Idem.*	42,382	359,668	"	"	42,382	359,668	
Chapeaux { de feutre	Nombre.	13,456	120,326	"	"	13,456	120,326	
Chapeaux { de fibres de palmier	*Idem.*	9,740	62,202	1,888	6,066	11,634	68,268	
Vannerie	Kilog.	19,702	32,684	1,520	5,582	52,446	7,102	
Cordages de chanvre et de sparte	*Idem.*	120,044	107,047	3,012	3,842	227,091	7,754	
Liége ouvré	*Idem.*	15,102	45,316	337	1,011	15,430	40,327	
Orfévrerie d'or, d'argent et de vermeil	Hectog.	1,017	55,272	7	208	1,024	55,470	
Bijouterie d'or et d'argent	*Idem.*	2,852	465,755	15	8,286	2,867	474,041	
Bijouterie plaquée	Kilog.	4,330	19,246	"	"	4,336	10,246	
Outils de toutes sortes	*Idem.*	34,797	122,164	856	2,843	35,653	125,067	
Ouvrages en métaux	*Idem.*	1,144,509	1,123,082	1,195	1,066	1,155,704	1,125,008	
Machines et mécaniques	Valeur.	"	842,771	"	4,410	"	847,187	
Horlogerie	*Idem.*	"	232,931	"	91,763	"	324,694	
Armes de commerce	Kilog.	1,796	34,368	220	4,352	2,016	38,720	
Munitions de guerre (poudre et capsules)	Valeur.	"	215,300	"	"	"	215,300	
Coutellerie	Kilog.	13,836	155,960	36	400	13,872	156,360	
Aiguilles	*Idem.*	2,957	118,290	18	720	2,975	119,010	
Voitures	Valeur.	"	93,080	"	"	"	93,080	
Tabletterie	Kilog.	3,086	45,905	231	1,795	3,317	47,700	
Bimbeloterie	*Idem.*	44,010	196,850	2,028	12,022	48,938	208,881	
Mercerie commune et fine	*Idem.*	113,080	731,008	6,343	45,238	119,423	770,246	
Boutons	*Idem.*	3,785	43,266	179	2,506	3,964	45,772	
Fleurs artificielles	Valeur.	"	14,230	"	"	"	14,230	
Modes	*Idem.*	"	54,182	"	"	"	54,182	
Ouvrages en bois	*Idem.*	"	110,947	"	849	"	117,896	
Parapluies et parasols	Nombre.	6,797	101,170	"	"	6,797	101,170	
Instruments d'art	Valeur.	"	58,995	"	315	"	59,310	
Meubles de toutes sortes	*Idem.*	"	334,205	"	1,710	"	335,915	
Effets à usage	*Idem.*	"	1,420,136	"	2,544	"	422,680	
Autres marchandises	*Idem.*	"	300,000	"	60,000	"	360,000	
TOTAL	.....	.....	55,880,436	.....	4,295,059	.....	60,175,495	
Or, argent, billon	.....	.....	7,021,858	.....	"	.....	7,021,858	
TOTAL GÉNÉRAL	.....	.....	62,902,294	.....	4,295,059	.....	67,197,353	

Digitized by Google

TABLEAU DU MOUVEMENT COMMERCIAL DE L'ALGÉRIE EN 1854, PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION ET PAR MARCHANDISES. (Suite.)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	OBSERVATIONS
			francs.	
FRANCE. (Suite.)				
EXPORTATIONS.				
Chevaux et juments	Tête.	66	28,500	
Mules et mulets	*Idem.*	4	1,206	
Bêtes bovines	*Idem.*	291	72,200	
Bêtes à laine	*Idem.*	38,376	403,999	
Boucs et chèvres	*Idem.*	12	180	
Sangsues	Nombre.	876,566	43,825	
Viandes salées	Kilog.	6,761	6,701	
Peaux brutes	*Idem.*	868,713	956,681	
Laines en masse	*Idem.*	1,554,872	1,554,872	
Poils de toutes sortes	*Idem.*	1,126	11,421	
Plumes de parure	*Idem.*	345	5,526	
Soies écrues grèges	*Idem.*	1,063	34,763	
Cire non ouvrée	*Idem.*	58,162	116,324	
Graisse (suif brut)	*Idem.*	270,630	162,378	
Oreillons	*Idem.*	18,619	7,448	
Boyaux frais et salés	*Idem.*	438	263	
Poissons	*Idem.*	3,413	1,024	
Corail brut	*Idem.*	1,618	80,900	
Os, sabots et cornes de bétail	*Idem.*	713,625	96,070	
Froment	Hectol.	848,141	12,722,115	
Orge	*Idem.*	311,918	2,183,636	
Maïs	*Idem.*	6,160	43,120	
Seigle	*Idem.*	522	3,654	
Avoine	*Idem.*	15,887	65,322	
Farine	Kilog.	245,665	74,120	
Pain et biscuit de mer	*Idem.*	16,676	5,821	
Légumes secs	*Idem.*	4,340,141	1,085,635	
Pommes de terre	*Idem.*	3,266	327	
Fruits — frais	*Idem.*	258,595	64,275	
Fruits — secs	*Idem.*	75,358	45,301	
Graines — oléagineux	*Idem.*	16,603	12,742	
Graines — oléagineuses	*Idem.*	12,545	7,581	
Graines — à ensemencer	*Idem.*	1,296	2,562	
Alpistes	*Idem.*	1,368	274	
Tabacs — en feuilles	*Idem.*	1,326,567	1,716,613	
Tabacs — fabriqués	*Idem.*	36,663	183,467	
Huiles — d'olives	*Idem.*	2,486,632	2,486,632	
Huiles — de graines grasses	*Idem.*	22,290	24,519	
Huiles — volatiles	*Idem.*	242	8,792	
Racines médicinales	*Idem.*	1,236	2,640	
Liége brut	*Idem.*	63,326	37,762	
Joncs et roseaux	*Idem.*	7,455	7,455	
Bois d'ébénisterie	*Idem.*	7,641	2,641	
Coton en laine	*Idem.*	12,366	18,554	
Feuilles de palmier-nain	*Idem.*	207,336	26,734	
Végétaux filamenteux	*Idem.*	143,671	143,071	
Garance en racine et moulue	*Idem.*	4,271	3,268	
Écorce à tan non moulue	*Idem.*	867,161	136,676	

Digitized by Google

TABLEAU DU MOUVEMENT COMMERCIAL DE L'ALGÉRIE EN 1854, PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION ET PAR MARCHANDISES. (Suite.)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS	OBSERVATIONS.
			francs.	
FRANCE. (Suite.)				
EXPORTATIONS. (Suite.)				
Légumes verts et salés	Kilog.	51,660	10,332	
Foin, paille	*Idem.*	422,871	34,830	
Plants d'arbres	*Idem.*	745	447	
Drilles	*Idem.*	966,754	58,618	
Minerais de fer	*Idem.*	3,330,944	166,547	
Minerais de cuivre	*Idem.*	458,385	45,839	
Minerais de plomb	*Idem.*	3,503,791	1,050,775	
Minerais d'antimoine	*Idem.*	35,367	13,347	
Fonte	*Idem.*	605,000	181,500	
Fer étiré en barres	*Idem.*	14,568	4,370	
Ferraille	*Idem.*	15,698	2,355	
Acier ou tôle de toute espèce	*Idem.*	7,450	14,900	
Cuivre de toute sorte	*Idem.*	36,269	100,554	
Plomb et étain	*Idem.*	17,065	6,630	
Zinc	*Idem.*	4,101	1,640	
Kermès en graine	*Idem.*	1,130	0,040	
Médicaments composés	*Idem.*	76	754	
Vins	Hectol.	105	3,004	
Boissons distillées	*Id.* d'alcool	15	4,300	
Grésil ou verre cassé	Kilog.	19,139	1,914	
Tissus de lin ou de chanvre	*Idem.*	6,207	16,380	
Tissus de soie	*Idem.*	136	11,700	
Tissus de laine	*Idem.*	23,235	373,469	
Tissus de coton	*Idem.*	1,084	5,751	
Livres	*Idem.*	4,248	21,386	
Nattes et tresses de toute sorte	*Idem.*	13,098	37,063	
Peaux préparées	*Idem.*	2,229	16,104	
Ouvrages en peaux ou en cuir	*Idem.*	324	7,704	
Vannerie de toute sorte	*Idem.*	12,866	12,954	
Cordages	*Idem.*	3,020	1,706	
Filets neufs	*Idem.*	295	590	
Liége ouvré	*Idem.*	19,368	58,104	
Bijouterie d'or	Grammes.	3 300	19,800	
Machines et mécaniques	Kilog.	982	1,345	
Coutellerie	*Idem.*	249	2,980	
Armes de toute sorte	*Idem.*	56	720	
Ouvrages en métaux	*Idem.*	7,178	10,858	
Voitures	Valeur.	»	2,000	
Mercerie communes et fine	Kilog.	04	456	
Agrès et appraux	*Idem.*	2,025	2,025	
Futailles vides	Valeur.	»	304,024	
Ouvrages en bois (Autres)	*Idem.*	»	3,258	
Meubles de toute sorte	*Idem.*	»	40,168	
Effets à usage	Kilog.	149,168	720,210	
Objets de collection hors de commerce	Valeur.	»	18,833	
Autres	*Idem.*	»	28,122	
TOTAL	.....	.....	28,212,408	

Digitized by Google

TABLEAU DU MOUVEMENT COMMERCIAL DE L'ALGÉRIE EN 1854, PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION ET PAR MARCHANDISES. (Suite.)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	OBSERVATIONS.
			francs.	
ESPAGNE.				
IMPORTATIONS.				
Chevaux, mules et mulets	Tête.	155	11,300	
Viandes salées	Kilog.	92,293	92,293	
Fromages	*Idem.*	6,520	9,780	
Œufs de volaille	*Idem.*	29,863	23,890	
Graisses	*Idem.*	10,609	8,489	
Riz	*Idem.*	716,877	290,650	
Pommes de terre	*Idem.*	1,191,699	118,370	
Légumes secs et leurs farines	*Idem.*	594,169	149,359	
Marrons, châtaignes et leurs farines	*Idem.*	21,860	6,439	
Fruits — frais	*Idem.*	2,192,678	474,311	
Fruits — secs ou tapés	*Idem.*	96,159	57,606	
Fruits — oléagineux	*Idem.*	104,662	81,621	
Café	*Idem.*	11,595	11,695	
Huile d'olives	*Idem.*	59,752	59,752	
Piment	*Idem.*	2,996	0,393	
Bulbes ou oignons	*Idem.*	24,038	12,018	
Bois sciés	Mètre.	9,284	4,642	
Houille	Quintaux.	2,000	6,000	
Sparte en tiges brutes	Kilog.	8,996	8,996	
Safran	*Idem.*	363	21,756	
Légumes verts et salés	*Idem.*	195,544	59,109	
Vins	Hectol.	12,202	148,367	
Eaux-de-vie et esprits de toute sorte	*Id.* d'alcool	1,380	130,039	
Poterie de terre	Kilog.	20,453	6,136	
Tissus — de lin et de chanvre	Valeur.	»	14	
Tissus — de coton	*Idem.*	»	186,580	
Tissus — de laine	*Idem.*	»	4,219	
Tissus — de soie	*Idem.*	»	174	
Nattes et tresses de paille, d'écorce et de sparte	Kilog.	132,770	471,919	
Vannerie	*Idem.*	13,597	38,553	
Cordages de chanvre et de sparte	*Idem.*	116,677	57,057	
Mercerie	*Idem.*	1,089	6,669	
Embarcations	Valeur.	»	8,500	
Ouvrages en bois	*Idem.*	»	7,318	
Autres marchandises	*Idem.*	»	83,645	
TOTAL	.....	.....	2,649,140	
Or, argent, billon	.....	.....	110,000	
TOTAL GÉNÉRAL	.....	.....	2,759,140	
EXPORTATIONS.				
Chevaux et juments	Tête.	3	1,500	
Ânes et ânesses	*Idem.*	8	319	
Bêtes bovines	*Idem.*	471	81,959	
Bêtes à laine	*Idem.*	6,298	75,576	

Digitized by Google

TABLEAU DU MOUVEMENT COMMERCIAL DE L'ALGÉRIE EN 1854, PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION ET PAR MARCHANDISES. (Suite.)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	OBSERVATIONS.
			francs.	
ESPAGNE. (Suite.)				
EXPORTATIONS. (Suite.)				
Bouc et chèvres	Tête.	64	660	
Sangsues	Nombre.	38,500	2,150	
Peaux brutes	Kilog.	800	1,120	
Oreillons	*Idem.*	1,275	510	
Boyaux frais et salés	*Idem.*	37,382	22,429	
Poissons	*Idem.*	1,075	333	
Corail brut	*Idem.*	202	10,100	
Froment en grains	Hectol.	9	225	
Orge	*Idem.*	124	1,060	
Fruits frais	Kilog.	1,350	270	
Tabacs en feuilles	*Idem.*	8,477	11,020	
Tabacs fabriqués	*Idem.*	34,861	174 355	
Légumes verts ou salés	*Idem.*	2,225	445	
Foin, paille	*Idem.*	4,417	351	
Médicaments composés	*Idem.*	1,008	4,780	
Vins	Hectol.	0	307	
Tissus de lin ou de chanvre	Kilog.	368	1,135	
Tissus de laine	*Idem.*	1,675	93,575	
Tissus de coton	*Idem.*	00,131	2,556,568	
Ouvrages en peaux	*Idem.*	34	720	
Futailles vides	Valeur.	»	34,645	
Objets de collection hors de commerce	*Idem.*	»	1,500	
Armes de guerre et de commerce	Kilog.	74	1,480	
Agrès et apparaux	*Idem.*	4,840	4,840	
TOTAL			3,083,914	
ANGLETERRE.				
IMPORTATIONS.				
Viandes salées	Kilog.	4,378	4,378	
Fromages	*Idem.*	6,005	9,007	
Beurre	*Idem.*	5,324	8,054	
Pommes de terre	*Idem.*	666,542	66,654	
Fruits secs	*Idem.*	6,413	3,847	
Graines oléagineuses	*Idem.*	1,992	1,331	
Café	*Idem.*	54,012	77,617	
Pain et biscuits de mer	*Idem.*	2,620	1,686	
Tabacs en feuilles ou en côtes	*Idem.*	56,447	94,036	
Tabacs fabriqués	*Idem.*	5,857	37,016	
Huile d'olives	*Idem.*	4,657	4,657	
Bois sciés	Mètre.	11,100	6,115	
Bulbes ou oignons	Kilog.	7,490	3,850	
Marbres	*Idem.*	6,600	2,640	
Ardoises, briques, tuiles et carreaux de terre	Nombre.	11,800	775	

Digitized by Google

TABLEAU DU MOUVEMENT COMMERCIAL DE L'ALGÉRIE EN 1854, PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION ET PAR MARCHANDISES. (Suite.)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	OBSERVATIONS.
			francs.	
ANGLETERRE. (Suite.)				
IMPORTATIONS. (Suite.)				
Houille	Quintaux.	414,812	1,247,896	
Fonte brute	Kilog.	132,030	39,609	
Fers étirés en barres	*Idem.*	7,563	11,344	
Sel marin	*Idem.*	68,700	4,117	
Médicaments composés	*Idem.*	667	5,948	
Eaux-de-vie	Hectol.	34	5,203	
Fils de toute sorte	Kilog.	528	2,905	
Tissus de lin ou de chanvre	Valeur.	»	846	
Tissus de coton	*Idem.*	»	4,366,037	
Tissus de laine	*Idem.*	»	21,050	
Tissus de soie	*Idem.*	»	22,777	
Livres	Kilog.	603	4,043	
Peaux préparées	*Idem.*	1,871	13,097	
Peaux ouvrées	*Idem.*	3,287	78,892	
Cordages de chanvre et de sparte	*Idem.*	10,611	10,919	
Filets neufs	*Idem.*	674	1,347	
Ouvrages en métaux	*Idem.*	1,351	1,946	
Mercerie	*Idem.*	934	5,953	
Embarcations	Valeur.	»	2,049	
Ouvrages en bois	*Idem.*	»	2,047	
Autres marchandises	*Idem.*	»	90,000	
TOTAL	.....	.....	6,263,088	
EXPORTATIONS.				
Ânes et ânesses	Tête.	7	210	
Bêtes bovines	*Idem.*	3	400	
Bêtes à laine	*Idem.*	5	60	
Sangsues	Nombre.	5,006	250	
Peaux brutes	Kilog.	10,780	15,040	
Plumes de parure	*Idem.*	50	666	
Cire non ouvrée	*Idem.*	409	818	
Graisse. (Suif brut.)	*Idem.*	60	36	
Poissons	*Idem.*	146	42	
Froment	Hectol.	67,675	1,006,125	
Orge	*Idem.*	151,328	1,659,296	
Fruits frais	Kilog.	6,650	1,662	
Tabac en feuilles	*Idem.*	32	42	
Foin, paille	*Idem.*	176,412	13,633	
Minerai de cuivre	*Idem.*	298,629	20,863	
Cuivre de toute sorte	*Idem.*	264,279	528,558	
Kermès en grains	*Idem.*	70	560	
Vins	Hectol.	7	400	
Tissus de lin ou de chanvre	Kilog.	300	900	
Tissus de laine	*Idem.*	38	836	
Tissus de coton	*Idem.*	165	552	

Digitized by Google

TABLEAU DU MOUVEMENT COMMERCIAL DE L'ALGÉRIE EN 1854, PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION ET PAR MARCHANDISES. (Suite.)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS	OBSERVATIONS
			francs	
ANGLETERRE. (Suite.)				
EXPORTATIONS. (Suite.)				
Livres	Kilog.	3	21	
Nattes et tresses	*Idem.*	1,139	7,538	
Vannerie	*Idem.*	150	150	
Ouvrages en métaux	*Idem.*	20	24	
Futailles vides	Valeur.	»	50	
Mercerie	Kilog.	172	1,088	
Objets de collection	Valeur.	»	605	
TOTAL			2,609,359	
Or, argent, billon			48,600	
TOTAL GÉNÉRAL			2,717,959	
ÉTATS-SARDES.				
IMPORTATIONS.				
Viandes salées	Kilog.	4,137	4,137	
Fromages	*Idem.*	28,395	42,493	
Graisses	*Idem.*	10,143	8,014	
Poissons	*Idem.*	3,340	1,787	
Riz	*Idem.*	175,275	70,109	
Fruits frais	*Idem.*	61,900	13,580	
Tabac en feuilles	*Idem.*	75,716	50,765	
Huile d'olives	*Idem.*	1,529	1,529	
Charbon de bois	Mèt. cube.	306	6,120	
Matériaux. Chaux, plâtre, pouzzolane	Quintaux.	2,890	28,900	
Matériaux. Ardoises, briques, tuiles et carreaux	Nombre.	57,623	12,371	
Fils de toute sorte	Kilog.	374	2,057	
Vannerie	*Idem.*	777	1,166	
Filets neufs	*Idem.*	562	1,124	
Ouvrages en bois	Valeur.	»	2,875	
Autres marchandises	*Idem.*	»	35,000	
TOTAL			291,027	
EXPORTATIONS.				
Coroil brut	Kilog.	743	27,150	
Froment	Hectol.	112,320	1,684,800	
Orge	*Idem.*	2,760	19,320	
Farines	Kilog.	1,300	390	
Cuivre de toute sorte	*Idem.*	1,000	3,000	
Plomb et étain	*Idem.*	200	500	
Ferraille	*Idem.*	110,500	16,575	
Vins	Hectol.	5	102	
Groisil ou verre cassé	Kilog.	1,000	100	
TOTAL			1,751,937	

Digitized by Google

TABLEAU DU MOUVEMENT COMMERCIAL DE L'ALGÉRIE EN 1854, PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION ET PAR MARCHANDISES. (Suite.)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	OBSERVATIONS.
			francs.	
DEUX-SICILES.				
IMPORTATIONS.				
Viandes salées	Kilog.	7,268	7,268	
Fromages	*Idem.*	3,827	5,740	
Riz	*Idem.*	11,865	4,846	
Légumes secs	*Idem.*	2,729	632	
Fruits frais	*Idem.*	9,800	2,006	
Fruits secs	*Idem.*	10,009	6,042	
Fruits oléagineux	*Idem.*	16,478	9,887	
Graines oléagineuses	*Idem.*	2,747	1,648	
Pain et biscuits de mer	*Idem.*	317,800	95,340	
Pâtes d'Italie	*Idem.*	9,467	4,933	
Huile d'olives	*Idem.*	1,621	1,621	
Bois bruts pour construction	Stère.	115	3,270	
Chanvre teillé et peigné	Kilog.	159,164	111,464	
Fourrage	*Idem.*	35,700	2,831	
Poterie de terre	*Idem.*	334,385	198,831	
Cordages de chanvre et de sparte	*Idem.*	57,501	57,793	
Filets neufs	*Idem.*	25,775	51,550	
Embarcations	Valeur.	»	7,000	
Agrès et apparaux	*Idem.*	»	17,216	
Ouvrages en bois	*Idem.*	»	5,825	
Meubles de toute sorte	*Idem.*	»	3,294	
Effets à usage	*Idem.*	»	4,288	
Autres marchandises	*Idem.*	»	46,000	
TOTAL			643,385	
EXPORTATIONS.				
Sangsues	Nombre.	11,000	550	
Peaux brutes	Kilog.	151	561	
Corail brut	*Idem.*	11,800	590,000	
Froment	Hectol.	7,200	108,000	
Cuivre de toute sorte	Kilog.	50	100	
Cordages	*Idem.*	2,426	1,546	
Filets neufs	*Idem.*	2,025	4,050	
Agrès et apparaux	*Idem.*	852	852	
TOTAL			705,659	
TOSCANE.				
IMPORTATIONS.				
Viandes salées	Kilog.	19,483	19,483	
Fromages	*Idem.*	6,016	9,131	
Graisses	*Idem.*	64,658	52,837	
Miel	*Idem.*	1,747	1,747	
Farines de froment	*Idem.*	109,800	32,940	
Riz	*Idem.*	3,151	1,260	

Digitized by Google

TABLEAU DU MOUVEMENT COMMERCIAL DE L'ALGÉRIE EN 1854, PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION ET PAR MARCHANDISES. (Suite.)

TOSCANE. (Suite.)

IMPORTATIONS. (Suite.)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS. (francs)	OBSERVATIONS.
Fruits frais	Kilog.	13,200	3,300	
Pain et biscuits de mer	*Idem.*	110,185	33,056	
Pâtes d'Italie	*Idem.*	3,653	1,832	
Bois à construire... bruts	Stère.	68	1,682	
Bois à construire... sciés	Mètre.	0,841	3,420	
Charbon de bois	Mèt. cube.	1,137	22,020	
Chanvre teillé et peigné	Kilog.	9,740	6,818	
Marbres	*Idem.*	1,763	1,763	
Matériaux... Chaux, plâtre, pouzzolane	*Idem.*	271,600	13,580	
Matériaux... Ardoises, briques, tuiles et carreaux	Nombre.	212,350	18,020	
Houille	Kilog.	42,000	1,260	
Fers en barres	*Idem.*	1,833	1,305	
Vannerie	*Idem.*	1,731	2,597	
Cordages de chanvre et de sparte	*Idem.*	28,432	28,374	
Filets neufs	*Idem.*	27,311	54,022	
Coutellerie	*Idem.*	115	1,386	
Embarcations	Valeur.	»	36,000	
Agrès et apparaux	*Idem.*	»	15,032	
Ouvrages en bois	*Idem.*	»	2,770	
Autres marchandises	*Idem.*	»	27,000	
TOTAL			393,841	

EXPORTATIONS.

Sangsues	Nombre.	3,000	150
Viandes salées	Kilog.	212	212
Peaux brutes	*Idem.*	73,781	103,293
Laines en masse	*Idem.*	150	150
Soies grèges, écrues	*Idem.*	150	5,250
Cire non ouvrée	*Idem.*	10,307	20,614
Boyaux frais et salés	*Idem.*	660	396
Corail brut	*Idem.*	8,079	433,950
Froment	Hectol.	13,562	203,430
Orge	*Idem.*	1,790	12,530
Tabac fabriqué	Kilog.	1,457	7,285
Racines médicinales	*Idem.*	900	1,800
Légumes verts et salés	*Idem.*	1,000	200
Cuivre de toute sorte	*Idem.*	150	300
Ferraille	*Idem.*	25,607	3,841
Sel marin	*Idem.*	1,000	60
Groisil et verre cassé	*Idem.*	5,540	554
Zinc	*Idem.*	100	40
Tissus de laine	*Idem.*	100	2,200
TOTAL			795,255

Digitized by Google

TABLEAU DU MOUVEMENT COMMERCIAL DE L'ALGÉRIE EN 1854, PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION ET PAR MARCHANDISES. (Suite.)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS	OBSERVATIONS.
			francs.	
ÉTATS BARBARESQUES.				
IMPORTATIONS.				
Animaux vivants	Nombre.	3,114	219,900	
Peaux brutes	Kilog.	17,735	20,000	
Fromages	*Idem.*	2,731	4,097	
Beurre	*Idem.*	10,287	16,893	
Soies	*Idem.*	472	17,620	
Miel	*Idem.*	6,193	6,103	
Fruits : frais	*Idem.*	20,839	5,184	
Fruits : secs	*Idem.*	20,176	15,708	
Fruits : oléagineux	*Idem.*	4,574	3,135	
Éponges communes	*Idem.*	378	2,268	
Huile d'olives	*Idem.*	1,214	1,214	
Huile volatile ou essences	*Idem.*	94	7,195	
Fruits médicinaux	*Idem.*	7,080	7,202	
Poterie de terre	*Idem.*	44,293	13,622	
Vitrifications en grains percés	*Idem.*	405	2,024	
Tissus : de lin et de chanvre	Valeur.	»	1,206	
Tissus : de coton	*Idem.*	»	90,131	
Tissus : de laine	*Idem.*	»	277,106	
Tissus : de soie	*Idem.*	»	252,325	
Peaux : préparées	Kilog.	44,235	148,257	
Peaux : ouvrées	*Idem.*	27,454	683,685	
Vannerie	*Idem.*	7,414	7,653	
Cordages de chanvre et de sparte	*Idem.*	25,458	13,042	
Bijouterie	Hectog.	31	2,280	
Ouvrages en métaux	Kilog.	456	2,026	
Coutellerie	*Idem.*	194	2,065	
Tabletterie	*Idem.*	216	1,541	
Mercerie	*Idem.*	2,866	19,853	
Meubles	Valeur.	»	1,420	
Autres marchandises	*Idem.*	»	83,000	
TOTAL			1,124,612	
Or, argent et billon			36,560	
TOTAL GÉNÉRAL			1,961,172	
EXPORTATIONS.				
Fruits : frais	Kilog.	37	22	
Fruits : oléagineux	*Idem.*	750	450	
Tabacs : en feuilles	*Idem.*	904	1,175	
Tabacs : fabriqués	*Idem.*	11,727	58,635	
Chanvre en tiges brutes	*Idem.*	772	68	
Légumes verts ou salés	*Idem.*	160	32	
Minerai d'antimoine	*Idem.*	634	256	
Poterie et porcelaine	*Idem.*	869	301	

Digitized by Google

TABLEAU DU MOUVEMENT COMMERCIAL DE L'ALGÉRIE EN 1854, PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION ET PAR MARCHANDISES. (Suite.)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	OBSERVATIONS
			francs.	
ÉTATS BARBARESQUES. (Suite.)				
EXPORTATIONS. (Suite.)				
Tissus de lin ou de chanvre	Kilog.	313	039	
Tissus de laine	*Idem.*	073	14,946	
Tissus de coton	*Idem.*	3,044	16,707	
Livres	*Idem.*	82	140	
Liége ouvré	*Idem.*	15	45	
Ouvrages en métaux	*Idem.*	60	50	
Futailles vides	Valeur.	»	140	
Ouvrages en bois. (Autres.)	*Idem.*	»	47	
Meubles de toute sorte	*Idem.*	»	500	
Armes de commerce	Kilog.	130	2,600	
Coutellerie	*Idem.*	55	060	
Autres	Valeur.	»	003	
TOTAL			98,316	
ÉTATS-ROMAINS.				
IMPORTATIONS.				
Charbon de bois	Mèt. cube.	940	2,600	
Matériaux. Chaux, plâtre, pouzzolane	Quintaux.	32,268	101,340	
Matériaux. Ardoises, briques, tuiles et carreaux	Nombre.	80,000	8,000	
Autres marchandises	Valeur.	»	»	
TOTAL			171,040	
EXPORTATIONS.				
Orge	Hectol.	7,992	55,944	
Mercerie fine	Kilog.	751	2,000	
TOTAL			57,944	
AUTRICHE.				
IMPORTATIONS.				
Graisses	Kilog.	1,620	1,296	
Bois à construire. brute ou équarris	Stère.	1,721	43,400	
Bois à construire. sciés	Mètre.	1,101,163	566,105	
Bois feuillard	Pièces.	5,000	1,750	
Acier en barres	Kilog.	7,450	8,040	
Tissus de laine	Valeur.	»	4,125	
Autres marchandises	*Idem.*	»	297	
TOTAL			625,013	

Digitized by Google

TABLEAU DU MOUVEMENT COMMERCIAL DE L'ALGÉRIE EN 1854, PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION ET PAR MARCHANDISES. (Suite.)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	OBSERVATIONS
			francs	
AUTRICHE. (Suite.)				
EXPORTATIONS.				
Poissons	Kilog.	80	24	
Pain et biscuits de mer	*Idem.*	300	90	
Pommes de terre	*Idem.*	110	11	
Vins	Hectol.	8	161	
Meubles de toute sorte	Valeur.	»	85	
TOTAL			371	
SUÈDE.				
IMPORTATIONS.				
Résines indigènes	Kilog.	10,013	2,003	
Bois à construire, bruts ou équarris	Stère.	1,857	45,815	
Bois à construire, sciés	Mètre.	382,218	297,337	
Autres marchandises	Valeur	»	3,800	
TOTAL			348,955	
EXPORTATIONS.				
Viandes salées	Kilog.	317	317	
Pain et biscuits de mer	*Idem.*	500	150	
TOTAL			467	
NORWÉGE.				
IMPORTATIONS.				
Bois à construire, bruts ou équarris	Stère.	791	10,775	
Bois à construire, sciés	Mètre.	250,981	124,959	
Autres marchandises	Valeur	»	200	
TOTAL			144,934	
EXPORTATIONS.				
Orge	Hectol.	2,500	17,500	

Digitized by Google

TABLEAU DU MOUVEMENT COMMERCIAL DE L'ALGÉRIE EN 1854, PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION ET PAR MARCHANDISES. (Suite.)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS	OBSERVATIONS
			francs	
PORTS NON OCCUPÉS.				
IMPORTATIONS.				
Céréales. Blé	Hectol.	5,140	77,012	
Céréales. Orge	*Idem.*	4,566	31,962	
Légumes secs	Kilog.	45,818	11,454	
Fruits secs	*Idem.*	192,140	115,284	
Bois d'ébénisterie	*Idem.*	9,054	3,169	
Autres marchandises	Valeur.	»	8,000	
Total			246,881	
EXPORTATIONS.				
Cire non ouvrée	Kilog.	24	48	
Froment	Hectol.	13	425	
Orge	*Idem.*	45	675	
Fruits secs	Kilog.	700	420	
Fer étiré en barres	*Idem.*	1,650	495	
Sel marin	*Idem.*	49,580	2,963	
Vins	Hectol.	1	50	
Poterie	Kilog.	1,000	300	
Tissus de laine	*Idem.*	100	2,200	
Tissus de coton	*Idem.*	1,162	5,022	
Nattes et tresses	*Idem.*	70	210	
Autres	Valeur.	»	98	
Total			12,906	
TURQUIE.				
IMPORTATIONS.				
Néant.				
EXPORTATIONS.				
Chevaux et juments	Tête.	986	493,000	
Mules et mulets	*Idem.*	19	11,409	
Bêtes bovines	*Idem.*	1,510	302,009	
Viandes salées	Kilog.	896	896	
Poissons de toute sorte	*Idem.*	805	242	
Orge	Hectol.	56,622	396,354	

TABLEAU DU MOUVEMENT COMMERCIAL DE L'ALGÉRIE EN 1854, PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION ET PAR MARCHANDISES. (Suite.)

DESIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITES.	QUANTITÉS.	VALEURS.	OBSERVATIONS
			francs	
TURQUIE. (Suite.)				
EXPORTATIONS. (Suite.)				
Farines	Kilog	3,480,232	1,710,161	
Pain et biscuits de mer	*Idem.*	2,079,257	803,773	
Legumes secs	*Idem.*	400	98	
Tabac en feuilles	*Idem.*	466	606	
Tabac fabriqué	*Idem.*	3,144	15,720	
Foin, paille	*Idem.*	9,097,450	727,896	
Vins	Hectol.	62	5,700	
Eaux-de-vie	*Idem.*	16	2,580	
Tissus de lin	Kilog.	1,220	24,400	
Tissus de laine	*Idem.*	4,326	38,844	
Ouvrages en bois de toute sorte	Valeur.	»	1,100	
Armes de guerre et de commerce	Kilog.	3,440	68,640	
Autres	Valeur.	»	4,368	
TOTAL			4,607,768	
BELGIQUE.				
IMPORTATIONS.				
Néant.				
EXPORTATIONS.				
Laines en masse	Kilog.	2,050	2,050	
Orge	Hectol.	15,932	111,524	
TOTAL			113,574	
PORTUGAL.				
IMPORTATIONS.				
Café	Kilog.	10,235	14,329	
Racines médicinales	*Idem.*	1,335	4,005	
TOTAL			18,334	
EXPORTATIONS.				
Néant.				

Digitized by Google

TABLEAU DU MOUVEMENT COMMERCIAL DE L'ALGÉRIE EN 1854, PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION ET PAR MARCHANDISES. (Suite.)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEURS.	OBSERVATIONS
			francs.	
ÉTATS-UNIS.				
IMPORTATIONS.				
Farines de froment	Kilog.	355,807	100,700	
Bois feuillard	Pièces.	2,400	840	
TOTAL	.....	.....	107,000	
EXPORTATIONS.				
Néant.				
ASSOCIATION ALLEMANDE.				
IMPORTATIONS.				
Bois à construire, bruts ou équarris	Stère.	483	12,805	
Bois à construire, sciés	Mètre.	7,000	3,500	
TOTAL	.....	.....	16,305	
EXPORTATIONS.				
Néant.				
ORIGINE NON JUSTIFIÉE.				
IMPORTATIONS.				
Viandes salées	Kilog.	7,437	7,437	
Fromages	*Idem.*	911	0,367	
Chaux, plâtre, pouzzolane	*Idem.*	34,000	3,400	
Fonte brute	*Idem.*	10,190	3,060	
Nattes et tresses	*Idem.*	100	1,000	
Mercerie	*Idem.*	090	6,225	
Autres marchandises	Valeur.	»	17,000	
TOTAL	.....	.....	44,489	
EXPORTATIONS.				
Néant.				

TABLEAU DE LA SITUATION, PAR PORT, DES ENTREPÔTS RÉELS ET FICTIFS PENDANT L'ANNÉE 1854.

ENTREPÔTS.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	MARCHANDISES existantes au 1er janvier 1854.		MARCHANDISES entrées pendant l'année 1854.		TOTAL.		MARCHANDISES sorties pendant l'année 1854.		MARCHANDISES restant en entrepôt au 1er janvier 1855.	
			Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.
				francs.		francs.		francs.		francs.		francs.
	ENTREPÔTS RÉELS.											
Mers-el-Kebir.	Tabacs.... en feuilles ou en côtes...	Kilog.	164	450	10,357	15,437	10,521	15,887	0,387	14,422	1,134	1,465
	Tabacs.... fabriqués.....	*Idem.*	554	1,505	6,726	7,529	7,086	0,031	6,922	8,211	1,658	320
	Tissus de.. coton.....	Mètres.	16,796	112,536	76,729	546,019	05,519	660,555	77,767	552,795	17,612	107,850
	Tissus de.. Laine.....	*Idem.*	525	6,679	896	0,577	1,421	15,647	1,276	13,647	143	2,000
	Tissus de.. Lin.....	*Idem.*	10	300	»	»	10	300	10	300	1	»
	Tissus de.. soie. (Parapluie).....	*Idem.*	»	»	1	20	1	20	»	»	»	20
	Autres marchandises.....	.....	.....	23,600	.....	2,005	.....	25,605	.....	1,820	.....	23,785
	Totaux... de l'année 1854..	.....	.....	144,461	.....	582,584	.....	727,945	.....	591,195	.....	135,840
	Totaux... de l'année 1853..	.....	.....	34,046	.....	430,235	.....	464,281	.....	319,820	.....	144,461
	Augmentations.....	.....	.....	110,415	.....	152,349	.....	262,764	.....	271,285	.....	»
	Diminutions.....	.....	.....	»	.....	»	.....	»	.....	»	.....	8,521
Alger.	Tabacs.... en feuilles ou en côtes...	Kilog.	»	»	59,439	51,266	59,430	51,266	39,257	48,780	3,175	2,480
	Tabacs.... fabriqués.....	*Idem.*	206	1,662	2,585	12,426	2,785	13,428	1,906	9,532	679	3,896
	Tissus de.. coton.....	Mètres.	1,402	20,566	2,576	96,177	5,986	116,765	2,684	92,238	1,296	24,527
	Tissus de.. laine.....	*Idem.*	»	»	712	16,023	712	16,023	712	16,023	»	»
	Autres marchandises.....	.....	.....	3,306	.....	47,645	.....	56,949	.....	46,409	.....	10,540
	Totaux... de l'année 1854..	.....	.....	24,806	.....	225,529	.....	246,425	.....	266,962	.....	41,443
	Totaux... de l'année 1655..	.....	.....	06,147	.....	255,194	.....	349,541	.....	524,445	.....	24,896
	Augmentations.....	.....	.....	»	.....	»	.....	»	.....	»	.....	16,547
	Diminution.....	.....	.....	71,251	.....	29,665	.....	109,919	.....	117,463	.....	»

RÉSULTATS COMPARATIFS.

ENTREPÔTS RÉELS.	VALEURS entrées pendant l'année 1854.	VALEURS entrées pendant l'année 1853.	AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.	VALEURS sorties pendant l'année 1854.	VALEURS sorties pendant l'année 1853.	AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
Mers-el-Kebir.....	582,584	430,235	152,340	»	591,105	319,820	271,285	»
Alger.....	223,529	255,194	»	20,665	266,982	324,445	»	117,463
Total.....	806,113	683,429	152,340	29,665	796,067	644,265	271,285	117,463
	Augmentation.....		122,664f		Augmentation.....		153,822f	

Digitized by Google

TABLEAU DE LA SITUATION, PAR PORT, DES ENTREPÔTS RÉELS ET FICTIFS PENDANT L'ANNÉE 1854. (Suite.)

Entrepôts.	Désignation des marchandises.	Unités.	Marchandises existantes au 1er janvier 1854.		Marchandises entrées pendant l'année 1854.		Total.		Marchandises sorties pendant l'année 1854.		Marchandises restant en entrepôt au 1er janvier 1855.	
			Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.
				francs.		francs.		francs.		francs.		francs.
	ENTREPÔTS FICTIFS.											
Nemours.	Café	Kilog.	»	»	425	595	425	595	»	»	425	595
	Sucre raffiné	*Idem.*	2,260	2,260	1,491	1,461	3,730	3,730	2,269	2,269	1,491	1,491
	Vins ordinaires	Hectol.	189	3,090	731	51,195	920	55,155	078	52,660	42	2,495
	Eaux-de-vie de toute sorte	*Idem.*	8	2,038	18	5,450	29	7,488	20	5,208	0	2,280
	Totaux de l'année 1854			8,297		58,071		66,998		60,137		0,831
	Totaux de l'année 1853			5,304		43,770		49,982		40,785		8,297
	Augmentations			2,993		14,893		17,886		19,352		»
	Diminutions			»		»		»		»		1,400
Orar.	Poissons de mer secs, salés ou fumés	Kilog.	»	»	20,962	8,989	28,962	0,680	28,092	8,680	»	»
	Sucre brut	*Idem.*	»	»	97,600	40,565	97,608	40,505	02,135	37,281	5,473	3,284
	Café	*Idem.*	2,911	2,911	222,999	222,990	225,919	225,919	109,805	196,885	29,025	29,025
	Poivre	*Idem.*	591	945	694	1,110	1,285	2,055	1,285	2,955	»	»
	Tabac en feuilles ou en côtes	*Idem.*	23,556	30,995	83,681	119,107	197,237	141,102	101,114	133,045	0,123	8,057
	Tabac fabriqué	*Idem.*	094	1,180	75	400	1,060	1,580	1,060	1,580	»	»
	Sucre raffiné	*Idem.*	4,918	4,018	535,372	535,372	549,290	540,290	532,940	532,940	7,344	7,344
	Vins ordinaires	Hectol.	8,447	168,930	18,000	359,001	29,447	528,930	23,066	491,328	3,381	97,602
	Vins de liqueur	*Idem.*	65	9,814	21	3,100	86	12,994	49	7,294	37	5,760
	Eaux-de-vie de toute sorte	*Idem.*	2,499	24,010	409	40,561	712	71,171	931	03,978	81	8,093
	Autres marchandises			17,022		43,345		90,397		38,909		21,377
	Totaux de l'année 1054			261,334		1,372,310		1,033,053		1,483,171		150,482
	Totaux de l'année 1853			261,078		1,648,962		1,019,049		1,948,709		291,334
	Augmentations			256		»		»		»		»
	Diminutions			»		279,043		276,387		195,535		110,852
Mers-el-Kebir.	Année 1854		»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Année 1853		»	»	»	»	»	»	28	540	»	»
	Totaux			»		»		»		540		»
	Augmentations			»		»		»		»		»
	Diminutions			»		»		»		540		»

TABLEAU DE LA SITUATION, PAR PORT, DES ENTREPÔTS RÉELS ET FICTIFS PENDANT L'ANNÉE 1854. (Suite.)

ENTREPÔTS.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	MARCHANDISES EXISTANTES au 1er janvier 1854.		MARCHANDISES ENTRÉES pendant l'année 1854.		TOTAL.		MARCHANDISES SORTIES pendant l'année 1854.		MARCHANDISES RESTANT en entrepôt au 1er janvier 1855.	
			Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.
				francs.		francs.		francs.		francs.		francs.
	ENTREPÔTS FICTIFS. (Suite.)											
ARRIEW.	Vins ordinaires	Hectol.	117	2,343	376	7,363	487	6,740	330	6,597	157	3,143
	TOTAUX de l'année 1854			2,343		7,395		6,746		6,597		3,143
	TOTAUX de l'année 1853			4,640		12,836		17,479		13,134		2,345
	AUGMENTATIONS			»		»		»		»		798
	DIMINUTIONS			2,295		5,444		7,739		8,537		»
MOSTAGANEM.	Viandes salées	Kilog.	»	»	1,559	1,556	1,559	1,559	1,559	1,559	»	»
	Sucre brut	Idem.	»	»	13,365	6,216	15,305	6,216	13,122	7,873	2,243	1,346
	Sucre raffiné	Idem.	200	200	113,332	113,332	123,332	113,332	113,332	113,332	»	»
	Café	Idem.	2,100	2,166	36,731	30,731	38,831	38,831	30,963	36,963	1,868	1,868
	Tabac en feuilles ou en côtes	Idem.	2,500	2,560	30,356	28,900	32,856	31,400	27,084	26,260	5,772	5,200
	Savon ordinaire	Idem.	»	»	30,233	21,163	30,233	21,163	30,233	21,163	»	»
	Vins ordinaires	Hectol.	1,216	24,281	3,173	63,635	4,383	87,616	4,243	85,626	146	2,887
	Vins de liqueur	Idem.	11	1,602	26	3,648	37	5,556	37	5,550	»	»
	Eaux-de-vie de toute sorte	Idem.	53	5,272	104	16,446	157	15,718	130	13,618	27	2,700
	Autres marchandises			5,773		1,667		8,870		6,733		135
	TOTAUX de l'année 1854			41,728		290,630		331,758		317,622		14,136
	TOTAUX de l'année 1853			46,122		535,706		375,828		534,166		41,728
	AUGMENTATIONS			1,606		»		»		»		»
	DIMINUTIONS			»		245,676		244,676		216,478		27,592
TENEZ.	Café	Kilog.	933	933	3,217	3,217	4,156	4,156	4,150	4,150	»	»
	Tabac en feuilles ou en côtes	Idem.	»	»	2,732	3,425	2,732	3,423	2,732	3,425	»	»
	Vins ordinaires	Hectol.	1,674	21,480	2,066	41,323	3,146	62,803	3,650	60,994	90	1,809
	Sucre raffiné	Kilog.	4,856	4,856	40,353	46,353	45,266	45,209	45,209	45,269	»	»
	Eaux-de-vie de toute sorte	Hectol.	22	2,199	57	3,683	76	7,882	67	6,691	12	1,191
	TOTAUX de l'année 1854			29,468		64,001		123,469		120,466		3,000
	TOTAUX de l'année 1854			18,844		163,063		183,907		134,446		29,458
	AUGMENTATIONS			10,624		»		»		»		»
	DIMINUTIONS			»		71,062		60,438		33,980		26,458

TABLEAU DE LA SITUATION, PAR PORT, DES ENTREPÔTS RÉELS ET FICTIFS PENDANT L'ANNÉE 1854. (Suite.)

ENTREPÔTS.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	MARCHANDISES existantes au 1er janvier 1854.		MARCHANDISES entrées pendant l'année 1854.		TOTAL.		MARCHANDISES sorties pendant l'année 1854.		MARCHANDISES restant en entrepôt au 1er janvier 1855.	
			Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.
				francs.		francs.		francs.		francs.		francs.
	ENTREPÔTS FICTIFS. (Suite.)											
CHERCHEL.	Café	Kilog.	»	»	2,089	2,297	2,089	2,297	2,089	2,297	»	»
	Sel marin	*Idem.*	24,217	1,453	27,948	1,922	51,295	3,975	39,265	2,355	12,000	726
	Sucre raffiné	*Idem.*	»	»	14,099	13,229	14,099	13,229	14,099	13,229	»	»
	Vins ordinaires	Hectol.	531	19,613	2,298	91,933	2,829	102,549	2,479	99,192	350	3,384
	Eaux-de-vie de toute sorte	*Idem.*	3	525	8	1,918	11	2,443	11	2,443	»	»
	TOTAUX de l'année 1854	.....	.....	12,591	.....	119,959	.....	123,509	.....	119,486	.....	4,104
	TOTAUX de l'année 1853	.....	.....	1,702	.....	121,819	.....	123,312	.....	119,921	.....	12,591
	AUGMENTATIONS	.....	.....	19,889	.....	»	.....	78	.....	8,595	.....	»
	DIMINUTIONS	.....	.....	»	.....	19,811	.....	»	.....	»	.....	8,487
ALGER.	Viandes salées	Kilog.	4,320	4,320	77,393	77,593	81,913	81,913	38,273	38,273	23,640	23,940
	Fromages	*Idem.*	31	48	11,138	18,797	11,169	16,733	7,314	19,971	3,855	5,782
	Poissons de mer secs, salés ou fumés	*Idem.*	18,270	3,481	20,000	8,000	38,270	11,481	38,270	11,481	»	»
	Sucre brut	*Idem.*	7,363	4,418	127,310	76,506	134,673	80,924	119,419	71,646	15,463	9,278
	Café	*Idem.*	7,738	7,738	323,660	323,660	331,398	331,398	305,191	305,191	28,287	28,207
	Poivre	*Idem.*	443	799	19,037	18,959	19,480	19,798	19,472	19,753	8	13
	Tabac en feuilles ou en côtes	*Idem.*	17,934	17,934	129,009	129,009	146,943	149,943	146,518	146,518	425	425
	Huile d'olives	*Idem.*	»	»	1,936	1,909	1,936	1,930	1,936	1,939	»	»
	Savon ordinaire	*Idem.*	2,378	1,658	7,884	5,519	19,253	7,177	19,253	7,177	»	»
	Acide stéarique ouvré	*Idem.*	»	»	830	2,499	838	2,499	830	2,490	»	»
	Tabac fabriqué	*Idem.*	450	459	3,079	3,079	3,520	3,520	3,190	3,199	330	330
	Sucre raffiné	*Idem.*	27,880	27,880	456,118	456,118	483,998	483,998	483,998	483,998	»	»
	Vins ordinaires	Hectol.	3,294	65,886	24,222	485,557	24,789	551,443	24,395	489,582	3,991	61,861
	Vins de liqueur	*Idem.*	4	648	81	12,163	85	12,811	49	7,333	38	3,478
	Eaux-de-vie de toute sorte	*Idem.*	213	25,386	1,478	172,665	1,691	198,051	1,579	183,527	1,123	14,524
	Autres marchandises	.....	.....	50,318	.....	149,718	.....	200,028	.....	149,338	.....	50,690
	TOTAUX de l'année 1854	.....	.....	212,864	.....	1,934,779	.....	2,147,634	.....	1,949,498	.....	198,228
	TOTAUX de l'année 1853	.....	.....	221,937	.....	2,182,380	.....	2,384,217	.....	2,171,353	.....	212,864
	AUGMENTATIONS	.....	.....	»	.....	»	.....	»	.....	»	.....	»
	DIMINUTIONS	.....	.....	8,773	.....	227,818	.....	236,583	.....	221,947	.....	14,636

Digitized by Google

TABLEAU DE LA SITUATION, PAR PORT, DES ENTREPÔTS RÉELS ET FICTIFS PENDANT L'ANNÉE 1854. (Suite.)

Entrepôts.	Désignation des marchandises.	Unités.	Marchandises existantes au 1er janvier 1854. Quantités.	Marchandises existantes au 1er janvier 1854. Valeurs.	Marchandises entrées pendant l'année 1854. Quantités.	Marchandises entrées pendant l'année 1854. Valeurs.	Total. Quantités.	Total. Valeurs.	Marchandises sorties pendant l'année 1854. Quantités.	Marchandises sorties pendant l'année 1854. Valeurs.	Marchandises restant en entrepôt au 1er janvier 1855. Quantités.	Marchandises restant en entrepôt au 1er janvier 1855. Valeurs.
				francs.		francs.		francs.		francs.		francs.
	ENTREPÔTS FICTIFS. (Suite.)											
Delfts.	Vins ordinaires	Hectol.	50	1,000	53	1,053	103	2,055	103	2,053	»	»
	Eaux-de-vie de toute sorte	*Idem.*	»	»	»	154	1	154	»	»	1	154
	Totaux de l'année 1854			1,000		1,207		2,207		2,053		154
	Totaux de l'année 1853			1,820		1,445		3,265		2,265		1,000
	Augmentations			»		»		»		»		»
	Diminutions			820		238		1,058		212		846
Bogots.	Café	Kilog.	»	»	1,795	1,795	1,795	1,795	1,795	1,795	»	»
	Savon ordinaire	*Idem.*	»	»	1,397	978	1,397	978	1,397	978	»	»
	Sucre raffiné	*Idem.*	0,551	0,551	15,840	15,840	22,391	22,391	22,391	22,391	»	»
	Vins ordinaires	Hectol.	302	7,242	3,143	62,850	3,505	70,092	2,541	50,828	902	19,264
	Eaux-de-vie de toute sorte	*Idem.*	5	532	85	8,746	90	9,278	75	7,775	15	1,503
	Autres marchandises					183		183		183		»
	Totaux de l'année 1854			14,325		90,392		104,717		83,050		20,767
	Totaux de l'année 1853			10,260		159,200		169,460		155,135		14,325
	Augmentations			4,065		»		»		»		6,442
	Diminutions			»		68,808		64,743		71,185		»
Dordrecht.	Café	Kilog.	»	»	832	1,165	832	1,165	822	1,165	»	»
	Sucre raffiné	*Idem.*	»	»	3,710	3,710	3,710	3,710	2,776	2,770	934	934
	Vins ordinaires	Hectol.	»	»	1,584	31,076	1,584	31,670	1,079	21,570	505	10,100
	Eaux-de-vie de toute sorte	*Idem.*	»	»	25	2,502	25	2,502	20	1,983	5	519
	Autres marchandises			»		»		»		»		»
	Totaux de l'année 1854			»		39,053		39,053		27,500		11,553
	Totaux de l'année 1853			4,646		18,237		22,283		22,283		»
	Augmentations			»		20,816		16,770		5,217		11,553
	Diminutions			4,040		»		»		»		»

TABLEAU DE LA SITUATION, PAR PORT, DES ENTREPÔTS RÉELS ET FICTIFS PENDANT L'ANNÉE 1854. (Suite.)

ENTREPÔTS.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	MARCHANDISES existantes au 1er janvier 1854.		MARCHANDISES entrées pendant l'année 1854.		TOTAL.		MARCHANDISES sorties pendant l'année 1854.		MARCHANDISES restant en entrepôt au 1er janvier 1855.	
			Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.
				francs.		francs.		francs.		francs.		francs.
	ENTREPÔTS FICTIFS. (Suite.)											
PHILIPPEVILLE.	Sucre brut	Kilog.	2,416	1,451	28,878	17,327	31,207	18,778	31,267	18,778	»	»
	Café	*Idem.*	1,451	2,031	122,004	170,806	123,455	172,837	110,021	157,886	3,534	4,948
	Poivre	*Idem.*	»	»	2,551	4,082	2,551	4,082	2,164	3,462	387	620
	Tabac en feuilles ou en côtes	*Idem.*	6,376	8,200	21,774	28,306	28,150	36,506	28,150	36,506	»	»
	Savon ordinaire	*Idem.*	3,128	2,188	4,088	2,562	7,214	5,050	7,214	8,036	»	»
	Tabac fabriqué	*Idem.*	80	400	»	»	80	400	80	400	»	»
	Sucre raffiné	*Idem.*	3,086	3,686	296,502	296,862	360,548	300,548	360,548	360,548	»	»
	Vins ordinaires	Hectol.	5,040	101,007	14,260	283,109	19,306	386,110	16,238	384,766	68	1,347
	Vins de liqueur	*Idem.*	12	1,815	16	2,362	28	4,267	28	4,207	»	»
	Eaux-de-vie de toute sorte	*Idem.*	02	6,220	840	84,040	032	03,200	895	80,546	37	3,714
	Autres marchandises	.....	.....	26,241	.....	42,163	.....	68,406	.....	53,408	.....	12,008
	TOTAUX de l'année 1854	.....	.....	156,626	.....	933,031	.....	1,066,286	.....	1,066,653	.....	23,627
	TOTAUX de l'année 1853	.....	.....	142,568	.....	2,073,109	.....	2,215,677	.....	2,636,048	.....	156,626
	AUGMENTATIONS	.....	.....	14,061	.....	»	.....	»	.....	»	.....	»
	DIMINUTIONS	.....	.....	»	.....	1,130,458	.....	1,125,397	.....	902,303	.....	133,002
BÔNE.	Poissons de mer secs, salés ou fumés	Kilog.	»	»	1,542	820	1,542	820	1,352	700	190	57
	Café	*Idem.*	1,626	1,718	13,377	18,727	14,603	20,443	14,603	20,443	»	»
	Poivre	*Idem.*	»	»	878	1,085	078	1,085	078	1,085	»	»
	Acide stéarique ouvré	Hectol.	»	»	014	1,842	614	1,842	014	1,842	»	»
	Sucre raffiné	Kilog.	»	»	31,225	31,225	31,225	31,225	31,225	31,225	»	»
	Vins ordinaires	Hectol.	366	8,205	4,314	87,178	4,680	94,753	4,071	94,753	0	720
	Vins de liqueur	*Idem.*	8	070	4	012	0	1,287	6	1,287	»	»
	Eaux-de-vie de toute sorte	*Idem.*	18	1,778	68	0,814	86	8,592	74	7,401	12	1,101
	Autres marchandises	.....	.....	1,353	.....	4,073	.....	0,326	.....	3,651	.....	675
	TOTAUX de l'année 1854	.....	.....	13,817	.....	153,282	.....	167,099	.....	164,456	.....	2,643
	TOTAUX de l'année 1853	.....	.....	27,008	.....	182,152	.....	209,100	.....	195 343	.....	13,817
	AUGMENTATIONS	.....	.....	»	.....	»	.....	»	.....	»	.....	»
	DIMINUTIONS	.....	.....	13,161	.....	28,870	.....	42,061	.....	30,887	.....	11,174
LA CALLE.	Tabacs en feuilles ou en côtes	Kilog.	»	»	1,682	1,618	1,682	1,018	1,012	900	870	718
	Huile d'olives	Hectol.	»	»	204	450	264	450	204	450	»	»
	Tabac fabriqué	Kilog.	»	»	260	230	260	250	»	»	260	250
	Vins ordinaires	Hectol.	126	2,390	177	6,550	306	12,140	306	12,140	»	»
	TOTAUX de l'année 1854	.....	.....	2,590	.....	11,868	.....	14,453	.....	13,490	.....	668
	TOTAUX de l'année 1853	.....	.....	»	.....	14,330	.....	14,330	.....	11,740	.....	2,590
	AUGMENTATIONS	.....	.....	2,590	.....	»	.....	128	.....	1,750	.....	»
	DIMINUTIONS	.....	.....	»	.....	2,462	.....	»	.....	»	.....	1,622

Digitized by Google

RÉSULTATS COMPARATIFS.

ENTREPÔTS FICTIFS.	VALEURS ENTRÉES PENDANT L'ANNÉE 1854.	VALEURS ENTRÉES PENDANT L'ANNÉE 1853.	AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.	VALEURS SORTIES PENDANT L'ANNÉE 1854.	VALEURS SORTIES PENDANT L'ANNÉE 1853.	AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
Nemours	58,671	43,778	14,893	"	60,137	49,785	10,352	"
Oran	1,372,319	1,648,962	"	276,643	1,483,171	1,648,706	"	165,535
Mers-el-Kebir	"	"	"	"	"	540	"	540
Arzew	7,395	12,839	"	5,444	6,597	15,134	"	8,537
Mostaganem	290,030	535,706	"	245,676	317,622	534,100	"	216,478
Tenez	94,001	165,063	"	71,062	120,469	154,449	"	33,980
Cherchel	119,999	121,810	"	10,811	119,486	119,921	8,565	"
Alger	1,934,779	2,162,589	"	227,810	1,949,496	2,171,353	"	221,947
Dellys	1,207	1,445	"	238	2,953	2,205	"	212
Bougie	90,392	159,200	"	68,808	83,950	155,667	"	71,717
Djidjelli	39,053	18,237	20,816	"	27,509	22,283	5,217	"
Stora	"	"	"	"	"	"	"	"
Philippeville	933,651	2,073,109	"	1,139,458	1,966,653	2,959,948	"	992,395
Bône	153,282	182,152	"	28,870	164,456	195,341	"	39,885
La Calle	11,868	14,330	"	2,462	13,490	11,740	1,750	"
TOTAUX	5,097,638	7,139,211	35,709	2,077,282	5,414,990	7,122,332	34,884	1,742,226
AUGMENTATIONS			"				"	
DIMINUTIONS			2,941,573				1,707,342	

Digitized by Google

Nous avons fait connaître l'année dernière qu'il n'existait encore, en Algérie, que deux entrepôts réels qui, constitués à Alger et à Mers-el-Kebir, dans des conditions tout à fait défavorables, ne font que des opérations d'une importance très-secondaire.

Il n'a été entreposé, en 1854, que pour une valeur de 800,000 francs, portant principalement sur les tissus de coton destinés à être versés en fraude sur les côtes de la péninsule espagnole et les îles qui en dépendent.

Toutes les villes maritimes possèdent des entrepôts fictifs qui ne reçoivent généralement que des objets destinés à la consommation locale et intérieure.

En confrontant les résultats de 1854 avec ceux de 1853, on trouve qu'à l'exception de Nemours et de Djidjelli, il existe, pour tous les autres ports, des dépressions qui, réunies, forment un total de plus de deux millions à l'entrée et de 1,700,000 francs à la sortie.

Ces diminutions, presque générales, ont deux causes déterminantes : le ralentissement dans l'importation des vins et eaux-de-vie, qui sont les principaux éléments de ce mouvement, et l'application, depuis le 1er juillet, aux droits de douane et d'octroi, du crédit et de l'escompte dont les avantages, appréciés déjà par le commerce, auront pour résultat de diminuer, sinon de supprimer ce genre d'opérations qui constitue d'ailleurs lui-même un crédit indirect sujet à des charges et à des gênes que nécessitent les garanties du trésor.

Digitized by Google

TABLEAU DU CABOTAGE ENTRE LES PORTS OCCUP

PORTS d'expédition.	ENTRÉES. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons. (quintaux.)	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
Oran	1	32	5	162	3	60	16
Mers-el-Kebir	84	1,325	355	7,532	145	2,081	632
Arzew	1	32	5	148	»	»	»
Totaux	86	1,389	365	7,842	148	2,141	648
Année 1853	119	2,113	550	5,124	16	347	85
Augmentations	»	»	»	2,716	130	1,794	565
Diminutions	33	724	165	»	»	»	»

Désignation des marchandises importées.	Quantités en quintaux
PORT D	
Graisses	[illegible]
Fromages	[illegible]
Farines de froment	[illegible]
Riz	[illegible]
Pommes de terre et légumes secs	[illegible]
Fruits de toute sorte	[illegible]
Sucres	[illegible]
Café	[illegible]
Tabacs	[illegible]
Huiles	[illegible]
Bois communs	[illegible]
Briques, tuiles et carreaux	[illegible]
Matériaux	[illegible]
Houille	[illegible]
Sel marin	5,118
Savon	[illegible]
Boissons	[illegible]
Tissus	[illegible]
Ouvrages en métaux	[illegible]
Autres marchandises	[illegible]
Total	[illegible]

PORTS d'expédition.	Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons. (quintaux.)	Nombre.	Tonnage.	Équipage.
Arzew	11	154	47	1,596	5	33	26
Mostaganem	388	6,657	1,663	72,217	13	325	61
Tenez	2	156	14	789	2	102	11
Cherchel	5	92	19	9	7	234	37
Alger	25	1,556	176	3,785	20	2,954	155
Bougie	2	74	11	668	»	»	»
Philippeville	»	»	»	»	1	162	9
Bône	»	»	»	»	2	230	14
Totaux	433	8,089	1,930	79,064	50	3,167	293
Année 1855 (1)	»	»	»	»	»	»	»
Augmentations	433	8,089	1,930	79,064	50	3,167	293
Diminutions	»	»	»	»	»	»	»

Désignation des marchandises importées.	Quantités en quintaux
PORT	
Peaux brutes	[illegible]
Céréales. Froment	24,53[illegible]
Céréales. Orge	33,1[illegible]
Céréales. Feriues	7,5[illegible]
Pain et biscuits de mer	1,32[illegible]
Légumes secs	[illegible]
Fruits de table	6,0[illegible]
Sucres	[illegible]
Café	[illegible]
Tabac en feuilles	[illegible]
Huiles	910
Bois communs	3[illegible]
Fourrage	1,3[illegible]
Matériaux	3[illegible]
Houille	1,1[illegible]
Sel marin	7[illegible]
Boissons	[illegible]
Tissus	3[illegible]
Autres marchandises	[illegible]
Total	79,064

(1) A cette époque, le port d'Oran n'étant pas encore terminé, les opérations s'effectuaient à Mers-el-Kebir.

Digitized by Google

L'ALGÉRIE, PENDANT L'ANNÉE 1854.

PORTS DE DESTINATION.	SORTIES. NAVIRES CHARGÉS. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons. quintaux	NAVIRES SUR LEST. Nombre.	Tonnage	Équipage.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES EXPORTÉES.	QUANTITÉS EN QUINTAUX.
MOURS.									
								Peaux brutes	60
								Laines	145
								Froment et méteil	25,456
								Seigle, orge, avoine, maïs, etc.	8,600
								Pommes de terre et légumes secs	487
								Fruits de table	239
								Ouvrages en bois	100
								Autres ouvrages. (Futailles vides.)	171
ra-el-Kebir	209	3,094	876	35,258	8	92	53		
TOTAUX	209	3,094	876	35,258	8	92	53		
Année 1853	97	1,573	424	12,754	27	580	127		
AUGMENTATIONS	112	1,521	452	22,504	»	»	»		
DIMINUTIONS	»	»	»	»	19	497	94	TOTAL	35,258
RAN.									
								Céréales	211
								Pommes de terre et légumes secs	7
								Bois communs	124
								Légumes verts	6
								Sel marin	100
								Sucre raffiné	8
								Tissus	5
								Autres marchandises	13
mours	1	32	5	102	3	60	16		
a-el-Kebir	1	15	4	217	»	»	»		
ésganem	1	18	5	95	6	128	27		
TOTAUX	3	65	14	474	9	188	43		
Année 1853	»	»	»	»	»	»	»		
AUGMENTATIONS	3	65	14	474	9	188	43		
DIMINUTIONS	»	»	»	»	»	»	»	TOTAL	474

Digitized by Google

TABLEAU DU CABOTAGE ENTRE LES PORTS OCCUP

PORTS D'EXPÉDITION	ENTRÉES. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons. (quintaux.)	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
PORT DE MERS							
Nemours	209	3,094	676	35,690	8	92	33
Oran	1	15	4	217	»	»	»
Totaux	216	3,109	880	35,307	8	92	33
Année 1853 (1)	293	5,064	1,296	46,761	85	3,066	409
Augmentations	»	»	»	»	»	»	»
Diminutions	83	1,955	416	5,394	77	2,974	376
PORT							
Mers-el-Kebir	6	221	36	315	15	475	63
Mostaganem	25	317	104	3,761	6	112	26
Alger	16	400	56	58	11	515	66
Dellys	1	57	7	36	2	114	12
Totaux	42	995	197	4,104	34	1,216	169
Année 1853	47	965	216	1,558	34	1,386	161
Augmentations	»	30	»	2,546	»	»	»
Diminutions	5	»	19	»	»	164	12

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES IMPORTÉES.	QUANTITÉ EN QUINTAUX.
PORT DE MERS	
Peaux brutes	[illegible]
Laines	143
Cire brute	22
Céréales. Blé	25,5[illegible]
Céréales. Orge	8[illegible]
Légumes secs	[illegible]
Fruits de table	[illegible]
Ouvrages en bois. Futailles vides	[illegible]
Ouvrages en bois. Autres	[illegible]
Effets à usage	[illegible]
Autres marchandises	[illegible]
Total	35,5[illegible]
PORT	
Céréales. Blé	1,5[illegible]
Céréales. Orge	1,[illegible]
Céréales. Farines	50[illegible]
Son de froment	[illegible]
Boissons	[illegible]
Autres marchandises	[illegible]
Total	4,10[illegible]

(1) Contrairement à ce qui a été fait en 1853, les opérations de cabotage effectuées pendant l'année 1854, relatives au port d'Oran, ont été présentées à part.

L'ALGÉRIE, PENDANT L'ANNÉE 1854. (Suite.)

PORTS DE DESTINATION.	SORTIES. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons. quintaux.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
KEBIR.							
...ours	84	1,325	355	7,532	145	2,081	632
...w	6	221	30	315	15	475	63
...aganem	74	1,896	355	6,503	349	5,601	1,510
...m	"	"	"	"	2	136	12
...r	23	3,205	2,285	11,129	15	1,436	113
...	3	300	24	5,800	"	"	"
Totaux	190	7,106	3,040	31,270	020	9,720	2,330
Année 1853	314	3,863	1,400	22,800	36	1,043	207
Augmentations	"	1,243	1,640	8,470	590	7,700	2,123
Diminutions	124	"	"	"	"	"	"
ZEW.							
...ours	1	32	5	148	"	"	"
...	11	154	47	1,596	5	02	26
...aganem	11	130	42	714	35	707	100
...m	1	12	4	150	1	59	7
...chel	3	121	10	2,076	"	"	"
...	22	001	128	0,843	"	"	"
...s	10	547	62	0,998	"	"	"
...jo	3	135	17	1,680	"	"	"
Totaux	02	2,032	324	23,213	41	828	202
Année 1853	04	2,783	401	33,032	23	1,920	134
Augmentations	"	"	"	"	18	"	08
Diminutions	32	731	137	9,810	"	198	"

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES EXPORTÉES.		QUANTITÉS en QUINTAUX.
Viandes salées		50
Peaux brutes		07
Graisses		03
Fromages		70
Poissons		40
Corail brut		905
Céréales en graines.	Froment	831
	Orge	1,987
Riz		70
Pommes de terre et légumes secs		025
Fruits de table		241
Café		130
Tabac		3,861
Huiles		142
Bois communs		1,771
Matériaux		2,262
Houille		313
Sel marin		9,085
Savons		92
Sucre raffiné		352
Vins		4,440
Eaux-de-vie		290
Tissus		510
Peaux préparées et ouvrées		170
Ouvrages en métaux		182
Ouvrages en bois.	Futailles vides	51
	Autres, y compris les meubles	104
Effets à usage		53
Autres marchandises		3,895
Total		31,270
Céréales en graines.	Froment	122
	Orge	2,177
Charbon de bois		199
Fruits, tiges et filaments à ouvrer		429
Matériaux		707
Sel marin		10,297
Vannerie		28
Ouvrages en bois		22
Autres marchandises		51
Total		23,213

Digitized by Google

TABLEAU DU CABOTAGE ENTRE LES PORTS OCCU

PORTS D'EXPÉDITION.	ENTRÉES. Navires français. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons. (quintaux)	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
PORT D							
Oran	1	18	5	65	6	126	27
Mers-el-Kebir	74	1,896	355	6,503	349	5,601	1,516
Arzew	11	130	42	714	35	707	169
Tenez	"	"	"	"	1	42	6
Cherchel	"	"	"	"	3	44	14
Alger	35	1,766	206	3,513	26	1,976	173
Totaux	121	3,804	610	10,625	426	6,498	1,699
Année 1853	197	3,790	699	6,362	40	1,873	217
Augmentations	"	14	"	1,463	380	6,625	1,682
Diminutions	76	"	289	"	"	"	"
PORT DE							
Mers-el-Kebir	"	"	"	"	2	136	12
Arzew	1	12	4	150	1	59	7
Mostaganem	"	"	"	"	1	4	4
Cherchel	18	401	111	312	18	852	163
Alger	124	6,116	757	15,340	169	12,166	1 202
Dellys	"	"	"	"	1	37	5
Bône	"	"	"	"	1	171	8
Totaux	143	6,529	872	15,802	223	13,425	1,341
Année 1853	117	5,651	659	13,309	81	4,820	463
Augmentations	26	1,478	213	2,493	142	8,665	678
Diminutions	"	"	"	"	"	"	"

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES IMPORTÉES.	QUANTI
Peaux brutes	67
Pommes de terre et légumes secs	[illegible]
Fruits de table	[illegible]
Sucres	[illegible]
Café	[illegible]
Tabac	[illegible]
Huiles	[illegible]
Bois communs	[illegible]
Briques, tuiles et carreaux de terre	[illegible]
Matériaux	[illegible]
Houille	[illegible]
Métaux	[illegible]
Sel marin	[illegible]
Savon ordinaire	[illegible]
Boissons	[illegible]
Poterie, verres et cristaux	[illegible]
Tissus	[illegible]
Vannerie	[illegible]
Ouvrages en bois	[illegible]
Autres marchandises	[illegible]
Total	[illegible]
Viandes salées	[illegible]
Graisses	[illegible]
Fromage et beurre	[illegible]
Poissons	[illegible]
Farines de froment	[illegible]
Pommes de terre et légumes secs	[illegible]
Fruits de table	[illegible]
Sucres	[illegible]
Café	[illegible]
Tabac en feuilles	[illegible]
Huiles	[illegible]
Bois communs	[illegible]
Ardoises, briques, tuiles et carreaux de terre	[illegible]
Matériaux	[illegible]
Houille	[illegible]
Métaux	[illegible]
Savon	[illegible]
Parfumerie	[illegible]
Boissons	[illegible]
Poterie, verres et cristaux	[illegible]
Tissus	[illegible]
Peaux préparées et ouvrées	[illegible]
Ouvrages en métaux	[illegible]
Ouvrages en bois	[illegible]
Meubles	[illegible]
Effets à usage	[illegible]
Autres marchandises	[illegible]
Total	[illegible]

Digitized by Google

L'ALGÉRIE, PENDANT L'ANNÉE 1854. (Suite.)

PORTS DE DESTINATION.	SORTIE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons. quintaux.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
STAGANEM.							
igoun	"	"	"	"	1	12	4
	388	6,057	1,663	72,217	13	323	01
w	25	317	104	3,701	0	112	28
	"	"	"	"	1	4	4
	38	1,652	215	19,486	2	0	0
Totaux	451	8,026	1,982	95,404	23	457	103
Année 1853	187	3,316	832	30,663	41	550	102
Augmentations	264	4,710	1,150	64,741	"	"	"
Diminutions	"	"	"	"	18	93	59
EZ.							
	2	150	14	789	2	102	11
igonem	"	"	"	"	1	42	0
bel	2	72	12	789	"	"	"
	228	9,030	1,287	108,421	0	175	151
Totaux	232	9,264	1,313	109,999	9	319	168
Année 1853	121	3,964	043	56,941	10	259	41
Augmentations	111	5,300	070	53,058	"	60	127
Diminutions	"	"	"	"	1	"	"

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES EXPORTÉES		QUANTITÉS en QUINTAUX.
Peaux brutes		143
Céréales en graines	Froment	30,788
	Orge	47,101
Légumes secs		332
Fruits de table		5,140
Fromages		1,371
Vins et eaux-de-vie		20
Ouvrages en bois. (Futailles vides.)		43
Effets à usage		25
Autres marchandises		1,430
Total		95,404
Graines et farines	Froment et méteil	55,019
	Seigle, orge, avoine, maïs, etc.	40,848
Autres farineux alimentaires		2,175
Fourrage		789
Matériaux		4,124
Savons		73
Vins		230
Eaux-de-vie		23
Effets à usage		38
Effets d'équipement, d'habillement de l'administration de la guerre		450
Autres marchandises		230
Total		109,999

Digitized by Google

TABLEAU DU CABOTAGE ENTRE LES PORTS OCCU

PORTS D'EXPÉDITION.	ENTRÉES. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons. quintaux.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
Arzew	3	121	19	2,979	»	»	»
Tenes	2	72	12	789	»	»	»
Alger	59	1,697	278	7,304	5	164	25
Totaux	94	1,809	309	19,169	5	164	25
Année 1853	57	1,421	292	12,462	5	306	33
Augmentations	7	379	47	»	»	»	»
Diminutions	»	»	»	2,293	»	142	8

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES IMPORTÉES.	QUANTITÉ
PORT D	
Viandes salées	37
Fromages	51
Graisses	42
Orge	799
Farines de froment	3[illegible]
Riz	66
Pommes de terre et légumes secs	18[illegible]
Sucres	35[illegible]
Café	[illegible]
Tabac en feuilles	[illegible]
Huiles	[illegible]
Bois communs	[illegible]
Matériaux	1,3[illegible]
Houille	[illegible]
Métaux	[illegible]
Sel marin	2,2[illegible]
Savon ordinaire	[illegible]
Boissons	6[illegible]
Poterie, verres et cristaux	[illegible]
Tissus	[illegible]
Peaux préparées et ouvrées	[illegible]
Ouvrages en métaux	[illegible]
Ouvrages en bois. (Futailles vides)	1,[illegible]
Autres marchandises	[illegible]
Total	10,169

PORTS D'EXPÉDITION.	Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons. quintaux.	Nombre.	Tonnage.	Équipage.
Mers-el-Kebir	23	3,295	285	11,129	15	1,439	113
Arzew	22	999	128	9,843	»	»	»
Mostaganem	38	1,952	215	19,486	2	6	9
Tenes	228	9,036	1,287	108,421	6	175	151
Cherchel	99	2,437	319	9,341	14	418	77
Dellys	60	1,523	293	13,024	4	64	19
Bougie	76	2,696	397	24,176	2	189	15
Djidjelli	64	2,375	344	24,629	»	»	»
Philippeville	22	992	154	6,512	5	454	40
Bône	12	513	77	1,862	1	121	9
Totaux	614	25,396	3,499	228,423	49	2,863	439
Année 1853	480	15,294	2,549	133,949	41	2,552	239
Augmentations	134	10,126	950	95,383	8	311	191
Diminutions	»	»	»	»	»	»	»

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES IMPORTÉES.	QUANTITÉ
PORT	
Peaux brutes	[illegible]
Graisses	[illegible]
Fromage et beurre	[illegible]
Os, sabots et cornes de bétail	[illegible]
Corail brut	[illegible]
Céréales — Blé	111,[illegible]
Céréales — Orge	62,[illegible]
Céréales — Farines	[illegible]
Légumes secs	11,[illegible]
Fruits de table frais et secs	3,[illegible]
Tabac	[illegible]
Huiles	[illegible]
Végétaux filamenteux	[illegible]
Bois communs	[illegible]
Matériaux	6,[illegible]
Pierres et terres servant aux arts et métiers	[illegible]
Sel marin	6,[illegible]
Boissons	[illegible]
Poterie, verres et cristaux	[illegible]
Tissus	[illegible]
Peaux préparées et ouvrées	[illegible]
Ouvrages en bois. (Futailles vides.)	[illegible]
Effets à usage	[illegible]
Effets d'habillement pour le compte de la guerre	[illegible]
Autres marchandises	1,[illegible]
Total	[illegible]

Digitized by Google

L'ALGÉRIE, PENDANT L'ANNÉE 1854. (Suite.)

PORTS DE DESTINATION.	SORTIE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons. quintaux.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
ERCHEL.							
...n	3	92	19	9	7	234	37
...staganem	»	»	»	»	3	44	14
...rez	18	461	111	312	18	852	103
...ers	»	»	»	»	1	3	3
...er	69	2,437	319	21,341	14	418	77
...lys	1	57	6	12	1	57	6
Totaux	93	2,987	455	21,674	44	1,608	249
Année 1853	58	1,363	293	11,337	8	419	43
Augmentations	35	1,624	162	16,337	36	1,189	197
Diminutions	»	»	»	»	»	»	»
LGER.							
...n	25	1,556	176	3,704	20	2,654	133
...rw	10	406	50	58	11	515	66
...taganem	35	1,766	208	3,513	26	1,976	173
...rez	124	6,116	757	15,340	199	12,160	1,262
...rchel	59	1,607	278	7,304	5	104	25
...ra	11	219	47	542	9	265	44
...ys	60	1,927	333	15,480	2	126	12
...gie	70	2,976	372	12,646	7	359	42
...jelli	39	1,567	212	2,325	11	551	02
...ppeville	32	1,886	187	8,426	16	662	04
...e	6	364	37	2,453	4	353	27
Totaux	477	26,378	2,663	71,873	394	19,185	1,852
Année 1853	419	13,944	2,312	71,171	143	9,306	871
Augmentations	58	4,434	351	702	161	9,879	981
Diminutions	»	»	»	»	»	»	»

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES EXPORTÉES.		QUANTITÉS en quintaux.
Peaux brutes de toute sorte		194
Os, sabots et cornes de bétail		100
Graines et farines	Froment et métail	7,922
	Seigle, orge, avoine, etc.	4,572
Pommes de terre et légumes secs		6,442
Fruits de table		760
Huile d'olives		1,064
Pierres, terres et combustibles minéraux		224
Vins		130
Effets à usage		146
Autres marchandises		204
Total		21,674
Viandes		229
Graisses de toute sorte		173
Fromages		456
Poissons		198
Graines et farines	Froment, méteil	2,859
	Orge, avoine, etc.	56
Riz		1,048
Pommes de terre et légumes secs		1,906
Autres farineux		403
Fruits de table		1,721
Sucre brut		328
Café		557
Poivre, piment, girofle		062
Huile d'olives		363
Huile de graines grasses		455
Bois communs		17,125
Matériaux		7,244
Bitumes	Houille	7,160
	Autres	472
Fers et acier		1,638
Sel marin		337
Savons		1,165
Sucre raffiné		1,309
Autres		1,700
Vins		6,368
Eaux-de-vie		1,021
Poterie, verres et cristaux		1,458
Tissus		6,114
Papier et ses applications		223
Peaux préparées		322
Ouvrages en métaux		855
Mercerie		240
Ouvrages en bois	Futailles vides	1,470
	Autres	843
Effets à usage		188
Autres marchandises		2,851
Total		71,873

Digitized by Google

TABLEAU DU CABOTAGE ENTRE LES PORTS OCCU

PORTS D'EXPÉDITION	ENTRÉE. Navires chargés. Nombre	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons. quintaux.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES IMPORTÉES.	QUANTITÉ DE CHAQUE
									PORT D
								Viandes salées	[illegible]
								Fromages et beurre	[illegible]
								Céréales { Froment	[illegible]
								Céréales { Farines	[illegible]
								Riz	[illegible]
								Pommes de terre et légumes secs	[illegible]
Arzew	16	547	62	6,998	»	»	»	Sucres	[illegible]
Cherchel	1	57	6	12	»	»	»	Café	[illegible]
Alger	66	1,927	333	15,488	2	120	12	Huiles	[illegible]
								Bois communs	[illegible]
								Matériaux	[illegible]
								Houille	[illegible]
								Métaux	[illegible]
								Sel marin	[illegible]
								Savon ordinaire	[illegible]
Totaux	77	2,531	461	22,498	2	120	12	Boissons	[illegible]
Année 1855	88	2,572	472	26,451	15	337	77	Poterie, verres et cristaux	[illegible]
								Tissus	[illegible]
								Ouvrages en métaux	[illegible]
Augmentations	»	»	»	»	»	»	»	Autres marchandises	[illegible]
Diminutions	11	41	71	3,953	13	217	65	Total	[illegible]
									PORT D
								Viandes salées	[illegible]
								Graisses	[illegible]
								Fromages	[illegible]
								Farine de froment	[illegible]
								Riz	[illegible]
Arzew	3	135	17	1,688	»	»	»	Pommes de terre et légumes secs	[illegible]
Alger	70	2,976	372	12,646	7	359	42	Sucre	[illegible]
Dellys	7	175	31	25	2	125	12	Café	[illegible]
Djidjelli	8	355	39	258	4	66	21	Tabac en feuilles	[illegible]
Philippeville	14	812	87	2,270	1	27	4	Bois communs	[illegible]
Bône	7	222	47	368	1	125	16	Foin, paille	[illegible]
								Matériaux	[illegible]
								Houille	[illegible]
								Métaux	[illegible]
								Sel marin	[illegible]
								Savon ordinaire	[illegible]
Totaux	109	4,675	593	17,255	15	694	89	Boissons	[illegible]
								Poterie, verres et cristaux	[illegible]
Année 1853	94	3,580	510	27,198	8	429	52	Tissus	[illegible]
								Ouvrages en métaux	[illegible]
								Ouvrages en bois (futailles vides)	[illegible]
Augmentations	15	1,095	83	»	7	265	57	Autres marchandises	[illegible]
Diminutions	»	»	»	9,943	»	»	»	Total	[illegible]

L'ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1854. (Suite.)

PORTS DE DESTINATION.	SORTIE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons quintaux.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES EXPORTÉES.	QUANTITÉS en QUINTAUX.
LYS.									
...ew	1	57	7	30	2	114	12	Peaux brutes	100
...ser	»	»	»	»	1	37	5	Graines et farines... Froment, méteil	9,268
...ger	66	1,523	293	13,024	4	64	19	Graines et farines... Orge, avoine, maïs, etc	143
...agie	(a) 7	175	31	25	2	123	12	Pommes de terre et légumes secs	1,133
...djelli	(a) 2	80	11	»	1	14	3	Fruit de table	156
...lippeville	(a) 1	32	3	»	1	100	6	Huile d'olives	1,133
...ne	»	»	»	»	1	97	7	Ouvrages en bois	368
								Autres marchandises	1,430
TOTAUX	71	1,867	347	13,073	12	549	64		
Année 1853	103	2,091	401	14,473	18	688	94		
AUGMENTATIONS	»	»	»	»	»	»	»		
DIMINUTIONS	32	224	144	1,400	6	139	30	TOTAL	13,079

(a) 5 de ces navires, jaugeant 139 tonneaux et ayant 22 hommes d'équipage, sont partis d'Alger et n'ont débarqué à Dellys qu'une partie de leur chargement.

(b) Navires chargés à Alger pour Dellys, Djidjelli et Philippeville, n'ont rien embarqué à Dellys.

GIE.									
								Viandes	40
								Graines et farines... Froment et méteil	17,131
								Graines et farines... Orge, avoine, etc	40
...n	2	74	11	668	»	»	»	Pommes de terre et légumes secs	1,014
...er	70	2,696	307	24,170	2	189	13	Fruits de table	3,047
...djelli	18	562	83	009	1	25	4	Huile d'olives	3,433
...lippeville	5	175	31	17	»	»	»	Matériaux	60
...ne	5	170	27	566	»	»	»	Vins	257
								Tissus	40
								Ouvrages en bois	95
								Effets à usage	22
								Autres marchandises	257
TOTAUX	106	3,686	349	26,036	3	214	10		
Année 1853	113	3,989	618	11,031	14	776	109		
AUGMENTATIONS	»	»	»	14,105	»	»	»		
DIMINUTIONS	0	303	60	»	13	556	90	TOTAL	20,030

Digitized by Google

TABLEAU DU CABOTAGE ENTRE LES PORTS OCCU

PORTS D'EXPÉDITION.	ENTRÉE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons quintaux.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
Alger	30	1,567	212	2,325	11	151	02
Dellys	»	»	»	»	1	14	3
Bougie	18	562	83	609	1	25	4
Philippeville	6	335	30	630	»	»	»
Bône	3	112	16	49	4	59	21
Total	66	2,570	349	3,513	17	649	90
Année 1853	01	2,073	326	7,708	2	121	13
Augmentations	5	503	29	»	15	528	77
Diminutions	»	»	»	4,195	»	»	»

Désignation des marchandises importées.	Quantités en quintaux.
PORT DE	
Viandes salées	[illegible]
Graisses	[illegible]
Fromages	[illegible]
Farine de froment	[illegible]
Pommes de terre et légumes secs	[illegible]
Fruits de table	[illegible]
Sucre	[illegible]
Café	[illegible]
Huiles	[illegible]
Bois communs	[illegible]
Briques, tuiles et carreaux	[illegible]
Matériaux	[illegible]
Houille	[illegible]
Métaux	[illegible]
Savon ordinaire	[illegible]
Boissons	[illegible]
Poterie, verres et cristaux	[illegible]
Tissus	[illegible]
Ouvrages en métaux	[illegible]
Ouvrages en bois. (Futailles vides.)	[illegible]
Meubles	[illegible]
Autres marchandises	[illegible]
Total	[illegible]

Alger	32	1,886	187	8,420	10	662	64
Dellys	1	32	5	0	1	100	6
Bougie	5	175	31	17	»	»	»
Djidjelli	1	13	3	107	»	»	»
Bône	20	958	165	1,022	8	286	44
La Calle	0	82	30	258	1	68	9
Totaux	71	3,146	421	9,830	20	1,116	123
Année 1853	63	2,870	391	5,702	10	712	93
Augmentations	8	276	36	4,128	4	404	30
Diminutions	»	»	»	»	»	»	»

Désignation des marchandises importées.	Quantités en quintaux.
PORTS DE STORA ET	
Fromages	[illegible]
Riz	[illegible]
Pommes de terre et légumes secs	[illegible]
Fruits de table	[illegible]
Café	[illegible]
Tabac en feuilles	[illegible]
Huile	[illegible]
Bois communs	[illegible]
Fourrages	[illegible]
Matériaux	[illegible]
Houille	[illegible]
Métaux	[illegible]
Boissons	[illegible]
Poterie, verres et cristaux	[illegible]
Tissus	[illegible]
Peaux préparées et ouvrées	[illegible]
Nattes et tresses	[illegible]
Ouvrages en métaux	[illegible]
Voitures	[illegible]
Effets à usage	[illegible]
Autres marchandises	[illegible]
Total	[illegible]

Digitized by Google

'ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1854. (Suite.)

PORTS DE DESTINATION.	SORTIE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons. (quintaux.)	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
IELLI.							
.....	64	2,375	344	24,629	»	»	»
ie	8	355	39	258	4	60	21
ppeville	1	13	3	107	»	»	»
.....	5	62	13	161	»	»	»
Total.....	76	2,805	399	25,155	4	60	21
Année 1853.....	57	1,948	297	6,246	5	148	25
Augmentations...	19	857	102	18,909	»	»	»
Diminutions.....	»	»	»	»	1	88	4
HLIPPEVILLE.							
.....	»	»	»	»	1	162	9
.....	22	992	154	6,512	5	454	40
e.....	14	812	87	2,270	1	27	4
lli.....	6	335	38	530	»	»	»
.....	15	1,799	397	4,444	15	1,520	141
lle	3	52	15	674	»	»	»
Totaux.....	60	3,990	601	14,430	22	2,165	194
Année 1853.....	84	4,512	627	15,299	12	628	76
Augmentations...	»	»	»	»	10	1,535	118
Diminutions.....	24	522	26	869	»	»	»

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES EXPORTÉES.		QUANTITÉS en QUINTAUX.
Peaux brutes.....		177
Céréales en grains..	Froment.....	21,638
	Orge.....	11
Légumes secs.....		80
Huile d'olives.....		2,709
Chanvre.....		39
Fourrages.....		15
Vins.....		180
Cordages.....		18
Ouvrages en bois....	Futailles vides.....	217
	Autres, y compris les meubles.	10
Autres marchandises.....		61
Total.....		25,155
Froment (et farine de).....		12,135
Pommes de terre et légumes secs.....		114
Fruits de table.....		116
Compositions diverses. (Autres).....		106
Eaux-de-vie.....		267
Tissus.....		789
Effets à usage.....		273
Autres marchandises.....		630
Total.....		14,430

Digitized by Google

TABLEAU DU CABOTAGE ENTRE LES PORTS OCCU

PORTS D'EXPÉDITION	ENTRÉE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons. quintaux.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES VENUES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de KILOGRAMMES
									PORT
								Peaux brutes	117
								Céréales — Froment	[illegible]
								Céréales — Orge	[illegible]
								Céréales — Farines	[illegible]
								Riz	[illegible]
								Pommes de terre et légumes secs	[illegible]
Mers-el-Kebir	3	399	24	5,800	"	"	"	Fruits de table	[illegible]
Alger	6	364	37	2,453	4	353	27	Tabac en feuilles	[illegible]
Dellys	"	"	"	"	1	97	7	Huiles	[illegible]
Bougie	5	179	27	566	"	"	"	Bois communs	[illegible]
Djidjelli	3	62	13	161	"	"	"	Matériaux	[illegible]
Philippeville	15	1,799	150	4,444	15	1,520	141	Pierres et terres servant aux arts et métiers	[illegible]
La Calle	118	1,961	625	6,726	16	209	64	Houille	[illegible]
								Sel marin	[illegible]
								Boissons	[illegible]
								Poterie, verres et cristaux	[illegible]
								Tissus	[illegible]
								Ouvrages en métaux	[illegible]
								Ouvrages en bois — Futailles vides	[illegible]
Totaux	150	4,764	876	20,150	36	2,179	239	Ouvrages en bois — Autres	[illegible]
								Meubles	[illegible]
Année 1853	198	6,326	1,200	19,494	120	3,655	960	Effets à usage	[illegible]
								Autres marchandises	[illegible]
Augmentations	"	"	"	656	"	"	"		
Diminutions	48	1,562	324	"	84	476	721	Total	[illegible]
									PORT
								Poissons secs	[illegible]
								Céréales — Orge	[illegible]
								Céréales — Farines	[illegible]
								Céréales — Pain et biscuits	[illegible]
								Riz	[illegible]
								Pommes de terre et légumes secs	[illegible]
								Fruits de table	[illegible]
								Huiles	[illegible]
								Bois communs	[illegible]
Philippeville	3	52	15	674	"	"	"	Légumes verts	[illegible]
Bône	137	3,142	703	13,130	7	347	40	Fourrages	[illegible]
								Briques, tuiles et carreaux de terre	[illegible]
								Matériaux	[illegible]
								Pierres et terres servant aux arts et métiers	[illegible]
								Sel marin	[illegible]
								Savon ordinaire	[illegible]
								Sucre raffiné	[illegible]
								Boissons	[illegible]
								Poterie, verres et cristaux	[illegible]
								Tissus	[illegible]
Totaux	140	3,194	718	13,804	7	347	40	Vannerie	[illegible]
								Mercerie et modes	[illegible]
Année 1853	129	2,231	665	17,380	6	400	35	Effets à usage	[illegible]
								Autres marchandises	[illegible]
Augmentations	11	963	53	"	1	"	5		
Diminutions	"	"	"	3,576	"	53	"	Total	[illegible]

'ALGÉRIE PENDANT L'ANNÉE 1854. (Suite.)

PORTS DE DESTINATION.	SORTIE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Poids des cargaisons quintaux.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES SORTIES PAR LE CABOTAGE.	NOMBRE de KILOGRAMMES.
3.									
.....	"	"	"	"	2	230	14	Fromage, beurre et œufs	149
.....	"	"	"	"	1	171	6	Poissons	161
.....	12	313	77	1,862	1	121	9	Froment et méteil	2,647
.....	7	222	47	368	1	125	10	Seigle, orge, etc.	1,202
.....	3	112	16	46	4	59	21	Pommes de terre et légumes secs	290
. Philippeville....	26	958	165	1,022	6	286	44	Autres farineux	196
ille	137	3,142	763	13,136	7	347	40	Fruits de table	184
								Tabac en feuilles ou en côtes	801
								Bois communs	106
								Fourrage	1,610
								Matériaux	1,730
								Pierres et terres servant aux arts et métiers	1,467
								Sel marin	1,206
								Savons	133
								Sucre raffiné	336
								Vins	2,068
								Eaux-de-vie	230
								Poterie, verres et cristaux	324
Totaux.....	185	4,947	1,008	16,431	24	1,339	146	Tissus	269
Année 1853....	184	4,012	989	29,839	8	376	41	Ouvrages en bois de toute sorte	148
								Autres	1,244
ugmentations....	1	935	119	"	16	963	165		
ninutions.....	"	"	"	13,408	"	"	"	Total.....	16,431

ALLE.

								Peaux brutes de toute sorte	117
								Graines et farines. Froment et méteil	2,994
								Graines et farines. Seigle, orge, avoine, etc.	111
ppeville.....	6	82	30	258	1	68	9	Pommes de terre et légumes secs	143
.....	116	1,961	625	6,726	16	209	64	Bois communs	290
								Matériaux	2,589
								Poterie, verres et cristaux	121
								Futailles vides et meubles	149
								Autres	476
Totaux.....	124	2,043	655	6,984	17	277	73		
Année 1853....	119	1,699	664	3,433	13	235	66		
ugmentations....	5	144	51	3,551	4	44	5		
ninutions.....	"	"	"	"	"	"	"	Total.....	6,984

Digitized by Google

CABOTAGE.

TABLEAU COMPARATIF DU MOUVEMENT DES MARCHANDISES DE L'ANNÉE 1854 AVEC L'ANNÉE 1853.

PORTS D'EXPÉDITION OU DE DESTINATION.	QUANTITÉS ENTRÉES PENDANT L'ANNÉE.				QUANTITÉS EXPORTÉES PENDANT L'ANNÉE.			
	1854	1853	AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.	1854.	1853.	AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.
	quintaux.	quintaux.	quintaux.	quintaux.	quintaux.	quintaux.	quintaux.	quintaux.
Nemours	7,842	5,124	2,718	"	35,258	12,754	22,504	"
Oran (A)	79,063	"	79,063	"	474	"	474	"
Mers-el-Kebir	35,307	40,701	"	5,394	31,279	22,800	8,479	"
Arzew	4,104	1,558	2,546	"	23,213	33,032	"	9,819
Mostaganem	10,825	9,362	1,463	"	95,404	30,663	64,741	"
Tenes	15,802	13,309	2,493	"	109,999	56,941	53,058	"
Cherchel	10,169	12,462	"	2,293	21,074	11,337	10,337	"
Alger	222,423	133,040	89,383	"	71,873	71,171	702	"
Dellys	22,498	26,451	"	3,953	13,079	14,473	"	1,394
Bougie	17,255	27,198	"	9,943	26,036	11,931	14,195	"
Djidjelli	3,513	7,708	"	4,195	25,155	6,240	18,909	"
Stora et Philippeville	9,830	5,702	4,128	"	14,430	15,299	"	869
Bône	20,150	19,494	656	"	16,431	29,839	"	13,408
La Calle	13,804	17,380	"	3,576	6,984	3,443	3,541	"
	472,585	319,489	182,450	29,354	491,289	319,929	196,850	25,490
	Augmentations : 153,096				Augmentations : 171,360			

(A) Le port d'Oran n'a été ouvert en commerce qu'en 1851

Alimenté principalement par le transport des céréales, le mouvement du cabotage entre les ports de l'Algérie a été très-actif en 1854, et a donné, pour l'ensemble des opérations, les résultats suivants :

	1854.		1853.	
	NOMBRE.	TONNAGE.	NOMBRE.	TONNAGE.
Navires entrés	3,360	108,702	2,414	73,318
Navires sortis	3,485	109,298	2,310	70,192
TOTAUX	6,845	218,066	4,724	143,516

Du rapprochement de ces totaux il résulte, à l'avantage de 1854, un accroissement de 2,121 navires d'une jauge générale de 74,550 tonneaux, qui se partage, par égale part, entre l'entrée et la sortie.

Digitized by Google

Si maintenant on porte la comparaison des deux exercices snr les quantités totales des marchandises, on obtiendrra le résultat ci-après :

	1854.	1853.
	quintaux.	quintaux
Quantités entrées	472,585	319,489
Quantités sorties	491,289	419,929
Totaux	963,874	639,418

Il auit de ces données numériques, que les transports de 1854 excèdent d'un tiers ceux de 1853, pour la valeur comme pour le tonnage.

On se rendra facilement compte, par le relevé proportionnel suivant de l'importance acquise par chaque port dans le mouvement du cabotage.

ENTRÉE.			SORTIE.		
Alger	47	07	Tenea	22	37
Oran	16	72	Mostaganem	19	42
Mers-el-Kebir	7	49	Alger	14	63
Dellys	4	76	Nemours	7	17
Bône	4	26	Mers-el-Kebir	6	38
Bougie	3	65	Bougie	5	30
Tenea	3	34	Djidjelli	5	12
La Calle	2	92	Arzew	4	72
Mostaganem	2	29	Cherchel	4	41
Cherchel	2	13	Bône	3	35
Stora	2	08	Stora	2	94
Nemours	1	66	Dellys	2	67
Arzew	0	89	La Calle	1	42
Djidjelli	0	74	Oran	0	10

Ainsi qu'on le voit, presque tous les ports ont pris, dans ce mouvement, une part relativement grande tant à l'entrée qu'an départ, et on n'en a à signaler, on diminution pour 1854, que six à l'entrée; ce sont Arzew, Cherchel, Dellys, Bougie, Djidjelli et La Calle qui, ayant effectué des opérations directes avec la France et l'étranger, ont eu moins à demander aux ports principaux de la colonie.

A la sortie, le mouvement a été beaucoup plua prononcé, par la raison que, ainsi qu'on l'a déjà dit, les ports secondaires ont emprunté, pour l'expédition d'nne grande partie de leurs produits, la voie des premiers qui possèdent des moyens de transport plus réguliers et plus accélérés. Quatre ports senlement, Arzew, Dellys, Stora et Bône, présentent des dépressions qui n'ont d'autres causes que le changement de destination des transports.

Digitized by Google

NAVIGATION.

TABLEAU DE LA NAVIGATION, PAR PAVILLON, EN 1854, ET DE LA COMPARAISON AVEC 1853.

PAVILLONS	ENTRÉE						AUGMENTATIONS.			DIMINUTIONS.		
	année 1854.			année 1853.								
	Nombre de navires.	Tonnage.	Équipage.	Nombre de navires.	Tonnage.	Équipage	Nombre de navires.	Tonnage.	Équipage	Nombre de navires.	Tonnage.	Équipage
Français	1,558	214,838	20,512	1,441	100,512	16,253	117	45,326	4,230	"	"	"
Suédois	31	7,400	340	23	3,345	249	8	2,113	91	"	"	"
Norwégien	18	4,652	203	11	2,812	123	7	1,840	80	"	"	"
Anglais	110	14,633	1,171	110	11,383	970	"	3,248	201	"	"	"
Association allemande	2	354	18	2	503	23	"	"	"	"	140	5
Mecklembourgeois	1	206	11	2	403	21	"	"	"	1	197	10
Espagnol	613	10,102	4,045	676	18,049	5,218	"	"	"	63	1,887	573
Autrichien	40	11,291	458	7	1,590	71	33	9,701	387	"	"	"
Sarde	271	27,374	2,168	40	1,066	284	231	26,308	1,884	"	"	"
Toscan et Lucquois	85	4,710	650	65	2,645	530	20	2,065	111	"	"	"
Romain	15	1,723	132	"	"	"	15	1,723	132	"	"	"
Sicilien et Napolitain	190	10,520	2,020	160	4,929	1,321	21	3,597	708	"	"	"
Grec	7	1,607	77	5	1,006	48	2	601	29	"	"	"
Turc	5	500	43	11	1,750	122	"	"	"	6	1,250	79
Américain	2	437	18	2	499	22	"	"	"	"	62	4
États barbaresques	42	613	278	35	340	261	"	273	17	13	"	"
Hollandais	4	514	28	9	1,330	272	"	"	"	5	816	244
Danois	4	513	28	4	564	34	"	"	"	"	51	6
Hanovrien	1	84	5	2	145	10	"	"	"	1	61	5
Total	3,008	318,237	32,814	2,643	223,933	23,841	454	98,797	7,809	89	4,473	926
Augmentations							365	94,324	6,973	"	"	"
Diminutions							"	"	"	"	"	"

TABLEAU DE LA NAVIGATION, PAR PORT ET PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION, EN 1854.

PORT DE NEMOURS.

Pays de provenance		Entrée. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. — Méditerranée.	Marseille...	1	71	0	»	»	»
	Cette.....	»	»	»	»	»	»
	Toulon.....	1	115	8	»	»	»
	La Nouvelle.	1	76	0	»	»	»
Angleterre.....		»	»	»	»	»	»
Espagne.....		3	29	13	16	76	62
États barbaresques.....		3	20	21	1	2	3
Total.....		9	303	56	19	78	63
Algérie. (Ports non occupés.)	Français....	»	»	»	»	»	»
	Francisés...	4	31	10	»	»	»
	Étrangers...	»	»	»	»	»	»
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français...	30	533	141	54	691	216
	Francisés...	71	1,010	303	62	1,049	267
	Étrangers..	»	»	»	1	27	8
Total.....		105	1,574	400	117	1,707	491
Totaux...	de 1854....	114	1,879	510	136	1,843	556
	de 1853....	104	1,942	474	53	685	219
Augmentations.....		10	»	42	83	1,160	337
Diminutions.....		»	63	»	»	»	»

Pays de destination		Sortie. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Méditerranée...	Marseille...	1	71	0	»	»	»
	Cette.....	»	»	»	»	»	»
	Toulon....	»	»	»	»	»	»
	La Nouvelle.	1	70	0	»	»	»
Angleterre.....		»	»	»	»	»	»
Espagne.....		19	63	69	4	232	38
États barbaresques.....		1	57	8	3	19	29
Total.....		22	231	89	9	251	67
Algérie. (Ports non occupés.)	Français....	»	»	»	»	»	»
	Francisés...	»	»	»	4	31	10
	Étrangers...	»	»	»	»	»	»
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français...	76	1,042	306	0	63	25
	Francisés...	133	2,052	566	2	27	6
	Étrangers..	»	»	»	»	»	»
Total.....		209	3,094	670	12	123	49
Totaux...	de 1854....	231	2,345	965	21	374	116
	de 1853....	128	1,943	549	31	715	155
Augmentations.....		103	1,400	416	»	»	»
Diminutions.....		»	»	»	10	341	39

PORT D'ORAN (A).

(a) Le port d'Oran n'a été ouvert à la navigation qu'en 1854.

Pays de provenance		Entrée. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. — Méditerranée. — Marseille.....		1	196	23	»	»	»
Espagne.....		63	1,475	496	»	»	»
Total.....		64	1,071	519	»	»	»
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français....	2	23	10	»	»	»
	Francisés...	11	231	52	»	»	»
Algérie. (Ports non occupés.)	Français...	1	18	4	»	»	»
	Francisés...	4	57	17	»	»	»
Total.....		18	329	83	»	»	»
Totaux.....		82	2,000	602	»	»	»

Pays de destination		Sortie. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
France. Méditerranée. Marseille.....		1	196	16	»	»	»
Espagne.....		46	1,652	367	14	312	104
Total.....		47	1,248	385	14	312	104
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français....	»	»	»	2	31	10
	Francisés..	3	65	14	7	157	33
Algérie. (Ports non occupés.)	Français....	»	»	»	»	»	»
	Francisés...	»	»	»	4	37	17
Total.....		3	65	14	13	245	60
Totaux.....		50	1,313	399	27	557	164

TABLEAU DE LA NAVIGATION, PAR PORT ET PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION, EN 1854. (Suite.)

PORT DE MERS-EL-KEBIR.

Pays de provenance		Entrée. Navires chargés. Nombre.	Tonnage	Équipage	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage	Équipage
France. Océan	Dunkerque	1	108	7	»	»	»
	Rouen	18	3,406	275	»	»	»
	Bordeaux	5	403	31	»	»	»
France. Méditerranée	Marseille	100	17,614	1,896	42	5,710	366
	Cette	25	2,351	194	3	435	27
	La Nouvelle	26	1,849	157	4	172	26
	Port-Vendres	10	584	63	2	223	16
	Agde	2	142	13	1	100	6
	Toulon	8	1,086	60	1	106	7
	Bouc	5	428	30	1	120	7
Suède		13	3,235	143	»	»	»
Norwège		3	648	30	»	»	»
Angleterre		67	0,588	523	4	638	35
Belgique		»	»	»	1	160	0
Espagne		190	5,106	1,631	41	2,766	311
Autriche		11	2,991	124	»	»	»
États-Sardes		3	404	24	6	849	35
Toscane et Lucques		3	300	47		»	»
Deux-Siciles		»	»	»	1	143	8
Turquie		»	»	»	2	227	14
Égypte		2	307	18	»	»	»
États barbaresques		17	343	134	1	6	6
Possessions espagnoles. (Havane.)		1	277	14	»	»	»
Total		312	48,179	5,422	110	11,655	887
Algérie. (Ports non occupés.)	Français	55	685	222	1	4	4
	Francisés	63	870	264	2	20	8
Algérie (cabotage).	Français	281	5,438	1,214	27	1,036	156
	Francisés	350	5,513	1,448	8	116	34
	Étrangers	13	120	98	9	1,232	75
Total		762	12,634	3,246	47	3,314	277
Totaux	de 1854	1,274	60,818	8,668	157	14,969	1,164
	de 1853	1,115	49,754	7,666	105	7,112	715
Augmentations		159	11,050	1,002	52	7,857	440
Diminutions		»	»	»	»	»	»

Pays de destination		Sortie. Navires chargés. Nombre.	Tonnage	Équipage	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage	Équipage
France. Océan	Dunkerque	8	965	01	»	»	
	Calais	1	127	0	»	»	»
	Le Havre	6	704	46	»	»	»
	Rouen	1	78	7	»	»	»
	Bayonne	1	79	6	1	148	8
France. Méditerranée	Marseille	147	24,233	2,313	4	373	25
	Toulon	3	314	24	»	»	»
	La Nouvelle	23	1,864	151	»	»	»
	Agde	2	191	14	»	»	»
	Cette	43	4,628	335	»	»	»
	Port-Vendres	0	333	36	»	»	»
	Bastia	1	140	8	»	»	»
Suède		»	»	»	1	128	7
Norwège		1	111	8	»	»	»
Angleterre		46	4,963	378	12	1,305	113
Belgique		3	249	18	»	»	»
Portugal		»	»	»	2	314	21
Espagne		142	3,833	1,144	109	4,180	823
Autriche		1	107	6	»	»	»
États-Sardes		8	842	63	3	12	28
Toscane et Lucques		1	312	13	»	»	
États-Romains		3	432	21	»	»	»
Deux-Siciles		»	»	»	1	123	7
Turquie		36	5,145	367	»	»	»
États barbaresques		10	99	82	2	138	16
Total		495	49,758	5,047	135	7,011	1,044
Algérie. (Ports non occupés.)	Français	1	11	4	44	565	13
	Francisés	3	49	13	46	562	17
Algérie (cabotage).	Français	65	3,014	376	265	4,864	1,18
	Francisés	112	1,996	503	252	3,865	1,06
	Étrangers	16	1,455	127	9	1,666	77
Total		167	7,125	1,026	010	16,886	2,67
Totaux	de 1854	692	56,883	6,073	745	17,897	3,79
	de 1853	560	36,790	4,347	647	16,506	3,80
Augmentations		132	17,603	1,726	08	1,307	16
Diminutions		»	»	»	»	»	

PORT D'ARZEW.

Pays de provenance		Entrée. Navires chargés. Nombre.	Tonnage	Équipage	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage	Équipage
France. Méditerranée	Marseille	»	»	»	22	3,031	196
	Cette	1	68	0	»	»	»
	La Nouvelle	4	293	25	»	»	»
Espagne		7	134	50	»	»	»
États-Sardes		»	»	»	1	286	14
Total		12	495	81	23	3,317	216
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	34	629	141	16	764	81
	Francisés	17	466	84	33	1,316	191
	Étrangers	1	17	8	4	506	33
Total		52	1,112	233	53	2,616	305
Totaux	de 1854	04	1,607	314	76	5,033	315
	de 1853	35	2,355	306	72	2,208	350
Augmentations		0	»	8	4	3,723	150
Diminutions		»	748	»	»	»	»

Pays de destination		Sortie. Navires chargés. Nombre.	Tonnage	Équipage	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage	Équipage
France. Océan	Dunkerque	1	132	7	»	»	
France. Méditerranée	Marseille	3	500	30	»	»	»
	La Nouvelle	3	229	20	»	»	»
Angleterre		1	09	0	»	»	
Espagne		2	16	13	3	50	26
États-Sardes		1	163	11	»	»	
Turquie		25	3,585	224	»	»	
Total		36	4,754	311	3	50	2
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français	19	392	81	20	507	11
	Francisés	43	1,640	243	0	214	45
	Étrangers	»	»	»	6	167	43
Total		62	2,032	324	41	828	202
Totaux	de 1854	08	6,786	635	44	878	22
	de 1853	105	3,541	530	24	1,680	11
Augmentations		»	3,245	105	26	»	81
Diminutions		7	»	»	»	202	»

TABLEAU DE LA NAVIGATION, PAR PORT ET PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION, EN 1854. (Suite.)

PORT DE MOSTAGANEM.

Pays de provenance		Entrée — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Équipage
France. Méditerranée...	Marseille...	17	1,382	114	17	1,745	125
	Toulon....	1	119	7	1	97	7
	Collioure...	"	"	"	3	0	15
	Cette.....	1	97	8	4	405	25
	La Nouvelle.	2	154	14	"	"	"
	Bandol.....	"	"	"	1	79	0
Angleterre.....		1	18	0	1	79	6
Espagne.....		40	774	313	2	205	10
Autriche.....		1	262	11	"	"	"
États-Sardes.....		"	"	"	2	300	24
Total.....		63	2,786	475	31	2,910	224
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français....	65	2,120	312	211	5,175	975
	Francisés...	68	1,375	315	107	3,016	720
	Étrangers...	0	1,029	78	8	609	55
Algérie. (Ports non occupés.)	Français....	10	39	39	"	"	"
	Francisés...	34	163	131	2	5	6
	Étrangers...	11	35	44	"	"	"
Total.....		197	4,767	919	380	8,895	1,750
Totaux... de 1854....		260	7,553	1,394	417	11,811	1,980
Totaux... de 1853....		235	7,770	1,300	144	4,510	683
Augmentations.....		25	"	28	273	7,301	1,297
Diminutions.....		"	217	"	"	"	"

Pays de destination		Sortie — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Équipage
France. Méditerranée...	Marseille...	07	0,224	474	"	"	"
	Toulon.....	2	353	19	"	"	"
	Cette.....	17	1,530	117	"	"	"
	La Nouvelle.	4	283	20	"	"	"
Angleterre.....		8	1,102	02	"	"	"
Espagne.....		1	16	0	45	808	343
États-Sardes.....		2	310	19	"	"	"
États-Romains.....		1	193	9	"	"	"
Total.....		102	10,017	734	45	808	343
Ports de l'Algérie. (Cabotage.)	Français....	218	3,369	932	14	322	64
	Francisés...	228	4,308	1,002	9	135	39
	Étrangers...	5	349	48	"	"	"
Algérie. (Ports non occupés.)	Français....	"	"	"	8	32	32
	Francisés...	"	"	"	30	174	137
	Étrangers...	"	"	"	10	32	40
Total.....		451	8,020	1,982	77	095	312
Totaux... de 1854....		553	18,043	2,710	122	1,503	655
Totaux... de 1853....		274	10,523	1,397	101	1,738	025
Augmentations.....		279	7,520	1,319	21	"	30
Diminutions.....		"	"	"	"	235	"

PORT DE TENEZ.

Pays de provenance		Entrée — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Équipage
France. Méditerranée...	Marseille...	13	1,096	80	23	2,038	175
	Cette.....	"	"	"	3	233	20
	La Nouvelle.	4	270	25	1	2	4
	Autres ports.	3	308	21	3	265	22
Angleterre.....		1	101	8	1	94	0
Espagne.....		36	611	305	1	113	6
Total.....		57	2,446	445	32	3,343	233
Algérie. (Ports non occupés.)	Francisés...	18	170	64	2	39	8
Ports de l'Algérie (cabotage.)	Français....	4	175	22	124	8,912	791
	Francisés...	01	2,288	353	110	4,247	626
	Étrangers...	"	"	"	14	1,070	128
Total.....		83	2,833	439	256	14,874	1,553
Totaux... de 1854....		140	5,079	034	288	10,217	1,786
Totaux... de 1853....		137	5,168	801	145	9,423	870
Augmentations.....		3	"	03	143	8,794	916
Diminutions.....		"	89	"	"	"	"

Pays de destination		Sortie — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Équipage
France. Océan..	Rouen.....	2	159	17	"	"	"
France. Méditerranée.	Marseille...	77	7,320	545	"	"	"
	Toulon.....	0	512	39	"	"	"
	Cette.....	13	1,186	07	"	"	"
	La Nouvelle.	3	205	18	"	"	"
Angleterre.....		10	2,023	110	"	"	"
Espagne.....		"	"	"	37	054	306
États-Sardes et Monaco.....		1	159	8	"	"	"
Toscane.....		1	77	6	"	"	"
Total.....		119	11,047	838	37	054	300
Algérie. (Ports non occupés.)	Francisés...	2	10	7	19	239	75
Ports de l'Algérie. (Cabotage.)	Français....	59	2,790	353	3	184	19
	Francisés...	173	6,474	900	2	42	10
	Étrangers...	"	"	"	4	93	39
Total.....		234	9,274	1,320	28	558	143
Totaux... de 1854....		353	20,921	2,150	05	1,212	440
Totaux... de 1853....		231	13,104	1,351	48	1,098	296
Augmentations.....		122	7,757	807	17	114	153
Diminutions.....		"	"	"	"	"	"

Digitized by Google

TABLEAU DE LA NAVIGATION, PAR PORT ET PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION, EN 1854. (Suite.)

PORT DE CHERCHEL.

Pays de provenance		Entrée — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Equipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Equipage
France. Méditerranée...	Cassis.....	1	79	7	»	»	»
	Cette.....	6	528	42	»	»	»
	Agde.....	»	»	»	1	79	5
Espagne.....		2	34	13	3	111	23
Toscane.....		1	33	5	»	»	»
Total.....		16	674	67	4	181	28
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français....	6	173	21	21	988	122
	Francisés...	81	2,448	31	31	940	160
	Étrangers...	»	»	»	»	»	»
Total.....		87	2,621	52	52	1,928	282
Totaux...	de 1854....	97	3,295	119	56	2,109	310
	de 1853....	120	4,889	664	12	576	84
Augmentations.....		»	»	»	44	1,533	226
Diminutions.....		29	1,594	545	»	»	»

Pays de destination		Sortie — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Equipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Equipage
France. Méditerranée...	Cette.....	5	435	36	»	»	»
	Toulon.....	1	75	6	»	»	»
Espagne.....		3	106	21	4	140	30
Total.....		9	616	63	4	140	30
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français....	9	449	50	17	758	99
	Francisés...	84	2,538	465	27	850	141
	Étrangers...	»	»	»	»	»	»
Total.....		93	2,987	455	44	1,608	240
Totaux...	de 1854....	102	3,603	518	48	1,748	270
	de 1853....	131	5,104	718	8	419	43
Augmentations.....		»	»	»	40	1,329	227
Diminutions.....		29	1,501	200	»	»	»

PORT D'ALGER.

Pays de provenance		Entrée — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Equipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Equipage
France. Océan..	Dunkerque..	5	552	37	»	»	»
	Le Havre..	1	117	8	»	»	»
	Rouen.....	31	5,411	366	»	»	»
	Bordeaux...	2	155	12	»	»	»
	La Nouvelle.	15	1,156	93	»	»	»
France. Méditerranée.	Cette.....	114	11,366	1,645	1	235	25
	Marseille...	165	39,755	4,154	72	10,727	637
	Toulon.....	8	1,048	88	8	2,520	98
	Autres ports.	87	7,535	574	»	»	»
Suède.....		19	5,612	227	»	»	»
Norwége.....		2	565	26	»	»	»
Angleterre.....		148	19,024	1,139	9	2,665	173
Association allemande.....		2	354	18	»	»	»
Belgique.....		1	79	7	»	»	»
Espagne.....		192	5,568	1,391	13	1,376	95
Autriche.....		17	4,649	204	1	288	12
États-Sardes.....		8	670	64	12	2,877	141
Toscane.....		7	416	42	1	19	10
États-Romains.....		18	2,975	163	»	»	»
Deux-Siciles.....		14	1,706	124	15	2,429	138
Grèce et ses îles.....		»	»	»	2	354	19
Turquie et ses îles.....		2	372	16	»	»	»
États barbaresques.....		2	628	44	3	463	60
Côte occidentale d'Afrique...		2	437	18	»	»	»
États-Unis. (Océan Atlantique.)		1	109	5	»	»	»
Pêche de la morue. (Terre-N.)		1	211	17	»	»	»
Total.....		864	109,864	9,882	137	23,893	1,408
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français....	161	4,988	587	16	492	53
	Francisés...	489	17,211	2,623	6	113	30
	Étrangers...	9	677	86	7	559	55
Total.....		599	22,878	3,290	23	1,164	138
Totaux...	de 1854....	1,463	132,746	13,172	160	25,957	1,546
	de 1853....	1,175	162,953	19,412	47	2,141	339
Augmentations.....		288	29,787	2,760	113	22,916	1,207
Diminutions.....		»	»	»	»	»	»

Pays de destination		Sortie — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Equipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Equipage
France. Océan..	Dunkerque..	5	861	42	»	»	»
	Le Havre...	5	770	40	»	»	»
	Rouen.....	1	144	9	»	»	»
	Bordeaux...	2	328	16	»	»	»
	La Nouvelle.	7	476	38	»	»	»
France. Méditerranée.	Cette.....	84	8,291	772	5	598	37
	Marseille...	187	42,963	4,480	9	1,562	75
	Toulon.....	16	2,107	201	1	131	8
	Autres ports.	1	69	5	5	663	34
Russie.....		1	113	7	»	»	»
Angleterre.....		15	2,899	172	9	2,401	176
Portugal.....		»	»	»	6	1,220	60
Espagne.....		122	4,483	802	89	5,065	700
Autriche.....		1	109	5	1	173	9
États-Sardes.....		9	1,011	72	1	99	7
Toscane.....		2	213	15	2	136	14
Deux-Siciles.....		6	352	66	19	2,336	179
Grèce.....		1	114	8	»	»	»
Turquie.....		179	29,109	1,599	15	3,022	136
Égypte.....		»	»	»	14	2,642	153
États-barbaresques.....		2	51	14	»	»	»
Côte occidentale d'Afrique...		»	»	»	2	518	26
États-Unis. (Océan atlantique).		»	»	»	1	152	9
Sénégal.....		1	80	7	»	»	»
Total.....		638	94,633	8,469	179	29,712	1,639
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français....	122	8,957	767	147	11,596	938
	Francisés...	350	11,731	1,852	135	5,136	734
	Étrangers...	5	590	44	22	2,453	180
Total.....		477	20,378	2,663	304	19,185	1,852
Totaux...	de 1854....	1,115	115,011	11,123	483	39,897	3,491
	de 1853....	824	65,854	7,840	375	35,987	2,857
Augmentations.....		291	49,157	3,283	168	3,919	634
Diminutions.....		»	»	»	»	»	»

TABLEAU DE LA NAVIGATION, PAR PORT ET PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION, EN 1854. (Suite.)

PORT DE DELLYS.

Pays de provenance		Entrée — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Équipage
France. Méditerranée...	Marseille...	2	235	16	3	250	19
	Cette.....	"	"	"	1	74	6
	La Nouvelle.	1	64	6	"	"	"
	Autres ports.	2	197	13	"	"	"
Espagne.....		2	54	16	"	"	"
Total.....		7	576	51	4	324	23
Algérie. (Ports non occupés.)	Francisés...	23	65	94	8	25	35
Ports de l'Algérie (cabotage).	Francisés...	10	548	55	1	3	3
	Étrangers...	72	1,961	376	8	46	34
Total.....		165	2,594	319	17	74	76
Totaux...	de 1854....	112	3,164	376	21	396	93
	de 1853....	95	2,413	482	28	991	147
Augmentations.....		17	751	88	"	"	"
Diminutions.....		"	"	"	7	593	52

Pays de destination		Sortie — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Équipage
France. Méditerranée...	Marseille...	3	208	18	1	161	7
	Cette.....	1	79	7	"	"	"
Total.....		4	287	23	1	161	7
Algérie. (Ports non occupés.)	Francisés...	17	52	76	11	61	46
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français....	6	433	42	6	496	38
	Francisés...	69	1,784	341	6	167	37
	Étrangers...	2	54	16	"	"	"
Total.....		96	2,323	469	25	744	121
Totaux...	de 1854....	100	2,610	494	26	845	126
	de 1855....	106	2,435	517	22	1,016	121
Augmentations.....		"	173	"	4	"	7
Diminutions.....		6	"	23	"	173	"

PORT DE BOUGIE.

Pays de provenance		Entrée — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Équipage
France. Méditerranée...	Marseille...	23	1,964	157	1	78	6
	Toulon.....	3	313	24	1	125	7
	Cette.....	6	314	41	"	"	"
	Ile Rousse. (Corse)..	1	39	6	"	"	"
Angleterre.....		3	834	35	"	"	"
Espagne.....		3	92	20	"	"	"
États-Sardes.....		"	"	"	2	82	16
Turquie.....		2	591	16	"	"	"
États barbaresques.....		1	25	7	"	"	"
Total.....		44	4,172	308	4	285	28
Algérie. (Ports non occupés.)	Francisés...	13	111	56	3	9	16
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français....	29	2,139	180	6	575	43
	Francisés...	122	4,067	636	6	169	28
	Étrangers...	5	259	37	4	161	87
Total.....		169	6,576	909	19	914	108
Totaux...	de 1854....	215	10,746	1,217	23	1,199	136
	de 1853....	166	7,482	962	16	759	91
Augmentations.....		47	3,266	255	7	460	45
Diminutions.....		"	"	"	"	"	"

Pays de destination		Sortie — Navires chargés — Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest — Nombre	Tonnage	Équipage
France. Océan..	Dunkerque..	1	96	7	"	"	"
	Marseille...	45	3,676	295	1	165	8
France. Méditerranée.	Toulon.....	3	316	29	"	"	"
	Antibes....	1	76	7	"	"	"
	Cette.....	5	256	19	"	"	"
Angleterre.....		2	436	22	"	"	"
Espagne.....		2	78	15	"	"	"
États-Sardes.....		6	155	57	"	"	"
Turquie.....		2	780	29	"	"	"
États barbaresques.....		1	25	7	"	"	"
Total.....		66	3,862	456	1	165	8
Algérie. (Ports non occupés.)	Francisés...	13	118	64	1	33	6
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français....	19	1,367	118	"	"	"
	Francisés...	125	4,007	641	2	46	9
	Étrangers...	4	99	26	1	168	10
Total.....		163	5,591	849	4	247	25
Totaux...	de 1854....	229	11,453	1,305	5	352	53
	de 1853....	162	6,676	899	26	1,609	173
Augmentations.....		67	4,777	406	"	"	"
Diminutions.....		"	"	"	21	1,257	140

TABLEAU DE LA NAVIGATION, PAR PORT ET PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION, EN 1854. (Suite.)

PAYS DE PROVENANCE		ENTRÉE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
PORT DE DJIDJELLI.							
France. Méditerranée...	Marseille...	18	1,347	112	4	346	24
	Cette.....	14	1,217	98	3	279	19
États-Sardes.....		3	41	19	25	569	147
Deux-Siciles.....		1	44	5	"	"	"
Total.....		36	2,649	224	32	1,191	190
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français...	31	1,768	187	9	490	49
	Francisés...	48	1,361	232	2	71	10
	Étrangers...	"	"	"	"	"	"
Total.....		79	3,129	419	11	531	59
Totaux...	de 1854....	113	5,778	643	43	1,722	249
	de 1853....	76	2,761	370	3	129	19
Augmentations.....		45	3,017	267	40	1,593	231
Diminutions.....		"	"	"	"	"	"
PORT DE STORA. (Philippeville.)							
France. Océan..	Rouen.....	11	1,307	86	2	329	14
Méditerranée.	Marseille...	139	21,508	3,102	33	3,979	273
	Cette.....	15	1,515	131	1	173	19
	Toulon.....	35	3,540	250	"	"	"
	La Nouvelle.	16	1,049	94	"	"	"
	Autres ports.	16	561	91	1	191	6
Suède.....		2	368	19	"	"	"
Angleterre.....		11	1,372	86	12	1,197	197
Espagne.....		17	481	109	"	"	"
Autriche.....		3	867	33	"	"	"
États-Sardes et Monaco.....		13	374	95	29	2,999	203
Toscane.....		2	134	13	"	"	"
États-Romains et Lucques...		7	212	61	1	94	8
Deux-Siciles.....		2	85	12	1	383	10
Turquie.....		"	"	"	0	882	50
États barbaresques.....		34	7,905	1,158	2	331	38
Total.....		316	41,368	3,343	79	10,255	731
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français...	29	2,093	294	14	1,330	129
	Francisés...	41	1,029	206	7	262	38
	Étrangers...	13	270	84	2	104	15
Total.....		92	3,388	494	23	1,696	173
Totaux...	de 1854....	398	44,756	5,837	102	11,951	904
	de 1853....	322	35,399	3,862	1	75	9
Augmentations.....		76	9,357	1,975	101	11,976	898
Diminutions.....		"	"	"	"	"	"

PAYS DE DESTINATION.		SORTIE. Navires chargés. Nombre.	Tonnage.	Équipage.	Navires sur lest. Nombre.	Tonnage.	Équipage.
PORT DE DJIDJELLI.							
France. Méditerranée...	Marseille...	25	1,029	158	"	"	"
	Cette.....	15	1,328	93	"	"	"
	Autres ports.	2	27	10	"	"	"
États-Sardes.....		26	992	154	"	"	"
États barbaresques.....		"	"	"	1	75	6
Total.....		68	3,070	413	1	73	6
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français...	26	1,275	149	1	23	4
	Francisés...	50	1,539	250	"	"	"
	Étrangers..	"	"	"	3	35	17
Total.....		70	2,805	399	4	60	21
Totaux...	de 1854....	144	9,781	814	5	135	27
	de 1853....	95	2,662	354	7	234	37
Augmentations.....		79	4,119	406	"	"	"
Diminutions.....		"	"	"	2	99	10
PORT DE STORA. (Philippeville.)							
France. Méditerranée...	Marseille...	127	19,709	2,223	9	1,393	19
	Cette.....	15	1,099	159	"	"	"
	Toulon.....	39	3,020	286	"	"	"
	La Nouvelle.	9	622	49	"	"	"
	Autres ports.	"	"	"	1	16	09
Angleterre.....		24	1,918	194	4	980	41
Espagne.....		2	48	12	1	47	"
États-Sardes et Monaco.....		23	1,068	157	3	54	16
États-Romains.....		2	90	18	2	44	15
Deux-Siciles.....		1	64	9	3	324	35
Turquie.....		46	7,364	439	1	99	7
Égypte.....		"	"	"	3	329	23
États barbaresques.....		31	9,973	1,913	6	1,454	155
Total.....		318	43,349	4,549	33	5,140	321
Ports de l'Algérie (cabotage).	Français...	29	1,635	186	9	942	92
	Francisés...	46	1,261	235	5	111	24
	Étrangers...	19	622	113	8	1,110	78
Total.....		84	3,519	534	22	2,163	194
Totaux...	de 1854....	402	49,864	5,974	55	7,303	715
	de 1853....	291	30,559	3,530	54	5,004	435
Augmentations.....		121	16,305	1,544	1	2,299	280
Diminutions.....		"	"	"	"	"	"

Digitized by Google

TABLEAU DE LA NAVIGATION, PAR PORT ET PAR PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION, EN 1854. (Suite.)

PORT DE BÔNE.

PAYS DE PROVENANCE.	ENTRÉE. Navires chargés. Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest. Nombre	Tonnage	Équipage
France. Méditerranée... Marseille...	70	12,490	1,032	57	8,490	521
Toulon.....	25	2,458	185	1	138	9
Cette.....	3	212	21	2	5	11
Autres ports.	4	48	25	4	52	28
Suède.....	1	170	10	»	»	»
Angleterre.....	51	2,805	205	29	3,205	239
Espagne.....	9	251	58	»	»	»
Autriche.....	2	340	20	»	»	»
Sardaigne.....	26	412	160	63	3,128	486
Toscane.....	42	2,562	324	»	»	»
États-Romains.....	4	252	22	»	»	»
Deux-Siciles.....	4	110	42	2	259	18
Turquie.....	»	»	»	7	1,022	55
États barbaresques.....	59	7,965	1,331	6	1,007	78
TOTAL.....	286	30,049	4,003	171	19,378	1,443
Ports de l'Algérie (cabotage). Français....	18	1,349	120	10	810	74
Francisés...	152	2,279	650	8	110	40
Étrangers...	10	205	80	12	737	78
TOTAL.....	160	3,913	850	30	1,874	192
TOTAUX... de 1854....	446	35,962	4,943	201	21,052	1,635
de 1853....	412	27,340	4,142	34	1,050	211
AUGMENTATIONS.....	34	8,818	801	167	19,998	1,424
DIMINUTIONS.....	»	»	»	»	»	»

PAYS DE DESTINATION.	SORTIE. Navires chargés. Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest. Nombre	Tonnage	Équipage
France. Océan.. Dunkerque..	11	1,245	79	»	»	»
Méditerranée. Marseille...	83	11,278	1,456	11	1,331	109
Toulon.....	25	2,416	178	1	151	7
Autres ports.	12	796	86	»	»	»
Angleterre.....	22	1,410	104	2	210	14
Espagne.....	10	280	65	1	30	8
Sardaigne.....	63	2,305	401	9	331	57
Toscane.....	27	1,379	211	3	220	20
Deux-Siciles.....	15	1,160	130	2	287	17
Turquie.....	77	12,717	710	1	30	12
Égypte.....	1	77	10	3	300	24
États barbaresques.....	47	5,757	932	19	3,507	560
Possessions anglaises.....	»	»	»	1	314	15
TOTAL.....	373	40,798	4,450	53	6,814	839
Ports de l'Algérie (cabotage). Français....	30	2,140	210	9	697	63
Francisés...	157	2,398	604	7	97	20
Étrangers...	18	409	114	8	645	57
TOTAL.....	185	4,947	1,008	24	1,439	140
TOTAUX... de 1854....	558	45,745	5,458	77	8,253	985
de 1853....	589	20,320	3,945	44	2,530	514
AUGMENTATIONS.....	189	10,425	1,515	33	5,717	871
DIMINUTIONS.....	»	»	»	»	»	»

PORT DE LA CALLE.

PAYS DE PROVENANCE.	ENTRÉE. Navires chargés. Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest. Nombre	Tonnage	Équipage
France. Méditerranée... Marseille...	»	»	»	»	»	»
Autres ports.	1	12	18	2	178	12
Angleterre.....	5	110	51	3	155	20
États-Sardes et Monaco.....	8	37	52	18	930	101
Toscane et Lucques.....	25	402	203	»	»	»
Deux-Siciles.....	128	2,217	1,435	1	73	6
États barbaresques.....	15	155	81	3	35	14
TOTAL.....	170	2,997	1,832	25	1,580	150
Ports de l'Algérie (cabotage). Français....	10	1,531	128	4	272	28
Francisés...	115	1,845	575	3	20	10
Étrangers...	13	193	87	3	32	17
TOTAL.....	146	3,569	798	18	324	55
TOTAUX... de 1854....	324	6,560	2,822	35	1,704	214
de 1853....	311	6,327	1,900	25	1,006	110
AUGMENTATIONS.....	13	39	642	10	808	98
DIMINUTIONS.....	»	»	»	»	»	»

PAYS DE DESTINATION.	SORTIE. Navires chargés. Nombre	Tonnage	Équipage	Navires sur lest. Nombre	Tonnage	Équipage
France. Méditerranée... Marseille...	27	2,471	187	1	117	9
Autres ports.	»	»	»	1	10	18
Angleterre.....	5	100	4	»	»	»
États-Sardes et Monaco.....	10	177	120	»	»	»
Toscane et Lucques.....	25	470	205	1	24	5
Deux-Siciles.....	128	2,122	1,423	3	105	24
États barbaresques.....	1	5	0	1	1	3
TOTAL.....	205	5,345	1,997	7	203	51
Ports de l'Algérie (cabotage). Français....	2	125	15	1	1	2
Francisés...	107	1,695	552	7	85	51
Étrangers...	15	223	108	9	101	40
TOTAL.....	124	2,043	655	17	277	73
TOTAUX... de 1854....	329	7,388	2,652	24	540	124
de 1853....	312	7,131	2,303	27	377	123
AUGMENTATIONS.....	17	257	209	»	163	1
DIMINUTIONS.....	»	»	»	3	»	»

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF DE LA NAVIGATION DE L'ALGÉRIE, PENDANT L'ANNÉE 1854, AVEC L'ANNÉE 1853.

PAYS DE PROVENANCE OU DE DESTINATION.	ANNÉE 1854.			ANNÉE 1853.			AUGMENTATIONS.			DIMINUTIONS.		
	NAVIRES.	TONNAGE.	ÉQUIPAGE.	NAVIRES.	TONNAGE.	ÉQUIPAGE.	NAVIRES.	TONNAGE.	ÉQUIPAGE.	NAVIRES.	TONNAGE.	ÉQUIPAGE.
ENTRÉE.												
France. Océan	76	11,671	836	89	11,772	714	»	99	122	15	»	»
France. Méditerranée	1,341	182,040	17,521	1,070	124,411	12,415	265	57,629	5,106	»	»	
Étrangers	1,712	152,515	16,072	1,320	76,625	11,349	392	55,692	4,723	»	»	»
TOTAL	5,129	526,426	54,429	2,485	212,600	24,476	657	113,620	9,951	13	»	»
Ports de l'Algérie (cabotage)	3,688	111,466	18,162	2,600	76,200	13,272	1,086	35,286	4,890	»	»	»
TOTAL GÉNÉRAL	8,817	457,912	52,591	5,085	289,006	37,750	1,745	148,906	14,841	13	»	»
AUGMENTATIONS							1,732	146,906	14,841	»	»	
SORTIE.												
France. Océan	46	5,836	551	30	4,540	256	16	1,496	95	»	»	»
France. Méditerranée	1,191	162,339	15,056	1,064	122,150	12,339	127	40,189	3,317	»	»	
Étrangers	1,787	146,799	16,792	1,301	78,657	11,716	486	67,942	5,076	»	»	»
TOTAL	3,024	314,974	32,799	2,395	205,347	24,311	629	109,629	6,466	»	»	»
Ports de l'Algérie (cabotage)	5,679	115,266	18,690	2,651	79,054	15,584	1,028	34,232	5,106	»	»	»
TOTAL GÉNÉRAL	6,703	428,240	51,489	5,046	284,381	37,895	1,657	145,859	13,594	»	»	»
DIMINUTIONS							1,657	143,859	13,594	»	»	

Les variations que présente la navigation correspondent à celles que l'on remarque dans les échanges.

L'importance de ce grand mouvement, dont l'impulsion s'est étendue à toutes les provenances et destinations, ne saurait mieux être démontrée qu'en confrontant les résultats de 1854 avec ceux de 1853, qui avaient, eux-mêmes, acquis un avantage marqué sur les années précédentes.

	1854.		1853.	
	NOMBRE.	TONNAGE.	NOMBRE.	TONNAGE.
Entrée	3,129	326,426	2,485	212,600
Sortie	3,024	314,974	2,395	205,347
TOTAUX	6,153	641,400	4,880	416,153

Comparaison faite de ces chiffres, il ressort, en faveur de 1854, une augmentation de 1,273 navires jeaugeant ensemble 223,247 tonneaux, et qui se partage, à peu près, par égale partie, entre l'entrée et la sortie.

Les puissances qui ont le plus contribué à cette amélioration sont : la France d'abord, et ensuite l'Espagne, la Suède, l'Autriche, les États-Sardes, les Deux-Siciles, les États-Romains, la Turquie et les États barbaresques. Il n'existe qu'une seule défaveur affectant l'Angleterre, obligée de mettre en réquisition tous ses navires d'un fort tonnage, pour les expéditions dans la mer Noire et la mer Baltique. Cette circonstance a, d'ailleurs, profité à un grand nombre de navires français qui se sont rendus dans les ports de cette puissance, pour y prendre de très-fortes quantités de houille.

La part réservée à la France est inférieure en nombre, mais supérieure en tonnage à celle de l'étranger. Voici dans quelle proportion.

	Nombre.	Tonnage.
France	44 p. o/o	57 p. o/o.
Étranger	56 p. o/o	47 p. o/o.

Il est inutile de faire remarquer que la différence en moins observée dans le nombre ne doit pas être considérée comme une cause d'affaiblissement, par la raison que nos échanges avec la métropole s'effectuent, en majeure partie, contrairement à ce qui a lieu avec l'étranger, par bateaux à vapeur d'un tonnage plus élevé que les navires à voile, et qui transportent, par conséquent, à chaque voyage, une plus forte quantité de marchandises. C'est ce qui explique l'augmentation assignée au tonnage.

Après avoir démontré la part revenant à chaque puissance, on fera connaître par un relevé proportionnel, celle attribuée à chaque pavillon, en ce qui concerne le nombre et le tonnage.

	Nombre	Tonnage
Français	51	67
Espagnol	23	5
Sarde	8	9
Sicilien	6	3
Anglais	4	5
Toscan et Lucquois	3	1 50
États barbaresques	1	0 20
Autrichien	1	4
Suédois	1	2
Norwégien	0 50	1
Romain	0 50	0 60
Autres pavillons	1	1 50

Comparés à 1853, les résultats de 1854 offrent un accroissement notable de 365 navires d'une contenance totale de 94,324 tonneaux se répartissant principalement entre les pavillons français, sarde, autrichien, napolitain, toscan et romain. La plupart des bâtiments étrangers ont été nolisés par le Gouvernement impérial, pour transporter à l'armée française en Orient, du matériel de guerre et des approvisionnements consistant en bêtes de somme, bestiaux, orge, farine, biscuits de mer et fourrage.

Une seule diminution importante, dont on ne connaît pas la véritable cause, atteint le pavillon espagnol; on croit pouvoir l'attribuer aux troubles qui ont agité ce pays et qui peuvent avoir détourné plusieurs des navires de cette nation, qui fréquentaient habituellement les ports algériens.

Si l'on examine le mouvement par port, on reconnaît que tous offrent des augmentations sur la période antérieure, et que chacun d'eux a donné lieu à un mouvement très-animé avec le commerce extérieur.

On a signalé, aux observations concernant le cabotage, l'activité qui a caractérisé, pendant toute l'année 1854, la navigation côtière, dans laquelle les navires francisés en Algérie ont conservé une supériorité sensible sur les bâtiments français et étrangers, et surtout sur ces derniers.

Digitized by Google

PÊCHE DU CORAIL.

TABLEAU DES BATEAUX CORAILLEURS QUI SE SONT LIVRÉS À LA PÊCHE SUR LES CÔTES DE L'ALGÉRIE PENDANT LA PÉRIODE DE 1832 À 1854.

ANNÉES.	BATEAUX FRANÇAIS.	BATEAUX ÉTRANGERS.					TOTAL.	MONTANT des PRESTATIONS.
		SARDES.	NAPOLITAINS.	TOSCANS.	ESPAGNOLS.	DIVERS.		
1832.	2	12	25	23	»	»	62	85,755f 80c
1833.	2	25	49	23	»	»	99	109,854 40
1834.	8	28	62	36	»	»	131	124,273 00
1835.	8	17	82	43	»	»	150	157,983 00
1836.	16	31	122	79	»	»	245	242,242 88
1837	10	13	114	82	»	1	226	211,502 08
1838.	1	17	103	63	3	1	245	282,884 40
1839.	»	15	85	36	»	»	139	138,074 00
1840.	1	13	43	38	»	1	96	102,524 40
1841.	1	12	58	38	»	1	102	111,434 40
1842	»	20	90	50	»	2	162	176,212 80
1843.	2	26	131	81	»	1	221	237,845 00
1844.	3	20	129	47	»	1	200	217,073 20
1845	1	14	115	35	»	1	166	127,200 00
1846	1	25	118	28	»	1	173	130,000 00
1847.	1	7	110	35	»	1	154	120,800 00
1848.	2	15	118	18	»	1	154	128,400 00
1849.	2	12	71	22	»	»	107	85,600 00
1850.	2	10	85	24	»	»	121	99,200 00
1851.	3	8	91	25	26	1	154	108,800 00
1852	10	10	114	34	34	»	202	153,600 00
1853.	8	39	125	35	13	»	200	153,600 00
1854.	10	20	130	27	31	2	220	176,400 00

La pêche s'est effectuée pendant longtemps du cap Blanc à l'est jusqu'au cap de Fer à l'ouest, et, depuis quelques années seulement, entre le cap Carbon et les îles Zaffarines.

Pendant la période de 1832 à 1844 le droit de prestation était, pour la saison d'été, de . 1,160f par bateau
et, pour la saison d'hiver, de 535

TOTAL 1,695

De 1845 à 1853, la taxe a été réduite et fixée uniformément à 800 francs par an, sans distinction de saison de pêche.

Dès le xve siècle, la France a possédé seule, en vertu de simples traités avec les puissances barbaresques, le droit de pêcher le corail sur la côte algérienne. Les produits de cette riche industrie occupaient de nombreuses manufactures, formaient d'intrépides matelots et répandaient le travail et l'aisance dans un grand nombre de familles riveraines de la Provence et de la Corse.

Digitized by Google

Au commencement du seizième siècle, époque à laquelle l'usage du corail se répandit à la cour de François Ier, la France porta d'une manière plus particulière son attention sur ce précieux produit de la mer, qui abondait sur les côtes de l'Afrique septentrionale.

Sous Charles IX, deux négociants de Marseille, Thomas Linches et Carlin Didier achetèrent le privilége de la pêche du corail sur un point de la côte algérienne situé entre Bône et Tunis, et posèrent à trois lieues de la Calle les premiers fondements de l'établissement connu depuis sous le nom de *Bastion de France*.

Linches et Didier se ruinèrent dans cette opération; mais, comme le corail des côtes d'Afrique était très-supérieur à celui des mers d'Italie, une autre compagnie française se présenta et étendit les opérations de cette pêche en créant successivement des comptoirs au cap Roux, à Bône, à Collo, à Djidjelli et à Bougie.

En 1594, le centre de ses opérations fut transporté à la Calle.

En 1604, la pêche du corail reçut de l'extension par la ratification du traité négocié à Alger par M. de Brèves, lequel assurait exclusivement aux Français le droit de pêche du cap Roux au cap de Fer.

Sous Louis XIII, en 1619, le duc de Guise, gouverneur de la Provence, acheta la concession et lui donna un nouveau développement, par l'intermédiaire d'un agent habile nommé Sanson Napollon.

Dix ans après, le cardinal de Richelieu envoyait en Barbarie plusieurs agents, et, en 1640, il tentait de fonder un nouvel établissement à Stora.

Après le traité conclu le 7 juillet 1640 par le sieur Cosquiel, nommé capitaine consul par Louis XIII, la redevance à payer à Alger est évaluée à 7 ou 8,000 écus.

En 1694, sous Louis XIV, une subvention annuelle de 40,000 livres est accordée à une compagnie qui accepte pour dix ans la concession de la pêche au moyen d'une redevance de 105,000 livres par année.

Sous Louis XV, en 1719, la compagnie des Indes succède à la compagnie française. L'Inde et l'Asie Mineure étaient alors les principaux débouchés pour le corail.

A la compagnie des Indes succéda la société Auriol de Marseille, et plus tard, en 1741, une autre société sous le nom de *Compagnie d'Afrique*.

En 1750, la redevance est de 43,360 francs; en 1790, de 60,000 francs.

En 1794, la Convention supprime l'établissement, pour détruire ce qu'elle nomme un monopole, et elle appelle les étrangers à concourir à la pêche du corail.

En 1798, par suite de la guerre avec Alger, les agents français sont emmenés en captivité.

En 1805, les corailleurs napolitains et les Génois recommencent la pêche sur les côtes de la régence; six Français seulement y prennent part.

En 1806, l'Angleterre achète les concessions et exploite seule la pêche; la redevance qu'elle paye alors au dey d'Alger est de 267,500 francs. Les droits à acquitter par les corailleurs sont fixés à 200 piastres, plus *deux rotles* de corail (1) pour la saison d'été, du 1er avril au 30 septembre, et 90 piastres, plus une rotle, pour la saison d'hiver, du 1er octobre au 31 mars.

Une nouvelle convention du 26 décembre 1817 remet la France en possession de la pêche du corail, et porte la redevance au chiffre de 60,000 francs; mais, par le traité du 24 juillet 1820, la France consent à payer 200,000 francs, ce qui occasionne en cinq ans une perte de 300,000 francs au Gouvernement, qui avait fait exploiter les concessions en *régie*. Les droits à acquitter par les pêcheurs étaient alors réduits à 160 piastres pour la saison d'été, et à 60 piastres pour la saison d'hiver, plus deux rotles de corail en nature pour la première saison et une rotle pour la seconde.

En 1822, le privilége est concédé à une maison de Marseille. Les corailleurs français furent d'abord soumis au droit de pêche; mais on leur alloua ensuite une prime d'encouragement.

(1) La rotle (rottolo) est du poids de 0'89099, et vaut depuis 6 ou 7 ducats jusqu'à 21 ducats.

Digitized by Google

La concurrence que leur faisaient les étrangers avait déterminé cette mesure. D'ailleurs la longue interruption de nos marins dans la pratique d'une pêche difficile et soumise aux travaux les plus laborieux leur avait fait perdre l'habitude et le goût de cette industrie. Les bateaux napolitains et sardes, naviguant à meilleur marché, surpassaient de beaucoup en nombre les bateaux français; enfin les produits de la pêche allaient se répartissant de plus en plus dans les différentes villes de l'Italie, et alimentaient leurs fabriques au préjudice des nôtres. Il parut temps alors de protéger les intérêts français contre une concurrence doublement menaçante.

On agita d'abord la question de savoir s'il ne convenait pas d'exclure purement et simplement les pêcheurs étrangers, et d'imposer aux corailleurs français l'obligation d'apporter en France tous les produits de leur pêche. Des considérations politiques, et peut-être la crainte de réduire brusquement les revenus du Trésor, ne permirent pas d'adopter ces mesures, et l'on se borna, comme il vient d'être dit, à déclarer en principe que les pêcheurs français recevraient une prime à titre d'encouragement.

On continua donc à recevoir les corailleurs étrangers dans les concessions françaises pour les empêcher de se porter ailleurs. Mais, en même temps, et conformément au vœu exprimé à cet égard par le conseil supérieur du commerce, le gouvernement sanctionnait, par une décision de 1826, la suppression totale du droit de pêche sur les bateaux français, ainsi que le maintien de l'ancien droit sur les bateaux étrangers.

La rupture entre la France et le dey d'Alger, survenue peu après, et la destruction de nos établissements à la Calle ne permirent pas d'apprécier le mérite de cette mesure, qui demeura inexécutée.

Après la conquête d'Alger, c'est-à-dire en 1830, les droits de pêche furent réduits de moitié, mais les premiers embarras inséparables de l'occupation firent que la perception fut à peu près nulle ou ne fut pas constatée.

Plus tard, et conformément à un arrêté de l'intendant civil, en date du 31 mars 1832, les droits à payer par les corailleurs étrangers furent fixés à 216 piastres fortes pour la saison d'été, et à 90 piastres pour la saison d'hiver; soit à 1,695 fr. 60 cent., valeur française, pour l'année entière. Les corailleurs français demeurèrent exempts de tous droits.

A la même époque, c'est-à-dire par le traité du 24 octobre 1832, le gouvernement obtenait de la régence de Tunis, moyennant une redevance de 13,500 piastres, la ferme de la pêche du corail dans toutes les eaux du littoral de la régence. L'étendue des eaux livrées à la pêche du corail se trouva donc considérablement agrandie.

On espérait, au moyen de ces dispositions, ranimer, soit en Corse soit à Marseille et même en Algérie, l'industrie de la pêche, et par suite la fabrication du corail, mais ce fut en vain; les corailleurs sardes, génois, napolitains, parurent seuls sur la côte algérienne, et la pêche devint presque exclusivement étrangère; il en fut de même de la fabrication du corail, qui, à Marseille, où elle avait fleuri autrefois, ne fit que languir et s'amoindrir de plus en plus.

En présence de ces résultats, le gouvernement voulut du moins appeler en Algérie un plus grand concours de bateaux corailleurs de diverses nations, afin d'y développer cette branche d'industrie, et aussi en vue d'accroître les revenus du trésor public. Dans ce but, on créa successivement à la Calle de vastes locaux d'habitation, des magasins, un hôpital et une église. On voulut également abaisser les droits de pêche, qui semblaient trop élevés, en raison de la dépense à laquelle donne lieu un bateau corailleur, dépense qui peut être évaluée ainsi qu'il suit pour une saison d'été de 180 jours.

Location d'un bateau	500f 00c
Filets et cordes	1,250 00
Biscuits	1,000 00
Autres comestibles	150 00
Solde de l'équipage	1,925 00
Prestations	1,166 40
Magasinage	60 00

Digitized by Google

Médecin	30f 00c
Commission	100 00
Consulat	33 00
Carénage et autres frais	180 60
TOTAL	6,398 00

Dans cet état de choses, intervint l'ordonnance du 9 novembre 1844, qui fixa le droit de pêche à 800 francs pour l'année entière, sans distinction des saisons d'hiver ou d'été.

Aux termes de la même ordonnance, les bateaux sardes armés, commandés et équipés par des sardes et pêchant exclusivement dans les eaux tunisiennes, devaient continuer d'acquitter les droits de pêche fixés par le traité du 24 octobre 1832, et n'avaient à payer que le supplément nécessaire pour compléter la redevance de 800 francs.

Ce système, qui a subi une expérience de dix années, ne nous a pas été beaucoup plus profitable que le précédent. Le seul changement favorable qui se soit produit, c'est une légère augmentation dans la présence des barques françaises et l'apparition des bateaux espagnols, qui sont venus, dès 1851, prendre part à la pêche dans les eaux de la province d'Oran, près du cap Falcon, où l'on a découvert de riches gisements de corail.

Telle est en résumé la situation actuelle de la pêche du corail, qui s'effectue dans les eaux algériennes sur la côte orientale depuis le cap Blanc jusqu'au cap de Fer, et sur la côte occidentale entre le cap Carbon et les îles Zaffarines.

Elle affecte peu notre marine, qui n'y prend qu'une part très-faible; elle affecte peu aussi notre commerce et notre industrie. Tout le corail pêché dans les parages algériens, par des marins étrangers, passe presque entièrement à des fabriques également étrangères, qui s'en assurent le monopole.

C'est ainsi qu'en 1853 il a été pêché en moyenne, par les coralines des côtes est de l'Algérie 35,880 kilog. de corail vendus en grande partie à Naples à raison de 60 francs le kilogramme, ce qui porte la valeur de la pêche dans les eaux de Bône et de la Calle au chiffre de 2,152,800 francs. Un grand nombre de bateaux, la plupart napolitains, dont les frais ne dépassent pas au maximum 8,000 francs, y compris la prestation, ont emporté de 4 à 500 kilogrammes de corail, qui, au prix de 60 francs, forment un produit de 24 à 30,000 francs.

Sur la côte ouest la pêche a été exploitée, pendant la même année, par une cinquantaine de coralines, espagnoles pour la plupart, qui toutes ont pris leurs patentes dans les ports de Mers-el-Kebir, de Tenez et d'Arzew, et ont emporté chacune, en moyenne, 350 à 400 kilogrammes de corail.

La pêche du corail n'est donc en fait productive que pour le commerce étranger; d'un autre côté elle est peu favorable aux intérêts du trésor, puisque le montant annuel des prestations s'élève en moyenne à..... 135,000f

desquels il faut déduire :

1° La redevance payée à la régence de Tunis	18,000f	93,000
Les frais d'entretien de deux navires de l'État, chargés de surveiller la pêche du corail sur les côtes est et ouest de l'Algérie. Personnel et matériel	75,000	
RESTE NET pour le Trésor		42,000

On avait espéré que cette population de 1,500 à 2,000 pêcheurs, pendant le temps qu'elle passe sur nos

côtes, fournirait, par le seul effet de la consommation, quelque élément à notre commerce; mais on a reconnu que ce faible avantage n'existait même pas, puisque les bateaux apportaient tout avec eux : leurs instruments de pêche, leurs agrès et leurs vivres. Et, pour ce même produit de 42,000 francs qui reste entre nos mains, les pêcheurs de la Sardaigne, de la Toscane, de l'Espagne, de Naples surtout, emportent annuellement de nos côtes une valeur de 1,500,000 à 2,000,000 de francs de corail, qui, traité dans les fabriques de Torre del Greco, de Gênes, de Livourne, se convertit en un objet beaucoup plus précieux, et donne lieu à un mouvement de capitaux évalués à 10 ou 12 millions de francs.

Il est évident que c'est parce que la pêche du corail se fait par des mains étrangères que la main-d'œuvre du corail est également livrée aux étrangers, et que, si nous parvenions à reprendre la pêche, nous aurions du même coup reconquis cette industrie.

Il s'agit donc aujourd'hui, pour rendre à la France cette branche de commerce, dont l'importance peut être évaluée annuellement à 10 millions de francs, de déterminer par des moyens efficaces nos armateurs, nos marins et nos industriels, à s'occuper de la pêche et de la fabrication du corail.

Cette question continue d'être l'objet d'une étude importante de la part de l'administration, en France et en Algérie.

Digitized by Google

CHAPITRE IV. — CONTRIBUTIONS DIVERSES.

TABLEAU DES PRODUITS GÉNÉRAUX DU SERVICE DES CONTRIBUTIONS DIVERSES, EN ALGÉRIE, PENDANT LES EXERCICES 1852 ET 1853.

NATURE DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES								RÉSULTAT DE LA COMPARAISON pour 1853.	
	1852.				1853.					
	PROVINCES			TOTAL.	PROVINCES			TOTAL.	En plus.	En moins.
	d'Alger.	d'Oran.	de Constantine.		d'Alger.	d'Oran.	de Constantine.			
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
PRODUITS ET REVENUS DU TRÉSOR.										
CONTRIBUTIONS DIRECTES.										
Contributions des patentes	607,506 12	94,687 76	128,589 60	831,104 88	194,100 75	90,120 37	146,501 42	431,819 54	707 66	»
CONTRIBUTIONS INDIRECTES.										
Droits de licence sur la fabrication et la vente des boissons et des tabacs	237,095 00	118,942 00	135,660 00	492,297 00	237,362 00	122,642 00	137,304 00	497,308 00	5,011 00	»
Produit de la vente des poudres à feu	129,472 00	58,147 95	35,636 00	223,255 25	125,401 75	62,212 75	37,564 00	225,178 50	1,923 25	»
CONTRIBUTIONS ARABES.										
Hochor : loyer des terres	3,760 00	»	835,515 00	839,295 00	2,302 11	»	842,700 77	845,101 01	5,806 01	»
Achour : impôt sur les grains	1,237,268 52	1,043,781 85	667,472 22	2,948,522 59	1,005,845 73	745,671 25	903,045 25	2,714,763 81	»	614,059 38
Zekkat : impôt sur les bestiaux	670,125 31	803,776 49	»	1,435,901 40	527,713 65	511,146 77	»	1,038,863 82	»	397,037 58
Ruma : impôt payé par les tribus du désert	»	32,354 62	»	69,354 62	»	37,880 50	»	37,880 50	5,525 48	»
Lezma : autre impôt payé par les tribus du désert	69,746 15	»	1,423,598 75	1,473,344 90	38,061 45	»	1,596,423 85	1,634,485 30	161,140 40	»
PRODUITS DIVERS.										
Droits de vérification des poids et mesures	8,044 00	4,075 07	8,806 04	18,926 11	11,106 87	5,170 84	9,357 09	25,634 50	7,105 39	»
Timbre des expéditions et quittances	2,289 00	2,297 40	4,001 16	9,478 56	3,130 90	2,364 50	5,332 50	10,827 90	1,400 40	»
Recouvrement des frais de poursuite	2,374 25	677 90	806 40	3,872 55	1,980 55	756 80	628 90	3,366 25	»	506 30
Recettes accidentelles	1,494 32	1,296 57	380 02	3,160 91	1,947 58	843 62	437 85	3,234 05	95 14	»
Recettes accidentelles payées par les Arabes	10,127 16	5,110 53	351,166 53	364,404 23	9,473 41	60,134 69	40,571 15	110,179 25	»	254,224 97
AMENDES ET CONFISCATIONS.										
Produits à répartir	1,536 90	351 10	749 75	2,737 75	705 00	819 20	19,125 60	20,763 00	17,965 21	»
PRODUITS LOCAUX ET MUNICIPAUX.										
Dixième du produit net de l'impôt des patentes	22,484 65	1,017 43	»	09,401 48	»	»	»	»	»	24,401 48
Dixième du produit net des contributions arabes	325,428 48	280,895 07	299,307 36	905,630 61	874,546 06	554,957 12	618,335 40	2,047,832 58	1,142,901 07	»
Marchés européens et arabes	55,290 23	91,876 21	220,081 01	251,856 35	96,837 65	70,058 65	174,565 87	341,462 17	109,543 82	»
Abattoirs	70,511 91	42,100 32	160,280 00	304,682 61	79,122 86	97,754 54	191,671 12	328,548 52	19,865 61	»
Taxes de ville, de police, etc	2,838 25	8,263 94	9,724 60	13,626 24	8,100 00	692 25	25,565 60	22,408 15	16,581 91	»
Droits de pesage dans les bureaux du poids public	»	»	540 00	540 00	585 00	»	900 00	1,485 00	945 00	»
Produit des amendes payées par les Arabes	94,292 74	166,506 55	143,165 00	303,996 79	147,898 82	129,100 94	196,067 50	473,966 66	171,969 87	»
Taxes, rétributions et amendes sur les corporations indigènes	14,526 50	»	16,289 00	30,815 50	13,924 10	8,693 70	18,848 00	41,465 80	10,650 00	»
Recettes accidentelles	60 60	36 32	154 60	601 56	200 57	665 07	396 10	1,261 74	980 16	»
Amendes et confiscations, produits à répartir	30 00	»	»	30 00	246 00	»	»	246 00	216 00	»
Sommes restant dues par la chambre de commerce d'Alger, au titre de 1847	6,235 78	»	»	6,235 78	»	»	»	»	»	6,235 78
TOTAUX				10,487,075 42				10,870,052 41	1,670,542 46	1,296,465 49
Différence en plus									382,976f 99c	

AN

PROVIN

Le service des contributions diverses a eu dans ses attributions, en 1852, comme pendant les années précéde

1re PARTIE. — PRODUITS ET REVENUS DU TRÉSOR.

1° Patentes,
2° Licences sur les boissons et les tabacs,
3° Poudres à feu,
4° Impôts arabes,
5° Poids et mesures,
6° Recettes diverses et accidentelles à divers titres.

TABLEAU DES PRODUITS GÉNÉRAUX DU SERVICE DES CONTRIBUTI

ANNÉES.	PRODUITS ET REVENUS DU TRÉSOR.												
	CONTRIBUTIONS				PRODUITS DIVERS.								
	directes. — Patentes.	indirectes. Licences.	indirectes. Poudres à feu.	Impôts arabes.	Droits de vérification des poids et mesures.	Timbre des expéditions et quittances.	Recouvrements des frais de poursuites et d'instances.	Prix des estampilles perdues	Recettes accidentelles.	Remboursements des frais de perception pour la chambre de commerce.	Recettes diverses et accidentelles payées par les Arabes.	Produits à répartir. — Amendes et confiscations.	TOTA
	fr. c.	fr.	fr.	fr. c	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c	fr
1851.....	205,233 95	245,823	113,346	1,421,126 93	7,877 29	2,350 60	1,978 70	»	»	»	184,755 00	213 60	2,192,7[illegible]
1852.....	207,808 12	237,605	129,472	1,911,219 98	8,664 18	2,280 00	2,374 25	14	1,361 42	108 90	10,127 16	1,536 90	2,512,[illegible]
DIFFÉRENCE, POUR 1852. en plus.	2,574 17	»	16,126	490,093 05	1,786 89	»	395 55	14	1,361 42	108 90	»	1,323 30	320,[illegible]
DIFFÉRENCE, POUR 1852. en moins.	»	8,128	»	»	»	70 60	»	»	»	»	174,628 16	»	

L'ensemble des produits présente une diminution de 114,239 fr. 50 cent., qui pèse tout entière sur les re
sont en voie de prospérité.

2.

LGER.

ception des produits ci-après, savoir :

2e PARTIE. — PRODUITS LOCAUX ET MUNICIPAUX.

1° Droits de place et de mesurage sur les marchés,
2° Droits d'abatage dans les abattoirs,
3° Marchés arabes,
4° Amendes arabes,
5° Produits des corporations indigènes,
6° Recettes diverses et accidentelles à divers titres.

RSES DE LA PROVINCE D'ALGER EN 1851 ET 1852.

PRODUITS LOCAUX ET MUNICIPAUX.										
...ues ... dues ... ...ation ... ...bre ...mmerce ... 1847.	DIXIÈME du produit de l'impôt des patentes.	DIXIÈME du produit net des contributions arabes.	DROITS PERÇUS sur les marchés en ferme ou en régie, y compris les marchés arabes.	ABATTOIRS.	TAXES de ville et de police, droits sur les chèvres, de voirie et de stationnement.	AMENDES payées par les Arabes.	PRODUITS des amendes et droits fraudés.	TAXES, rétributions et amendes payées par les corporations indigènes.	TOTAL.	TOTAL GÉNÉRAL.
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
»	»	251,605 42	45,255 98	70,489 76	998 65	330,491 43	20 42	13,075 50	711,957 14	2,894,642 21
5 78	22,484 05	525,428 48	55,290 23	70,511 01	2,838 25	94,292 74	90 60	14,526 50	597,697 64	5,110,359 55
5 78	22,484 05	73,823 06	10,034 27	6,021 25	1,839 60	»	70 18	1,451 00	»	215,717 34
»	»	»	»	»	»	236,198 69	»	»	114,239 50	»

ntelles et le produit des amendes arabes. Toutes les autres branches de produit, à l'exception des droits de licence,

TABLEAU COMPARATIF DES DROITS CONSTATÉS SUR PATENTES DANS

DÉSIGNATION des bureaux de perception.	DÉSIGNATION des communes.	POPULATION par communes. 1851.	1852.	Plus en 1852.	Moins en 1852.	NOMBRE de patentables. 1851.	1852.	Plus en 1852.	Moins en 1852.	MONTANT DES VALEURS LOCATIVES servant de base aux droits proportionnels. 1851.	1852.	Plus en 1852.	Moins en 1852.	DROITS FIXES. 1851.	1852.	Plus en 1852.	Moins en 1852.
										fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
ALGER	Alger (ville)	33,041	33,125	»	1,012	2,903	2,545	»	358	1,740,460 00	1,578,860 00	»	161,600 00	110,151 20	101,930 12	»	[illegible]
	Faubourg Bab-el-Oued					»	77	»	22	70,150 00	54,650 00	»	15,400 00	1,085 99	768 40	»	[illegible]
ALGER (banlieue)	Bouzaréah et Pointe-Pescade	2,642	2,308	»	45	99	21	»	1	8,070 00	5,550 00	»	1,120 00	127 00	112 50	»	[illegible]
	Mustapha et l'Agha	5,421	4,773	»	648	22	232	»	12	81,970 00	65,340 00	»	16,530 00	2,567 70	2,231 70	»	[illegible]
	El-Biar	1,265	1,485	220	»	215	80	»	2	13,790 00	11,970 00	»	1,820 00	209 00	172 50	»	[illegible]
	Birkadem et Saouala	1,310	1,561	141	»	32	60	»	2	8,700 00	7,350 00	»	1,350 00	135 67	110 00	»	[illegible]
	Birtouadreia	939	961	22	»	23	7	»	2	2,600 00	1,900 00	»	700 00	46 75	85 50	»	[illegible]
	Cheragas et Aïn-Benian	959	888	»	71	2	11	»	2	2,570 00	3,100 00	»	470 00	77 00	64 00	»	[illegible]
	Dely-Ibrahim et El-Achour	674	553	»	21	13	15	»	»	4,300 00	4,250 00	»	50 00	82 92	84 50	1 51	»
	Draïzia et Coléoua	247	254	7	»	13	16	1	»	3,850 00	3,550 00	»	300 00	93 38	157 00	63 62	»
	Fondouck	291	348	27	»	12	8	»	7	3,200 00	1,550 00	»	1,650 00	78 00	39 00	»	[illegible]
	Hussein-Dey	»	1,200	»	»	14	17	»	12	7,100 00	4,600 00	»	2,500 00	100 00	101 00	»	[illegible]
	Kouba	859	889	»	»	27	16	»	2	7,230 00	6,500 00	»	730 00	100 00	136 00	30 00	»
	Oued-Fayet	245	171	»	74	18	2	1	»	850 00	1,200 00	350 00	»	25 00	25 00	4 00	»
	Rassauta et Mouzaïa-Carrou	»	294	293	»	»	12	12	»	»	2,630 00	2,630 00	»	»	62 00	62 00	»
						541	424	14	67	213,960 00	114,250 00	2,980 00	12,710 00	4,782 61	4,118 12	163 00	[illegible]
BOUFARIK	Douéra, Saint-Jules, Saint-Charles et Oued-Mendil, Baulieu (Quatre-Chemins)	1,144	1,065	»	80	78	62	»	15	12,810 00	12,100 00	»	3,712 00	478 81	454 75	»	[illegible]
	Beba-Hassen	158	140	»	18	2	2	»	»	450 00	450 00	»	»	14 00	11 00	»	[illegible]
	Crescia	171	175	4	»	2	2	»	»	320 00	300 00	»	20 00	14 00	12 00	2 50	»
	Mesloua	119	140	27	»	3	2	»	1	300 00	200 00	»	100 00	12 00	8 00	»	[illegible]
	Salaïte-Amélie	139	112	»	27	8	1	»	1	200 00	100 00	»	100 00	14 00	7 00	»	[illegible]
	Saint-Ferdinand	103	123	»	20	2	2	»	»	300 00	300 00	»	»	14 00	14 00	»	»
	Sidi-Ferruch et Staouéli	132	149	7	»	2	1	»	1	320 00	200 00	»	120 00	8 00	4 00	»	[illegible]
	Boufarik	1,701	2,153	393	»	144	77	»	27	23,130 00	15,240 00	»	8,490 00	646 75	549 15	»	[illegible]
	Souma	272	265	30	»	4	5	1	»	560 00	550 00	50 00	»	25 87	41 00	11 53	»
	Koléah	1,616	1,460	44	»	53	85	»	8	12,560 00	12,780 00	»	1,780 00	374 00	321 00	»	[illegible]
	Douaouda	172	146	»	25	3	2	»	1	600 00	400 00	»	200 00	16 00	11 00	»	[illegible]
	Fouka	240	225	»	15	2	3	»	3	1,600 00	950 00	»	650 00	37 00	25 00	»	[illegible]
	Zeralda	79	58	»	21	2	2	»	»	500 00	300 00	»	»	11 00	11 00	»	»
						301	207	1	95	50,990 00	41,272 00	50 00	15,172 00	1,687 78	1,448 90	11 53	[illegible]
BLIDAH	Blidah et ses faubourgs	7,077	7,077	»	»	757	665	»	92	202,968 00	171,751 00	»	31,217 00	7,075 14	6,010 80	»	[illegible]
	Joinville, Montpensier, Dalmatie et Bois-Mered	858	773	»	85	44	37	»	7	14,400 00	12,200 00	»	1,220 00				
	Le Chiffa	»	166	»	»	»	4	4	»	»	450 00	450 00	»	»	27 00	27 00	»
	Mouzaïa (ville)	»	372	»	»	»	8	8	»	»	760 00	760 00	»	»	41 00	41 00	»
						801	714	12	99	217,448 00	186,341 00	1,230 00	32,437 00	7,075 14	6,079 80	55 00	[illegible]
MÉDEA	Médéah	4,747	2,504	817	»	368	330	»	38	112,980 00	104,330 00	»	18,250 00	4,226 47	2,742 00	»	[illegible]
	Mouzaïa-les-Mines	245	»	»	»	8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
MILIANAH	Milianah	2,239	2,321	3,062	»	262	211	»	25	20,217 00	81,335 00	»	17,682 00	2,024 81	2,236 00	»	[illegible]
CHERCHEL	Cherchel	2,265	2,471	206	»	173	159	»	14	31,360 00	37,640 00	6,280 00	»	1,509 75	1,335 00	334 75	»
TENES	Tenes	1,830	1,901	131	»	121	166	»	25	57,002 00	50,600 00	»	6,402 00	2,117 03	1,806 50	»	[illegible]
ORLÉANSVILLE	Orléansville	916	750	»	166	123	102	»	21	61,070 00	47,000 00	»	14,070 00	966 52	873 00	»	[illegible]
DELLYS	Dellys	1,422	1,542	120	»	50	57	»	1	15,080 00	15,000 00	1,312 00	»	434 75	617 00	183 25	»
AUMALE	Aumale	1,100	1,272	110	»	100	121	8	»	15,820 00	52,900 00	37,020 00	»	710 75	466 10	155 35	»
	TOTAUX					5,830	5,108	31	753	2,027,077 00	2,310,946 00	92,450 00	309,581 00	136,260 57	125,572 00	696 78	11,385 [illegible]
	Résultat pour l'année 1852					En plus		722		En moins		256,131 00		En moins			10,72[illegible]

Les droits de patente constatés en 1852 ont dminué, sur 1851, d'une somme totale de 15,253fr. 97 cent.

Le nombre des patentables recensés pendant cette même année se trouve inférieur à 1851 de 722.

Cette diminution provient du décroissement de la population, décroissement constaté d'une manière officielle par le recensement général de 1853, et, en second lieu, de l'abaissement du prix des loyers surtout

Digitized by Google

ES PATENTES.

ROVINCE D'ALGER, PENDANT LES EXERCICES 1851 ET 1852.

DROITS PROPORTIONNELS.				CENTIMES ADDITIONNELS				FRAIS D'AVERTISSEMENT.				TOTAL GENERAL DES DROITS.			
1851.	1852.	PLUS en 1852.	MOINS en 1852.	1851.	1852.	PLUS en 1852.	MOINS en 1852.	1851.	1852.	PLUS en 1852.	MOINS en 1852.	1851.	1852.	PLUS en 1852.	MOINS en 1852.
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
,739 88	36,272 40	»	2,427 39	7,481 33	6,216 20	»	595 13	145 18	127 25	»	17 90	154,487 00	145,212 04	»	11,241 22
359 61	983 33	»	672 06	122 40	87 60	»	376 40	4 95	3 65	»	1 10	2,573 21	1,843 27	»	729 94
156 00	123 72	»	34 25	11 23	12 12	»	34 25	1 10	1 05	»	0 05	300 32	236 46	»	63 92
,906 24	1,571 51	»	334 73	224 12	190 65	»	334 73	12 25	11 60	»	0 65	4,718 31	4,003 46	»	704 85
283 63	266 25	»	17 38	21 09	21 99	»	17 38	1 75	1 50	»	0 25	519 07	462 21	»	56 85
203 53	163 75	»	39 58	17 01	14 63	»	39 58	1 12	1 00	»	0 15	357 10	294 72	»	62 38
54 38	43 75	»	10 63	5 08	4 54	»	10 63	0 45	0 35	»	0 10	105 06	81 46	»	23 10
85 00	74 06	»	6 00	2 02	0 91	»	0 06	0 65	0 55	»	0 10	108 87	165 46	»	23 21
99 83	102 06	2 67	»	0 16	0 39	0 06	»	0 75	0 75	»	»	192 69	187 14	»	4 45
26 42	101 23	04 79	»	8 54	12 92	4 38	»	0 75	0 06	0 05	»	179 33	271 07	92 06	»
72 50	65 00	»	6 50	7 15	6 72	»	0 50	0 75	0 40	»	0 35	150 10	76 12	»	73 20
175 00	119 17	»	65 65	16 01	11 00	»	05 06	1 05	0 35	»	0 06	306 00	252 06	»	113 00
160 43	141 75	»	18 08	15 30	15 91	0 52	10 06	0 06	0 65	»	0 05	251 12	202 51	11 50	»
21 23	66 00	»	6 75	2 32	6 12	0 06	0 75	0 25	0 50	0 05	»	44 32	66 46	17 62	»
»	66 50	66 50	»	»	6 00	0 49	»	»	0 60	0 06	»	»	128 19	106 10	»
654 06	5,215 51	66 06	906 23	472 66	397 06	12 03	906 23	27 05	24 45	0 70	3 30	6,956 75	2,355 06	210 06	1,839 94
884 06	815 63	»	06 65	43 27	38 06	»	4 02	6 72	2 10	»	0 65	909 04	212 10	»	27 81
11 23	11 25	»	»	1 27	1 12	»	0 15	0 10	0 10	»	»	26 62	23 47	»	3 15
6 50	7 25	1 00	»	1 06	1 29	0 25	»	0 15	0 15	»	»	22 20	26 94	4 79	»
7 50	6 00	»	2 06	0 99	0 60	»	0 35	0 15	0 10	»	0 05	20 64	13 76	»	6 88
5 00	2 50	»	2 50	0 66	0 46	»	0 48	0 10	0 05	»	0 06	20 00	10 03	»	10 03
7 50	7 48	»	»	1 06	1 06	»	»	0 10	0 10	»	»	22 68	22 06	»	»
6 00	5 00	»	0 06	0 66	0 43	»	0 23	0 10	0 05	»	0 05	16 00	6 50	»	7 06
503 31	361 9.	»	141 43	22 69	45 26	»	12 45	7 06	6 35	»	0 35	1,236 03	951 22	»	284 61
12 50	13 75	1 23	»	1 66	2 75	0 06	»	0 20	0 25	0 05	»	39 60	57 75	»	»
307 64	274 06	»	33 10	31 19	30 02	»	4 17	0 35	2 25	»	0 40	719 19	636 77	»	66 42
15 00	10 00	»	5 00	1 65	1 05	»	0 60	0 15	0 10	»	0 05	34 06	22 12	»	12 65
35 50	10 25	»	12 25	3 00	2 22	»	1 42	0 30	0 15	»	0 12	72 44	46 02	»	06 02
7 50	7 50	»	»	0 93	0 93	»	»	0 10	0 10	»	»	12 53	10 53	»	»
311 42	1,041 51	2 05	272 93	106 42	125 96	1 02	25 65	15 05	10 35	0 05	4 75	3,106 65	2,636 55	4 73	540 97
,091 06	4,322 27	»	405 43	508 06	520 60	»	77 76	40 05	35 10	»	4 05	12,594 84	10,754 76	»	1,810 08
»	10 00	10 00	»	»	1 36	1 35	»	»	0 20	0 06	»	»	25 62	26 55	»
»	19 50	10 50	»	»	0 06	0 06	»	»	0 40	0 10	»	»	63 06	65 06	»
881 06	4,312 07	29 06	498 63	506 06	365 30	4 41	77 70	40 05	35 70	0 06	4 06	12,304 06	11,047 27	92 01	1,810 06
707 03	2,602 41	»	105 42	302 06	217 70	»	84 30	12 65	10 06	»	2 15	7,307 04	6,679 41	»	717 65
363 34	1,069 26	»	294 06	244 01	210 47	»	84 14	12 30	10 05	»	1 75	2,145 00	1,426 30	»	712 76
720 40	616 22	196 22	»	111 06	157 52	06 26	»	3 65	7 05	»	0 70	2,347 20	2,096 22	504 21	»
391 55	1,251 25	»	110 06	175 70	153 14	»	22 56	0 55	0 50	»	1 25	8,693 01	3,221 04	»	472 57
360 12	1,111 60	»	257 52	110 01	99 06	»	14 41	0 15	0 10	»	1 05	2,450 50	2,091 22	»	367 30
361 01	369 99	19 42	»	15 01	49 00	0 06	»	2 06	0 65	»	0 05	600 07	1,050 53	106 72	»
877 30	1,334 07	657 07	»	54 42	110 25	25 83	»	0 06	5 20	0 06	»	1,148 47	2,317 52	1,166 05	»
873 42	85,106 83	1,265 06	5,031 49	6,700 61	6,043 60	105 70	831 20	291 50	255 20	1 55	37 85	205,233 95	189,979 08	»	15,253 97
e moins.....		3,765'61c		En moins		700'50c		En moins.....		00'30c		En moins.....		15,253'07c	

à Alger. Ainsi l'ensemble des valeurs locatives diminue, sur 1851, de 256,131 francs, ce qui fait diminuer l'assiette de l'impôt de 3,765 fr. 61 cent.

Les droits fixes, qui s'élevaient en 1851 au chiffre de 136,299 fr. 37 cent., sont descendus, en 1852, à 125,572 fr 05 cent., et présentent par conséquent une diminution de 10,722 fr. 52 cent.

LICENCES.

TABLEAU DE LA POPULATION, DU NOMBRE D'ASSUJETTIS A LA LICENCE ET DES PRODUITS CONSTATÉS DANS LA PROVINCE D'ALGER DE 1848 à 1852.

ANNÉES.	POPULATION civile, européenne et indigène dans les communes et centres de population au 31 décembre de chaque année.	NOMBRE DES INDUSTRIELS ASSUJETTIS. Européens.			Indigènes.			TOTAL général.	PRODUITS constatés.
		Français.	Autres.	Total.	Musulmans.	Juifs.	Total.		
1848.....	102,469	1,393	500	1,899	112	72	184	2,083	217,095
1849.....	105,550	1,328	505	1,833	119	79	188	2,021	223,748
1850.....	103,849	1,329	492	1,821	98	109	207	2,028	240,759
1851.....	108,029	1,470	382	1,852	88	104	192	2,044	245,823
1852.....	108,029	1,338	286	1,024	101	80	181	1,805	237,095

TABLEAU COMPARATIF, PAR BUREAU DE RECETTE, DU NOMBRE DES LICENCES ET DROITS CONSTATÉS DANS LA PROVINCE D'ALGER EN 1851 ET 1852.

RECETTES.	PRODUITS DE 1852. Nombre des licences.	PRODUITS DE 1852. Droits constatés.	PRODUITS DE 1851. Nombre des licences.	PRODUITS DE 1851. Droits constatés.	COMPARAISON. Nombre de licences. Augmentation.	COMPARAISON. Nombre de licences. Diminution.	COMPARAISON. Droits constatés. Augmentation.	COMPARAISON. Droits constatés. Diminution.
Alger (ville).....	589	131,450f	708	138,330f	»	119	»	0,880f
Banlieue d'Alger.....	282	24,048	300	28,241	»	18	»	4,193
Boufarik.....	130	11,167	158	10,088	»	28	479f	»
Blidah.....	265	25,733	298	26,336	»	33	»	603
Médéah.....	117	12,370	130	11,009	»	13	1,367	»
Milianah.....	76	9,649	85	7,219	»	9	2,430	»
Cherchel.....	01	5,351	72	5,484	»	11	»	133
Tenez.....	86	5,757	105	6,670	»	19	»	913
Orléansville.....	75	5,186	84	4,924	»	9	262	»
Dellys.....	29	2,185	33	2,094	»	4	91	»
Aumale.....	95	4,793	71	4,828	24	»	»	35
TOTAUX.....	1,805	237,695	2,044	245,823	24	263	4,629	12,757
	En moins pour 1852.....				239		8,128	

TABLEAU COMPARATIF, PAR CLASSE, DES LICENCES ET DROITS CONSTATÉS DANS LA PROVINCE D'ALGER EN 1851 ET 1852.

CLASSEMENT	SOMMES DE LICENCES DÉLIVRÉES en 1852.	en 1851.	Plus en 1852	Moins en 1852.	DROITS CONSTATÉS. Boissons 1852.	Boissons 1851.	Boissons Plus en 1852	Boissons Moins en 1852	Tabacs 1852.	Tabacs 1851.	Tabacs Plus en 1852	Tabacs Moins en 1852.	Total 1852.	Total 1851.	Total Plus en 1852	Total Moins en 1852.
1re classe.....	710	852	»	142	132,065	131,845	220	»	»	»	»	»	132,065	131,845	220	»
2e idem.....	333	506	»	173	51,398	54,840	»	4,442	»	»	»	»	51,398	54,840	»	3,442
3e idem.....	446	534	»	88	34,102	38,027	»	3,925	9,992	8,417	1,575	»	44,094	46,444	»	2,350
4e idem.....	310	152	164	»	1,922	1,403	519	»	8,216	11,200	»	2,984	10,138	12,603	»	2,465
Droits constatés par procès-verbaux.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	91	»	91
TOTAUX....	1,805	2,044	164	403	219,487	226,115	739	7,367	18,208	19,617	1,575	2,984	237,695	245,828	220	8,348
Diminution pour 1852..			239				6,628				1,409				8,128	

Le produit des droits de licences, tant sur les boissons que sur les tabacs, présente, en 1852, une diminution assez sensible : soit 239 assujettis et 8,128 francs de droits constatés de moins qu'en 1851. Cette diminution pèse presque entièrement sur les boissons; les tabacs n'y entrent que pour 1,409 francs.

Digitized by Google

Ce résultat est dû à la stricte exécution du décret du 29 décembre 1851 sur les débits de boissons, rendu applicable à l'Algérie par décret présidentiel du 5 janvier 1852.

POUDRES A FEU.

TABLEAU DU PRODUIT DE LA VENTE DES POUDRES À FEU, DANS LA PROVINCE D'ALGER, DE 1848 A 1852.

ANNÉES.	QUANTITÉS DE POUDRES vendues.	PRODUITS.	OBSERVATIONS.
1848	12,748	52,038f 50c	
1849	36,199	123,294 51	
1850	34,112	120,230 50	
1851	38,868	113,349 09	
1852	43,739	129,472 00	

TABLEAU COMPARATIF DES QUANTITÉS DE POUDRES VENDUES EN 1851 ET 1852.

DÉSIGNATION PAR ESPÈCES.			VENTES DE 1852.			VENTES DE 1851.		COMPARAISON			
			QUANTITÉS.	PRIX.	PRODUITS.	QUANTITÉS.	PRODUITS.	QUANTITÉS. Plus	QUANTITÉS. Moins.	PRODUITS. Plus.	PRODUITS. Moins.
Poudre de mine		aux débitants.	14,197	2f 25c	31,943f 25c	6,569	14,780f 25c	4,026	»	17,035f 00c	»
		..	»	2 59	»	4,599	11,475 00				
		aux consommateurs...	24,953	2 25	56,144 25	22,797	51,293 25				
		..	»	3 00	»	1,198	3,504 00				
Poudre de chasse	fine	aux débitants.	3,864	8 50	32,844 00	2,313	19,660 50	607	»	6,103 50	»
		..	»	7 50	»	944	7,080 00				
	superfine	aux débitants.	551	11 90	9,991 00	81	891 00	357	»	4,096 50	»
		..	»	9 59	»	113	1,973 50				
	extrafine	aux débitants.	171	14 59	2,479 50	73	1,058 50	»	122	»	1,109f
		..	»	11 50	»	220	2,530 00				
Totaux			43,736	00 00	129,472 90	38,868	113,349 00	4,990	122	17,235 00	1,109
Augmentation pour 1852								4,898		16,126	

La vente des poudres à feu a augmenté en 1852 d'une manière sensible. Ce résultat est dû aux nombreux travaux qui se sont exécutés pendant cette année, principalement au port d'Alger, et aux mines de Mouzaïa et de Tenez.

TABLEAU DES CONSTATATIONS ET DES RECOUVREMENTS EFFECTUÉS SUR LES PROD

DÉSIGNATION des BUREAUX DE PERCEPTION.	HOCEON. 1851.	HOCEON. 1852.	PLUS en 1852.	MOINS en 1852.	ARCHOUR. 1851.	ARCHOUR. 1852.	PLUS en 1852.	MOINS en 1852.	KOLEAY. 1851.	KOLEAY. 1852.	PLUS en 1852.	MOINS en 1852.
CONST												
Alger (banlieue)	»	»	»	»	23,110f 50c	67,610f 40c	39,908f 00c	»	25,381f 04c	47,911f 98c	16,530f 94c	»
Blidah	»	»	»	»	139,976 81	137,535 18	»	2,441f 72c	77,026 60	86,185 17	»	[illegible]
Médéah	»	»	»	»	127,356 45	266,372 48	146,016 03	»	159,659 31	165,969 66	24,310 35	»
Miliana	»	»	»	»	260,226 79	326,531 60	66,305 07	»	86,206 43	154,628 88	48,020 45	»
Cherchel	»	»	»	»	32,724 41	30,365 84	»	2,358 57	16,726 15	23,344 09	7,617 94	»
Tenes	»	»	»	»	61,405 78	61,915 39	30,810 17	»	6,476 64	13,605 77	7,716 93	»
Orléansville	»	»	»	»	57,818 68	165,205 67	87,097 99	»	16,771 16	22,705 68	5,924 19	»
Dellys	»	»	»	»	61,116 79	20,699 86	»	417 15	12,527 66	13,139 35	611 69	»
Aumale	»	3,780f 60c	3,780f 60c	»	229,353 17	236,042 66	2,689 48	»	17,461 78	67,775 06	50,313 28	»
TOTAUX	»	3,780 60	3,780 60	»	924,161 33	1,287,568 39	364,061 64	5,217 45	426,670 37	670,195 81	167,725 77	[illegible]
	En plus		3,780 96		En plus		359,407 19		En plus		143,254 44	
REC												
Alger (banlieue)	»	»	»	»	35,110 65	67,910 40	28,908 90	»	35,381 04	47,911 98	12,530 94	»
Blidah	»	»	»	»	617,963 93	136,660 39	»	151,116 54	77,026 96	91,966 68	»	[illegible]
Médéah	»	»	»	»	167,876 12	227,116 25	60,140 13	»	159,659 50	170,457 38	10,797 18	»
Miliana	»	»	»	»	272,814 16	331,867 96	58,053 80	»	86,206 45	134,628 88	48,020 45	»
Cherchel	»	»	»	»	55,636 88	30,365 84	»	25,271 04	18,672 73	23,344 09	4,671 36	»
Tenes	»	»	»	»	61,405 72	61,915 39	38,318 17	»	»	13,205 77	13,205 77	»
Orléansville	»	»	»	»	63,873 27	145,205 67	81,332 40	»	»	22,793 33	22,793 33	»
Dellys	»	»	»	»	15,327 57	20,699 55	5,371 68	»	12,527 66	13,139 35	611 69	»
Aumale	»	»	»	»	131,426 91	276,619 79	145,192 88	»	17,461 78	61,200 84	43,738 46	»
TOTAUX	»	»	»	»	1,004,655 06	1,291,379 74	402,919 20	206,385 68	409,767 14	594,640 70	160,731 90	[illegible]
	En plus		»		En plus		196,534 68		En plus		145,002 [illegible]	

DÉSIGNATION des BUREAUX DE PERCEPTION.	DROITS DE SUCCESSION. 1851.	DROITS DE SUCCESSION. 1852.	PLUS en 1852.	MOINS en 1852.	CONFISCATIONS. 1851.	CONFISCATIONS. 1852.	PLUS en 1852.	MOINS en 1852.	PRISES SUR L'ENNEMI. 1851.	PRISES SUR L'ENNEMI. 1852.	PLUS en 1852.	MOINS en 1852.	CONTRIBUTION EXTRAORDINAIRE. 1851.	CONTRIBUTION EXTRAORDINAIRE. 1852.	PLUS en 1852.	MOINS en 1852.
CONST																
Alger (banlieue)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	150 000f 00c	2f 50c	»	[illegible]
Blidah	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	85,135 70	»	»	[illegible]
Boufarik	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Médéah	»	»	»	»	»	»	»	»	663f 02c	»	»	663f 02c	»	2,601 50	2,601f 50c	»
Miliana	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Cherchel	1,983f 00c	6,923f 91c	935f 65c	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Tenes	3,648 83	4,547 15	898 09	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Orléansville	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Dellys	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Aumale	»	»	»	»	»	»	»	»	»	52f 80c	52f 80c	»	»	»	»	»
TOTAUX	5,633 29	7,471 06	1,837 77	»	»	»	»	»	663 02	52 80	52 80	663 02	170,136 70	2,603 30	5,601 50	[illegible]
	En plus		1,837 77		»		»		En plus		610 22		En moins		170,533 40	
REC																
Alger (banlieue)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100,000 00	1 80	»	[illegible]
Blidah	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	85,135 70	»	»	[illegible]
Boufarik	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Médéah	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Miliana	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Cherchel	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Tenes	1,983 00	6,923 91	935 65	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Orléansville	3,648 23	4,547 15	898 92	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Dellys	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Aumale	»	»	»	»	»	»	»	»	»	52 80	52 80	»	»	»	»	»
TOTAUX	5,632 29	7,471 06	1,837 77	»	»	»	»	»	»	55 80	52 80	»	170,135 70	1 80	»	[illegible]
	En plus		1,837 77		»		»		En plus		52 80		En moins		173,130 [illegible]	

L'ensemble des constatations afférentes aux impôts et contributions arabes présente une augmentation de 76,183fr. 21 cent. sur celui de 1851. L'augmentation pèse entièrement sur les impôts, qui à eux seuls donnent une somme de 490,093 fr. 05 cent. de plus qu'en 1851. L'année a été bonne: les récoltes très-abondantes, aussi l'achour a augmenté dans une proportion énorme, 359,407 fr. 19 cent. sur 1851.

Les recettes éventuelles qui figurent sous le titre de contributions ont au contraire faibli d'une manière

TIONS ARABES.

S CONTRIBUTIONS ARABES DANS LA PROVINCE D'ALGER PENDANT L'ANNÉE 1852.

IMPÔTS.											
RUMA.		PLUS en 1852.	MOINS en 1852.	ZRIMA.		PLUS en 1852.	MOINS en 1852.	TOTAL de 1851.	TOTAL de 1852.	PLUS en 1852.	MOINS en 1852.
1851.	1852.			1851.	1852.						
ATIONS.											
•	•	•	•	36,700'00"	41,560'00"	2,490'00"	•	112,101'54"	156,511'30"	44,310'64"	•
•	•	•	•	•	•	•	•	217,602 01	200,690 35	•	16,912'56"
3,695'35"	•	•	94,895'35"	2,499 00	•	•	2,499'88"	204,390 00	450,222 14	145,831 10	•
•	•	•	•	•	•	•	•	348,433 22	461,360 71	112,925 52	•
•	•	•	•	•	•	•	•	48,150 56	53,709 93	5,559 37	•
•	•	•	•	•	•	•	•	36,984 56	73,191 90	36,237 10	•
•	•	•	•	•	•	•	•	72,681 84	168,001 02	95,319 18	•
•	•	•	•	•	4,118 15	4,118 15	•	33,644 26	37,955 03	4,310 89	•
•	•	•	•	•	4,050 00	4,050 00	•	246,844 95	307,617 71	50,802 76	•
3,695 35	•	•	94,895 35	41,199 99	49,748 19	11,046 13	2,499 88	1,321,129 93	1,911,219 99	507,065 61	16,912 56
En moins.....		21,993 53		En plus.....		8,546 27		En plus.....		490,093 00	
REMENTS.											
•	•	•	•	25,200 00	21,502 50	•	897 50	98,001 64	139,133 66	40,749 34	•
•	•	•	•	•	•	•	•	303,669 99	190,896 99	•	190,773 40
4,956 65	•	•	14,956 65	9,499 99	•	•	2,499 99	311,392 10	403,873 03	89,481 49	•
•	•	•	•	•	•	•	•	362,022 50	466,696 84	104,674 25	•
•	•	•	•	•	•	•	•	77,509 81	56,709 09	•	20,799 09
•	•	•	•	•	•	•	•	31,303 72	73,121 66	41,715 94	•
•	•	•	•	•	•	•	•	63,873 27	168,001 02	104,127 79	•
•	•	•	•	•	4,118 15	4,118 15	•	27,855 23	37,955 85	10,099 62	•
•	•	•	•	•	4,050 00	4,050 00	•	146,819 69	330,270 03	183,351 34	•
4,956 65	•	•	14,956 65	27,699 99	29,668 65	8,166 13	3,197 38	1,047,278 73	1,979,898 00	549,192 92	217,572 56
En moins.....		14,956 99		En moins.....		2,966 77		En plus.....		901,619 36	

RECETTES ACCIDENTELLES.				MARCHÉS ARABES.				AMENDES PAYÉES PAR LES ARABES.				TOTAUX.			
1851.	1852.	PLUS en 1852.	MOINS en 1852.	1851.	1852.	PLUS en 1852.	MOINS en 1852.	1851.	1852.	PLUS en 1852.	MOINS en 1852.	1851.	1852.	PLUS en 1852.	MOINS en 1852.
ATIONS.															
•	•	•	•	•	•	•	•	3,010'04"	9,067'60"	6,048'56"	•	153,219'64"	8,069'40"	•	145,149'64"
•	•	•	•	4,000'00"	•	•	4,000'00"	2,270 65	9,756 89	6,486 24	•	29,406 30	8,756 89	•	20,649 40
•	•	•	•	•	2,000'00"	2,000"	•	•	•	•	•	•	2,000 00	2,000'00"	•
•	•	•	•	•	•	•	•	139,961 82	13,574 90	•	126,386'92"	156,244 64	16,176 48	2,173 90	121,068 44
•	•	•	•	•	•	•	•	164,202 10	26,401 36	•	137,797 74	164,202 10	26,401 36	•	137,797 74
•	•	•	•	•	•	•	•	3,917 84	4,550 88	633 04	•	9,917 84	4,550 88	633 04	•
•	•	•	•	720 00	600 00	•	120 00	4,757 58	5,760 36	1,002 78	•	7,469 64	9,281 97	1,821 63	•
•	•	•	•	5,005 00	4,260 00	•	775 00	7,236 10	10,293 95	3,057 85	•	13,919 93	10,191 18	3,191 77	•
•	•	•	•	•	•	•	•	1,877 00	335 00	•	1,542 00	1,877 00	335 00	•	1,542 00
23'40"	•	•	5,323'40"	1,370 00	1,182 00	•	187 00	3,429 30	16,549 80	13,110 50	•	10,123 50	17,784 50	7,661 00	•
23 40	•	•	5,323 40	11,195 00	8,042 00	2,000	5,082 00	330,401 43	94,292 74	20,147 07	265,316 66	526,372 64	112,462 80	13,297 44	429,207 28
En moins.....		5,323 40		En moins.....		3,082 00		En moins.....		234,168 69		En moins.....		413,909 81	
REMENTS.															
•	•	•	•	•	•	•	•	3,210 64	6,067 60	4,848 50	•	153,219 04	8,069 40	•	145,149 64
•	•	•	•	4,000 00	•	•	4,000 00	2,274 65	9,756 89	6,486 24	•	29,406 00	8,756 89	•	20,649 40
•	•	•	•	•	2,000 00	2,000	•	•	•	•	•	•	2,000 00	2,000 00	•
•	•	•	•	•	•	•	•	11,101 64	13,574 90	2,473 90	•	11,101 64	13,574 90	2,473 26	•
•	•	•	•	•	•	•	•	164,202 10	26,401 36	•	137,797 74	164,202 10	26,401 36	•	137,797 74
•	•	•	•	•	•	•	•	3,917 84	4,550 88	633 04	•	3,917 84	4,550 88	633 01	•
•	•	•	•	720 00	600 00	•	120 00	4,757 58	5,760 36	1,002 78	•	7,482 64	9,281 97	1,801 63	•
•	•	•	•	5,035 00	4,260 00	•	775 00	7,238 10	10,290 95	3,057 85	•	15,919 00	18,181 10	3,141 77	•
•	•	•	•	•	•	•	•	1,877 00	335 00	•	1,540 00	1,877 00	335 00	•	1,542 00
23 40	•	•	5,323 40	1,370 00	1,182 00	•	187 00	3,429 36	16,549 00	13,110 50	•	10,193 56	17,784 50	7,661 00	•
23 40	•	•	5,323 40	11,125 00	8,040 00	2,000	3,082 00	300,011 00	94,092 74	31,621 23	139,339 74	397,220 44	169,861 36	17,770 70	305,138 84
En moins.....		5,323 40		En moins.....		3,082 00		En moins.....		107,718 51		En moins.....		287,368 11	

sensible; ainsi, il ressort, sur les amendes arabes, une diminution de 236,198 fr. 69 cent. et sur les contributions de guerre une diminution de 170,532 fr. 40 cent. C'est là un résultat très favorable pour la colonie; car 1852 a été une année de paix pendant laquelle les Arabes se sont livrés à l'agriculture. Le Trésor lui-même n'a rien perdu, car les diminutions constatées sur les contributions sont plus que compensées par l'augmentation sur les impôts.

Digitized by Google

MARCHÉS.

TABLEAU DES MARCHÉS DE LA PROVINCE D'ALGER DONT LA PERCEPTION EST DEMEURÉE DANS LES ATTRIBUTIONS DU SERVICE DES CONTRIBUTIONS DIVERSES.

VILLES.	DÉSIGNATION DES MARCHÉS.	SITUATION DES MARCHÉS.	PRODUITS.	OBSERVATIONS.
			fr. c.	
Médéah	Marché au bois et au charbon	Nouvelle ville	11,589 25	NOTA. La perception des droits de stationnement établie par l'arrêté du 28 juillet 1842 a été suspendue par arrêté du 15 mars 1843 et rétablie par arrêté du 12 octobre 1852.
	Idem aux légumes et aux fruits	Rempart du Sud		
	Idem aux céréales et aux huiles	Rue de la Rachbah	23,154 50	
	Idem aux bestiaux		930 55	
Milianah	Marché aux légumes	Place de l'Église	3,091 85	
	Idem aux céréales et aux huiles	Boulevard du Zaccar	6,201 20	
	Idem aux bestiaux		52 10	
Tenez	Marché aux fruits	Place du Marché	2,610 35	Les droits de marchés ont été perçus à Tenez à partir du mois d'octobre 1852, en vertu de l'arrêté de M. le Gouverneur général du 14 septembre 1852.
	Idem aux bestiaux		70 40	
		TOTAL	48,313 38	

TABLEAU COMPARATIF DES RECETTES EFFECTUÉES SUR LES MARCHÉS DITS OUVERTS DE LA PROVINCE D'ALGER, EN 1851 ET 1852.

VILLES	PRODUITS DE 1851.		PRODUITS DE 1852.		COMPARAISON.			
	NOMBRE de mètres carrés de terrain.	RECETTES.	NOMBRE de mètres carrés de terrain.	RECETTES.	NOMBRE.		RECETTES.	
					Plus.	Moins.	Plus.	Moins.
		fr. c.		fr. c.			fr. c.	fr. c.
Médéah	102,497. 50	10,240 75	115,892. 50	11,589 25	13,393. 00	»	1,339. 50	»
Milianah	32,644. 50	3,264 45	30,918. 50	3,691 85	4,274. 00	»	427. 40	»
Tenez	»	»	26,103. 50	2,610 35	26,103. 50	»	2,610. 35	»
TOTAUX	135,142. 00	13,514 20	178,014. 50	17,891 45	43,772. 50	»	4,377. 25	»
			AUGMENTATION		43,772. 50		4,377. 25	

L'augmentation de 4,377 fr. 25 cent. obtenue sur les droits perçus sur les marchés est due à deux causes principales, le rétablissement de la perception des droits de stationnement, qui avait été suspendu depuis 1843, par arrêté du 14 mars de la même année, et l'application sur les marchés de Tenez, à partir du mois d'octobre 1852, des dispositions de l'arrêté du 28 juillet 1842.

Digitized by Google

TABLEAU DES RECETTES EN NATURE ET EN ESPÈCES EFFECTUÉES DANS LES MARCHÉS FERMÉS DE LA PROVINCE D'ALGER, PENDANT L'ANNÉE 1852.

DESIGNATION DES CÉRÉALES.		QUANTITÉS MESURÉES.	PRELÈVEMENT EN NATURE, à raison de 4 litres par hect. Quantités.	Valeurs.	EN ESPÈCES. Quotité des droits.	Montant des droits.	TOTAL DES DROITS
				fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Céréales	Blé	649,021. 50	570	7,029 50	0. 00	12,386 04	19,415 54
	Orge	504,558. 50	438	2,402 00	0. 40	5,322 72	7,724 72
	Maïs	»	»	»	»	»	»
	Autres céréales	»	»	»	»	»	»
Légumes secs	Fèves, Haricots, Pois, Autres légumes	1,517. 00	30. 07	270 55	0. 40	258 50	534 05
Huiles		17,150. 78	100. 50	846 50	5	834 27	1,680 77
TOTAUX			1,212. 57	10,554 55	4. 40	18,801 25	29,355 80

TABLEAU COMPARATIF DES RECETTES EFFECTUÉES DANS LES MARCHÉS FERMÉS DE LA PROVINCE D'ALGER EN 1851 ET EN 1852.

DESIGNATION DES CÉRÉALES.		PRODUITS DE 1851 quantités.	recettes.	PRODUITS DE 1852 quantités.	recettes.	COMPARAISON quantités Plus.	Moins.	recettes Plus.	Moins.
			fr. c.		fr. c.			fr. c.	fr. c.
Céréales	Blé	20,002. 00	11,027 20	32,171. 40	19,415 54	12,100. 80	»	8,388 20	»
	Orge	24,720. 70	7,060 08	21,705. 80	7,724 72	»	5,014. 90	004 64	»
	Maïs	»	»	»	»	»	»	»	»
	Autres céréales	»	»	»	»	»	»	»	»
Légumes secs	Fèves, Haricots, Pois, Autres légumes	447. 50	230 75	1,517	534 85	1,069. 50	»	294 75	»
Huiles		727. 20	2,288 87	438. 50	1,680 77	»	288. 61	»	608 10
TOTAUX		45,898	20,015 96	55,832. 70	29,355 88	13,238. 30	5,303 51	9,347 07	608 10
AUGMENTATION						9,934. 70		8,750 57	

TABLEAU COMPARATIF DES RECETTES EFFECTUÉES SUR LES MARCHÉS FERMÉS DE MÉDÉAH ET DE MILIANAH EN 1851 et 1852.

VILLES	PRODUITS DE 1851 quantités	droits.	PRODUITS DE 1852 quantités.	droits	COMPARAISON quantités Plus.	Moins.	recettes Plus.	Moins.
		fr. c.		fr. c.			fr. c.	fr. c.
Médéah	36,907. 25	15,760 25	44,546. 78	23,154 59	7,639. 53	»	9,394 54	»
Milianah	12,215. 24	6,855 71	11,286. 01	6,201 29	»	927. 25	»	654 42
TOTAUX	49,120. 50	20,015 96	55,832. 79	20,355 88	7,639. 53	927. 25	9,394 54	654 42
AUGMENTATION					6,712. 30		8,730 02	

ABATTOIRS.

TABLEAU DES RECETTES EFFECTUÉES DANS LES ABATTOIRS DE LA PROVINCE D'ALGER PENDANT L'ANNÉE 1852.

DÉSIGNATION DES ANIMAUX ABATTUS.	ABATTOIRS CLOS ET COUVERTS.		
	NOMBRE de quintaux métriques.	QUOTITÉ DU DROIT par quintal métrique.	DROITS PERÇUS.
		fr.	fr. c.
Taureaux, bœufs, vaches, moutons et brebis	11,599. 46	6	69,596 88
Porcs	498. 76	8	3,696 08
Chèvres, agneaux et chevreaux	584. 61	5	2,624 65
TOTAUX	12,683. 65	.....	76,511 61

TABLEAU COMPARATIF, PAR ESPÈCE, DU NOMBRE D'ANIMAUX ABATTUS ET DES RECETTES EFFECTUÉES DANS LA PROVINCE D'ALGER, EN 1851 ET 1852.

DÉSIGNATION DES ANIMAUX ABATTUS.	PRODUITS DE 1851.		PRODUITS DE 1852.		COMPARAISON			
					NOMBRE D'ANIMAUX.		RECETTES.	
	NOMBRE d'animaux.	RECETTES.	NOMBRE d'animaux.	RECETTES.	Plus.	Moins.	Plus.	Moins.
		fr. c.		fr. c.			fr. c.	fr. c.
Taureaux, bœufs, vaches, moutons et brebis	23,825	64,341 42	24,313	69,596 86	488	»	5,255 46	»
Porcs	799	3,467 44	734	3,696 08	»	65	502 64	»
Chèvres, agneaux et chevreaux	4,138	2,666 90	3,929	2,924 65	»	209	263 15	»
TOTAUX	28,762	70,486 76	28,976	76,511 61	488	274	6,021 25	»
AUGMENTATION pour 1852					214		6,621 25	

TABLEAU COMPARATIF, PAR VILLE, DES RECETTES EFFECTUÉES DANS LES ABATTOIRS DE LA PROVINCE D'ALGER EN 1851 ET 1852.

VILLES.	PRODUITS DE 1852.		PRODUITS DE 1851.		COMPARAISON.			
					ANIMAUX.		RECETTES.	
	NOMBRE d'animaux abattus.	DROITS perçus.	NOMBRE d'animaux abattus.	DROITS perçus	Plus.	Moins.	Plus.	Moins.
		fr. c.		fr. c.			fr. c.	fr. c.
Médéah	6,645	22,203 97	9,759	20,006 54	»	114	2,167 43	»
Miliana	8,653	22,746 76	7,175	17,060 47	676	»	5,686 26	»
Cherchel	4,190	6,646 62	4,304	6,454 80	»	114	186 02	»
Tenes	2,735	6,368 21	3,551	11,686 38	»	616	»	2,361 17
Orléansville	4,353	12,531 25	3,673	12,276 57	380	»	252 68	»
TOTAUX	26,676	76,511 61	28,762	76,489 76	1,258	1,044	8,322 42	2,361 17
AUGMENTATION pour 1852					214		6,021 25	

Les droits d'abatage perçus en 1852 présentent, sur ceux de 1851, une augmentation de 6,021 fr. 29 cent. Le nombre des animaux abattus en 1852 est supérieur de 214 à celui de 1851, ce qui s'explique par les achats de viande fraiche pour le compte de l'année.

Digitized by Google

POIDS ET MESURES.

TABLEAU DES PRODUITS DE LA VÉRIFICATION DES POIDS ET MESURES DE LA PROVINCE D'ALGER. DE 1842 À 1852.

ANNÉES.	MONTANT DE LA TAXE.	ANNÉES.	MONTANT DE LA TAXE.	ANNÉES.	MONTANT DE LA TAXE.
1842	1,660'41°	1846	2,292'18°	1850	7,614'00°
1843	1,879 93	1847	2,954 72	1851	7,877 20
1844	5,044 26	1848	6,810 14	1852	3,664 08
1845	2,245 70	1849	6,352 50		

TABLEAU COMPARATIF DES OPÉRATIONS RELATIVES À LA VÉRIFICATION DES POIDS ET MESURES DE LA PROVINCE D'ALGER, PENDANT LES ANNÉES 1850 ET 1852.

PROVINCE.	NOMBRE D'ASSUJETTIS VÉRIFIÉS.				MONTANT DE LA TAXE.				ÉTABLISSEMENTS PUBLICS VÉRIFIÉS.				PROCÈS-VERBAUX DE CONTRAVENTION.			
	1850.	1852.	Plus 1852.	Moins 1852.	1850.	1852.	Plus 1852.	Moins. 1852.	1850.	1852.	Plus 1852.	Moins. 1852.	1850.	1852.	Plus 1852.	Moins. 1852
Alger	3,076	3,445	369	»	7,614'00°	3,664'08°	1,049'90°	»	107	96	»	12	63	60	»	3

TABLEAU, PAR LOCALITÉ, DES OPÉRATIONS RELATIVES À LA VÉRIFICATION DES POIDS ET MESURES DE LA PROVINCE D'ALGER, PENDANT L'ANNÉE 1852.

PROVINCE.	LOCALITÉS.	NOMBRE D'ASSUJETTIS.	PRODUIT DE LA TAXE.	ÉTABLISSEMENTS PUBLICS vérifiés. Civils.	ÉTABLISSEMENTS PUBLICS vérifiés. Militaires.	PROCÈS-VERBAUX de contravention.	OBSERVATIONS.
Alger	Alger	2,621	4,722'00°	12	14	22	Le service de la vérification des poids et mesures a été constitué par ordonnance du 26 décembre 1842, et par arrêté ministériels des 22 mai 1848 et 26 décembre 1850.
	Affreville	»	»	»	»	»	
	Aïn-Bouton	»	»	»	»	»	
	Aïn-Sultan	»	»	»	»	»	
	Amour-el-Aïn	3	Gratuit.	»	»	»	
	Bab-Hassen	2	7 75	»	»	»	
	Birtouta	1	3 70	»	»	»	La vérification annuelle, à l'exception des villes d'Alger, Blidah, Douera, etc., n'ayant pas lieu à la même époque dans toutes les autres localités de la province, il s'ensuit que les unes sont vérifiées les nouvelles pièces et les autres les anciennes impérieuses. C'est pour cette raison que, dans cet état, l'année 1852 est comparée à l'année 1850, pour que toutes dans elles présentent les mêmes points de comparaison.
	Bouarfik	477	1,060 79	3	6	12	
	Bouinarah	11	34 38	»	»	»	
	Boufarik	50	127 97	3	1	3	
	Bou-Medfa	»	»	»	»	»	
	Bourkika	»	»	»	»	»	
	Bou-Roumi	2	2 66	»	»	»	
	Castiglione	7	37 48	»	1	»	
	Cherages	0	21 20	»	»	1	
	Cherchel	89	217 13	2	2	2	
	Cercia	2	15 56	»	»	»	
	Dély-Ibrahim	10	32 12	»	»	»	
	Douera	22	121 12	3	»	2	
	El-Asnour	2	12 32	»	»	»	
	El-Affroun	20	60 34	»	»	1	
	El-Biar	12	62 71	»	»	»	
	Ferme (La)	2	1 05	»	1	1	
	Koléah	64	180 08	»	5	2	
	Mascha	4	17 03	»	»	»	
	Marengo	17	21 09	»	»	»	
	Milianah	155	493 18	0	7	2	
	Montenotte	13	38 50	»	»	»	
	Mustaphe et l'Agha	126	321 65	»	5	2	
	Novi	10	32 09	»	»	»	
	Orléansville	21	302 01	»	7	0	
	Oulad-Mendil	»	»	1	»	»	
	Pointe-Pescade	1	3 12	»	»	»	
	Pontaba	7	29 17	»	2	»	
	Quatre-Chemins	1	0 15	»	»	»	
	Saint-Charles	»	»	»	»	»	
	Saint-Ferdinand	2	10 25	»	»	»	
	Sainte-Amélie	2	14 21	»	»	»	
	Sidi-Abd-el-Kader	»	»	»	»	»	
	Sidi Ferruch	»	»	»	»	»	
	Souma	2	12 00	»	»	»	
	Staouéli	1	2 30	»	»	»	
	Téfeschoun	1	8 75	»	»	»	
	Teniet	113	356 45	4	7	2	
	Teniet-el Haïd	17	Gratuit.	»	»	»	
	Zurich	2	35 30	»	»	»	
	Totaux	3,445	3,664 08	31	64	60	

Digitized by Google

ANN

PROVIN

TABLEAU DES PRODUITS GÉNÉRAUX DU SERVICE DES CONTRIBUTIONS DIVERSES DE

ANNÉES	CONTRIBUTIONS DIRECTES.		CONTRIBUTIONS INDIRECTES				CONTRIBUTIONS ARABES.				
	Patentes	TOTAL.	LICENCES, boissons et tabacs.	PRODUIT de la vente des poudres à feu.	DROITS de garantie des matières d'or et d'argent.	TOTAL.	HONOR.	AGRONE.	SERRAT.	BUSSA.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
	fr. c.	fr. c.	fr.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1852	94,687 76	94,687 76	48,942	58,147 25	»	177,089 25	»	1,043,781 65	865,776 09	32,354 82	1,941,912
1851	96,617 34	96,617 34	114,165	39,505 75	»	153,670 75	»	700,907 56	852,163 26	16,021 35	1,569,112
Augmentation	»	»	4,777	18,641 50	»	23,418 50	»	342,874 29	13,592 83	16,333 47	372,800
Diminution	1,929 58	1,929 58	»	»	»	»	»	»	»	»	»

NOTA. Voir les états partiels ci-après pour l'explication des différences.

TABLEAU COMPARATIF DES DROITS CONSTATÉS PAR LE SERVICE

DÉSIGNATION		CONSTATATIONS	
DES PROVINCES.	DES BUREAUX DE PERCEPTION.	DE 1851.	DE 1852.
		fr. c.	fr. c.
ORAN	Oran (Ville)	432,869 27	244,573 33
	Oran (Banlieue)	»	10,517 75
	Mostaganem	286,400 62	647,149 11
	Tlemcen	400,610 65	443,309 27
	Mascara	668,912 30	735,508 14
	Tiaret	273,310 02	443,600 92
	Arzew	2,674 77	3,138 82
	Sidi-bel-Abbès	143,338 83	99,990 73
	Nemours	95,178 25	89,533 77
	Entrepôt des poudres	40,163 50	58,890 96
	TOTAUX	2,344,450 21	2,776,501 [illegible]
	RÉSULTAT en augmentation		

TABLEAU DES CONTRIBUTIONS ARABES PERÇU

PROVINCE.	ANNÉE.	NOMBRE DE TRIBUS considérées comme unités imposables.	CONTRIBUTI	
			HONOR ou loyer de terres cultivées par les tribus non propriétaires.	AGRONE ou dîme sur les [illegible]
			fr. c.	fr. c.
ORAN	1852	242	»	1,043,781 65
	1851	242	»	700,907 56
	Augmentation	»	»	342,874 29
	Diminution	»	»	»

Digitized by Google

52.

ORAN.

OVINCE D'ORAN, PENDANT L'ANNÉE 1852. (Produits et revenus du Trésor.)

PRODUITS DIVERS.								RECETTES DE DIFFÉRENTES ORIGINES.			AMENDES DE CONTRAVENTIONS à répartir.	TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS, colonnes nos 3, 7, 12, 20, 23 et 24.
DROITS des déclarations des ventes et mesures.	TIERCE des expéditions et quittances.	RECOUVREMENT des frais de poursuites et d'instance.	PRODUIT de vente de chevaux de concession et d'investiture.	PRODUIT des droits de successions arabes.	CONFISCATIONS opérées au préjudice des tribus rebelles.	RECETTES accidentelles.	TOTAL.	Contributions extraordinaires de guerre.	Produit des prises sur l'ennemi.	TOTAL.		
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
075 07	2,297 40	677 90	»	»	»	1,296 57	8,347 54	»	3,110 53	3,110 53	351 10	2,225,498 94
277 64	1,301 50	435 40	»	»	»	1,890 03	0,904 57	»	»	»	810 05	1,827,115 48
798 03	995 90	242 50	»	»	»	»	1,442 97	»	3,110 53	3,110 53	»	398,383 40
»	»	»	»	»	»	593 46	»	»	»	»	459 55	»

TRIBUTIONS DIVERSES DANS LA PROVINCE D'ORAN, EN 1851 ET 1852.

COMPARAISON		OBSERVATIONS.
e DANS DU 1852.	DE MOINS DU 1852	
fr. c.	fr. c.	
»	188,295 94	Voir les états partiels, ci-après, pour l'explication des différences.
10,517 73	»	
360,748 49	»	
42,788 62	»	
66,595 84	»	
170,290 91	»	
»	536 75	
»	43,348 10	
»	5,036 48	
18,727 45	»	
669,669 04	237,817 27	
431,851f 77c		

S LA PROVINCE D'ORAN EN 1852.

SSES		IMPÔT SPÉCIAL DU MAKHZEN.	TOTAL.	OBSERVATIONS
CERRAT pôt sur les bestiaux	HUSSA ou droit d'achat de grains dans le Tell			
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
865,776 00	32,354 82	»	1,941,912 78	L'année 1852 a été fertile et la récolte abondante. De là l'amélioration ci-contre dans le revenu des contributions arabes.
852,183 26	10,021 35	»	1,569,112 17	
13,592 83	10,333 47	»	372,800 50	
»	»	»	»	

Digitized by Google

TABLEAU PRÉSENTANT LES PRODUITS DES CONTRIBUTIONS DIVERSES, REPORTÉS DE 18

DÉSIGNATION		DROITS
DES PROVINCES.	DES BUREAUX DE RECEPTION.	REPORTÉS de 1851 à 1852.
Oran	Oran (ville)	255,158f 5
	Oran (banlieue)	»
	Mostaganem	462,780 43
	Tlemcen	466,941 06
	Mascara	685,333 45
	Tiaret	43,199 21
	Arrow	441 64
	Sidi-bel-Abbès	»
	Nemours	37,568 81
	Entrepôt des poudres	»
	Totaux	1,951,462 [illegible]

CONTRIBUT

TABLEAU DE LA POPULATION, DU NOMBRE DES PATENTABLES ET DES PRODU

ANNÉES.	POPULATION CIVILE.	NOMBRE		
		EUROPÉENS.		
		Français.	Autres.	[illegible]
1852	54,849	1,851	499	2,35[illegible]
1851	52,584	1,815	489	2,3[illegible]
Augmentation	2,265	36	10	[illegible]
Diminution	»	»	»	

TABLEAU COMPARATIF, PAR CLASSE, DU NOMBRE DES PATENTES DÉLIVRÉES DANS

CLASSES.	NOMBRE DE PATENTES DÉLIVRÉES.				VALEUR LOCATIVE DES IMMEUBLES OCCUPÉS PAR LES PATENTABLES.				DROITS FIXES.			
	EN 1852.	EN 1851.	PLUS EN 1852.	MOINS EN 1852.	EN 1852.	EN 1851.	PLUS EN 1852.	MOINS EN 1852.	EN 1852.	EN 1851.	PLUS EN 1852.	[illegible]
1re	43	49	»	6								
2e	75	79	»	4								
3e	254	271	»	17								
4e	412	394	18	»								
5e	475	450	25	»	1,561,150f	1,591,893f	»	30,743f	55,274f 35c	56,130f 98c	»	[illegible]
6e	1,027	997	30	»								
7e	413	391	22	»								
8e	489	444	45	»								
Tableau B et C	244	236	8	»								
1/2 droit	231	220	11	»								
Totaux	3,663	3,531	159	27	1,561,150	1,591,893	»	30,743	55,274 35	56,130 98	»	[illegible]
Résultat pour 1852	Diminution		132		Diminution		30,743f		Diminution		856f 6[illegible]	

Digitized by Google

1852, ET LES DROITS CONSTATÉS DANS LA PROVINCE D'ORAN AU TITRE DE 1852.

...DUITS CONSTATÉS en 1852.	TOTAL GÉNÉRAL.	OBSERVATIONS
244,573f 33c	499,761f 97c	Les créances reportées de 1851 sur 1852 s'appliquent, pour une somme de 1,946,242 fr. 59 cent. à des arrérages aux impôts et amendes arabes, présentés par les écrivains comme à répéter en majeure partie contre l'Administration militaire, mise en ce moment en cours de liquidation et d'apurement.
10,517 73	10,517 73	
647,149 11	1,109,929 94	
443,399 27	910,340 33	
735,598 14	1,420,841 60	
443,600 93	486,800 92	
3,138 92	3,587 66	
99,990 73	99,990 73	
89,533 77	127,102 58	
58,890 95	58,899 95	
2,776,390 98	4,727,764 41	

S PATENTES.

NSTATÉS PAR LE SERVICE DES CONTRIBUTIONS DIVERSES DE LA PROVINCE D'ORAN EN 1852.

...ENTABLES. Indigènes. Musulmans.	Juifs.	Total.	TOTAL GÉNÉRAL.	PRODUITS CONSTATÉS.	OBSERVATIONS
644	669	1,313	3,663	94,687f 76c	Voir le tableau suivant pour l'explication des différences.
611	616	1,227	3,531	96,617 34	
33	53	86	68	"	Le Sig, Tlélat, Sainte-Léonie, le Stidia et Nemours, centres nouvellement imposés.
"	"	"	"	1,929 68	

OVINCE D'ORAN ET DU MONTANT DES DROITS CONSTATÉS EN 1851 ET 1852.

DROITS PROPORTIONNELS. En 1852.	En 1851.	Plus en 1852.	Moins en 1852.	CENTIMES ADDITIONNELS. En 1852.	En 1851.	Plus en 1852.	Moins en 1852.	OBSERVATIONS
,726f 38c	35,709f 88c	"	983f 59c	4,503f 88c	4,595f 33c	"	91f 45c	Les diverses diminutions ci-contre portent exclusivement sur la ville d'Oran. Elles ont eu principalement pour cause une certaine stagnation dans les affaires et un abaissement général sensible dans les valeurs locatives des immeubles, par suite de malaise dont il a été parlé, d'un plus grand nombre de constructions édifiées, alors cependant qu'il y avait un mouvement dans la population vers les entreprises agricoles ou les industries rurales. Quant aux augmentations dans le nombre des assujettis, elles sont dues à ce que la contribution des patentes a été frappée nouvellement dans les cinq centres suivants, qui ont acquis l'ancienneté voulue. Ces centres sont : le Sig, le Tlélat, Sainte-Léonie, le Stidia et Nemours.
,726 38	35,709 88	"	983 59	4,503 88	4,595 33	"	91 45	
minution		983f 59c		Diminution		91f 45c		

Digitized by Google

TABLEAU, PAR VILLE, DU NOMBRE DES PATENTES DÉLIVRÉES, DES VALEURS LOCATIVES ET DES DROITS CONSTATÉS DANS LA PROVINCE D'ORAN, PENDANT L'ANNÉE 1852.

DÉSIGNATION de la province	DÉSIGNATION des villes	NOMBRE de patentes délivrées.	VALEURS locatives des immeubles occupés par les patentables	PRODUITS CONSTATÉS. Droits fixes.	PRODUITS CONSTATÉS. Droits proportionnels.	CENTIMES additionnels.	FRAIS d'avertissement.	TOTAUX.	OBSERVATIONS
			francs.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
ORAN	Oran (ville)	1,636	889,450	32,705 97	20,038 83	2,639 40	81 80	51,945 55	Voir le tableau qui précède.
	Oran (banlieue)							3,520 45	
	Mostaganem	582	301,130	7,444 34	6,363 02	691 06	29 10	14,527 52	
	Tlemcen	930	195,940	9,717 47	4,275 82	700 02	40 50	14,739 81	
	Mascara	342	139,500	3,814 71	3,124 00	347 30	17 10	7,303 11	
	Arzew	83	14,050	585 27	325 29	45 63	4 15	960 34	
	Nemours	90	21,040	1,000 59	599 42	80 47	4 50	1,690 98	
	TOTAUX	3,663	1,561,150	55,274 35	34,720 38	4,503 88	183 15	94,687 70	

LICENCES.

TABLEAU DE LA POPULATION, DU NOMBRE DES DÉBITANTS DE TABACS ET BOISSONS, ET DES PRODUITS CONSTATÉS DANS LA PROVINCE D'ORAN PENDANT L'ANNÉE 1852.

ANNÉES.	POPULATION civile.	NOMBRE DE DÉBITANTS DE BOISSONS ET TABACS. Européens. Français.	Européens. Autres.	Européens. Total.	Indigènes. Musulmans.	Indigènes. Juifs.	Indigènes. Total.	TOTAL général.	PRODUITS constatés.	OBSERVATIONS.
									francs.	
1852	54,849	485	135	620	121	180	301	921	118,942	Organisation, dans le cours du deuxième semestre 1852, du service de perception des droits de licence dans plusieurs centres ruraux et sur plusieurs établissements situés dans la banlieue et à une certaine distance des villes.
1851	52,584	449	107	556	109	127	236	792	114,165	
AUGMENTATION	2,265	30	28	64	12	53	65	129	4,777	
DIMINUTION	»	»	»	»	»	»	»	»	»	

TABLEAU COMPARATIF, PAR VILLE, DU NOMBRE DES LICENCES DÉLIVRÉES DANS LA PROVINCE D'ORAN ET DES DROITS CONSTATÉS EN 1851 ET 1852.

VILLES.	PRODUITS EN 1852. Nombre de licences.	PRODUITS EN 1852. Droits constatés.	PRODUITS DE 1851. Nombre de licences.	PRODUITS DE 1851. Droits constatés.	COMPARAISON. Nombre de licences. Plus en 1852.	COMPARAISON. Nombre de licences. Moins en 1852.	COMPARAISON. Droits constatés. Plus en 1852.	COMPARAISON. Droits constatés. Moins en 1852.	OBSERVATIONS.
		francs.		francs.			francs.	francs.	
Oran	204	60,455	209	61,513	»	5	»	1,058	Voir le tableau qui précède pour l'explication des augmentations et diminutions. Les circonstances ci-gnalées ci-dessus nous amènent à penser que en mieux sensiblement les diminutions qui se sont produites à Arzew, Mostaganem et Mascara, ou, du reste, et de même qu'à Oran, on s'est montré très-sévère dans la surveillance des débits de boissons, conformément au décret présidentiel du 29 décembre 1851.
Arzew	20	1,973	25	2,341	»	5	»	368	
Mostaganem	148	15,945	160	19 347	»	12	»	402	
Tlemcen	120	13,543	111	12,712	9	»	831	»	
Mascara	85	9,597	95	11,458	»	10	»	1,861	
Tiaret	17	1,086	15	843	2	»	243	»	
Nemours	25	2,107	22	1,735	3	»	372	»	
Sidi-bel-Abbès	07	4,572	65	4,210	2	»	356	»	
Oran (banlieue)	145	6,664	»	»	145	»	6,864	»	
TOTAUX	921	118,942	792	114,165	101	32	8,466	3,689	
RÉSULTAT pour 1852					129		4,777		

CONTRIBUTIONS ARABES.

TABLEAU, PAR CIRCONSCRIPTION DE COMMANDEMENT, DES CONTRIBUTIONS ARABES IMPOSÉES DANS LA PROVINCE D'ORAN PENDANT L'ANNÉE 1852.

DÉSIGNATION des provinces.	des subdivisions ou cercles.	des aghaliks, khalifats et kaïdats.	NOMBRE DE TRIBUS.	CONTRIBUTIONS IMPOSÉES. Achour.	Hokor.	Zekkat.	Produits des droits de successions arabes.	Confiscations ou préjudices des tribus rebelles.	Produit des prises sur l'ennemi.	Contributions extraordinaires de guerre.	Produit de chevaux de soumission et d'investiture.	TOTAL par localité.	TOTAL général par province.
				fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Oran...	Oran.....	Oran.....	12	68,193 72	»	22,583 40	»	»	»	»	»	90,777 12	1,945,023 29
	Tlemcen.....	Tlemcen et Sebdou..	36	184,555 19	22,378 32	74,772 67	»	»	3,110 53	»	»	284,619 70	
	Mostaganem..	Mostaganem.....	88	276,007 26	»	245,971 87	»	»	»	»	»	521,678 07	
	Mascara.....	Mascara et Saïda....	47	318,248 19	9,976 50	206,359 95	»	»	»	»	»	536,575 64	
	Nemours.....	Nemours et Maghrnia.	14	40,094 19	»	14,301 27	»	»	»	»	»	54,485 46	
	Tiaret.....	Tiaret.....	26	110,680 43	»	266,009 48	»	»	»	»	»	378,689 91	
	Sidi-bel-Abbès.	Sidi bel-Abbès.....	19	46,002 66	»	13,998 48	»	»	»	»	»	79,996 39	
		Totaux.....	242	1,043,781 85	32,324 82	865,776 60	»	»	3,110 53	»	»	1,945,023 29	

TABLEAU DES PRODUITS À RECOUVRER SUR LES DIVERSES CONTRIBUTIONS ARABES (Y COMPRIS LES RESTES À RECOUVRER DE 1851) DE LA PROVINCE D'ORAN PENDANT L'ANNÉE 1852.

DÉSIGNATION de la province.	des bureaux de perception.	HOKOR, Hokor, Isma.	ACHOUR, Zekkat.	AMENDES et confiscations.	PRISES sur l'ennemi et contributions de guerre.	PRODUITS de vente de chevaux de soumission et d'investiture.	Marchés arabes.	Droits de mesurage.	Droits de succession.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
Oran.....	Oran.....	»	222,170 66	20,973 29	»	»	»	»	»	243,143 87	Voir l'état n° 2. En 1851, les résultats du tableau correspondant au présent s'élevaient à 3,194,780 fr. 28 c. Du reste, et selon toute apparence, la situation existant encore sera très-sensiblement améliorée et avant longtemps.
	Mostaganem.....	»	365,096 88	12,347 41	80,549 82	1,825	»	»	»	460,119 08	
	Tlemcen.....	»	463,628 32	6,009 08	»	»	»	»	»	469,837 82	
	Mascara.....	42,151 20	569,219 43	14,237 23	»	16,970	»	»	»	642,574 86	
	Nemours.....	»	35,513 61	»	»	500	»	»	»	36,033 61	
	Tiaret.....	»	38,879 99	»	»	»	»	»	»	38,879 99	
	Sidi bel-Abbès.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	Totaux.....	43,151 20	1,695,305 98	53,567 43	80,549 82	19,595	»	»	»	1,890,869 33	

POUDRES A FEU.

TABLEAU DU PRODUIT DE LA VENTE DES POUDRES À FEU DANS LA PROVINCE D'ORAN PENDANT L'ANNÉE 1852.

ANNÉES.	QUANTITÉS DE POUDRES vendues.	PRODUIT.	OBSERVATIONS.
	fr. c.	fr. c.	
1852.....	14,952 50	68,147 25	Voir l'état suivant pour l'explication des différences.
1851.....	11,947 50	29,505 75	
Augmentation.....	3,905 00	18,641 50	
Diminution.....	»	»	

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF DES QUANTITÉS DE POUDRES À FEU DÉBITÉES DANS LA PROVINCE D'ORAN, EN 1851 ET 1852.

NATURE DES POUDRES.			DÉBIT DE L'ANNÉE 1852. Quantités	Prix	Produits	DÉBIT DE L'ANNÉE 1851. Quantités	Produits	COMPARAISON. QUANTITÉS. Plus	Moins	PRODUITS. Plus	Moins	OBSERVATIONS.
			kil. d.	fr. c.	fr. c.	kil.	fr. c.	kil. d.	kil.	fr. c.	fr. c.	
Poudres...	de commerce extérieur		»	»	»	»	»	»	»	»	»	Les augmentations ci-contre s'expliquent, 1° Pour les poudres de mine, par l'affectation de crédits plus élevés aux travaux publics, et par le moyen que a notre de toute livraison des magasins solitaires à certaines entreprises de gré à gré dans les places de l'intérieur ; 2° Pour la poudre de chasse fine, le seule qui mérite discussion, par la création de nouveaux débits à l'intérieur et par les ordres donnés, sur la demande du service, pour que, dans leurs tournées, les indigènes fassent usage de poudre de chasse, au lieu de la poudre de mine, dont ils se servaient antérieurement jusqu'à, moyennant certaines perquisitions qu'ils leur feraient subir.
	de mine..	Aux débitants	2,810	2 25	6,356 00	2,451	5,572 00	365	»	764 00	»	
		Aux consommateurs et manquants	8,420	2 25	18,945 00	6,517	15,737 25	1,903	»	3,207 75	»	
	fine..	Aux débitants	3,263. 50	5 50	67,739 75	1,767	14,519 50	1,496 50	»	13,220 25	»	
		Aux consommateurs et manquants	148	9 50	1,377 50	12	110 00	133	»	1,267 50	»	
	superfine..	Aux débitants	200	11 00	2,200 00	141	1,495 50	59	»	704 50	»	
		Aux consommateurs et manquants	6	12 00	00 00	6	69 00	1 50	»	27 00	»	
	extrafine..	Aux débitants	97	14 50	1,406 50	150	1,962 00	»	53	»	555 50	
		Aux consommateurs et manquants	3	15 50	46 36	3	40 50	»	»	6 »	»	
Prix de vente des cette livres aux détaillants, etc...			»	»	»	»	»	»	»	»	»	
TOTAUX			14,952. 50	»	58,127 05	11,047	39,505 75	3,950	53	19,197 00	555 50	
			Remarque de augmentation pour 1852.....					3,900		18,641 50		

REVENUS LOCAUX.

TABLEAU DES PRODUITS ET REVENUS DU BUDGET LOCAL ET MUNICIPAL DE LA PROVINCE D'ORAN PENDANT L'ANNÉE 1852.

ANNÉES.	RECETTES ORDINAIRES. Dixième de produit net des impôts arabes.	Centimes additionnels ordinaires attribués aux communes sur l'impôt foncier.	Centimes sur le produit de l'impôt des patentes.	Droits de place dans les halles, foires et marchés, y compris les marchés arabes.	Droits d'abattage dans les abattoirs publics.	Droits de stationnement sur la voie publique, les ports et rivières.	Droits de passage dans les bureaux de poids publics.	Droits de mesurage des céréales et légumes secs.	OBSERVATIONS.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
1852.....	280,895 07	»	1,917 43	20,470 10	42,165 32	»	»	25,414 41	De même qu'à l'État sommaire des contributions arabes, qui précède, il devrait exister une augmentation à la colonne 2 du présent. Le résultat contraire s'explique par l'imputation qui a dû être donnée, d'après les exigences de la comptabilité, à des parts du budget local et communal, dans le montant des recouvrements opérés sur l'année des exercices antérieurs, notamment à l'occasion d'une somme de 29,000 francs pour ces parts dans des impôts perçus irrégulièrement, à tort, en 1846 et 1847, au compte du trésor. Pour la colonne 4, la diminution provient de ce qu'en 1851 il fut perçu, à ce titre, un arriéré de plusieurs exercices. Les augmentations qui ressortent aux colonnes 5 à 10 sont expliquées dans les états de développement ci-après. Les produits qui font l'objet des colonnes 11, 12 et 13, sont accidentels, et échappent à toute discussion. L'augmentation de 2,150 fr. 30 cent. (colonne 13) est due à l'application, à Oran, à partir de 1852, du décret du 5 septembre 1850, sur les corporations indigènes. Enfin la contribution spéciale pour la chambre de commerce (colonne 16) ne fut recouvrée qu'en 1851. A partir de cet exercice, et conformément au décret du 20 janvier de la même année, cette recette a cessé d'être opérée au compte du budget local et municipal.
1851.....	303,658 78	»	12,309 56	17,880 45	18,460 26	»	»	30,654 90	
AUGMENTATION.....	»	»	»	8,500 65	23,690 06	»	»	7,759 42	
DIMINUTION.....	22,748 66	»	10,392 13	»	»	»	»	»	

ANNÉES.	RECETTES ORDINAIRES. (Suite.) Droits de mesurage des huiles.	Amendes payées par les Arabes.	Produits des amendes et confiscations sur licences.	Taxes de salle et de police, régularisées, autorisées.	Droits de voirie et divers.	Droits et contributions pour constructions sur les droits locaux et municipaux.	Contribution pour la chambre de commerce.	TOTAL GÉNÉRAL.
	10	11	12	13	14	15	16	17
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1852.....	991 70	166,568 55	86 52	2,502 35	761 80	»	»	550,803 04
1851.....	608 10	138,377 90	223 44	0 00	40 35	44 00	5,072 10	517,381 75
AUGMENTATION.....	383 60	28,220 65	»	2,496 35	720 84	»	»	33,465 31
DIMINUTION.....	»	»	136 92	»	»	44 00	5,072 15	»

MARCHÉS.

TABLEAU DES DROITS PERÇUS SUR LES MARCHÉS DE LA PROVINCE D'ORAN PENDANT L'ANNÉE 1852.

VILLES.	NUMÉROS d'ordre des marchés.	DÉSIGNATION des marchés.	SITUATION des marchés.	INDICATION des jours de marché.	PRODUIT des marchés en régie.	OBSERVATIONS.
Tlemcen	1	Fruits et légumes	Place du Méchouar	Tous les jours.	24,328f 75c	Il n'y a plus de marchés en ferme dans la province d'Oran
	2	Laines	Place du Fondouk	*Idem*		
	3	Comestibles et fourrages	En dehors de la porte d'Oran	*Idem*		
	4	Grains et huiles	Rue-Daya	*Idem*		
Mascara	1	Fruits, légumes, poissons	Place Bellevue	*Idem*	31,547 40	
	2	Laines, combustibles et bestiaux	Porte d'Oran	*Idem*		
	3	Grains	Argoub	*Idem*		

TABLEAU DES RECETTES, EN NATURE ET EN ESPÈCES, EFFECTUÉES SUR LES MARCHÉS FERMÉS, DE LA PROVINCE D'ORAN, PENDANT L'ANNÉE 1852.

DÉSIGNATION des marchés.		MARCHÉS EN RÉGIE. Quantités moissonnées.	Prélèvement en nature, à raison de 4 litres par hectolitre. Quantités.	Valeurs.	Prélèvement en espèces. Quotités des droits.	Montant des droits.	Droits perçus en régie.	Produits constatés sur les marchés en ferme.	TOTAL général des droits.	OBSERVATIONS.
		hectol. l.	hectol.	fr.	fr.	fr.	fr. c.	fr.	fr. c.	
Marchés en régie.	Froment	28,452. 95	»	»	»	»	17,071 77	»	17,071 77	Nota. Depuis le 13 mai 1851, il n'y a plus de marchés en ferme dans la province d'Oran.
	Orge	28,103. 75	»	»	»	»	11,241 50	»	11,241 50	
	Légumes secs	252. 85	»	»	»	»	101 14	»	101 14	
	Huiles	330. 57	»	»	»	»	991 70	»	991 70	
Marchés en ferme		»	»	»	»	»	»	»	»	
Totaux		37,140. 12	»	»	»	»	29,406 11	»	29,406 11	

TABLEAU DES RECETTES EFFECTUÉES SUR LES MARCHÉS OUVERTS DE LA PROVINCE D'ORAN, PENDANT L'ANNÉE 1852.

VILLES où se tiennent les marchés.		MARCHÉS EN RÉGIE. Droits sur lesquelles portent les droits.	Superficie occupée par les marchés.	Quotité des droits.	Droits perçus.	PRODUITS constatés sur les marchés en ferme.	TOTAL général des droits.	OBSERVATIONS.
			mètres.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
Droits de place.	Tlemcen	Mètre carré	117,248. 5	0 10	11,724 85	»	11,724 85	Nota. Depuis le 13 mai 1852, tous les marchés sont exploités en régie dans la province d'Oran
	Mascara	Mètre carré	97,363. 0	»	9,736 30	»	9,736 30	
Totaux			214,611. 5	»	21,461 15	»	21,461 15	

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF DES RECETTES EFFECTUÉES SUR LES MARCHÉS FER

VILLES	PRODUITS DE 1852.				PRODUITS DE 1851.			
	MARCHÉS DE DÉTAIL		DROITS des marchés en ferme.	TOTAL des droits	MARCHÉS DE DÉTAIL		DROITS des marchés en ferme.	TOTAL des droits
	Quantités mesurées.	Droits perçus.			Quantités mesurées.	Droits perçus.		
TLEMCEN	23,168. 37	12,603 90	»	12,603 90	26,032. 70	13,422 50	»	13,422 5
MASCARA	33,973. 75	16,802 21	»	16,802 21	15,682. 37	7,407 25	433 34	7,840
TOTAUX	57,140. 12	29,406 11	»	29,406 11	41,715 07	20,829 75	433 34	21,262
RÉSULTAT	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

TABLEAU COMPARATIF DES RECETTES EFFECTUÉES SUR LES MARCHÉS OUVERT

VILLES	PRODUITS DE 1852.				PRODUITS DE 1851.			
	MARCHÉS DE DÉTAIL.		DROITS des marchés en ferme.	TOTAL des droits.	MARCHÉS DE DÉTAIL.		DROITS des marchés en ferme	TOTAL des droits
	Nombre de mètres carrés.	Droits perçus.			Nombre de mètres carrés.	Droits perçus		
TLEMCEN	117,248. 5	11,724 85	»	11,724 85	97,020	9,702 00	»	9,702 0
MASCARA	77,363	9,736 30	»	9,736 30	55,942	5,594 20	»	5,594 2
TOTAUX	214,611. 5	21,461 15	»	21,461 15	152,962	15,296 20	»	15,296 2
RÉSULTAT	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

: LA PROVINCE D'ORAN PENDANT LES ANNÉES 1851 ET 1852.

COMPARAISON.								OBSERVATIONS
QUANTITÉS RECUEILLIES.		DROITS des marchés en régie.		MARCHÉS EN FERME.		TOTAL DES DROITS.		
Plus en 1852.	Moins en 1852.	Plus en 1852.	Moins en 1852.	Plus en 1852.	Moins en 1852.	Plus en 1852.	Moins en 1852.	
"	2,864.33	"	818.60	"	"	"	1,810.30	La diminution sur le marché de Tlemcen n'a été que momentanée. Elle a eu pour causes le commerce tardive et des accaparements de graine qui, plus tard et au commencement de 1853, ont dû forcément être reportés au marché. Quant à Mascara, et comme on l'a déjà indiqué dans les tableaux précédents, l'exploitation en régie a succédé à la ferme à partir du 15 mai 1851 ; cette circonstance et une plus grande abondance dans la récolte ont amené une amélioration dans le revenu en 1852
3,289.38	"	9,394.96	"	"	433.34	8,961.62	"	
2,289.38	2,864.33	9,394.96	818.60	"	433.34	8,961.62	818.60	
15,42 3f 05c		8,576f 36c		433f 34c		8,143f 02c		

LA PROVINCE D'ORAN PENDANT LES ANNÉES 1851 ET 1852.

COMPARAISON.								OBSERVATIONS.
NOMBRE de mètres carrés occupés.		DROITS des marchés en régie		DROITS des marchés en ferme.		TOTAL DES DROITS		
Plus en 1852.	Moins en 1852.	Plus en 1852.	Moins en 1852.	Plus en 1852.	Moins en 1852.	Plus en 1852	Moins en 1852.	
2,228.5	"	2,022.85	"	"	"	2,022.85	"	La perception des droits de place et de stationnement n'a été établie à Mascara que dans le mois de juillet 1851, en vertu d'un arrêté du 31 mai de la même année. De là, l'augmentation qui ressort ci-dessus pour cette localité. Pour Tlemcen, l'augmentation s'explique par des approvisionnements plus considérables concordant avec les mouvements des troupes
1,421	"	4,142.10	"	"	"	4,142.10	"	
1,649.5	"	6,164.95	"	"	"	6,164.95	"	
61,649.5		6,164.95		"		6,164.95		

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES SUR LES MARCHÉS FERMÉS DE LA PROVINCE D'ORAN PENDANT LES ANNÉES 1851 ET 1852.

DÉSIGNATION DES MATIÈRES	QUANTITÉ RÉPONDUE EN VENTE		COMPARAISON.		OBSERVATIONS
	En 1852.	En 1851.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
	hectol. lit.	hectol. lit.	hectol. lit.	hectol. lit.	
Froment	28,458. 95	18,083. 55	10,360. 40	»	Voir les explications présentées par le tableau des recettes en nature et en deniers, et l'état par ville des recettes effectuées sur les marchés fermés.
Orge	28,103. 75	13,170. 22	4,033. 53	5. 75	
Légumes secs	252. 85	258. 60	»	»	
Huiles	330. 57	302. 70	126. 87	»	
TOTAUX	57,140. 12	41,715. 07	15,430. 80	5. 65	
AUGMENTATION	.....	.....	15,425' 05"		

TABLEAU COMPARATIF DES QUANTITÉS DE MATIÈRES MESURÉES ET DES RECETTES EFFECTUÉES SUR LES MARCHÉS DE LA PROVINCE D'ORAN, PENDANT LES ANNÉES 1851 ET 1852.

DÉSIGNATION DES MATIÈRES.	PRODUITS				COMPARAISON				OBSERVATIONS.
	EN 1852.		EN 1851.		QUANTITÉS MESURÉES.		RECETTES		
	Quantités mesurées.	Recettes.	Quantités mesurées.	Recettes.	En plus	En moins.	En plus.	En moins.	
	hect. lit.	fr. c.	hect. lit.	fr. c.	hect. lit.	hect. lit.	fr. c.	fr. c.	
Froment	28,452. 05	17,071 77	18,083. 55	10,850 13	10,366. 40	»	6,621 64	»	Voir les observations comprises sur l'état des recettes en nature et en deniers; sur l'état par ville des recettes effectuées sur les marchés fermés, et sur l'état des mouvements des marchés fermés
Orge	28,103. 75	11,241 50	23,160. 22	9,268 08	4,943. 53	»	1,973 42	»	
Légumes secs	252. 85	101 14	258. 60	103 44	»	5. 75	»	2 30	
Huiles	330. 57	661 70	202. 77	608 10	127. 87	»	383 60	»	
Marchés fermés mis en ferme.	»	»	»	433 34	»	»	»	433 34	
TOTAUX	57,140. 12	29,406 11	41,705. 07	11,263 09	15,440. 80	5. 75	8,578 66	445 64	
RÉSULTAT	.....	.....	.....	.....	15,435' 05"		8,143' 02"		

TABLEAU COMPARATIF DU NOMBRE DE TÊTES DE BÉTAIL AMENÉES SUR LES MARCHÉS DE LA PROVINCE D'ORAN, ET DES RECETTES EFFECTUÉES POUR DROITS DE STATIONNEMENT EN 1851 ET 1852.

DÉSIGNATION PAR ESPÈCES.	PRODUITS				COMPARAISON				OBSERVATIONS.
	EN 1852.		EN 1851.		NOMBRE.		RECETTES		
	Nombre.	Recettes.	Nombre.	Recettes.	En plus en 1852.	En moins en 1852	En plus en 1852.	En moins en 1852	
		fr. c.		fr. c.			fr. c.	fr. c.	
Chameaux	1,800	»	3,960	765 00	»	3,060	»	765 00	Voir l'état par ville des recettes effectuées sur les marchés ouverts.
Chevaux, mules et mulets	»	361 80	679	195 80	830	»	166 00	»	
Taureaux, bœufs, vaches et génisses	7,527	1,129 05	6 952	907 85	1,475	»	221 20	»	
Porcs	30	4 50	24	3 00	0	»	0 90	»	
Veaux, boucs béliers et chèvres	4,392	658 30	3,011	541 65	781	»	117 15	»	
Chevreaux, moutons, brebis et agneaux	22,662	2,266 20	23,907	2,390 70	»	1,245	»	124 50	
Ânes, ânons et ânesses	11,772	588 60	2,100	100 05	0,573	»	778 65	»	
TOTAUX	48,192	5,008 05	37,832	4,914 55	12,665	4,305	983 50	880 50	
RÉSULTAT	.....	.....	.....	.....	8,360		91' 40"		

Digitized by Google

ABATTOIRS.

TABLEAU DES RECETTES EFFECTUÉES DANS LES ABATTOIRS DE LA PROVINCE D'ORAN PENDANT L'ANNÉE 1852.

DÉSIGNATION DES ANIMAUX ABATTUS.	ABATTOIRS EN RÉGIE. Clos et couverts. Nombre de quintaux métriques.	Quantité du droit par quintal métrique.	Droits perçus.	Non clos et couverts. Nombre de têtes de bétail.	Quantité de droit par tête.	Droits perçus.	Total des droits perçus en régie.	DROITS des abattoirs mis en ferme.	TOTAL général des droits.
		fr.	fr. c.		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Abattoirs non clos et couverts. Taureaux, bœufs, vaches	4,440 50	6	26,643 50	6,071	1 00	6,071 00	32,714 00	»	32,714 00
Porcs	90 60	8	724 80	666	5 50	333 00	1,057 80	»	1,057 80
Moutons, brebis, etc.	2,565 34	5	1,282 67	28,443	0 25	7,110 85	8,393 52	»	8,393 52
Abattoirs en ferme	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux	7,096 44	»	28,650 47	35,180	»	13,514 85	42,165 32	»	42,165 32

Depuis le 12 février 1851, l'exploitation des abattoirs s'opère partout en régie directe.

TABLEAU COMPARATIF DES RECETTES EFFECTUÉES DANS LES ABATTOIRS DE LA PROVINCE D'ORAN EN 1851 ET 1852.

VILLES.	PRODUITS DE 1852. Abattoirs en régie. Nombre d'animaux abattus.	Droits perçus.	Droits des abattoirs en ferme.	Total des droits.	PRODUITS DE 1851. Abattoirs en régie. Nombre d'animaux abattus.	Droits perçus.	Droits des abattoirs en ferme.	Total des droits.	COMPARAISON. Nombre d'animaux abattus. Plus en 1852.	Moins en 1852.	Droits des abattoirs en régie. Plus en 1852.	Moins en 1852.	Droits des abattoirs en ferme. Plus en 1852.	Moins en 1852.	Total des droits. Plus en 1852.	Moins en 1852.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.		fr. c.	fr. c.	fr. c.			fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Tlemcen	28,143	33,421 57	»	33,421 57	26,567	10,090 50	»	10,090 50	1,576	»	23,331 07	»	»	»	23,331 07	»
Mascara	21,373	8,743 75	»	8,873 75	18,833	8,105 50	273 26	8,378 76	9,490	»	638 25	»	»	273 26	364 99	»
Totaux	49,516	42,165 32	»	42,165 32	45,450	18,196 00	273 26	18,469 26	4,066	»	23,969 32	»	»	273 26	23,696 06	»
Résultat									4,066		23,969 32		273 26		23,696 06	

A partir du 1er juillet 1852, le droit d'abatage a été substitué, à Tlemcen, au droit de marque, ce qui a déterminé l'augmentation qui vient d'être signalée.

A Mascara, l'amélioration obtenue résulte de l'exploitation en régie directe.

TABLEAU DES ANIMAUX ABATTUS ET DES RECETTES EFFECTUÉES DANS LES ABATTOIRS DE LA PROVINCE D'ORAN PENDANT L'ANNÉE 1852.

DÉSIGNATION DES ANIMAUX ABATTUS.	PRODUITS DE 1852. Nombre d'animaux.	Recettes.	PRODUITS DE 1851. Nombre d'animaux.	Recettes.	COMPARAISON. Nombre d'animaux. En plus.	En moins.	Recettes. En plus.	En moins.
		fr. c.		fr. c.			fr. c.	fr. c.
Abattoirs clos et non clos et couverts. Taureaux, bœufs, vaches, brebis	17,721	32,714 00	8,959	8,959 00	8,762	»	23,755 00	»
Porcs	787	1,507 00	437	228 50	350	»	829 30	»
Moutons, chèvres, agneaux, etc.	31,005	8,393 52	36,034	9,008 50	»	5,026	»	614 98
Abattoirs mis en ferme	»	»	»	273 26	»	»	»	273 26
Totaux	49,516	42,165 32	45,450	26,450 26	9,092	5,026	24,584 30	666 24
Résultat					4,066		23,696 06	

L'accroissement dans le nombre de certains animaux abattus est la conséquence d'un accroissement dans la population et du mouvement des troupes à Tlemcen et à Mascara.

Digitized by Google

POIDS ET MESURES.

TABLEAU COMPARATIF DES OPÉRATIONS RELATIVES À LA VÉRIFICATION DES POIDS ET MESURES DE LA PROVINCE D'ORAN PENDANT LES ANNÉES 1851 ET 1852.

PROVINCE.	NOMBRE D'ASSORTIMENTS VÉRIFIÉS				MONTANT DE LA TAXE.				NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS PUBLICS vérifiés à titre gratuit.				NOMBRE D'INSTRUMENTS saisis ou déformés du consentement des parties.			
	en 1851.	en 1852.	plus en 1852.	moins en 1852.	en 1851.	en 1852.	plus en 1852.	moins en 1852.	en 1851.	en 1852.	plus en 1852.	moins en 1852.	en 1851.	en 1852.	plus en 1852.	moins en 1852.
					fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.								
Oran.....	1,452	1,566	114	»	3,277 64	4,075 67	798 03	»	37	31	»	6	59	131	72	»
			114				798f 03c				6	»			44	

TABLEAU, PAR CIRCONSCRIPTIONS ET PAR LOCALITÉS, DES OPÉRATIONS RELATIVES À LA VÉRIFICATION DES POIDS ET MESURES DE LA PROVINCE D'ORAN PENDANT L'ANNÉE 1852.

DÉSIGNATION de la province.	DÉSIGNATION des localités.	NOMBRE des assortiments vérifiés.	MONTANT de la taxe.	ÉTABLISSEMENTS PUBLICS vérifiés. Civils.	ÉTABLISSEMENTS PUBLICS vérifiés. Militaires.	NOMBRE d'instruments saisis et déformés.	NOMBRE de procès-verbaux de contravention	OBSERVATIONS
			fr. c.					
Oran...	Oran et faubourgs.....	475	1,404 67	2	2	5		
	Karguentah.....	26	58 48	»		»	»	
	Mers-el-Kebir.....	36	112 50	1	»	1	»	
	Misserghin	15	45 42	»	»	2	»	
	La Sénia.....	4	16 85	»		»	»	
	Valmy.....	3	11 40	»	»	»	»	
	Sidi-Chamy.....	5	16 75	»	»	»	»	
	Village Nègre.....	3	6 71	»	»	»	»	
	Mostaganem et faubourgs....	273	693 89	3	5	36	»	
	Mazagran.....	8	19 58	»	»	»	»	
	Arzew.....	40	116 69	1	2	7	»	
	Sainte-Léonie.....	3	7 75	»	»	»	»	
	Saint-Cloud.....	18	48 79	—	»	»	—	
	Tlemcen et faubourgs.....	291	656 40	1	5	63	3	
	Ain-Temouchent.....	9	30 21	»	2	»	»	
	Bréat.....	7	5 24	»	»	»	»	
	Négrier.....	8	14 64	»	»	»	»	
	Mascara.....	163	416 29	»	5	15	»	
	Saint-André.....	2	3 44	»	»	»	»	
	Le Sig.....	25	61 56	»	»	3	»	
	Sidi-bel-Abbès.....	107	242 55	»	5	»	»	
	Nemours.....	45	92 61	1	5	5	»	
	TOTAUX.....	1,566	4,075 67	9	31	131	3	

Digitized by Google

ANNÉE 1852.

PROVINCE DE CONSTANTINE.

TABLEAU DES PRODUITS ET REVENUS DU TRÉSOR ET DE LA CAISSE LOCALE ET MUNICIPALE, CONSTATÉS DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE PENDANT LES ANNÉES 1851 ET 1852.

ANNÉES	PRODUITS ET REVENUS DU TRÉSOR.							PRODUITS locaux et municipaux.	TOTAL général des produits.
	CONTRIBUTIONS			PRODUITS divers.	RECETTES de différentes origines	PRODUITS à répartir.	TOTAL.		
	directes.	indirectes.	mixtes.						
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1851	103,031 25	162,406 38	3,207,702 63	25,039 21	342,456 31	1,136 44	3,842,822 41	704,219 98	4,547,042 39
1852	128,589 00	171,296 60	3,256,565 97	363,074 40	(1) »	740 75	3,920,295 21	863,241 67	4,803,536 88

(1) Les recettes de différentes origines qui, en 1851, formaient un chapitre à part, ont été classées aux produits divers en 1852.

Le tableau qui précède donne le résumé des produits constatés en 1851 et 1852, et fait ressortir, sur l'ensemble des revenus, une augmentation de 256,494 fr. 49 cent., à laquelle ont contribué toutes les branches de perception, la diminution remarquée au titre des *recettes de différentes origines* n'étant que le résultat d'un autre classement des produits en 1852.

Les causes générales qui ont déterminé cette situation favorable sont indiquées dans les articles spéciaux consacrés à chaque nature de produits.

PATENTES.

TABLEAU DE LA POPULATION, DU NOMBRE DES PATENTABLES ET DES PRODUITS CONSTATÉS DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE EN 1851 ET 1852.

ANNÉES	POPULATION des villes imposables.	NOMBRE DE PATENTABLES						TOTAL général.	PRODUITS constatés.
		FRANÇAIS.	AUTRES.	TOTAL.	MUSULMANS.	JUIFS.	TOTAL.		
									fr. c.
1851	61,835	1,462	513	1,975	1,406	613	2,019	3,994	103,031 24
1852	61,845	1,633	589	2,222	1,844	674	2,518	4,740	128,589 00

Digitized by Google

TABLEAU PAR LOCALITÉ DU NOMBRE DE PATENTES DÉLIVRÉES, DES VALEURS LOCATIVES ET DES DROITS CONSTATÉS DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE PENDANT L'ANNÉE 1852.

BUREAUX.	NOMBRE DE PATENTES délivrées.	VALEUR LOCATIVE des immeubles occupés par les patentables.	PRODUITS CONSTATÉS.				TOTAL.
			DROITS fixes.	DROITS proportionnels.	CENTIMES additionnels.	FRAIS d'avertissement.	
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Constantine	2,173	658,152 00	38,330 60	21,193 48	2,976 19	108 65	62,518 92
Batna	2	800 00	8 99	19 86	1 40	0 19	29 39
Sétif	219	76,915 00	2,261 53	2,127 18	219 89	10 93	4,919 33
Bône	941	339,723 00	14,108 04	9,814 19	1,197 64	47 95	25,199 92
Guelma	316	49,917 00	1,736 08	2,820 00	288 73	15 80	4,890 61
La Calle	193	8,225 09	1,066 88	793 94	92 97	5 13	1,958 62
Philippeville	721	319,788 90	11,320 17	9,229 39	1,928 37	36 05	21,612 35
Djidjelli	51	8,317 99	808 00	484 99	64 69	2 53	1,359 24
Bougie	161	39,124 00	2,776 17	2,005 22	239 44	8 05	5,028 88
El-Arrouch	53	9,413 00	632 13	788 63	71 14	2 65	1,494 55
TOTAUX	4,749	1,318,379 00	73,947 58	49,179 79	9,120 66	237 00	128,589 00

L'impôt des patentes est la seule des quatre contributions directes qui soit perçue en Algérie.

Cette branche de produits est régie par une ordonnance en date du 31 janvier 1847, modifiée par le décret du 5 septembre 1851. A l'exception des tarifs des droits proportionnels, abaissés de moitié pour l'Algérie, et de quelque dispositions transitoires motivées par l'organisation spéciale de la colonie, la législation algérienne n'est que la répétition des lois qui régissent la matière dans la métropole.

Aux termes de l'article 7 de ladite ordonnance, la contribution des patentes n'est due que dans les localités ayant au moins cinq années d'existence.

Les villes ou centres qui se trouvent dans cette condition renferment une population imposable qui s'élève à 61,845 habitants répartis ainsi, d'après l'arrêté de dénombrement du 3 mars 1852 : Constantine et sa banlieue, 32,638; Bône et sa banlieue, 12,615; La Calle, 708; Guelma, 2,270; Philippeville, 8,313; Stora, 335; Saint-Antoine, 129; Valée, 102; Damrémont, 57; Bougie, 1,938; Sétif, 1,379; El-Arrouch, 277; Aïn-Sfia, 31; Djidjelli, 1,043.

Il a été recensé, en 1852, 4,740 patentables, qui ont été imposés à une somme de 128,589 francs;

Il y a, par conséquent, une augmentation, sur 1851, de 746 patentables et de 24,957 fr. 76 cent.

L'année 1851 présentait, sur 1850, une augmentation de 845 patentables et de 8,206 fr. 15 cent.

L'année 1850 présentait elle-même, sur 1849, une augmentation de 258 patentables et de 8,722 fr. 24 cent.

La situation prospère de cette branche de revenus doit être attribuée en grande partie aux progrès de la colonisation dans la province de Constantine; elle est l'indice certain du développement de plus en plus prononcé que prennent les transactions commerciales de toute nature. Cependant l'augmentation que présente l'année 1852 aurait été beaucoup moins forte, si, par une décision spéciale, l'administration supérieure, dans le but de prévenir les dégâts qui se commettaient dans les forêts, n'avait réglementé cette partie de l'administration, et arrêté que les indigènes qui fabriquent du charbon en territoire militaire seraient soumis à une patente de marchand de charbon en demi-gros; leur nombre s'est élevé à 555 en 1852.

Digitized by Google

LICENCES.

TABLEAU COMPARATIF, PAR VILLE, DU NOMBRE DE LICENCES DÉLIVRÉES POUR LA VENTE DES BOISSONS ET DES DROITS CONSTATÉS DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE EN 1851 ET 1852.

VILLES.	PRODUITS DE 1852.		PRODUITS DE 1851.		COMPARAISON.			
	NOMBRE de licences.	Droits constatés.	NOMBRE de licences.	Droits constatés.	NOMBRE DE LICENCES.		DROITS CONSTATÉS.	
					Plus en 1852.	Moins en 1852.	Plus en 1852.	Moins en 1852.
		fr.		fr.			fr.	fr.
Constantine	207	47,345	182	43,472	25	»	3,873	»
Batna	83	6,030	77	5,702	6	»	328	»
Sétif	62	4,144	56	3,574	4	»	570	»
Bône	123	24,165	134	24,033	»	11	»	728
Guelma	57	6,865	51	6,452	6	»	413	»
La Calle	35	3,016	27	2,240	8	»	776	»
Philippeville	261	24,061	209	20,180	»	48	»	2,116
Djidjelli	17	1,550	16	1,542	1	»	»	8
Bougie	37	4,021	36	4,356	»	1	266	»
El-Arouach	43	3,286	»	»	43	»	3,286	»
Totaux	935	125,039	922	112,503	93	60	6,506	2,970
Résultat pour 1852					En plus		33	6,506
					En moins		»	»

TABLEAU COMPARATIF, PAR VILLE, DU NOMBRE DE LICENCES DÉLIVRÉES POUR LA VENTE DES TABACS, ET DES DROITS CONSTATÉS DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE EN 1851 ET 1852.

VILLES.	PRODUITS DE 1852.		PRODUITS DE 1851.		COMPARAISON.			
	NOMBRE de licences.	Droits constatés	NOMBRE de licences.	Droits constatés.	NOMBRE DE LICENCES.		DROITS CONSTATÉS.	
					Plus en 1852.	Moins en 1852	Plus en 1852.	Moins en 1853.
		fr.		fr.			fr.	fr.
Constantine	103	3,735	98	3,546	5	»	190	»
Batna	43	1,205	46	1,310	»	3	»	45
Sétif	14	505	8	390	6	»	115	»
Bône	69	2,435	58	2,225	1	»	216	»
Guelma	16	265	7	180	3	»	85	»
La Calle	4	135	2	20	2	»	115	»
Philippeville	13	1,660	16	1,836	»	3	»	155
Djidjelli	4	80	4	75	»	»	5	»
Bougie	7	416	7	360	»	»	56	»
El-Arouach	1	25	»	»	1	»	25	»
Totaux	258	10,571	218	9,970	18	6	801	200
Résultat pour 1852					En plus		12	601
					En moins		»	»

Le droit de licence représente, en Algérie, ce qui en France constitue l'impôt indirect.

Cet impôt est régi par une ordonnance en date du 31 janvier 1847.

Le droit de licence est appliqué à tous les industriels qui font le commerce des boissons, soit en gros, soit en détail, ainsi qu'aux fabricants et aux débitants de tabacs.

L'ensemble de ces produits donne, en 1852, pour la province de Constantine une augmentation de 45 assujettis et de 7,187 francs sur les produits de 1851.

L'année 1851 présentait elle-même, sur 1850, une augmentation de 80 assujettis et de 14,503 fr.

Les causes de cette situation prospère sont les mêmes que celles qui ont influé sur la contribution des patentes.

Digitized by Google

POUDRES A FEU.

TABLEAU COMPARATIF DES QUANTITÉS DE POUDRES À FEU DÉBITÉES DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE EN 1851 ET 1852.

DÉSIGNATION PAR ESPÈCES.				DÉBITS DE L'ANNÉE 1852.			DÉBITS DE 1851.		COMPARAISON.			
									QUANTITÉS.		PRODUIT.	
				QUANTITÉS.	PRIX.	PRODUIT.	QUANTITÉS.	PRODUIT.	Plus en 1852.	Moins en 1852.	Plus en 1852.	Moins en 1852.
					fr. c.							
Produits de la vente des poudres à feu.	Poudre de commerce extérieur			"	"	"	"	"	"	"	"	"
	Poudre de mine	Aux débitants		5,900	2 25	13,275 00	5,275	12,175 00	625	"	1,100	"
		Aux consommateurs		"	"	"	50	112 50	"	50	"	112 50
	Poudre de chasse.	Fine	Aux débitants	1,575	8 50	13,387 50	2,065	17,127 50	"	490	"	3,740 00
			Aux consommateurs	"	"	"	"	"	"	"	"	"
		Superfine	Aux débitants	535	11 00	5,885 00	75	825 00	460	"	5,060	"
			Aux consommateurs	"	"	"	"	"	"	"	"	"
		Extrafine	Aux débitants	213	14 50	3,088 50	265	3,482 50	"	52	"	394 00
			Aux consommateurs	"	"	"	"	"	"	"	"	"
	Prix des colis aux débitants ou manquants ou autres recettes extraordinaires			"	"	(60 20)	"	"	"	"	"	"
	A ajouter la différence du prix des poudres existant chez les débitants à l'époque du 31 mars 1852			"	"	"	"	270 88	"	"	"	"
	TOTAUX			8,223	. . . .	35,636 00	7,730	33,093 38	1,085	592	6,100	4,517 83
	RÉSULTAT pour 1852 (en plus)								493		1,642 62	

Une ordonnance royale, en date du 4 septembre 1844, règle les dispositions relatives à la fabrication, l'importation, la vente et la circulation des poudres à feu en Algérie.

Un décret en date du 21 février 1851 fixe les prix auxquels les poudres doivent être livrées aux débitants de la régie et aux consommateurs.

L'entrepôt central de la province est à Philippeville, où une poudrière a été construite par les soins de l'administration civile; il y a, en outre, neuf bureaux de débit placés dans les villes de Djidjelli, Philippeville, La Calle, Bône, Constantine, Sétif, Guelma, El-Arrouch et Batna.

Cette branche de revenu, qui est destinée à prendre une très-grande importance, lorsque le développement de la colonisation permettra d'exploiter les nombreuses mines de la province, a produit,

En 1848	16,623f 75c
En 1849	37,888 50
En 1850	40,517 50
En 1851	33,993 38
En 1852	35,636 00

Digitized by Google

POIDS ET MESURES.

TABLEAU DES OPÉRATIONS RELATIVES À LA VÉRIFICATION DES POIDS ET MESURES DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE PENDANT LES ANNÉES 1851 ET 1852.

DÉSIGNATION de la province.	NOMBRE d'assujettis vérifiés.				MONTANT de la taxe.				NOMBRE d'établissements publics vérifiés à titre gratuit.				NOMBRE d'instruments saisis.			
	En 1852.	En 1851.	Plus en 1852.	Moins en 1852.	En 1852.	En 1851.	Plus en 1852.	Moins en 1852.	En 1852.	En 1851.	Plus en 1852.	Moins en 1852.	En 1852.	En 1851.	Plus en 1852.	Moins en 1852.
					fr. c.	fr. c.	fr. c.									
Constantine.....	1,394	1,487	»	93	5,806 44	5,629 11	117 33	»	7	7	»	»	»	327	»	»

Le service des poids et mesures a été constitué par une ordonnance royale du 26 décembre 1842.

Un arrêté ministériel en date du 22 mai 1846 détermine les dispositions réglementaires à prendre pour l'exécution de l'ordonnance ci-dessus.

Un autre arrêté ministériel du 26 décembre 1851 classe les professions soumises à la vérification, et fixe le chiffre des rétributions.

Tous les ans le gouverneur général détermine par un arrêté l'époque des vérifications périodiques dans les territoires administrés par l'autorité civile et par l'autorité militaire.

Le vérificateur des poids et mesures qui, jusqu'en 1852, exerçait sous les ordres directs du chef de service des contributions, a, par un arrêté ministériel du 26 décembre 1851, été placé sous les ordres immédiats du préfet.

Les opérations faites en 1852, comparées avec celles effectuées en 1851, présentent une diminution de 41 assujettis vérifiés et une diminution de 161 fr. 19 cent. sur les rétributions perçues.

La marche de cette branche de service a été en sens inverse à la contribution des patentes; sur 4,740 patentés, 1,446 seulement ont été soumis à la vérification, 3,294 y ont échappé.

CONTRIBUTIONS ARABES.

TABLEAU DES CONTRIBUTIONS ARABES IMPOSÉES DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE EN 1852.

DÉSIGNATION de la province.	NOMBRE de tribus considérées comme entités imposables.	CONTRIBUTIONS IMPOSÉES.				TOTAL
		Hokor ou loyers des terres cultivées par les tribus non propriétaires.	Achoua ou dîme sur les céréales.	Lezma.	Droits de successions et de mariages.	
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Constantine.....	426	835,515 00	997,472 22	1,423,598 75	»	3,256,585 97

TABLEAU DES CONTRIBUTIONS IMPOSÉES AUX ARABES DANS LES PROVINCES DE CONSTANTINE PENDANT L'ANNÉE 1852 NON COMPRIS LES RESTES À RECOUVRER SUR LES EXERCICES PRÉCÉDENTS.

DÉSIGNATION DE LA PROVINCE.	DÉSIGNATION DES SUBDIVISIONS DU CERCLES.	NOMBRE de TRIBUS.	CONTRIBUTIONS IMPOSÉES.				TOTAL.
			HOUR.	AUROUR.	KERMA.	DROITS de successions et mariages.	
Constantine	Constantine	53	237,135f	413,025f 00c	320,187f 00c	»	970,347f 00c
	Batna	42	140,670	150,522 63	73,200 00	»	375,302 63
	Biskara	88	»	37,900 55	425,431 73	»	483,332 30
	Sétif	85	152,895	134,711 54	427,375 00	»	714,981 54
	Bône	49	38,200	66,725 00	»	»	124,025 00
	Guelma	63	160,215	133,512 50	»	»	293,727 50
	La Calle	14	23,700	12,100 00	»	»	35,800 00
	Philippeville	3	63,700	28,073 00	»	»	82,675 00
	Djidjelli	0	»	»	73,845 00	»	73,845 00
	Bougie	18	»	»	101,560 00	»	101,560 00
	TOTAUX	426	835,515	997,472 22	1,423,508 73	»	3,256,585 07

TABLEAU DES PRODUITS REPORTÉS DE L'EXERCICE 1851 À L'EXERCICE 1852, ET DES DROITS CONSTATÉS DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE AU TITRE DE 1852.

DÉSIGNATION DE LA PROVINCE.	DÉSIGNATION DES BUREAUX DE PERCEPTION	DROITS ET PRODUITS		TOTAL GÉNÉRAL.
		REPORTÉS de 1851 à 1852	CONSTATÉS en 1852.	
Constantine	Constantine	706,008f 35c	970,347f 00c	1,676,355f 35c
	Batna	308,704 89	375,302 63	684,007 52
	Biskara	112,360 08	483,332 30	305,701 38
	Sétif	447,430 48	714,981 54	1,162,421 02
	Bône	572 75	124,925 00	125,497 75
	Guelma	6,866 47	203,727 50	300,593 97
	La Calle	»	33,800 00	35,800 00
	Philippeville	21,845 30	82,673 00	104,520 39
	Djidjelli	»	73,845 00	73,845 00
	Bougie	11,093 00	101,560 00	112,655 00
	TOTAUX	1,614,901 61	3,256,585 97	4,871,487 58

TABLEAU COMPARATIF DES DROITS CONSTATÉS DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE EN 1851 ET 1852.

DÉSIGNATION DE LA PROVINCE	DÉSIGNATION DES BUREAUX DE PERCEPTION	CONTRIBUTIONS		COMPARAISON	
		DE 1851.	DE 1852.	EN PLUS. — 1852.	EN MOINS. — 1852
Constantine	Constantine	1,770,361f 48c	1,676,355f 55c	»	94,005f 03c
	Batna	075,994 35	684,097 32	8,103f 17c	»
	Biskara	634,334 92	595,701 38	»	38,633 54
	Sétif	1,554,321 63	1,162,421 02	»	301,900 61
	Bône	246,705 25	125,407 73	»	121,207 50
	Guelma	131,381 47	300,593 07	169,212 50	»
	La Calle	37,225 00	55,800 00	»	1,425 00
	Philippeville	114,780 39	104,520 59	»	10,260 00
	Djidjelli	2,178 00	73,845 00	71,667 00	»
	Bougie	163,544 35	112,655 00	9,110 45	»
	TOTAUX	5,270,917 04	4,871,487 58	258,093 12	657,522 58
		RÉSULTATS en moins, pour 1852...		300,429f 46c (1)	

(1) Cette diminution témoigne en faveur de cette branche du service, puisqu'elle n'a d'autre cause qu'un chiffre moins élevé dans les sommes non recouvrées en 1851, et reportées à l'exercice 1852.

Un arrêté du gouverneur général en date du 3 septembre 1852 et les ordonnances des 15 avril 1845 et 2 janvier 1846 placent exclusivement dans les attributions de l'autorité militaire l'assiette des impôts à percevoir sur les populations indigènes.

MARCHÉS.

TABLEAU COMPARATIF DES DROITS ET PRODUITS CONSTATÉS SUR LES MARCHÉS OUVERTS DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE EN 1851 ET 1852.

VILLES.	PRODUITS DE 1852.				PRODUITS EN 1851.				COMPARAISON.							
	MARCHÉS en régie.		Droits de marchés en ferme.	TOTAL.	MARCHÉS en régie.		Droits de marchés en ferme.	TOTAL.	NOMBRE de mètres carrés occupés.		DROITS de marchés en régie.		DROITS de marchés en ferme.		TOTAL des droits.	
	Nombre de mètres carrés.	Droits.			Nombre de mètres carrés.	Droits.			Plus en 1852.	Moins en 1852.	Plus en 1852.	Moins en 1852.	Plus en 1852.	Moins en 1852.	Plus en 1852.	Moins en 1852.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.		fr. c.	fr. c.	fr. c.			fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Constantine...	453,045	45,304 50	»	45,304 50	413,844	0 10	»	41,384 40	39,201	»	3,920 10	»	»	»	3,920 10	»
Bougie.....	27,186.50	2,718 65	»	2,718 65	28,168	0 10	»	2,816 80	»	981. 50	»	98 15	»	»	»	98 15
Totaux...	480,231.50	48,023 15	»	48,023 15	442,012	»	»	44,201 20	39,201	981. 50	3,920 10	98 15	»	»	3,920 10	98 15
Résultat, pour 1852.....								en plus...	38,219 98		3,821f95c		»		3 821f95c	
								en moins..	»		»		»		»	

Un arrêté du gouverneur général, en date du 28 juillet 1842, détermine le mode de perception sur les marchés et la quotité des tarifs des droits.

Ainsi qu'on peut le voir dans les tableaux qui précèdent et dans ceux qui suivent, les droits de place, fixés à 10 centimes par mètre carré de terrain occupé, présentent, sur 1852, une augmentation de 3,821 fr. 95 cent. sur 1851.

Les droits de pesage et de mesurage des huiles et des céréales dans les marchés spéciaux qui, en 1851, s'étaient élevés à 98,093 fr. 38 cent., ont atteint, sur 1852, le chiffre de 172,268 fr. 76 cent., ce qui constitue une augmentation, en faveur de cette dernière année, de 74,175 fr. 38 cent.

L'ensemble des droits des marchés présentait déjà, en 1851, une augmentation de 34,983 fr. 05 cent. sur 1850, année qui offrait elle-même, sur 1849, un accroissement de recette de 15,304 fr. 56 cent.

Cette situation prospère des marchés, signe incontestable de l'importance croissante que prennent chaque

Digitized by Google

jour les transactions commerciales, tient au progrès de la colonisation et à l'état de paix du pays, mais elle a aussi pour cause la confiance des populations indigènes en la justice et l'impartialité de l'autorité française, confiance qui les détermine à apporter sur les marchés régis par l'administration des denrées qui précédemment se vendaient sur les marchés de l'intérieur, placés sous l'autorité des chefs arabes.

TABLEAU DES DROITS ET PRODUITS CONSTATÉS, EN NATURE ET EN ESPÈCES, DANS LES MARCHÉS DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE, PENDANT L'ANNÉE 1852.

DÉSIGNATION DES MATIÈRES.		QUANTITÉS mesurées (en hectolitres).	MARCHÉS EN RÉGIE. Prélèvements en nature à raison de 4 litres par hectolitre. Quantités.	Valeurs.	en deniers. Quotité des droits.	Montant des droits.	TOTAL des droits perçus en régie.	PRODUITS constatés sur les marchés en ferme.	TOTAL.
Céréales	Blé	195,018h 85l	»	»	25 et 60c	60,936f 07c	60,936f 07c	»	60,936f 07c
	Orge	140,678.88	»	»	25 et 40	36,447 02	36,447 02	»	36,447 02
	Maïs	»	»	»	»	»	»	»	»
	Autres céréales	»	»	»	»	»	»	»	»
Légumes secs	Fèves	221.20	»	»	25 et 40	37 43	37 43	»	37 13
	Haricots	»	»	»	»	»	»	»	»
	Pois	150.60	»	»	25 et 40	39 24	39 24	»	39 24
	Autres légumes	»	»	»	»	»	»	»	»
Huiles	(Mesurage.)	20,835.15.32	»	»	3f 00c	62,505 46	62,505 46	»	62,505 46
	(Pesage.)	3,318.01	»	»	3 25	10,783 54	10,783 54	»	10,783 54
Marchés mis en ferme		»	»	»	»	»	»	1,500f	1,500 00
Totaux		361,022.01.32	»	»		170,768 76	170,768 76	1,500	172,268 76
Produits constatés en 1851		247,346.01.32	»	»		96,993 38	96,993 38	1,100	98,093 38
Augmentation pour 1852		113,676 60.00	»	»		73,775 38	73,775 38	400	74,175 38

TABLEAU COMPARATIF DES DROITS ET PRODUITS CONSTATÉS SUR LES MARCHÉS AUX CÉRÉALES ET AUX HUILES, DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE, EN 1851 ET 1852.

VILLES.	PRODUITS DE 1852. Marchés en régie. Quantités mesurées.	Droits.	Droits de marchés mis en ferme.	TOTAL.	PRODUITS DE 1851. Marchés en régie. Quantités mesurées.	Droits.	Droits de marchés mis en ferme.	TOTAL.	COMPARAISON. Quantités mesurées. Plus en 1852.	Moins en 1852.	Droits de marchés en régie. Plus en 1852.	Moins en 1852.	Droits de marchés en ferme. Plus en 1852.	Moins en 1852.	TOTAL. Plus en 1852.	Moins en 1852.
		fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.			fr. c.				fr. c.	
Constantine	298,078 98	79,529 20	»	79,529 20	202,066 06	63,876 53	»	63,876 53	84,032 92	»	15,652 67	»	»	»	15,652 67	»
Guelma	29,894 84	16,474 29	»	16,474 29	22,818 83	12,132 29	»	12,132 29	7,470 01	»	4,341 99	»	»	»	4,341 99	»
Bougie	31,720 78 3,318 01	74,765 28	»	74,765 28	22,864 10	20,984 56	»	20,984 56	8,846 68 3,318 01	»	53,780 72	»	»	»	53,780 72	»
Totaux	361,022 81	170,768 76	»	170,768 76	247,346 01	96,993 38	»	96,993 38	113,676 60	»	73,775 38	»	»	»	73,775 38	»
Résultat pour 1852									113,676 60		73,775 38		»		73,775 38	
									»		»		»		»	

ABATTOIRS.

TABLEAU COMPARATIF DES RECETTES EFFECTUÉES DANS LES ABATTOIRS DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE EN 1851 ET 1852.

VILLES	PRODUITS DE 1852.				PRODUITS DE 1851.				COMPARAISON.							
	ABATTOIRS en régie.		DROITS des abattoirs mis en ferme.	TOTAL des droits.	ABATTOIRS en régie.		DROITS des abattoirs mis en ferme.	TOTAL des droits	NOMBRE d'animaux abattus		DROITS des abattoirs en régie		DROITS des abattoirs en ferme.		TOTAL des droits.	
	Nombre d'animaux abattus.	Droits perçus			Nombre d'animaux abattus.	Droits perçus			Plus en 1852.	Moins en 1852.	Plus en 1852.	Moins en 1852	Plus en 1852.	Moins en 1852	Plus en 1852.	Moins en 1852
		fr. c.	fr. c.	fr. c.		fr. c.	fr. c.	fr. c.			fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c
Constantine.....	72,708	151,822 74	»	151,822 74	62,773	143,988 22	»	143,988 22	10,035	»	7,834 52	»	»	»	7,834 52	»
Guelma.....	6,016	12,709 68	»	12,709 68	3,815	10,126 50	»	10,126 50	1,501	»	2,583 18	»	»	»	2,583 18	»
Sétif.....	7,531	25,674 16	»	25,674 16	3,961	9,808 97	»	9,808 97	3,570	»	15,865 19	»	»	»	15,865 19	»
TOTAUX....	85,348	190,206 58	»	190,206 58	70,349	163,923 69	»	163,923 69	14,099	»	26,282 89	»	»	»	26,282 89	»
RÉSULTAT pour 1852.....									En plus.....		14,099		»		26,282 89	
									En moins.....		»		»		»	

TABLEAU DES RECETTES EFFECTUÉES DANS LES ABATTOIRS FERMÉS ET OUVERTS DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE PENDANT L'ANNÉE 1852.

DÉSIGNATION DES ANIMAUX ABATTUS.		ABATTOIRS EN RÉGIE							DROITS des abattoirs mis en ferme.	TOTAL GÉNÉRAL des droits.
		CLOS ET COUVERTS.			NON CLOS ET COUVERTS.			TOTAL des droits perçus en régie.		
		Nombre de quintaux métriques.	Quotité de droits par quintal métrique.	Droits perçus.	Nombre de têtes de bétail.	Quotité du droit par tête.	Droits perçus.			
		quint. kil.	fr. c.	fr. c.		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Abattoirs publics clos et couverts.	Taureaux, bœufs, vaches, moutons et brebis....	30,672 71	3	184,036 26	»	»	»	184,036 26	»	184,036 26
	Porcs.....	464 20	6	2,713 60	»	»	»	2,713 60	»	2,713 60
	Chèvres, chevreaux et agneaux.....	492 70	5	2,458 60	»	»	»	2,458 60	»	2,458 60
Abattoirs publics non clos et non couverts.	Taureaux, bœufs, vaches et génisses.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Porcs.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Moutons, brebis, chèvres, agneaux et chevaux..	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Abattoirs mis en ferme.....		»	»	»	»	»	»	»	»	»
Droits franchis.....		»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX.....		61,628 67	16	190,208 46	»	»	»	190,208 46	»	190,208 46

TABLEAU COMPARATIF DU NOMBRE D'ANIMAUX ABATTUS ET DES RECETTES EFFECTUÉES DANS LES ABATTOIRS DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE EN 1851 ET 1852.

DÉSIGNATION DES ANIMAUX ABATTUS.		PRODUITS DE 1852.		PRODUITS DE 1851.		COMPARAISON.			
		NOMBRE d'animaux.	RECETTES.	NOMBRE d'animaux.	RECETTES.	NOMBRE D'ANIMAUX.		RECETTES.	
						Plus en 1852.	Moins en 1852.	Plus en 1852.	Moins en 1852.
			fr. c.		fr. c.			fr. c.	fr
Abattoirs publics clos et couverts.	Taureaux, bœufs, vaches, moutons et brebis.....	62,835	184,036 26	57,292	158,978 67	5,343	»	25,057 59	»
	Porcs.....	437	2,713 60	276	1,719 82	158	»	1,953 78	»
	Chèvres, agneaux et chevaux.....	1,936	2,458 72	1,678	1,876 20	270	»	580 52	»
Abattoirs publics non clos et non couverts.	Taureaux, bœufs, vaches et génisses.....	»	»	671	671 00	»	671	»	671
	Porcs.....	»	»	328	164 00	»	164	»	164
	Moutons, brebis, chèvres, agneaux et chevaux.....	»	»	1,336	284 00	»	284	»	284
Abattoirs mis en ferme.....		»	»	»	»	»	»	»	»
Droits franchis.....		»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX.....		65,020	190,208 58	61,584	163,923 69	5,871	1,319	27,601 48	1,319
RÉSULTATS pour 1852.....					En plus.....	4,563		26,282' 89"	
					En moins.....	»		»	

Les droits d'abatage sont régis par un arrêté en date du 28 juillet 1852.

Le service des contributions diverses a la gestion de ces droits dans les villes de Constantine, Guelma et Sétif, qui ne sont pas encore constituées en commune.

L'augmentation que fait ressortir la comparaison des produits constatés en 1852 avec ceux de 1851 doit être attribuée aux progrès que fait chaque jour la colonisation.

L'année 1851 présentait elle-même, sur 1850, un accroissement de recettes de 53,652 fr. 79 cent.

Digitized by Google

TAXES DE VILLE ET DE POLICE.

TABLEAU COMPARATIF DES DROITS CONSTATÉS POUR TAXES DE VILLE ET DE POLICE DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE EN 1851 ET 1852.

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	MONTANT DES DROITS CONSTATÉS.		COMPARAISON.	
	En 1852.	En 1851.	PLUS en 1852.	MOINS en 1852.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Permissions accordées pour bals et droits perçus sur les chèvres	2,777 05	2,040 75	737 20	»

DROITS DE VOIRIE.

TABLEAU COMPARATIF DES DROITS DE VOIRIE CONSTATÉS DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE EN 1851 ET 1852.

ANNÉES	DROITS DE VOIRIE.				TOTAL GÉNÉRAL DES DROITS.
	NETTOYAGE D'ÉGOUTS.	ÉTALAGE sur le devant des boutiques.	ENSEIGNES ET TENTES.	AUTORISATION de construction.	
	fr. c.	francs.	francs.	francs.	fr. c.
1852	166 70	167	215	2,024	3,412 70
1851	638 82	88	534	2,716	3,976 82

TABLEAU COMPARATIF DES DROITS DE VOIRIE CONSTATÉS DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE EN 1851 ET 1852.

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	MONTANT DES DROITS CONSTATÉS.		COMPARAISON.	
	En 1852.	En 1851.	PLUS en 1852.	MOINS en 1852.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Nettoyage des égouts	166 70	638 82	»	472 12
Étalage sur le devant des boutiques	167 00	88 00	10 00	»
Placement d'enseignes et de tentes	215 00	534 00	»	310 00
Autorisations de constructions	2,024 00	2,716 00	208 00	»
TOTAUX	3,412 70	3,076 82	227 00	701 12
RÉSULTAT en moins pour 1852			564f 12c	

Digitized by Google

TAXES, RÉTRIBUTIONS ET AMENDES SUR LES POPULATIONS INDIGÈNES.

TABLEAU DES TAXES, RÉTRIBUTIONS ET AMENDES PERÇUES SUR LES CORPORATIONS INDIGÈNES DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE EN 1851 ET 1852.

NATURE DES RÉTRIBUTIONS.	ANNÉE 1852.			ANNÉE 1851.		COMPARAISON			
						NOMBRES		RECOUVREMENTS.	
	NOMBRES délivrés pendant l'année.	QUOTITÉ du droit appliqué. (Décret du 3 septembre 1850.)	RECOUVREMENTS effectués pendant l'année.	NOMBRES délivrés pendant l'année.	RECOUVREMENTS effectués pendant l'année.	En plus 1852	En moins 1852	En plus 1852.	En moins 1852
			francs.		fr. c.			francs.	fr. c.
Prix des plaques délivrées aux Berraous.	3,125	3f l'une.	9,376	5,532	16,596 00	»	2,407	»	7,220 00
Permis de départ accordés	2,258	2 l'une.	4,576	1,979	3,958 00	309	»	618	»
Amendes imposées par le tribunal des Amins. . . .	317	1f à 15f	2,337	456	2,834 50	»	139	»	497 50
TOTAUX	5,730	. . . . .	16,289	7,957	23,388 50	309	2,546	618	7,717 50

Un arrêté ministériel, en date du 26 décembre 1850, a rendu applicable à la ville de Constantine le décret du 3 septembre précédent sur les taxes, rétributions et amendes à percevoir sur les populations indigènes.

Digitized by Google

ANNE

PROVINC

TABLEAU COMPARATIF DES PRODUITS GÉNÉRAUX CONSTAT

ANNÉES.	PRODUITS ET REVENUS DU TRÉSOR.										
	CONTRIBUTIONS				PRODUITS DIVERS.						
	directes. — Patentes	indirectes. Licences.	indirectes. Poudres à feu.	Impôts arabes.	Droits de vérification des poids et mesures.	Timbre des expéditions et quittances.	Recouvrements des frais de poursuites et d'instances.	Recettes accidentelles. (1)	Recettes diverses et accidentelles payées par les Arabes. (2)	Produits à répartir. — Amendes et confiscations.	Total des produits et revenus du trésor
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr.
1852	207,808 12	237,605 00	129,472 00	1,911,210 98	8,664 18	2,280 00	2,374 25	1,484 32	10,127 16	1,536 90	2,512,561 [illegible]
1853	184,190 73	237,302 00	125,461 75	1,573,927 35	11,003 57	3,130 90	1,080 55	1,947 58	9,473 41	765 00	2,1[illegible]
Différence pour 1853. — Plus	»	»	»	»	2,339 39	850 90	»	463 26	»	»	[illegible]
Différence pour 1853. — Moins	23,017 37	333 00	4,010 23	337,292 03	»	»	393 70	»	653 75	771 00	363,4[illegible]

Il ressort du tableau comparatif placé ci-dessus une augmentation de 58,368 fr. 97 cent. sur l'ensemble des produits dont la gestion a été confiée au service. Cette augmentation pèse en entier sur les impôts et contributions arabes.

Digitized by Google

353.

—

'ALGER.

—

NS LA PROVINCE D'ALGER EN 1852 ET 1853.

PRODUITS LOCAUX ET MUNICIPAUX.												TOTAL général. (Colonnes 13 et 24.)	OBSERVATIONS.
...ceau produit net l'impôt des tentes.	...ceau du produit net des contributions arabes.	MARCHÉS y compris les marchés arabes. (3)	ABATTOIRS.	TAXES de ville, de police, droits de voirie et de stationnement. (4)	DROITS de pesage dans les bureaux de poids public.	AMENDES payées par les Arabes.	TAXES, rétributions et amendes sur les corporations indigènes.	RECETTES accidentelles. (5)	PRODUITS à répartir. — Amendes et confiscations.	SOMMES restant dues pour la subvention de la chambre de commerce au titre de 1847.	TOTAL des produits locaux et municipaux.		
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
184 05	325,428 48	55,290 23	76,511 91	2,838 25	»	94,292 74	14,529 59	60 60	30	9,235 78	507,907 64	5,119,359 55	(1) Prix des ustensiles perdus. Remboursement du prix des colis vides provenant du service des poudres. Remboursement des frais de perception de la contribution pour la chambre de commerce. Droits frondés (service du trésor). Vérification de la régie.
»	674,549 99	99,837 65	79,122 86	6,130 60	585	147,893 82	13,924 10	200 57	249	»	1,919,485 66	3,168,728 52	(2) Produit des centes de chevaux d'investiture. Droits de succession payés par les Arabes. Contributions opérées au profit des tribus rebelles ou insoumises. Produit des prises sur l'ennemi. Contributions extraordinaires de guerre.
»	349,111 58	41,547 42	2,611 85	3,292 35	585	53,996 08	»	139 97	219	»	421,788 02	58,368 97	(3) Droits de place dans les halles et marchés. Droits de mesurage des céréales et légumes secs. Droits de mesurage des bois. Marchés arabes mis en ferme. (4) Droits de stationnement sur la voie publique. Taxes de ville, de police et droits sur les chaussées. Droits de voirie.
84 05	»	»	»	»	»	»	992 49	»	»	6,235 78	»	»	(5) Part revenant au budget local et municipal sur les amendes et confiscations. Droits frondés (budget local). Vérification de régie. Recouvrements sur surcéances indéfinies.

Les revenus directs et indirects ont éprouvé une perte sensible. Cela devait être; l'année 1853 a été pour toute la classe laborieuse une année pénible à traverser; la cherté des céréales et des vins est seule cause de ce résultat.

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF DES DROITS CONSTATÉS SUR PATENTE

DÉSIGNATION		POPULATION				NOMBRE				MONTANT DES VALEURS LOCATIVES servant de base aux droits proportionnels.				DROITS FIXES			
DES BUREAUX de perception	DES COMMUNES.	1852.	1853.	PLUS en 1853.	MOINS en 1853.	1852.	1853.	PLUS en 1853.	MOINS en 1853.	1852.	1853.	PLUS en 1853.	MOINS en 1853.	1852.	1853.	PLUS en 1853.	MOINS en 1853.
										fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
ALGER	Alger (ville)	53,125	41,602	»	11,723	2,543	2,853	308	»	1,378,966 00	1,731,585 00	102,725 00	»	101,930 10	84,385 01	»	[illegible]
	Faubourg Dab-el-Oued					77	81	4	»	54,660 00	65,606 00	9,030 00	»	768 00	910 83	131 83	»
	Douaïrah et Pointe-Pescade	2,598	2,720	122	»	21	14	»	8	5,560 00	7,220 00	1,670 00	»	119 50	88 00	»	[illegible]
ALGER (banlieue)	Mustapha et l'Agha	4,773	3,596	»	1,177	272	209	37	»	65,130 00	93,340 00	27,920 00	»	2,251 70	2,598 02	346 32	»
	El Biar	1,380	1,140	»	328	29	27	»	2	11,970 00	9,850 00	»	2,100 00	172 50	171 00	»	[illegible]
	Birkadem et Saoula	1,561	1,577	60	»	20	21	1	»	7,250 00	12,800 00	5,550 00	»	110 00	120 17	10 17	»
	Baraouaïa	961	961	»	»	7	10	3	»	1,920 00	2,920 00	1,020 00	»	63 50	55 47	»	[illegible]
	Cheragas et Aïn Bénian	884	917	29	»	11	10	»	1	3,100 00	3,100 00	»	»	54 00	60 38	»	[illegible]
	Dely-Ibrahim et El-Achour	583	608	25	»	13	10	»	3	4,250 00	3,500 00	»	750 00	84 50	71 83	»	[illegible]
	Douéra et Kaddous	854	867	»	47	14	17	1	»	3,550 00	3,900 00	350 00	»	157 00	196 00	»	[illegible]
	Fondouk	344	344	36	»	5	10	5	»	1,550 00	2,400 00	850 00	»	36 00	86 00	7 00	»
	Hussein-Dey	1,209	1,097	»	110	17	18	1	»	4,600 00	5,220 00	620 00	»	101 00	82 46	»	[illegible]
	Koubo	859	817	»	42	16	17	1	»	6,500 00	9,900 00	3,400 00	»	136 00	158 75	22 75	»
	Oulad-Fayet	171	211	40	»	6	4	»	2	1,200 00	1,150 00	»	50 00	33 00	22 00	»	[illegible]
	Rassauta et Maison-Carrée	293	»	»	»	16	14	2	»	6,650 00	3,800 00	1,170 00	»	63 00	69 17	7 17	»
	TOTAUX					5,030	5,379	500	14	1,755,110 00	1,954,395 00	204,205 00	2,920 00	106,040 20	88,087 04	[illegible]	[illegible]
BOUFARIK	Sidi-Ferruch et Staouéli	149	114	»	31	1	1	»	»	200 00	200 00	»	»	4 00	4 00	»	»
	Douéra et sa banlieue (Oued-Mendil, Quatre-Chemins, St-Jules et Bertoute)	1,064	1,043	»	21	62	84	22	»	10,100 00	12,410 00	310 00	»	854 75	482 65	21 11	
	Baba-Hassen	140	101	41	»	0	0	»	»	450 00	450 00	»	»	11 00	14 00	3 00	»
	Crescia	175	211	36	»	0	1	»	2	500 00	100 00	»	200 00	18 00	4 00	»	[illegible]
	Maelma	146	130	»	16	0	2	»	»	200 00	200 00	»	»	0 00	11 00	0 00	»
	Sainte-Amélie	112	136	24	»	1	1	»	»	100 00	100 00	»	»	7 00	7 00	»	»
	St-Ferdinand et Bouhandoura	123	174	51	»	0	2	»	»	300 00	400 00	100 00	»	14 00	14 00	»	»
	Boufarik	2,154	1,553	»	601	77	146	69	»	15,110 00	21,475 00	6,235 00	»	540 15	996 92	456 77	»
	Soumma	206	»	»	»	»	5	»	1	450 00	500 00	»	50 00	51 00	24 00	»	[illegible]
	Koléah	1,660	2,175	515	»	88	61	16	»	10,780 00	10,180 00	»	600 00	324 00	364 41	40 41	»
	Douaouda	146	232	86	»	2	1	»	1	400 00	100 00	»	300 00	11 00	7 00	»	[illegible]
	Fouka	225	245	20	»	3	3	2	»	650 00	860 00	»	90 00	25 00	24 00	»	[illegible]
	Zéralda	58	130	72	»	2	3	1	»	300 00	300 00	»	»	11 00	10 00	»	[illegible]
	TOTAUX					207	313	110	5	41,270 00	50,270 00	9,045 00	1,240 00	1,409 00	1,903 16	531 [illegible]	[illegible]
BLIDAH	Blidah et ses faubourgs	7,077	8,010	1,542	»	665	729	74	»	171,731 00	180,965 00	9,234 00	»	6,016 20	6,110 50	94 30	[illegible]
	Joinville, Montpensier, Dalmatie et Beni-Merad	773	1,594	821	»	37	18	»	19	13,260 00	2,500 00	»	10,760 00	47 91	42 00	31 [illegible]	[illegible]
	La Chiffa	100	116	»	44	0	0	0	»	830 00	800 00	350 00	»	41 00	44 17	3 [illegible]	[illegible]
	Mouzaïa (ville)	378	360	»	18	6	11	5	»	700 00	710 00	»	»				
	TOTAUX					710	764	79	19	186,241 00	185,065 00	9,584 00	10,760 00	6,074 20	6,196 67	122 [illegible]	[illegible]
MEDÉAH	Médéah et banlieue	6,594	6,902	1,308	»	530	620	90	»	140,550 00	153,150 00	28,600 00	»	6,718 80	6,570 07	809 [illegible]	[illegible]
	Mouzaïa-les-Mines																
MILIANAH	Milianah	5,921	4,929	»	992	611	256	35	»	81,335 00	99,200 00	17,865 00	»	2,236 00	2,014 85	678 [illegible]	[illegible]
CHERCHEL	Cherchel	2,471	2,587	116	»	150	160	7	»	37,640 00	39,618 00	1,978 00	»	1,815 50	1,720 61	»	[illegible]
TENES	Tenes	1,961	2,563	624	»	166	186	20	»	50,100 00	57,210 00	6,810 00	»	1,803 35	2,008 65	194 30	
ORLÉANSVILLE	Orléansville	750	1,366	616	»	102	138	36	»	47,000 00	53,570 00	6,570 00	»	875 00	1,313 17	438 17	
DELYS	Delys	1,540	1,753	213	»	57	70	13	»	13,500 00	23,400 00	7,500 00	»	617 00	727 95	110 95	
AUMALE	Aumale	1,279	1,021	»	258	124	204	80	»	52,900 00	82,450 00	29,540 00	»	866 10	1,887 96	1,021 86	
	TOTAUX					5,165	5,925	869	97	2,370,946 00	2,678,411 00	302,385 00	14,920 00	125,572 65	112,387 50	4,161 43	[illegible]
RÉSULTAT pour l'année 1853						En plus pr 1853		832		En plus pour 1853		307,465f 00c		En moins pour 1853			13,184f 00c

Les droits de patente constatés en 1853 présentent, sur ceux constatés en 1852, une diminution de 9.275 fr. 38 cent. sur l'ensemble.

Digitized by Google

TES.

ANS LA PROVINCE D'ALGER, PENDANT LES ANNÉES 1852 ET 1853.

DROITS PROPORTIONNELS.				CENTIMES ADDITIONNELS.				FRAIS D'AVERTISSEMENT.				TOTAL GÉNÉRAL DES DROITS.			
1852	1853.	PLUS en 1853.	MOINS en 1853.	1852.	1853.	PLUS en 1853.	MOINS en 1853.	1852.	1853.	PLUS en 1853.	MOINS en 1853.	1852.	1853.	PLUS en 1853.	MOINS en 1853.
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
4,272 49	38,398 31	2,125 82	»	6,010 29	6,142 03	»	773 27	127 25	140 00	13 75	»	145,946 04	129,072 45	»	16,173 10
953 33	1,133 03	139 70	»	97 00	102 77	12 00	»	5 84	4 40	0 55	»	1,143 27	2,160 03	319 76	»
123 73	140 92	17 19	»	12 18	11 47	»	0 00	1 03	1 00	»	0 00	256 40	241 89	»	13 07
1,571 51	2,101 35	530 31	»	160 65	235 36	43 71	»	11 60	13 00	0 00	»	4,005 49	4,949 45	943 07	»
266 25	224 00	»	42 17	21 99	19 81	»	2 10	1 56	1 00	0 19	»	462 24	413 49	»	48 75
103 75	235 23	71 48	»	14 03	24 26	3 23	»	1 00	1 10	0 10	»	294 79	383 76	99 00	»
43 75	91 44	17 69	»	5 00	9 02	2 14	»	0 35	0 56	0 13	»	91 89	126 63	48 45	»
72 00	68 58	»	0 42	0 01	0 46	»	0 45	0 55	0 55	»	»	145 45	135 92	»	0 54
102 50	76 97	»	25 53	0 20	7 45	»	1 03	0 72	0 55	»	0 20	197 14	156 50	»	40 60
101 38	100 75	7 50	»	12 02	11 01	»	1 11	0 60	0 65	0 05	»	271 97	247 41	»	24 56
35 00	35 00	20 00	»	3 72	5 07	1 35	»	0 40	0 50	0 10	»	78 12	100 57	28 45	»
119 17	194 43	9 26	»	11 04	19 00	»	0 44	0 85	0 90	0 05	»	232 00	222 50	»	9 47
141 75	176 20	35 45	»	13 91	15 77	2 00	»	0 85	0 95	0 10	»	292 81	352 07	60 13	»
30 00	20 25	»	3 75	3 18	2 42	»	0 76	0 30	0 20	»	0 10	60 48	59 87	»	10 59
59 50	86 98	27 38	»	6 99	7 83	1 74	»	0 60	0 70	0 10	»	128 10	164 56	60 60	»
,988 00	43,021 02	3,019 79	77 17	7,315 74	9,605 03	72 11	780 82	151 79	173 60	22 05	0 35	152,601 54	136,797 69	1,519 66	16,355 91
2 00	5 00	»	»	0 43	0 45	»	»	0 03	0 05	»	»	0 50	9 50	»	»
315 63	280 23	»	35 40	38 65	69 25	»	0 40	0 10	4 25	1 10	»	312 13	305 54	»	9 55
11 93	11 25	»	»	1 12	1 27	0 15	»	0 19	0 10	»	»	23 47	20 62	3 18	»
7 50	9 00	»	0 00	1 20	0 33	»	0 96	0 15	0 05	»	0 10	20 94	0 00	»	20 00
5 00	3 00	»	»	0 00	0 31	0 18	»	0 10	0 19	»	»	13 76	16 91	3 12	»
2 50	2 50	»	»	0 45	0 15	»	»	0 05	0 05	»	»	10 05	16 63	»	»
7 50	10 00	2 00	»	1 09	1 20	0 12	»	0 10	0 19	»	»	22 60	25 50	2 02	»
361 96	405 02	133 06	»	43 28	74 91	29 68	»	9 85	7 50	2 53	»	951 22	1,374 08	622 86	»
13 75	12 00	»	1 25	2 75	1 84	»	0 01	0 25	0 20	»	0 05	37 75	68 54	»	10 21
271 59	204 52	»	96 84	30 92	28 56	»	1 09	2 25	3 25	1 00	»	630 77	600 78	»	29 99
10 00	2 50	»	7 59	1 05	0 48	»	0 57	0 10	0 05	»	0 05	22 15	10 03	»	12 12
19 25	15 00	»	4 25	2 22	1 96	»	0 29	0 15	0 25	0 10	»	46 62	41 21	»	2 41
7 50	9 25	»	1 25	0 95	0 82	»	0 11	0 10	0 13	0 05	»	19 55	17 22	»	2 31
041 34	1,032 37	135 56	124 55	125 00	151 03	29 60	4 73	10 35	19 10	5 05	0 20	2,646 05	3,149 65	631 78	65 65
382 27	3,990 94	»	391 03	520 69	505 74	»	12 13	35 10	40 70	5 60	»	10,754 76	10,647 68	»	100 88
10 00	19 04	8 94	»	1 35	3 07	1 72	»	0 20	0 30	0 10	»	28 55	64 41	35 86	»
19 50	17 42	»	2 08	3 06	3 11	0 05	»	0 00	0 25	0 15	»	63 56	65 25	1 29	»
612 07	4,027 49	8 65	393 71	525 30	511 92	1 77	13 10	45 70	41 05	5 83	»	10,847 27	10,777 54	37 15	106 88
602 41	3,041 36	438 60	»	317 70	340 97	62 97	»	10 56	22 39	5 80	»	6,479 41	8,015 10	1,335 77	»
269 23	2,325 63	355 75	»	210 47	262 56	52 09	»	10 35	14 00	3 45	»	4,426 56	5,526 44	1,100 14	»
219 03	925 26	8 34	»	137 45	137 27	»	0 28	7 95	50	0 60	»	2,896 22	2,891 69	»	9 23
251 25	1,225 60	»	25 60	158 14	161 77	9 63	»	8 60	19 35	2 65	»	3,221 04	3,402 83	181 39	»
111 60	1,245 45	136 83	»	20 00	128 27	26 77	»	3 10	7 70	2 60	»	2,691 20	2,897 37	606 37	»
150 90	017 07	133 08	»	49 00	62 33	12 34	»	2 45	5 90	1 65	»	1,050 83	1,311 33	260 42	»
133 97	1,829 34	601 37	»	110 23	166 03	75 78	»	9 29	11 50	3 56	»	2,317 52	2,011 83	1,504 31	»
08 83	59,210 49	3,721 83	621 00	9,043 00	8,587 16	314 26	800 04	255 20	309 35	54 70	0 45	129,779 00	183,504 00	7,267 10	0 23
plus pour 1853.....		3,100' 65'		En moins pour 1853..		456' 72"		En plus pour 1853...		54' 15"		En moins pour 1853.....		9,219' 58"	

Cette diminution pèse en entier sur les droits fixes du rôle général de la ville d'Alger, qui, par suite du décroissement de la population ont été calculés, en 1853, en raison d'une population de 30 à 50,000 âmes,

Digitized by Google

tandis qu'en 1852 ils avaient été calculés en raison d'une population de 50 à 100,000 âmes : de là une diminution sur les seuls droits fixes du rôle de 1853, de la ville d'Alger, d'une somme de 17,544 fr. 49 cent.

Le nombre des patentables est supérieur, en 1853, de 832 à celui de 1852. Les droits proportionnels augmentent aussi en 1853 de 4,100 fr. 65 cent. sur ceux de 1852. Sans le décroissement de population qui a fait descendre le droit fixe des patentables de la ville d'Alger dans la catégorie des villes de 30 à 50,000 âmes, il y aurait eu sur ces droits une augmentation sensible. La diminution que présente cet article au point de vue des progrès du commerce n'est donc que fictive, puisque en résumé le nombre des patentables est de beaucoup supérieur et que les droits proportionnels donnent également presque partout de l'augmentation.

LICENCES.

TABLEAU DE LA POPULATION, DU NOMBRE D'ASSUJETTIS À LA LICENCE ET DES PRODUITS CONSTATÉS DANS LA PROVINCE D'ALGER EN 1852 ET 1853.

ANNÉES.	POPULATION CIVILE européenne et israélite dans les centres de population, au 31 décembre de chaque année.	NOMBRE DES INDUSTRIELS ASSUJETTIS.				TOTAL GÉNÉRAL.	PRODUITS CONSTATÉS.
		NOMADES.			SÉDENTAIRES.		
		Français.	Autres.	Total.			
1853.	108,029	1,338	286	1,664	181	1,803	237,693
1852.	94,851	1,310	321	1,631	200	1,831	237,362

TABLEAU COMPARATIF PAR BUREAU DE RECETTE, DU NOMBRE DE LICENCES DE LA PROVINCE D'ALGER EN 1852 ET 1853.

RECETTES.	PRODUITS DE 1852.		PRODUITS DE 1853.		COMPARAISON.			
	NOMBRE de licences.	DROITS constatés.	NOMBRE de licences.	DROITS constatés.	NOMBRE DE LICENCES. Augmentation.	NOMBRE DE LICENCES. Diminution.	DROITS CONSTATÉS. Augmentation.	DROITS CONSTATÉS. Diminution.
Alger (ville)	589	131,456	617	129,130	28	»	»	2,300
—— (banlieue)	282	24,043	268	23,444	»	14	»	664
Boufarick	130	11,167	157	16,533	27	»	»	612
Blidah	265	25,733	233	28,276	»	36	2,537	»
Médéah	117	12,376	121	13,226	4	»	844	»
Milianah	76	9,649	90	7,811	14	»	»	1,838
Cherchel	61	5,351	78	3,366	17	»	9	»
Tenez	86	3,737	76	7,443	»	16	1,688	»
Orléansville	75	5,186	73	3,149	»	2	»	37
Dellys	29	2,183	33	2,154	4	»	»	31
Aumale	93	4,793	83	4,864	»	12	12	»
TOTAUX	1,863	237,693	1,831	237,362	94	68	3,089	5,422
	DIMINUTION pour 1853				26		333	

Digitized by Google

Le produit des droits de licences, qui présentait, en 1852, sur 1851, une diminution assez sensible, s'est maintenue en 1853; on peut considérer ce résultat comme satisfaisant, car, aux causes de diminution de l'année 1852 est venue se joindre, en 1853, la cherté excessive des liquides et des denrées de première nécessité. Tout porte à croire que la situation de ces produits se maintiendra longtemps telle qu'elle est, car les deux dernières que nous venons de traverser ont été des plus pénibles pour les classes laborieuses, et les droits de licences ont dû atteindre le minimum de ce qu'ils peuvent produire.

Les droits de licences sur la vente et la fabrication du tabac sont en voie de prospérité. Cette branche d'industrie tend de jour en jour à prendre plus d'extension; elle marche de pair avec le progrès de la culture de cette plante.

TABLEAU COMPARATIF DES LICENCES, PAR CLASSE D'ASSUJETTIS, DANS LA PROVINCE D'ALGER EN 1852 ET 1853.

CLASSEMENT				NOMBRE DE LICENCES.				DROITS CONSTATÉS.			
				EN 1852.	EN 1853.	PLUS en 1853.	MOINS en 1853.	EN 1852.	EN 1853.	PLUS en 1853.	MOINS en 1853.
								francs.	francs.	francs.	francs.
Boissons..	Eu égard à la population.	De 30 à 50,000 âmes.	1	186	207	21	"	68,960	70,400	1,440	"
			2	124	131	7	"	32,250	33,990	1,740	"
			3	85	80	"	5	10,600	11,550	"	5,050
		De 10 à 20,000 âmes.	1	"	71	71	"	"	14,375	14,375	"
			2	"	34	34	"	"	5,640	5,040	"
			3	"	22	22	"	"	2,500	2,580	"
		De 5 à 10,000 âmes..	1	135	43	"	90	21,620	7,520	"	14,100
			2	51	19	"	32	6,555	2,415	570	4,710
			3	44	10	"	34	3,090	730	"	2,360
		De 2 à 5,000 âmes...	1	131	143	30	24	19,435	20,550	4,770	3,755
			2	50	68	18	"	5,075	6,450	1,350	775
			3	39	35	9	13	2,418	2,024	512	900
		De 2,000 et au-dessous.	1	206	288	60	38	22,136	22,070	4,094	3,260
			2	110	102	10	18	7,712	7,328	1,080	1,464
			2	229	205	33	57	10,914	8,113	548	3,349
	Sans égard à la population.	Colporteurs, etc.....	4	58	41	0	23	1,565	1,605	170	130
		Cafés maures, etc ...	Uniques.	4	4	"	"	42	42	"	"
		Totaux.....		1,512	1,505	327	334	219,172	218,282	38,869	39,759
		Diminution pour 1853.....		.....	.....	7		.....	.....	890'	

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF DES LICENCES, PAR CLASSE D'ASSUJETTIS, DANS LA PROVINCE D'ALGER EN 1852 ET 1853.

CLASSEMENT.			NOMBRE DE LICENCES.				DROITS CONSTATÉS.			
			EN 1852.	EN 1853.	PLUS en 1853.	MOINS en 1853.	EN 1852.	EN 1853.	PLUS en 1853.	MOINS en 1853.
							francs.	francs.	francs.	francs.
Tabacs.... Eu égard à la population.	De 30 à 50,000 âmes.	3	28	24	"	4	0,550	6,000	"	550
	De 10 à 20,000 âmes.	3	"	17	17	"	"	1,770	1,770	"
	De 5 à 10,000 âmes..	3	10	"	"	10	1,010	"	"	1,010
	De 2 à 5,000 âmes...	3	8	7	"	1	530	480	64	120
	De 2,000 et au-dessous.	3	4	3	"	1	192	240	48	"
Sans égard à la population.	Marchands et colporteurs.....	4	243	275	37	5	10,235	16,590	630	275
Totaux.....			293	320	54	21	18,523	19,080	2,512	1,955
Augmentation pour 1853.....			.....	.....	33		.....	.....	557f	
Résultat général.....	Boissons.....		1,512	1,505	327	334	219,172	218,282	38,869	39,759
	Tabacs.....		293	320	54	21	18,523	19,080	2,512	1,955
Totaux.....			1,805	1,831	381	355	237,695	237,362	41,381	41,714
Diminution pour 1853.....			.....	.....	26		.....	.....	333f	

POUDRES A FEU.

TABLEAU DU PRODUIT DE LA VENTE DES POUDRES À FEU, DANS LA PROVINCE D'ALGER, PENDANT LES ANNÉES 1849 À 1853.

ANNÉES.	QUANTITÉS de POUDRE VENDUE.	PRODUIT.	OBSERVATIONS.
	kil.	fr. c.	
1849.....	36,109	123,294 51	
1850.....	34,112	120,239 50	
1851.....	38,868	113,340 06	
1852.....	43,736	129,472 00	
1853.....	43,274	125,461 75	

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF DES QUANTITÉS DE POUDRES VENDUES DANS LA PROVINCE D'ALGER EN 1852 ET 1853.

DÉSIGNATION PAR ESPÈCES.			VENTES DE 1853.			VENTES DE 1852.		COMPARAISON.			
								QUANTITÉS.		PRODUIT.	
			QUANTITÉS.	PRIX.	PRODUIT.	QUANTITÉS.	PRODUIT.	Plus.	Moins.	Plus.	Moins.
			kil.	fr. c.	fr. c.	kil.	fr. c.	kil.	kil.	fr. c.	fr. c.
Poudre de mine.....		aux débitants.....	17,475	2 25	30,318 75	14,197	31,943 25	"	43	"	96 75
		aux consommateurs.	21,632	2 25	48,672 00	24,953	56,144 25				
Poudre de chasse,	fine.....	aux débitants.....	3,632	8 50	30,872 00	3,864	32,844 00	"	232	"	1,973 00
		aux consommateurs.	"	"	"	"	"				
	superfine.	aux débitants.....	331	11 00	3,641 00	551	6,061 00	"	220	"	2,420 00
		aux consommateurs.	"	"	"	"	"				
	extrafine..	aux débitants.....	204	14 50	2,958 00	171	2,479 50	33	"	478 50	"
		aux consommateurs.	"	"	"	"	"				
			43,274	"	125,461 75	43,736	129,472 00	33	495	478 50	4,488 75
Diminution pour 1853.....								462		4,010f 25c	

Depuis 1849 le produit de la vente des poudres à feu a peu varié.

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF DES CONSTATATIONS ET DES RECOUVREMENTS EFFECTUÉS SUR LES PRODU

DÉSIGNATION des BUREAUX DE PERCEPTION.	HOUSH. 1852.	HOUSH. 1853.	PLUS en 1853.	MOINS en 1853.	ECHOUR. 1852.	ECHOUR. 1853.	PLUS en 1853.	MOINS en 1853.	SERRA. 1852.	SERRA. 1853.	PLUS en 1852.	MOINS en 1853.
CONST												
Alger (banlieue)	•	•	•	•	67,019f 40c	81,786f 00c	•	12,233f 60c	47,911f 88c	30,303f 20c	•	[illegible]
Blidah	•	•	•	•	137,535 12	110,856 35	•	26,678 23	83,153 17	48,149 63	•	[illegible]
Médéah	•	•	•	•	266,252 48	216,457 01	•	49,795 47	183,960 66	158,993 63	•	[illegible]
Miliana	•	•	•	•	326,531 86	224,522 26	•	102,009 60	134,928 88	117,664 63	•	[illegible]
Cherchel	•	•	•	•	30,325 81	22,092 38	•	8,273 40	23,344 09	23,813 46	469f 37c	•
Tenes	•	•	•	•	61,915 89	48,631 90	•	13,283 99	13,205 77	16,471 85	3,265 08	•
Orléansville	•	•	•	•	145,205 67	155,668 83	10,463f 16c	•	22,795 35	44,462 00	21,666 65	•
Dellys	•	•	•	•	20,699 55	25,228 20	4,528 65	•	12,139 35	10,982 27	•	[illegible]
Aumale	3,730f 00c	2,302f 14c	•	1,477f 86c	232,042 65	151,325 76	•	80,716 89	67,775 80	76,783 70	2,008 67	•
TOTAUX	3,730 00	2,302 14	•	1,477 86	1,267,508 92	1,005,848 71	15,071 83	286,701 64	570,124 31	527,715 05	30,410 77	[illegible]
	En moins		1,477f 86c		En moins		271,712f 61c		En moins		41,419f 27	
RÉC												
Alger (banlieue)	•	•	•	•	67,019 40	81,786 00	•	14,233 40	47,911 98	30,303 62	•	[illegible]
Blidah	•	•	•	•	136,869 30	107,337 63	•	29,531 56	81,966 66	48,149 62	•	[illegible]
Médéah	•	•	•	•	227,412 25	191,337 02	•	35,979 20	176,457 38	158,052 25	•	[illegible]
Miliana	•	•	•	•	331,867 96	224,522 26	•	107,345 70	134,928 88	117,664 22	•	[illegible]
Cherchel	•	•	•	•	30,365 81	22,092 38	•	8,273 43	23,344 09	23,813 43	469 37	•
Tenes	•	•	•	•	21,915 89	43,631 90	•	12,883 99	13,205 77	16,471 25	3,265 68	•
Orléansville	•	•	•	•	145,205 67	155,668 83	10,463 16	•	22,795 35	44,462 00	21,666 65	•
Dellys	•	•	•	•	20,699 55	25,228 20	4,528 65	•	12,139 35	10,982 27	•	[illegible]
Aumale	•	2,302 14	2,302 14	•	230,010 79	179,172 24	•	90,851 55	61,300 24	76,783 73	15,583 49	•
TOTAUX	•	2,302 14	2,302 14	•	1,291,372 74	1,005,361 71	10,071 83	301,088 86	554,049 70	507,314 90	40,985 20	[illegible]
	En plus		2,302f 14c		En moins		286,017f 03c		En moins		47,334f 67	

DÉSIGNATION des BUREAUX DE PERCEPTION.	DROITS DE SUCCESSIONS. 1852.	DROITS DE SUCCESSIONS. 1853.	PLUS en 1853	MOINS en 1853.	CONFISCATIONS. 1852.	CONFISCATIONS. 1853.	PLUS en 1853	MOINS en 1853.	PRISES SUR L'ENNEMI. 1852.	PRISES SUR L'ENNEMI. 1853.	PLUS en 1853.	MOINS en 1853.	CONTRIBUTIONS EXTRAORDINAIRES EN DÉCHÉ 1852.	CONTRIBUTIONS EXTRAORDINAIRES EN DÉCHÉ 1853.	PLUS en 1853	MOINS en 1853
CONST																
Alger (banlieue)	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1f 80c	•	•	[illegible]
Boufarik	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	[illegible]
Blidah	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	2,601 50	•	•	[illegible]
Médéah	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	[illegible]
Miliana	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	[illegible]
Cherchel	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	[illegible]
Tenes	2,923f 91c	3,143f 14c	219f 23c	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	[illegible]
Orléansville	4,547 15	6,330 27	1,783 12	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	[illegible]
Dellys	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	[illegible]
Aumale	•	•	•	•	•	•	•	•	62f 80c	•	•	62f 80c	•	•	•	[illegible]
TOTAUX	7,471 06	9,473 41	2,002 35	•	•	•	•	•	62 80	•	•	62 80	2,603 30	•	•	[illegible]
	En plus		2,002f 35c		Néant.		•		En moins		•		En moins		1,601 [illegible]	
RÉC																
Alger (banlieue)	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1 80	•	•	[illegible]
Boufarik	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	[illegible]
Blidah	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	[illegible]
Médéah	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	[illegible]
Miliana	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	[illegible]
Cherchel	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	[illegible]
Tenes	2,923 91	3,143 14	219 23	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	[illegible]
Orléansville	4,547 15	6,330 27	1,783 12	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	[illegible]
Dellys	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	[illegible]
Aumale	•	•	•	•	•	•	•	•	30 80	•	•	62 80	•	•	•	[illegible]
TOTAUX	7,471 06	9,473 41	2,002 35	•	•	•	•	•	22 80	•	•	32 80	1 80	•	•	[illegible]
	En plus		2,002f 35c		Néant.		•		En moins		32f 80c		En moins		1f 80c	

Le tableau qui précède présente le produit net des impôts, contributions et redevances de toute nature payées par les Arabes, moins la part allouée sur les impôts au budget local et municipal, qui était précédemment de 1/10e du produit brut, et qui, par décret du 25 août 1852, a été portée à 3/10es. L'application de ce

Digitized by Google

DEVANCES PAYÉES PAR LES ARABES.

S CONTRIBUTIONS ARABES DANS LA PROVINCE D'ALGER, EN 1852 ET 1853.

IMPÔTS.

URBAIN. 1852.	URBAIN. 1853.	PLUS ou 1853.	MOINS ou 1853	RURAL. 1852.	RURAL. 1853	PLUS ou 1853	MOINS ou 1853	TOTAL de 1852.	TOTAL de 1853.	PLUS ou 1853.	MOINS ou 1853.
TIONS.											
»	»	»	»	41,580'00"	36,530'00"	»	5,010 00"	156,811'36"	118,710'32"	»	37,702'04"
»	»	»	»	»	»	»	»	200,099 85	154,806 18	»	31,694 17
»	»	»	»	»	»	»	»	480,772 14	375,350 64	»	71,771 56
»	»	»	»	»	»	»	»	467,360 44	342,187 69	»	119,172 75
»	»	»	»	»	»	»	»	55,709 93	45,903 34	»	5,803 09
»	»	»	»	»	»	»	»	72,121 66	61,503 75	»	10,117 91
»	»	»	»	»	»	»	»	164,031 02	200,150 85	32,119'83"	»
»	»	»	»	4,110 15	1,521 45	»	2,504 70	37,955 65	37,791 92	»	163 13
»	»	»	»	3,050 00	»	»	3,050 00	307,647 71	230,411 63	»	77,236 08
»	»	»	»	49,790 15	38,051 45	»	11,654 70	1,911,219 08	1,573,922 85	32,119 83	369,442 46
Résul.		»		En moins...			11,654'70"	En moins...		337,302'62"	
EMENTS.											
»	»	»	»	24,502 50	22,610 00	»	1,892 50	136,423 88	104,599 78	»	31,824 10
»	»	»	»	»	»	»	»	198,836 05	155,487 66	»	43,348 39
»	»	»	»	»	»	»	»	403,873 63	330,120 00	»	73,753 63
»	»	»	»	»	»	»	»	466,466 81	342,387 19	»	124,079 65
»	»	»	»	»	»	»	»	53,709 93	45,905 84	»	7,804 09
»	»	»	»	»	»	»	»	75,121 66	64,503 75	»	10,617 91
»	»	»	»	»	»	»	»	166,801 02	200,150 85	32,119 83	»
»	»	»	»	4,110 15	1,521 45	»	2,504 70	37,955 65	37,791 92	»	163 13
»	»	»	»	3,050 00	»	»	»	335,270 00	258,364 11	»	77,005 02
»	»	»	»	32,663 05	24,341 35	»	8,327 20	1,675,663 03	1,539,811 10	32,119 83	371,756 82
Résul.		»		En moins...			8,327'20"	En moins...		339,576 09"	

RECETTES ACCIDENTELLES. 1852.	1853	PLUS ou 1853	MOINS ou 1853	MARCHÉS ARABES. 1852	1853	PLUS ou 1853	MOINS ou 1853	AMENDES PAYÉES PAR LES ARABES. 1852	1853	PLUS ou 1853	MOINS ou 1853	TOTAUX. 1852	1853.	PLUS ou 1853	MOINS ou 1853
TIONS.															
»	»	»	»	»	»	»	»	6,667 60"	3,350 35"	»	3,317'25"	6,667'60"	6,750 35	»	3,319'05
»	»	»	»	2,000'00	»	»	2,000'00	»	»	»	»	2,000 00	»	»	2,000 00
»	»	»	»	»	»	»	»	8,756 89	5,436 20	»	3,320 69	8,756 89	5,436 20	»	3,320 69
»	»	»	»	»	»	»	»	13,574 90	11,598 90	»	1,976 00	13,574 90	11,598 90	»	1,976 00
»	»	»	»	»	»	»	»	26,404 36	68,291 94	41,886'58"	»	26,404 36	68,291 94	41,886 58	»
»	»	»	»	»	»	»	»	6,550 88	9,506 40	2,955 52	»	6,550 88	9,506 40	2,955 52	»
»	»	»	»	600 00	200 00"	»	210 00	9,760 36	6,994 50	2,444 14	»	9,361 27	11,717 64	2,423 37	»
»	»	»	»	3,200 00	4,200 00	»	»	10,263 95	17,164 20	6,917 25	»	19,101 14	27,734 47	8,650 37	»
»	»	»	»	»	»	»	»	335 00	1,145 40	810 40	»	335 00	1,145 40	810 40	»
»	»	»	»	1,162 90	2,657 40	1,504'50"	»	16,346 80	21,804 03	5,255 23	»	17,754 80	24,492 03	6,707 23	»
»	»	»	»	8,012 90	7,307 40	1,504 50	2,210 00	94,292 74	135,938 42	62,220 02	4,613 94	109,461 30	164,679 03	65,431 07	10,815 74
Résul.		»		En moins.		705'50"		En plus		53,606'05"		En plus.		54,616'33"	
MENTS															
»	»	»	»	»	»	»	»	6,667 60	3,350 35	»	3,317 25	6,667 60	6,750 35	»	3,319 05
»	»	»	»	2,000 00	»	»	2,000 00	»	»	»	»	2,000 00	»	»	2,000 00
»	»	»	»	»	»	»	»	8,756 89	5,436 20	»	3,320 69	8,756 89	5,436 20	»	3,320 69
»	»	»	»	»	»	»	»	13,574 90	11,598 90	»	1,976 00	13,574 90	11,598 90	»	1,976 00
»	»	»	»	»	»	»	»	26,404 36	68,291 94	41,886 58	»	26,404 36	68,291 94	41,886 58	»
»	»	»	»	[illegible] 88	»	»	»	6,550 88	9,506 40	2,955 52	»	6,550 88	9,506 40	2,955 52	»
»	»	»	»	[illegible] 00	200 00	»	210 00	9,760 36	6,994 50	2,444 14	»	9,361 27	11,717 64	2,423 37	»
»	»	»	»	3,200 00	4,200 00	»	»	10,263 95	17,164 20	6,917 25	»	19,101 14	27,734 47	8,650 37	»
»	»	»	»	»	»	»	»	335 00	1,145 40	810 40	»	335 00	1,145 40	810 40	»
»	»	»	»	1,162 90	2,657 40	1,504 50	»	16,346 80	21,804 03	5,255 23	»	17,754 80	24,492 03	6,707 23	»
»	»	»	»	8,012 90	7,307 40	1,504 50	2,210 00	94,292 74	135,938 42	62,220 02	4,613 94	109,461 30	164,679 03	65,431 07	10,815 74
Résul.		»		En moins.		705'50"		En plus		53,606'05"		En plus		54,616'33"	

décret, à partir de 1853, explique la diminution constatée en 1853, diminution purement fictive, car, si l'on ajoutait à l'impôt de 1853 les 2/10es encaissés les années précédentes au profit du budget local, on verrait que les impôts arabes se sont accrus en 1853, grâce à l'abondance des récoltes.

Digitized by Google

PRODUITS LOCAUX ET MUNICIPAUX.

10e DU PRODUIT NET DE L'IMPÔT DES PATENTES.

Le 10e du produit net de l'impôt des patentes perçu dans les localités non érigées en communes est ordonnancé directement par M. le Ministre des finances, au profit du budget local et municipal. L'époque des ordonnancements est très-variable, aussi cet article n'est pas susceptible d'être discuté. Ce produit diminue au fur et à mesure de la constitution de nouvelles communes; il sera bientôt nul dans la province d'Alger, où il n'y a plus que trois localités, Orléansville, Dellys et Aumale, qui ne soient point encore dotées des institutions communales.

PART ALLOUÉE AU BUDGET LOCAL SUR LES CONTRIBUTIONS ARABES.

Cette part, qui précédemment n'était que le 10e du brut de ces contributions, a été portée, à partir de 1853, à 3/10es, par décret du 25 août 1852, c'est ce qui explique l'augmentation énorme que présente cet article en 1853, sur 1852.

MARCHÉS.

TABLEAU COMPARATIF DES PRODUITS DE STATIONNEMENT SUR LES MARCHÉS DE LA PROVINCE D'ALGER EN 1852 ET 1853.

DÉSIGNATION PAR ESPÈCE D'ANIMAUX.	PRODUITS EN 1853.		PRODUITS EN 1852.		COMPARAISON.			
					DÉPENSES.		RECETTES.	
	Nombre.	Recette.	Nombre.	Recette.	Plus.	Moins.	Plus.	Moins.
		fr. c.		fr. c.			fr. c.	fr. c.
Chevaux, mules et mulets	1,175	235 00	225	47 00	960	20	192 00	4 00
Taureaux, bœufs, vaches, etc.	8,671	1,450 65	2,190	329 40	7,475	»	1,121 25	»
Porcs	»	»	2	0 50	»	2	»	0 50
Veaux de 6 mois, bœufs et chèvres	3,155	773 25	1,075	221 25	2,080	»	552 00	»
Chameaux, moutons, brebis et agneaux	16,676	1,667 60	4,513	451 30	12,163	»	1,216 30	»
Ânes, ânons et ânesses	1,146	50 30	176	8 80	1,010	»	50 30	»
TOTAUX	33,643	4,185 40	8,597	1,058 85	25,288	22	3,132 65	4 50
Augmentation					25,266		3,127 75	

TABLEAU DES MARCHÉS DE LA PROVINCE D'ALGER DONT LA PERCEPTION EST EFFECTUÉE PAR LE SERVICE DES CONTRIBUTIONS DIVERSES.

VILLES.	DÉSIGNATION DES MARCHÉS.	SITUATION DES MARCHÉS.	PRODUITS.	OBSERVATIONS.
			fr. c.	
Médéah	Marché au bois et au charbon	Nouvelle ville	9,394 85	
	Marché aux légumes et aux fruits	Rempart du sud	3,131 50	
	Marché aux céréales et aux huiles	Rue de la Bachbah	21,046 53	
	Marché aux bestiaux		3,546 95	
Miliana	Marché aux légumes	Place de l'église	3,424 55	
	Marché aux céréales	Boulevard du Zaccar	6,230 44	
	Marché aux huiles	*Idem*	292 20	
	Marché aux bestiaux	Place de l'église	353 95	
Tenez	Marché aux fruits	Place du marché	1,916 00	
	Marché aux bestiaux	Port d'Orléansville	282 00	
Orléansville	Droits de place	Place Bugeaud	693 55	
	Droits de place		267 50	
Dellys	Mesurage des céréales		3,067 88	
	Mesurage des huiles		25 68	
	Pesage		20 65	
		Totaux	53,687 13	

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF DU PRODUIT DES MARCHÉS DITS OUVERTS DE LA PROVINCE D'ALGER EN 1852 ET 1853.

VILLES.	PRODUITS EN 1852.		PRODUITS EN 1853.		COMPARAISON.			
					DOMAIN.		RECETTE.	
	Nombre de mètres carrés de terrain.	Recettes.	Nombre de mètres carrés de terrain.	Recettes.	Plus en 1853.	Moins en 1853.	Plus en 1853.	Moins en 1853.
		fr. c.		fr. c.			fr. c.	fr. c.
Médéah	115,602 50	11,580 25	125,263 50	12,526 35	9,371 00	"	637 16	"
Milianah	36,018 50	3,691 65	34,245 50	3,424 55	"	2,673 00	"	207 30
Tenez	2,374 00	237 40	16,160 00	1,916 00	10,786 60	"	1,678 60	"
Orléansville	"	"	6,935 50	693 55	6,035 50	"	693 55	"
Dellys	"	"	2,575 00	257 50	2,575 00	"	257 59	"
TOTAUX	155,185 00	15,516 50	188,179 50	18,817 05	35,667 50	2,673 00	3,566 75	207 30
Augmentation pour 1853	.....	.....	.....	.....	32,004 50		3,200f 45c	

TABLEAU COMPARATIF DES RECETTES EN NATURE ET EN ESPÈCES EFFECTUÉES DANS LES MARCHÉS FERMÉS DE LA PROVINCE D'ALGER PENDANT L'ANNÉE 1853.

DESIGNATION DES CÉRÉALES.		QUANTITÉS mesurées.	PRÉLÈVEMENTS				TOTAL des droits.
			EN NATURE, à raison de 4 litres par hectolitre.		EN ESPÈCES.		
			Quantités.	Valeurs.	Quotité des droits.	Montant des droits.	
					fr. c.	fr. c.	fr. c.
Céréales	Blé	70,035. 86	"	"	0 66	47,787 52	47,781 52
	Orge	47,127. 90	"	"	0 40	18,851 15	18,851 15
	Maïs	"	"	"	"	"	"
	Autres céréales	36. 66	"	"	0 40	14 80	14 80
Légumes secs	Fèves	6,683. 95	"	"	0 40	2,073 58	2,073 58
	Haricots	"	"	"	"	"	"
	Pois	271. 25	"	"	0 40	108 50	108 50
	Autres légumes	"	"	"	"	"	"
Mesurage des huiles		420. 70	"	"	3 00	1,262 10	1,262 10
Pesage des huiles		6. 35	"	"	3 25	29 65	20 05
TOTAUX		134,182. 90	"	"	.....	70,712 30	70,712 30

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF DU PRODUIT DES MARCHÉS DE LA PROVINCE D'ALGER EN 1852 ET 1853.

DÉSIGNATION DES CÉRÉALES.		PRODUITS DE 1852.		PRODUITS DE 1853.		COMPARAISON. QUANTITÉS.		COMPARAISON. RECETTES.	
		Quantités.	Recettes.	Quantités.	Recettes.	Plus.	Moins.	Plus.	Moins.
			fr. c.		fr. c.			fr. c.	fr. c.
Céréales	Blé	32,171. 40	19,415 54	70,035 86	47,781 52	47,464. 46	"	28,365 08	"
	Orge	21,705. 80	7,724 72	47,127. 00	18,851 15	25,422. 10	"	11,120 43	"
	Autres céréales	"	"	36. 98	14 80	36. 98	"	14 80	"
Légumes secs	Fèves	1,517.	534 85	6,683. 95	2,073 58	5,166 05	"	2,138 73	"
	Haricots	"	"	"	"	"	"	"	"
	Pois	"	"	271. 25	108 50	271. 25	"	108 50	"
	Autres légumes	"	"	"	"	"	"	"	"
Huiles	Mesurage	438 50	1,080 77	420. 70	1,262 10	"	17. 89	"	418 67
	Pesage	"	"	0. 35	20 05	0. 35	"	20 05	"
Totaux		55,832. 70	20,355 88	134,182. 99	70,712 30	78,308. 09	17. 89	41,775 09	418 07
Augmentation		.....	.....	.....	.....	78,350. 20		41,356 42	

TABLEAU COMPARATIF, PAR VILLE, DU PRODUIT DES MARCHÉS DE LA PROVINCE D'ALGER EN 1852 ET 1853.

VILLES	PRODUITS DE 1852.		PRODUITS DE 1853.		COMPARAISON. QUANTITÉS.		COMPARAISON. RECETTES.	
	Quantités.	Recettes.	Quantités.	Recettes.	Plus.	Moins.	Plus.	Moins.
		fr. c.		fr. c.			fr. c.	fr. c.
Médéah	44,546. 78	23,154 59	39,877. 66	21,040 53	35. 13	4,704. 25	934 16	3,042 10
Miliana	11,286. 01	6,201 20	12,667. 80	6,522 64	1,222. 70	440. 91	683 38	362 03
Tenez	"	"	77,080. 20	40,028 92	77,080. 20	"	40,028 92	"
Orléansville	"	"	"	"	"	"	"	"
Dellys	"	"	5,148. 33	3,114 21	5,148. 33	"	"	"
Totaux	55,832. 70	20,355 88	134,182. 99	71,712 30	83,405. 30	5,145. 10	44,760 01	3,404 10
Augmentation pour 1853	.....	.....	.....	.....	78,350. 20		41,356 42	

L'augmentation obtenue sur les droits perçus à différents titres sur les marchés de la province est due, comme l'année précédente, à deux causes principales, le rétablissement des droits de stationnement en vertu de l'arrêté du gouverneur général en date du 18 octobre 1852 et l'application sur les marchés de Dellys et de Tenez des dispositions de l'arrêté du 28 juillet 1842 sur les droits de place et de mesurage, application qui a reçu son effet pour Tenez au mois d'octobre 1852 et pour Dellys à partir du mois d'août 1853.

Les droits de mesurage ont augmenté sur les autres places par suite de l'abondance des récoltes de 1853.

Digitized by Google

ABATTOIRS.

TABLEAU DES RECETTES EFFECTUÉES DANS LES ABATTOIRS DE LA PROVINCE D'ALGER PENDANT L'ANNÉE 1853.

DÉSIGNATION DES ANIMAUX ABATTUS.		ABATTOIRS CLOS ET COUVERTS. Nombre de quintaux métriques.	Droit par quintal métrique.	Droits perçus.	OBSERVATIONS.
			fr.	fr. c.	
Abattoirs clos et couverts.	Taureaux, bœufs, vaches, moutons et brebis.	11,072. 20	0	70,033 56	
	Porcs	001. 20	0	5,289 60	
	Chèvres, agneaux et chevreaux	739. 04	5	3,799 70	
	TOTAUX	13,003. 40		79,122 86	

TABLEAU DES ANIMAUX ABATTUS ET DES RECETTES EFFECTUÉES DANS LA PROVINCE D'ALGER EN 1852 ET 1853.

RÉSIGNATION DES ANIMAUX ABATTUS.		PRODUITS DE 1853. Nombre d'animaux.	Recettes.	PRODUITS DE 1852. Nombre d'animaux.	Recettes.	COMPARAISON. Nombre d'animaux. Plus.	Moins.	Recettes. Plus.	Moins.
			fr. c.		fr. c.			fr. c.	fr. c.
Abattoirs clos et couverts.	Taureaux, bœufs, vaches, moutons et brebis.	26,301	70,033 36	24,313	69,596 88	3,279	1,201	3,214 70	4,778 10
	Porcs	984	3,269 60	734	3,990 08	250	»	1,2'0 52	»
	Chèvres, agneaux et chevreaux	4,710	3,799 70	3,920	2,024 03	1,153	366	1,043 00	109 95
	TOTAUX	32,091	70,122 86	28,976	76,311 01	4,682	1,307	7,539 00	4,948 05
	Augmentation pour 1853					3,115		2,611 85	

TABLEAU COMPARATIF DES RECETTES EFFECTUÉES DANS LES ABATTOIRS DE LA PROVINCE D'ALGER EN 1852 ET 1853.

VILLES.	PRODUITS DE 1853. Nombre d'animaux abattus.	Recettes.	PRODUITS DE 1852. Nombre d'animaux abattus.	Recettes.	COMPARAISON. Nombre d'animaux. Plus.	Moins.	Recettes. Plus.	Moins.
		fr. c.		fr. c.			fr. c.	fr. c.
Médéah	12,925	26,681 41	9,645	22,203 97	3,280	»	1,477 44	»
Milianah	7,554	21,017 00	0,053	22,746 76	»	499	»	1,720 87
Cherchell	3,309	8,300 60	4,100	0,640 82	»	681	»	1,251 14
Tenez	3,210	0,093 10	2,735	9,388 21	483	»	»	295 03
Orléansville	4,295	12 062 00	4,333	12,531 23	»	58	»	460 19
Dellys	590	1,878 64	»	»	390	»	1,070 04	»
TOTAUX	32,091	70,122 00	28,970	70,311 01	4,353	1,238	0,336 08	3,744 23
Augmentation pour 1853					3,113		2,611 85	

L'augmentation obtenue sur les droits d'abatage est due en grande partie à la mise en régie, à partir du 1er août 1853 de l'abattoir de Dellys, qui a lui seul produit 1,878 fr. 64 cent. L'abattoir de Médéah a aussi contribué par une large part à l'augmentation qui ressort à cet article. Ce résultat est dû à un passage extraordinaire de troupes dans cette localité vers la fin de 1853, lors de l'expédition du sud.

Digitized by Google

POIDS ET MESURES.

Il n'existait pas de bureaux de poids public dans les localités non érigées en communes de la province d'Alger; ce n'est qu'en 1852, et par décision ministérielle du 10 août, que des bureaux du poids public ont été créés à Médéah, Milianah, Tenez et Orléansville; ils ont commencé à fonctionner à partir du 1er janvier 1853. Ces quatre bureaux ont été affermés pour trois ans moyennant une redevance annuelle de 585 francs.

TABLEAU DES PRODUITS DE LA VÉRIFICATION DES POIDS ET MESURES DE LA PROVINCE D'ALGER DE 1842 À 1853.

ANNÉES.	NOMBRE D'ASSUJETTIS vérifiés.	MONTANT de LA TAXE.	ANNÉES.	NOMBRE D'ASSUJETTIS vérifiés.	MONTANT de LA TAXE.
		fr. c			fr. c
1842	1,057	1,886 41	1848	2,712	6,810 14
1843	1,589	1,879 95	1849	2,646	6,552 60
1844	2,280	5,044 26	1850	3,076	7,614 09
1845	1,350	2,945 70	1851	3,123	7,877 29
1846	2,421	5,292 16	1852	3,445	8,664 08
1847	1,628	3,956 76	1853	3,165	11,001 15

TABLEAU COMPARATIF DES OPÉRATIONS RELATIVES À LA VÉRIFICATION DES POIDS ET MESURES DE LA PROVINCE D'ALGER, PENDANT LES ANNÉES 1851 ET 1853.

DÉSIGNATION de la province	NOMBRE D'ASSUJETTIS VÉRIFIÉS				MONTANT DE LA TAXE				NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS PUBLICS affectés gratuitement				NOMBRE DE PROCÈS-VERBAUX			
	en 1853.	en 1851.	Plus en 1853.	Moins en 1853.	en 1853.	en 1851.	Plus en 1853.	Moins en 1853.	en 1853	en 1851.	Plus en 1853.	Moins en 1853.	en 1853.	en 1851.	Plus en 1853	Moins en 1853.
					fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.								
Alger	3.165	3,123	42	»	11,661 15	7,877 29	3,123 86	»	45	»	»	»	31	52	»	21

Digitized by Google

TABLEAU, PAR LOCALITÉS, DES OPÉRATIONS RELATIVES À LA VÉRIFICATION DES POIDS ET MESURES DE LA PROVINCE D'ALGER PENDANT L'ANNÉE 1853.

PROVINCE.	LOCALITÉS.	NOMBRE d'instruments vérifiés.	MONTANT de la taxe.	ÉTABLISSEMENTS PUBLICS VÉRIFIÉS. Civils.	Militaires.	NOMBRE d'instruments rejetés.	NOMBRE d'instruments saisis.	NOMBRE de procès-verbaux de contravention.	OBSERVATIONS.
			fr. c.						
Alger	Alger	1,656	6,426 36	7	14	1,968	164	7	Le service des poids et mesures a été constitué en Algérie par une ordonnance royale en date du 26 décembre 1842. Ce service a été réglementé par l'arrêté ministériel du 22 mai 1846, et par deux autres arrêtés ministériels pris le 26 décembre 1851. Le nombre des assujettis vérifiés en 1853 est de 3,165; il est en augmentation de 42 sur l'année correspondante 1852. Le produit de la taxe est, en 1853, de 11,001 fr. 15 cent.; il est en augmentation de 3,123 fr. 86 cent. sur l'année correspondante 1852, et de 5,680 fr. 84 cent. sur la moyenne (5,320 fr. 31 cent.) des cinq années précédentes.
	Arbâ (L')	16	69 92	»	»	37	2	»	
	Aumale	121	439 62	»	»	82	16	»	
	Beni-Mered	2	11 45	»	»	4	»	»	
	Birkhadem	16	73 36	»	»	29	1	»	
	Birmandreis	6	37 17	»	»	13	»	»	
	Blidah	461	1,306 19	2	3	558	62	7	
	Boghar	12	75 68	»	2	16	»	»	
	Boufarik	64	246 28	1	»	68	38	5	
	Chiffa (La)	3	12 73	»	»	3	»	»	
	Dalmatie	1	5 67	»	»	4	»	»	
	Damiette	3	13 61	»	»	3	»	»	
	Dellys	42	252 19	3	2	62	13	»	
	Douaouda	1	6 06	»	»	3	»	»	
	Douéra	55	190 33	1	»	94	16	1	
	Drariah	6	39 22	»	»	12	»	»	
	Fondouck	10	46 76	»	»	16	3	1	
	Fort-de-l'Eau	3	15 33	»	»	6	»	»	
	Fouka	3	23 57	»	»	16	»	»	
	Hussein-Dey	15	72 75	»	»	44	3	»	
	Joinville	3	3 80	»	»	2	»	»	
	Kaddous	»	»	»	»	»	»	»	
	Kaléah	46	262 75	»	2	78	4	»	
	Kouba	11	42 65	»	»	22	»	»	
	Lodi	6	11 66	»	»	3	»	»	
	Maison-Carrée	8	42 31	»	»	21	»	»	
	Médéah	186	712 85	1	3	288	46	9	
	Montpensier	3	4 63	»	»	4	»	»	
	Mouzaïa-les-Mines	8	46 34	»	»	16	»	»	
	Mouzaïa-Ville	9	24 61	»	»	13	1	»	
	Mustapha et l'Agha	118	462 35	1	3	296	22	1	
	Ouad-el-Halleg	»	»	»	»	»	»	»	
	Ouled-Fayet	3	21 41	»	»	6	1	»	
	Rassauta	3	17 45	»	»	10	»	»	
	Rovigo	7	31 98	»	»	16	1	»	
	Saoula	2	14 04	»	»	3	»	»	
	Zéradla	3	14 31	»	»	2	»	»	
	TOTAUX	3,165	11,661 15	16	29	3,853	331	31	

Le service des poids et mesures a été placé sous la direction immédiate de M. le préfet par l'arrêté ministériel du 26 décembre 1851. Le service des contributions diverses est seulement chargé de la perception des droits.

Les renseignements statistiques concernant ce service doivent être fournis par M. le vérificateur des poids et mesures, chef de ce service.

Digitized by Google

ANN

PROVINC

TABLEAU DES PRODUITS GÉNÉRAUX DES CONTRIBUTIONS DIVERSES, DE L

ANNÉES.	CONTRIBUTIONS DIRECTES.		CONTRIBUTIONS INDIRECTES.				CONTRIBUTIONS ARABES.				
	Patentes.	TOTAL.	LICENCES, boissons et tabacs.	PRODUIT de la vente des poudres à feu.	DROIT de garantie des matières d'or et d'argent.	TOTAL.	ROKOR.	AGROUR.	DEKKAT.	RUSSA.	[illegible]
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
	fr. c.	fr. c.	fr.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	[illegible]
1853	99,129 37	99,129 37	122,942	62,212 75	"	184,854 75	"	745,871 25	511,148 77	37,880 50	[illegible]
1852	94,687 79	94,687 76	118,942	58,147 25	"	177,089 25	"	1,943,781 85	865,779 99	32,354 82	[illegible]
Augmentation	4,432 61	4,432 61	3,700	4,965 50	"	7,765 50	"	"	"	5,525 68	"
Diminution	"	"	"	"	"	"	"	297,910 60	354,627 32	"	[illegible]

NOTA. Voir les états partiels ci-après pour l'explication des différences

TABLEAU COMPARATIF DES DROITS CONSTATÉS PAR LE SERVICE

DÉSIGNATION		CONSTATATIONS	
DES PROVINCES.	DES BUREAUX DE PERCEPTION.	DE 1852.	DE 1853.
		fr. c.	[illegible]
ORAN	Oran (ville)	244,573 33	[illegible]
	Oran (banlieue)	10,517 73	[illegible]
	Mostaganem	647,149 11	[illegible]
	Tlemcen	443,309 27	[illegible]
	Mascara	735,508 14	[illegible]
	Tiaret	443,600 93	[illegible]
	Arzew	3,138 02	[illegible]
	Sidi-bel-Abbès	99,990 73	[illegible]
	Nemours	89,533 77	[illegible]
	Entrepôt de poudres	58,890 95	[illegible]
	TOTAUX	2,776,301 98	[illegible]
		RÉSULTAT en moins	

TABLEAU DES CONTRIBUTIONS IMPOSÉES AUX ARA

PROVINCE.	ANNÉES.	NOMBRE DE TRIBUS CONSIDÉRÉES comme unités imposables.	CONTRIBUTIONS	
			ROKOR OU LOUER des terres cultivées par les tribus non propriétaires.	[illegible]
			fr. c.	[illegible]
ORAN	1853	242	"	[illegible]
	1852	242	"	[illegible]
	Augmentation	"	"	"
	Diminution	"	"	[illegible]

Digitized by Google

853.

'ORAN.

ROVINCE D'ORAN, PENDANT L'ANNÉE 1853. (Produits et revenus du trésor.)

PRODUITS DIVERS.								RECETTES DE DIFFÉRENTES ORIGINES.			AMENDES et CONFISCATIONS à répartir.	TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS. colonnes n°s 3, 7, 12 et 24.
DROITS de vérification des ds et mesures.	TIMBRE des expéditions et quittances.	RECOUVREMENT des frais de poursuite et d'instance.	PRODUIT de vente de chevaux de soumission et d'investiture.	PRODUIT des droits d'successions arabes.	CONFISCATIONS opérées au préjudice des tribus rebelles.	RECETTES accidentelles.	TOTAL.	Contributions extraordinaires de guerre.	Produit de prises sur l'ennemi.	TOTAL.		
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
5,170 84	2,504 50	»	»	»	»	848 02	0,140 70	15,257 49	44,877 20	60,134 69	312 20	1,648,903 20
4,075 07	2,297 40	»	»	»	»	1,296 57	8,347 54	»	3,116 53	3,110 53	351 10	2,225,498 04
1,095 17	67 10	»	»	»	»	»	793 22	15,257 40	41,760 66	57,024 16	401 10	»
»	»	»	»	»	»	447 95	»	»	»	»	»	576,535 65

NTRIBUTIONS DIVERSES DANS LA PROVINCE D'ORAN EN 1852 ET 1853.

COMPARAISON		OBSERVATIONS.
EN PLUS EN 1853.	EN MOINS EN 1853.	
fr. c.	fr. c.	
2,682 73	»	
5,774 01	»	
27,146 27	»	
»	12,467 85	
»	134,201 15	
»	215,940 67	
1,970 63	»	Voir les états partiels ci-après pour l'explication des différences.
38,588 02	»	
»	22,388 61	
3,632 70	»	
79,001 20	384,098 28	
305,307 02		

NS LA PROVINCE D'ORAN, EN 1853.

OSÉES.		IMPOT SPÉCIAL du Maghzen.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
ERRAT ou impôt sur les bestiaux.	BOSSE ou droit d'achat de grains dans le Tell.			
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
11,148 77	37,880 50	»	1,294 900 52	D'agit ici des produits du trésor; mais, en 1852, sa part était de 9/10es tandis qu'en 1853 elle a été réduite à 7/10es, au bénéfice du budget local et municipal. Si on fait la comparaison avec les rôles, on trouve sur l'ensemble : 1853 ..... 1,664,872'04 ; 1852 ..... 1,638,861 15 ; AUGMENTATION ..... 26,010 89 qui porte exclusivement sur le sekkat. Le résultat de 1853 ayant été moins abondante que celle de 1852, l'acheur a fléchi.
65,776 09	32,354 82	»	1,941,912 76	
»	5,525 08	»	»	
54,627 52	»	»	647,012 24	

Digitized by Google

TABLEAU DES PRODUITS REPORTÉS DE 1852 À 1853

DÉSIGNATION		DROITS R
DES PROVINCES.	DES BUREAUX DE PERCEPTION.	REPORTÉS de 1851 à 1852.
Oran	Oran (ville)	251,614f 15c
	Oran (banlieue)	131 96
	Mostaganem	461,303 17
	Tlemcen	466,883 67
	Mascara	656,789 09
	Tiaret	»
	Arzew	120 43
	Sidi-bel-Abbès	»
	Nemours	37,068 81
	Entrepôt des poudres	»
	TOTAUX	1,873,911 23

CONTRIBUTIO

TABLEAU DE LA POPULATION, DU NOMBRE DES PATENTABL

ANNÉES.	POPULATION CIVILE.	NOMBRE		
		Européens.		
		Français.	Autres.	TOTAL.
1853	60,005	1,909	551	2,460
1852	54,849	1,851	499	2,350
AUGMENTATION	5,156	58	52	110
DIMINUTION	»	»	»	»

TABLEAU COMPARATIF, PAR CLASSE D'ASSUJETTIS, DES PATENTES DÉLIVRÉES ET DE

CLASSES.	NOMBRE DE PATENTES DÉLIVRÉES				VALEUR LOCATIVE DES IMMEUBLES OCCUPÉS PAR LES PATENTABLES				DROITS FIXÉS.			
	EN 1853.	EN 1852.	PLUS EN 1853.	MOINS EN 1853.	EN 1853.	EN 1852.	PLUS EN 1853.	MOINS EN 1853.	EN 1853.	EN 1852.	PLUS EN 1853.	MOINS EN 1853.
1re	52	43	9	»								
2e	79	73	4	»								
3e	273	254	19	»								
4e	429	412	17	»								
5e	523	475	48	»								
6e	1,104	1,027	77	»	1,535,668f	1,561,150f	»	27,482f	59,811f 31c	55,274f 55c	4,536f 96c	»
7e	447	413	35	»								
8e	530	489	41	»								
Tableau B et C	272	244	28	»								
1/2 droit	305	231	74	»								
TOTAUX	4,015	3,063	552	»	1,533,668	1,561,150	»	27,482	59,811 31	55,274 55	4,536 96	»
RÉSULTAT pour 1853			552				27,482				4,536 96	

Digitized by Google

DES DROITS CONSTATÉS AU TITRE DE 1853, DANS LA PROVINCE D'ORAN.

ODUITS constatés en 1853.	TOTAL GÉNÉRAL.	OBSERVATIONS.
247,256f 06c	498,876f 21c	Les 1,873,911 fr. 28 cent. reportés à l'exercice courant s'appliquent, pour la presque totalité, à des arriérés sur impôts et amendes arabes de 1846 à 1847 et 1848, en cours de liquidation. Le travail qui se fait à ce sujet s'achève, et tout fait supposer que cet arriéré sera assuré lors de la prochaine liquidation.
16,292 64	16,424 60	
674,295 38	1,135,598 53	
430,951 42	897,615 09	
601,306 99	1,258,096 08	
227,666 26	227,666 26	
5,114 65	5,255 08	
158,378 75	138,378 75	
67,145 16	104,215 97	
62,523 65	62,525 65	
2,470,904 40	4,344,816 24	

S PATENTES.

DES PRODUITS CONSTATÉS, EN 1853, DANS LA PROVINCE D'ORAN.

ENTABLES — Indigènes. Musulmans.	Juifs.	Total.	TOTAL GÉNÉRAL.	PRODUITS CONSTATÉS.	OBSERVATIONS.
691	864	1,555	4,015	99,126f 37c	Voir le tableau suivant pour l'explication des différences.
644	669	1,313	3,663	94,687 76	
47	195	242	352	4,452 61	
"	"	"	"	"	

OITS CONSTATÉS COMPARÉS AUX RÉSULTATS DE L'ANNÉE 1852, DANS LA PROVINCE D'ORAN.

DROITS PROPORTIONNELS. en 1853.	en 1852.	plus en 1853.	moins en 1853.	CENTIMES ADDITIONNELS. en 1853.	en 1852.	plus en 1853.	moins en 1853.	OBSERVATIONS.
395f 26c	54,726f 38c	"	331f 12c	4,715f 05c	4,503f 88c	209f 17c	"	Le nombre de patentables s'accroît et s'accroîtra chaque année, à cause des centres de population qui atteignent les cinq ans d'existence déterminés et sont soumis à l'impôt. Il faut dire aussi que les recensements ont été faits avec beaucoup de soin et que les marchands ambulants ont été l'objet de la surveillance la plus active. Quant aux valeurs locatives, elles tendent à diminuer, à mesure qu'on édifie de nouvelles constructions.
,595 26	34,726 38	"	331 12	4,713 05	4,505 88	209 17	"	
.....	.....	331f 12c		.....	.....	209f 17c		

TABLEAU PAR VILLE, DU NOMBRE DES PATENTES DÉLIVRÉES, DES VALEURS LOCATIVES ET DES DROITS CONSTATÉS PENDANT 1853 DANS LA PROVINCE D'ORAN.

DÉSIGNATION des provinces.	DÉSIGNATION des villes.	NOMBRE de patentes délivrées.	VALEURS locatives des immeubles occupés par les patentables.	PRODUITS CONSTATÉS. Droits fixes.	PRODUITS CONSTATÉS. Droits proportionnels.	CENTIMES additionnels.	FRAIS d'avertissement.	TOTAUX.	OBSERVATIONS.
			fr.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
Oran.....	Oran (ville).....	1,474	791,265	32,544 66	17,945 55	2,525 03	73 76	53,089 10	Voir le tableau qui précède.
	Oran (banlieue)..	201	86,672	2,377 62	1,703 59	208 07	14 05	4,364 13	
	Mostaganem.....	695	253,276	7,853 13	6,006 89	663 55	34 75	14,588 32	
	Tlemcen.....	1,008	214,566	11,226 69	4,386 55	700 64	50 40	16,441 28	
	Mascara.....	375	144,810	4,614 16	3,233 73	352 66	18 75	7,626 33	
	Arzew.....	79	13,620	586 16	314 56	46 35	3 65	953 05	
	Nemours.....	103	29,165	1,212 44	711 36	96 15	5 15	2,625 10	
	Totaux.....	4,015	1,533,668	59,811 31	34,395 26	4,713 05	200 75	99,126 37	

LICENCES.

TABLEAU SOMMAIRE DE LA POPULATION, DU NOMBRE DES DÉBITANTS DE TABAC ET BOISSONS, ET DES PRODUITS CONSTATÉS EN 1853 DANS LA PROVINCE D'ORAN.

ANNÉES.	POPULATION civile.	NOMBRE DE DÉBITANTS DE BOISSONS ET TABACS. Européens. Français.	Européens. Autres.	Européens. Totaux.	Indigènes. Musulmans.	Indigènes. Juifs.	Indigènes. Totaux.	Total général.	PRODUITS constatés.	OBSERVATIONS.
									fr.	
1853.....	72,509	480	169	586	114	174	288	677	122,642	A l'expiration de l'année 1853, le nombre des débitants s'est restreint, principalement dans les villes, par suite de l'application rigoureuse du décret du 29 décembre 1852 et des instructions de M. le Gouverneur général, pour ranger dans la 1re classe les débitants qui vendent chez eux. Quoi qu'il en soit, grâce à ce dernier moyen et aux nombreuses mutations qui ont eu lieu en 1853, les droits ont augmenté sur 1852 de 3,700 francs.
1852.....	54,846	485	135	620	121	180	301	921	118,642	
Augmentation.....	17,726	»	»	»	»	»	»	»	3,700	
Diminution.....	»	6	20	31	7	6	13	44	»	

TABLEAU PAR VILLE, DU NOMBRE DES LICENCES DÉLIVRÉES ET DES DROITS CONSTATÉS DE L'ANNÉE 1853, COMPARÉS À CEUX DE 1852, DANS LA PROVINCE D'ORAN.

VILLES.	PRODUITS EN 1853. Nombre de licences.	PRODUITS EN 1853. Droits constatés.	PRODUITS EN 1852. Nombre de licences.	PRODUITS EN 1852. Droits constatés.	COMPARAISON. Nombre de licences. Plus en 1853.	COMPARAISON. Nombre de licences. Moins en 1853.	COMPARAISON. Droits constatés. Plus en 1853.	COMPARAISON. Droits constatés. Moins en 1853.	OBSERVATIONS.
		fr.		fr.			fr.	fr.	
Oran (ville).....	254	52,519	294	60,455	»	40	»	7,636	Voir le tableau précédent.
Oran (banlieue).....	126	16,651	20	1,973	109	»	8,678	»	A Oran, la diminution est la conséquence de l'arrêté de démembrement, publié le 22 juin 1853, qui, en faisant à 25,760 le chiffre de la population, a fait immédiatement appliquer le tarif de 20 à 30,000 au lieu de celui de 30,000 et au-dessus, qui était en vigueur précédemment.
Mostaganem.....	171	19,931	148	10,945	23	»	686	»	
Tlemcen.....	97	14,602	126	13,543	»	23	1,650	»	
Mascara.....	66	10,740	65	9,597	»	0	1,143	»	
Tiaret.....	22	1,510	17	1,086	0	»	432	»	Arzew perd chaque jour de son importance, surtout depuis que le centre de Saint-Cloud a été doté de la justice de paix et du bureau de l'enregistrement.
Nemours.....	17	1,076	25	2,167	»	8	»	237	
Sidi-bel-Abbès.....	65	6,655	67	4,572	»	2	2,083	»	
Arzew.....	42	3,856	145	6,664	»	103	»	2,808	
Totaux.....	877	122,642	921	118,942	137	101	14,681	16,661	
Résultat pour 1853.....					44		3,766		

CONTRIBUTIONS ARABES.

TABLEAU PAR CIRCONSCRIPTION DE COMMANDEMENT, DES CONTRIBUTIONS ARABES IMPOSÉES EN 1853 DANS LA PROVINCE D'ORAN.

DÉSIGNATION des provinces.	des subdivisions ou cercles.	des agaliks, amalats ou Kaïdats.	NOMBRE DE TRIBUS.	CONTRIBUTIONS IMPOSÉES. Achour.	Eusa.	Zekkat.	Produit des droits de succession arabes.	Confiscation au préjudice des tribus rebelles.	Produit des prises sur l'ennemi.	Contributions extraordinaires de guerre.	Produit de chevaux de soumission et d'investiture.	TOTAL par localité.	TOTAL général par province.
				fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr.	fr.	fr. c.	fr. c.	fr.	fr. c.	fr. c.
Oran	Oran	Oran	15	99,947 00	»	25,591 58	»	»	»	»	»	85,539 48	1,355,035 21
	Tlemcen	Tlemcen et Sabdou	30	88,234 06	37,888 50	66,978 51	»	»	11,181 20	»	»	204,295 27	
	Mostaganem	Mostaganem	38	332,646 30	»	96,209 54	»	»	»	»	»	428,855 84	
	Mascara	Mascara et Saïda	47	165,683 40	»	190,146 01	»	»	»	15,257 49	»	361,087 50	
	Nemours	Nemours et Maghrnia	14	28,972 83	»	13,245 93	»	»	»	»	»	36,218 78	
	Tiaret	Tiaret	28	44,118 89	»	103,868 48	»	»	»	»	»	147,985 37	
	Sidi-bel-Abbès	Sidi-bel Abbès	18	32,249 07	»	25,107 10	»	»	33,600 00	»	»	91,852 97	
		Totaux	242	745,871 25	37,888 50	511,148 77	»	»	44,877 20	15,257 49	»	1,355,035 21	1,355,035 21

TABLEAU DES PRODUITS À RECOUVRER EN 1853 SUR LES DIVERSES CONTRIBUTIONS ARABES (Y COMPRIS LES RESTES À RECOUVRER DE 1852).

DÉSIGNATION des provinces.	des bureaux de perception.	HOKOR, Eusa et Lezma.	ACHOUR et Zekkat.	AMENDES et confiscations.	PRISES sur l'ennemi et contributions de guerre.	PRODUIT de vente de chevaux de soumission et d'investiture.	MARCHÉS arabes.	DROITS de mesurage.	DROITS de succession.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr.	fr.	fr.	fr. c.	
Oran	Oran	»	221,849 02	20,873 29	»	»	»	»	»	242,823 21	Voir l'état n° 2.
	Mostaganem	»	365,096 85	12,347 41	79,118 82	1,825 00	»	»	»	458,989 05	
	Tlemcen	»	451,053 36	6,009 00	»	»	»	»	»	457,062 86	
	Mascara	42,151 20	577,534 23	14,237 25	257 49	16,970 00	»	»	»	651,150 15	
	Nemours	»	35,513 61	»	»	»	»	»	»	35,513 61	
	Tiaret	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	Sidi-bel-Abbès	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	Totaux	42,151 20	1,651,647 07	53,567 43	79,377 81	18,795 00	»	»	»	1,845,538 91	

POUDRES A FEU.

TABLEAU SOMMAIRE DU PRODUIT DE LA VENTE DES POUDRES À FEU DANS LA PROVINCE D'ORAN EN 1853.

ANNÉES.	QUANTITÉS de poudres vendues.	PRODUIT.	OBSERVATIONS.
	k.l. d.	fr. c.	
1853	13,547 50	62,212 75	Voir l'état sommaire pour l'explication des différences.
1852	14,952 50	58,147 25	
Augmentation	»	4,065 50	
Diminution	1,405 00	»	

TABLEAU, PAR NATURE, DES QUANTITÉS DE POUDRES DÉBITÉES EN 1853 DANS LA PROVINCE D'ORAN, ET DU PRODUIT DE LA VENTE COMPARÉE AUX RÉSULTATS DE LA VENTE DE 1852.

NATURE DES POUDRES.			DÉBIT DE L'ANNÉE 1853.			DÉBIT DE L'ANNÉE 1852.		COMPARAISON.				OBSERVATIONS
								QUANTITÉS.		PRODUITS		
			Quantités.	Prix.	Produit.	Quantités.	Produits.	Plus.	Moins.	Plus.	Moins.	
			kil. d.	fr. c.	fr. c.	kil. d.	fr. c.	kil. d.	kil.	fr. c.	fr. c.	
Poudres..	de commerce extérieur		»	1 45	»	»	»	»	»	»	»	Dans un temps, l'approvisionnement de l'entrepôt en poudre de chasse avait été restreint, et on avait délivré de la poudre de mine aux Arabes pour la célébration des fêtes musulmanes. Depuis, les circonstances ayant changé, on a prescrit de rentrer dans la règle; de là l'augmentation obtenue.
	de mine..	Aux débitants	4,243	2 25	9,546 75	2,919	6,336 96	1,427	»	3,210 75	»	
		Aux consommateurs et manquants	4,365	2 25	9,821 85	8,420	19,945 05	»	4,055	»	9,123 75	
	fine..	Aux débitants	4,363	9 50	39,975 96	9,263. 50	27,739 75	1,439 96	»	12,235 70	»	
		Aux consommateurs et manquants	48	9 50	496 96	145	1,377 96	»	97	»	921 96	
	superfine..	Aux débitants	96	11 00	990 96	200	2,200 00	»	110	»	1,210 00	
		Aux consommateurs et manquants	9	10 00	90 96	9	96 00	»	3	»	36 00	
	extrafine..	Aux débitants	96	14 50	1,247 00	97	1,406 96	»	11	»	156 50	
		Aux consommateurs et manquants	7. 50	10 50	116 25	9	46 96	4. 96	»	69 75	»	
Prix de vente des colis livrés aux débitants, etc.			»	»	266 00	»	697 20	»	»	»	431 20	
TOTAUX			13,547. 50	....	62,478 75	14,962. 50	58,884 46	2,871	4,276	15,516 25	11,181 66	
RÉSULTAT POUR 1853								1,405		2,454 30		

REVENUS LOCAUX.

TABLEAU DES PRODUITS ET REVENUS DU BUDGET LOCAL ET MUNICIPAL DANS LA PROVINCE D'ORAN PENDANT L'ANNÉE 1853.

ANNÉES	RECETTES ORDINAIRES.								OBSERVATIONS.
	3/10 du produit net des impôts arabes.	TAXES de visites du jury médical.	AUTRICHE sur le produit de l'impôt des patentes.	DROITS de place dans les halles et marchés, y compris les marchés arabes.	DROITS d'abatage dans les abattoirs publics.	TAXES, rétributions et amendes sur les corporations indigènes.	PRODUIT d'une taxe momentanément perçue sur un marché.	DROITS de mesurage des céréales et légumes secs.	
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
1853	554,957 10	416 00	»	33,561 95	57,754 54	8,693 70	208 75	65,415 25	Voir l'état sommaire des contributions arabes pour l'augmentation obtenue sur ces contributions, c'est-à-dire qu'en 1853 le budget local a eu trois dixièmes au lieu d'un dixième qu'il avait en 1852. Substitution du droit d'abatage au droit de marque à Tlemcen, établissement des marchés à Sidi-bel-Abbès, telles sont les causes principales des résultats présentés ci-contre. Il y a eu aussi création de taxes pour les corporations indigènes et les visites du jury médical.
1852	280,895 07	»	1,017 43	26,470 10	42,105 32	»	»	28,414 41	
AUGMENTATION	274,062 05	416 00	»	15,589 22	7,000 95	8,693 70	208 75	7,000 64	
DIMINUTION	»	»	1,017 43	»	»	»	»	»	

ANNÉES.	RECETTES ORDINAIRES. (Suite.)							
	DROITS de mesurage des huiles.	AMENDES payées par les Arabes.	PRODUIT des amendes et confiscations sur licences.	TAXE de ville et de police régularisées autorisées.	DROITS de voirie et divers.	AMENDES et confiscations pour contraventions aux arrêtés sur les droits locaux et municipaux	PRODUITS à répartir et droits fraudés.	TOTAL général.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1853	873 00	129,100 31	204 29	111 10	581 15	»	34 78	821,941 67
1852	991 76	166,598 55	86 82	9,962 35	761 50	»	»	550,803 04
AUGMENTATION	»	»	117 77	»	»	»	34 78	271,138 63
DIMINUTION	118 10	37,498 21	»	2,361 25	186 44	»	»	»

Digitized by Google

MARCHÉS.

TABLEAU DES DROITS PERÇUS SUR LES MARCHÉS DE LA PROVINCE D'ORAN PENDANT L'ANNÉE 1853.

VILLES.	NUMÉROS d'ordre des marchés.	DÉSIGNATION DES MARCHÉS.	SITUATION DES MARCHÉS.	INDICATION des JOURS DE MARCHÉ.	PRODUIT DES MARCHÉS en régie.	OBSERVATIONS.
Tlemcen	1	Fruits et légumes	Place du Méchour	Journalier	12,271f 90c	Il n'y a plus de marchés en ferme dans la province d'Oran.
	2	Laines	Fondouck	*Idem.*		
	3	Comestibles et fourrages	En dehors de la porte d'Oran.	*Idem.*		
	4	Grains et huiles	Rue Daya	*Idem.*		
Mascara	1	Fruits, légumes, poisson	Place Bellevue	*Idem.*	16,954 70	
	2	Laines, comestibles, bestiaux	Porte d'Oran	*Idem.*		
	3	Grains	Argoul	*Idem.*		
Sidi-bel-Abbès	1	Fruits et légumes	En ville	*Idem.*	4,334 48	
	2	Bois, charbon, fourrage	En dehors de la porte de la ville	*Idem.*		
				TOTAL	33,561 05	

TABLEAU DES RECETTES EN NATURE ET EN DENIERS EFFECTUÉES DANS LES MARCHÉS FERMÉS DE LA PROVINCE D'ORAN PENDANT L'ANNÉE 1853.

DÉSIGNATION DES MARCHÉS.		MARCHÉS EN RÉGIE. Quantités mesurées.	Prélèvement en nature, à raison de 4 litres par hectolitre. Quantités.	Valeurs.	en deniers. Quotité des droits.	Montant des droits.	DROITS perçus en régie.	PRODUITS constatés sur les marchés en ferme.	TOTAL général des droits.	OBSERVATIONS.
		hectol. l.	hectol.	fr.	fr.	fr.	fr. c.	fr.	fr. c.	
Marchés en régie.	Froment	36,114. 88	"	"	"	"	21,608 93	"	21,608 93	Il n'y a plus de marchés en ferme dans la province d'Oran.
	Orge et autres céréales	34,017. 75	"	"	"	"	13,607 10	"	13,607 10	
	Légumes secs	348. 05	"	"	"	"	139 22	"	139 22	
	Huiles	291. 20	"	"	"	"	873 00	"	873 60	
Marchés en ferme		"	"	"	"	"	"	"	"	
TOTAUX		70,771. 88	"	"	"	"	36,288 85	"	36,288 85	

TABLEAU DES RECETTES EFFECTUÉES SUR LES MARCHÉS OUVERTS DANS LA PROVINCE D'ORAN PENDANT L'ANNÉE 1853.

VILLES où se tiennent les marchés.		MARCHÉS EN RÉGIE. Unités sur lesquelles portent les droits.	Superficie occupée par les marchés.	Quotité des droits.	Droits perçus.	PRODUITS constatés sur les marchés en ferme.	TOTAL général des droits.	OBSERVATIONS.
			mètres.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
Droits de place.	Tlemcen	Mètre carré	78,410	"	7,841 00	"	7,841 00	Il n'y a plus de marchés en ferme dans la province d'Oran.
	Mascara	*Idem.*	113,405	0 10	11,340 50	"	11,340 50	
	Sidi-bel-Abbès	*Idem.*	25,890	"	2,589 00	"	2,589 00	
TOTAUX			217,705	0 10	21,770 50	"	21,770 50	

TABLEAU, PAR VILLE, DES RECETTES EFFECTUÉES DANS LES MARCHÉS FERMÉS, DA

VILLES	PRODUITS DE 1853.				PRODUITS DE 1852			
	MARCHÉS EN NÉGOC.		DROITS des marchés en ferme.	TOTAL des droits.	MARCHÉS EN NÉGOC.		DROITS des marchés en ferme.	TOTAL des droits.
	Quantités mesurées.	Droits perçus.			Quantités mesurées.	Droits perçus.		
		fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.
Tlemcen	23,281. 20	12,897 76	»	12,897 76	23,168. 37	12,603 00	»	12,603 00
Mascara	37,971. 23	18,674 00	»	18,674 06	33,971. 75	16,802 21	»	16,802 21
Sidi-bel-Abbès	0,519. 43	4,717 03	»	4,717 03	»	»	»	»
TOTAUX	70,771. 88	36,288 85	»	36,288 85	37,140. 12	29,406 11	»	29,406 11

RÉSULTAT.....

TABLEAU, PAR VILLE, DES RECETTES EFFECTUÉES SUR LES MARCHÉS OUVERTS, DA

VILLES	PRODUITS DE 1853.				PRODUITS DE 1852.			
	MARCHÉS EN NÉGOC.		DROITS des marchés en ferme	TOTAL des droits.	MARCHÉS EN NÉGOC.		DROITS des marchés en ferme.	TOTAL des droits.
	Nombre de mètres carrés.	Droits perçus.			Nombre de mètres carrés.	Droits perçus.		
		fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.
Tlemcen	78,410. 00	7,841 00	»	7,841 00	117,248. 03	11,724 85	»	11,724 85
Mascara	113,405. 00	11,340 50	»	11,340 30	97,363. 00	9,736 30	»	9,736 30
Sidi-bel-Abbès	25,800. 00	2,589 00	»	2,589 00	»	»	»	»
TOTAUX	217,703. 00	21,770 30	»	21,770 50	214,611. 03	21,461 13	»	21,461 13

RÉSULTAT.....

Digitized by Google

A PROVINCE D'ORAN, PENDANT L'ANNÉE 1853, COMPARÉES À CELLES DE 1852.

COMPARAISON.								OBSERVATIONS.
QUANTITÉS MISES EN VENTE.		MARCHÉS EN RÉGIE.		MARCHÉS EN FERME.		TOTAL DES DROITS.		
Plus en 1853.	Moins en 1853.	Plus en 1853.	Moins en 1853.	Plus en 1853.	Moins en 1853.	Plus en 1853.	Moins en 1853.	
						fr. c.		
112.83	»	203 86	»	»	»	112 83	»	La récolte de 1852 ayant été abondante, les marchés de 1853 ont été fortement approvisionnés. Les taxes n'étaient pas perçues en 1852 à Sidi-bel-Abbès.
.999.50	»	1,871 85	»	»	»	3,999 50	»	
.519.43	»	4,717 03	»	»	»	9,519 43	»	
631.76	»	6,882 74	»	»	»	6,882 74	»	
13,631.76		6,882 74		»		6,882 74		

. PROVINCE D'ORAN, PENDANT L'ANNÉE 1853, COMPARÉES À CELLES DE 1852.

COMPARAISON.								OBSERVATIONS
NOMBRE de mètres carrés occupés.		DROITS des marchés en régie.		DROITS des marchés en ferme.		TOTAL DES DROITS.		
Plus 1853.	Moins.	Plus.	Moins.	Plus.	Moins.	Plus.	Moins.	
		fr. c.	fr. c.			fr. c.	fr. c.	
»	38,838.05	»	3,883 85	»	»	»	3,883 85	Voir l'état précédent.
042.00	»	1,604 20	»	»	»	1,604 20	»	
890.00	»	2,589 00	»	»	»	2,589 00	»	
032.00	38,838.05	4,193 20	3,883 85	»	»	4,193 20	3,883 85	
3,093.05		309 35		»		309 35		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES MARCHÉS FERMÉS, DANS LA PROVINCE D'ORAN, PENDANT L'ANNÉE 1853, COMPARÉS À CEUX DE 1852.

DÉSIGNATION EN MATIÈRES.	QUANTITÉS EXPOSÉES EN VENTE		COMPARAISON.		OBSERVATIONS
	en 1853.	en 1852.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
Froment	30,114. 88	28,452. 05	7,661. 93	»	Voir les états, par ville, des recettes effectuées sur les marchés fermés et ouverts.
Orge	34,017. 75	28,103. 75	5,914. 00	»	
Légumes secs	348. 05	252. 85	95. 20	»	
Huiles	291. 20	330. 57	»	39. 37	
TOTAUX	70,771. 88	57,140. 12	13,671. 13	39. 37	
AUGMENTATION			13,631. 76		

TABLEAU COMPARATIF, PAR ESPÈCE, DES MATIÈRES MESURÉES ET DES RECETTES EFFECTUÉES, DANS LA PROVINCE D'ORAN, PENDANT LES ANNÉES 1852 ET 1853.

DÉSIGNATION DES MATIÈRES.	PRODUITS en 1853.		PRODUITS en 1852.		COMPARAISON.				OBSERVATIONS
					QUANTITÉS MESURÉES.		RECETTES.		
	Quantités mesurées.	Recettes.	Quantités mesurées.	Recettes.	En plus.	En moins.	En plus.	En moins.	
		fr. c.		fr. c.			fr. c.	fr. c.	
Froment	36,114. 88	21,068 93	28,452. 95	17,071 77	7,661. 93	»	4,597 16	»	Voir les états, par ville, des recettes effectuées sur les marchés fermés et ouverts.
Orge et autres céréales	34,017. 75	13,607 10	28,103. 75	11,241 50	5,914. 00	»	2,365 60	»	
Légumes secs	348. 05	139 22	252. 85	101 14	95. 20	»	38 08	»	
Marchés fermés mis en ferme.	»	»	»	»	»	»	»	»	
Huiles	291. 20	873 60	330. 57	991 70	»	39. 37	»	118 10	
TOTAUX	70,771. 88	36,288 85	57,140. 12	29,406 11	13,671. 13	39. 37	7,000 84	118 10	
RÉSULTAT					13,631. 76		6,882 74		

TABLEAU COMPARATIF, PAR ESPÈCE, DU NOMBRE DE TÊTES DE BÉTAIL AMENÉES AUX MARCHÉS ET DES RECETTES EFFECTUÉES, EN 1852 ET 1853, DANS LA PROVINCE D'ORAN, DROITS DE STATIONNEMENT.

DÉSIGNATION PAR ESPÈCES	PRODUITS en 1853.		PRODUITS en 1852.		COMPARAISON.				OBSERVATIONS
					NOMBRE.		RECETTES.		
	Nombre.	Recettes.	Nombre.	Recettes.	Plus en 1853.	Moins en 1853.	Plus en 1853	Moins en 1853.	
		fr. c.		fr. c.			fr. c.	fr. c.	
Chameaux	1,100	275 00	»	»	1,100	»	275 00	»	Voir les états, par ville, des recettes effectuées sur les marchés fermés et ouverts.
Chevaux, mules et mulets	4,432	886 40	1,809	361 80	2,623	»	524 60	»	
Taureaux, bœufs, vaches et génisses	17,262	2,589 30	7,527	1,129 05	9,735	»	1,460 25	»	
Porcs	44	6 60	30	4 50	14	»	2 10	»	
Veaux, boucs, béliers et chèvres	9,472	1,420 80	4,392	658 80	5,080	»	762 00	»	
Chevreaux, moutons, brebis et agneaux	60,814	6,081 40	22,062	2,206 20	38,152	»	3,815 20	»	
Ânes, ânons et ânesses	10,010	500 80	11,772	588 09	»	1,756	»	87 80	
TOTAUX	103,140	11,700 30	48,192	5,008 95	56,704	1,736	6,839 15	87 80	
RÉSULTAT					54,948		6,751 35		

Digitized by Google

ABATTOIRS.

TABLEAU DES RECETTES EFFECTUÉES DANS LES ABATTOIRS DE LA PROVINCE D'ORAN PENDANT L'ANNÉE 1853.

DÉSIGNATION DES ANIMAUX ABATTUS.	ABATTOIRS EN RÉGIE. Clos et couverts. Nombre de quintaux métriques.	Quotité du droit par quintal métrique.	Droits perçus.	Non clos et couverts. Nombre de têtes de bétail.	Quotité du droit par tête.	Droits perçus.	Total des droits perçus en régie.	DROITS des abattoirs mis en ferme.	TOTAL général des droits.
		francs.	fr. c.		francs.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Abattoirs non clos et couverts. Taureaux, bœufs et vaches	760,413 30	6	45,624 80	4,359	1 00	4,359 00	49,983 80	»	49,983 80
Porcs	19,669 00	8	1,573 52	557	0 50	278 50	1,852 02	»	1,852 02
Moutons, brebis, etc.	28,669 40	5	1,433 47	19,341	0 25	4,835 25	6,318 72	»	6,318 72
Abattoirs en ferme	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX	800,751 70	»	48,231 79	24,457	»	9,522 75	57,754 54	»	57,754 54

Voir le tableau suivant.

TABLEAU, PAR VILLE, DES RECETTES EFFECTUÉES DANS LES ABATTOIRS DE LA PROVINCE D'ORAN PENDANT L'ANNÉE 1853, COMPARÉE À CELLES DE L'ANNÉE 1852.

VILLES.	Produits de 1853. Abattoirs en régie. Nombre d'animaux abattus.	Droits perçus.	Droits des abattoirs en ferme.	Total des droits.	Produits de 1852. Abattoirs en régie. Nombre d'animaux abattus.	Droits perçus.	Droits des abattoirs en ferme.	Total des droits.	Comparaison. Nombre d'animaux abattus. Plus en 1853.	Moins en 1853.	Droits des abattoirs en régie. Plus en 1853.	Moins en 1853.	Droits des abattoirs en ferme. Plus en 1853.	Moins en 1853.	Total des droits. Plus en 1853.	Moins en 1853.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.		fr. c.	fr. c.	fr. c.			fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Mascara	22,549	9,605 00	»	9,605 00	21,373	9,743 75	»	9,743 75	1,176	»	»	138 75	»	»	»	138 75
Tlemcen	23,018	48,231 79	»	48,231 79	29,143	33,421 87	»	33,421 87	»	5,125	14,810 22	»	»	»	14,810 22	»
Sidi-bel-Abbès	1,908	917 75	»	917 75	»	»	»	»	1,908	»	917 75	»	»	»	917 75	»
TOTAUX	47,475	57,754 54	»	57,754 54	50,516	43,165 32	»	43,165 32	3,084	5,125	15,727 97	138 75	»	»	15,727 97	138 75
RÉSULTAT									3,041		15,589 22		»		15,589 22	

Diminution trop peu sensible à Mascara pour être expliquée. A Tlemcen, l'augmentation vient de la substitution du droit d'abatage au droit de marque, qui a commencé le 1er juin 1852.

A Sidi-bel-Abbès, les droits de marque n'étaient pas perçus en 1852.

TABLEAU COMPARATIF PAR ESPÈCE DU NOMBRE D'ANIMAUX ABATTUS DANS LA PROVINCE D'ORAN, ET DES RECETTES EFFECTUÉES EN 1853 ET 1852.

DÉSIGNATION DES ANIMAUX ABATTUS.	Produits de 1853. Nombre d'animaux.	Recettes.	Produits de 1852. Nombre d'animaux.	Recettes.	Comparaison. Nombre d'animaux. En plus.	En moins.	Recettes. En plus.	En moins.
		fr. c.		fr. c.			fr. c.	fr. c.
Abattoirs clos et non clos et couverts. Taureaux, bœufs, vaches	8,459	46,083 80	8,721	32,714 00	»	262	17,269 80	»
Porcs	856	1,852 02	787	1,057 80	71	»	794 22	»
Chèvres, moutons, etc.	38,160	5,318 72	40,008	8,393 52	»	1,850	»	3,074 80
Abattoirs mis en ferme	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX	47,475	57,754 54	49,516	42,165 32	71	2,112	18,064 02	2,474 80
RÉSULTAT					2,041		15,589 22	

La diminution dans le nombre d'animaux abattus est peu sensible. On l'attribue à ce que l'effectif des garnisons de Mascara et de Tlemcen a été réduit pendant l'expédition du sud.

Si la comparaison fait ressortir cependant un avantage sur les droits, cela vient de ce que ce n'est que vers le 1er juillet 1852 que les droits d'abatage ont été substitués aux droits de marque à Tlemcen.

Digitized by Google

POIDS ET MESURES.

TABLEAU DES PRODUITS DE LA VÉRIFICATION DES POIDS ET MESURES DANS LA PROVINCE D'ORAN.

ANNÉES.	MONTANT DE LA TAXE.	OBSERVATIONS.
	fr. c.	
1853	3,170 84	
1852	4,075 67	
Augmentation	1,095 17	

TABLEAU, PAR PROVINCE ET PAR LOCALITÉ, DES OPÉRATIONS RELATIVES À LA VÉRIFICATION DES POIDS ET MESURES DANS LA PROVINCE D'ORAN PENDANT L'ANNÉE 1853.

DÉSIGNATION de la province.	DÉSIGNATION des localités.	NOMBRE des assujettis vérifiés.	MONTANT de la taxe.	ÉTABLISSEMENTS publics vérifiés. Civils.	ÉTABLISSEMENTS publics vérifiés. Militaires.	NOMBRE d'instruments saisis et détournés.	NOMBRE de procès-verbaux de contravention	OBSERVATIONS.
			fr. c.					
Oran	Oran et faubourgs	666	1,812 15	3	6	34	1	
	Kargoustah	95	205 37	»	»	6	»	
	Village Nègre	29	77 07	»	»	»	»	
	Mers-el-Kébir	37	117 18	1	»	1	»	
	Misserghin	63	87 93	»	»	6	»	
	La Senia	9	16 09	»	»	»	»	
	Valmy	7	21 68	»	»	»	»	
	Sidi-Chemy	5	18 18	»	»	»	»	
	Mostaganem et faubourgs	316	895 22	2	6	6	»	
	Mazagran	6	11 07	»	»	»	»	
	Abdelkir	5	10 41	»	»	»	»	
	Rivoli	5	11 72	»	»	»	»	
	Aïn-Nouïm	6	9 11	»	»	»	»	
	Libouée	4	6 88	»	»	»	»	
	Tounin	6	7 98	»	»	»	»	
	Aïn-Tedlès	5	11 95	»	»	»	»	
	Souk-el-Mitou	3	6 43	»	»	»	»	
	Karouba	1	1 72	»	»	»	»	
	Sidia	2	4 85	»	»	»	»	
	Arzew	33	105 14	1	»	6	»	
	Kleber	5	18 95	»	»	»	»	
	Maley-Magroug	»	»	»	»	»	»	Pas d'assujettis.
	Damesmes	3	2 00	»	»	»	»	
	Saint-Leu	7	13 55	»	»	1	»	
	Saint-Cloud	16	55 41	»	»	1	»	
	Tlemcen et faubourgs	313	696 35	2	4	20	»	
	Hennaya	5	14 21	»	»	»	»	
	Negrier	6	15 08	»	»	»	»	
	Sel-Sef	»	»	»	»	»	»	Pas d'assujettis.
	Mensourah	»	»	»	»	»	»	
	Aïn-Temouchent	10	30 16	»	»	»	»	
	Sebdou	4	7 35	»	3	»	»	
	Lalla-Maghnia	9	20 79	»	3	»	»	
	Nemours	38	97 44	1	3	»	»	
	Mascara	161	435 51	1	6	6	»	
	La Sig	34	100 86	»	»	»	»	
	Sidi-bel-Abbès	124	318 70	1	5	10	»	
	Totaux	2,013	5,170 84	12	36	100	1	

TABLEAU DES OPÉRATIONS RELATIVES À LA VÉRIFICATION DES POIDS ET MESURES, DANS LA PROVINCE D'ORAN, PENDANT LES ANNÉES 1852 ET 1853.

PROVINCE.	NOMBRE d'assujettis vérifiés, en 1852.	NOMBRE d'assujettis vérifiés, en 1853.	NOMBRE d'assujettis vérifiés, plus en 1853.	NOMBRE d'assujettis vérifiés, moins en 1853.	MONTANT de la taxe, en 1852.	MONTANT de la taxe, en 1853.	MONTANT de la taxe, plus en 1853.	MONTANT de la taxe, moins en 1853.	NOMBRE d'établissements publics vérifiés à titre gratuit, en 1852	NOMBRE d'établissements publics vérifiés à titre gratuit, en 1853.	NOMBRE d'établissements publics vérifiés à titre gratuit, plus en 1853.	NOMBRE d'établissements publics vérifiés à titre gratuit, moins en 1853.	NOMBRE d'instruments saisis ou détournés du consentement des parties, en 1852.	NOMBRE d'instruments saisis ou détournés du consentement des parties, en 1853.	NOMBRE d'instruments saisis ou détournés du consentement des parties, plus en 1853.	NOMBRE d'instruments saisis ou détournés du consentement des parties, moins en 1853.
					fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.								
Oran	1,566	2,013	447	»	4,075 67	5,170 84	1,095 17	»	61	99	19	»	131	100	»	31
			447				1,095 17				19				31	

Digitized by Google

ANNÉE 1853.

PROVINCE DE CONSTANTINE.

Le tableau qui suit présente l'ensemble des produits constatés en 1852 et 1853. La comparaison de ces deux exercices fait ressortir, au préjudice de 1853, sur les revenus du trésor, une diminution qui n'est que fictive, attendu qu'elle porte exclusivement sur les impôts arabes, et qu'elle est la conséquence de l'application du décret du 25 août 1852, qui autorise le prélèvement sur cette contribution, en faveur du budget local et municipal, des 3/10ᵉ du montant net des recouvrements. Cette circonstance explique également l'augmentation considérable qu'offrent, en 1853, les produits locaux et municipaux.

TABLEAU DES PRODUITS GÉNÉRAUX DU SERVICE DES CONTRIBUTIONS DIVERSES CONSTATÉS DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE PENDANT LES ANNÉES 1852 ET 1853.

	DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS	DROITS CONSTATÉS PENDANT LES ANNÉES 1852.	DROITS CONSTATÉS PENDANT LES ANNÉES 1853.	COMPARAISON DES ANNÉES 1852 ET 1853. Plus en 1853	COMPARAISON DES ANNÉES 1852 ET 1853. Moins en 1853.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
	Ire PARTIE.				
	PRODUITS DU TRÉSOR.				
Contributions directes.	Contribution des patentes	128,589 00	148,501 42	19,912 42	"
Contributions indirectes.	Droits de licence sur les boissons	125,089 00	126,245 00	1,150 00	"
	Droits de licence sur les tabacs	10,571 00	11,059 00	488 00	"
	Produit de la vente des poudres à feu	35,638 00	37,504 00	1,868 00	"
Contributions arabes.	Hokor	835,515 00	842,799 77	7,284 77	"
	Achour	997,472 22	963,043 25	"	34,428 97
	Lezma	1,423,598 75	1,596,423 85	172,825 10	"
	Droits de vérification des poids et mesures	5,806 44	9,357 09	3,550 65	"
	Timbre des expéditions et quittances	4,901 10	5,382 50	481 40	"
	Recouvrements de frais de poursuites	820 40	628 00	"	191 50
	Prix des estampilles perdues	22 50	30 00	13 50	"
	Remboursement du prix des colis vides. (Service des poudres.)	60 20	130 20	70 00	"
Produits divers.	Produit des ventes de chevaux de soumission et d'investiture	1,400 00	"	"	1,400 00
	Produit des droits de succession payés par les Arabes	"	"	"	"
	Confiscations opérées au préjudice de tribus rebelles ou insoumises	"	"	"	"
	Produit des prises sur l'ennemi	94,123 81	33,898 65	"	60,425 18
	Contributions extraordinaires de guerre	255,642 72	6,872 50	"	248,770 22
	Frais de perception de la contribution spéciale des chambres de commerce de Bône et de Philippeville	"	155 72	155 72	"
	Recettes accidentelles. Droits frandés	"	"	"	"
	Recettes accidentelles. Vérification de régie	297 32	132 33	"	164 99
	Recettes accidentelles. Recouvrements sur surséances	"	3 00	3 80	"
Amendes et confiscations.	Produits à répartir	749 75	19,125 86	18,370 11	"
	TOTAUX des produits du Trésor	3,920,295 21	3,801,099 64	220,185 27	345,380 84

Digitized by Google

TABLEAU DES PRODUITS GÉNÉRAUX DU SERVICE DES CONTRIBUTIONS DIVERSES CONSTATÉS PENDANT LES ANNÉES 1852 ET 1853. (Suite.)

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS		DROITS CONSTATÉS PENDANT LES ANNÉES		COMPARAISON DES ANNÉES 1852 ET 1853.	
		1852.	1853.	Plus en 1853.	Moins en 1853.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
IIe PARTIE.					
PRODUITS LOCAUX ET MUNICIPAUX.					
Recettes ordinaires.	Centimes ordinaires attribués sur l'impôt foncier	»	»	»	»
	Dixième du produit net de l'impôt des patentes	»	»	»	»
	Parts revenant au budget local et municipal sur les amendes et confiscations	154 28	390 10	241 84	»
	Dixième du produit net des contributions arabes	299,307 30	818,335 40	519,028 04	»
	Droits de place dans les halles, foires et marchés	48,023 13	48,063 30	40 15	»
	Produit des marchés arabes	1,900 00	1,580 00	»	400 00
	Droits d'abatage et de marque	198,206 58	101,871 12	1,464 54	»
	Droits de stationnement sur la voie publique	2,532 45	18,087 15	15,334 70	»
	Droits de pesage dans les bureaux de poids public	340 00	000 00	380 00	»
	Droits de mesurage des céréales et légumes secs	97,470 70	99,240 68	1,700 02	»
	Droits de mesurage des huiles	73,280 00	25,701 80	»	47,587 11
	Amendes payées par les Arabes	143,105 50	198,967 50	55,862 00	»
	Taxes de ville et de police et droits sur les chevriers	2,809 90	2,249 95	»	559 95
	Droits de voirie	4,381 70	5,248 20	866 50	»
	Taxes, rétributions et amendes sur les corporations indigènes	18,289 00	18,848 00	2,550 00	»
	Totaux	880,818 88	1,429,209 29	597,737 60	48,547 06
	Report des produits du Trésor	3,020,295 21	3,801,099 64	226,185 27	345,380 84
		4,800,313 87	3,230,308 93	823,922 90	393,927 90
	Augmentation en faveur de 1853			429,005f 06c	

PATENTES.

La contribution des patentes est le seul impôt direct que paye l'Algérie.

Cette branche de produits est régie par une ordonnance, en date du 31 janvier 1847, et un décret du 5 septembre 1851. A l'exception des droits proportionnels, abaissés de moitié pour l'Algérie, et de quelques dispositions transitoires motivées par l'organisation spéciale de la colonie, la législation algérienne n'est que la reproduction des lois qui régissent la matière dans la métropole.

Aux termes de l'article 7 de l'ordonnance précitée, la contribution des patentes n'est due que dans les localités ayant au moins cinq années d'existence.

Le tableau qui suit donne le développement par bureau de la population imposable, du nombre des patentables et des produits constatés en 1852 et 1853; il fait ressortir, en faveur de cette dernière année, une augmentation de 19,912 fr. 42 cent, qui porte sur les droits fixes et proportionnels, et qui provient du développement des transactions commerciales et de la colonisation dans la province de Constantine.

Cette situation est d'autant plus remarquable, que déjà l'année 1852 présentait, sur 1851, une augmentation de 746 patentables et de 24,957 fr. 76 cent. — Que l'année 1851 augmentait, sur 1850, de 845 patentables et de 8,206 fr. 12 cent., et que cette dernière année présentait également, sur 1849, une augmentation de 258 patentables et de 8,722 fr. 24 cent.

TABLEAU PAR BUREAUX, DE LA POPULATION, DU NOMBRE DES PATENTABLES ET DES PRODUITS CONSTATÉS DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE EN 1852 ET 1853.

BUREAUX.	POPULATION imposable par bureaux.	NOMBRE de PATENTABLES.	MONTANT DES VALEURS locatives servant de base aux droits proportionnels.	PRINCIPAL. DROITS FIXES.	PRINCIPAL. DROITS proportionnels.	PRINCIPAL. TOTAL.	CENTIMES ADDITIONNELS.	FRAIS D'AVERTISSEMENT.	TOTAL GÉNÉRAL des droits constatés.
			fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
ANNÉE 1852.									
Constantine	35,855	2,173	658,152 00	38,330 66	21,103 48	59,434 09	2,070 19	108 05	62,519 92
Batna	1,329	2	900 00	8 00	19 86	27 80	1 40	0 10	29 36
Sétif	1,001	219	70,915 00	2,201 53	2,127 18	4,366 71	219 89	10 95	4,019 55
Bône	10,022	941	350,725 00	14,108 04	9,814 19	23,922 23	1,197 04	47 65	25,166 92
Guelma	2,129	310	40,917 00	1,736 08	2,820 00	4,559 08	288 75	15 86	4,800 61
La Calle	900	103	18,225 00	1,066 66	793 64	1,860 52	92 97	5 15	1,958 02
Philippeville	5,770	721	319,788 00	11,320 17	9,220 56	20,540 73	1,028 67	36 05	21,012 35
Djidjelli	1,296	51	8,317 09	808 09	484 00	1,292 00	64 09	2 55	1,359 24
Bougie	1,781	101	39,124 00	2,770 17	2,005 22	4,781 39	239 44	8 65	5,028 88
El-Arrouch	660	53	9,413 00	632 13	788 03	1,420 70	71 14	2 05	1,494 55
TOTAUX	91,955	4,746	1,528,570 06	73,047 58	49,170 70	122,224 34	6,126 66	237 00	129,589 00
ANNÉE 1853.									
Constantine	39,040	2,370	803,926 00	51,949 19	22,672 00	73,718 18	3,991 57	119 80	77,528 55
Batna	1,454	2	794 40	8 00	19 86	27 86	1 40	0 10	29 36
Sétif	2,986	294	122,950 40	2,600 43	2,622 14	5,188 02	260 31	14 20	5,466 13
Bône	10,019	882	571,957 00	13,966 77	9,090 13	23,056 90	1,159 18	44 10	24,360 18
Guelma	2,321	405	124,413 00	2,036 05	3,651 19	5,687 84	285 66	20 25	5,993 69
La Calle	1,033	93	27,764 00	673 52	689 64	1,360 16	68 11	4 15	1,432 42
Philippeville	7,469	971	433,005 00	12,289 43	11,544 51	23,833 94	1,193 40	43 55	25,670 89
Djidjelli	1,411	72	19,079 00	766 43	454 08	1,240 51	62 17	3 00	1,306 28
Bougie	1,877	185	161,794 00	2,581 20	2,363 05	4,944 85	247 57	9 25	5,201 07
El-Arrouch	662	95	38,400 00	880 25	1,124 84	2,005 09	100 41	4 75	2,110 25
TOTAUX	65,871	6,275	2,042,914 49	87,519 91	53,920 04	141,147 95	7,099 72	263 75	148,501 42
DIFFÉRENCE en 1853. En plus	3,919	535	514,579 40	14,471 33	4,452 28	18,923 61	999 06	29 75	19,912 42
DIFFÉRENCE en 1853. En moins	"	"	"	"	"	"	"	"	"

Digitized by Google

LICENCES.

Le droit de licence représente à lui seul, en Algérie, ce qui, en France, constitue l'impôt indirect.

Cet impôt est régi par une ordonnance en date du 31 janvier 1847.

Le droit de licence est appliqué à tous les industriels qui font le commerce des boissons, soit en gros, soit en détail, ainsi qu'aux fabricants et aux débitants de tabacs.

L'ensemble des produits donne, en 1853 sur 1852, une augmentation de 54 assujettis et de 1,644 francs.

L'année 1852 présentait, sur 1851, une augmentation de 45 assujettis et de 7,187 francs.

Enfin l'année 1851 présentait elle-même, sur 1850, une augmentation de 80 assujettis et de 14,503 fr.

Les causes qui ont contribué à cette situation prospère sont les mêmes que celles qui ont influé sur la contribution des patentes.

Le tableau ci-après donne le développement par bureau de perception du nombre des licences délivrées, en 1852 et en 1853, pour le commerce des boissons et pour celui des tabacs.

TABLEAU, PAR BUREAU, DE LA POPULATION, DU NOMBRE DES DÉBITANTS DE BOISSONS ET DE TABACS, ET DES PRODUITS CONSTATÉS DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE EN 1852 ET 1853.

DÉSIGNATION DES BUREAUX.	POPULATION CIVILE.	NOMBRE de LICENCES.	NOMBRE DE DÉBITANTS de boissons.	NOMBRE DE DÉBITANTS de tabacs.	PRODUITS CONSTATÉS.
					fr.
ANNÉE 1852.					
Constantine	35,855	305	207	98	51,080
Batna	1,329	129	83	46	7,525
Sétif	1,601	70	62	8	4,649
Bône	10,622	181	123	58	26,620
Guelma	2,129	94	87	7	7,130
La Calle	906	37	35	2	3,145
Philippeville	5,776	277	261	16	25,744
Djidjelli	1,296	21	17	4	1,616
Bougie	1,781	44	37	7	5,040
El-Arrouch	660	44	45	1	5,511
TOTAUX	61,955	1,202	955	247	135,660
ANNÉE 1853.					
Constantine	36,040	336	249	87	53,042
Batna	1,454	176	119	57	7,556
Sétif	2,986	86	73	13	5,818
Bône	10,618	184	122	62	24,000
Guelma	4,635	79	69	10	7,675
La Cale	1,033	35	31	4	3,420
Philippeville	7,469	205	175	30	23,761
Djidjelli	1,411	25	21	4	1,730
Bougie	1,877	71	60	11	5,063
El-Arrouch	1,271	59	55	4	5,239
TOTAUX	68,794	1,256	974	282	157,304
DIFFÉRENCE en plus en 1853	6,859	54	19	35	1,644
DIFFÉRENCE en moins en 1853	»	»	»	»	»

Digitized by Google

POUDRES A FEU.

Une ordonnance, en date du 4 septembre 1844, règle les dispositions relatives a la fabrication, l'importation, la vente et la circulation des poudres à feu en Algérie.

Un décret, en date du 21 février 1851, fixe les prix auxquels les poudres doivent être livrées aux débitants de la régie et aux consommateurs.

L'entrepôt central de la province est à Philippeville, où une poudrière a été construite par les soins de l'administration civile. — Il y a, en outre, dix bureaux de débit, placés dans les villes de Djidjelli, Philippeville, La Calle, Bône, Constantine, Sétif, Guelma, Jemmapes, El-Arrouch et Batna.

Cette branche de revenu, qui est destinée à prendre une très-grande importance, lorsque le développement de la colonisation et de l'industrie permettra d'exploiter les nombreuses mines et carrières de la province, a produit, en 1848, 16,623 fr. 75 cent.; en 1849, 27,888 fr. 50 cent.; en 1850, 40,517 fr. 50 cent.; en 1851, 33,993 fr. 38 cent.; en 1852, 35,636 francs 00 cent, en 1853, 37,504 francs, ainsi que cela résulte du tableau ci-après.

TABLEAU DES QUANTITÉS DE POUDRE DÉBITÉES, DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE, EN 1852 ET 1853, À L'ENTREPÔT DE PHILIPPEVILLE.

DÉSIGNATION PAR ESPÈCES.		QUANTITÉS VENDUES.	PRODUITS.	OBSERVATIONS.
		kilog.	fr. c.	
ANNÉE 1852.				
Poudre de mine	Aux débitants	5,000	13 275 00	
	Aux consommateurs	"	"	
Poudre de chasse	Fine	1,575	13,387 50	
	Surfine	535	5,885 00	
	Extrafine	213	3,088 50	
	TOTAUX	8,223	35,636 00	
ANNÉE 1853.				
Poudre de mine	Aux débitants	7,350	10,537 50	
	Aux consommateurs	"	"	
Poudre de chasse	Fine	2,150	18,275 00	
	Surfine	130	1,430 00	
	Extrafine	87	1,201 50	
	TOTAUX	9,717	37,504 00	
DIFFÉRENCE	en plus en 1853	1,494	1,868 00	
	en moins en 1853	"	"	

Les impôts arabes sont dans les attributions de l'autorité militaire, qui dresse les rôles et les soumet à l'exécutoire du gouverneur général.

Le montant de ces rôles est encaissé par les agents du service des contributions, dont l'action est nulle en tout ce qui touche à l'assiette de l'impôt.

TABLEAU, PAR BUREAUX, DES DROITS CONSTATÉS, EN CE QUI CONCERN

BUREAUX.	MOKOR.				ACHOUR.			
	1852.	1853.	Plus en 1853.	Moins en 1853.	1852.	1853.	Plus en 1853.	Moins en 1853.
	fr.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Constantine	237,135	235,725 00	"	1,410 00	413,025 00	383,262 50	"	29,762 50
Batna	149,870	159,330 00	9,660 00	"	150,522 63	135,153 12	"	15,369 51
Biskara	"	"	"	"	57,900 33	60,813 97	2,913 42	"
Sétif	152,895	150,522 50	"	2,372 50	134,711 54	137,087 30	2,375 90	"
Bône	58,200	46,159 77	"	12,040 23	66,725 00	62,700 00	"	4,025 00
Guelma	160,213	146,460 00	"	13,753 00	153,512 50	128,700 00	"	3,812 50
La Calle	23,700	36,840 00	7,140 00	"	12,100 00	15,900 00	3,000 00	"
Philippeville	53,700	73,762 50	20,062 30	"	28,973 00	39,428 16	10,451 16	"
Djidjelli	"	"	"	"	"	"	"	"
Bougie	"	"	"	"	"	"	"	"
El-Arrouch	"	"	"	"	"	"	"	"
TOTAUX	835,515	842,799 77	36,862 50	29,577 73	997,472 22	963,043 25	19,540 54	54,909 51
	En plus		7,284f 77c		En moins		35,428f 97c	

TABLEAU COMPARATIF DES RECOUVREMENTS EFFECTUÉS AUX TITRES D'IMPÔT E

DÉSIGNATION.	ENCAISSEMENTS OPÉRÉS POUR LE COMPTE						
	MOKOR.	ACHOUR.	SEZLAP.	BISKA.	LEMA.	CONFISCATIONS au préjudice des tribus rebelles ou insoumises.	PRISES sur l'ennemi.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Exercice 1852	639,393 16	701,848 39	"	"	825,823 49	"	54,736 15
Exercice 1853	502,988 97	677,393 66	"	"	713,995 17	"	33,098 65
EN MOINS pour 1853	36,412 19	84,552 73	"	"	109,628 32	"	21,657 50
EN PLUS pour 1853	"	"	"	"	"	"	"

Digitized by Google

UTIONS ARABES.

La diminution que présentent les recouvrements au titre du budget de l'État est fictive et se trouve balancée par une augmentation au titre du budget local et municipal. Cette situation est la conséquence de l'application du décret du 25 août 1852, qui a porté à 3/10es du montant net de l'impôt le prélèvement autorisé par l'ordonnance du 17 janvier 1845 au profit du budget local et municipal.

IMPÔT ARABE DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE, DE 1852 ET 1853.

LEZMA.				TOTAL.				OBSERVATIONS.
1852.	1853.	Plus en 1853.	Moins en 1853.	1852.	1853.	Plus en 1853.	Moins en 1853.	
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
320,187 00	436,915 00	116,738 00	»	970,347 00	1,053,902 50	85,555 50	»	
73,200 00	94,012 50	18,812 50	»	375,392 03	388,495 02	13,102 99	»	
425,431 75	438,821 35	13,389 60	»	483,332 30	499,035 32	10,303 02	»	
427,375 00	456,120 00	28,745 00	»	714,981 54	743,730 00	28,748 40	»	
»	»	»	»	124,923 00	108,859 77	»	16,065 23	
»	»	»	»	293,727 50	275,160 00	»	18,507 50	
»	»		»	35,800 00	40,740 00	940 00	»	
»	»	»	»	82,073 00	113,188 66	30,513 80	»	
73,845 00	60,060 00	»	13,785	73,845 00	60,000 00	»	13,785 00	
101,560 00	110,495 00	8,935 00	»	101,560 00	110,495 00	8,935 00	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	
423,598 75	1,590,423 85	186,020 10	13,785	3,256,585 97	3,402,206 87	184,098 63	48,417 73	
En plus.....		172,845f		En plus.....		135,680f 90c		

NTRIBUTIONS ARABES, DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE, EN 1852 ET 1853.

GET DE L'ÉTAT.				BUDGET LOCAL ET MUNICIPAL.			TOTAL GÉNÉRAL.
ONTRIBUTIONS extraordinaires de guerre.	PRIX DE VENTE des chevaux de commission et d'investiture	DROITS de succession payés par les Arabes.	TOTAL des produits du trésor.	AMENDES ARABES.	DIXIÈME DU PRODUIT des contributions arabes.	TOTAL des produits locaux et municipaux.	
fr. c.	fr.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
255,642 72	1,400	»	2,532,668 21	129,875 95	299,307 36	429,183 31	2,961,851 52
9,422 50	»	»	1,939,496 95	198,907 50	818,335 40	1,017,302 90	2,956,799 85
246,220 22	1,400	»	593,171 26	»	»	»	5,051 67
»	»	»	»	69,091 55	519,028 04	588,119 59	»

Digitized by Google

DROITS DE PLA

Un arrêté du gouverneur général, en date du 28 juillet 1842, détermine le mode de perception sur les marchés et la quotité des droits exigibles.

Ainsi qu'on le voit par les renseignements contenus dans les tableaux ci-après, les droits de place, fixés à 10 centimes par mètre carré de terrain occupé, offrent, en 1853, une légère augmentation sur ceux réalisés en 1852, année qui présentait elle-même, sur 1851, une augmentation de 3,821 fr. 95 cent.

TABLEAU, PAR VILLE, DES DROITS DE PLACE ET PRODUITS CONSTATÉS SUR LES MARCHÉS DES VILLES NON ENC

VILLES.	PRODUITS EN 1853				PRODUITS EN 1852			
	MARCHÉS EN RÉGIE.		DROITS de marché en ferme.	TOTAL.	MARCHÉS EN RÉGIE.		DROITS de marché en ferme.	TOTAL.
	Nombre de mètres carrés	Droits.			Nombre de mètres carrés	Droits.		
		fr. c.	fr. c.	fr. c.		fr. c.	fr. c.	fr.
Constantine	440,841	44,684 10	"	44,684 10	453,045 00	45,304 50	"	45,304
Bougie	33,792	3,379 20	"	3,379 20	27,186 50	2,718 65	"	2,718
TOTAUX	480,633	48,063 30		48,063 30	480,231 50	48,023 15	"	48,023
RÉSULTAT pour 1853	En plus							
	En moins							

TABLEAU DU MESUR

DÉSIGNATION DES MATIÈRES.	QUANTITÉS MESURÉES SUR LES MARCHÉS			
	de CONSTANTINE.	de GUELMA.	de BOUGIE.	TOTAL.
	h. c.	h. c.	h. l.	h.
Céréales — Blé	107,262 20	19,497 40	3,975 50	200,735
Céréales — Orge	129,942 80	5,922 60	438 25	136,303
Céréales — Maïs	"	"	"	"
Légumes secs — Fèves	593 00	214 60	2 25	809
Légumes secs — Pois	277 00	7 00	"	284
Légumes secs — Autres légumes	"	"	"	"
Marchés mis en ferme	"	"	"	"
TOTAUX	298,075 00	25,840 60	14,410 05	338,132
PRODUITS constatés en 1852	294,097 40	29,829 00	12,943 25	336,869
DIFFÉRENCE — En plus en 1853	3,977 60	"	1,472 80	1,262
DIFFÉRENCE — En moins en 1853	"	4,187 40	"	"

TABLEAU DU PESAGE

DÉSIGNATION DES MATIÈRES.	QUANTITÉS MESURÉES SUR LES MARCHÉS					
	de CONSTANTINE.	de GUELMA.	de BOUGIE.		TOTAL.	
	h. l.	h. l.	h. l.	h. l.	h. l.	
Pesage	"	"	"	5,829 36	"	5,829
Mesurage	2,192 40	39 70	"	"	"	2,232
TOTAUX de 1853	2,192 40	39 76	"	5,829 36	5,829 36	8,061
PRODUITS constatés de 1852	2,001 58	60 04	18,767 53	3,299 92	3,299 92	24,129
DIFFÉRENCE — En plus en 1853	190 82	"	"	2,529 44	2,529 44	"
DIFFÉRENCE — En moins en 1853	"	20 28	18,707 53	"	"	18,727

DE MESURAGE.

Les droits de pesage et de mesurage des huiles et des céréales dans les marchés spécieux, qui, en 1851, s'étaient élevés à 98,093 fr. 38 cent., et, en 1852, à 172,268 fr. 76 cent. sont descendus à 124,430 fr. 16 cent. en 1853. Toute la diminution porte sur les huiles, et tient à ce que les commerçants de Bougie, qui ont fait construire des moulins à huile dans l'intérieur achètent sur pied les récoltes des Kabyles, qui, dès lors, n'apportent plus qu'une petite quantité d'huile sur les marchés.

GÉES EN COMMUNES, DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE, PENDANT 1853, COMPARÉS AVEC CEUX DE 1852.

COMPARAISON								OBSERVATIONS
Droits de mètres carrés occupés.		Droits de marchés en régie.		Droits de marchés en ferme.		Total des droits.		
Plus en 1853.	Moins en 1853.	Plus en 1853.	Moins en 1853.	Plus en 1853.	Moins en 1853.	Plus en 1853.	Moins en 1853.	
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
"	6,204 60	"	640 40	"	"	"	620 40	
605 50	"	666 55	"	"	"	660 55	"	
605 50	6,204 00	660 55	620 46	"	"	660 55	620 40	
401 56		46 15		"		46 15		
"		"		"		"		

S CÉRÉALES.

MARCHÉS EN RÉGIE.					DROITS des droits perçus en régie	PRODUITS constatés sur les marchés en ferme.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
Prélèvements en nature.		Prélèvements en deniers.						
Quantités	Valeurs.	Quotité des droits. Constantine.	Quotité des droits. Guelma et Bougie.	Montant des droits				
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
"	"	6 25	6 60	61,899 29	61,899 29	"	61,899 29	
"	"	0 25	0 40	35,036 04	35,036 04	"	35,036 04	
"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	6 25	0 40	234 99	234 99	"	234 99	
"	"	0 25	6 40	72 65	72 65	"	72 65	
"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	1,500 06	1,506 00	
"	"	"	"	97,236 37	97,236 37	1,500 06	98,736 37	
"	"	"	"	97,479 76	97,479 96	1,500 00	98,979 76	
"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	243 39	243 39	"	243 39	

SURAGE DES HUILES.

MARCHÉS EN RÉGIE.					TOTAL des droits perçus en régie	PRODUITS constatés sur les marchés en ferme.	TOTAL.	OBSERVATIONS
Prélèvements en nature		Prélèvements en deniers.						
Quantités.	Valeurs.	Quotité des droits Constantine et Guelma.	Quotité des droits Bougie.	Montant des droits				
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
"	"	"	3 25	18,997 31	18,997 31	"	18,997 31	
"	"	3 00	"	6,696 48	6,696 48	"	6,696 48	
"	"	"	"	25,693 79	25,693 79	"	25,693 79	
"	"	"	"	73,289 00	73,280 00	"	73,289 00	
"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	47,595 21	47,595 21	"	47,595 21	

Digitized by Google

DROITS D'ABATAGE.

Les droits d'abatage sont régis par un arrêté du 28 juillet 1852.

Le service des contributions diverses a la gestion de ces droits dans les villes de Constantine, Guelma et Sétif, qui ne sont pas encore constituées en communes.

Chaque année ces droits augmentent en raison des progrès de la colonisation.

En 1853, ils ont atteint le chiffre de 191,671 fr. 12 cent., et présentent une amélioration de 1,464 fr. 54 cent. sur l'année 1852, qui augmentait elle-même, sur 1851, de 26,282 fr. 89 cent.

L'année 1851 augmentait, sur 1850, de 53,652 fr. 79 cent.

TABLEAU, PAR VILLE, DES DROITS D'ABATAGE ET DE MARQUE, DU NOMBRE D'ANIMAUX ABATTUS DANS LES VILLES NON ENCORE ÉRIGÉES EN COMMUNES ET DES RECETTES EFFECTUÉES PENDANT L'ANNÉE 1853 AVEC COMPARAISON DE CELLES DE L'ANNÉE 1852.

DÉSIGNATION DES ANIMAUX ABATTUS		NOMBRE D'ANIMAUX ABATTUS				NOMBRE DE QUINTAUX MÉTRIQUES				QUOTITÉ du droit par quintal métrique.	MONTANT des droits perçus.
		à Constantine.	à Guelma	à Sétif	TOTAL.	de Constantine.	de Guelma.	de Sétif.	TOTAL.		
						q. k.	q. k.	q. k.	q. k.	fr.	fr. c.
Abattoirs clos et couverts....	Taureaux, bœufs, vaches, moutons et brebis.....	72,462	3,675	8,078	84,515	23,916 04	2,113 22	4,631 97	30,661 23	6	183,967 38
	Porcs.....	665	207	325	1,227	432 82	164 96	179 65	718 63	8	5,733 84
	Chèvres, chevreaux et agneaux.....	1,836	262	356	2,457	320 44	32 17	41 21	303 82	5	1,969 10
Abattoirs non clos et non couverts....	Taureaux, bœufs, vaches, moutons et brebis.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
	Porcs.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
	Chèvres, chevreaux et agneaux.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Abattoirs mis en ferme.....		"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Droits fraudés.....		"	"	"	"	"	"	"	"	"	6 80
Total de l'année 1853.....		74,996	4,444	8,759	88,199	24,669 30	2,250 35	4,852 23	31,771 88	"	191,671 12
Constatations de l'année 1852.....		72,798	5,616	7,531	85,348	25,276 64	2,099 82	4,246 21	31,628 67	"	190,206 58
Différence...	En plus en 1853..	2,198	"	1,228	2,851	"	156 53	603 02	143 21	"	1,464 54
	En moins en 1853.	"	575	"	"	610 34	"	"	"	"	"

Digitized by Google

APPENDICE[1].

LE CHEVAL DE GUERRE

PAR M. LE GÉNÉRAL E. DAUMAS.

Lorsque, en 1851, j'ai publié l'ouvrage intitulé : *les Chevaux du Sahara,* mon but a été d'appeler l'attention de mon pays sur le parti qu'il pouvait tirer de cette race, jusqu'ici peu connue, peu appréciée, sinon des hommes qui l'ont vue à l'œuvre en Afrique. Mon but était, en outre, de montrer les admirables qualités du cheval arabe, de prouver qu'aucun cheval n'est capable de supporter comme lui la faim, la soif, les fatigues, les intempéries, et, par conséquent, ne réunit à un degré égal les conditions qui doivent distinguer *le cheval de guerre.* Je ne m'attendais pas, au moment où j'écrivais cet ouvrage, qu'à quatre années de là une expérience décisive viendrait confirmer, aux yeux des plus prévenus, l'opinion que je proclamais, que je cherchais à répandre, parce que je la croyais utile à la France.

Cette opinion avait vu se produire, à côté de nombreuses sympathies, de très-sérieuses contradictions. Observateur convaincu, j'ai dû chercher, — à la lumière de faits nouveaux, de l'expérience acquise pendant la guerre de Crimée, de renseignements émanés des hommes les plus compétents, — à dégager définitivement la question de toutes les incertitudes qui pouvaient encore l'envelopper. Dans les circonstances présentes, cette recherche avait pour moi plus que de l'intérêt, je la considérais comme un devoir, car, si, dans les temps ordinaires, la France accorde son attention à l'élève des chevaux, aujourd'hui c'est pour elle une nécessité politique et militaire de premier ordre. Ces considérations m'ont déterminé à livrer sans plus tarder à la publicité des documents que j'ai recueillis à l'appui de l'opinion exposée pour la première fois dans *Les Chevaux du Sahara.*

Détruire l'objection principale qui a été faite, et qui tendait à donner à la jument une influence plus grande qu'à l'étalon sur le produit; — prouver, par ce qui vient de se passer en Crimée, par tous les renseignements qui sont parvenus à ma connaissance, que le cheval arabe doit être considéré comme le premier cheval de guerre du monde; — montrer enfin la part qui lui est faite dans le système général de notre remonte, le parti que l'on peut en tirer pour améliorer nos races légères, — tel est ici mon but.

Je commence par répondre à l'objection qui donne à la jument la supériorité sur l'étalon, ou plutôt je laisse le soin d'y répondre à un homme dont la compétence ne saurait être récusée, car il a toujours passé pour l'un des meilleurs cavaliers dans un pays où l'on distingue seulement ceux qui sont réellement hors ligne : je veux parler de l'émir Abd-el-Kader, qui a fait du cheval une étude spéciale, et dont l'autorité est si grande en cette matière, qu'aucun Arabe n'oserait même contester ses assertions.

Le procès qui s'est élevé sur la question de savoir quelle est l'influence relative de l'étalon et de la jument sur le produit ne date pas d'aujourd'hui. Toujours on se plaît à nous représenter un Arabe à côté de sa jument; l'or de l'acheteur brille à ses pieds, mais, pendant que l'on compte cet or pour le lui donner, l'enfant d'Ismaïl jette un coup d'œil mélancolique sur le noble animal dont il ne peut se séparer, s'élance sur son dos, et s'enfonce dans le désert : *l'œil ne sait bientôt plus où il a passé.*

[1] Voir à la page 496 la notice sur les établissements hippiques.

Digitized by Google

Ce procès resté pendant depuis des siècles, il est temps de le vider une fois pour toutes, puisque de la solution du débat peut dépendre en grande partie la ruine ou l'amélioration de nos races. M. Petiniaud, inspecteur des haras, vient, d'ailleurs, de raviver cette discussion. Dans une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser, et que je demande la permission de reproduire ici, ce savant hippiatre affirme que, chez les Arabes, la jument est tenue en plus grande estime que le cheval, d'où cette conséquence, que la pureté de la race chez la jument est considérée par eux comme plus importante que chez l'étalon. Cette observation devait d'autant plus m'émouvoir, que M. Petiniaud vient d'être chargé par le gouvernement de parcourir les pays musulmans de l'Asie pour y acheter des chevaux de pure race orientale. Par ses connaissances approfondies sur la matière, par le but même de son voyage, il était en mesure de contrôler mieux que personne les opinions que j'ai émises, ainsi que mes assertions sur la manière dont les Arabes envisagent ces questions.

Je laisse d'abord parler M. Petiniaud.

« Paris, ce 28 octobre 1854.

« Après trois ans de courses chez les tribus qui campent depuis Diarbekir et Alep jusqu'aux confins du Nedjed, je rentrai à Baghdad en janvier dernier. Parmi les papiers qui m'y attendaient, je trouvai un journal des haras contenant un article sur *les chevaux du Sahara*. La lecture de ce morceau trop court, mais qui dénotait une si profonde connaissance de l'Arabe et de son cheval, m'inspira le désir de posséder l'ouvrage entier. A mon arrivée en France, vous avez eu l'extrême obligeance de me l'envoyer, je dois avant tout vous prier d'agréer l'expression de ma reconnaissance.

« Personne ne pouvait lire avec un plus grand intérêt que moi un ouvrage que vous auriez pu certainement intituler : *Du cheval arabe d'Asie et d'Afrique;* car tel est l'esprit de tradition de ce peuple exceptionnel, qu'à chaque ligne je reconnaissais dans les mœurs des Mogrebins les mœurs de leurs ancêtres les Nedjeds, et cela après une séparation de bien des siècles.

« En 1851, je descendais le Tigre de Mossoul à Baghdad; j'avais entre les mains un volume d'Hérodote. Toutes ses descriptions des hommes et des choses étaient encore pleines d'*actualité*. Ainsi il dépeignait, il y a deux mille trois cents ans, les mœurs des Arabes d'aujourd'hui avec la même fidélité que vous, mon général, vous avez su dépeindre en Afrique les Arabes d'Asie; le temps et l'espace sont impuissants devant l'immuabilité de telles mœurs. Guerres intestines, *fantasias*, chasses, amour pour le cheval, etc., j'ai tout vu en Asie, tel que vous l'avez décrit en Afrique.

« Votre ouvrage, qui a le grand mérite de contenir toute la vérité et en même temps rien que la vérité, est appelé à exercer une grande influence sur l'éducation du cheval en France. Cette lecture pleine de charmes développera le goût du cheval chez ceux qui ne s'en sont pas encore occupés, et nos éleveurs puiseront d'utiles documents parmi les nombreux faits d'éducation que vous citez avec l'autorité d'une longue et si intelligente expérience. Ils apprendront enfin à ne plus réserver leur admiration pour un cheval dont la première qualité est la graisse, et ils connaîtront les avantages que l'on doit retirer de l'exercice précoce auquel on soumet le poulain pendant son premier âge. *Le cheval est dans le travail*, disent les Arabes. Il faut donc l'y habituer de bonne heure.

« J'ai vu tous les Arabes, et surtout les Nedjeds, soumettre leurs chevaux de deux à trois ans aux plus rudes épreuves. Ils les réduisent, à force de travail, à la dernière expression de misère. Après ces rudes épreuves, le moindre repos remet le cheval, et son maître sait alors ce qu'il doit en espérer.

« Il est un fait cependant qui m'étonne, permettez-moi de vous en parler, c'est la supériorité qu'Abd-el-Kader accorde au cheval sur la jument, et cela de la manière la plus positive. Chez tous les Arabes d'Asie, et surtout chez les Nedjeds et les Annazas, où se trouvent sans contredit les premières races de chevaux, la jument est considérée comme bien supérieure au cheval, et je ne puis croire que le seul motif d'intérêt détermine les Arabes à placer la jument si au-dessus du cheval.

« A la naissance d'un poulain, quelle que soit la noblesse de son sang, son arrivée est pour ainsi dire

Digitized by Google

regardée comme un malheur. Naît-il une pouliche, au contraire, grande joie, grande fête dans toute la famille! Cette pouliche est appelée à continuer la race; *Mahomet est entré dans la tente.* Ni femme ni enfants ne se permettraient de soustraire une goutte du lait que peuvent donner chamelles, chèvres, brebis, etc. Tout est réservé à l'heureuse pouliche, objet de l'amour et des plus tendres soins de la part de tous les habitants de la tente.

« Les plus beaux chevaux des Nedjeds sont facilement vendus; on les embarque sur les ports du golfe Persique pour les Indes anglaises. A leur arrivée à Bombay, ils coûtent de 8 à 12,000 francs, et une moitié des prix de courses. Quant aux juments de pur sang, il est bien difficile, sinon impossible, de se les procurer.

« Abbas, pacha d'Égypte, a, depuis sept ou huit ans, des agents qui courent en tous sens. Ils sont parvenus à en acheter vingt-trois ou vingt-quatre. Elles ont été payées de 22,000 à 50,000 francs, et, sur ces vingt-quatre, il est de notoriété publique que douze ou treize seulement étaient vraiment de première race. J'ai vu payer celle qui coûtait le moins cher 86,000 piastres (la piastre 4 1/2 = 1 franc). C'était à un pauvre diable qui n'avait d'autre fortune que sa jument. Il avait longtemps résisté aux offres qui lui étaient faites; sa famille avait profité d'une de ses absences pour les accepter. Ce malheureux pleurait à chaudes larmes, tout en comptant le monceau de pièces d'or qui était devant lui. Que d'exemples je pourrais vous citer dans ce genre!

« Voici encore un fait général à l'appui de la haute estime que les Arabes ont pour la jument relativement au cheval: veulent-ils parler d'un animal qui a laissé dans la mémoire des Arabes le souvenir d'une bonté remarquable ou de quelques courses extraordinaires, vous n'entendrez jamais dire: « le fameux cheval du cheik un tel, » mais toujours: « la jument du cheik un tel. »

« En dehors de cette différence, toutes les paroles d'Abd-el-Kader et les vôtres sont celles qui sont dans la bouche de tous les *sportmen* de l'Asie. »

Cette lettre fit une grande impression sur moi. Je venais d'entendre confirmer par un témoignage considérable tout ce que j'avais écrit sur les Arabes. Je pouvais avoir mal observé, on m'avait peut-être induit en erreur. Les musulmans sont fanatiques et méfiants; ne devais-je pas craindre qu'ils ne se fussent fait un devoir en même temps qu'un plaisir de me tromper? Tromper un chrétien, c'était alors une action si méritoire! Eh bien, non, j'étais dans le vrai: en voyant et en interrogeant les Arabes de l'Algérie, j'avais vu et entendu les Arabes de la souche primitive.

Et puis, dans tout cela, je trouvais encore un sujet inépuisable de profondes méditations. N'était-ce pas en effet quelque chose d'admirable que de voir un peuple disséminé sur de vastes espaces, du golfe Persique à l'Océan, sans voies de communications, sans imprimerie, sans télégraphes, sans aucun des moyens de civilisation moderne, mais parlant la même langue, obéissant à la même loi, et conservant par la simple tradition, aussi bien que nous aurions pu le faire par des livres, les usages, les mœurs et jusqu'aux préceptes de ses pères? Cette unité dans de pareilles conditions était vraiment de nature à inspirer l'étonnement.

Quoi qu'il en soit, il restait entre M. Petiniaud et moi une question chevaline très-importante à élucider: celle de la supériorité du cheval sur la jument, ou de la jument sur le cheval. J'affirmais que les Arabes ne donnaient la préférence à la jument que *parce qu'elle fait des petits et que ces petits rapportent de l'argent, et quelquefois beaucoup d'argent.* M. Petiniaud voyait, au contraire, dans cette préférence une preuve de la supériorité que les Arabes auraient, selon lui, accordée à la jument. Comme l'opinion de M. Petiniaud ne s'était pas formée à la légère, qu'elle était le résultat de longues et consciencieuses observations, que, pour être déracinée, elle avait besoin d'une autorité plus considérable que la mienne, je lui proposai de faire intervenir Abd-el-Kader dans ce débat. Je fis remarquer à M. Petiniaud qu'aucun arbitre n'était plus compétent que l'émir, qu'il était sur les lieux, qu'il voyait chaque jour les hommes les plus influents du désert, que parmi ses compagnons il en était qui avaient une célébrité incontestée en matière chevaline; qu'enfin, quoi qu'il en décidât, notre désaccord devant tourner au profit de la science, nous aurions tous les deux à nous féliciter

Digitized by Google

du résultat obtenu. M. Petiniaud accepta, et voici la réponse qu'Abd-el-Kader fit aux questions que je lui posai :

LA JUMENT ET L'ÉTALON.

« Louange au Dieu unique, son règne seul est éternel. »

« A celui que nous aimons, à celui qui sait rendre simples les affaires les plus difficiles, le général Daumas. Que le salut soit sur vous et votre famille, ainsi que la miséricorde et la bénédiction de Dieu. Et ensuite je vous dirai que j'ai reçu votre lettre chérie : elle contient des questions très-graves sur la race chevaline. Je vais y répondre de mon mieux et point par point.

« *Première question.* — La mère donne-t-elle au poulain plus de ses qualités et perfections que l'étalon, ou bien, au contraire, le poulain prend-il plus des qualités et perfections de son père? »

« Voici ma *réponse :*

« Le poulain provient de l'étalon et de la jument, cela est vrai; mais l'expérience des siècles a démontré que les parties essentielles de son corps, comme les os, les tendons, les nerfs et les veines, procèdent toujours du père. Il n'y a pas de doute à élever là-dessus, car le dernier Arabe sait aujourd'hui que toutes les maladies qui sont inhérentes aux os, aux tendons, aux nerfs et aux veines, et qui se trouvent dans l'étalon au moment de la monte, se perpétuent dans son produit, quelque temps qui s'écoule. Je citerai notamment les exostoses, les formes, la jarde, les varices et le *aâdeur* (la douleur) [1].

« La mère peut donner au produit la couleur de sa robe, sa ressemblance et quelque chose de sa structure : il faut bien que le poulain tienne, par certains côtés, de celle qui l'a si longtemps porté dans ses flancs; mais c'est incontestablement l'étalon qui lui donne la force des os, la vigueur des nerfs, la solidité des tendons, la rapidité de la course, les qualités principales enfin. Il lui communique en outre ses facultés morales, et, s'il est véritablement noble, le préserve de tout vice,

« Nos pères ont dit : *El aôud hôr mâ andouche heïla,* le cheval noble n'a pas de malices.

« L'Arabe prête l'étalon gratuitement, il ne le loue jamais.

« Prêter un étalon pour de l'argent est à ses yeux l'action la plus ignoble et la plus contraire à la générosité qui le distingue, et pour laquelle il est si justement renommé. Bien que la loi le permette, l'usage interdit absolument ce commerce, et je n'en ai, pour mon compte, jamais vu d'exemple. Cependant, si l'Arabe prête son étalon gratuitement, il ne le prête pas pour cela au premier venu et pour la première jument venue. Non, le demandeur est souvent obligé d'employer l'intercession de gens inspirant le respect, ou même de ses femmes, s'il ne veut pas voir sa demande repoussée.

« D'un autre côté, les Arabes sont très-difficiles sur le choix de l'étalon, et, s'ils ne trouvent pas pour leurs juments de race un étalon de sang pur, ils aiment mieux les laisser deux ou trois ans improductives que de les faire saillir par un cheval commun. Veulent-ils un bon étalon, ils n'hésitent pas à entreprendre les voyages les plus lointains.

« Enfin, et pour donner la dernière preuve du rigorisme avec lequel les Arabes se mettent en garde contre les mésalliances, je dois dire qu'ils recourent même à des moyens mécaniques et douloureux pour le sujet afin d'empêcher l'accouplement, par surprise, d'une jument avec le cheval commun. Quand cet accident arrive dans les pâturages, et qu'ils en sont instruits à temps, ils en neutralisent les effets et y remédient au moyen d'une infusion de plantes abortives. »

« Ces précautions, en même temps qu'elles démontrent l'importance qui s'attache à l'étalon, assurent la conservation des races à laquelle l'Arabe veille avec un soin aussi jaloux qu'au maintien de la pureté du sang dans sa propre famille. »

« Ce qui précède vous a déjà indiqué ma conclusion : *le père donne au produit plus que la mère.*

[1] Maladie de la colonne vertébrale.

Digitized by Google

« Et ma conclusion est identique avec l'opinion universelle des Arabes. Ils disent : *El horr iteba el fahal*, le poulain suit l'étalon.

« Je conviens cependant que le meilleur produit est celui d'un père et d'une mère tous deux de race pure *Dans ce cas, c'est de l'or qui s'allie avec de l'or.* »

« *Deuxième question.* — Si du père ou de la mère l'un doit être d'origine commune, vaut-il mieux que ce soit le père, ou bien y a-t-il moins d'inconvénients à ce que ce soit la mère? »

« Voici ma *réponse :*

« Sachez que ces questions ont de tout temps occupé nos pères; après de longues expériences, ils ont divisé la race chevaline en quatre grandes familles auxquelles, pour les distinguer, ils ont donné les noms suivants : le *horr*, le *hadjine*, le *mekueref* et le *berdoune*.

« Le *horr* est celui dont le père et la mère sont nobles. Il marche en tête.

« Le *hadjine* est celui dont le père est noble et la mère d'origine commune. Il est moins considéré que le *horr*, et son nom *el hadjine* (incomplet, défectueux) lui vient du mot *hoadjena* (vice, défaut).

« Le *mekueref* est celui dont la mère est de sang pur et le père de sang mêlé. Bien qu'il s'approche du *hadjine*, il est loin de le valoir; son nom vient de *karaf* (mélange). Le *hadjine* lui est supérieur, comme l'homme dont le père est noble et la mère négresse est supérieur à celui dont la mère est noble et le père nègre.

« Le *berdoune* enfin est celui dont ni le père ni la mère ne sont nobles. C'est le cheval étranger à nos pays; il est classé le dernier.

« Le fameux poëte El-Tamini a dit, en parlant d'un étalon renommé : « Il est le produit de deux coureurs « célèbres qui l'ont engendré, et dont il réunit à lui seul toutes les qualités. »

Il a dit encore : « Voyez cet alezan fermé, à crins noirs (bai brun); il est incomparable de vitesse et de « beauté, on reconnaît en lui la race de ses oncles paternels et maternels dont l'Arabie a tant parlé. »

« Le prix du cheval est dans sa race. »

« *Troisième question.* — On m'assure que les Arabes préfèrent la jument au cheval. Cette préférence provient-elle, ou des avantages qu'ils peuvent en retirer par la vente des produits, ou de ce que le poulain tient plus de sa mère que de l'étalon, ou enfin de ce que les services de la jument sont préférables à ceux du cheval? »

« Voici ma *réponse :*

« Les Arabes préfèrent les juments aux chevaux, cela est vrai, mais seulement pour les trois motifs suivants :

« Le premier, c'est qu'ils considèrent le bénéfice qu'on peut attendre d'une jument comme l'un des plus considérables, puisque l'on a vu des Arabes retirer jusqu'à 15 ou 20,000 douros (75 ou 100,000 francs) des produits d'une seule jument. On les entend souvent s'écrier : *La tête de la richesse c'est une jument qui produit une jument.*

« Et cette pensée est encore corroborée chez eux par notre seigneur Mohammed, l'envoyé de Dieu; il a dit :

« Préférez les juments, car leur ventre est un trésor, et leur dos un siége d'honneur.

« Le plus grand des biens est une femme intelligente, ou une jument qui donne beaucoup de poulains. »

« Ces paroles sont expliquées ainsi par les commentateurs : *leur ventre est un trésor*, parce que la jument, par ses produits, augmente la fortune de son maître; *et leur dos un siége d'honneur*, parce que l'équitation de la jument est plus agréable et plus facile; on va même jusqu'à prétendre que, par la douceur de ses allures, elle pourrait à la longue amollir le cavalier.

« Le second motif, c'est que la jument ne hennit pas à la guerre, qu'elle est plus insensible que l'étalon à la faim, à la soif, à la chaleur, et qu'elle rend dès lors plus de services à un peuple dont la fortune con-

Digitized by Google

siste en troupeaux de chameaux et de moutons. Or tout le monde sait que les chameaux et les moutons ne prospèrent véritablement que dans le Sahara, où les terres sont tellement arides, que beaucoup d'Arabes, s'abreuvant habituellement de lait, ne peuvent boire de l'eau que tous les huit ou dix jours. C'est une conséquence de la longue distance qui sépare souvent les campements pratiqués en vue des pâturages des lieux où il y a des puits.

« La jument est comme le serpent, sa force s'augmente au moment de la chaleur et dans les terres brûlantes. Le serpent qui vit dans un pays froid ou dans l'eau a peu de courage ou de venin, de telle sorte que sa morsure est rarement mortelle, tandis que le serpent qui vit dans un pays chaud est plus vif, et voit s'accroître la violence de son poison. Au contraire du cheval, qui supporte moins bien les ardeurs du soleil, la jument (et cela tient sans doute à sa constitution) sent redoubler son énergie au plus fort de la chaleur.

« Le troisième motif enfin, c'est le peu de soins que nécessite la jument. Elle se nourrit de peu, son maître la conduit ou l'envoie manger des plantes avec les moutons et les chameaux; il n'a pas besoin d'instituer un gardien qui soit toujours présent.

« L'étalon, lui, ne saurait se passer d'être mieux nourri, et son maître ne peut l'envoyer au pâturage que surveillé par un *saïs* (palefrenier), car, s'il voit une jument, il la suit.

« Telles sont les véritables causes de la préférence que les Arabes ont pour leurs juments. Cette préférence ne vient donc pas de ce que le poulain emprunte plus de qualités à sa mère qu'à son père; elle ne vient pas non plus de ce qu'il est préférable, en tout lieu et en toute occasion, de monter une jument plutôt qu'un cheval; non, elle s'appuie d'un côté sur des intérêts matériels, et, de l'autre, sur les nécessités imposées par le genre de vie que mènent les Arabes.

« Il faut proclamer en définitive que l'étalon est plus noble que la jument. Il est plus fort, plus courageux, plus rapide à la course, et il n'a pas les inconvénients graves de la jument, qui s'arrête quelquefois brusquement sous son cavalier, dans le combat même, alors que celui-ci aurait besoin qu'elle courut. Cela arrive lorsqu'elle est en chaleur et qu'elle voit l'étalon.

« L'étalon a plus de force que la jument, et la preuve, c'est qu'en supposant qu'un étalon et une jument soient frappés d'une blessure mortelle et identique, la jument tombera à l'instant, tandis que l'étalon ne tombera le plus souvent qu'après avoir sauvé son maître.

« J'ai vu une jument qui avait été frappée d'une balle à la jambe; l'os du canon, *keusba* (le roseau), avait été fracturé; ne pouvant vaincre la douleur, immédiatement elle s'affaissa.

« Un cheval entier fut atteint d'une blessure semblable; sa jambe cassée n'était plus retenue que par la peau; il continua à courir en s'appuyant sur sa jambe saine jusqu'à ce qu'il eût enlevé son maître du champ de bataille, et alors seulement il tomba. »

« *Quatrième question.* — S'il est constaté par les Arabes que le poulain participe toujours des qualités de son père, pourquoi vendent-ils donc assez facilement leurs étalons, et ne se défont-ils de leurs juments que dans des circonstances très-graves? »

« Voici ma *réponse* :

« Les Arabes préfèrent la jument au cheval pour les trois causes que j'ai signalées plus haut, et ces trois causes font assez comprendre pourquoi, chez nous, la valeur que l'on attache à la possession d'une jument doit être supérieure à celle que l'on attache à la possession d'un étalon, leur origine fût-elle la même.

« En effet, si, d'un côté, le poulain emprunte plus au père qu'à la mère, d'un autre côté, le propriétaire d'un étalon ne peut gagner en un grand nombre d'années ce que le propriétaire de la jument peut gagner en une seule, si elle venait à mettre bas.

« Cependant, lorsqu'un étalon a prouvé des qualités extraordinaires, il arrive aussi qu'on ne veut plus s'en défaire; c'est qu'alors il rapporte autant à son maître, soit par le butin, soit autrement, que la jument du prix le plus élevé.

Digitized by Google

« J'ai vu chez les *Annazas*, tribu qui s'étend depuis Baghdad jusqu'à la Syrie, des chevaux tellement hors de prix, qu'il devient presque impossible de les acheter, et surtout de les payer comptant. Ces animaux, d'une valeur fabuleuse, ne sont vendus qu'à de hauts personnages et à de riches négociants, qui les payent en trente ou quarante échéances, ou bien encore par une rente perpétuelle consentie au vendeur et à ses descendants. »

« *Cinquième question.* — La preuve, m'a-t-on dit, que, chez les Arabes, la jument est classée bien avant le cheval, c'est que la naissance d'un poulain, quelle que soit la noblesse de son sang, est, pour ainsi dire, regardée comme un malheur, tandis que, s'il naît une pouliche, c'est, au contraire, l'occasion d'une grande joie dans la famille. Cette pouliche est destinée à continuer la race, notre seigneur Mohammed est entré dans la tente; il nous a apporté une bénédiction, etc. »

« Voici ma *réponse :*

« La naissance d'un cheval ne peut jamais être considérée comme un malheur par les Arabes, bien qu'ils préfèrent les juments pour les avantages matériels qu'elles procurent. Les juments produisent presque toutes; quelques-unes seulement sont frappées de stérilité, ainsi que cela arrive à certaines femmes, et c'est en grande partie leur fécondité qui leur vaut la faveur dont elles jouissent.

« Je le répète, on ne peut être malheureux de la naissance d'un animal qui garantit son maître de l'humiliation.

« Un poëte a dit : « Mes frères me blâment d'avoir des dettes, et cependant je ne les ai contractées que « pour des choses qui leur font honneur : en faisant manger à tous le pain de Dieu, en achetant un cheval « de noble race qui sert de talisman à mon *gouam* et en lui donnant pour domestique un esclave. »

« *Sixième question.* — On a vu des Arabes pleurer en se séparant de leurs juments, qu'ils avaient cependant vendues à des prix énormes; mais on n'a jamais vu d'Arabes pleurer en se séparant de leurs chevaux. « Quand on veut citer un animal remarquable, on n'entend jamais dire : le fameux cheval du cheik un tel, mais toujours la jument du cheik un tel. — Pourquoi ? »

« Voici ma *réponse :*

« C'est là une erreur. Les Arabes aiment leurs chevaux d'une manière absolue, comme l'homme aime ses enfant, et cela parce que le cheval est le plus noble animal après l'homme. Tout le monde sait que le cheval de sang est fier comme un fils d'Adam et qu'il ne mange pas les restes d'un autre animal.

« Les Arabes prétendent qu'aucun peuple ne connaît comme eux la puissance du cheval et ses perfections; aussi portent-ils très-haut l'estime qu'ils ont pour lui, et cela parce qu'il sert à la poursuite comme à la fuite. Il est dans les mœurs et dans la nature des Arabes, depuis les temps les plus reculés, de se faire la guerre les uns aux autres, ainsi qu'aux nations voisines. L'Arabe pauvre a donc besoin d'un cheval pour tomber sur les biens de son ennemi, s'en emparer et s'enrichir, comme l'Arabe riche a également besoin du cheval pour protéger sa fortune et sa tête.

« Les Arabes disent : Le cheval est le milan, et le chameau la proie. La proie qui est dans les serres du milan ne peut être sauvée que par d'autres milans. »

« Lorsqu'une veuve dans le désert est propriétaire de vingt chameaux, sa tribu la force à acheter un cheval destiné à les protéger. Un parti ennemi vient-il à fondre sur les chameaux, l'usage veut que cette femme donne son cheval au guerrier qui l'a monté et les a sauvés.

« Chez les Arabes, les chameaux ne peuvent appartenir qu'à ceux qui savent les défendre.

« Les Arabes aiment leurs chevaux comme le père aime son enfant, mais, comme cela est juste, ils les aiment encore davantage quand ceux-ci leur rendent de véritables services.

« Les Arabes peuvent vendre leurs chevaux quand ils en trouvent des prix élevés, mais ils les pleurent

Digitized by Google

en même temps, et pour eux-mêmes et pour l'utilité qu'ils en retiraient, comme le père pleure son fils lorsqu'il s'en sépare, bien qu'il reconnaisse l'utilité de cette séparation.

« Cheval ou jument, l'Arabe regrette donc le compagnon qu'il quitte, en proportion des services qu'il en recevait.

« Maintenant, pourquoi, en pays arabe, cite-t-on plus souvent la jument du cheik un tel que le cheval du cheik un tel? Voici. C'est tout simplement parce que les Arabes vendant habituellement leurs chevaux et conservant les juments, il y a naturellement chez eux plus de juments que de chevaux. Et, si l'on conserve les juments avec un grand soin, c'est pour ne pas voir se tarir une source précieuse d'honneurs et de richesses.

« Dieu, dans son Koran, a dit : *El kheil kheir* (les chevaux, c'est le bien). » Cette expression *le bien* signifie, pour les Arabes, l'ensemble de tout ce qui peut être utile à l'homme.

« Le prophète a ajouté : « Le bonheur, les récompenses éternelles et un riche butin sont noués au toupet de vos chevaux jusqu'au jour de la résurrection. »

« Voilà tout ce que j'avais à vous dire; c'est, d'après moi, l'exacte vérité, *mais Dieu est le plus savant.*

« Que Dieu soit avec vous! Salut!

« Écrit par Sid el Hadj Abd-el-Kader ben Mahhy Eddine.

« Brousse, le 15 janvier 1855. »

Que pourrais-je ajouter à cette remarquable lettre, aux observations de cet homme, qui, constamment en présence de la nature, a su l'étudier jusque dans ses détails les plus fugitifs? D'après le témoignage d'Abd-el-Kader, il doit donc demeurer évident que les Arabes ne donnent la préférence aux juments, ni parce qu'elles influent plus que le mâle sur le produit, ni parce que leurs services sont préférables à ceux du cheval, mais uniquement, comme je le proclamais dans *Les Chevaux du Sahara*, parce qu'elles font des petits, ou, en d'autres termes, parce que *leur ventre est un trésor.*

Après avoir constaté ce fait, j'aborde le point le plus important de ma tâche; je dis le plus important, car, de l'ensemble des renseignements que je vais produire, doit naître, je le crois, la conviction pour tous que le cheval arabe est le véritable cheval de guerre. On comprendra facilement qu'après avoir exposé cette opinion dans un livre, j'aie dû chercher, par tous les moyens, à m'assurer si le cheval arabe était seulement le meilleur cheval de guerre en Algérie, sous le climat qui l'a vu naître, ou bien s'il devait encore, dans d'autres régions, montrer sa supériorité et prouver qu'il est capable de supporter *le froid* comme il a prouvé qu'il peut supporter la chaleur, la fatigue, les intempéries, la faim et la soif. L'épreuve qui vient d'être faite en Crimée me paraît concluante, et cette opinion, je l'espère, deviendra l'opinion de tous après la lecture des documents que je livre à la publicité. Il faut remarquer que l'épreuve sur laquelle je m'appuie a eu lieu sur une assez large échelle pour déterminer un jugement définitif. Nous avons en effet en Crimée deux régiments de chasseurs d'Afrique (bientôt nous aurons les quatre), quelques spahis, un grand nombre d'officiers de tous grades et de toutes armes montés sur des chevaux arabes. Nous pouvons donc obtenir des observations qui ont été faites les renseignements les plus positifs pour la solution d'une question qui nous intéresse à un si haut point.

Avant tout, je dois cependant déclarer qu'il n'entre nullement dans ma pensée d'établir de comparaisons fâcheuses entre le cheval arabe et ceux des autres races et des autres nations. *Tous les chevaux ont leur utilité et leur mérite selon le point de vue où l'on se place.* Ce que je tiens seulement à constater, c'est la prééminence du cheval d'Orient comme *cheval de guerre*, et cela par des faits qui parleront assez d'eux-mêmes, et dont chacun pourra tirer les conclusions qui lui paraîtront convenables.

Voici d'abord des extraits de lettres venant de Crimée : je les donne par ordre de date.

Digitized by Google

« Devant Sébastopol, 20 novembre 1854.

« En dépit des embarquements, des débarquements, du froid et des misères inévitables à la guerre, mon régiment compte encore cent trente-trois chevaux par escadron. C'est à n'y pas croire!

« Le Colonel du 4e chasseurs d'Afrique,

« Comte DE CHAMPÉRON[1]. »

« Quartier-général devant Sébastopol, le 28 janvier 1855.

« Les chevaux barbes sont les seuls qui résistent bien aux épreuves du climat et de la nourriture!

« Le général en chef,

« CANROBERT. »

« Devant Sébastopol, le 2 février 1855.

« Nos chevaux souffrent, mais ceux des chasseurs d'Afrique se maintiennent à merveille.

« Le Chef d'escadron d'état major,

« RENSON. »

« Devant Sébastopol, le 5 février 1855.

« Tâchez que, pour la remonte, on nous envoie des chevaux d'Afrique, nous en avons grand besoin. Que le général Daumas triompherait, s'il voyait ce qui se passe chez nous, et comme ses assertions sont justifiées par la pratique! Quelle que soit la distance où il se trouve, son succès n'en est pas moindre, et il a le droit d'en être fier. C'est ce que tout le monde proclame ici.

« Le Lieutenant-colonel, aide de camp du général en chef,

« WAUBERT DE GENLIS. »

« Devant Sébastopol, le 10 mars 1855.

« Un fait remarquable, c'est l'attitude des tirailleurs algériens; ils vont au canon comme des lions. *Quant aux chevaux d'Afrique, ils ont fait des preuves sans égales.* Tout le monde en veut aujourd'hui, et les Anglais, quand ils peuvent s'en procurer, les payent sans marchander à belles livres sterling. Vous n'apprendrez pas sans plaisir ces incontestables succès d'un pays auquel vous tenez par tant de liens, etc., etc.

« Le général chef d'état-major du deuxième corps d'armée,

« TROCHU. »

« Devant Sébastopol, le 30 mars 1855.

« Nos chevaux d'Afrique ont admirablement supporté les rigueurs de l'hiver, les privations et les fatigues. On croyait qu'ils ne pourraient endurer ni le froid, ni la neige, ni la gelée, et cependant ils sont sortis victorieux de toutes ces épreuves, qui, Dieu le sait, ne nous ont pas fait défaut, sans autre abri qu'une simple couverture.

« C'est une race admirable! vous l'avez popularisée en France par votre ouvrage des *Chevaux du Sahara; la guerre d'Orient vient de la populariser en Angleterre.*

« Les Anglais nous offrent des prix fabuleux des chevaux barbes que nous avons ici, mais vous comprenez que les marchés sont très-rares; nous en avons besoin, et nous les gardons.

« J'ai encore le cheval que vous m'avez connu en 1842. Il a fait toutes mes campagnes en Algérie avec le

[1] M. de Champéron a depuis lors été nommé général.

Digitized by Google

maréchal duc d'Isly, toutes les expéditions entreprises après son départ, tous mes embarquements et débarquements, et il est encore si vigoureux et si beau, que les Anglais me tourmentent chaque jour pour que je le leur vende. C'est impossible : ce vieux compagnon mourra chez moi, et je lui donnerai les invalides dès que j'en aurai la possibilité.

« Le général chef d'état-major du deuxième corps.

« De Cissey. »

« Devant Sébastopol, le 7 avril 1855.

« Vous savez, mon général, que nous allons recevoir prochainement les 2e et 3e régiments de chasseurs d'Afrique. C'est une bonne et heureuse nouvelle, car qui a vu comment se sont comportés, pendant les dures épreuves de cet hiver, les chevaux des 1er et 4e régiments de cette arme, comprend les solides services qu'on doit attendre de cet accroissement dans l'effectif de cette excellente troupe.

« L'expérience a donc consacré la théorie, et la pratique vient de donner raison, sur de grandes proportions, à tout ce que vous avez dit et écrit sur les qualités du cheval barbe. C'est là un résultat utile, au double point de vue des intérêts de l'armée et de votre satisfaction personnelle En effet, si les vérités que vous avez proclamées sur cette race étaient déjà familières aux officiers qui ont longtemps servi en Afrique, il n'en était pas de même pour ceux qui ne connaissent pas ce beau et bon pays. Les épreuves qui viennent d'être faites ici, la résistance, la ténacité qu'ont montrées les chevaux d'Afrique pendant la guerre actuelle, les comparaisons auxquelles ils ont donné lieu au milieu de races variées, etc., tout cet ensemble de faits a été de nature à convaincre les plus incrédules, et à prouver une fois de plus les vérités que vous avez mises au jour. C'est un succès qui doit vous rendre heureux.

« Le lieutenant-colonel, aide de camp du général en chef.

« Waubert de Genlis. »

Ces renseignements suffiront, je l'espère, pour prouver dès aujourd'hui le cas que fait notre brave armée du cheval arabe. Ses appréciations, du reste, s'accordent avec les traditions et les récits de tous les temps. En effet, et l'on vient d'en avoir la preuve, ce n'est pas uniquement dans son pays, sous un ciel chaud et au milieu d'une nature ardente, que ce cheval brille par sa résistance et ses qualités; c'est encore dans les pays lointains, par des froids rigoureux et dans des conditions hygiéniques tout autres que celles de son berceau. Tous les climats lui sont bons, toutes les latitudes lui vont et toutes les nourritures lui conviennent; il peut donc rendre autant de services dans le nord que dans le midi. Je savais, depuis longtemps, à quoi m'en tenir, car j'avais vu le cheval barbe résister aux froids les plus vifs pendant nos campagnes d'hiver dans les âpres montagnes de la Kabylie. C'est aussi l'opinion de l'un de nos officiers généraux les plus distingués, qui a fait les grandes guerres de l'empire, et de la cavalerie l'étude de toute sa vie, de M. le général de Lawœstine. Voici ce qu'il a bien voulu m'écrire.

« Paris, 19 septembre 1854.

« J'ai lu avec un vif plaisir, mon cher Daumas, votre charmant ouvrage intitulé : *Les Chevaux du Sahara*, et l'ai trouvé plein d'intérêt et de vérité.

« Vous ne proclamez pas des utopies, vous marchez avec des faits, et vous avez su donner l'attrait du roman à la réalité. Vous n'avez pas voulu passer de longues années en Afrique pour n'y rien voir : vous avez vécu avec les Arabes, appris leur langue, et, en observant leurs mœurs, vous avez surtout étudié la manière dont ils comprennent le noble animal qui, chez eux, fait partie de la famille. C'est là une bonne idée que vous avez eue, car nulle part on ne peut mieux apprendre le cheval que chez ce peuple, aussi vieux que le monde. Il est doué d'un grand esprit d'observation, et il aime avec passion le compagnon de sa vie aventureuse.

Digitized by Google

« Si nous avions le sens commun, ne devrions-nous pas reconnaître que le pays où le type du cheval a pris naissance, où l'on n'a cessé de s'occuper de lui, est le pays du cheval par excellence?

« Vous, mon cher ami, vous avez compris cela, et vous aurez un jour rendu un grand service à la cavalerie, parce que tôt ou tard la raison l'emportera sur les préjugés.

« Pourquoi le cheval arabe et ceux qui tiennent de lui, comme le cheval espagnol de la montagne, le cheval polonais et l'ancien cheval limousin, sont-ils les meilleurs chevaux de guerre? C'est que leur conformation et leur caractère se ressentent de la rude éducation à laquelle ils ont été soumis. Ces chevaux sont sobres, intelligents, infatigables, et surtout d'une grande douceur. Les chevaux anglais et les races qui en proviennent sont tout le contraire : ils n'ont que l'avantage d'une grande vitesse, de pouvoir franchir de grands obstacles et de pouvoir fournir de longues courses, *à la condition d'être énormément nourris et parfaitement soignés*. Ces qualités ne constituent nullement le cheval de guerre.

« J'ai longuement fait la guerre dans tous les pays de l'Europe avec les généraux de cavalerie le plus justement renommés. Eh bien, je ne crains pas d'être démenti par ceux de mes camarades qui vivent encore, jamais on ne recherchait un cheval anglais, pas même les maréchaux et généraux en chef, qui pouvaient se servir de cette race sans grand inconvénient, parce qu'ils marchaient isolés et qu'ils avaient des ressources que l'officier de troupe ne peut trouver.

« Le cheval des chefs était le limousin, beau comme le cheval anglais, avec toutes les qualités du cheval barbe. Le cheval des officiers de troupe, dans toute la cavalerie, était le cheval polonais, le cheval allemand croisé arabe et le cheval espagnol. Il faut, quand on commande, monter un cheval qui ne vous emporte pas à l'ennemi; il faut, qu'un officier donne le premier coup de sabre, mais qu'il soit cependant assez près de sa troupe pour la diriger et transmettre, au besoin, les ordres supérieurs; autrement, il se fait tuer sans profit pour son honneur et au détriment des hommes qu'il mène au combat.

« Oui, vous avez cent fois raison, le cheval arabe est le premier cheval de guerre du monde. Il est familiarisé avec l'homme depuis sa naissance; il n'a peur de rien parce qu'il vit constamment au milieu de tout ce qu'il doit rencontrer tous les jours; il est habitué à l'intempérie des saisons parce qu'il couche toujours en plein air, et enfin, condition capitale, *il sait supporter la soif et la faim*. Peut-être n'est-il pas assez grand pour nos cuirassiers et nos dragons, voilà tout ce que j'ai à lui reprocher. Je n'ai pas dit : *Peut-être n'est-il pas assez fort*, remarquez-le bien, car j'ai vu nos dragons d'Espagne, des hommes de six à sept pouces, tous remontés en chevaux espagnols, fournir au besoin, et très-vigoureusement, des courses au galop de deux ou trois lieues.

« Je n'ai plus à vous parler que d'une objection qui a été souvent faite par les détracteurs de la race arabe. Ils ont dit que le cheval arabe ne résistait pas au froid, et que, bon peut-être pour les pays chauds, il ne convenait nullement pour les climats du nord. Ma réponse est sans réplique.

« J'ai fait toute la campagne de Russie avec un cheval barbe; seul entre tous mes autres chevaux, allemands ou polonais, il a résisté, *sans avoir pris le poil d'hiver et rond comme une pomme*, bien qu'il ne se fût à peu près nourri que de la paille des toits. Le général Sébastiani avait une nombreuse et superbe écurie en entrant en Russie, chevaux de toutes les races, parmi lesquels il s'en trouvait six venant des montagnes de Grenade (c'est la race barbe dans toute sa beauté). Il perdit tous ses chevaux, à l'exception des grenadins. Je pourrais vous citer mille faits de ce genre. Fasse donc le ciel que toute notre cavalerie légère et de ligne soit remontée en chevaux africains! Avec eux, elle pourrait aller au bout du monde.

« En résumé, mon cher Daumas, je vous fais mon compliment d'avoir eu le courage de soutenir une thèse qui est fondée sur l'expérience et la raison : c'est ordinairement un motif d'avoir tort dans notre pays; mais, comme on y finit toujours par ouvrir les yeux, ce sera dans l'avenir votre récompense pour n'avoir pas craint de dire la vérité. Au surplus, vous avez pris la bonne manière pour la faire accepter, c'est d'être instructif et amusant.

« De Lawœstine. »

Digitized by Google

A ces documents d'un intérêt si vif et si actuel, j'ajouterai que les chevaux arabes ou orientaux de l'empereur Napoléon Ier, dans sa mémorable campagne de Russie, sont également ceux qui ont le mieux résisté à toutes les fatigues, à toutes les intempéries, à toutes les privations. Ce fait est ainsi attesté par M. le comte de Lantivy, qui a fait la campagne de Russie en qualité de page de l'Empereur :

« Vous me demandez mon avis sur les chevaux arabes qui, à ma connaissance, ont fait la campagne de Russie; je m'empresse de vous le donner.

« Le cheval arabe soutenait mieux les fatigues et les privations que le cheval européen. L'Empereur, pendant cette rude campagne de Russie, n'a guère conservé que ses chevaux arabes.

« Le chef d'escadron Hubert, depuis général de division, sur cinq chevaux n'en a ramené qu'un seul : il était arabe.

« Le capitaine Simonneau, depuis officier général, n'a ramené que son cheval arabe, et moi-même je n'ai pu en conserver qu'un : c'était un breton croisé arabe. »

D'un autre côté, si nous consultons l'histoire, nous voyons les Romains rechercher avant tout, comme cheval de guerre, le cheval numide. Ils s'en servirent avec succès dans leurs expéditions contre les Germains, les Gaulois et les Scythes. A l'époque guerrière des croisades, les peuples francs ramenèrent d'immenses quantités de chevaux orientaux, dont ils reconnaissaient le mérite comme cheval de guerre et comme cheval régénérateur. Pendant tout le moyen âge, le type du cheval de guerre en Occident fut le cheval barbe et son descendant le cheval espagnol; car, ainsi que le dit avec raison M. Éphraïm Houël dans son *Histoire du cheval*, c'est une faute aux peintres et aux statuaires d'avoir représenté les guerriers de cette époque sur des chevaux lourds et massifs. Les hommes couverts des plus fortes armures recherchaient alors et de préférence les chevaux d'Orient ou ceux qui en descendaient.

Tous les chevaux fameux cités par l'histoire, — ceux de Richard Cœur-de-Lion à Médine, de Philippe-Auguste à Bouvines, de Guillaume-le-Conquérant à Hastings, de Saint-Louis à la Massoure, de François Ier à Pavie, de Henri II dans le tournois où il fut tué, de Henri IV à Arques et à Ivry, de Louis XIV dans ses guerres et dans ses fêtes, et enfin de Napoléon Ier à Marengo, à Austerlitz, — tous ces chevaux étaient des barbes ou des arabes. Pourquoi donc ne voudrions-nous plus aujourd'hui du cheval que de pareils hommes tenaient en si grand honneur?

Malgré mon désir d'en finir avec toutes les preuves de la supériorité du cheval oriental comme cheval de guerre, je ne puis m'empêcher de donner encore ici les appréciations de deux officiers supérieurs très-spéciaux, le lieutenant-colonel Vallot et le lieutenant-colonel Guérin de Walderbasch. Le premier est inspecteur général des établissements hippiques de l'Algérie, et voici comment il s'exprime :

« Vous désirez connaître mon opinion sur la résistance à la fatigue et la sobriété du cheval arabe. Je ne puis mieux vous répondre, mon général, que par le récit succinct de ce qui vient de m'arriver.

« Envoyé par M. le général Randon, gouverneur général de l'Algérie, pour explorer les ressources chevalines de la régence de Tunis, j'ai voyagé avec M. Tissot, élève consul, M. de Berny, officier au 2e chasseurs d'Afrique, et nous avons marché pendant cinquante jours de suite, couchant à la belle étoile et sans donner aucun répit à nos chevaux, nous amusant, au contraire, à chasser souvent à droite et à gauche de notre route les gazelles, que d'infatigables lévriers faisaient lever devant nous.

« Pendant ces cinquante jours, nos chevaux et ceux de notre escorte ont mangé de l'orge tous les jours; mais nous n'avons pu leur donner de la paille hachée que cinq fois, de la racine d'alfa que trois fois, et ils n'ont bu que trente-neuf fois.

« A notre retour à Tunis, ils étaient tous bien portants, gais, prêts à recommencer après quelques jours de repos.

« Je n'ajouterai rien à ces faits, ils parlent assez haut. »

Digitized by Google

J'arrive maintenant à la lettre de M. Guérin de Walderbasch, ancien lieutenant-colonel au 3e régiment de spahis, qui a commandé la cavalerie pendant la glorieuse et habile expédition de Tougourt :

« Gunetrange, près Thionville, le 12 mars 1855.

« Lorsque j'ai eu l'honneur de vous voir à Paris, mon général, vous avez bien voulu me demander des renseignements sur la manière dont les chevaux d'Afrique se sont comportés pendant l'expédition de Tougourt, où je commandais la cavalerie.

« Dans les nombreuses courses que j'ai faites en Afrique, j'ai eu occasion d'observer la sobriété et la dureté du cheval arabe; mais je ne l'avais jamais vu soumis encore à une aussi rude épreuve que celle que notre cavalerie a subie dans cette marche sur Tougourt et dans le Souf.

« Le 20 novembre 1854, sous les ordres du colonel Desvaux, qui commandait les colonnes du sud, je suis parti de Biskara avec deux escadrons du 3e chasseurs d'Afrique et deux du 3e de spahis, présentant ensemble un effectif de cinq cent cinquante chevaux. Le *goum* qui faisait partie de la colonne en comptait près de six cents.

« Pendant cette expédition, qui a duré près de trois mois, les chevaux de la cavalerie régulière ont vécu, sans foin ni paille, avec quatre kilos d'orge par jour, *et sont restés deux ou trois jours sans boire.*

« Malgré ces privations et les marches fatigantes dans les dunes de sable, pendant lesquelles ils étaient chargés de trois et cinq jours de vivres et d'orge, les chevaux n'ont pas dépéri.

« Mais les chevaux du *goum* ont offert un exemple encore bien plus frappant de vigueur et de sobriété, car vous le savez, mon général, le cavalier arabe ne charge pas volontiers son cheval, et, pendant que nos chevaux mangeaient régulièrement leurs quatre kilos d'orge, ceux du *goum*, auxquels on n'épargnait aucune corvée, restaient souvent vingt-quatre heures sans nourriture; cependant ils se sont maintenus jusqu'à la fin presque en aussi bon état que les chevaux de nos escadrons.

« Un fait dont je ne vous entretiendrais pas, si toute la colonne n'en avait été témoin, c'est qu'un spahis en mission tombe avec son cheval dans une de ces fondrières qu'on rencontre dans les Chotts; le cavalier parvient à s'en tirer, mais il est obligé d'abandonner son cheval, qu'il croit perdu. Huit jours après, ce même cheval est ramené au camp par un Arabe qui l'avait trouvé à plus de dix lieues de là, errant dans les sables arides. Combien de jour ce pauvre animal sera-t-il resté sans boire ni manger!...

« Je pourrais citer bien d'autres faits; mais ceux-ci me paraissent assez concluants en faveur de notre brave cheval d'Afrique, qui est certes le meilleur cheval pour la guerre.

« Le lieutenant-colonel du 3e régiment de spahis,

« B. Guérin de Walderbasch[1]. »

Le cheval oriental possède, on le voit, toutes les qualités nécessaires à la guerre, la vigueur, la sobriété, la douceur, la force musculaire, le liant, en un mot la résistance aux fatigues, aux privations, aux changements de climats, à toutes les épreuves inhérentes à la vie militaire. Maintenant ces qualités précieuses, d'où lui viennent-elles? Du sol qui le produit? du climat sous lequel il est né? de la pureté de son sang? du soin porté dans les alliances? de ce qu'il n'est pas castré? ou bien de sa rude éducation et du travail auquel il est soumis dès son jeune âge?

Je livre ces recherches aux méditations des hommes spéciaux; peut-être trouveront-ils que les admirables résultats que nous connaissons ne peuvent être atteints que par l'ensemble de toutes ces conditions. Pour mon compte, je suis porté à croire que le travail y a sa grande part, que le cheval des longs parcours, qui marche sans cesse, soit en portant son cavalier à la guerre, soit en allant au loin chercher sa nourriture et sa boisson, ainsi que cela arrive dans le désert; qui couche toujours en plein air, soumis aux variations de

[1] A la suite de l'expédition de Tougourt, M. Guérin de Walderbasch a été nommé colonel du 1er régiment de spahis.

Digitized by Google

la température et à toutes les intempéries des saisons; je suis très-porté à croire, dis-je, que ce cheval, à sang égal, doit avoir un grand avantage sur celui que nous familiarisons trop avec les douceurs de la vie civilisée. Et, si j'avais besoin d'être confirmé dans cette opinion, j'en trouverais la preuve dans ce fait que, en Algérie même, *l'Arabe du Tell, qui est agriculteur et sédentaire, possède déjà de moins bons chevaux que l'Arabe du Sahara, qui est pasteur et nomade.*

Les Arabes disent : *Le cheval est dans le travail;* ils disent encore : *Tout cheval endurci porte bonheur.*

Et maintenant, ajouteront sans aucun doute les hommes pratiques, la supériorité du cheval arabe comme cheval de guerre étant admise, quelles sont vos ressources? quel contingent pouvez-vous apporter dans notre remonte générale?

Je répondrai : — Naguère encore, nous ne comptions que peu d'étalons en Algérie; aujourd'hui nous en accusons 2,207, dont 314 réellement supérieurs et hors ligne. Ces étalons appartiennent à l'État, aux tribus ou aux particuliers.

L'État en compte 116, — les tribus 160, — les particuliers 1,931.

Ces 2,207 étalons doivent pourvoir à la fécondation de 62,000 juments adultes reconnues bonnes pour la reproduction, et qui sont ainsi réparties :

Province d'Alger	14,423
——— d'Oran	14,835
——— de Constantine	32,272
TOTAL	61,530

soit 1 étalon pour 27 ou 28 juments.

Telles sont les richesses hippiques que constatent nos statistiques; encore est-il juste d'ajouter que ces renseignements ne peuvent être complets, et qu'un recensement régulier n'a pu être fait dans les tribus éloignées de notre action directe. On voudra bien remarquer, d'ailleurs, qu'une guerre de dix-sept années a diminué les ressources de l'Algérie, appauvri la race, empêché son amélioration, et qu'il faut maintenant plusieurs années de paix pour effacer les résultats de cette longue guerre.

Si l'on veut bien réfléchir maintenant au nombre de poulains que 60,000 ou 70,000 bonnes juments, fécondées par 2,200 ou 2,300 étalons, peuvent produire dans l'espace de dix années, on verra que, *en ne calculant même que sur 5 poulains par jument*, on arrive à la production énorme de 300,000 à 350,000 chevaux.

Quoi qu'il en soit, de notables progrès ont déjà été accomplis : ils sont dus d'abord à la générosité de l'Empereur, qui a doté l'Algérie d'un certain nombre de producteurs d'un grand mérite, appartenant à la race primitive; à la sollicitude de M. le maréchal Vaillant, ministre de la guerre; enfin à l'habile impulsion donnée à l'ensemble du service par M. le général Randon, gouverneur général de l'Algérie. Ils sont dus encore à l'institution des courses, auxquelles les Arabes des plus grandes tentes ne craignent plus aujourd'hui de prendre part; aux primes accordées aux juments, ainsi qu'à leurs produits; ils sont dus, enfin, à l'intelligence avec laquelle, dans les trois provinces, on a su rapprocher les stations d'étalons des grands centres de production.

Grâce à ces efforts, les défauts que l'on croyait pouvoir reprocher à la race barbe tendent à disparaître. La taille devient plus haute, la tête plus large et plus carrée; le coude est moins rapproché des côtes, et enfin la queue sera, dans l'avenir, mieux attachée. D'un autre côté, tout en obtenant ces importantes améliorations, nous avons l'espoir de maintenir chez le cheval barbe les éminentes qualités qui de tout temps l'ont distingué : la souplesse, la force et l'énergie, sa ligne admirable du dos et du rein, l'obliquité de son épaule et la puissance de ses hanches, la résistance aux fatigues, aux privations, aux intempéries des saisons, toutes qualités qui font le véritable cheval de guerre; en un mot, nous voulons que l'on puisse toujours dire de lui : *Il peut la faim, il peut la soif et il peut la fatigue.*

Je viens de prononcer le mot de courses : qu'on me permette de donner, à cette occasion, un extrait d'un

Digitized by Google

remarquable rapport de M. Bernis, vétérinaire principal de l'armée d'Afrique et hippiatre des plus distingués; on verra que, au point de vue de la vitesse elle-même, le cheval barbe ne le cédera bientôt à aucun autre.

« Tout nous démontre que la nature a constamment travaillé à doter de bons matériaux le cheval de nos possessions du nord de l'Afrique. Personne n'ignore qu'il fut autrefois ce fameux coursier numide qui jouissait d'une si grande réputation, et dont il est tant parlé dans presque tous les auteurs de l'époque romaine. Il devait exister bien avant que les Romains eussent appris à le connaître, puisque Strabon porte à cent mille le nombre des poulains qui naissaient chaque année dans la Numidie..... C'est cette richesse et cet équilibre qui donnent à nos chevaux en général la faculté de faire des courses longues et pénibles, de résister aux intempéries atmosphériques et à de nombreuses privations; c'est cette richesse et cet équilibre qui viennent de démontrer en Orient que, pour la guerre et pour toutes les fatigues qui s'y rattachent, la race chevaline de l'Algérie est supérieure aux races anglaise et française; c'est cette richesse et cet équilibre qui ont fait parcourir, dans les courses de fond, 16,700 mètres en vingt-six minutes au cheval de Bel-Kassem-ben-Yiahia, du cercle d'Aumale; 25,000 mètres en quarante-cinq minutes et trente secondes au cheval de Mohammed-ben-Farhât, du cercle de Teniet-el-Haâd, et 25,750 mètres en cinquante-neuf minutes et seize secondes à la jument d'Abd-el-Kader-ben-Tayeb, du cercle de Boghar; c'est encore cette richesse de matériaux qui a produit des coureurs faisant un tour d'hippodrome (1,500 mètres) en une minute et quarante-cinq secondes, ce qui met la vitesse à raison de quatre tierces et un cinquième par mètre, lorsque, sur l'hippodrome de Paris, les plus grandes vitesses d'un tour (2,000 mètres) sont à raison de quatre tierces et un dixième par mètre. Il n'y a donc à l'avantage de la capitale qu'un parcours de 500 mètres en plus, et, dans la vitesse, qu'une différence d'une seconde par 600 mètres. Tout cela est quelque chose, sans doute; mais, si l'on considère que, d'un côté, l'entraînement, l'alimentation, le harnachement, le savoir des jockeys, un poids qui ne dépasse jamais certaines limites, tout enfin se réunit pour donner aux coursiers, dans un court espace de temps, la plus grande vitesse dont ils sont capables; que, de l'autre côté, au contraire, une selle et une bride peu convenables pour les courses d'hippodrome, un poids à supporter bien au-dessus quelquefois de celui imposé par les règlements, un costume qui flotte au vent et qui fait résistance, un entraînement qui n'est pas adapté à la circonstance, le manque de ces pratiques qui sont d'un si grand concours sur le turf, enfin tout coïncide pour que l'énergie de nos chevaux, toujours dans un court espace de temps, ne paraisse pas, comme en France, dans son plus bel éclat; si l'on apprécie, disons-nous, toutes ces considérations à leur juste valeur, on tirera cette conséquence que, si l'avantage n'est pas encore du côté des chevaux de l'Algérie, il y a au moins égalité. Cela n'est-il pas une preuve bien convaincante de la supériorité des matériaux qui sont à notre disposition? »

Maintenant, ces progrès, ces résultats sont-ils de nature à effrayer nos éleveurs du Midi? Non.

Nous avons, en effet, à monter et à remonter en Algérie quatre régiments de chasseurs d'Afrique, trois régiments de spahis, deux régiments de France qui ont été envoyés en Afrique pour remplacer les régiments partis pour la Crimée, nos *khialas*[1] et nos *goums*. Nous avons à monter nos généraux, nos officiers supérieurs, nos officiers d'état-major, nos interprètes, nos intendants, nos officiers comptables, les hommes d'affaires de notre population civile. Encore ne parlons-nous pas de tous les Arabes, qui, s'ils ne vont point encore en voiture, n'aiment pas à aller à pied quand ils ont, disent-ils, *chez eux et sous la main un admirable animal créé par Dieu pour leurs plaisirs ou les nécessités de leur vie active*. Ces besoins sont déjà considérables, puisque, en portant à vingt mille le nombre des chevaux ainsi employés, je crois ne pas être au-dessus de la réalité. Ces vingt mille chevaux, qui les fournirait, si l'Algérie ne pouvait les produire? Ce serait naturellement la France; et, je le demande, vingt mille chevaux enlevés à la remonte de notre cavalerie, surtout dans les circonstances actuelles, ne constitueraient-ils pas une charge bien lourde pour la métropole? On voit donc que la production chevaline en Algérie, sans présenter de danger pour nos éleveurs, est cependant d'un grand secours, puisqu'elle permet à la France de consacrer toutes ses ressources à ses besoins directs.

[1] *Khialas*, cavaliers arabes au service de la France.

Digitized by Google

Mais l'Algérie doit-elle se contenter de suffire à le remonto de sa cavalerie? Non encore; l'Algérie s, de plus, la glorieuse prétention de préparer un certain nombre de ces beaux étalons que nous allons chercher souvent en Orient, au prix d'énormes sacrifices, et de contribuer ainsi à l'amélioration de nos races.

Je termine. — On aura remarqué, je l'espère, que je ne me suis fait l'organe d'aucune doctrine exclusive, que je n'ai critiqué ni les bommes ni les faits accomplis. Cherchant uniquement la vérité dans l'intérêt de mon pays, je me suis borné à réunir les documents qui peuvent le dégager de toutes les incertitudes au milieu desquelles la plongent les partis pris, les théories plus ou moins vraies et les systèmes plus ou moins ingénieux. Je ne suis donc point venu proclamer la supériorité absolue du cheval arabe : *je connais trop bien les qualités qu'on peut lui opposer à d'autres points de vue, notamment chez la race anglaise;* j'ai voulu seulement, appuyé sur l'expérience, prouver sa supériorité *comme cheval de guerre.* Je serai heureux si je suis parvenu à appeler l'attention sur les avantages précieux que la France peut retirer, principalement sous ce rapport, d'une race, suivant moi, trop négligée jusqu'à ce jour.

Je sais que, d'ailleurs, je ne suis pas seul à me préoccuper de ces matières, et que, même dans les termes restreints où je l'ai émise, mon opinion doit rencontrer de vives critiques; mais j'espère qu'elle aura également des adhésions.

C'est une controverse dont je m'applaudis parce qu'elle prouve l'importance de la question.

Quel est mon but? Que voulons-nous les uns et les autres? C'est le triomphe de la vérité; rien ne saurait mieux l'assurer que la complète et sincère expression de tous les avis.

Or, voici un nouvel élément d'appréciation ; il s'agit des chevaux *arabes* employés par la cavalerie anglaise dans les Indes.

Ce n'est pas un témoignage émanant de moi que je constate; je cède le parole à un officier des plus distingués de l'armée anglaise, M. L. E. Nolan, capitaine au 15e régiment de hussards, tué en Crimée dans cette magnifique charge de Balaclava qui fait tant d'honneur à l'héroïsme de nos alliés. M. Nolan a publié un livre intitulé : *Histoire et tactique de la cavalerie.* La traduction de ce livre par M. le commandant d'état-major Bonneau du Martroy, aide de camp du général Korte, a été édité, en 1854, à la librairie militaire de A. Heneveu, rue des Grands-Augustins, n° 18.

Je veis démontrer par un extrait de ce remarquable ouvrage, quelle conformité d'idées existe entre cet officier anglais et moi; heureux, je ne le cache pas, de trouver une adhésion complète là où je devais m'attendre à des dissentiments.

Les tendances générales de ce traité apparaissent assez d'elles-mêmes dès les premières lignes; le chapitre 1er commence en effet ainsi :

« Le cheval, originaire des pays orientaux, y atteignit de bonne heure ce développement, ces proportions, cette force, cette beauté de formes, que, dans d'autres contrées, on ne put lui donner qu'après des siècles de moyens artificiels appliqués avec les soins les plus minutieux et les plus persévérants. Dans toute l'Europe, le cheval n'était qu'un misérable poney ou tout au plus un bidet chétif et commun, alors qu'en Arabie, en Asie Mineure, en Perse, en Mésopotamie, c'était un superbe animal propre à le guerre et très-employé dans les combats.

« Dans tout l'Orient, en effet, les peuples étaient cavaliers de naissance, et leurs armées n'étaient guère composées que de cavalerie. »

Un livre dont l'auteur se prononce aussi formellement dès le préambule fournirait sans doute de puissants et nombreux arguments en faveur de l'idée que j'ai développée; mais je serais entraîné dans de trop longs développements, et on pourrait croire, en outre, qu'en analysant, j'ai, dans la ferveur de ma conviction, modifié, au profit de mon opinion, les assertions de l'auteur.

Il est plus court, plus simple et non moins décisif de citer textuellement un passage de l'auteur anglais, qui est dans le cœur même de la question qui nous occupe.

Voici en quels termes M. Nolan s'exprime dans un chapitre intitulé : *Chevaux de troupe et d'officiers* (pages 301, 302, 303, 304 de la traduction).

Digitized by Google

« Avant de quitter les Indes, je fus témoin de quelques expériences très-intéressantes faites à Madras, par ordre du commandant en chef, général sir Georges Berkeley, dans le but d'éprouver la puissance des chevaux arabes de troupe et d'établir leur mérite pour la guerre.

« On fit trois épreuves.

« La première eut lieu entre deux régiments de cavalerie régulière indigène.

« La seconde fut effectuée par deux divisions d'artillerie à cheval.

« La troisième et dernière se passa entre deux cents cavaliers anglais (15e hussards). Cet escadron marcha plus de 800 milles (près de 1,300 kilomètres ou 325 lieues métriques), savoir : depuis Bangalore jusqu'à Hyderabad, où il resta quelques jours pour prendre part aux exercices, carrousels, etc.; ensuite, il retourna à Bangalore, faisant 400 milles à marches forcées; puis on lui accorda un jour de repos, et les six derniers jours de route furent faits à raison de 30 milles (12 lieues) par jour. Il arriva n'ayant qu'un seul cheval conduit en main.

« La cavalerie anglaise *des Indes* est bien montée. Un régiment indien quelconque galoperait au besoin, dans une poursuite, l'espace de 50 milles, laisserait peu de chevaux derrière et souffrirait peu d'une telle course. Les chevaux sont petits, mais très-vigoureux. *Les arabes, les persans, les turcomans, les chevaux de l'Araxe, n'ont pas de rivaux comme chevaux de guerre.*

« J'ai vu un cheval persan de 14 palmes et 3 pouces de hauteur (1m,50) portant un cavalier de notre régiment, véritable colosse pesant, avec son paquetage, 22 stones 1/2 (142 kilogrammes); j'ai vu, dis-je, ce cheval, dans le parcours de 800 milles, que j'ai cité plus haut, marcher légèrement sous son fardeau et se maintenir en bon état. Au passage de la Kistna, rivière large, rapide et dangereuse, le cavalier refusa de faire entrer sa monture dans le bac, en disant qu'un hussard et son cheval ne devaient jamais se séparer; il lui fit passer l'eau tout harnaché; le brave petit animal surmonta noblement le courant et aborda sain et sauf, avec son maître, sur l'autre rive.

« Un officier, aux Indes, fit, et gagna le pari de parcourir, sur son cheval, un arabe qui n'avait guère plus de 14 palmes de haut (1m,43), 400 milles en cinq jours consécutifs (26 lieues par jour). Le cheval fit aisement le traject, sans qu'il en résultât pour lui une mollette.

« Que deviendrait un régiment de chevaux anglais qui se trouverait tout d'un coup obligé de soutenir quelques marches forcées ou une poursuite de plusieurs centaines de milles? *Leur manque de force pour porter la charge énorme qu'on leur met sur le dos, et l'insuffisance de nourriture les mettraient sur les dents après quelques heures de trot.*

« Nos chevaux de cavalerie sont faibles; leur taille est élevée, mais c'est par la longueur de leurs membres, condition nuisible à la force. Le sang qu'il leur faudrait n'est pas celui de notre race de chevaux de course (race exagérée en hauteur, bonne pour la vitesse seulement et calquée sur le lévrier); ce serait le sang arabe ou persan qui pourrait leur donner ces membres d'acier, ces os compactes qui leur manquent. »

Tout ce qui précède est un extrait textuel; je n'ai ni commenté ni interprété. C'est bien, me dira-t-on? Mais, quelle est votre conclusion? Pour moi, je n'en tire aucune, je laisse ce soin à M. Nolan. Voici, en toutes lettres, celle de l'officier anglais :

« Toute amélioration dans notre cavalerie sera inutile tant qu'on n'aura pas opéré celle relative au choix des chevaux; c'est bâtir une maison sur le sable que d'organiser une cavalerie sans lui donner de bonnes remontes. Le Gouvernement seul peut opérer les réformes nécessaires, en important des étalons et des poulinières de *sang oriental*, dans le but de procréer des chevaux propres *à la cavalerie anglaise.* »

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

Pages.

RAPPORT présenté à l'Empereur par M. le maréchal Vaillant sur la situation de l'Algérie en 1853 v

ARMÉE.

I. PRÉCIS HISTORIQUE 3

II. TRAVAUX DES FORTIFICATIONS ET DES BÂTIMENTS MILITAIRES EXÉCUTÉS PAR LE SERVICE DU GÉNIE 9

III. SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES 53

IV. SERVICE DES HÔPITAUX MILITAIRES 61

V. JUSTICE MILITAIRE 68

SERVICES CIVILS.

I. ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE L'ALGÉRIE 71

II. INTÉRIEUR 115

Chap. Ier. — Population 115

Chap. II. — Service médical civil et police médicale 174

Chap. III. — Établissement de bienfaisance 186

Chap. IV. — Caisses d'épargne et de prévoyance de l'Algérie 190

III. JUSTICE 191

IV. INSTRUCTION PUBLIQUE 242

V. CULTES 252

VI. COLONISATION ET AGRICULTURE 254

Ire PARTIE. — COLONISATION 254

Chap. Ier. — Centres de population 255

Chap. II. — Villages arabes 346

Chap. III. — Concessions de terres 384

Chap. IV. — Opérations topographiques 388

Chap. V. — Dépôts d'émigrants 389

IIe PARTIE. — AGRICULTURE 390

VII. COMMERCE ET INDUSTRIE 571

VIII. TRAVAUX PUBLICS 579

Chap. Ier. — Ponts et chaussées 579

Digitized by Google

Pages.
Chap. II. — Services des bâtiments civils. 590
Chap. III. — Service du génie. 600
Chap. IV. — Lignes télégraphiques. 640
Chap. V. — Mines et forages. 651
Chap. VI. — Carrières. 661
Chap. VII. — Eaux thermales et minérales. 664

IX. FINANCES. 668
Chap. Ier. — Enregistrement et domaines. 668
Chap. II. — Service forestier. 713
Chap. III. — Douanes. 730
Chap. IV. — Contributions diverses. 899

APPENDICE.

Le cheval de guerre, par le Général E. Daumas. 975

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google